LE MONDE DES LIVRES

■ Au sommaire : Jacques Roubaud, Charles Quint, Jan Philip Reemtsma...

Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – No 17133 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 25 FÉVRIER 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

ACTIVE:LMQPA
busy

L'Autriche isolée

■ Les Autrichiens ne comprennent pas l'« acharnement » des Européens à isoler leur pays

■ Hubert Védrine n'exclut pas des sanctions supplémentaires

■ Jörg Haider part en croisade contre la télévision de Vienne

Lire page 2

Les deux batailles de Paris

● A gauche, Jack Lang annonce sa candidature face à Bertrand Delanoë ● L'ancien ministre explique au « Monde » les raisons de sa démarche ● A droite, l'Elysée multiplie les contacts avec Philippe Séguin, qui entretient le suspense ● Jean Tiberi vante le bilan de son action

JACK LANG explique, dans un entretien au *Monde,* les raisons qui le conduisent à être candidat à l'investiture du Parti socialiste pour les élections municipales à Paris. L'ancien ministre de la culture est le second socialiste, après Bertrand Delanoë, à briguer le suffrage des militants du PS, qui se prononceront le 30 mars. M. Lang estime que *« la confiance populaire dont* [il] *bénéficie »* donnerait à la gauche *« une meilleure chance de gagner cette bataille et notamment de mobiliser les jeunes »*. Il propose de créer dans l'agglomération parisienne une communauté de communes autour de la capitale afin de conduire *« une politique radicalement nouvelle de la circulation, du transport, de l'environnement et du développement économique »*.

M. Lang veut s'adresser à la fois au *« Paris qui bouge et venir au secours du Paris qui souffre »*. Il assure qu'il *« serait injuste de ne pas reconnaître certains aspects positifs de l'action de Jacques Chirac ou de Jean Tiberi à Paris »*.

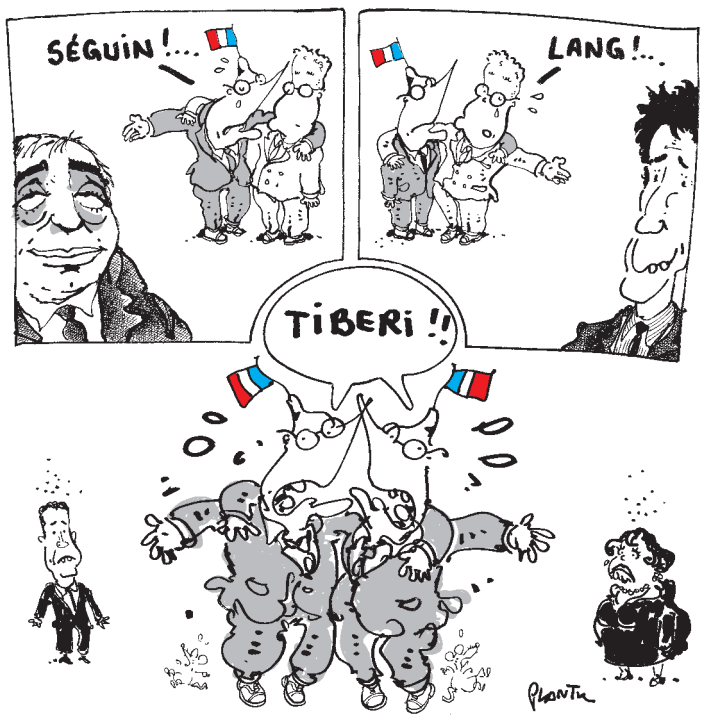

A droite, Jean Tiberi ne désarme pas. Il a présenté, jeudi 24 février, un bilan de son action à l'Hôtel de Ville. Il précise en introduction que sa politique *« doit continuer »* et qu'il *« entend bien la poursuivre »*. Bernard Bled, secrétaire général de la Ville de Paris, assure que *« Jean Tiberi ne s'effacera devant personne »* et qu'au besoin *« il sera dissident »*. Philippe Séguin, de son côté, continue de recevoir des signes d'encouragement de la part de l'Elysée qui multiplie les contacts avec ses proches. L'ancien président du RPR a commencé à se montrer dans les rues du 9e arrondissement de la capitale, mercredi, en compagnie de Pierre Lellouche, député de Paris. Entre les deux camps, la bataille se livrera essentiellement dans trois arrondissements, actuellement détenus par la droite : les 12e, 13e et 14e . Aussi, M. Lang devrait-il se présenter dans le 12e, face à une droite divisée, et M. Séguin dans le 14e, face à une gauche menaçante.

Lire page 6

DANIEL JANIN/AFP

DIPLOMATIE

M. Jospin en Israël

En visite en Israël, Lionel Jospin a exprimé, jeudi 24 février, *« l'hommage du peuple français aux victimes de la Shoah »*. La veille, lors d'un premier entretien avec son homologue israélien, Ehoud Barak *(photo),* il a affirmé que, *« partenaire de confiance pour Israël »*, la France *« est disposée à garantir, y compris par des forces sur le terrain, un futur accord de paix entre Israël et ses voisins »*. p. 5
et notre analyse p. 16

Contrôler les aliments

SUR FOND d'épidémie de listériose et de « vache folle », un comité national de sécurité sanitaire s'est tenu, mercredi 23 février, à Paris. Le gouvernement a annoncé une série de mesures de prévention. Contre la listériose, dont l'épidémie en cours serait *« arrivée à son terme »*, selon Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé, de nouvelles normes sanitaires vont être appliquées aux produits de charcuterie. Le gouvernement a d'autre part décidé de ne pas exclure du don du sang les personnes ayant séjourné en Grande-Bretagne entre 1980 et 1996, et à ce titre potentiellement exposées à l'agent de la « vache folle ». Leur exclusion aurait réduit trop fortement le nombre de donneurs.

Lire page 11

Les derniers moments de Betty Lou Beets, soixante-deux ans, condamnée à mort au Texas

NEW YORK
de notre correspondante

Si tout se passe comme prévu, Betty Lou Beets, soixante-deux ans, devrait être morte jeudi 24 février entre 18 heures et 19 heures, heure du Texas. Attachée par des sangles de cuir à une table semblable à une table d'opération, dans la *« maison de la mort »* de l'unité centrale du pénitencier de Hunstville, au Texas, où elle aura été transférée dans la journée. Elle aura succombé à l'injection mortelle réglementaire, comme le condamné à mort qui l'aura précédée de vingt-quatre heures, Cornelius Goss, exécuté le 23 février au même endroit, selon le même rituel. Jusqu'au dernier moment, ses avocats et elle auront attendu la sonnerie de téléphone fatidique, l'appel dont ils espéraient qu'il apporterait la nouvelle d'un sursis de trente jours accordé par le gouverneur du Texas, George W. Bush.

Reconnue coupable du meurtre de son cinquième mari, en 1983, Betty Lou Beets sera la quatrième femme exécutée aux Etats-Unis depuis le rétablissement de la peine de mort, en 1976. Il y a deux ans, l'exécution d'une autre femme, plus jeune et plus médiatique, Karla Faye Tucker, dans la même prison du Texas, avait fait couler beaucoup d'encre. Dans son autobiographie, *A Charge to Keep*, George W. Bush relate longuement la pression à laquelle il avait été soumis – y compris de la part de sa propre fille – pour accorder une mesure de clémence à la jeune femme, pression à laquelle il avait résisté en son âme et conscience. Les vingt minutes qui séparèrent le moment où Karla Faye Tucker avait été introduite dans la chambre d'exécution du moment où elle avait été déclarée légalement morte furent, écrit M. Bush, *« les vingt minutes les plus longues »* de sa carrière de gouverneur.

Le gouverneur du Texas, actuellement en campagne pour l'investiture républicaine à l'élection présidentielle du 7 novembre, n'est pas soumis à la même pression cette fois-ci. Betty Lou Beets ne peut prétendre être victime d'une erreur judiciaire. Ancienne serveuse de bar, elle a tiré sur trois de ses cinq maris. Deux ont été mortellement atteints, et leurs corps ont été découverts enterrés dans son jardin. Elle avait touché les 100 000 dollars d'assurance-vie de son dernier mari. Ses avocats réclamaient que lui soit appliquée une loi de 1991, aux termes de laquelle la commission des grâces doit réexaminer les affaires d'homicide lorsqu'elles comportent des éléments possibles de violence conjugale. Betty Lou Beets, affirment-ils, était une femme battue, que des années de violences infligées par ses maris successifs avaient rendue instable.

La commission des grâces n'a pas retenu cet argument. Elle a rejeté la demande de grâce et celle d'un sursis de six mois. Il est vrai que, mardi, la situation était un peu tendue : deux condamnés à mort de la prison de Huntsville avaient pris en otage une gardienne de cinquante-sept ans pour réclamer une amélioration de leurs conditions de détention ; la prise d'otage s'est terminée sans mal, treize heures après. Le gouverneur Bush n'avait donc plus grande marge de manœuvre en ce qui concerne Betty Lou Beets. Selon la Constitution du Texas, il n'a le pouvoir de gracier un condamné à mort que si la commission des grâces (dont les membres sont nommés par lui) le lui recommande. Dans le cas contraire, il ne peut qu'approuver l'exécution ou accorder un sursis de trente jours.

Sylvie Kauffmann

T. DWORZAK/WOSTOK

GROZNY

Quatre mois sous les bombes

Toma, enseignante tchétchène, a vécu quatre mois sous les bombes, dans une cave à Grozny, comme des milliers de civils *(photo)*, jusqu'à ce que la ville tombe aux mains de l'armée russe. Elle raconte à notre envoyée spéciale les massacres, les trafics d'armes entre soldats russes et combattants tchétchènes, ses peurs mais aussi son besoin de rire. Mercredi à Paris, une manifestation contre la guerre a rassemblé quelques milliers de personnes. p. 15 et 36

Carrefour dans Internet

DANIEL BERNARD

AVEC ses 9 000 magasins dans le monde, le nouveau groupe Carrefour veut faire une entrée en force sur Internet. *« Nous avons une vingtaine de millions de clients "identifiables" grâce à leurs cartes de fidélité ou de paiement, c'est presqu'autant qu'AOL ! »*, constate Daniel Bernard, PDG du groupe.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 225 - 7,50 F

DAI SIJIE

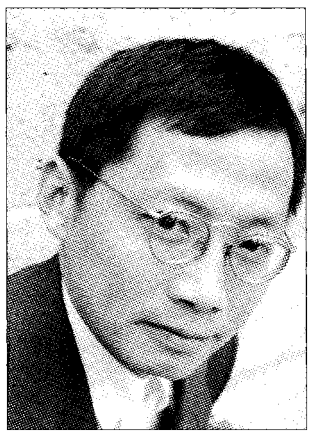

BALZAC ET LA PETITE TAILLEUSE CHINOISE
roman

GALLIMARD

TÉMOIGNAGE

Pauvre Pinochet amnésique...

par Teo Saavedra

J'AVAIS vingt ans et je venais de sortir des prisons chiliennes, lorsque les militants de l'IRA, à l'autre bout du monde, faisaient la grève de la faim et mouraient les uns après les autres. Mme Thatcher était au pouvoir. Tout le monde sait qu'elle n'a pas eu alors pour ces gens la même compassion qu'elle a aujourd'hui pour le général Pinochet. J'ai passé trente mois en prison, sans procès, dont trente-huit jours en situation de disparu, dans les différentes geôles que les services secrets chiliens possédaient pour torturer et décider de la vie et de la mort de chacun des prisonniers politiques. L'âge, le sexe, l'état de santé des détenus importaient peu pour nos geôliers.

Vingt ans après, je me souviens du jour de novembre, quinze jours environ après mon arrestation, où l'on m'a amené voir un médecin pour contrôler mon état de santé. J'avais perdu une dizaine de kilos, j'étais recouvert de plaies et d'hématomes à la suite des différents sévices que j'avais subis. En me voyant, le médecin s'est exclamé : *« Qu'est-ce qui t'est arrivé ? Tu es tombé dans l'escalier ? »* Les témoins de la scène se sont esclaffés.

Pinochet a été arrêté il y a plus d'un an en Angleterre. Aujourd'hui, le rapport des médecins anglais conclut qu'il est impossible de le juger à cause d'une série de maladies, d'une certaine sénilité et de pertes de mémoire. Pinochet ne peut plus parler... Il serait dommage, terriblement dommage, que l'avis des médecins anglais soit finalement suivi. L'espoir de savoir où sont passés nos disparus s'amenuise, et le premier responsable des crimes commis au cours de cette période noire de l'histoire chilienne risque d'échapper à un jugement nécessaire pour la vérité et la réconciliation des Chiliens.

Lire la suite page 17

Teo Saavedra, *arrivé en France en tant que réfugié politique chilien, est responsable du festival Nuits du Sud à Vence.*

B. COWAN

SCIENCES

Enigmes à quatre pattes

Pourquoi les vertébrés terrestres ont-ils quatre pattes ? Pourquoi les plantes portent-elles des fleurs ? A la frontière entre biologie et évolution, une nouvelle discipline scientifique s'appuie sur les progrès du séquençage des génomes pour tenter de résoudre des énigmes que la théorie darwinienne laisse sans réponse. Elle s'intéresse aux gènes qui gouvernent le développement d'espèces étranges telles que les tuniciers *(photo)*. p. 26

International	2	Tableau de bord	23
France	6	Aujourd'hui	26
Société	10	Météorologie, jeux	30
Régions	13	Culture	31
Carnet	14	Guide culturel	33
Horizons	15	Abonnements	34
Entreprises	18	Kiosque	34
Communication	22	Radio-Télévision	35

UNION EUROPÉENNE **Le chancelier conservateur autrichien, Wolfgang Schüssel, et sa ministre des affaires étrangères, Benita Ferrero-Waldner, multiplient les interventions pour tenter d'apaiser les craintes suscitées à l'étranger par l'entrée de l'extrême droite populiste (FPÖ) au gouvernement. L'opposition ne s'attend pas à une levée prochaine des sanctions européennes. ● JÖRG HAIDER qui n'est pas membre du gouvernement participera néanmoins, une fois par mois, à une réunion de travail avec l'ensemble des ministres. Le FPÖ entend poursuivre par ailleurs sa campagne contre les médias et notamment les chaînes de télévision publiques qui sont accusées regulièrement de « désinformation » sur la politique du parti. ● AU DANEMARK, les mesures prises à l'encontre de la coalition autrichienne sont jugées excessives par une majorité de la population et elles renforcent les courants europhobes.**

Les Autrichiens s'installent lentement dans l'isolement

Le nouveau gouvernement de Wolfgang Schüssel pensait que, après les violentes réactions suscitées en Europe par l'entrée de l'extrême droite dans la coalition, la situation se normaliserait. Mais, aujourd'hui, le sentiment prédominant est que les sanctions ne sont pas près d'être levées

VIENNE
de notre envoyé spécial

Combien de temps cela va-t-il durer ? Face à l'isolement international auquel est exposé leur gouvernement, les Autrichiens sont nombreux à croire que le phénomène est passager et que le climat va bientôt se calmer. Seule une petite minorité d'entre eux, d'après les sondages, pense que les sanctions bilatérales décidées par les quatorze autres pays membres de l'Union européenne (UE) dureront plus d'un an. Les dirigeants du pays, plus réalistes, semblent s'installer dans une perspective de moyen terme.

Le chancelier Wolfgang Schüssel gouverne comme si de rien n'était. Visiblement plus troublée que lui, la ministre des affaires étrangères, Benita Ferrero-Waldner, multiplie les déplacements et accumule les interviews pour tenter de rassurer l'opinion publique internationale et amener les Européens à reconsidérer leur approche de l'Autriche. Alors qu'elle a expliqué à ses partenaires européens que Jörg Haider ne parlait qu'au nom de la Carinthie (dont il est gouverneur), on vient d'apprendre, à Vienne, que le leader du FPÖ participerait désormais tous les mois à une réunion de coalition avec l'ensemble des ministres, y compris le chancelier Wolfgang Schüssel. Du côté de l'opposition, on ne se fait guère d'illusions : la traversée du désert de l'Autriche devrait être longue. Le nouveau président du Parti social-démocrate (SPÖ), Alfred Gusenbauer, a indiqué à ses concitoyens que le calendrier de l'Union européenne n'était pas favorable à une levée prochaine des sanctions, qu'il juge lui-même *« exagérées » :* après la présidence portugaise, viendra le tour de la France, puis de la Suède, puis de la Belgique.

AMERTUME

Le pays n'en croit pas ses yeux. En quelques jours, tout a changé. Du côté des milieux conservateurs et même d'une partie de la gauche, c'est un sentiment d'amertume qui domine. Une personnalité aussi peu suspecte de sympathie pour Jörg Haider que peut l'être le journaliste et essayiste Paul Lendvai considère que l'*« hystérie anti-Haider »* ne peut que renforcer le poids du populisme dans son pays. Il estime, lui le Juif hongrois dont une partie de la famille a été exterminée dans les camps de la mort nazis, que les slogans de *« résistance » (Widerstand)* lancés lors des manifestations anti-Haider sont une *« falsification de l'Histoire et une insulte faite à la mémoire des victimes de la Shoah ».*

« Romano Prodi veut inviter Kadhafi à Bruxelles, l'Union européenne veut faire entrer la Turquie dans l'Union européenne et tend la main aux dirigeants de Téhéran, alors pourquoi tant d'acharnement à l'égard de l'Autriche ? » Ce commentaire d'un quotidien populaire, *Taglich alles*, semble parfaitement refléter les sentiments actuellement dominants dans l'opinion. *« Tout de même, il n'y a pas de milices fascistes dans les rues de Vienne »,* s'exclame un jeune Autrichien qui a manifesté le 19 février, qui vote à gauche, mais qui s'étonne néanmoins devant la vivacité des réactions européennes.

« PRESSIONS DE LA RUE »

Dans ses formes les plus extrêmes, l'amertume s'exprime tous les jours à la « une » du quotidien conservateur *Die Presse*, qui ne trouve pas de mots assez durs pour condamner le *« diktat colonialiste »* des autres capitales européennes, n'hésitant pas à comparer l'attitude arrogante des Européens à celle de Hitler à l'égard de l'Autriche dans les années de l'Anschluss. Pour *Die Presse*, les manifestations antigouvernementales comme celle du 19 février *« portent un tort plus grand à l'image du pays que la personne de Jörg Haider elle-même ».* L'argumentation développée quotidiennement par le parti conservateur (ÖVP) au pouvoir n'est pas très éloignée de ce point de vue : *« Le gouvernement ne cédera pas aux pressions de la rue »*, fait savoir Andreas Khol, le chef du groupe parlementaire du parti de Wolfgang Schüssel. Le même M. Khol indique qu'il mène une enquête pour savoir si le chancelier social-démocrate, Viktor Klima, fin janvier, a encouragé ou non ses partenaires européens à imposer des sanctions contre l'Autriche.

A l'opposé de cette atmosphère de « coup de poignard dans le dos », les milieux de gauche qui sont les plus engagés dans le combat anti-Haider sont entrés dans une étonnante phase d'enthousiasme. *« L'Autriche se politise enfin »* répètent à l'envi les organisateurs des manifestations et ceux qui participent aux multiples initiatives *« anti-noir-bleu »* qui fleurissent un peu partout, auprès des universités comme sur Internet. *« On a le sentiment qu'une alternative se prépare à gauche, un peu à la manière de la gauche "plurielle" en France »,* constate Robert Misik, journaliste au magazine *Format.* Les Verts ne se sont jamais aussi bien portés qu'aujourd'hui. Ils ont gagné plusieurs points dans les sondages depuis l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir. Quant aux syndicats, ils redeviennent une force d'opposition après avoir eu les mains liées au pouvoir pendant des décennies.

PREMIÈRES MALADRESSES

Contre le nouveau gouvernement de Vienne, la gauche autrichienne a choisi un angle d'attaque sensiblement différent de celui qu'on trouve ailleurs en Europe. La lutte, ici, se livre sur le plan social. Son principal mot d'ordre : la défense de l'Etat-providence. Qu'il s'agisse du système de santé ou de l'avenir des retraites, les projets de réforme du nouveau pouvoir ont un impact plus direct et soulèvent un tollé plus fort que les propos intempestifs de Jörg Haider sur le IIIe Reich ou sur l'immigration.

Pendant ce temps-là, les ministres du FPÖ se mettent au travail. Pour l'instant, leur action se résume par l'annonce de mesures impopulaires (coupes budgétaires, augmentation de la participation individuelle aux frais de santé) et par une série de maladresses dont se régale la presse. Michael Krüger (justice) a déclaré que sa voiture de fonction serait une Jaguar... puis il a démenti. Karl-Heinz Grasser (finances) a annoncé qu'il allait faire tomber des têtes au sein de l'OIAG, le holding d'Etat qui contrôle les participations publiques dans les grandes entreprises du pays. Devant le tollé suscité par ses propos, il a affirmé *« qu'il avait été mal interprété ».* Le même M. Grasser a dit qu'il ne respecterait pas l'obligation qu'ont tous les élus du FPÖ de reverser une partie de leur traitement (au-dessus de 30 000 francs par mois) à un fonds social du parti, avant de se faire rappeler à l'ordre par Jörg Haider, qui semble décidément avoir du mal à bien contrôler ses troupes.

Lucas Delattre

Le FPÖ en croisade contre la « désinformation » sur les chaînes publiques

VIENNE
de notre envoyé spécial

Jörg Haider a déclaré, voici quelques années, que *« le jour où il aurait son mot à dire »,* il ferait en sorte qu'*« on profère moins de mensonges dans les rédactions »* et qu'on y dise *« davantage la vérité ».* C'était en janvier 1993, époque où le FPÖ venait de lancer une initiative populaire contre l'immigration sans parvenir à entraîner derrière lui un mouvement d'opinion assez vaste pour forcer le Parlement à se saisir de son projet. Aujourd'hui que Jörg Haider *« a son mot à dire »* en tant que chef d'un parti gouvernemental, il veut imprimer sa marque aux médias et en particulier à la télévision publique autrichienne (ORF). Celle-ci, qui possède le monopole de diffusion sur les réseaux hertziens, est inféodée depuis des décennies aux deux grands partis traditionnels – conservateurs de l'ÖVP et surtout sociaux-démocrates du SPÖ. Elle est donc au cœur du système des partis, avec son cortège de « partage des postes » (le fameux *« Proporz »),* un système que veut démanteler le FPÖ avec l'appui d'une bonne partie de l'opinion publique.

Suppression d'une émission quotidienne d'actualités (« ZIB3 », diffusée chaque jour à minuit sur ORF2), éviction du directeur de l'information de l'ORF, sanctions contre tel ou tel journaliste ayant été « injuste » avec le FPÖ, renforcement des programmes autrichiens aux dépens des programmes étrangers (en partie sur le modèle de la France...) : telles sont quelques-unes des demandes formulées au cours des derniers jours par Peter Westenthaler, chef du groupe parlementaire des *« Freiheitlichen »* (FPÖ) et numéro deux du parti.

ASSURER LE VERROUILLAGE POLITIQUE

Ces exigences intempestives créent un climat d'insécurité au sein de l'ORF : avec le nouveau gouvernement, de nouveaux responsables vont prochainement être nommés au conseil d'administration de la télévision publique. Ce dernier, traditionnellement très politisé, dispose de larges pouvoirs. Il a notamment celui de nommer le président de l'entreprise pour un mandat de quatre ans.

Le Parti social-démocrate (SPÖ) a toujours refusé de libérer la télévision de la tutelle du pouvoir politique, comme le demandent pourtant depuis des années les journalistes de l'ORF. Ces derniers réclament l'adoption d'un statut comparable à celui de la BBC. Or cette paralysie se retourne aujourd'hui contre les adversaires de l'extrême droite, celle-ci s'apprêtant à se glisser dans des structures conçues pour assurer le verrouillage politique de l'institution audiovisuelle.

Aujourd'hui seuls les réseaux câblés (40 % des foyers autrichiens sont équipés) ont été ouverts à la concurrence. Les télévisions allemandes se sont ruées dans cette brèche, ce qui renforce en Autriche un sentiment de forteresse assiégée qui n'est pas propice à l'ouverture vers la concurrence extérieure. *« L'Autriche ne connaît pas la notion de débat public »,* estime Armin Thurnher, de la revue viennoise *Falter.*

Que va faire le FPÖ ? *« Nous voulons autoriser la télévision privée sur le réseau hertzien, instituer un organe indépendant dont le rôle sera d'attribuer et de contrôler les licences, et enfin nous voulons changer le mode de nomination du patron de l'ORF : il ne devrait plus se faire à la majorité des deux tiers mais à la majorité simple, selon une procédure plus courte »,* déclare au *Monde* Peter Westenthaler, le numéro deux du FPÖ. Ce projet, volontairement libéral, se trouve dans le programme de coalition adopté par le nouveau gouvernement « noir-bleu ». S'il est appliqué à la lettre, il devrait permettre à l'Autriche d'adopter à certains égards un paysage audiovisuel plus moderne que celui qui est aujourd'hui le sien, le système actuel étant caractérisé par l'absence de transparence et de contre-pouvoirs véritables.

Le problème, c'est que le chef du FPÖ n'a pas cessé de montrer, tout au long de sa carrière, qu'il se faisait une conception à la fois paranoïaque et autoritaire des médias, ceux-ci étant utilisés tour à tour pour véhiculer une image positive du chef ou bien encore pour diffuser des informations souvent démenties par la suite. *« Jörg Haider est le maître de la manipulation et du mensonge »,* souligne Freimut Duve, qui dirige l'observatoire des médias de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), basée à Viene.

L. D.

Hubert Védrine durcit le ton

VIENNE
de notre envoyé spécial

La France se réserve la possibilité de *« prendre des mesures supplémentaires »* contre l'Autriche, à titre national, si nécessaire, ou sous forme de proposition commune aux treize autres partenaires concernés. Tel est l'avis du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, qui s'exprime dans une interview au quotidien libéral autrichien *Der Standard*, daté du jeudi 24 février.

« EXCLUSION » ?

Interrogé sur l'hypothèse d'un gouvernement autrichien dirigé par le leader d'extrême droite Jörg Haider, le ministre français va plus loin : *« Rien n'empêche,* dit-il, *de réfléchir à l'introduction, lors d'une prochaine révision des traités, d'une clause prévoyant le départ ou – en définissant des critères juridiques concrets et précis – l'exclusion d'un membre. »*

Tout en tenant ce langage dur, le ministre souligne cependant : *« Nous savons que plus de 70 % de l'électorat n'a pas voté pour le FPÖ. Nos réactions ne sont pas dirigées contre l'Autriche en tant que telle ou contre son peuple, mais contre la coalition gouvernementale à laquelle appartient un parti politique extrémiste. La manifestation du week-end dernier a montré qu'il existe aussi une autre Autriche. »*

A la question de savoir si les réactions étrangères ne pourraient pas donner un essor encore plus grand au parti de Jörg Haider, M. Védrine répond : *« Ce parti profiterait sûrement plutôt d'une absence de réaction. Il pourrait alors prétendre que l'Europe juge normale sa participation au gouvernement. Je pense que maintenant, de nombreux Autrichiens, même parmi les électeurs du FPÖ, prennent conscience de la situation déplorable dans laquelle la constitution de cette coalition a placé leur pays ».*

Enfin, n'emploie-t-on pas deux poids deux mesures eu égard aux graves violations des droits de l'homme en Tchétchénie ? *« Au sein de l'Union européenne, les relations ne sont pas les mêmes qu'entre Etats en général (...) La Russie ne se trouve pas dans cette situation par rapport à nous (...) Aucun Etat de l'UE ne s'est exprimé aussi clairement que la France sur les souffrances atroces endurées par les populations civiles »* en Tchétchénie, selon Hubert Védrine.

L. D.

Réserves danoises face au sort réservé à l'Autriche

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Une nouvelle fois, les Danois font entendre leur différence en matière européenne. Si la coalition dirigée par le social-démocrate Poul Nyrup Rasmussen a suivi les treize autres membres de l'Union européenne (UE) sur la voie des sanctions contre l'Autriche, l'opinion publique est loin de soutenir cette initiative. Selon un récent sondage publié par le quotidien *Berlingske Tidende,* seuls 30 % des Danois soutiennent la condamnation de l'Autriche, tandis que 56 % estiment que l'UE a agi de façon erronée dans cette affaire. Deux personnes interrogées sont hostiles aux sanctions imposées contre Vienne.

« L'implication de l'UE dans les affaires autrichiennes souligne que l'Union est un projet politique. C'est exactement ce qui peut faire voter les Danois contre l'Europe », estime un politologue de l'université d'Aarhus, Ole Tonsgaard. De fait, la population du petit royaume a toujours fait preuve d'une grande méfiance à l'égard de la construction européenne sous la houlette de quelques grands Etats membres. C'est ce qui avait poussé les Danois à dire *« non »* au traité de Maastricht en 1992. Lors d'un deuxième référendum, ils avaient adopté une version édulcorée du traité, allégé notamment de la monnaie unique et de la défense commune.

Aujourd'hui, à droite comme à gauche, les responsables politiques danois critiquent le tournant pris par l'UE à l'occasion de l'affaire autrichienne. Non pas qu'ils éprouvent une sympathie particulière à l'égard de Jörg Haider, le leader xénophobe autrichien. Ce qui dérange ici, c'est l'immixtion dans les affaires politiques intérieures d'un Etat souverain après des élections parlementaires démocratiques. Certains y ont vu une « première », qui pourrait se répéter ailleurs, et pourquoi pas au Danemark même. Le pays n'assiste-t-il pas à la montée d'un parti populiste de droite jouant la carte xénophobe ?

RÉACTIONS DES EUROSCEPTIQUES

Le Parti du peuple danois (PPD) est crédité de près de 16 % des suffrages, d'après les sondages, soit le double de son score aux dernières législatives. Son chef, Pia Kjaersgaard, ne s'est jamais exprimé de façon positive à l'encontre du nazisme. *« On ne peut pas dire que le PPD n'est pas démocratique* (...). *Mais il est en train d'instiller une peur de l'étranger parmi la population »,* estimait récemment un social-démocrate, Henning Gjellerod, auteur d'un rapport sur les mouvements extrémistes en Europe. Exemple : la publicité publiée par ce parti dans un journal, laissant entendre que les musulmans avaient la priorité pour trouver un logement au Danemark...

L'opposition de droite n'a pas l'intention d'accueillir le PPD dans son gouvernement en cas de victoire aux prochaines législatives, mais elle pourrait chercher son soutien au Parlement en cas d'absence de majorité.

D'ici à ces élections, prévues au plus tard en mars 2002, le premier ministre voudrait organiser un référendum sur l'adoption de l'euro. L'irruption de l'affaire autrichienne risque fort de lui compliquer les choses, les adversaires de la monnaie unique n'hésitant pas à exploiter ce thème dans leur campagne d'avant référendum. *« Bien sûr que nous allons la lier à ce qui s'est passé en Autriche »,* a proclamé le vice-président du PPD, Peter Skaarup.

Antoine Jacob

La Suisse prête à recevoir le nouveau chancelier

Contrairement à la plupart des pays européens, la Suisse n'entend pas s'associer à la mise en quarantaine du nouveau gouvernement autrichien. Comme il l'avait déjà laissé entendre, le Conseil fédéral s'est officiellement déclaré prêt, mercredi 23 février, à accueillir prochainement le chancelier Wolfgang Schüssel, ainsi que d'autres membres de la coalition formée avec l'extrême droite. La visite du nouveau chancelier pourra avoir lieu aussi vite que Vienne le souhaitera – selon les relations de bon voisinage entre les deux pays – et se déroulera conformément au protocole en usage, a indiqué un porte-parole à Berne.

Se retranchant derrière sa neutralité, la Suisse, qui ne fait toujours pas partie de l'Union européenne, s'est gardée de prendre ouvertement position à propos de la crise autrichienne. Quitte à s'attirer certaines critiques à gauche, le gouvernement de Berne n'est pas insensible aux pressions de la droite nationaliste et anti-européenne emmenée par le tribun populiste Christoph Blocher. – *(Corresp.)*

Les Etats-Unis se défendent d'utiliser le réseau d'espionnage Echelon à des fins industrielles

Le rapport du Parlement européen soulève une tempête de critiques

Les révélations du Parlement européen sur le réseau planétaire de renseignement américain, baptisé Echelon, ont provoqué de très vives réactions en Europe, mais aussi aux Etats-Unis. Avec le Royaume-Uni, mis en cause pour son rôle central dans le dispositif, Washington réplique que les activités d'Echelon sont conformes à la législation en vigueur qui limite les écoutes aux questions de sécurité du pays.

WASHINGTON
de notre correspondant

La diffusion publique d'un rapport au Parlement européen, mercredi 23 février, sur le système américain d'espionnage baptisé Echelon, qui serait également utilisé à des fins industrielles, a provoqué de vives réactions tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

Le porte-parole du département d'Etat a affirmé que *« les services de renseignement américains n'ont pas pour mission de se livrer à de l'espionnage industriel ou d'obtenir des secrets commerciaux pour le bénéfice de compagnies américaines. L'Agence nationale de sécurité (NSA) n'est pas autorisée à fournir des renseignements aux sociétés privées, et cette agence agit en strict accord avec la législation américaine »*. La NSA, qui se veut naturellement discrète, a refusé de discuter du sujet.

Selon le *New York Times*, qui consacre, jeudi 24 février, deux articles au système Echelon, des auditions pourraient avoir lieu ce printemps au Congrès. Le représentant républicain Bob Barr, un ancien de la CIA, s'inquiète sur le fait que des écoutes systématiques – du type de celles d'Echelon – peuvent porter atteinte aux libertés des citoyens américains. *« Les accusations selon lesquelles le gouvernement intercepte sans aucune discrimination des millions de conversations quotidiennes par Internet ou par téléphone sont sérieuses,* a-t-il affirmé. *La première question est de savoir ce qu'Echelon collecte, ce qu'il en fait. Et je n'en sais rien. »*

« DE TRÈS BONS ALLIÉS »

Dans sa dernière livraison de mars-avril 2000, la revue *The Bulletin of the Atomic Scientists* a publié un long article sur Echelon. Intitulé « Recherche signaux désespérément », cet article fournit un certain nombre d'informations sur Ukusa, l'alliance entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande dans le domaine du renseignement électronique. On peut lire que, devant l'inquiétude des Américains que leurs communications soient interceptées, la NSA a pour instruction, au cas où elle capterait une communication émanant d'un individu ou d'une société américaine sans autorisation judiciaire, de ne pouvoir la conserver que si leur nom était effacé.

L'article explique comment l'Office national de reconnaissance (NRO) maintient une constellation de satellites qui captent les communications, la télémétrie des missiles et les émissions radar à partir de bases en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Australie et dans le Colorado.

Interrogé par le *New York Times*, l'auteur de l'article a déclaré qu'il était *« légitime de se demander si les gens qui vaquent normalement à leurs affaires peuvent voir leurs conversations interceptées par un de ces systèmes »*. En même temps, il estime que la NSA est submergée d'informations depuis l'émergence d'Internet : *« Sa capacité à collecter l'information n'est pas aussi immense que certains peuvent le penser. »*

Examinée le même jour au Parlement européen, l'affaire du réseau d'espionnage Echelon n'a guère troublé la visite du ministre français de la défense, mardi 22 et mercredi 23 février, à Washington. A en croire Alain Richard, ce sujet n'a pas été abordé avec son homologue américain, William Cohen. *« Nous ne voulons pas faire de commentaires sur les responsabilités de nos alliés américains en ce qui concerne leurs dispositions et leurs moyens de sécurité »*, a déclaré M. Richard. Guère plus disert, le secrétaire à la défense a ajouté : *« Et nous restons de très bons alliés. »* Le ministre français a refusé de commenter les propos de sa collègue de la justice, Elisabeth Guigou, (lire ci-dessous) à l'Assemblée nationale : *« Je ne dirai rien. Je n'ai pas pris connaissance de cette décision. Je n'ai aucun commentaire à faire à ce sujet, et ça va durer. »*

Patrice de Beer

L'Etat, destinataire des renseignements... et diffuseur

AUX ÉTATS-UNIS comme en Grande-Bretagne, nommément mis en cause pour leur rôle central dans le fonctionnement du réseau Echelon, la parade, face aux critiques des Européens, est la même. Elle consiste à assurer que les écoutes ne profitent à aucune société privée, qu'aucun groupe industriel ou commercial, outre-Atlantique et outre-Manche, n'est avantagé par rapport à ses rivaux et que les services agissent dans le strict cadre de la loi. C'est néanmoins la première fois que Washington ne nie plus l'existence d'Echelon, même si la version donnée au Parlement européen sur des activités d'espionnage économique est contestée.

En France, la réponse des services d'interception qui relèvent de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) eût été identique.

Sur quoi peut être établi un tel système de défense ? Les services de renseignement ne connaissent, de fait, qu'un seul interlocuteur dans leur pays : l'administration de tutelle, c'est-à-dire l'Etat, qui approuve un plan de recherche de l'information, à long terme, et de qui dépendent au quotidien leur gestion et leur fonctionnement. C'est à cet interlocuteur qu'ils ont, en principe, des comptes à rendre, et ils n'ont que lui pour « client » de leur production. A bon droit, mais non sans une certaine hypocrisie, les services de renseignement en question, dans le monde, peuvent prétendre ne favoriser aucun intérêt privé et respecter leur devoir de neutralité. Car c'est la tutelle qui répartit ensuite le fruit du travail de ces services et choisit le destinataire du renseignement ainsi recueilli, industriel éventuellement.

Là où le bât blesse avec Echelon, c'est quand le Parlement de Bruxelles révèle qu'il est aussi un système international d'écoutes de communications privées, entre particuliers, au point que, aujourd'hui, des industriels européens disent se méfier de dialoguer entre eux depuis leur domicile.

Jacques Isnard

Interrogations en France et en Belgique

LES RÉVÉLATIONS sur le réseau anglo-saxon d'espionnage Echelon ont suscité de très vives réactions, en France et en Belgique.

● **Le chef de la diplomatie belge, Louis Michel,** a déclaré, dès mardi 22 février, à la Chambre fédérale : *« Si l'existence de ce réseau est confirmée, j'en tirerai les conclusions nécessaires en matière de politique étrangère, après consultations gouvernementales. »* En effet, a-t-il expliqué, *« nous serions confrontés à une situation inacceptable »*, car *« des Etats démocratiques et un membre de l'Union européenne organiseraient à grande échelle des opérations d'espionnage afin de renforcer leurs intérêts économiques au détriment de la Belgique et d'autres pays européens »*.

● **Le premier ministre anglais, Tony Blair,** qui effectuait une visite à la Commission de Bruxelles, mercredi 23 février, n'a pu éviter une question sur cette affaire, lors d'une conférence de presse commune avec Romano Prodi, président de l'exécutif européen. Un journaliste lui a demandé si le Royaume-Uni n'avait pas le sentiment d'avoir trahi ses partenaires de l'Union européenne en participant au programme Echelon. *« Non est la réponse courte »*, a sèchement répondu M. Blair. *« Ces choses sont régies par des règles extrêmement strictes et ces règles seront toujours appliquées »*, s'est contenté d'ajouter le premier ministre.

● **Nicole Fontaine,** présidente du Parlement européen, a déclaré, mercredi 23 février, qu'*« il appartient aux groupes politiques de décider de la suite à donner »* aux révélations faites lors des deux journées d'auditions publiques organisées par la commission des libertés et des droits du citoyen, qui ont *« confirmé la gravité du problème »*. *« Le Conseil et la Commission doivent pouvoir s'exprimer sur les allégations avancées »*, a-t-elle affirmé. En outre, a-t-elle ajouté, *« il faudra vérifier quelle est l'éventuelle responsabilité d'Etats membres de l'UE et d'Etats tiers »*.

● **Elisabeth Guigou, ministre de la justice française,** a admis, lors de la séance des questions au gouvernement de l'Assemblée nationale, mercredi 23 février, qu'*« il semble que ce réseau soit utilisé à des fins d'espionnage économique et de veille concurrentielle »*. Elle n'a pas répondu avec précision à la question de Georges Sarre (RCV, Paris), qui l'interrogeait sur les démarches devant être effectuées *« auprès de nos alliés, notamment de l'Angleterre, qui contribue ainsi de façon un peu originale à l'identité européenne de défense »*.

● **Paul Quilès** (PS, Tarn), président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, a déclaré, dans les couloirs du Palais-Bourbon, qu'il proposerait une mission d'information parlementaire sur ce sujet qui le *« préoccupe depuis quelque temps »*.

Tony Blair livre un vibrant plaidoyer pro-européen

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre envoyé spécial

Ce n'est pas un hasard si Tony Blair a choisi un déplacement à Gand pour se livrer, mercredi 23 février, à un vibrant plaidoyer pro-européen. Outre que, historiquement, les liens économiques ont toujours été forts entre la *« capitale spirituelle »* de la Flandre et la Grande-Bretagne, celle-ci se situe à quelques dizaines de kilomètres de Bruges, ville chère au cœur des eurosceptiques britanniques. C'est là que, en 1988, Margaret Thatcher avait dénoncé le *« super-Etat européen »*, dans un discours qui reste emblématique pour les tories. Le premier ministre britannique a voulu que Gand en soit la réplique pro-européenne, et ce quelques jours après le lancement de la campagne *« Britain in Europe »*, sponsorisée par Downing Street, dont l'ambition est de préparer les esprits à la perspective – encore très incertaine – d'une entrée de la Grande-Bretagne dans la zone euro.

Avec son homologue belge Guy Verhofstadt, Tony Blair a rendu publique une initiative commune destinée à préparer le sommet européen de Lisbonne des 23 et 24 mars, qui sera consacré à l'emploi et à la cohésion sociale. La démarche belgo-britannique répond notamment au souci de M. Blair de faire prévaloir sa conception – celle d'un *« Etat social actif qui encourage le travail et où les droits et les opportunités sont compensés par les responsabilités »* –, face à celles de certains de ses partenaires européens qui accordent à l'Etat un rôle prépondérant de protection des sans-travail.

« UNE GRANDE ERREUR »

Il s'agissait aussi pour le premier ministre travailliste de régler quelques comptes avec le Parti conservateur et une large partie de la presse britannique, alliés dans un euroscepticisme qui ne cesse de faire des progrès outre-Manche. *« Je crois que l'hésitation de la Grande-Bretagne à l'égard de l'Europe a été une des plus grandes erreurs de jugement de mon pays au cours de l'après-guerre »*, a souligné M. Blair en énumérant les grandes dates de la construction européenne manquées par Londres, et en rappelant combien la santé économique du Royaume-Uni est dépendante de ses liens avec l'Europe. Certes, la Grande-Bretagne pourrait survivre à l'extérieur de l'Union européenne, mais elle serait *« plus pauvre et plus faible »*, a-t-il insisté. C'est du discours de Bruges que datent les certitudes *« isolationnistes et hostiles à l'Union européenne »* du Parti conservateur, lesquelles mènent à la *« marginalisation »*, a rappelé Tony Blair : *« Le résultat n'a pas été que l'Europe a cessé d'avancer, mais que la Grande-Bretagne a cessé d'influencer la forme et la direction de ce mouvement. »* Par exemple, sur le dossier social : il revient à Londres, selon M. Blair, de faire valoir ses conceptions sur la *« modernisation du modèle social européen »*.

Faisant vibrer la corde sensible de la *« relation particulière »* que Londres entend maintenir avec Washington, M. Blair a souligné que la perte d'influence de la Grande-Bretagne en Europe ne l'a pas aidé dans son dialogue transatlantique : *« L'Amérique veut que la Grande-Bretagne soit un allié fort dans une Europe forte. Plus forts nous serons en Europe, plus forte sera notre relation avec les Américains. »*

Laurent Zecchini

L'OMC rallume la guerre commerciale transatlantique

L'organisation condamne le système de filiales défiscalisées dont bénéficieraient un quart des exportations américaines

MALGRÉ leurs dénégations répétées, les Etats-Unis subventionnent bien leurs exportations. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) devait l'officialiser, jeudi 24 février, en confirmant la décision prise en septembre 1999 par un panel d'arbitrage convoqué à la demande de l'Union européenne. Conformément à la législation, les Etats-Unis avaient fait appel. Ils ont perdu. *« La réaction des Américains va être terrible »*, prédit un fonctionnaire européen. Les milieux d'affaires américains, qui bénéficient largement de ce système qui équivaut à des exonérations d'impôts, devraient tout faire pour pousser l'administration américaine à gagner du temps.

La plainte déposée par l'Union européenne début 1998 concerne le régime fiscal des Foreign Sales Corporation (FSC), qui permet aux entreprises américaines d'échapper à l'impôt sur leurs opérations d'exportation et de leasing. Pour l'Union européenne – et l'OMC vient de le confirmer –, le recours aux FSC constitue une subvention déguisée. Un quart des exportations américaines bénéficieraient ainsi de ces aides. Le système est en revanche non seulement très légal aux Etats-Unis mais encouragé par l'administration fédérale et le Congrès. D'où son utilisation de plus en plus répandue.

LES QUINZE EN POSITION DE FORCE

Si, dans un premier temps, ces pratiques bénéficiaient essentiellement aux constructeurs aéronautiques, elles couvrent désormais un champ très large d'activités industrielles et de services : Kodak, General Motors, Caterpillar, Chrysler, Union Carbide ou Boeing, Procter & Gamble, Exxon / Mobil... en profitent largement. Une grande partie des exportations de céréales et de soja passe également par ce canal. L'agriculture américaine est même le deuxième utilisateur de FSC, selon un expert. Depuis 1997, les sociétés de logiciels informatiques sont venues grossir les rangs des entreprises autorisées à y faire appel. Selon les propres estimations du Trésor américain figurant dans le projet de budget pour l'année 2001, la perte de recettes fiscales due au régime FSC en 1999 (c'est-à-dire le montant des impôts que les sociétés américaines auraient dû payer) s'est élevée à 3,5 milliards de dollars (presque autant d'euros).

Dans ce dossier, l'Union européenne est désormais en position de force. A priori, c'est elle qui sera en droit d'imposer des mesures de rétorsion si Washington ne se met pas en conformité avec les règles du commerce international, comme le lui demande l'OMC. C'est la seconde fois que les Etats-Unis se font condamner sur le même sujet. En 1976 déjà, un système analogue de subventions déguisées aux entreprises exportatrices américaines, le Domestic International Sales Corporation (Disc), avait été déclaré illégal par le GATT (prédécesseur de l'OMC). Quelques années plus tard, un système analogue ressortait sous le nom de FSC, en vigueur depuis le milieu des années 80. Rien n'indique que les Etats-Unis se plieront cette fois-ci à la décision de l'OMC. Compte tenu des montants en jeu, ils ne le feront en tout cas pas sans utiliser toutes les armes à leur disposition.

DÉFICIT COMMERCIAL RECORD

L'affaire est sans commune mesure avec les précédents différends transatlantiques. Les préjudices calculés dans l'affaire de la banane ou du bœuf aux hormones s'élèvent respectivement à 192 millions et 100 millions de dollars par an. Dans ce cas précis, une première estimation de l'instance d'arbitrage de l'OMC a évalué le préjudice subi par l'Europe à 1,3 milliard de dollars par an.

La meilleure défense étant l'attaque, les Américains pourraient ressortir un certain nombre de dossiers contre l'Union, de manière à calmer les ardeurs européennes. En pointant différents mécanismes de soutien à l'exportation, comme ils ont déjà tenté de le faire, sans succès, à l'égard de plusieurs pays, dont la France. En revenant sur certaines dispositions fiscales françaises qui concèdent aux entreprises un report d'impôt sur les bénéfices de leurs filiales à l'étranger dans leurs premières années d'exercice. En saisissant enfin l'OMC sur les subventions européennes au constructeur Airbus, d'autant que le projet de lancement de l'A3 XX est directement concurrent du B 747.

La période électorale aux Etats-Unis n'est pas propice à l'apaisement. Les relations commerciales entre les deux rives de l'Atlantique risquent d'être d'autant plus tendues que les exportations américaines ont besoin d'être gonflées au regard du déficit commercial record, qui a atteint 271,3 milliards de dollars en 1999.

Babette Stern

Le régime FSC

Les Foreign Sales Corporations (FSC) sont des sociétés écrans, filiales de sociétés américaines, créées pour les activités d'exportation. Elles sont généralement basées dans des paradis fiscaux (95 % sont établies à la Barbade, dans les îles Vierges et à Guam) et permettent aux sociétés de loger une partie de leurs bénéfices dans ces filiales puis de les rapatrier aux Etats-Unis sans payer d'impôt. Le mécanisme est le suivant : lorsqu'une société exporte, elle vend fictivement sa marchandise ou ses services à un coût réduit à une filiale qui, à son tour, la revend au client final à un coût majoré de 10 %, 20 % ou 30 %. La base d'imposition retenue est celle de la première opération. Selon les experts européens, 64 % de ces FSC échappent ainsi à l'impôt.

Pour comprendre l'Amérique d'aujourd'hui, mieux vaut connaître celle d'hier.

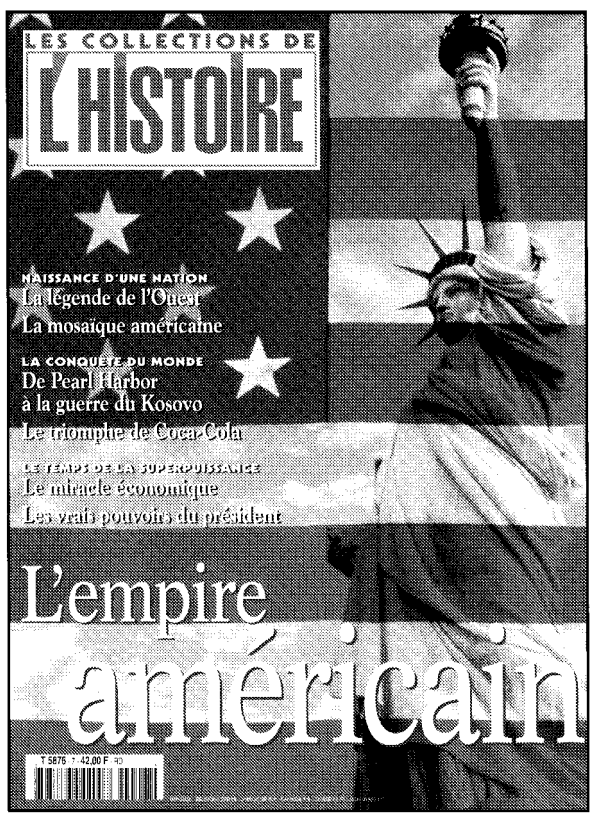

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

La France se dit prête à déployer de nouvelles troupes dans le nord du Kosovo

Jusqu'à 700 hommes pourraient renforcer les effectifs de la KFOR à Mitrovica

En visite aux Etats-Unis, le ministre français de la défense, Alain Richard, a indiqué mercredi 23 février que Paris était disposé à envoyer jusqu'à 700 soldats supplémentaires au Kosovo, pour faire face à la tension accrue qui règne dans la région de Mitrovica. Un représentant de la communauté serbe a rejeté mercredi un plan présenté par les Nations unies visant à remédier à la division ethnique de la ville.

LA FRANCE est disposée à déployer un bataillon supplémentaire à Mitrovica (Kosovska Mitrovica pour les Serbes) dans le nord du Kosovo, où règne une vive tension entre communautés albanaise et serbe, a indiqué mercredi 23 février le ministre français de la défense, Alain Richard.

Ce bataillon supplémentaire, de 600 hommes, fait partie d'une *« réserve stratégique »* des troupes de la KFOR et *« nous sommes ouverts »* à la possibilité de le déployer entièrement à Mitrovica, a précisé le ministre lors d'une conférence de presse au Pentagone, en compagnie du secrétaire américain à la défense, William Cohen. La France dispose actuellement de 4 700 hommes au Kosovo. *« Nous n'envisageons pas un renforcement des troupes américaines dans le secteur américain pour le moment »*, a indiqué pour sa part William Cohen.

A Bruxelles, un responsable militaire de l'OTAN a déclaré que les forces présentes au Kosovo étaient insuffisantes et que l'Alliance atlantique avait donné son feu vert à une demande de renforts.

BELGRADE ACCUSÉE

L'ambassadeur américain à l'ONU, Richard Holbrooke, a de nouveau accusé le pouvoir de Belgrade d'être à l'origine des incidents qui ont éclaté depuis trois semaines au Kosovo. *« Ce qui se passe à Mitrovica est tout à fait clair : Milosevic et d'autres dirigeants serbes tentent de provoquer la partition du Kosovo au pont de Mitrovica »*, a déclaré M. Holbrooke, mercredi, devant des journalistes. *« Ils sont en train d'infiltrer des agents au Kosovo afin de miner les accords militaires et la résolution du Conseil de sécurité. Ce qui se passe nous préoccupe beaucoup, ici à l'ONU, et certainement à l'OTAN »*, a-t-il ajouté.

Dans un communiqué diffusé mercredi, la présidence portugaise de l'Union européenne a mis en garde contre une escalade au Kosovo. *« Les efforts politiques, militaires et financiers entrepris par la communauté internationale pour la stabilisation du Kosovo exigent de la part de tous les citoyens kosovars une coopération active en vue de la réconciliation »*, dit ce texte.

Les Nations unies ont dévoilé le même jour un plan pour mettre un terme à la division ethnique à Mitrovica. Le projet vise à faire rentrer chez elles les familles albanaises dans la partie nord de la ville, où les Serbes sont majoritaires. Il prévoit aussi la création d'un couloir de sécurité allant du Nord au Sud, à travers une zone que les Serbes interdisent aux hommes albanais. *« Nous devons aller de l'avant pour trouver une nouvelle forme de coexistence »*, a déclaré l'administrateur de l'ONU à Mitrovica, Mario Morcone, en dévoilant ce plan qui interdit en outre toute manifestation dans les deux parties de la ville.

Le représentant de la communauté serbe de Mitrovica, Oliver Ivanovic, a dénoncé le projet de relogements d'habitants, affirmant que si la KFOR n'abandonnait pas ces plans, la tension dans la ville *« culminerait dans dix à quinze jours »*. Mercredi, la KFOR poursuivait ses perquisitions à la recherche d'armes dans Mitrovica. – *(AFP, Reuters, AP.)*

L'Egypte semble avoir pris la mesure de son « problème copte »

Jean Paul II débute sa visite

LE CAIRE
de notre correspondant

La visite du pape Jean Paul II en Egypte intervient à un moment où la situation des chrétiens d'Egypte semble être en pleine mutation. Pour la première fois depuis une trentaine d'années, gouvernement et intellectuels se penchent sur la question copte même s'ils excluent toujours l'existence d'un « problème de minorités chrétiennes ». Il aura en fait fallu la pire tuerie de coptes (20 tués dans le village d'El Kocheh, en Haute-Egypte, le 2 janvier) depuis deux siècles pour déclencher cette réaction. Pour les catholiques d'Egypte (250 000), la visite du pape pourrait avoir servi de catalyseur. La prochaine visite du président Moubarak aux Etats-Unis – qui fournissent 2,1 milliards de dollars d'aide à l'Egypte et où les coptes disposent d'un puissant lobby – doit elle aussi avoir contribué à ce revirement.

L'annonce officielle d'une manifestation de la *« secte évangélique »* par le centre de presse dépendant du ministère de l'information est un signe frappant du changement d'attitude du gouvernement. Les évangélistes d'Egypte, qui sont tout au plus quelques dizaines de milliers, n'avaient jamais eu cette faveur. Celle-ci ne découle pas d'une importance soudainement acquise, mais du simple fait qu'ils sont chrétiens. Le même centre de presse vient de faire la promotion d'une exposition de photos dans le Palais de la culture de Sohag, à 450 kilomètres au sud du Caire, dont on n'aurait jamais dû entendre parler, d'autant plus que l'artiste, Magdi Hanna, est un éditorialiste du journal d'opposition libérale *Al Wafd*. Mais voilà : M. Hanna est copte, son exposition *« est la preuve de la cohésion des deux éléments de la nation et de la lutte commune qui les a rassemblés tout au long de l'histoire »*, et la ville de Sohag est la capitale de la province où se situe le village d'El Kocheh.

DISCRIMINATION

Pour la première fois depuis la création de la télévision d'Etat en 1962, deux programmes de débats sur la question copte ont été diffusés la semaine dernière, aux heures de grande écoute. On vu une intellectuelle copte descendre en flammes la loi *« hamayoni »* qui régit depuis un siècle et demi la construction et la réfection des églises en Egypte. *« Une loi d'un autre âge »* qui exige, contrairement aux mosquées, l'obtention d'un tel nombre d'autorisations qu'il ne faut pas moins d'un décret présidentiel pour surmonter l'obstacle. Une évidence pour les chrétiens, mais une découverte pour la plupart des spectateurs musulmans. Conclusion de l'intervenante : l'égalité exige que le même règlement soit appliqué pour la construction des mosquées comme des églises.

Dans une seconde émission, ce sont des hommes d'affaires coptes qui ont vivement critiqué divers exemples de discrimination (sections de facultés où les chrétiens ne sont pas admis, difficulté à obtenir des promotions à des postes-clés dans l'administration et le secteur public). Même le Parti national démocrate (PND), dont le chef est le président Hosni Moubarak, n'a pas été épargné pour avoir omis d'inscrire un seul chrétien sur ses listes de candidats lors des élections législatives de 1995, alors qu'il n'était absolument pas menacé par l'opposition.

Alors que plus de 96 % des députés de l'actuel Parlement sont membres du PND, six députés coptes siègent dans l'hémicycle, mais ils font partie du quota de dix parlementaires nommés par le chef de l'Etat. Cette situation ne devrait pas se répéter lors des élections législatives de cette année. En effet, le PND a décidé d'inscrire des personnalités coptes sur ses listes et est même en pourparlers avec les milieux d'affaires chrétiens. Ces derniers représentent aujourd'hui la crème de la communauté copte du fait de leur puissance économique qui, pour certaines familles comme les Sawirès, est considérable.

NEUF RECOMMANDATIONS

Les intellectuels sont aussi arrivés à la rescousse. Eux qui évitaient d'être associés à l'écrivain musulman anti-islamiste assassiné Farag Foda à cause de ses sympathies ouvertes à l'égard des coptes, ont brusquement pris leur courage à deux mains et viennent de signer un appel réclamant *« la solution des problèmes confessionnels »*. Le communiqué lancé par l'association « Al Nidaa al gadid » (« Le nouvel appel ») rappelle que, depuis 1972, il y a eu une quarantaine d'incidents antichrétiens et quelque 150 tués.

Le document propose neuf recommandations pour empêcher la répétition d'incidents comme celui d'El Kocheh et *« extirper le mal à la racine »*. Parmi les recommandations figurent également l'unification de la réglementation régissant la construction des églises *« avec celle des mosquées »*, mais aussi la nécessité de *« l'impartialité des services de sécurité »* lors d'éventuels incidents interconfessionnels ainsi que celle de l'administration lors des promotions et des nominations. Les intellectuels réclament aussi *« l'insertion dans les programmes scolaires de matières incitant à la fraternité et à la tolérance religieuse »* et demandent que *« l'apport culturel de la communauté copte soit mis en évidence »*.

La visite du pape accélérera peut-être le processus. En revanche, pour les coptes, il semble bien que ce soit par la souffrance qu'arrive la victoire. Les 20 victimes d'El Kocheh ont d'ailleurs déjà été décrétées « martyrs » par l'Eglise de saint Marc.

Alexandre Buccianti

Au Burundi, 800 000 Hutus ont été déportés et regroupés par l'armée

KABEZI
de notre envoyé spécial

Du bord du lac Tanganyika, à perte de vue dans les collines assombries par l'orage, le paysage se résume à ces huttes mal dressées, ces paysans apeurés et ces enfants

REPORTAGE

« Les gens n'ont plus d'espérance... Ils meurent comme les poissons dans le lac »

en haillons. Et à ces soldats, vigilants, postés à chaque carrefour de pistes. Kabezi est le principal camp de la province de Bujumbura-rural : un *« site de protection de la population »*, pour le pouvoir ; un *« camp de concentration »*, pour la rébellion.

En six mois, l'armée burundaise, composée de soldats tutsis, a forcé 800 000 paysans hutus, dont 350 000 autour de la capitale, Bujumbura, à rejoindre ces camps destinés à couper les rebelles hutus de leurs relais villageois.

L'armée a entrepris de regrouper la population de Bujumbura-rural en septembre 1999, après une recrudescence des attaques. Une campagne similaire avait eu lieu en 1997-1998. Le scénario n'a guère varié. Les soldats arrivent dans les villages et ordonnent aux paysans de se déplacer vers une colline choisie pour sa proximité avec des positions militaires sûres. Ceux qui refusent de quitter leur village, ou qui résistent un peu trop, le temps d'emballer leurs biens, sont exécutés. Cinquante-quatre camps ont été constitués à Bujumbura-rural. Trois cent cinquante camps, à la fois de déplacés « volontaires » et de déplacés « forcés » – le terme de « volontaire » désignant celui qui fuit la guerre sans avoir un fusil dans le dos – ont été recensés dans le pays.

PILLAGE, RACKET, MEURTRES

La vie sur la colline-camp est un cauchemar. Elle a peu ému la communauté internationale, habituée à des images plus spectaculaires d'Afrique : famines, épidémies de choléra, camps de réfugiés à taux records de mortalité. Il a fallu que des sonnettes d'alarme soient tirées en janvier, au cours du Mois de l'Afrique aux Nations unies, et après les premiers discours du médiateur dans le conflit burundais, Nelson Mandela, pour que les conditions de vie dans les camps soient jugées *« inhumaines et illégales »* par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Les organisations humanitaires qui, comme Médecins sans frontières (MSF), tentaient d'alerter les pays occidentaux l'an dernier n'étaient pas entendues.

A Kabezi, 36 000 Hutus tentent de survivre. Après leur arrivée sur la colline cernée par l'armée, ils ont dormi sur le sol, affronté le soleil et la pluie. Puis ils ont construit des huttes en bambou et feuilles de bananier. Ils dorment à cinq ou dix par hutte, les enfants entassés les uns contre les autres dans la boue et la poussière.

Des exactions sont perpétrées chaque jour. Le soir du Nouvel An, l'armée a tué quarante-trois personnes à Kabezi, sans raison, jusqu'à un enfant de quatre ans. Un matin, en octobre, sur la route qui mène de Kabezi à Bujumbura, les soldats ont enlevé vingt-six hommes ayant le droit d'aller travailler dans la capitale. Ils les ont menés sur une colline, les ont ligotés, alignés, et fusillés. Ils leur ont ensuite fracassé le crâne à coups de marteau. L'épisode serait resté inconnu, ou aurait été attribué aux *« rebelles terroristes génocidaires »* hutus, selon la formule en vigueur dans les médias officiels de Bujumbura, si un homme n'avait miraculeusement survécu à ce carnage : aucune balle ne l'a atteint et les coups de marteau l'ont défiguré sans le tuer. Il a confié son récit à une association de défense des droits de l'homme, et depuis il se cache. Le pillage, le racket, le meurtre parfois, sont institutionnalisés. Les victimes d'assassinats sont répertoriées comme ayant succombé à un accident ou à une maladie, ce que les médecins étrangers appellent la *« chute-de-vélo-par-balle »* ou le *« choléra-par-balle »*.

Les camps sont en outre des foyers de malnutrition et de maladies. A Kabezi, *« le taux de malnutrition est de 30 %, un record absolu pour un camp qui n'est pas le résultat d'une famine ou de combats acharnés »*, selon un humanitaire. Et, chaque jour, on dénombre des victimes de malaria, de dysenterie, de choléra.

FEMMES TRAUMATISÉES

Au centre thérapeutique de l'organisation humanitaire italienne Groupe de volontariat civil, à Bujumbura, les cas les plus dramatiques sont traités. Sauf s'il s'agit d'hommes, dont l'armée refuse qu'ils soient amenés dans la capitale. Une cabane isole les personnes atteintes par le choléra et par le sida. Les autres bâtiments accueillent des centaines de femmes et d'enfants. Des nourrissons à la peau fripée comme des vieillards, des bébés aux yeux exhorbités, appareillés de sondes nutritives dans le nez. Des femmes traumatisées, aussi, qui ne peuvent plus ou ne souhaitent plus allaiter leurs bébés. Une femme a perdu quatre enfants dans la guerre : elle refuse de nourrir le dernier-né. Au Burundi, les aides médicales, alimentaires et agricoles sont déjà insuffisantes, alors personne n'évoque l'aide psychologique nécessaire aux victimes de la guerre. Des mères rejettent aussi l'enfant né d'un viol.

Partout, dans les cinquante-quatre camps de Bujumbura-rural, c'est la misère et parfois la mort qui rôdent. *« Les gens n'ont plus d'espérance »*, raconte E., du camp de Ruyaga. *« Pour les soldats, si tu es un Hutu, tu es un rebelle. Ils sont méchants. Les gens meurent comme les poissons dans le lac. »* E. vit avec sa femme et six enfants dans une hutte. *« Y'a la misère, c'est sûr,* résume-t-il. *J'avais trente poules et cinq chèvres. Les soldats les ont volées. J'ai seulement eu le droit d'emmener mes outils pour cultiver le champ. Les soldats nous avaient promis que nous irions aux champs deux fois par semaine mais, souvent, ils nous l'interdisent. »*

Bujumbura, sous la pression internationale, a officiellement annoncé la fin des camps. L'armée a autorisé un premier démantèlement à Maramvya. Dix autres camps doivent être fermés d'ici à fin mars. *« Le regroupement de la population, c'est indéniable, a réduit le nombre des attaques autour de la capitale,* pense le ministre de la défense, le colonel Cyrille Ndayirukiye. *Et la population préfère vivre dans un "site de protection" plutôt que de courir sous le feu croisé des assaillants et des forces de l'ordre. »*

« DÉCISION IMBÉCILE »

Le calme est effectivement un peu revenu autour de Bujumbura, ce qui, pour un expert militaire occidental, ne signifie rien. *« La création de ces camps est une décision militaire imbécile,* juge-t-il. *Les rebelles ont été temporairement déstabilisés, mais ils ont ensuite investi les camps. Des officiers burundais reconnaissent qu'avant ils avaient des indicateurs partout, et qu'aujourd'hui, lorsqu'ils partent en opérations dans la campagne, ils vont vers l'inconnu, sans relais, sans source de renseignement. »*

Quoi que prétende le pouvoir, les 350 000 « prisonniers » de Bujumbura-rural attendent avec impatience de rentrer chez eux. Certains craignent un retour à la situation antérieure, lorsqu'ils subissaient les combats entre soldats et rebelles, lorsque leurs villages étaient pillés par chaque faction. Mais la vie dans les camps est pire que la vie dans les villages. *« Les camps, c'est vraiment inhumain,* murmure Jean. *Les combats et les pillages sporadiques, nous y sommes habitués. »* Lui aussi veut bricoler sa maison pillée, cultiver son champ, nourrir sa famille. Il veut, malgré la guerre, *« un peu de liberté »*.

Rémy Ourdan

350 000 personnes regroupées à Bujumbura-Rural

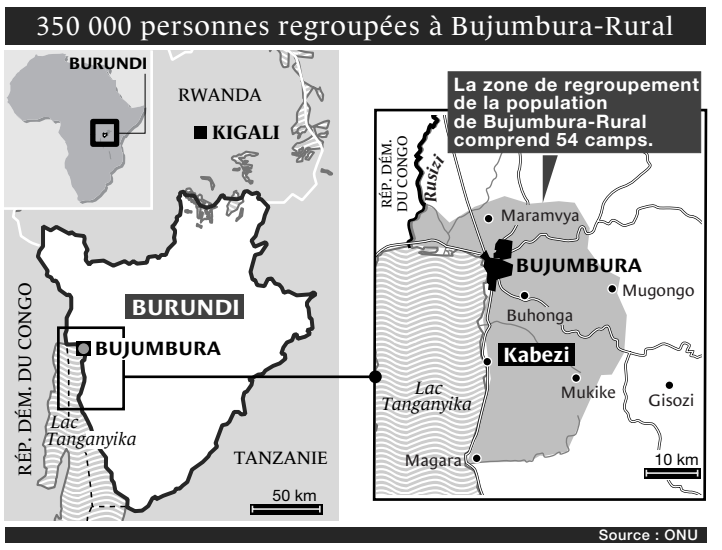

Source : ONU

Nelson Mandela espère une « percée » à Arusha

Le médiateur du processus de paix au Burundi, Nelson Mandela, a demandé avec insistance, mardi 22 février à Arusha (Tanzanie), aux négociateurs burundais de parvenir à une *« percée »* significative au cours de la nouvelle session des pourparlers qui s'est ouverte lundi pour deux semaines. Au cours d'une vidéoconférence, le président américain, Bill Clinton, lui a prodigué ses encouragements en assurant qu'il espérait que le processus de paix burundais pourra constituer *« un exemple brillant en Afrique mais aussi partout dans le monde »* de la manière de résoudre les conflits.

Pierre Buyoya, chef de l'Etat burundais, a par ailleurs invité les rebelles hutus à négocier directement avec son régime la fin du conflit. *« Nous sommes prêts à parler avec tous et à écouter tous ceux qui ont des revendications à faire valoir »*, a-t-il dit. Les groupes rebelles ne sont pas représentés à Arusha, après que leurs chefs eurent décliné l'invitation du médiateur. – *(AFP.)*

Les médias sud-africains accusés de racisme

JOHANNESBURG
correspondance

L'enquête sur le racisme dans la presse tourne à l'affrontement entre la Commission des droits de l'homme (HRC) et le collectif des rédacteurs en chefs de la presse sud-africaine. Les invectives pleuvent – *« méthodes maccarthystes »*, *« atteinte à la liberté de la presse »* –, et la Commission est qualifiée par des journaux de *« police de la pensée »*.

Trente rédacteurs en chef, convoqués lundi 21 février pour se justifier de propos racistes publiés dans leurs journaux, ont décidé de refuser de se rendre aux convocations. Le bras de fer avec la Commission des droits de l'homme continue.

En septembre 1998, la HRC avait été saisie à propos d'articles jugés racistes du *Sunday Times* et du *Mail & Guardian*, deux hebdomadaires libéraux. Une enquête sur le racisme dans la presse avait été lancée. En octobre 1999, un rapport de 250 pages était rendu public et relevait des centaines d'articles jugés racistes. Quarante directeurs de journaux ont été priés de s'expliquer sur ces écrits avant le mois de mars. Leur refus de se présenter peut leur faire encourir une peine de trois mois de prison.

Le rapport relève quelques cas indiscutables de racisme, notamment des articles anti-Noirs, anti-Arabes et antisémites publiés par *Die Afrikaner*, aujourd'hui disparu. Cependant, dans la plupart des articles mis en cause, il est plus souvent question du débat politique sud-africain, certes virulent, que de racisme.

La majorité des organes de presse sont dirigés par des Blancs et, pour la HRC, l'information qu'ils diffusent est tronquée. Sur une affaire de corruption mettant en cause un Blanc et un Noir, par exemple, le Noir apparaît en couverture du *Mail & Guardian* alors que la culpabilité du Blanc est à peine évoquée. Pour la HRC, un journal comme le *Mail & Guardian*, qui a pourtant joué un rôle important dans la contestation de l'apartheid, présente les Noirs comme étant incompétents, corrompus et arrivistes.

Six ans après les premières élections démocratiques, le passage de la « méthode Mandela » à l'attitude de la Commission des droits de l'homme est une rupture brutale. Helen Suzman, une proche de Nelson Mandela, a d'ailleurs démissionné de la HRC. Pour *City Press*, un hebdomadaire « noir », *« l'idée même d'une enquête sur le racisme dans la presse est significatif de la crise de représentativité »*.

Anne Dissez

Journée de deuil en Espagne après l'attentat de l'ETA

MADRID. Des foules nombreuses, rassemblées devant les mairies de la plupart des grandes villes d'Espagne, ont observé plusieurs minutes de silence, mercredi 23 février, à la mémoire du secrétaire général des socialistes d'Alava, Fernando Buesa Blanco, assassiné, la veille à Vitoria, au Pays basque, par l'explosion d'une voiture piégée qui a tué, également, son garde du corps, le policier basque, Jorge Diez Elorza. Une manifestation particulièrement émouvante et retransmise par les télévisions, dans tout le pays, s'est déroulée, le soir à la cathédrale de Vitoria, pour les funérailles, où des milliers de personnes ont attendu sous la pluie pour saluer le cercueil.

Oubliant la proximité des élections du 12 mars, toute la classe politique s'y est retrouvée, unie dans une même condamnation du terrorisme, autour du chef du gouvernement, José Maria Aznar et du candidat socialiste, Joaquin Almunia. Pour sa part, le Parlement basque a approuvé une déclaration institutionnelle stigmatisant *« cet attentat qui a porté atteinte à la liberté de tous les Basques. ».* – *(Corresp.)*

Remaniement du gouvernement danois en mal de popularité

STOCKHOLM. Le premier ministre social-démocrate danois, Poul Nyrup Rasmussen, a remanié son gouvernement, mercredi 23 février, pour tenter de rehausser sa popularité. Le « poil à gratter » de la classe politique danoise, la populaire Ritt Bjerregaard, a été rappelée aux affaires. L'ex-commissaire européenne en charge de l'environnement, qui avait écrit un livre controversé sur ses années à Bruxelles, prend le portefeuille, de plus en plus sensible, de l'alimentation et de l'agriculture. Cette productrice de pommes biologiques devrait aussi jouer un rôle actif dans la campagne en faveur de l'adoption de l'euro, qui fera l'objet d'un référendum, en principe d'ici à septembre 2001. Le ministre de l'intérieur, Thorkild Simonsen, à l'origine du durcissement de la politique d'immigration danoise, part à la retraite à soixante-treize ans.

Au total, six portefeuilles sociaux-démocrates ont changé de mains et le nouveau gouvernement compte neuf ministres femmes sur vingt. En dépit d'un bilan économique flatteur et d'un taux de chômage réduit, M. Nyrup, au pouvoir depuis 1993, est contesté dans le pays, y compris dans son parti. Dans le dernier sondage en date, le parti social-démocrate est crédité de 22 % des voix, contre 35,9 % aux législatives de 1998. – *(Corresp.)*

Turquie : trois maires kurdes devant la Cour de sûreté de l'Etat

INSTANBUL. Trois maires kurdes, Feridun elik de Diyarbakir, Selim Ozalp de Siirt et Feyzullah Karaaslan de Bingöl, arrêtés à la fin de la semaine dernière, ont comparu, mercredi 23 février, devant la Cour de sûreté de l'Etat de Diyarbakir. Après un interrogatoire qui a duré plus de sept heures, la Cour a officiellement écroué les trois élus, membres du parti pro-kurde Hadep. Accusés d'avoir des liens avec le Parti des travailleurs kurdes (PKK), les trois hommes encourent des peines allant de quatre ans et demi à six ans et demi d'emprisonnement. Ces arrestations ont causé de fortes réactions dans le Sud-est anatolien où plusieurs centaines de manifestants ont été détenus, mardi, à l'issue d'affrontements avec les forces de sécurité à Diyarbakir.

De leur côté, le Parlement européen et le Conseil de l'Europe ont demandé la libération des trois dirigeants locaux. Le Conseil de l'Europe a déploré que les autorités turques, *« dans le contexte politique actuel, aient emprisonné des dirigeants élus plutôt que de chercher le dialogue. »* – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **UKRAINE : les députés ukrainiens ont aboli la peine de mort,** en conformité avec les exigences du Conseil de l'Europe, a indiqué, mardi 22 février, le centre de presse du Parlement de Kiev. Sur 269 députés présents, 229 ont voté en faveur du texte et 15 contre. La peine de mort est commuée en emprisonnement à perpétuité. – *(AFP.)*

■ **CUBA : trois dissidents, dont Oscar Elias Biscet,** président de la Fondation Lawton des droits de l'homme, doivent comparaître, vendredi 25 février, devant un tribunal de La Havane, on indiqué, mercredi, des sources proches de la dissidence. Oscar Biscet, un médecin, a été arrêté le 3 novembre 1999 et risque sept ans de prison pour *« outrage aux symboles de la patrie », « désordre public »* et *« incitation à la délinquance ».* Les deux autres opposants, Fermin Scull Zulueta et Eduardo Diaz Fleitas, arrêtés le 10 novembre, risquent respectivement des peines de quatre ans et un an de prison. – *(AFP.)*

■ **ÉTHIOPIE-ÉRYTHRÉE : l'armée d'Addis-Abeba a attaqué,** mercredi 23 février à l'aube, sur le front Est de Burie, mettant fin à une trêve de plus de huit mois entre les deux pays, a annoncé le porte-parole de la présidence érythréenne, Yemane Ghebremeskel. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : le Parlement a voté**, mardi 22 février, une loi instaurant une *« commission Vérité et Réconciliation »* chargée de se pencher sur les atrocités commises pendant la guerre (1991-1999). La commission comprendra sept membres, dont trois experts étrangers. La création de cette commission était prévue par l'accord de paix signé le 7 juillet à Lomé par le président, Ahmad Tejan Kabbah, et le chef rebelle du Front révolutionnaire uni, Foday Sankoh. Elle ne pourra pas recommander de poursuites judiciaires, l'accord de paix prévoyant une amnistie générale pour les « crimes de guerre ». – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : Reporters sans frontières (RSF) a protesté**, mercredi 23 février, contre la décision d'un tribunal yéménite de radier à vie un journaliste, Jamel Amer, et demandé, dans une lettre adressée au président Ali Abdallah Saleh, de *« tout mettre en œuvre pour annuler cette condamnation ».* RSF considère cette *« sentence comme totalement disproportionnée par rapport au délit reproché au journaliste ».* Un tribunal de Sanaa a radié à vie Jamel Amer pour avoir publié un article jugé préjudiciable aux relations saoudo-yéménites. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : dans une démarche exceptionnelle, la Ligue arabe** a décidé, mercredi 23 février, de déplacer son conseil ministériel, qui aura lieu les 11 et 12 mars, du Caire à Beyrouth, pour manifester son soutien au Liban face *« à l'agression israélienne ».* – *(AFP.)*

Le TPI pourrait organiser des procès en ex-Yougoslavie et au Rwanda

ARUSHA. La procureur des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et le Rwanda (TPIR), Carla Del Ponte, a annoncé, mercredi 23 février, son intention de proposer l'organisation de certains procès directement dans les pays où les crimes ont été commis. *« Il serait souhaitable que le TPIR puisse tenir des procès à Kigali »,* a déclaré la magistrate suisse au cours d'une conférence de presse à Arusha (Tanzanie), où siège le TPIR. *« La question est aussi posée pour tenir des audiences en ex-Yougoslavie »,* a-t-elle ajouté. *« J'espère que l'on pourra, à l'avenir, mener des procès sur les territoires où les crimes ont été commis, ce ne serait que justice de se rapprocher des victimes et des témoins »,* a expliqué Mme Del Ponte. La décision d'organiser des procès en ex-Yougoslavie et au Rwanda devra être prise par les juges des TPI, qui seront prochainement consultés. – *(AFP.)*

M. Jospin réaffirme la disposition de Paris à garantir un accord entre Israël et ses voisins

La France sera, « dans la paix, un partenaire de confiance pour Israël », déclare le premier ministre

Le premier ministre français, Lionel Jospin, a été reçu par son homologue Ehoud Barak, mercredi soir 23 février à Jérusalem, pour un premier entretien qui n'était pas inscrit au programme officiel de sa visite en Israël et qui a porté sur le processus de paix. Avant une nouvelle rencontre, jeudi matin, M. Jospin s'est rendu au mémorial de Yad Vashem, consacré aux victimes des persécutions nazies. ***(Lire aussi page 16.)***

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Quelques heures à peine après son arrivée en Israël, et douze heures avant une première rencontre, celle-là officielle et publiquement annoncée, Lionel Jospin a rencontré Ehoud Barak pour discuter en tête à tête des dossiers palestinien, libanais et syrien. La réunion, qui a duré plus d'une heure, a eu lieu mercredi 23 février, vers 22 heures 30, à la résidence privée du premier ministre israélien, à Jérusalem. Y assistaient, aux côtés de MM. Jospin et Barak, Jean-Maurice Ripert, conseiller diplomatique du premier ministre français, ainsi qu'un conseiller du premier ministre israélien. Ce dernier remplaçait Dany Yatom, proche collaborateur de M. Barak et ancien chef du Mossad, inopinément parti quelques heures plus tôt pour une mission urgente à l'étranger.

L'entretien a été qualifié de *« très chaleureux »* par la partie française. M. Barak a réaffirmé sa détermination à parvenir à un accord avec les Palestiniens, dont il attend, a-t-il dit, qu'ils clarifient leur position. Avec ou sans accord avec le gouvernement libanais, a-t-il par ailleurs assuré, l'armée israélienne se retirera du Liban-sud au plus tard en juillet.

Préparée dans la plus grande discrétion, la rencontre s'est tenue à l'insu des ministres et des hauts fonctionnaires accompagnant M. Jospin. Ce dernier qui, mercredi soir, avait reçu la communauté française à l'ambassade de France à Tel Aviv, puis y avait dîné en compagnie d'une suite restreinte, est parti, aussitôt après, pour Jérusalem, où il a discrètement rejoint M. Barak. Prétextant une fatigue passagère, ce dernier avait pour sa part rapidement quitté un grand hôtel de Jérusalem, où il assistait à une rencontre annuelle d'anciens combattants.

Les deux hommes, qui s'apprécient et se sont déjà rencontrés à plusieurs reprises, désiraient se voir pour échanger tranquillement quelques idées et informations sur le processus de paix israélo-palestinien et, surtout, sur le Liban et la Syrie. Pour les Israéliens, le dossier est en effet de la plus grande urgence. Alors qu'il y a encore quelques semaines la paix avec Damas semblait à portée de main, tout s'est subitement bloqué, provoquant un regain de tension au Liban et, au sein du monde politique israélien, un sentiment de malaise qui met à mal la coalition de M. Barak.

M. BARAK EN MAUVAISE POSTURE

Pour la première fois depuis son élection triomphale, ce dernier paraît en mauvaise posture, attaqué par une partie de l'opinion publique, qui demande un retrait immédiat du Liban, discrètement critiqué par une partie de la haute hiérarchie militaire, qui pousse à des actions de représailles plus violentes contre le Hezbollah, ou encore pris à contre-pied par la surenchère de certains de ses ministres. Alors que M. Barak tente manifestement de calmer le jeu, le ministre des affaires étrangères, David Lévy, s'est ainsi laissé aller, mercredi, à la Knesset, à une violente diatribe contre le Hezbollah, menaçant le Liban de sanglantes représailles, si de nouvelles attaques devaient toucher les soldats de Tsahal ou les populations civiles du nord d'Israël. Ces menaces, et encore plus le ton du ministre ont fait scandale dans tout le monde politique israélien. M. Barak devrait d'ailleurs consacrer le conseil des ministres de dimanche à rassembler ses troupes et à resserrer un discours dangereusement hétérogène sur la question de la Syrie et du Liban.

C'est précisémment sur ce même sujet que Paris pourrait lui appporter quelque soutien et lumières. Mercredi, au cours de son allocution devant les Français d'Israël, M. Jospin a ainsi réaffirmé que la France *« est disposée à garantir, y compris par des forces sur le terrain, un futur accord de paix entre Israël et ses voisins »*, ajoutant que la France sera *« dans la paix, un partenaire de confiance pour Israël ».* Autant de petites phrases qui paraissent indiquer que Paris est devenu, à côté de Washington, l'un des acteurs privilégiés dans les tentatives de règlement du conflit qui oppose l'Etat juif à son voisin syrien.

Georges Marion

RESULTATS PROFORMA 1999

Chiffre d'affaires : +8 % en comparable
Bénéfice net avant plus-values : +26 %
Bénéfice net : +21 %

Le Conseil d'administration du 21 février 2000 a examiné les comptes consolidés et les comptes consolidés proforma au 31 décembre 1999.

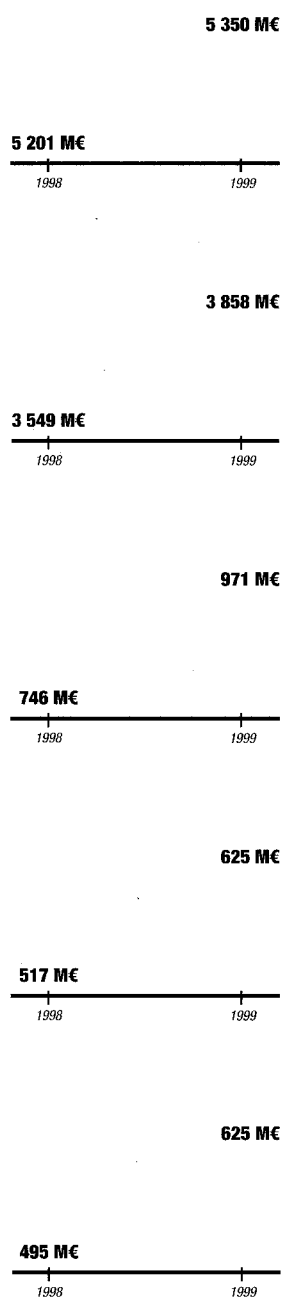

Les principaux éléments des comptes de résultats consolidés proforma, établis en réputant la fusion réalisée au 1er janvier 1998 et conformément aux méthodes comptables du nouveau groupe, sont les suivants :

	1998 en M€		Var.	1999 en MF
Ventes	5 201	5 350	+ 3 %	35 094
Marge brute	3 549	3 858	+ 9 %	25 307
Résultat opérationnel	746	971	+ 30 %	6 369
Résultat net	517	625	+ 21 %	4 100
Résultat net avant plus-values	495	625	+ 26 %	4 100

Les ventes consolidées proforma de l'exercice 1999 marquent, à 5 350 M€ une progression de 8,1 % à données comparables (périmètres et changes).

Le taux de marge brute sur ventes a progressé de 3,9 points à 72,1 %.

La forte progression des ventes mondiales des nouveaux médicaments, la bonne croissance des 15 premiers produits du portefeuille (+ 19,9 %) et l'effet des cessions d'activités à plus faible marge sont à l'origine de cette amélioration.

Les frais de recherche et développement se sont élevés à 911 M€ contre 875 M€ l'année précédente. Ils représentent 17 % des ventes consolidées contre 16,8 % en 1998.

Le résultat opérationnel s'établit à 971 M€ en progression de 30 % sur les 746 M€ enregistrés en 1998. Il représente 18 % du chiffre d'affaires, contre 14 % l'an passé.

Le bénéfice net consolidé proforma s'établit à 625 M€, en progression de 21 % sur celui de l'exercice précédent (517 M€).

Le bénéfice net consolidé proforma avant plus et moins-values de cessions, ressort à 625 millions d'euros au 31 décembre 1999 contre 495 millions d'euros au 31 décembre 1998, en croissance de 26 %. Il représente près de 12 % des ventes consolidées.

Le bénéfice net consolidé proforma par action, calculé sur une base diluée, s'élève à 0,85 euro contre 0,72 euro en 1998.

La marge brute d'autofinancement de l'exercice 1999 s'établit à 892 M€, en croissance de 30 % sur 1998.

Les investissements ont atteint 414 M€ (434 M€ en 1998) et les cessions 1 368 M€ (99 M€ en 1998). Elles ont porté en 1999 sur la Beauté, les Diagnostics, la Santé Animale et la participation dans Entremont.

Dans le bilan au 31 décembre 1999, les capitaux propres s'élèvent à 3,6 milliards d'euros. A la fin de l'exercice 1999, la trésorerie nette de Sanofi-Synthélabo est positive de 1,9 milliard d'euros.

Le bilan d'ouverture du groupe Sanofi-Synthélabo a été établi le 1er juillet 1999. Les comptes consolidés du groupe sont donc les comptes qui couvrent la période du 1er juillet 1999 au 31 décembre 1999.

Ces comptes mettent notamment en évidence un chiffre d'affaires consolidé de 2 658 M€ et un bénéfice net part du groupe de 342 M€.

Au cours de sa réunion du 21 février 2000, le Conseil d'administration a arrêté les comptes sociaux de Sanofi-Synthélabo : le bénéfice net s'élève à 488 M€.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai prochain de fixer le dividende à 0,32 euro par titre. Cette distribution représente 37,4 % du résultat net consolidé proforma de l'exercice 1999. Le dividende sera mis en paiement le 5 juin 2000.

Au cours de sa séance, le Conseil d'administration a coopté M. Thierry DESMAREST et M. Robert CASTAIGNE comme administrateurs de la société en remplacement de M. Philippe JAFFRE et de Mme Bernadette de BONREPOS. Leur ratification sera proposée à l'Assemblée Générale. Le Conseil a également pris acte de la fin du mandat de M. Pierre JOLY.

Le Conseil a proposé le renouvellement du cabinet Ernst & Young Audit SA et de M. Bruno PERRIN comme commissaire aux comptes titulaire et commissaire aux comptes suppléant de la société pour une période de 6 ans.

ÉLECTIONS La bataille municipale de mars 2001, à Paris, se livrera essentiellement dans trois arrondissements sur les vingt que compte la capitale. C'est d'ailleurs dans deux d'entre eux que les personnalités « nationales » qui envisagent de se présenter à Paris pourraient se porter candidates : le 12e pour Jack Lang (PS), le 14e pour Philippe Séguin (RPR). ● JACK LANG a annoncé, jeudi 24 février, sa candidature, au sein du PS, face à celle de Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du Conseil de Paris. L'ancien ministre, maire de Blois, explique au *Monde* les raisons de sa démarche. ● JEAN TIBERI a rendu public, jeudi, le bilan qu'il dresse de son action comme maire de Paris depuis cinq ans. Un résumé de ce document va être distribué à tous les Parisiens, tandis que l'Elysée envisage de plus en plus la candidature de M. Séguin contre le maire sortant.

Les données de la « bataille de Paris » se précisent des deux côtés

Jack Lang se porte candidat contre Bertrand Delanoë, au PS, pour entreprendre la conquête de l'Hôtel de Ville. Jean Tiberi brigue sa propre succession et distribue aux Parisiens sa vision de son bilan. L'Elysée se résigne à voir arriver à Paris Philippe Séguin

LA BATAILLE pour les élections municipales de mars 2001 devrait se jouer pour l'essentiel, à Paris, dans trois arrondissements : le 12e, où pourrait atterrir Jack Lang, qui annonce sa candidature au rôle de chef de file de la gauche *(lire ci-dessous)* ; le 13e, fief de Jacques Toubon (RPR), son maire, et, à gauche, de l'ancien premier secrétaire fédéral du PS, Jean-Marie Le Guen ; le 14e, enfin, où Philippe Séguin pourrait se « parachuter » si le RPR le choisit comme candidat.

C'est là que sont concentrés les gros bataillons de conseillers de Paris qui, après le vote des électeurs, éliront le maire de la capitale. Dix arrondissements, en effet, sur vingt, disposent chacun de plus de dix élus au Conseil de Paris. Dans le 15e, dont Edouard Balladur est le député, la gauche a tout juste l'espoir de grignoter un siège et de passer, ainsi, à 3 élus sur... 17. Dans les 16e et 17e, ses perspectives sont quasi nulles. La gauche détient déjà, en outre, quatre de ces « gros » arrondissements, gagnés en 1995 : les 11e, 18e, 19e et 20e. Restent les trois arrondissements du sud, qui attirent tous les regards.

L'élection du Conseil de Paris se fait, comme dans toutes les communes, selon un mode de scrutin mixte, à la fois majoritaire et proportionnel, mais compliqué, comme à Marseille et à Lyon, par la division de la ville en arrondissements. Il profite aux vainqueurs dans la mesure où la liste qui arrive en tête est assurée de conquérir au moins les trois quarts des sièges de conseillers de chaque arrondissement. La gauche détenant 62 des 163 sièges du Conseil de Paris, et à supposer qu'elle les conserve, il lui en manque 20 pour être majoritaire. Or une victoire dans les trois arrondissements du sud parisien lui assurerait, justement, un gain d'au moins 7 sièges dans chacun d'eux.

La bataille est loin d'être gagnée pour la gauche, qui doit d'abord conserver intégralement les sièges des six arrondissements, au total, conquis par elle en 1995 (3e, 11e, 18e, 19e, et 20e). Ce n'est pas joué d'avance. Le 10e, notamment, dont le maire, Tony Dreyfus (PS), soutient avec ardeur la candidature de M. Lang, donne quelques inquiétudes. Le Front national y avait recueilli plus de 12 % des voix au second tour des élections de juin 1995 ; l'érosion de l'extrême droite et sa division en deux partis ennemis pourraient tout à fait bouleverser la donne.

Dans le 13e, M. Toubon, replié dans sa mairie depuis l'échec de son « putsch » du printemps 1998 contre Jean Tiberi, devrait être opposé à M. Le Guen, ancien premier secrétaire fédéral du PS parisien, diminué par sa mise en cause médiatique dans l'affaire de la MNEF. Le 14e, « gagnable » par la gauche, mais que la droite peut aussi conserver, est un autre objet de convoitise. En 1998, Daniel Cohn-Bendit, en prévision de sa campagne pour les élections européennes, y avait élu domicile. Un an plus tard, c'était au tour de Bernard Kouchner d'y prendre ses quartiers, au grand dam du fabusien Pierre Castagnou, chef de file de l'opposition locale. Les résultats des élections régionales de 1998 et européennes de 1999 avaient vu la gauche majoritaire. Lionel Assouad (RPR), maire depuis 1983, pourrait ne pas se représenter. Nicole Catala, députée et conseillère de Paris dans l'arrondissement, proche de M. Séguin, pourrait alors laisser la place à ce dernier.

UN ARGUMENT DE CAMPAGNE

Le 12e, sociologiquement très ancré à droite, apparaît, enfin, comme un arrondissement très difficile à gagner pour la gauche. M. Lang, qui a désigné comme porte-parole de sa campagne Lyne Cohen-Solal (PS), conseillère régionale et adversaire de M. Tiberi dans le 5e, choisira sans doute le 12e comme point de chute. Il fait même de cette difficulté, présentée comme une preuve de sa *« combativité »*, un argument fort de la campagne interne à venir.

Les combats fratricides auxquels se livre la droite locale depuis 1993 offrent, toutefois, dans le 12e, une opportunité inespérée à la gauche. Une guerre quotidienne oppose le maire, Jean-François Pernin (UDF), et son premier adjoint, Jean-Pierre Bechter (RPR), au député Jean de Gaulle (RPR), soutenu par Jean-Pierre Burriez (DL), adjoint de M. Tiberi (*Le Monde* du 13 avril 1999). M. de Gaulle, alors en difficulté dans les Deux-Sèvres, avait été « parachuté » par Jacques Chirac dans le 12e arrondissement aux élections législatives de 1993. M. Bechter avait dû s'effacer, ce qui a cristallisé les rancœurs dans un quartier où, traditionnellement, gaullistes et centristes rivalisent. Le divorce a été consommé aux élections municipales de 1995, quand M. Pernin et M. de Gaulle se sont disputé la succession du père du premier au poste de maire. Résultat : le RPR, en 1995, a perdu un siège de conseiller de Paris au profit du PS, et les scrutins suivants ont confirmé cette avancée.

Le 15e, fief de M. Balladur, qui devrait y conduire une liste comme en 1995, élit 17 conseillers de Paris. Ancré à droite, il pèse autant que les quatre arrondissements du centre de Paris et le 7e réunis. La gauche n'y dispose que de deux conseillers de Paris, Jean-Jacques Danton (PS) et Alain Hubert (PS). Sans véritable implantation locale, elle limite pour l'instant ses ambitions à gagner, éventuellement, un troisième siège.

C. Ga.

L'Elysée, inquiet de la dispersion à droite, multiplie les signes à l'égard de Philippe Séguin

À LA GRANDE SATISFACTION de plusieurs de ses proches, Philippe Séguin n'est pas encore candidat, mais il est déjà en campagne. Omniprésent dans les médias, au prétexte de promouvoir son dernier livre – *Plus Français que moi tu meurs* (Ed. Albin Michel-VLB) – consacré aux relations entre la France et le Québec, le député des Vosges a effectué, mercredi 23 février, une tournée dans un quartier populaire du 9e arrondissement de Paris, sous la conduite d'un de ses plus chauds partisans, le député Pierre Lellouche (RPR). Cinq jours auparavant, il avait pris le soin d'inviter Edouard Balladur dans un restaurant proche des Champs-Elysées. S'étant déclaré *« disponible »*, le 13 février, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », M. Séguin est plus que jamais attentif aux messages que laisse filtrer l'entourage du président de la République.

Pour la première fois depuis son départ du gouvernement, en 1997, un séguiniste indéfectible, François Fillon, a été reçu, mardi 1er février, par Jacques Chirac. Mercredi, c'était au tour de l'ancien chef de cabinet de M. Séguin, Roger Karoutchi, sénateur des Hauts-de-Seine, d'être reçu par Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République. Convaincu que le maire de Paris, Jean Tiberi, sera candidat jusqu'au bout, le chef de l'Etat s'inquiète surtout du calendrier des investitures et souhaite que la situation soit clarifiée au plus tôt.

JACQUES TOUBON DISPONIBLE

Dans un entretien publié jeudi par *France-Soir*, le secrétaire général de la Ville de Paris, Bernard Bled, confirme que *« Jean Tiberi ne s'effacera devant personne »* et qu'au besoin *« il sera dissident »*. Au passage, le fonctionnaire s'en prend à M. Balladur, qui se tient pourtant sur une extrême réserve. Evoquant la candidature de Jack Lang, M. Bled affirme : *« Quand il était conseiller de Paris, il a fait autant d'interventions qu'Edouard Balladur, c'est-à-dire aucune. »* L'ancien premier ministre estime, lui, que l'entourage de M. Tiberi est prêt à tout pour le défendre. Ce qui n'est pas faux : des collaborateurs du maire sortant accumulent actuellement des informations portant sur la gestion municipale d'Epinal du temps où M. Séguin en était le maire ! Dans ce climat, un autre opposant au maire, Jacques Toubon, se rappelle au bon souvenir de ses compagnons. L'ancien ministre affirme, dans un entretien publié, jeudi, par l'hebdomadaire *VSD*, que son *« expérience de maire »* du 13e arrondissement de Paris pourrait rendre *« légitime une éventuelle candidature »*. Evoquant sa tentative de *« putsch »* de 1998, M Toubon reconnaît : *« Je me suis planté, oui peut-être, sur le plan personnel, mais pas sur le fond. »*

D'une extrême discrétion, mais non pas inactive, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, s'en tient à son calendrier : elle s'entretient avec les principaux élus de Paris, avant de consulter les militants parisiens vers la fin du mois de mars et d'arrêter une décision à Pâques, soit dans la seconde quinzaine d'avril. C'est à ce moment-là qu'elle souhaite engager des discussions avec les autres composantes de l'opposition, l'UDF, Démocratie libérale, voire le RPF. Dès mercredi, Mme Alliot-Marie s'est entretenue officiellement avec son homologue de l'UDF, François Bayrou, qu'elle rencontre très régulièrement au conseil général des Pyrénées-Atlantiques. Les deux présidents sont convenus de *« faire un maximum pour l'union de l'opposition »*. Ce qui n'exclut pas, pour autant, la pratique du « bras de fer ».

Très préoccupé par la multiplication des candidatures à Lyon et par la perspective de perdre la troisième ville de France, M. Bayrou veut reprendre les choses en main sur Paris et, pour mieux faire exister l'UDF dans la capitale, il pousse à la candidature du maire de Valenciennes, Jean-Louis Borloo. L'UDF redoute en effet d'être étouffée par les querelles internes au RPR et marginalisée par un éventuel duel au sommet entre M. Séguin et M. Lang. Le 22 février, son comité exécutif a arrêté un calendrier qui fixe la date limite du dépôt des candidatures au 15 avril et une consultation des militants parisiens à la mi-mai, soit quinze jours après le choix du chef de file de l'UDF à Lyon.

Raphaëlle Bacqué et Jean-Louis Saux

Jean Tiberi assure la publicité de son bilan

À CHAQUE OCCASION, le maire de Paris, Jean Tiberi (RPR), le répète : il dispose d'*« un bon bilan »*. Candidat à sa propre succession aux municipales de mars 2001, s'estimant *« injustement attaqué »*, particulièrement dans son propre camp, il réclame d'être jugé sur ses actes. Pour accréditer un peu plus la combativité du maire et sa volonté farouche de ne point se démettre, il fallait donc que ce bilan annoncé fût publié rapidement. M. Tiberi l'a présenté, jeudi 24 février, au cours d'une conférence de presse.

La brochure de 150 pages, sur papier glacé, abondamment illustrée, est luxueuse. Sur la couverture, où la silhouette du Sacré-Cœur se profile derrière l'horloge du Musée d'Orsay, le titre est sobre : « Paris, c'est vous », avec ces deux millésimes : « 1995-2000 ». Un million de Parisiens trouveront, cette semaine, dans leurs boîtes aux lettres, un digest de cette brochure, en treize chapitres aux titres courts : « Naître et grandir », « Habiter », « Respirer », ou encore « Rayonner ». Des crèches à l'université, du logement à la collecte des ordures et à la *« politique du chien dans la ville »*, de la création des *« quartiers tranquilles »* aux pistes cyclables et, même, aux *« îlots de survie piscicoles »* aménagés en six endroits différents dans la Seine, tout figure au catalogue.

« UNE POLITIQUE À LONG TERME »

La brochure, tirée à 25 000 exemplaires, éditée et financée par la direction générale de l'information et de la communication, a coûté 1,7 million de francs. Quant au digest, qui fait l'objet d'un numéro spécial de *Paris le journal*, son coût est supérieur : 1,9 million de francs. Ces trois dernières années, le budget de la direction de la communication de la Mairie de Paris a été de 70 millions de francs par an, chiffre qu'il faut comprendre « hors protocole », précise la direction de la communication – c'est-à-dire hors frais de représentation de la Ville et du maire – et qui recouvre exclusivement la communication institutionnelle : affichage, brochures, sites Internet, Minitel, salons et foires-expositions. Qui seront les destinataires du bilan de la mandature ? Dix mille « leaders d'opinion », explique-t-on à l'Hôtel de Ville, tous les parlementaires, tous les élus parisiens, mais aussi les responsables associatifs et tous ceux des habitants qui la réclameront.

Discrète dans le corps du texte, la photo de M. Tiberi accompagne, sur une pleine page, le message qui introduit l'ouvrage. *« Je souhaite rendre compte de cinq années d'exercice du mandat que vous m'avez confié »*, écrit le maire, insistant sur l'esprit *« de dialogue, de transparence et de confiance »* qui *« préside à la vie de la municipalité »*. *« Ce bilan s'inscrit dans une politique à plus long terme pour Paris et les Parisiens. Cette politique n'a pas vocation à connaître de césure, elle doit continuer, et j'entends bien la poursuivre »*, conclut-il au cas où l'on ne l'aurait pas compris.

C. Ga.

Jack Lang, député (PS) de Loir-et-Cher, maire de Blois

« Paris a besoin d'un nouvel élan »

« Avez-vous pris votre décision concernant votre candidature à la candidature à la Mairie de Paris ?

– Ma décision positive est le fruit d'une maturation et d'une démarche collectives. Ce sont des militants de toutes origines, venant des sections et des arrondissements de Paris, qui m'ont demandé de réfléchir. Pourquoi, alors que je suis assuré d'être réélu confortablement dans une ville que j'aime et que j'ai arrachée à la droite, m'élancer vers une nouvelle aventure ? Pour faire gagner Paris et les Parisiens. Par tempérament, je suis attiré par des paris qui ne sont pas gagnés d'avance. Ma légitimité parisienne est le résultat d'années et d'années d'implantation profonde : j'y ai vécu, milité, travaillé, étudié, enseigné. Depuis l'âge de vingt ans, je me suis battu pour la transformation de Paris, contre sa "bétonnisation". Ministre de la culture et de l'éducation nationale, j'ai eu la chance de construire, d'aménager, de transformer Paris, de la Défense à Bercy, de la Villette au Quartier latin en passant par la Seine et les Tuileries. Mon lien avec Paris n'est pas théorique ou abstrait. Il est direct, physique, vivant.

JACK LANG

– Comment allez-vous mener votre campagne face à Bertrand Delanoë ?

– La question première n'est pas celle-là, mais plutôt celle-ci : comment conduire les forces du mouvement à la victoire ? Oui ou non suis-je en mesure de donner à la direction de cette ville un nouveau souffle ? Est-ce que l'expérience de gestion que j'ai acquise à la tête de trois ministères et d'une ville comme Blois est un atout ou un handicap ? Pour moi, la politique, c'est d'abord l'art du réel. J'ai la passion de l'action concrète. Mon rêve serait de redonner à Paris la première place et surtout de rendre plus heureux ses habitants par une transformation de leur vie quotidienne.

– Est-ce que vous jugez normale une procédure de désignation par trois mille militants ?

– Je suis respectueux des règles. Je me réjouis par avance de pouvoir dialoguer avec l'ensemble des militants. Ils seront les premiers artisans de notre réussite commune.

– Si vous êtes investi le 30 mars, comment comptez-vous travailler avec M. Delanoë ?

– Investi, mon premier geste sera de me tourner vers lui pour que nous puissions travailler main dans la main. C'est un homme que je respecte, il a toujours été d'une grande honnêteté et d'une authentique rigueur intellectuelle et morale.

– Quelle est votre « stratégie de changement » ?

– Il serait injuste de ne pas reconnaître certains aspects positifs de l'action de Jacques Chirac ou de Jean Tiberi à Paris. Mais face à Londres, Berlin ou Rome Paris a besoin d'un nouvel élan. Nous devons à la fois soutenir le Paris qui bouge et venir au secours du Paris qui souffre. Comme l'a montré la remarquable soirée organisée par la fédération de Paris du PS, nous devons agir à deux échelles : celle du Paris-quartiers et celle du Paris-métropole. Cette ambition réclame un changement total du mode de gouvernement de la ville, car Paris est à la fois trop petit et trop grand.

» Il faut changer profondément la relation entre le citoyen et le pouvoir municipal, réformer la loi PLM et renforcer les mairies d'arrondissement. Aujourd'hui, un maire d'arrondissement dispose de six francs par habitant et par an pour réparer un banc, assurer l'animation du quartier ou apporter un secours d'urgence !

» Second grand chantier : reconstruire le Paris-métropole. Le gouvernement travailliste a créé un Grand Londres de 8 millions d'habitants. Je ne dis pas qu'il faut créer un Grand Paris, mais on doit réfléchir à l'idée d'une communauté de communes en même temps qu'à un renforcement des pouvoirs de la région Ile-de-France. La métropole ainsi créée pourrait conduire une politique radicalement nouvelle de la circulation, du transport, de l'environnement et du développement économique.

– Certains, au PS, estiment que votre candidature entraînera automatiquement celle de Philippe Séguin, qu'elle « nationalisera » ce scrutin...

– On me prête brutalement certaines vertus magiques ! Je ne savais pas que je détenais une telle force de séduction... Mais pourquoi diable craindre l'éventualité de telle ou telle candidature ? Personnellement, je ne redoute personne. J'ai confiance dans notre capacité de créer une dynamique de victoire dès le premier tour. Quand bien même l'actuel maire maintiendrait sa candidature jusqu'au bout, faire basculer certains arrondissements réclamera un mouvement puissant. Face à des maires bien implantés, sans dynamique puissante, tous les plans imaginés s'écrouleront comme châteaux de cartes. Aux militants socialistes de décider si la confiance populaire dont je bénéficie nous donnerait une meilleure chance de gagner cette bataille et notamment de mobiliser les jeunes. »

Propos recueillis par Christine Garin et Michel Noblecourt

Divorce : les députés réforment la prestation compensatoire

L'Assemblée nationale a assoupli la révision du montant des rentes en cas de changement de la situation économique des ex-époux

ATTENTION, débat grand public. Ils étaient tous là, mercredi soir 23 février, dans les tribunes des visiteurs de l'Assemblée nationale : ex-époux tenus de payer une « rente à vie » à leur ancienne épouse, même si la femme, entre-temps, a refait sa vie et même si le mari, de son côté, a subi une perte importante de ses revenus ; femmes contraintes de verser à la première épouse de leur mari – décédé – la fameuse prestation compensatoire... Les *« victimes »* de la loi de 1975 sur le divorce n'ont pas perdu une miette du débat sur la révision de la prestation compensatoire. Ils sont restés jusqu'au moment du vote, vers 1 h 30. La proposition de loi du Sénat, cosignée par le sénateur communiste Robert Pagès (Seine-Maritime) et le centriste Nicolas About (Yvelines), et adoptée à l'unanimité, en première lecture, le 25 février 1998 (*Le Monde* du 27 février 1998), a été approuvée dans le même élan par les députés. Pas une voix n'a manqué pour assouplir les conditions de révision de la rente versée par l'époux débiteur. *« Nous sommes là pour ça, ce soir »*, a résumé Elisabeth Guigou, ministre de la justice.

Sans attendre la réforme du droit de la famille, qui sera présentée au Parlement début 2001, le gouvernement a accepté que les parlementaires se saisissent de la question *« urgente »* de la prestation compensatoire. Celle-ci a été créée par la loi du 11 juillet 1975 sur le divorce pour *« compenser la disparité que la rupture du mariage a créée dans les conditions de vie »* des ex-époux (article 270 du code civil). En instaurant une prestation forfaitaire, en privilégiant le versement sous forme de capital, le législateur souhaitait mettre fin aux nombreux conflits pécuniaires, et régler la question financière dès la séparation. Mais la pratique des tribunaux s'est éloignée du texte : le versement sous forme de rente est devenu la règle, et son montant, qui, selon la loi, ne pouvait être révisé qu'en cas d'*« extrême gravité »*, ne l'est quasiment jamais. Même la survenance du chômage de l'époux débiteur ne constitue pas, aux yeux des juges, un critère justifiant la révision...

SITUATIONS « UBUESQUES »

Il fallait donc mettre fin à ces situations *« iniques »*, *« ubuesques »*, *« kafkaïennes »*, selon les orateurs. Tout en conservant l'exprit du texte du Sénat, les députés ont voté une série d'amendements à l'initiative du rapporteur de la commission des lois, Alain Vidalies (PS, Landes), qui visent à faire tomber en désuétude la rente. Le principe du versement de la prestation compensatoire sous forme de capital est réaffirmé. Son montant, fixé par le juge, ne sera jamais révisable. Le débiteur – et éventuellement ses héritiers – pourront demander, toutefois, la révision des modalités de paiement (suspension pendant une certaine période) en cas de *« changement notable »* de la situation du débiteur. Le paiement du capital pourra être échelonné sur huit ans, voire au-delà, à titre exceptionnel. Les héritiers conserveront la possibilité de renoncer à la succession si les charges liées à la prestation compensatoire s'avèrent trop lourdes.

La rente ne sera versée qu'à titre exceptionnel, par décision *« spéciale et motivée »* du juge, en raison de l'âge ou de l'état de santé du créancier. Seules les rentes viagères subsistent. Les ex-époux pourront toujours prévoir une rente d'une durée limitée en cas de divorce sur demande conjointe. En cas de changement *« important »* dans les ressources ou les besoins des parties, le débiteur – ou ses héritiers – pourra demander la révision à la baisse de la rente, voire sa *« suppression »*, selon un amendement de Véronique Neiertz (PS, Yvelines). Cette possibilité s'appliquera également aux rentes en cours de versement lors de l'entrée en vigueur de la loi. A la mort du débiteur, la charge de la rente reviendra aux héritiers, déduction faite de la pension de réversion éventuellement perçue par le créancier. Pour les rentes en cours, la déduction de la pension de réversion ne sera pas *« automatique »*, contrairement à ce que souhaitait M. Vidalies : Mme Guigou a convaincu les parlementaires de laisser au juge le soin d'apprécier si le créancier peut cumuler ou non les deux rentes. Le débiteur ou le créancier pourront aussi demander la conversion de la rente en capital.

Il manque encore une chose au capital : son régime fiscal demeure beaucoup moins attractif que celui de la rente. Les députés de tous bords l'ont souligné, comme l'avaient fait les sénateurs. Actuellement, les rentes sont déductibles des revenus du débiteur, alors que le versement sous forme de capital ne bénéficie d'aucun avantage. Mme Guigou s'est engagée à ce qu'*« une solution soit trouvée d'ici à la prochaine lecture »*. Il ne restera alors plus grand-chose à la rente.

Clarisse Fabre

Laurent Fabius contredit Elisabeth Guigou au sujet de la responsabilité pénale des élus

Le gouvernement reporte l'examen de la proposition de loi Fauchon

Le gouvernement a décidé, mercredi 23 février, à la demande des députés socialistes, de reporter de quelques jours l'examen de la proposition de loi sur la responsabilité pénale des décideurs publics, prévu le 29 février. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, a critiqué l'imprécision du texte.

CE N'EST qu'un épisode dans un feuilleton qui en compte déjà quelques autres, mais il en dit long sur la sensibilité des élus à une réforme destinée à les protéger contre des poursuites pénales qu'ils jugent abusives. A la demande du groupe socialiste, le gouvernement a accepté, mercredi 23 février, de repousser de deux ou trois semaines l'examen par les députés de la proposition de loi tendant à préciser la définition des délits non intentionnels, texte d'origine sénatoriale, voté en première lecture par le Sénat le 27 janvier (*Le Monde* du 29 janvier). Il n'en a pas moins l'intention de la faire définitivement adopter avant la fin de la session, pour que la réforme puisse entrer en vigueur avant les élections municipales de mars 2001, comme le premier ministre s'y était engagé, le 24 novembre 1999, devant l'Association des maires de France.

Dans cette affaire, c'est Laurent Fabius qui a joué le rôle du procureur. Le président de l'Assemblée nationale est intervenu dès le début de la réunion du groupe socialiste, mercredi, pour critiquer la proposition de loi du sénateur centriste Pierre Fauchon (Loir-et-Cher). Celle-ci prévoit que la responsabilité pénale d'une personne peut *« être engagée pour la moindre imprudence lorsque le lien entre la faute et le dommage est direct »*. En revanche, précise-t-elle, *« lorsque la faute a été la cause indirecte du dommage, les personnes physiques ne sont responsables pénalement qu'en cas de violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de sécurité et de prudence »*. Le texte, de portée générale, est surtout attendu par les décideurs publics (élus locaux, proviseurs, présidents d'associations, etc.).

Or M. Fabius estime qu'il n'est pas assez rigoureux sur le plan juridique, notamment sur les notions de faute directe et indirecte. Il ne marque pas, selon lui, de véritable progrès par rapport à l'état actuel du droit et laisse encore au juge un trop grand pouvoir d'interprétation en cas de délit non intentionnel. Lors de l'examen du texte au Sénat, Elisabeth Guigou avait souhaité que les termes retenus dans la proposition de M. Fauchon soient précisés. La garde des sceaux craint – comme les députés socialistes – qu'une formulation trop restrictive ou trop imprécise n'aboutisse à une dépénalisation de certains délits non intentionnels, comme les accidents du travail ou ceux de la route.

SURPRISE AU SÉNAT

René Dosière (PS), rapporteur du texte au Palais-Bourbon, avait apporté des précisions en ce sens. Comme Catherine Tasca (PS), présidente de la commission des lois, il a été *« surpris »* par le retrait du texte de l'ordre du jour de l'Assemblée. *« On a bien senti que tout le groupe suivait Fabius »*, explique pour sa part Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), qui va retravailler la proposition de loi avec quelques députés afin de parvenir à des définitions *« plus précises »*. Mais la surprise, mêlée d'inquiétude, est surtout venue du Palais du Luxembourg. Ce sont en effet les sénateurs, porte-parole traditionnels des élus locaux, qui avaient fait pression sur M. Jospin pour que la loi soit plus précise en matière de responsabilité pénale des décideurs publics.

Le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), a immédiatement fait part de sa *« très grande surprise »*. Il espère, a-t-il ajouté, *« que ce texte, très attendu par l'immense armée des élus de terrain (...), n'est retiré que pour des raisons purement techniques »*. M. Poncelet *« souhaite que le gouvernement respecte son engagement de faire adopter très rapidement cette solution législative, sans laquelle le dramatique tarissement des vocations municipales ne pourra que s'amplifier »*. M. Fabius cajole, lui aussi, les élus locaux. Contrairement à M. Jospin, il avait plaidé très tôt pour une meilleure définition de leur responsabilité pénale, et il souhaite leur donner un véritable statut. Il n'en fallait pas plus à certains députés socialistes pour interpréter l'intervention du président de l'Assemblée comme une nouvelle manifestation de son souci de s'attirer les bonnes grâces des élus.

Jean-Michel Bezat

Le gouvernement propose de porter à 339 le nombre des sénateurs

LE GOUVERNEMENT continue, pièce après pièce, à assembler les éléments de ses réformes visant à moderniser la vie politique. Alors que les projets de loi sur la parité, sur le cumul des mandats et sur le mode d'élection des sénateurs franchissent, plus ou moins laborieusement, les étapes de leur parcours parlementaire, deux nouveaux projets de loi ont été présentés au conseil des ministres, mercredi 23 février, par le ministre de l'intérieur. Le premier, de nature organique, vise à augmenter de 18, au total, le nombre de sièges de sénateurs pour tenir compte des évolutions démographiques ; le second modifie la répartition des sièges de sénateurs département par département.

Le nombre actuel de sénateurs (321) n'a pas été modifié depuis 1976. La loi organique adoptée alors avait tiré les conséquences du recensement de 1975 et précisé la clé de répartition de ces sièges pour faire en sorte que, conformément à la Constitution, le Sénat *« assure la représentation des collectivités territoriales de la République »* : un siège est accordé à chaque département jusqu'à 150 000 habitants, puis un siège supplémentaire par tranches de 250 000 habitants. Depuis cette date, trois recensements ont eu lieu (en 1982, 1990 et 1999) sans que la composition du Sénat ait été modifiée. Le projet de Jean-Pierre Chevènement vise donc à prendre en compte les évolutions de population depuis un quart de siècle. Il prévoit, d'une part, la création de 22 sièges supplémentaires répartis sur 21 départements. D'autre part, il supprime 4 sièges de sénateurs dans deux départements. Le solde est donc une augmentation de 18 sièges, ce qui porterait le nombre total de sénateurs à 339.

ÉTAPE DE « MODERNISATION »

Le gouvernement propose ainsi de diminuer fortement le nombre des sénateurs parisiens : ils sont 12 aujourd'hui, ils ne seraient plus que 9 demain. De même, la Creuse, qui disposait encore de 2 sièges, en perdrait 1. A l'inverse, les départements dont la démographie est dynamique verront leur représentation renforcée. Dans la série B (le tiers des sièges renouvelables en 2001), quatre départements gagneraient 1 siège : l'Isère, le Maine-et-Loire, l'Oise et la Réunion. Dans la série C (le tiers des sièges renouvelables en 2004), la Seine-et-Marne gagnerait 2 sièges, tandis que le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, le Var, le Vaucluse, la Guadeloupe, le Val-d'Oise et les Yvelines gagneraient chacun 1 siège. Paris en perdrait 3. Enfin, dans la série A (les sièges renouvelables en 2007), neuf départements gagneraient 1 siège : l'Ain, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, la Drôme, l'Eure-et-Loir, la Haute-Garonne, la Gironde, l'Hérault et la Guyane, tandis que la Creuse en perdrait 1. En outre, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie gagneraient chacune 1 siège. Ces dispositions n'entreraient en vigueur qu'à compter du prochain renouvellement de la série à laquelle appartiennent les départements concernés.

« Il s'agit d'une deuxième étape de la modernisation du Sénat », a noté, mercredi, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement. En effet, la modification proposée de répartition des sièges de sénateurs doit être examinée au regard du projet de loi en cours d'examen sur la réforme de leur mode d'élection : une des dispositions essentielles de ce texte vise à appliquer le scrutin proportionnel dans tous les départements comptant 3 sièges de sénateurs (contre 5 sièges aujourd'hui). Dans la composition actuelle du Sénat, le scrutin proportionnel s'applique à quinze départements élisant 98 sénateurs, soit 30 % du total. L'application du projet de loi gouvernemental porterait à 239 le nombre de sénateurs élus à la proportionnelle, soit 70 % du total.

Gérard Courtois

Les sénateurs ne veulent pas de listes « chabada »

La commission des lois du Sénat a adopté, mercredi 23 février, le projet de loi sur la parité hommes-femmes, en supprimant tous les amendements votés par les députés. Le texte, adopté par l'Assemblée le 26 janvier (*Le Monde* du 27 janvier), sera examiné en première lecture par le Sénat, mardi 29 février. La majorité sénatoriale – de droite – est revenue au texte initial du gouvernement, qui oblige les partis à inscrire 50 % de femmes sur les scrutins de liste sans préciser leur place.

Ainsi, les sénateurs ont supprimé la parité par groupe de six élus prévue pour les élections municipales et régionales, ainsi que l'alternance hommes-femmes pour les élections sénatoriales (dans les départements élisant plus de cinq sénateurs) et européennes. Ils ont décidé également de supprimer la sanction financière à l'encontre des partis qui n'auraient pas présenté un nombre paritaire de candidats – 45 % de femmes et 55 % d'hommes – lorsque l'objectif de parité est atteint en termes d'élues.

Santé :
en finir avec la discrimination

La couverture maladie universelle (CMU) représente un progrès social incontestable. Et pour la première fois, le principe d'interdire toute sélection et toute surtarification, en fonction de l'état de santé, de l'âge et du handicap, est inscrit dans la loi.
Ce que la CMU a fait obtenir à 10% de la population doit être applicable à tous.

Aujourd'hui, la France a l'opportunité d'étendre cette avancée éthique et sociale, car après les Etats généraux de la Santé qui ont confirmé une volonté de respecter les personnes et de garantir leur participation aux choix qui les concernent, un projet de loi dit de «modernisation du système de santé» sera discuté au Parlement au printemps prochain.

Il faut saisir cette opportunité pour inscrire dans cette loi ce nouveau principe : bannir toute sélection et toute surtarification en fonction de l'état de santé, de l'âge et du handicap et l'appliquer à l'ensemble des organismes intervenant dans la couverture maladie.
La santé n'est pas une marchandise.

Les soussignés demandent également aux pouvoirs publics, à la faveur de la présidence française de l'Union européenne, au second semestre 2000, de promouvoir la mise en œuvre d'une directive européenne incluant ce principe sur le plan communautaire, et de contribuer ainsi à la construction de l'Europe sociale.

Les organisations suivantes vous invitent à signer cet appel :

APEIS *(Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et des précaires)*
Fédération des mutuelles de France
Femmes Solidaires
FNATH *(Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés)*
Médecins du Monde
SMG *(Syndicat de la médecine générale)*
SNMG *(Syndicat national des médecins de groupe)*
SOS Racisme

Pour s'associer : Fédération des mutuelles de France
3/5, rue de Vincennes - 93108 Montreuil Cédex - Tél. 01 49 88 52 52/Fax. 01 49 88 93 72

Nom et Prénom .....
Profession/qualité .....
Signature .....

OSP
PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75
Vente au Tribunal de Grande Instance de PARIS,
Lundi 13 Mars 2000 à 14h - En deux lots
à PARIS 16ème - ***3, Villa Malakoff***
1er lot : **APPARTEMENT** de 2 P.P. et cave
2ème lot : **BOX** au rez-de-chaussée
Occupés par les co-licitants
M. à Px : 1er lot : 250.000 F - 2ème lot : 100.000 F
Me Yves TOURAILLE, Avt à PARIS 9ème, 48, Rue de Clichy
Tél : 01.48.74.45.85 de 14h à 16h
Visites les 26 Février et 1er Mars 2000 de 14h à 16h

Michel Bernard, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi

« Quand l'offre d'emplois dépasse la demande, c'est aussi à l'offre de s'adapter »

Dans un entretien au *Monde*, Michel Bernard présente le bilan de l'activité en 1999 de l'Agence nationale pour l'emploi, dont il est le directeur général. Soulignant l'importance de la décrue du chômage, il admet que la croissance génère des *« difficultés de recrutement »*, qui sont encore localisées, mais qui risquent de *« s'étendre »*. Il presse les entreprises de *« réfléchir à l'attractivité de leurs métiers »*.

« Le gouvernement qualifie 1999 d'année "record" en matière de baisse du chômage. Pour vous c'est aussi une année exceptionnelle ?

– C'est une bonne année. En 1999, nous avons dépassé les 3 millions d'offres d'emplois (9 % de plus qu'en 1998). Par comparaison, en 1993, les employeurs nous en confiaient 1,2 million. Le chômage a baissé de manière significative, avec 333 600 demandeurs d'emploi de moins, en un an, en catégorie 1. Nous sommes passés en dessous de la barre du million pour les chômeurs de longue durée inscrits depuis plus d'un an (958 400), en dessous de la barre des 500 000 pour les personnes inscrites depuis plus de deux ans (461 500), en dessous de 100 000 pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans au chômage depuis plus d'un an (82 000).

» Cette baisse est très nettement le résultat de la croissance, mais aussi des emplois "nouveaux services", ainsi que des effets de la loi sur la réduction du temps de travail, de la loi de lutte contre l'exclusion et du plan national pour l'emploi, qui s'est traduit pour nous par la mise en œuvre du programme "nouveaux départs".

– Les radiations, du fait notamment de ce programme, ont beaucoup augmenté aussi...

– Quand on invite quelqu'un à venir nous rencontrer et qu'il ne nous répond pas plusieurs fois de suite, il faut en tirer les conséquences, mais il serait inexact de dire que cela a eu un impact significatif sur la baisse du chômage. Dans beaucoup de cas, les personnes n'ont pas répondu parce qu'elles avaient déjà retrouvé un emploi. Lorsqu'elles ont fait l'objet d'une radiation – je rappelle que les radiations ne représentent que 4 % des sorties du chômage –, ces personnes peuvent se réinscrire au terme d'un certain délai. D'ailleurs, 35 % sont à nouveau inscrites dans les six mois qui suivent leur radiation, et 50 % au bout d'un an.

– On parle aujourd'hui de pénurie d'emplois. Ce phénomène, constaté dans l'informatique ou le BTP, risque-t-il de s'étendre ?

– Je préfère le terme de tensions sur le marché du travail ou de difficultés de recrutement à celui de pénurie. N'oublions pas qu'il reste près de 2,6 millions de personnes qui recherchent un emploi en CDI à plein temps. Cela dit, je pense, effectivement, que ce phénomène, encore localisé, va s'étendre. Après l'informatique, l'hôtellerie-restauration, les métiers de bouche, le BTP, les chauffeurs-routiers, etc., certaines grandes surfaces éprouvent par exemple, aujourd'hui, des difficultés à trouver des caissières.

MICHEL BERNARD

» Cela prouve bien qu'il ne s'agit pas seulement d'une inadéquation entre la formation et l'exigence des postes, mais, parfois, d'un problème d'image et de conditions d'emploi. Quand je le dis aux entreprises, cela ne leur fait pas plaisir, mais c'est ainsi. Elles vont devoir réfléchir à l'attractivité de leurs métiers, mais également se préparer à l'embauche de personnes plus âgées. D'ici à dix ans, il y aura dans notre pays 3,5 millions d'actifs supplémentaires parmi les plus de cinquante ans. A cent mille ou deux cent mille près, le nombre de jeunes actifs et d'actifs entre vingt-six et quarante-neuf ans, lui, ne changera pas. Et ce problème sera de même nature dans les autres pays de l'Union européenne. Quand l'offre dépasse la demande, c'est aussi à l'offre de s'adapter.

> « D'ici dix ans, il y aura dans notre pays 3,5 millions d'actifs supplémentaires parmi les plus de cinquante ans »

– Avec la perspective du plein emploi, les missions de l'agence vont-elles se transformer ?

– Bien entendu, il y aura des évolutions, mais pas de révolution. Les analyses de satisfaction auprès des entreprises comme des demandeurs d'emploi montrent que notre service s'est amélioré. Nous continuerons donc à faire notre métier : cinq millions de personnes s'inscrivent chaque année comme demandeurs d'emploi, et un peu plus, maintenant, en sortent. Ce flux ne va pas s'arrêter, mais nous devrons répondre aux difficultés de recrutement de façon moins ponctuelle et, cela, c'est un peu nouveau. Cela suppose que nous travaillions davantage au niveau local, avec les organisations professionnelles et le système de formation, en particulier l'Agence de formation professionnelle pour les adultes.

– Mais la croissance ne protite pas à tout le monde...

– C'est regrettable, mais c'est un fait. C'est pourquoi, à travers le programme "nouveaux départs", nous apportons un soutien personnalisé aux personnes les plus éloignées de l'emploi ou qui sont en voie de l'être : 841 000 demandeurs en ont bénéficié en 1999. Après quatre mois, près de 55 % d'entre eux ne sont plus inscrits à l'agence : 35 % parce qu'ils ont retrouvé un emploi ou travaillé au moins un mi-temps ; 5 % parce qu'ils sont en formation ; et 14,5 % sont sortis pour un autre motif. En 2000, nous accueillerons dans ce programme 1,1 million de demandeurs d'emploi.

» Un travail de sensibilisation est nécessaire auprès des entreprises. Depuis deux ans, nous avons mis en place une méthode de recrutement qui n'est plus basée sur les diplômes, mais sur l'"habileté" d'une personne à effectuer une tâche. Nous disons aux entreprises : "Nous nous chargeons de rechercher les candidats, de leur faire passer des tests mis au point avec vous, mais vous retenez toutes les personnes qui les réussissent." Plus de 5 000 personnes ont été recrutées par cette méthode en 1999. Il y en aura près de 10 000 en 2000. »

Propos reccueillis par Isabelle Mandraud

M. Saint-Josse répond aux mises en cause du financement de CPNT

Le « chef des chasseurs » plaide la bonne foi

SUR LA TABLE de L'Ami Jean, un restaurant basque dans le 7e arrondissement de Paris, où il tient ses conférences de presse, Jean Saint-Josse, le président du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), a vidé son sac, mercredi 23 février. *« Vous avez là des tickets à gratter, des autocollants, des porte-clés, des pin's, un stylo pour les chèques... Voilà ce qu'on vend, voilà avec quoi on vit »*, a-t-il expliqué, en réponse aux tentatives d'*« intoxication »* et de *« manipulation »* dont CPNT a, selon lui, été victime au cours des dernières semaines.

M. Saint-Josse entendait ainsi répondre à la double mise en cause de son mouvement : d'une part, dans un rapport de la Cour des comptes sur l'Office national de la chasse, révélant comment les fédérations de chasseurs avaient contribué au succès de CPNT (*Le Monde* du 30 janvier) ; d'autre part, dans une enquête judiciaire sur les relations financières entre son mouvement et les fédérations de chasse, et qui a valu au président de CPNT d'être interrogé en qualité de témoin, le 7 février, dans les locaux du SRPJ de Bordeaux (*Le Monde* du 10 février). *« Je ne veux pas qu'on dise qu'on se sert dans la caisse ! »*, s'est exclamé M. Saint-Josse, expliquant que le budget annuel de CPNT, 2,4 millions de francs *« sans aide publique »*, est couvert par *« les adhésions, les dons et la vente de gadgets »*.

M. Saint-Josse est en revanche resté plus discret sur la *Gazette officielle de la chasse et de la nature*, hebdomadaire vendu à 1 200 francs par abonnement, géré *« pendant trois ou quatre ans »*, jusqu'en 1999, par la famille Saint-Josse, et auquel plusieurs fédérations de chasseurs, dont celle présidée par M. Saint-Josse, ont abonné leurs adhérents. *« Rien n'empêche quelqu'un d'être actionnaire quelque part »*, s'est justifié celui que ses proches appellent amicalement l'« excité du Béarn ». *« On cherche à nous salir parce qu'on dérange, parce que notre mouvement est en pleine ascension et qu'il n'est pas à vendre »*, a-t-il conclu.

Alexandre Garcia

François Bayrou ne croit pas au « troisième homme »

FRANÇOIS BAYROU a estimé, mercredi 23 février, sur i-télévision, que Jacques Chirac ne pourra pas briguer sa propre succession en cas de défaite de la droite aux élections législatives. *« Si les élections législatives ont lieu un mois avant l'élection présidentielle et que Jacques Chirac soit en situation, comme on le dit, de leader de son camp, et Lionel Jospin du sien, celui des deux qui sera vaincu aux législatives ne pourra pas se présenter aux élections présidentielles »*, a-t-il déclaré. Le président de l'UDF, qui ne cache pas ses ambitions pour le prochain scrutin présidentiel, a ajouté : *« Chaque fois qu'on cherche un troisième homme, on se trompe. Il faudrait en chercher un deuxième. En revanche, qu'on cherche un vent nouveau, quelque chose d'autre, une autre vision, alors là je suis persuadé que la France en a profondément besoin . »*

Jean-Marie Le Pen est déchu de son mandat de conseiller régional

LE PRÉFET de la région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur a signé, mercredi 23 février, l'arrêté qui prononce la déchéance de Jean-Marie Le Pen de son mandat de conseiller régional. Cette mesure fait suite à la confirmation par la Cour de cassation, le 23 novembre 1999, de la condamnation du président du FN à un an d'inéligibilité, trois mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende pour *« violences sur personne dépositaire de l'autorité publique »*, en l'occurence Annette Peulvast-Bergeal, maire (PS) de Mantes-la-Ville, lors de la campagne législative en mai 1997, à Mantes-la-Jolie (Yvelines). M. Le Pen, qui s'est déclaré *« scandalisé par cette décision »*, a confirmé qu'il allait utiliser toutes les voies de recours à sa disposition. Il a rappelé que le délégué général du FN, Bruno Gollnisch, déposera au ministère des affaires étrangères, vendredi, ses observations concernant sa déchéance de député européen.

La gestion du problème corse préoccupe Georges Sarre (MDC)

HOSTILE à une réforme de la Constitution et à toute forme d'autonomie, le président délégué du Mouvement des citoyens (MDC), Georges Sarre, s'est dit *« trés préoccupé »*, le 23 février, sur LCI, par *« le changement complet d'orientation »* du gouvernement sur la gestion du dossier corse. Le MDC, présidé par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, est *« considérablement gêné »*, a ajouté M. Sarre. Jean Baggioni, président (RPR) du conseil exécutif de Corse, s'est également déclaré *« choqué »*, sur France-Inter, par les propos du président (DL) de l'Assemblée de Corse, José Rossi, sur l'autonomie, l'enseignement du corse et les impôts territorialisés (*Le Monde* du 23 février), qui, selon M. Baggioni, *« reviendraient à mettre la Corse en marge de la République »*. Enfin, le conseiller territorial (PRG) Nicolas Alfonsi a estimé, jeudi 24 février, dans *Corse-Matin,* qu'il *« y a peu de chances qu'une majorité se dégage pour modifier la Constitution »*.

DÉPÊCHES

■ **COMMISSAIRES-PRISEURS : le Sénat a adopté en deuxième lecture,** mercredi 23 février, le projet de loi sur les enchères publiques, qui met fin au monopole des commissaires-priseurs en vertu des règles européennes sur la libre prestation de services. Ce texte prévoit un système d'indemnisation des commissaires-priseurs, que les sénateurs ont rendu plus généreux par rapport à celui qui avait été voté par les députés (*Le Monde* du 24 décembre 1999). Ils ont aussi rétabli les ventes sur Internet, supprimées par l'Assemblée.

■ **PRUD'HOMALES : le ministère de l'emploi prépare un projet de réforme des élections prud'homales,** qui interdirait les candidatures de listes *« présentées par un parti politique »*. L'ultime version de ce texte, dont la teneur a été révélée la semaine dernière par *Le Figaro*, sera présentée au Conseil supérieur de la prud'homie le 2 mars.

■ **INFLATION : la hausse des prix a été nulle en janvier**, selon l'indice définitif publié jeudi 24 février par l'Insee, ce qui porte la progression à 1,6 % sur les 12 derniers mois. L'inflation « sous-jacente » (hors prix volatils, dont ceux du pétrole) s'élève à 1,2 % en rythme annuel.

Femmes : zéro pointé pour le gouvernement, selon la Gauche socialiste

CHARGÉE des femmes au secrétariat national du Parti socialiste, Michèle Sabban n'a apprécié ni la forme ni le fond du pavé féministe de sa camarade Laurence Rossignol. Conseillère régionale de Picardie, cette dernière a distribué, le 22 février, pendant le bureau national, dont elle est membre pour la Gauche socialiste, un texte préparatoire à la conférence nationale des 4 et 5 mars sur les femmes. Introduite par Laurent Fabius et Nicole Péry, conclue par François Hollande et Lionel Jospin, cette conférence prévoit la participation de syndicalistes et de chefs d'entreprise, comme Sophie de Menthon, PDG de Multilignes, mais non des courants. Sur le fond, le pamphlet de Mme Rossignol, en faveur d'un *« second souffle féministe »*, reconnaît *« des avancées idéologiques et institutionnelles importantes »*, mais *« les violences »* subies par les femmes *« augmentent »*, et le *« sexisme est toujours très présent »*.

Le tableau dressé par Mme Rossignol est plus que sombre. *« Malgré l'égalité formelle proclamée en droit social, en droit de la famille et, même, dans la Constitution, la réalité concrète de leurs vies est loin d'être à la hauteur des bonnes intentions du législateur »*, attaque-t-elle. Même la parité est ambivalente. Face, c'est *« un formidable multiplicateur »* ; pile, *« les femmes sont servies pour vingt ans ; circulez, la France a des choses sérieuses à régler »*.

LE TEMPS PARTIEL, PREMIER OUTIL LIBÉRAL

D'un ton acerbe, Mme Rossignol donne crédit aux gouvernements de gauche et aux mouvements des femmes d'avoir *« abattu les murs de la citadelle »* où elles étaient *« enfermées depuis des siècles »*, mais *« ils ont été remplacés par des parois de verre, dures comme du silex pour les femmes »*.

« Pour une poignée de femmes qui ont investi, et à quel prix personnel !, les cercles économiques dirigeants ou les fauteuils en velours rouge du Parlement, accuse l'élue de la Gauche socialiste, *combien d'autres harassées, surexploitées, sous-payées, isolées, battues, vendues, humiliées ? »* Bref, *« malgré toutes les lois accumulées, les femmes demeurent la soupape de sécurité du capitalisme et l'exutoire de tous les maux de notre société »*. Premier outil libéral accusé, le temps partiel dont il faut *« assécher l'offre »*, en pénalisant fortement le recours. Pour *« parvenir à l'égalité professionnelle et à l'égalité des responsabilités familiales »*, Mme Rossignol réclame une convention du PS sur la politique familiale avec, parmi les objectifs, l'allongement du congé de maternité et la création de crèches sur les lieux de travail.

Après avoir relevé *« une dégradation sèche et absolue »* pour les femmes dans les cités, Mme Rossignol dénonce *« les discriminations sexistes »* qui, à travers la publicité, *« continuent de relever des libertés publiques »*. *« Le corps des femmes n'est pas une marchandise »*, conclut-elle, avec la volonté d'*« extirper des consciences »* les ravages causés par *« des siècles d'oppression »*.

Michel Noblecourt

Désaccord à l'extrême gauche à propos des élections municipales

LA LCR ET LO partiront-elles unies pour la bataille des municipales de mars 2001 ? Ni sur le calendrier ni sur les objectifs, les deux organisations trostkistes ne semblent d'accord, mais elles ne sont, pour l'instant que *« dans une phase exploratoire »*. Une première rencontre, en présence des deux porte-parole, Arlette Laguiller et Alain Krivine, a eu lieu fin janvier. Une deuxième réunion est prévue au début de la semaine prochaine.

En 1983, LO et la LCR avaient présenté, sans succès, des listes communes. L'expérience n'avait été reconduite ni en 1989 ni en 1995. Depuis ces élections, chacune dispose d'une poignée d'élus. LO a notamment deux conseillers municipaux aux Lilas (dont Mme Laguiller), un aux Ulis, à Montbéliard, à Nevers et à Vierzon, et quelques autres dans des villes de moindre importance. La LCR a un élu à Clermont-Ferrand, Alençon, Saint-Etienne-du-Rouvray, Sartrouville.

C'est la LCR qui a la première tâté le terrain, en envoyant une lettre à LO pour lui préciser dans quel esprit elle souhaitait des listes communes. La LCR met quatre points en avant. Au premier chef, elle souligne *« la double dimension, locale et nationale »*, du scrutin, mais préconise surtout *« l'élaboration d'une partie locale »* dans la profession de foi qui sera envoyée aux électeurs. La LCR propose ensuite à LO un *« accord national »* entre les deux organisations, mais *« en l'élargissant localement »*, car *« Il faut discuter d'une approche commune de l'ouverture de nos listes à des groupes ou militants indépendants locaux, en rupture avec l'action gouvernementale »*.

SOUS PEINE DE « SE RENIER »

Dans la foulée, la LCR propose à LO, au cas où leurs listes communes *« franchissent les 5 % »*, de *« les fusionner avec celles de la gauche "plurielle" »* au deuxième tour, mais dans le respect de *« l'indépendance politique totale »* des élus d'extrême gauche, *« sur le plan de la liberté de parole et de vote, notamment sur le vote du budget »*. En contrepartie, *« nous appellerions à battre la droite »*, partout où LO et la LCR sont absentes du scrutin, est-il ajouté.

La réponse de LO ne s'est pas fait attendre. Si l'organisation trotskiste est *« prête à envisager un accord national et une plate-forme commune »*, elle rejette les quatre points de la LCR. D'abord, elle réaffirme le primat des campagnes nationales. *« Il nous apparaît essentiel de nous garder de défendre des revendications pointillistes ou catégorielles dans des élections nationales, ce qui reviendrait à justifier la création d'une organisation réformiste de plus, d'"une troisième gauche" quelconque »*, explique LO. De même, l'existence de *« militants isolés »* ne doit pas conduire à *« autant de professions de foi ou d'intitulés de listes qu'il y aura de groupes locaux »*.

En ce qui concerne *« la gauche "plurielle", c'est-à-dire la gauche gouvernementale actuelle, nous ne devons évidemment pas, que nos listes dépassent la barre des 5 % ou pas, lui proposer de fusionner ses listes et les nôtres au second tour »*, sous peine de *« nous renier »*, explique LO. *« Quant à appeler à battre la droite au deuxième tour* (...), *cela ne devrait pas être, pour les même raisons, la politique de nos listes »*, poursuit-elle. L'union, à l'extrême gauche, est aussi un combat.

Alain Beuve-Méry

chaque mercredi
La Lettre du Pouvoir hebdo
L'actualité des dirigeants politiques et des états-majors
3600 frs /an
Editions Jean-François Doumic
5 rue Papillon 75009 Paris - Tel 01 42 46 58 10

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
PRÉPA. SÉSAME/ACCÈS
■ Stage de Pâques du 3 au 8 avril
■ Toutes matières
■ 80% de réussite
Tél. : 01 42 24 10 72

JUSTICE **Plusieurs anciens dirigeants de l'ex-Centre des démocrates sociaux (CDS) – dont Pierre Méhaignerie, Jacques Barrot et Bernard Bosson – ont été condamnés, mercredi 23 février, à des peines de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Paris dans l'affaire du financement occulte de ce parti. ● CES PEINES sont amnistiées car elles tombent sous le coup d'une loi de 1995 qui amnistie les peines inférieures à neuf mois de prison avec sursis. ● LE TRIBUNAL note qu'il s'agit d'un *« dossier du passé traitant d'une époque que l'on souhaiterait révolue »*, mais il adresse des reproches à MM. Méhaignerie et Barrot. Les juges estiment que les deux dirigeants avaient nécessairement connaissance de ces détournements. ● POUR le président de l'UDF, François Bayrou, ces *« peines symboles »* montrent que la *« bonne foi »* a été retenue *(lire aussi notre éditorial page 16).***

Les anciens dirigeants de l'ex-CDS condamnés à des peines de prison avec sursis

Les peines infligées à MM. Méhaignerie, Barrot et Bosson dans cette affaire de financement occulte sont amnistiées. Tout en soulignant qu'il s'agit d'un « dossier du passé », le tribunal note que MM. Méhaignerie et Barrot avaient nécessairement connaissance des pratiques illicites du CDS

CONDAMNÉS mais amnistiés... C'est la situation des anciens dirigeants de l'ex-Centre des démocrates sociaux (CDS) après le jugement rendu par la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, mercredi 23 février, dans l'affaire du financement occulte de ce parti. Sept des huit prévenus, à commencer par les anciens ministres et dirigeants du parti centriste – Pierre Méhaignerie, Jacques Barrot et Bernard Bosson –, ont été condamnés, mais les peines sont inférieures à neuf mois de prison avec sursis, ce qui devrait leur permettre de bénéficier de la loi d'amnistie du 3 août 1995. Ce texte dispose en effet que sont amnistiées certaines infractions commises avant le 18 mai 1995, à condition que les peines prononcées soient inférieures à neuf mois de prison avec sursis. Or c'est précisément le cas dans l'affaire du CDS, puisque les faits retenus dans la prévention (abus de confiance et recel d'abus de confiance) sont antérieurs à 1992.

PROCÈS

En restant ainsi sous la « barre » des neuf mois, les juges ont donné un caractère essentiellement symbolique à leurs sanctions. Cette décision s'inscrit dans la même logique que le réquisitoire prononcé au mois de décembre 1999 par le substitut du procureur, Anne-Josée Fulgéras. Estimant qu'il s'agissait d'un *« dossier du passé »*, elle n'avait requis aucune peine précise à l'encontre des trois anciens ministres et des quatre autres prévenus. Tout en adressant de vifs reproches à MM. Méhaignerie et Barrot, tenus pour responsables de ce système de financement occulte du parti, la représentante du ministère public avait laissé au tribunal le soin d'apprécier les responsabilités de chacun (*Le Monde* du 15 décembre 1999).

De fait, la onzième chambre, présidée par Sophie Portier, s'est voulue relativement modérée. Ainsi, écrit-elle, dans les attendus du jugement : *« Cette procédure, ainsi que l'a fait observer Madame le procureur de la République dans ses réquisitions orales, apparaît donc être un dossier du passé traitant d'une époque que l'on souhaiterait révolue ; en conséquence, le tribunal, après avoir clairement affirmé, comme l'a invité à le faire le ministère public, que "l'illicite" ne pouvait être toléré et ce, d'autant moins que les agissements reprochés mettent en cause le fonctionnement même de la démocratie, fera une application de la loi pénale qui tienne compte de l'ancienneté des faits. »*

MM. Méhaignerie et Barrot, qui ont occupé des fonctions dirigeantes pendant plusieurs années au sein de cette formation politique, ont été condamnés à huit mois de prison avec sursis. Cette condamnation s'accompagne de reproches à l'encontre de M. Méhaignerie, le seul des trois anciens ministres à s'être déplacé devant la onzième chambre pour le prononcé du jugement.

Les magistrats rappellent certes qu'il avait lui-même déclenché – par « souci de transparence » – une enquête sur son propre parti alors qu'il était ministre de la justice du gouvernement d'Edouard Balladur, mais ils insistent sur la connaissance qu'avait M. Méhaignerie des circuits de financement mis au point entre 1986 et 1992 par François Froment-Meurice, ex-secrétaire général du parti et homme-clé du dossier. Au yeux du tribunal, M. Méhaignerie, président du CDS de 1982 à 1994, savait nécessairement que les *« dons »* effectuées par certaines sociétés via des comptes en Suisse *« n'étaient pas versés dans des conditions conformes à la nouvelle législation* [sur le financement des partis politiques] *»*.

EXPLICATIONS « PEU PROBANTES »

Tout en rappelant que l'ancien ministre avait en partie admis les faits à l'audience, le tribunal juge *« peu probantes »* certaines de ses déclarations sur la société Stratégies et Méthodes, un bureau d'études destiné à faciliter le financement occulte de sa formation.

Les magistrats se montrent tout aussi sceptiques devant les explications de Jacques Barrot, qui fut secrétaire général du CDS de 1983 à octobre 1991. A l'audience, l'ancien ministre avait assuré tout ignorer des circuits mis en place par M. Froment-Meurice pour renflouer les caisses du parti et assurer les dépenses de fonctionnement. *« Mon rôle était uniquement politique »*, avait insisté M. Barrot, actuel maire d'Yssingeaux et député de la Haute-Loire. A en croire le tribunal, il savait pourtant que *« le CDS bénéficiait d'un financement occulte grâce aux fonds collectés auprès d'entreprises et hébergés sur des comptes étrangers dans un but évident de dissimulation »*. En réaction à ce jugement, M. Barrot a diffusé, mercredi après-midi, un communiqué : *« Je continue à contester tout délit de recel d'abus de confiance. Le tribunal n'a d'ailleurs relevé aucun acte de participation concrète de ce délit à mon égard. Il s'est contenté de déduire de mes seules fonctions de secrétaire général du CDS à l'époque pour établir une prétendue responsabilité pénale. Je me considère victime d'une injustice. Et si je ne fais pas appel de cette décision, c'est du fait de l'impossibilité de le faire, s'agissant d'une condamnation amnistiée, donc non avenue. »*

Bernard Bosson, arrivé tardivement (octobre 1991) au poste de secrétaire général de l'ex-CDS, bénéficie d'une condamnation plus légère que MM. Méhaignerie et Barrot : quatre mois de prison avec sursis. Le tribunal a clairement atténué ses responsabilités, soulignant le fait que M. Bosson, actuel maire d'Annecy, avait agi *« sous la pression des événements »* et qu'il s'était vite *« employé à faire cesser ces pratiques »* et les *« versements de salaires en espèces »*.

« UN DOSSIER DU PASSÉ »

Enfin, le maître d'œuvre de ces opérations financières, François Froment-Meurice, l'intermédiaire suisse Henri-Albert Jacques, et le directeur de l'entreprise lésée pour avoir donné 5 millions de francs au CDS, Jacques Mallard, ont également été condamnés à huit mois de prison avec sursis. Un ancien trésorier du parti, Albert Kalaydjian, s'est vu infliger six mois avec sursis, tandis qu'un autre trésorier, Robert Parenty, était relaxé dans ce *« dossier du passé »* qui semble aujourd'hui clos, tout au moins dans son volet pénal.

Philippe Broussard

M. Méhaignerie : « Le tribunal a retenu notre bonne foi »

L'ancien garde des sceaux Pierre Méhaignerie (UDF), condamné à huit mois de prison avec sursis, a estimé que le tribunal correctionnel de Paris avait retenu sa *« bonne foi »*, tout en jugeant sa décision *« particulièrement lourde »*.

***« Aujourd'hui, jugeant le financement du CDS sur des faits remontant à dix ans, le tribunal correctionnel de Paris a retenu une responsabilité de principe de ses dirigeants. Cette présomption de responsabilité s'assimile à celle que connaissent les maires, les chefs d'entreprise »*, souligne M. Méhaignerie dans un communiqué. L'ancien ministre de la justice estime avoir assumé ses responsabilités de président de parti politique *« à une période particulièrement difficile où il n'existait aucun financement public des partis politiques »*.**

« Un "secret de polichinelle" connu du plus obscur militant »

PIERRE MÉHAIGNERIE, ancien ministre de la justice du gouvernement Balladur (mars 1993-mai 1995) et président du CDS de 1982 à 1994, a été condamné à huit mois de prison avec sursis. Le tribunal écrit notamment à son propos :

« Vraisemblablement ébranlé par les témoignages de Robert Parenty et de Bernard Bosson, selon lesquels l'existence d'un compte en Suisse était un "secret de polichinelle" connu du plus obscur militant, Pierre Méhaignerie a admis au cours des débats savoir que les fonds collectés passaient par des comptes en Suisse, un tel passage, même pour des dons opérés à une époque où ils n'étaient pas réglementés, étant, a-t-il expliqué, exigé des entreprises désireuses de ne pas voir apparaître leur soutien financier (...).

Pierre Méhaignerie a admis par là même avoir accepté des pratiques qu'il a qualifiées d'"illicites tolérées" impliquant que des dirigeants d'entreprise dissimulent l'emploi réel de la trésorerie sociale en effectuant des dons faussement comptabilisés en règlements de prestations et encaissés sur des comptes ne pouvant être reliés au parti bénéficiaire (...).

Pierre Méhaignerie a en revanche maintenu que, bien que sachant l'utilité réelle de la SARL Stratégies et Méthodes, il n'avait pas eu connaissance des dépenses supportées par cette dernière (...). Ses déclarations sont peu probantes, s'agissant d'une structure dont il a admis que sa seule utilité était de permettre de collecter des fonds pour le CDS (...).

Il n'a pas pu lui échapper, en s'en tenant simplement aux dates auxquelles les fonds ont été rapatriés, que ces dons n'étaient pas versés dans des conditions conformes à la nouvelle législation (...).

Pierre Méhaignerie a, en connaissance de cause, accepté qu'il soit recouru à un système de financement occulte puisque impliquant une dissimulation de l'emploi des fonds sociaux et, au surplus s'agissant de l'opération de financement visée par la prévention, un usage illicite de ces fonds. »

Jacques Barrot, ancien ministre, secrétaire général du parti centriste de 1984 à 1991, a été condamné à huit mois de prison avec sursis. Le tribunal écrit notamment à son propos :

« En s'en tenant à ce que Jacques Barrot reconnaît ou ne peut contester savoir, il apparaît que celui-ci n'a pas ignoré que le CDS bénéficiait d'un financement occulte grâce aux fonds collectés auprès d'entreprises et hébergés sur des comptes étrangers dans un but évident de dissimulation (...). Son adhésion doit être déduite de sa connaissance du système, la pérennité d'un circuit de financement contraire aux vœux d'un des dirigeants étant difficilement concevable (...). Jacques Barrot ne saurait réellement prétendre être resté étranger aux questions de financement, alors qu'il s'est précisément opposé à Pierre Méhaignerie sur le choix d'un trésorier et a fait en sorte qu'Albert Kalaydjian, dont il était proche, prenne en charge le service financier. »

Un seul des trois anciens ministres s'est mis en retrait

LE JUGEMENT rendu, mercredi 23 février, par la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, dans l'affaire du financement illégal de l'ex-CDS, n'a provoqué, chez les politiques, d'autre réaction que celles des trois anciens ministres qui ont été condamnés à des peines amnistiées.

Mercredi soir, sur i-télévision, le président de l'UDF, François Bayrou, secrétaire général adjoint du CDS à l'époque des faits, s'est borné à constater que *« le tribunal a voulu rendre un jugement équilibré et qui tenait compte que ces hommes étaient responsables et qu'ils n'avaient commis aucune malhonnêteté »*. Pour M. Bayrou, *« les peines symboles »* que le tribunal a infligées à Jacques Barrot, Bernard Bosson et Pierre Méhaignerie ont été *« données pour montrer que, en effet, ce genre de pratiques était en dehors de la loi d'il y a dix ans et que la bonne foi était retenue en tout puisque ces peines sont amnistiées »*.

M. Bayrou était impatient de voir se terminer ce procès, rappel d'un passé dont il avait voulu se démarquer en transformant le CDS en Force démocrate, elle-même dissoute ensuite dans l'UDF. *« L'UDF n'a pas réagi, car ce n'est pas le parti, en tant que tel, qui était visé, mais l'ex-CDS »*, nous a déclaré Dominique Paillé. Au diapason du président de sa formation, le délégué général de l'UDF évoque un *« jugement en demi-teinte »*. *« La justice n'a pas été clémente*, précise-t-il. *Les peines sont lourdes – des peines de prison avec sursis étant quand même quelque chose d'assez infamant – mais, compte tenu de l'amnistie, qui montre notamment que la bonne foi a été retenue, ce jugement est plutôt de l'ordre du symbole. »*

L'affaire, qui avait commencé à être révélée par *Le Canard enchaîné* en mars 1995, a-t-elle pesé sur la carrière politique de ses différents protagonistes ?

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES

Alors ministre de la justice dans le gouvernement d'Edouard Balladur, M. Méhaignerie, qui avait rapidement ordonné l'ouverture d'une information judiciaire, n'avait pas retrouvé de portefeuille ministériel dans le gouvernement d'Alain Juppé, en mai 1995. M. Barrot, également impliqué dans la même affaire, hérite alors, pour sa part, du vaste ministère du travail et des affaires sociales. Cependant, ce sont en fait des considérations purement politiques qui l'ont emporté : chiraquien, M. Barrot a été récompensé ; balladurien, M. Méhaignerie a été écarté.

Occupant de 1995 à 1997 la fonction – éminente à l'Assemblée nationale – de président de la commission des finances, M. Méhaignerie est d'ailleurs loin de disparaître du paysage politique. Et s'il doit renoncer, début 1998, à briguer la présidence du conseil régional de Bretagne, c'est, là encore, pour des raisons politiques, liées aux accords alors conclus entre l'UDF et le RPR. M. Méhaignerie est aujourd'hui député et président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, et maire de Vitré.

Redevenu député de Haute-Loire en juin 1997, M. Barrot, maire d'Yssingeaux, n'a été, lui non plus, nullement acculé à une quelconque retraite politique : il figure dans le quatuor d'anciens ministres chargé de mettre en musique la stratégie présidentielle de Jacques Chirac.

A l'UDF, on s'accorde à penser que s'il en est un dont la carrière politique a souffert de cette affaire du financement de l'ex-CDS, c'est M. Bosson. Ancien ministre de l'équipement, des transports et du tourisme dans le gouvernement de M. Balladur, aujourd'hui député de Haute-Savoie et maire d'Annecy, M. Bosson, qui n'intervient plus guère sur la scène politique nationale, est considéré par certains de ses collègues comme celui qui a le plus mal supporté d'être mis en cause. *« Sa carrière politique en a souffert de par sa propre volonté, en raison du retrait qu'il s'est lui-même imposé en s'effaçant, depuis cette affaire, de toute action nationale »*, souligne M. Paillé.

Jean-Baptiste de Montvalon

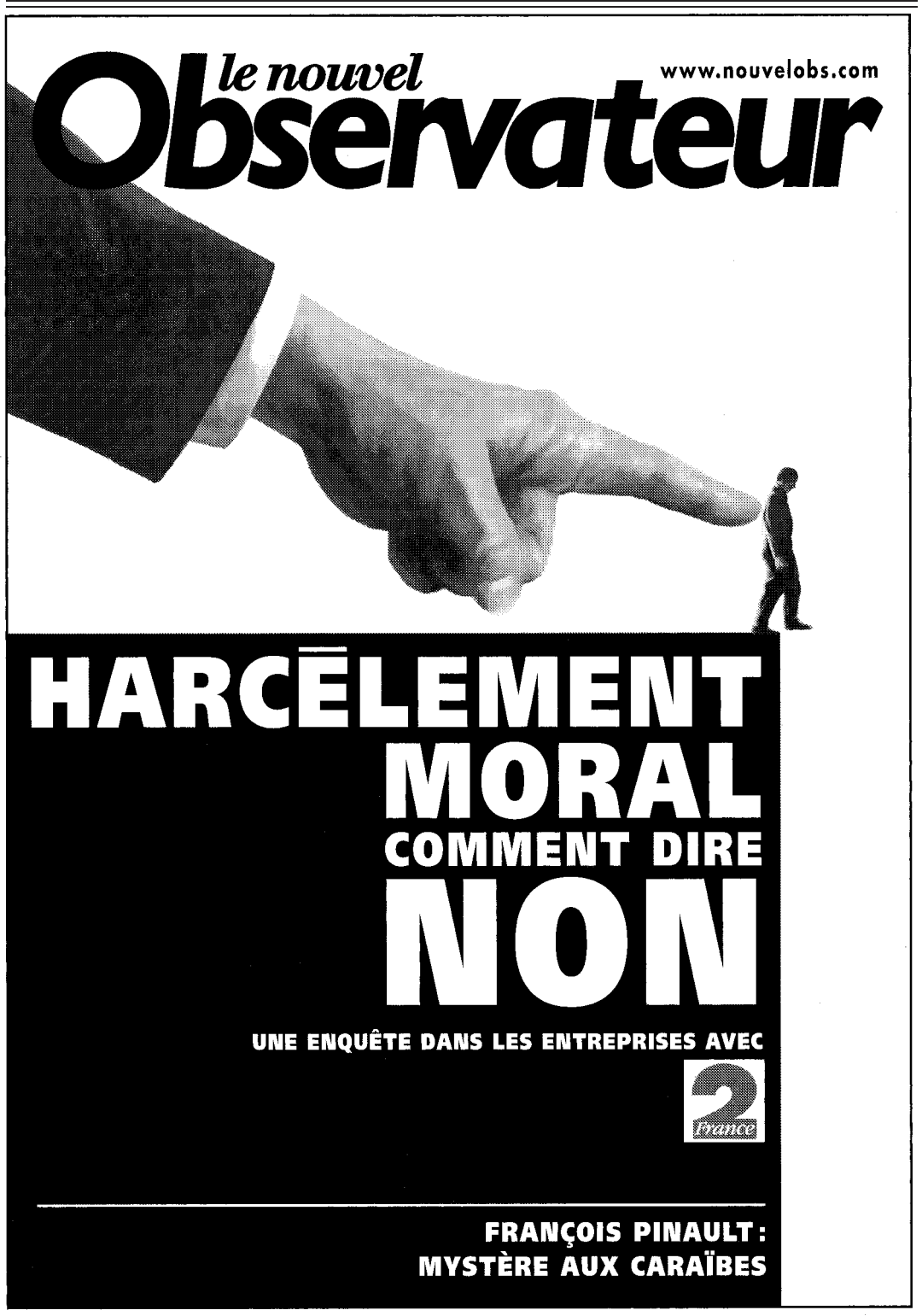

« Vache folle » : les personnes ayant séjourné au Royaume-Uni ne seront pas exclues du don du sang

De nouvelles mesures d'embargo des produits bovins sont à l'étude

Le comité national de sécurité sanitaire, auquel participaient trois ministres, s'est réuni mercredi 23 février à Paris. Il a notamment décidé de ne pas organiser l'exclusion du don du sang des personnes ayant séjourné en Grande-Bretagne entre 1980 et 1996, dans le cadre de la lutte contre la maladie de la « vache folle ». Le gouvernement étudie les conséquences d'une interdiction de l'utilisation des abats bovins.

DOMINIQUE GILLOT, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, a annoncé, mercredi 23 février, que le gouvernement avait décidé, dans le cadre de la lutte contre la transmission à l'homme de l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle »), de ne pas organiser l'exclusion du don du sang des personnes ayant séjourné en Grande-Bretagne entre 1980 et 1996. Les mesures annoncées par Mme Gillot reprennent en totalité les conclusions du rapport des spécialistes du groupe dit de « sécurité virale » réunis sous l'égide de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) (*Le Monde* du 19 février).

Cette annonce a été faite au terme de la réunion du comité national de sécurité sanitaire, à laquelle participaient Jean Glavany, ministre de l'agriculture, et Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat. Organisée au moment où de vives tensions se font jour entre le ministère de l'agriculture et le secrétariat d'Etat à la santé à propos de la gestion des principaux dossiers de sécurité alimentaire, cette réunion a également permis aux trois membres du gouvernement d'annoncer plusieurs nouvelles mesures contre les épidémies actuelles de listériose (*lire ci-dessous*) et d'ESB.

● **Les dispositions gouvernementales en matière de transfusion sanguine.** Contrairement aux autorités sanitaires américaine et canadienne, le gouvernement français a donc décidé de ne pas procéder à l'exclusion du don du sang les personnes ayant séjourné dans les îles Britanniques entre 1980 et 1996, période durant laquelle elles ont pu être exposées au risque de contamination alimentaire par l'agent de l'ESB. *« Entre un risque de pénurie de sang et un risque non avéré de surexposition à l'agent de transmission de la maladie de la vache folle, nous avons choisi »,* a notamment déclaré Mme Gillot. Comme l'avaient souligné dans leur rapport les experts réunis par l'Afssaps, une telle mesure perturberait gravement le fonctionnement du système transfusionnel. Elle imposerait notamment de recruter de nouveaux donneurs, ce qui entraînerait, selon les experts, une augmentation des risques de contamination sanguine par les virus du sida et des hépatites B et C.

« L'analyse de l'exposition des donneurs de sang français au risque de l'encéphalopathie spongiforme bovine montre, en l'état actuel des données, que la source majeure d'exposition serait la consommation de produits bovins importés de Grande-Bretagne plutôt que leurs séjours dans les îles Britanniques entre 1980 et 1996 », souligne-t-on auprès du secrétariat d'Etat à la santé. Les autorités sanitaires ont d'autre part décidé de compléter les mesures de réduction de la charge infectieuse potentiellement présente dans le sang des donneurs en élargissant aux produits fabriqués à partir du plasma l'application de certaines techniques d'inactivation (déleucocytation et nanofiltration). Ces mesures devraient entrer en application avant *« la fin de l'an 2000 »*.

● **Les nouvelles mesures d'exclusion des abats bovins.** Le gouvernement étudie actuellement les conséquences qu'entraînerait la publication d'un arrêté interdisant l'utilisation des intestins bovins et prévoyant leur destruction par incinération (*Le Monde* du 23 février). Cette mesure, qui vise à prévenir la transmission à l'homme de l'agent de l'ESB, avait été recommandée en juin 1999 par les experts des maladies à prion. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a, pour sa part, récemment émis un avis favorable au projet d'arrêté du gouvernement tout en attirant l'attention du gouvernement sur la question des importations de ce type de produits. *« Il ne servirait à rien de prendre des mesures nationales si nous n'avons pas des moyens d'obtenir des garanties sur les importations de matériaux comparables »,* a déclaré M. Glavany

Les intestins des bovins étant utilisés comme enveloppe naturelle pour de nombreux produits de charcuterie de gros calibre (andouille, certains saucissons, cervelas, salami ou mortadelle), il est clair, pour le ministre de l'agriculture, que la mise en œuvre de cette mesure préventive conduira les industries agroalimentaires à importer ces abats. Compte tenu des incertitudes quant à la situation épidémiologiques de nombreux pays européens vis-à-vis de l'ESB, le gouvernement pourrait être amené à étendre les dispositions actuelles interdisant ces importations.

● **Le programme de dépistage de l'ESB chez les bovins.** Les experts de l'Afssa remettront au gouvernement *« au début du mois de mars »* le protocole de ce programme, qui concernera 40 000 bovins dans les trois régions françaises les plus touchées par l'ESB. M. Glavany a précisé qu'un appel d'offres international allait être lancé pour déterminer lequel des trois tests (suisse, irlandais ou français) actuellement sur le marché serait retenu. D'autres mesures de prévention de la transmission de l'agent de l'ESB à l'homme devraient d'autre part être prochainement annoncées concernant, notamment, une modification des techniques d'abattage des bovins actuellement utilisées en France.

Jean-Yves Nau

Une avalanche tue cinq skieurs dans les Hautes-Alpes

Douze morts, en une semaine, dans le massif

UNE AVALANCHE a fait cinq morts, un blessé grave et un blessé léger, mercredi 23 février, à Prapic, près d'Orcières-Merlette (Hautes-Alpes). La coulée de neige s'est produite en début d'après-midi, alors qu'un groupe de sept randonneurs à ski évoluait à une altitude de 2 500 mètres dans une pente raide au lieu-dit « le Tombeau du poète ». Les skieurs, quatre hommes et trois femmes originaires de la région de Gap, se dirigeaient vers un col situé entre le Grand Pignier et le Petit Pignier, dans le massif des Ecrins. Le risque d'avalanche sur cette partie du massif était de 3 sur une échelle qui compte 5 niveaux.

Légèrement blessée dans l'accident, une skieuse a pu prévenir les secours, après avoir dégagé un membre du groupe gravement blessé et deux autres personnes décédées. *« Nous étions en vue du sommet lorsque, soudain, une plaque à vent s'est détachée à environ 150 ou 200 mètres au-dessus de nous »*, a raconté la rescapée au micro de la radio locale Alpes 1. Après avoir réussi à se mettre à l'abri, la skieuse s'est alors saisie de son Appareil de recherche des victimes d'avalanche (Arva) pour tenter de retrouver ses compagnons de randonnée. *« C'était le grand silence,* a-t-elle poursuivi. *J'ai esssayé de voir si j'apercevais mes amis. J'ai appelé durant près d'une demi-heure. »*

DEUX ANS JOUR POUR JOUR

C'est en contournant une falaise qu'elle se rend compte que les autres membres du groupe ont été projetés en contrebas. Les secours, menés par le peloton de gendarmerie de haute montagne, avec des maîtres-chiens, et appuyés par des hommes du 4e régiment de chasseurs alpins, sont restés mobilisés jusqu'à 18 h 30.

Cet accident porte à douze le nombre de victimes dans les Alpes depuis le début de la semaine, après deux autres coulées qui se sont produites dans le Haut-Adige (nord de l'Italie) et à Davos (Suisse). L'avalanche de Prapic survient deux ans jour pour jour après celle de la crête du Lauzet (Hautes-Alpes) qui, en 1998, avait provoqué la mort de onze personnes, dont neuf adolescents.

L'épidémie de listériose serait arrivée à son terme

L'ÉPIDÉMIE de listériose qui a débuté à la fin du mois de novembre et qui a touché 23 personnes et provoqué 7 décès est aujourd'hui *« arrivée à son terme »*, selon Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale. Son origine ne sera toutefois pas connue avant plusieurs jours. *« Il faudra au maximum dix jours pour identifier le germe,* a déclaré mercredi 23 février, au terme du conseil national de sécurité sanitaire, Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat. *C'est beaucoup, mais il faut attendre que la listeria que l'on met en culture pousse pour pouvoir l'identifier et il faut ensuite que l'Institut Pasteur trouve la listeria qui rend malade ».* Mme Lebranchu a d'autre part précisé qu'une enquête est actuellement en cours auprès de onze entreprises de charcuterie fabriquant de la langue de porc en gelée et commercialisant ce produit à l'échelon national. Les résultats de cette enquête devraient être disponibles vers le milieu de la semaine prochaine.

Les enquêteurs s'intéressent aujourd'hui tout particulièrement à la société Sapar (Société anonyme des produits Augé Roger) basée à Meaux (Seine-et-Marne) dont les locaux et les archives ont été totalement détruits lors d'un incendie survenu dans la matinée du lundi 22 février. Les services du ministère de l'agriculture avaient déjà, le 4 février 2000 fait procéder au retrait de la vente de l'ensemble de 50 tonnes de produits de charcuterie fabriqués par cette firme avant le 20 janvier 2000. Cette mesure avait été prise après la découverte par les services vétérinaires autrichiens de concentrations élevées de *Listeria monocytogenes* sur une langue de porc en gelée exportée vers l'Autriche. Il s'agissait alors de charcuteries commercialisées sous les marques Sapar, Antoine Augé et Régal de Suzon ayant pour numéro d'identification vétérinaire le 77 284 03.

Depuis le 4 février cette société faisait l'objet d'un contrôle renforcé. Mercredi 23 février, les autorités sanitaires ont annoncé le retrait de tous les produits de cette firme (commercialisés sous les marques Sapar, Délices de Suzon, Antoine Augé, et Val heureux), de nouveaux contrôles ayant permis de trouver des concentrations anormalement élevées de *Listeria monocytogenes.* Au ministère de l'agriculture on soupçonne l'entreprise de ne pas avoir procédé à la destruction des lots retirés de la vente début février et d'avoir ensuite cherché à les recycler. Les trois ministères en charge de ce dossier ont toutefois, dans un communiqué, précisé que seules les analyses bactériologiques en cours permettront de dire si les produits de l'entreprise *« sont impliqués dans l'épidémie de listériose »*.

« NOUVEAUX CRITÈRES »

Par ailleurs Mme Lebranchu a indiqué que de nouvelles instructions avaient été adressées aux directions départementales des services vétérinaires et de la répression des fraudes afin de renforcer les mesures de contrôle sanitaire des produits de charcuterie. Au vu d'un récent avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) ces services doivent désormais *« considérer comme potentiellement dangereuses et impropres à la consommation toutes rillettes ou langues de porc en gelée dans lesquelles la seule présence de* Listeria monocytogenes *serait mise en évidence à la production »*. On estime, côté gouvernemental, que cette *« nouvelle interprétation de la réglementation »* devrait *« conduire les industriels à prendre toutes les dispositions utiles pour s'assurer du respect des nouveaux critères. »* En d'autres termes les autorités sanitaires espèrent que les industriels de la charcuterie comprendront à l'avenir qu'il est dans leur intérêt de mieux tirer les conséquences des autocontrôles qu'ils réalisent sur leurs produits.

J.-Y. N.

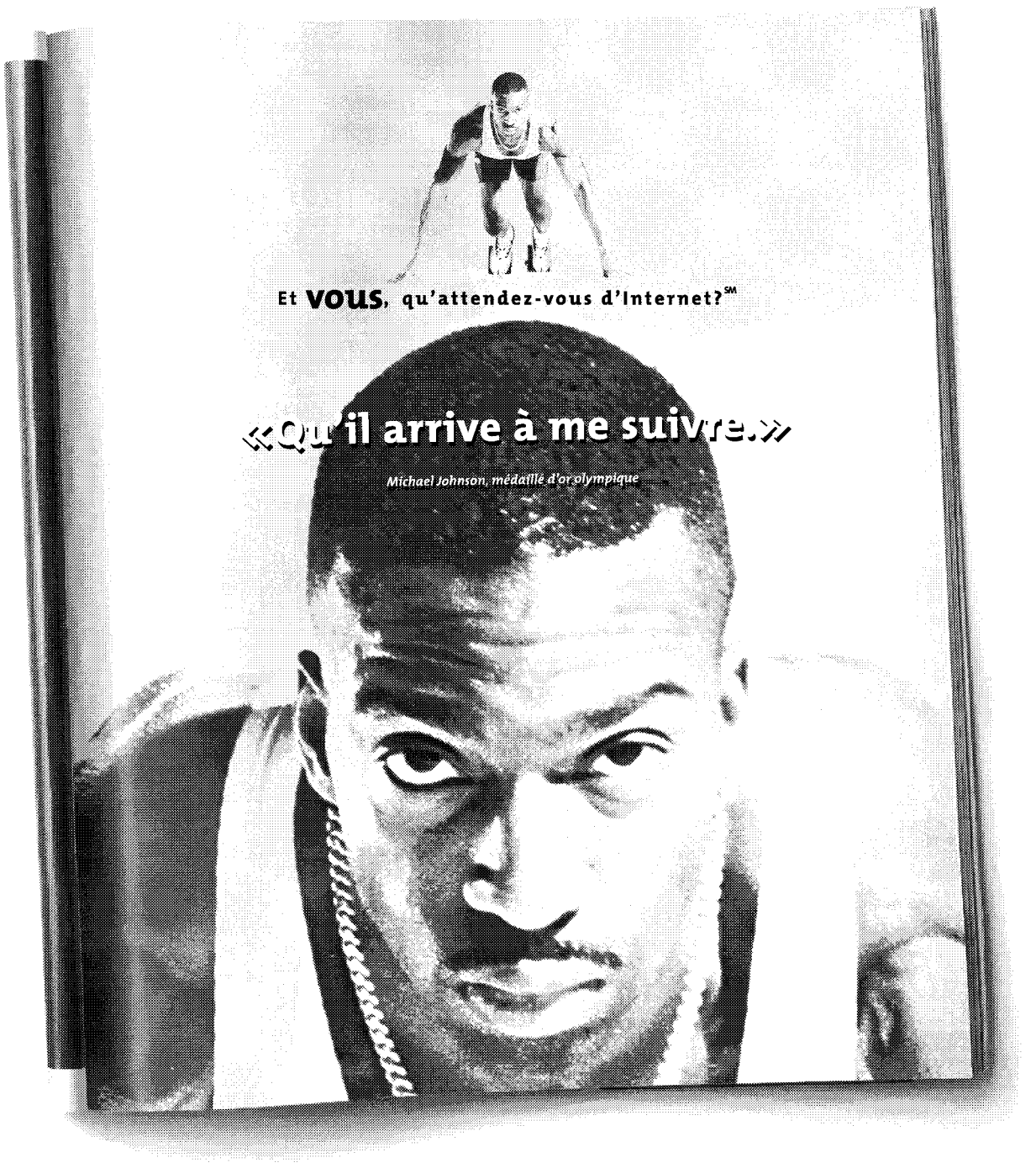

Internet Optique

À vous suivre ? Honnêtement, Michael, à côté du nouvel Internet optique hautes performances que nous sommes en train de construire, vous aurez l'air de faire du surplace ! Il n'a jamais été aussi rapide ni aussi fiable. Notre formule OPTera Portfolio acheminera le trafic Internet, les données et la téléphonie à un débit de 1,6 térabits par seconde sur une seule fibre optique. Cela fait de nous le n° 1 du secteur en termes de vitesse et de capacité. Aujourd'hui, nous proposons également OPTera Packet Solutions. Pour la première fois, nous ouvrons la porte à une véritable convergence des réseaux « optique » et « paquets ». Cette convergence permettra aux prestataires de services d'acheminer économiquement tous les types de trafics sur un seul réseau, mais aussi de créer de nouveaux services rémunérateurs. Alors, qu'attendez-vous pour suivre la voie Nortel Networks ? Et surtout, faites d'Internet exactement ce que vous en attendiez. **www.nortelnetworks.com**

NORTEL NETWORKS
Ainsi communique le monde

En France, Matra Nortel Communications commercialise l'ensemble de l'offre Nortel Networks destinée aux opérateurs et aux entreprises

Nortel Networks, le logo de Nortel Networks, le globe Nortel et « Ainsi communique le monde » sont des marques commerciales de Nortel Networks. « Et vous, qu'attendez-vous d'Internet ? » est une marque de service de Nortel Networks.
© 2000 Nortel Networks. Tous droits réservés.

Dix jours après les faits, le double crime de Flavin laisse les enquêteurs perplexes

Le petit Martin, 5 semaines, n'a toujours pas été retrouvé

Dix jours après la découverte par Patrice Moulinier des corps sans vie de sa femme, Manuela, trente-six ans, et de sa fille, Morgane, douze ans, le double meurtre de Flavin demeure un mystère. Crime de rôdeur, vengeance familiale, règlement de comptes : aucune piste ne semble cadrer avec les constatations effectuées. Les recherches menées pour retrouver le petit Martin, cinq semaines sont restées vaines.

FLAVIN (Aveyron)
de notre envoyé spécial

Le lundi 14 février au matin, Manuela, trente-six ans, et Morgane, sa belle-fille âgée de douze ans, ont été tuées par balles dans leur maison de Flavin (Aveyron). Le petit Martin, auquel Manuela avait donné naissance cinq semaines plus tôt, a été enlevé par l'assassin. Après dix jours d'enquête, aucune piste n'a conduit au meurtrier, et le bébé n'a pas été retrouvé. L'énigme de Flavin ne ressemble à aucun scénario connu. *« Cette affaire est hors norme,* commente un enquêteur. *Toutes les hypothèses restent ouvertes, mais chacune d'elles se trouve contredite par des éléments troublants. »*

En ce lundi de Saint-Valentin, Patrice Moulinier, mari de Manuela et père de Martin, a quitté la maison familiale vers 8 heures du matin. Sur le chemin de son travail, le quadragénaire, dépanneur dans une société d'équipements frigorifiques, a acheté des fleurs.

A plusieurs reprises, selon ses déclarations aux gendarmes, il a tenté de joindre son épouse au téléphone. Sans obtenir de réponse. Inquiet, il est alors repassé à la maison louée par le couple, une ancienne ferme située rue Saint-Pierre, au cœur du vieux village de Flavin. Dans la chambre du deuxième étage, il a découvert les deux corps sans vie et constaté la disparition du nouveau-né. Il s'est précipité dans la rue principale, où des témoins l'ont entendu hurler : *« Elles ont été assassinées. »* Sa course l'a conduit au restaurant du Planol, où Manuela avait travaillé avant son congé de maternité. Le restaurateur puis les gendarmes sont rapidement arrivés pour constater la tragédie. Manuela gisait sur son lit, une balle de 22 long rifle dans la nuque, tirée à une distance de 1 mètre environ. Morgane, qui était venue passer ses vacances auprès de son père et de sa belle-mère, était étendue sur le sol, au pied du lit, atteinte à l'arrière de la tête par une balle de calibre identique. Tiré à bout portant, le projectile avait auparavant traversé la main de la jeune fille, comme si celle-ci avait tenté de repousser l'arme. Dans la même chambre, où sa mère le veillait et l'allaitait, le berceau de Martin était vide. Un siège de voiture pour bébé et un porte-enfant de style kangourou n'ont pas été emportés.

VÉRIFICATIONS TÉLÉPHONIQUES

« Tout s'est passé dans cette pièce, explique un enquêteur. *Les corps n'ont apparemment pas été bougés. »* Aucune trace de violence, de lutte ou de désordre n'a été relevée, aucun cri n'a été entendu. Aucun vol n'a été signalé dans la maison. Bien en évidence sur la table de la cuisine, un portefeuille contenant une centaine de francs. Aucune arme n'a été retrouvée. Dans cette maison placée sous les fenêtres d'autres habitations, face au bureau de poste et le long de la rue principale de Flavin, un village de deux mille âmes où l'étranger est aussitôt repéré, le crime est resté inaperçu.

Patrice Moulinier a été longuement entendu par les gendarmes sur son emploi du temps. Sa garde à vue de plus de trente heures s'est accompagnée de rumeurs qui, véhiculées dans la presse, l'ont hâtivement présenté comme un suspect. Ses déclarations ont pour l'essentiel été confirmées par l'enquête, coupant court aux sous-entendus. De premières vérifications téléphoniques ont ainsi indiqué qu'il avait effectivement appelé sa femme le lundi matin. Le frigoriste s'est bien rendu chez deux de ses clients, des hypermarchés d'Onet-le-Château et de Sébazac, situés à une vingtaine de kilomètres de Flavin. Les tests scientifiques opérés sur ses mains et sur ses vêtements n'ont décelé aucune trace de poudre. Après sa remise en liberté, une information pour *« homicides volontaires, enlèvement et séquestration de mineur de moins de quinze ans »* a été confiée à l'unique juge d'instruction de Rodez, Karine Claramunt.

Rares sont les certitudes de ce dossier. Un médecin-légiste de Montpellier, arrivé tardivement à Flavin, en raison d'intempéries qui ont retardé son hélicoptère, a conclu que les morts étaient survenues entre 8 h 45 et 11 h 30. France Télécom a cependant indiqué que Manuela était encore en vie aux alentours de 9 h 30 : de son portable, la jeune mère a téléphoné à un cabinet gynécologique pour prendre rendez-vous, sans d'ailleurs manifester la moindre inquiétude. A Flavin, seuls des collégiens qui attendaient leur bus semblent finalement avoir remarqué un événement inhabituel dans la période correspondant au créneau horaire : vers 8 h 30, le conducteur d'une BMW (immatriculée en Belgique ou en Suisse, selon leurs souvenirs divergents) leur a demandé la voie à suivre pour se rendre rue Saint-Pierre. Interrogés par les gendarmes, les habitants de la rue du drame ont déclaré qu'ils n'attendaient pas une telle visite ce matin-là. Mais la BMW et son occupant n'ont pas été retrouvés.

« HYPOTHÈSE D'UN ENLÈVEMENT »

Chez les enquêteurs, la perplexité semble l'emporter : *« L'hypothèse d'un enlèvement de bébé par une femme en mal d'enfant ne cadre pas avec les assassinats. Celle d'un crime de voleur ou de rôdeur ne colle ni avec la disparition du nourrisson ni avec l'absence de vol. Une vengeance intrafamiliale ne correspond pas à ce carnage, qui détruit un couple tout en épargnant un père de famille et son bébé. La thèse d'un règlement de comptes ne correspond pas à Patrice Moulinier, qui n'a jamais attiré l'attention de la justice et qui ne fait état d'aucune menace. »* Dans l'attente des analyses scientifiques des indices prélevés sur les lieux du drame, par l'Institut de recherches criminelles de la gendarmerie, toutes les pistes sont donc explorées.

Les entourages familiaux de Patrice Moulinier, dont la vie conjugale a été mouvementée, font l'objet d'attention. Ce père de trois enfants s'est marié à trois reprises. Sa première épouse, Christelle, est la mère de sa fille aînée, âgée d'une vingtaine d'années. Un deuxième mariage n'a donné aucun enfant, tandis que Morgane était la fille d'une concubine. Manuela, épousée en novembre 1998 à Rodez, vivait auparavant en Espagne, où elle avait rencontré son futur mari quelques années plus tôt. Leur fils, Martin, a vu le jour à la maternité Saint-Michel de Rodez le 10 janvier. *« Trois enfants, deux filles et un garçon, Martin, sont nés ce jour-là. Tout s'est passé normalement, comme pendant les six jours où sa maman est restée parmi nous »,* déclare-t-on à la direction de l'établissement.

Les gendarmes ont fouillé les bois, les rivières et les décharges des environs de Flavin, ainsi que le puits situé dans la cour de la maison des Moulinier. Un hélicoptère a cherché des traces de terre récemment remuée, en vain. Par voie de presse, la photo du bébé, qui avait servi pour son faire-part de naissance, a aussi été largement diffusée. Les enquêteurs assurent toutefois garder l'espoir de retrouver Martin – *« lou néné »,* comme on appelle les nourrissons dans les campagnes du Rouergue.

Erich Inciyan

Le procès de l'abbé Maurel se perd entre rumeurs et on-dit

Des témoins évoquent des pressions exercées pour accabler l'ancien directeur de collège accusé de viols sur mineurs

RODEZ
de notre envoyé spécial

Etonnante justice, qui passe, en pays aveyronnais. A Rodez, depuis que le tribunal a fermé pour cause de vétusté, elle se rend aux champs, dans une ancienne résidence d'été des évêques du cru. On y juge aujourd'hui un abbé, Jean-Lucien Maurel, soixante et onze ans, ancien directeur du collège privé Saint-Pierre, à Mur-de-Barrez. Selon l'accusation, l'abbé aurait abusé de trois mineurs, anciens élèves (*Le Monde* du 24 février). Mais l'ecclésiastique a toujours fermement démenti.

PROCÈS

Le président de la cour d'assises de l'Aveyron, Daniel Duchemin, est un homme d'expérience qui n'a, dit-il, en audience, jamais perdu son sang-froid. Mais là, confie-t-il, il s'en faudrait de peu. *« Je m'inquiète de l'ambiance qui règne encore dans le Nord-Aveyron. C'est à un niveau que je n'ai jamais rencontré jusqu'à présent .»*

L'ambiance ? Un concentré de ragots, de rumeurs et de colportages, de défiance envers la justice et la gendarmerie, d'enquêtes et de contre-enquêtes privées, de bribes de récits de corbeau, de coups de téléphone anonymes, de pressions sur des témoins. Un aligot de ondit. Le président : *« Un vent de folie. »* Or, comme si la justice n'avait pu faire le tri, le tout s'engouffre, mercredi 23 février, dans la temporaire salle d'assises qui par ailleurs fleure bon la bergerie voisine.

« Mur-de-Barrez est une paroisse particulièrement difficile », indique à la barre un ancien curé. Il précise : *« Il y a une certaine propension à la calomnie. On m'a beaucoup plaint quand j'ai été nommé. On m'a remercié pour mon inconscience : j'avais accepté d'aller là-haut. »*

De là-haut, l'éperon rocheux du Carladez, où l'abbé, pendant quarante ans, dirigea le collège privé, résonne inlassablement *« l'affaire »,* telle que lue par la greffière, énonçant l'arrêt de renvoi. En 1995, l'abbé Maurel aurait sodomisé trois enfants de onze à treize ans. Il est renvoyé pour cela. Six autres adultes masculins témoigneraient, au temps jadis, d'attouchements sexuels, de gestes déplacés. Tous faits prescrits. Leurs témoignages, comme ceux des mineurs, sont attendus jeudi et vendredi.

D'emblée, le président évoque l'état de santé de l'accusé. Victime d'un accident cardiaque en 1992, l'abbé Maurel souffre d'une insuffisance coronarienne et suit un traitement lourd pour cela. *« De telles médications altèrent les performances sexuelles qui confinent, pour la moitié des cas, à une impuissance »,*indique son médecin traitant. L'accusé rebondit : *« Je ne suis pas aussi vert qu'on a pu le laisser entendre. »*

Voix douce, l'ecclésiastique à la calvitie prononcée affiche une apparente sérénité. L'expert psychiatre n'a décelé aucune anomalie mentale. Le fils de cantonnier, ancien séminariste brillant, raconte sa vie. Sa *« vocation »,* qui en est moins une, reconnaît-il, que la marque d'une réussite, une *« ascension sociale ».* A l'experte psychologue, il n'a pas caché un épisode amoureux. Il avait trente ans. Et l'existence de deux autres jeunes femmes qui, plus tard, furent amoureuses de lui. Vis-à-vis des enfants : de l'amitié, des *« élans de paternité ». « A quarante ans s'est posée pour lui la question du renoncement à la paternité, l'éventuel abandon de la prêtrise. Finalement, le collège est devenu sa deuxième famille constitutive ».*

« J'ai tout donné au collège », dit-il. D'une poignée d'élèves à la fin des années 50, l'établissement compte deux cents inscrits dans les années 80. Selon les besoins, le directeur a été enseignant, économe, maître d'internat, vicaire de la paroisse. Il accueille des enfants de banlieue, du Liban ou d'Afrique, organise des camps scouts, aime les voyages, emmène ses élèves à l'étranger. A Mur-de-Barrez, il est une figure incontournable. Classique, par la discipline, et parfois dérangeant. Il pilote des avions, rêve de monter un aéroclub, ou joue au casino de passage à Las Vegas. Sur son sillage, les multiples facettes de sa réputation. *« Parfois on dit que je suis trop autoritaire, parfois que je suis trop bon !»*

« LA CABALE »

Et l'abbé d'expliquer, selon lui, que *« tout a basculé »* après sa maladie, en 1992. Sa légitimité à la direction du collège aurait été remise en question. Affaire de personnes, contentieux pédagogique. Un couple d'enseignants de Saint-Pierre, les époux Chayrigues, dont l'homme est aujourd'hui maire du village, aurait mené *« la cabale ».* Des témoins rapportent qu'en octobre 1995 – huit mois avant qu'une première lettre anonyme soit envoyée à la gendarmerie –, lors d'une réunion au collège, celui-ci aurait traité l'abbé de pédophile, prétendant en avoir les preuves.

D'autres témoins assurent que des pressions ont été exercées sur d'anciens élèves pour accuser l'abbé, tant par les époux Chayrigues que par la gendarmerie de Mur-de-Barrez à qui a été confiée l'enquête. Une grand-mère cite le cas de son petit-fils. Une restauratrice, les pressions directes du chef d'enquête, tutoiement à l'appui, puisque tout le monde se connaît. Enfin, une étudiante d'Aurillac, son propre cas. *« Les époux Chayrigues m'ont demandé de dire que j'avais été victime d'attouchements. C'était faux. J'ai refusé. »* Convoquée à la gendarmerie de Mur-de-Barrez, elle a maintenu ses dénégations. *« Si tu dis que tu es victime, tu pourras toucher des dommages-intérêts »,* lui aurait-on promis.

Et défilent les témoins. Au premier jour, après onze heures d'audience, jusqu'à l'indigestion. Il y a ceux qui n'ont pour la cour que leur *« intime conviction »* sur la bonne moralité de l'accusé : anciens élèves, parents d'élèves ou collègues retraités. Ceux qui ont mené leur enquête et présentent au président leurs dossiers. Il y a aussi ceux qui parlent pour ne rien dire, et ceux qui, simplement, n'ont... rien à dire. Vraiment ? *« Non, non »,* assure le dernier d'entre eux, qui déclenche l'hilarité générale en se trompant de procès : *« Je ne connais même pas l'abbé Cottard »...*

Jean-Michel Dumay

Premier bilan des commissions d'accès à la citoyenneté

LE MINISTRE de l'intérieur a réuni une centaine de représentants des commissions départementales d'accès à la citoyenneté (Codac) pour un *« bilan d'étape »* avant la réunion des Assises de la citoyenneté, le 18 mars à la Grande Arche de la Défense, présidées par Lionel Jospin. Les 115 Codac existantes, créées en janvier 1999 à l'initiative de Jean-Pierre Chevènement, ont enregristré 401 cas de discriminations, dont 38 % n'ont pas eu de suite faute de preuves ou de plainte. Ces signalements ont concerné à 41 % des discriminations à l'emploi (embauche, accès aux stages), 16 % les loisirs, 15 % les relations avec les administrations, 10 % les injures et autant le logement. Seuls 47 cas ont été transmis au parquet ; ils touchent essentiellement les injures et les tracts, les discothèques et l'emploi.

DÉPÊCHES

■ **BASQUES : Daniel Derguy, militant basque de l'ETA en grève de la faim depuis 59 jours,** a été admis mercredi 23 février à l'hôpital civil du Kremlin-Bicêtre. Le militant, qui a été condamné lundi 21 février pour la troisième fois à dix ans de prison, participe avec dix-neuf autres prisonniers à une campagne de protestation notamment contre les conditions de détention des *« détenus politiques basques »* (*Le Monde* daté 20 et 21 février).

■ **AFFAIRE ELF : une commission rogatoire internationale a été adressée aux Philippines,** le 21 janvier, par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky afin de tenter de localiser Alfred Sirven. Ancien directeur pour les « affaires générales » d'Elf de 1989 à 1993, celui-ci est en fuite depuis plus de trois ans. L'hebdomadaire *Paris-Match* a affirmé qu'il se trouvait à Manille depuis la fin 1997. Cette information n'a jamais été confirmée.

■ **SIDA : l'association Vaincre le sida a annoncé**, mercredi 23 février, la cessation définitive de ses activités, faute de soutien financier des pouvoirs publics. L'association, l'une des premières fondées en France pour aider les malades, avait été placée le 14 janvier en liquidation judiciaire par le tribunal de grande instance de Paris.

■ **SANTÉ : un étudiant de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne est décédé**, mercredi 23 février, d'une méningite. Les étudiants et enseignants qui ont été en contact avec lui sont invités à voir au plus vite leur médecin traitant.

C'EST NOUVEAU ...

Comportements - Produits - Technologies - Langage
Mode - Santé - Evolution - Cyberculture...

C'EST SUR RTL

PIERRE KOHLER
"Sur internet les crackers ont véritablement l'intention de nuire, c'est une nouvelle forme de banditisme..."

ALIX GIROD DE L'AIN
"Encore une injustice, plus on est beau, plus on est riche..."

PIERRE GUYOT
"Un nouveau concept arrive des Etats-Unis ... Le Retailment ..."

ANTHONY MARTIN
"Le Brain Gum... c'est le chewing gum qui rend intelligent... C'est la dernière folie sur la côte américaine !"

VIRGINIE GARIN
"Les start-up ont ouvert leur propre voie. Ces sociétés du multi-media ont pour la plupart élu domicile dans le Sentier."

SOPHIE JOUSSELLIN
"Ouvrez le grand livre de la cuisine française, cliquez. Vous allez prendre une leçon de cuisine."

L'INFO TENDANCES

RTL
rtl.fr

tribal

L'Europe double les fonds consacrés à la coopération transfrontalière

Les « initiatives communautaires » Interreg visent à promouvoir des dynamiques communes et des synergies entre les régions de l'Union. Pour la période 2000-2006, l'enveloppe globale accordée par Bruxelles s'élève à 31,5 milliards de francs, dont 2,6 milliards pour la France

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Depuis dix ans se développe par étape, comme complément du marché unique, une stratégie d'aménagement du territoire conçue à l'échelle de l'Union européenne (UE). Cette coopération régionale à travers les frontières est bien accueillie par les gouvernements des Quinze, pourtant réputés jaloux de leurs prérogatives. En témoigne l'accroissement des crédits accordés à Interreg, l'« initiative communautaire », dépendante de la Commission de Bruxelles, qui en est le principal instrument.

Interreg 3, récemment avalisé par les gouvernements ainsi que par le Parlement européen, bénéficiera pour la période 2000-2006 d'une dotation de 4,8 milliards d'euros (31,5 milliards de francs), quasiment doublée par rapport à la période précédente 1994-1999 (2,2 milliards d'euros). Pour la phase qui va s'ouvrir, l'enveloppe accordée à la France, fixée à 397 millions d'euros (2,6 milliards de francs), est elle aussi en très forte croissance. Les sommes ainsi affectées à la coopération régionale peuvent être utilisées en combinaison avec d'autres contributions provenant des fonds structurels européens.

Globalement incontestable, le succès d'Interreg est localement plus ou moins convaincant. C'est notamment vrai en France, où plusieurs régions sont en pointe, mais où d'autres – telle Provence-Alpes-Côte d'Azur – apparaissent encore peu motivées. Ailleurs, des expériences comme le programme de coopération entre la Corse, la Sardaigne et la zone de Livourne ont même laissé une impression d'échec absolu. Bref, le modèle a encore besoin d'être amélioré, renforcé.

Des élus jouent souvent un rôle d'entraînement capital. On donne volontiers en exemple, à Bruxelles, l'action déterminante de Jean-Pierre Raffarin (DL), le président de Poitou-Charentes, mais aussi celles de Michel Delebarre (PS, Nord- Pas-de-Calais), de Gérard Longuet (DL, Lorraine) ou d'Adrien Zeller (UDF, Alsace). Des organisations comme la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM), dont le secrétariat général est à Rennes, jouent un rôle de promoteur d'idées et de lobbying efficace.

Interreg 3 comporte trois volets d'importance inégale. Le premier, le plus ancien, a pour objet le développement des régions transfrontalières, souvent négligées par les politiques nationales. *« L'ouverture, la libre circulation des biens et des personnes, ne gomment pas l'effet frontière sur le plan économique, social et structurel »*, explique Jean-Charles Leygues, directeur à la politique régionale. Susciter la coopération transfrontalière, afin de rompre ce relatif isolement, ne va pas de soi, car il faut surmonter des obstacles divers : ignorance réciproque des populations, méconnaissance de la langue, mais aussi législations économiques, fiscales, financières différentes.

Aux frontières du nord et de l'est de la France, où l'interdépendance est tellement grande, les acteurs économiques et les élus, aidés par Bruxelles, ont su surmonter les obstacles. Interreg y fonctionne, des programmes, suivis de projets, voient le jour ; il s'y crée des « eurorégions ». Rien de semblable aux frontières sud de l'Hexagone, surtout vers l'Espagne. Les efforts communautaires ont même eu, parfois, des effets pervers, Français et Espagnols – ou Espagnols et Portugais – utilisant trop souvent les deniers bruxellois pour faire du développement parallèle, chacun de leur côté de la frontière. Les choses s'améliorent lentement à la frontière franco-italienne. Le deuxième volet d'Interreg est expérimenté depuis quatre ans, avec des résultats prometteurs. Phénomène nouveau, il s'agit d'organiser une coopération transnationale et transrégionale, de consolider des complémentarités en créant, à travers l'Union, de vastes zones d'intégration territoriales.

> Les programmes soumis ne pourront bénéficier d'un financement européen que s'ils comportent une structure commune de gestion

L'idée a plu et cet accueil positif semble révélateur d'un besoin de coopération dans des espaces géographiques importants mais néanmoins relativement limités. *« Par cette démarche, les Etats membres, les régions, éprouvent le besoin de s'ouvrir aux autres, mais pas forcément à tous les autres »*, raconte M. Leygues. Interreg 3 compte ainsi treize grandes zones éligibles, dont – innovation – trois zones ultrapériphériques : l'espace Caraïbes et l'espace océan Indien, qui intéressent la France, ainsi que l'espace Açores-Madère-Canaries. Dans ces régions d'outre-mer, il est explicitement prévu que des projets proposés au financement du budget européen peuvent inclure une coopération avec des pays ou régions n'appartenant pas à l'UE : par exemple avec Maurice ou Madagascar pour la Réunion, avec les autres Caraïbes dans le cas de la Martinique et de la Guadeloupe.

Des régions françaises se sont inscrites dans cinq des dix zones éligibles autres que les zones ultrapériphériques : « Méditerranée occidentale », « espace alpin », « espace atlantique », « sud-ouest Europe », « nord-ouest Europe ». Cette omniprésence inquiète quelque peu à Bruxelles, où l'on se demande jusqu'à quel point elle ne révèle pas une insuffisante réflexion sur l'insertion de ces régions dans l'aménagement du territoire européen et, donc, une absence de stratégie *(Le Monde* du 4 novembre 1999). De tels tâtonnements ne sont pas propres à la France : ainsi, la Grande-Bretagne hésite à privilégier une coopération nord-sud axée sur l'arc atlantique, ou plutôt ouest-est, dirigée vers le pôle à fort développement autour de la mer du Nord.

Les deux premiers volets se verront attribuer 94 % des moyens disponibles, chaque Etat membre répartissant les sommes ainsi obtenues selon ses besoins et ses choix. Avec 6 % du total, le troisième volet d'Interreg est le moins bien doté : l'idée, en se fondant sur des convergences d'intérêt (recherche, développement technologique, tourisme...), est de favoriser la coopération entre des régions qui n'ont aucune continuité territoriale.

Les thèmes qui peuvent faire l'objet de programmes, et bénéficier ainsi de financements communautaires, sont variés : développement urbain, rural, côtier, PME, tourisme, recherche, infrastructures – notamment de transport –, environnement, accès à la société de l'information, meilleure intégration des régions maritimes ou insulaires... Les programmes seront élaborés par les administrations nationales et les régions d'ici à l'été, pour être ensuite débattus avec la Commission et adoptés par elle. Il reviendra alors aux Etats membres et aux régions, grosso modo à partir du début de l'année prochaine, d'arrêter en concertation des projets opérationnels dans le cadre de chacun de ces programmes.

Dans Interreg 3, la Commission, soucieuse de promouvoir effectivement l'intégration régionale, entend lancer un message fort : les programmes soumis à Bruxelles ne pourront bénéficier d'un financement européen – égal à 50 % du coût et, éventuellement à 75 % dans les régions les plus en retard – que s'ils comportent la création d'une structure commune de gestion et d'un comité de partenariat, au niveau politique, chargé d'assurer le suivi des projets. Plus généreux, Interreg devient aussi plus exigeant..

Philippe Lemaître

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, une politique encore balbutiante

MARSEILLE
de notre correspondant

En Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), la « péninsulisation » est une hantise. La région redoute d'échapper aux grands axes européens de développement nord-sud et de devenir une simple région touristique, « le bronze-cul » de l'Europe. Afin d'œuvrer à son désenclavement, PACA joue donc la carte de la coopération interrégionale et tente d'user de tous les instruments offerts par l'Union européenne.

Cette politique de coopération, encore balbutiante, devrait bientôt porter ses premiers fruits. Dans le cadre des programmes communautaires Interreg 2 c (1994-1999), qui intéressent l'ensemble baptisé Méditerranée occidentale et Alpes latines (de l'Andalousie à la Sicile), une étude, intitulée Trans-Fer, porte sur l'amélioration des liaisons ferroviaires entre Marseille et Gênes. Aujourd'hui, pour de simples raisons techniques, un train franchissant la frontière franco-italienne est immobilisé en gare de Vintimille pendant quinze à quarante minutes. Ce temps perdu pénalise aussi bien le trafic local, alors que les flux de passagers transfrontaliers augmentent régulièrement, que le trafic grandes lignes entre l'Espagne et l'Italie. Mis en contact, la SNCF et Ferrovie della Stato envisagent de ramener le temps d'attente à une ou deux minutes. Afin d'y parvenir, des locomotives doivent être adaptées et le personnel des deux réseaux être formé à la conduite d'un côté ou de l'autre de la frontière. Une expérimentation sera menée, une fois l'étude bouclée. Lors d'une rencontre entre les présidents des conseils régionaux de PACA et de Ligurie, en juillet 1999, d'autres dossiers Interreg avaient été évoqués. Le projet, appelé Medair, vise à refonder un schéma de desserte aérienne entre les aéroports de l'arc méditerranéen et, notamment, à mettre en place de meilleures relations avec les îles de la Méditerranée occidentale. Une autre étude, baptisée Port-Net-Med, semble intéresser Loyala de Palacio, vice-présidente de la Commission européenne chargée des transports. Cette réflexion commune à dix régions françaises, espagnoles et italiennes, pilotée par la Ligurie, porte sur les possibilités de transporter le fret par voie maritime, dans le contexte bien connu de saturation des axes autoroutiers. Avec le développement des navires à grande vitesse, ces liaisons maritimes intracommunautaires pourraient aussi toucher les passagers, sur des lignes de cabotage de 50 à 100 milles nautiques, telles Nice-San-Remo ou Corse-Sardaigne.

LA VOIE MARITIME

Le recours à la voie maritime pour le transport de marchandises, c'est également la grande idée développée par Intermed, le Groupement européen d'intérêt économique qui associe, depuis deux ans environ, les ports de Gênes, Marseille et Barcelone. Intermed a sollicité des subventions de Bruxelles pour la création d'un service « roll-on, roll-off » de transport des produits chimiques. Là encore, il s'agirait de substituer un transport maritime de courte distance aux flux autoroutiers. Les premières études engagées par les trois ports démontreraient que plusieurs millions de tonnes de produits chimiques pourraient emprunter la voie maritime plutôt que la route, au prix d'adaptation de la réglementation.

Au Port autonome de Marseille comme au conseil régional, deux institutions géographiquement distantes de 500 mètres, on planche donc sur des projets identiques de navigation de courte distance, mais... dans l'ignorance totale de ce que fait l'autre. Conscients de cet aspect brouillon, les responsables politiques jugent ces projets communautaires *« importants »* pour le désenclavement de la région, tout en reconnaissant que *« ce n'est pas très lisible pour le citoyen de base »*.

Luc Leroux

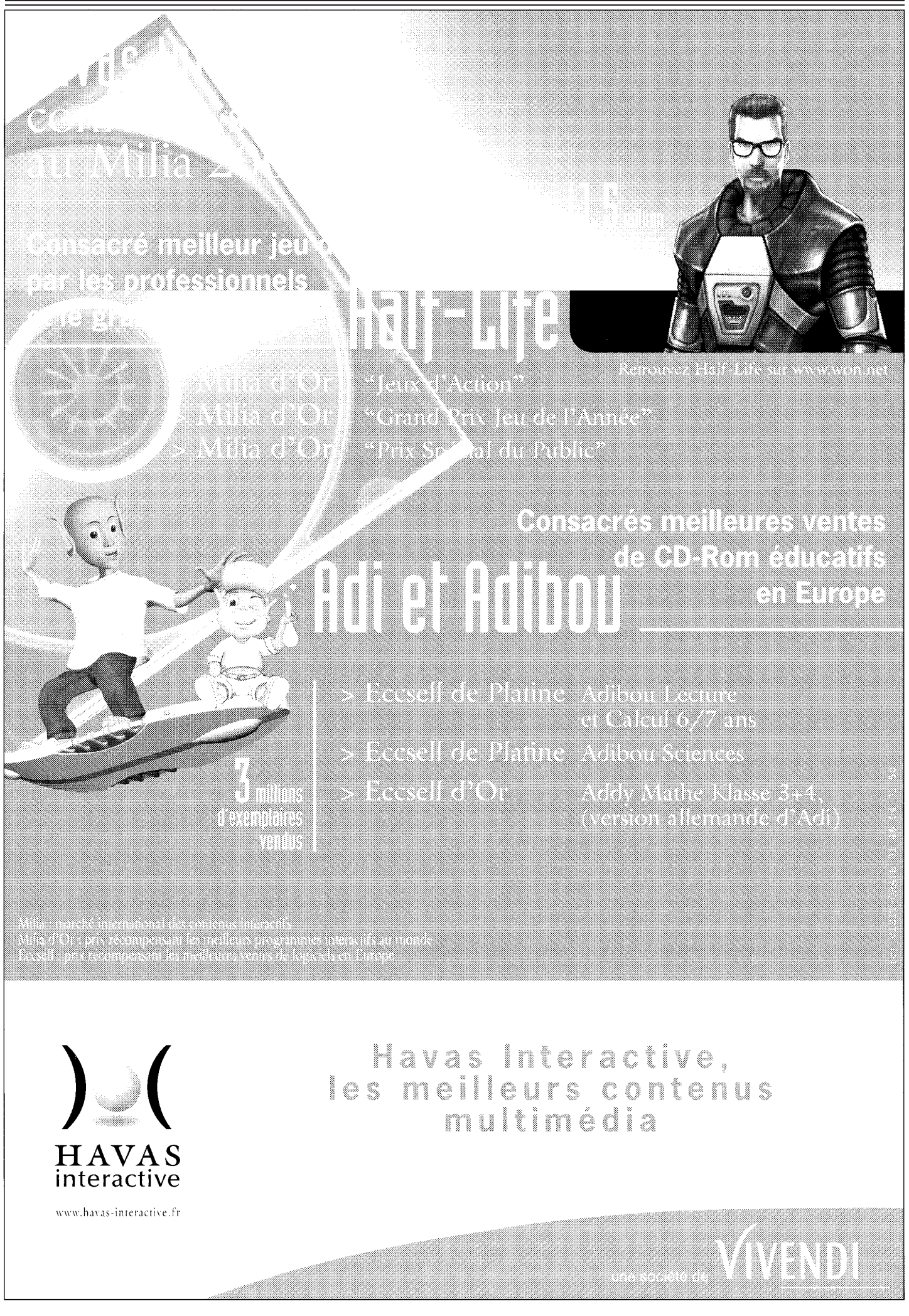

DISPARITIONS

Raoul Curiel

Un exceptionnel érudit

ARCHÉOLOGUE, orientaliste, exceptionnel érudit, Raoul Curiel est mort mercredi 23 février à Paris. Agé de quatre-vingt-six ans, il était le frère d'Henri Curiel, d'un an son cadet, assassiné le 23 mai 1978.

Né au Caire le 23 juin 1913, fils d'un riche banquier juif, lui-même issu d'une famille d'usuriers italiens, Raoul Curiel passe son enfance et son adolescence dans une grande maison de l'île de Zamalek. Son père, Daniel Curiel, est aveugle depuis l'âge de trois ans. Raoul et Henri écouteront leur mère lui lire chaque soir *Le Temps*. Chaque année ils se rendent en France, pays pour lequel ces Egyptiens sans patrie se prendront de passion. Ni Raoul ni Henri ne se sentent d'intérêt pour la banque. Henri, racontera Gilles Perrault, sera pourtant gardé au Caire où, plus que les affaires, il découvrira les réalités d'une Egypte surexploitée. Raoul, qui ne se connaît guère d'autre intérêt que la poésie et la philologie, part étudier à Paris, avec, rapportera-t-il, la complicité de sa mère. Il doit y apprendre le droit : il s'investit surtout dans l'orientalisme indien et iranien et continue d'acquérir cette érudition quasi universelle qui, au-delà de ses futurs « métiers », impressionnera des personnalités comme Michel Foucault.

Lorsqu'arrive la guerre, les deux frères rejoignent le camp de la France libre. Ils auraient tenté, vainement, de rallier à leur cause la flotte d'Alexandrie. Raoul partira finalement prêter sa voix à la radio de Brazzaville, puis se rendra en 1945 au Liban pour y diriger la radio française. C'est alors qu'il se lie avec Daniel Schlumberger et Henri Seyrig, qui deviendront ses amis proches. Schlumberger l'emmène en Afghanistan, où ce *« juriste, indianiste et iranisant de formation »*, va devenir, *« grâce à eux et pour les aider, archéologue, épigraphiste, numismate, administrateur »*, comme le rapporte Gérard Fussman en tête du numéro spécial de *Studia Iranica* que ses amis lui consacreront de son vivant, en 1982. Raoul Curiel, en effet, n'écrivait pas, ou quasiment pas. Il laisse quelques lignes sur une collection de monnaies sassanides, en collaboration avec Rika Gyselen (1980-1981), cosigne en 1965 l'ouvrage de Gérard Fussman sur *Le Trésor monétaire de Qunduz,* presque rien de plus.

Parlant ou lisant un grand nombre de langues vivantes ou mortes, doué d'une mémoire encyclopédique, Raoul Curiel partageait son savoir, poussait les autres à écrire, conseillait, corrigeait, dirigeait, tout en continuant toujours d'apprendre. C'est ainsi qu'il prit avec brio, et dans des circonstances difficiles, la direction des antiquités au Pakistan, de 1954 à 1958, multipliant ensuite les missions au Proche et au Moyen-Orient, avant d'accompagner, comme adjoint, Henri Seyrig à la direction des Musées de France, puis de devenir conservateur des monnaies orientales au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. Dans la vénérable institution, il occupait un espace biscornu, taillé sous un escalier en second jour, mais son bureau était celui de l'abbé Barthélémy, l'un des grands noms de l'histoire de la BN.

Peu soucieux de son confort et de sa postérité, Raoul Curiel l'était d'exactitude, et nombreux sont les archéologues qui reconnaissent son apport à l'évolution scientifique de leur profession. Son exactitude avait pour corollaire un constant souci de justice et de probité, qui le conduisit très tôt à s'interroger sur le sort fait par les fouilleurs occidentaux à leurs trouvailles orientales. Pour ce qui concerne ses propres biens, sa religion était faite. Comme les objets, les livres, qu'il avait collectionnés en grand nombre, étaient faits pour être prêtés ou donnés. Depuis plus de quinze ans, il s'efforçait de répartir les ouvrages qui lui restaient entre les chercheurs ou les institutions qui lui paraissaient les plus compétents. L'une de ses dernières donations, comprenant des ouvrages de linguistique et d'orientalisme, était ainsi allée à l'Institut dominicain d'études orientales (IDEO). Depuis quelques années, Raoul Curiel ne quittait plus son domicile parisien de la rue au Maire, n'ayant plus que son temps et son intelligence à donner à ses amis et aux chercheurs qui continuaient à lui soumettre leurs manuscrits.

Il était resté d'une fidélité sans faille à la mémoire de son frère Henri, ayant partagé nombre de ses plus vives convictions, notamment pendant la guerre d'Algérie.

Frédéric Edelmann

Sir Stanley Matthews

Un des « magiciens » du football mondial

LE JOUEUR de football anglais Sir Stanley Matthews est mort mercredi 23 février à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, dans une clinique de Newcastle-under-Lyme (centre de l'Angleterre) où il venait d'être hospitalisé.

Né à Stoke-on-Trent (nord-ouest de l'Angleterre) le 1er février 1915, Stanley Matthews était un *« magicien »* du football, un joueur dont le dribble, cet art subtil de tromper l'adversaire sans jamais perdre le contrôle de la balle et de son corps, émerveilla plus d'un amateur. *« Tous les gens âgés de plus de cinquante ans s'en rappellent comme d'un génie absolu »*, a réagi sir Bobby Charlton, vainqueur de la Coupe du monde 1966. Mais en Angleterre, et partout où le jeu de la balle au pied est pratiqué, c'est-à-dire dans le monde entier, Stanley Matthews a laissé le souvenir d'un homme modeste, digne, lucide, d'une élégance rare, d'une incroyable longévité et d'une fidélité exemplaire.

S'il rejoint le club de Stoke City dès l'âge de quatorze ans, Stanley Matthews devra patienter trois années pour intégrer les rangs de l'équipe de deuxième division au poste d'ailier droit, devenant professionnel. Son salaire : 10 livres sterling à la signature, 3 par semaine l'hiver, 5 l'été, 1 livre sterling de prime à chaque victoire. Au plus haut de sa carrière, il ne gagnera jamais plus de 50 livres par semaine, auxquelles s'ajoutaient des primes de victoires de 25 livres. En 1934, il est sélectionné en équipe nationale pour la première fois. Il est membre de l'équipe qui doit affronter le pays de Galles. Nous sommes le 29 septembre 1934, le jour de la Saint-Michel, et Stanley Matthews inscrit son premier but international, début d'une longue série puisqu'il comptera 84 sélections. Son plus bel exploit sous le maillot anglais reste un *« hat-trick »* (le coup du chapeau qui voit un joueur inscrire trois buts de rang) signé face à la Tchécoslovaquie en 1937 (score final : 5-4).

En championnat, Stanley Matthews jouera 710 rencontres soit pour Stoke City, soit pour Blackpool qui l'enrôle en août 1946 contre 500 livres et une bouteille de whisky, lui qui ne buvait, ni ne fumait. C'est avec ce club qu'il a emporté le seul trophée de sa carrière, la *Cup*, en 1953. En 1956, à quarante et un ans, il est élu meilleur joueur d'Europe, un titre concrétisé par un trophée au bel avenir, le Ballon d'or du magazine *France-Football*, dont il fut le premier lauréat. Mais Stanley Matthews est un poète. Ce superbe objet d'art, il l'égarera lors d'un déménagement. Et pourtant, il ne déménageait pas souvent.

Sa vie professionnelle se résume à un simple aller-retour entre Stoke City et Blackpool. A la fin de sa carrière, il s'était décidé à rentrer au bercail pour aider le club de ses débuts à retrouver l'élite. Mission accomplie en 1961. Il a alors quarante-six ans et c'est lui qui inscrit le but de la victoire. Quatre années plus tard, Stanley Matthews prend sa retraite. Il aura joué jusqu'à cinquante ans. Une performance qui lui vaudra admiration, respect et un titre de sir, le premier accordé jamais par la Reine Elizabeth II à un joueur de football.

Michel Dalloni

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Patrick Delage a été nommé préfet de la Creuse, lors du conseil des ministres de mercredi 23 février, en remplacement d'Henry Féral.

[Né le 4 juin 1954 à Saint-Julien (Haute-Vienne), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Patrick Delage est affecté au ministère de l'intérieur en 1980 à sa sortie de l'ENA (promotion « Voltaire »). Directeur du cabinet du préfet de Haute-Corse (1980-1981), il dirige ensuite le cabinet du préfet du Var (1981-1983), avant d'être chef du bureau de l'urbanisme et du logement à la direction générale des collectivités locales (1983-1985). Chargé de mission au secrétariat général du gouvernement (1987-1990), il est ensuite sous-directeur des finances locales, puis adjoint au directeur général des collectivités locales (1990-1995), avant d'être secrétaire général de la préfecture de Gironde de novembre 1996 à juin 1997. Depuis lors, Patrick Delage était conseiller technique, chargé de la réforme de l'Etat, au cabinet de Lionel Jospin, premier ministre.]

POLICE

Fulvio Raggi, inspecteur général de la police nationale, a été nommé directeur des services actifs de la police nationale, chargé de la direction centrale de police aux frontières (PAF), lors du conseil des ministres du mercredi 23 février. Il succède à ce poste à Yves Guillot, qui a été nommé préfet délégué à la sécurité à Lyon (*Le Monde* du 28 janvier).

[Né le 14 mai 1944, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études judiciaires de Paris, Fulvio Raggi a débuté sa carrière en 1972 à la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) dans la section spécialisée dans les courses et jeux. Après avoir occupé plusieurs fonctions à la DCRG, il devient en juin 1988 le directeur du cabinet de François Roussely, directeur général de la police nationale. Il remplit cette mission jusqu'en juillet 1991, alors que Pierre Joxe, puis Philippe Marchand, sont ministres de l'intérieur. En 1994, il est nommé conseiller technique du préfet de la zone de défense de Lille (Nord), avant d'être affecté à la direction de la sécurité civile entre novembre 1996 et mars 1999. Jusqu'à sa nomination à la tête de la PAF, Fulvio Raggi était sous-directeur de la nouvelle direction de la formation de la police nationale.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 21-mardi 22 février est publié :

● **35 heures :** un décret relatif aux pénalités concernant l'application de l'article 32 de la loi du 19 janvier 2000 relative à la réduction du temps de travail.

Au *Journal officiel* du jeudi 24 février sont publiés : ● **Gestion publique :** une circulaire du premier ministre à ses ministres, relative à l'établissement de rapports d'activité et de comptes rendus de gestion budgétaire ministériels.

● **35 heures :** un décret relatif aux conditions de suspension ou de suppression de l'aide incitative prévue à l'article 3 de la loi du 13 juin 1998 relative à la réduction du temps de travail.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

Mme EMARD
et
M. et Mme DAUBAGNA
ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants

Laure et **Bruno,**

qui sera célébré le 25 février 2000, à la mairie du 16e arrondissement.

54 *bis*, avenue Mozart,
75016 Paris.

Anniversaires de naissance

– **Le 25 février**

Très bon anniversaire

Arrière, grand, père.

Jaïni, Léa.
Gabrielle, Amélie, Gaspar, Lucas, Hortense, Emmanuelle, Adèle, Noémie, Camille, Raphaël, Laure, Julien, Sébastien, Thomas, Sandra.
Stéphane, Gilles-Marie, Patricia, Sophie, Caroline.

– Paul-Marie, papa et maman
te souhaitent un joyeux anniversaire

Anne-Lise.

76620 Le Havre.

Décès

– Mme Catherine Trautmann,
ministre de la culture et de la communication,
Les membres de son cabinet,
Les administrateurs civils,
Et l'ensemble des agents du ministère de la culture et de la communication,
ont la tristesse de faire part du décès de

Thierry BONDOUX,
administrateur civil du ministère
de la culture et de la communication.

– M. Maurice Colombet,
son père,
Mme Claude Colombet,
son épouse,
M. et Mme Stéphane Colombet,
son fils et sa belle-fille,
Mme Robert Durand,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Claude COLOMBET,
professeur de droit à l'université
Paris-I - Panthéon-Sorbonne,
spécialiste du droit de
la propriété littéraire et artistique,

survenu le 19 février 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité, le vendredi 25 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Médard, Paris-5e.

1, square de Port-Royal,
75013 Paris.

Raoul CURIEL,
ancien directeur général
des Antiquités du Pakistan,
ancien conservateur
des monnaies orientales
au cabinet des médailles
de la Bibliothèque nationale,

est décédé, à Paris, le 23 février 2000.

Beaucoup de ses amis associent à son souvenir celui de son frère,

Henri CURIEL,

mort assassiné en 1978.

(Lire-ci-contre.)

– Corme-Royal.

Arnaud Dupin de Saint Cyr,
son mari,
Christophe, Liz, Adrian,
Gabriel Dupin de Saint Cyr
et Carla Arrigo,
Cyrille Dupin de Saint Cyr,
Nathalie, Pascal, Amélie et Margot Buzzino,
Grégoire et Sophie Dupin de Saint Cyr,
Noémi, Christophe, Rémi et Marie Couzinet,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Sylvie DUPIN de SAINT CYR,

survenu le 22 février 2000, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées, samedi 26 février, à 15 heures, en l'église de Corme-Royal (Charente-Maritime).

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

– Didier Goutner,
son fils,
Véronique Goutner,
Marjolaine Varnet,
ses belles-filles,
Simon, Alice, Clément, Raphaël,
ses petits-enfants,
Mme André Darde,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Marthe GOUTNER,

survenu le 21 février 2000, dans sa soixante-dix-huitième année.

La famille remercie l'unité de soins palliatifs de l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif) pour son soutien.

Elle a fait don de son corps à la science.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Un hommage à Malakoff (Hauts-de-Seine) lui sera rendu ultérieurement.

16, avenue Pierre-Brossolette,
92240 Malakoff.

– Manuel Moral,
son mari,
Pierre, Manuel, Laurent et Michel,
ses fils,
associés à toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Palmira MORAL,
née **VALVERDE,**

survenu le 17 février 2000, à l'âge de soixante-neuf ans.

56, allée Robert-Pesnel,
13300 Salon-de-Provence.

– Anne et Abram Becker,
Jean-Daniel et Andrée Piekarski,
ses enfants,
David, Alexandre, Gabriel,
Julie, Sarah et Eve,
ses petits-enfants,
Gunther Neuman,
son frère,
ont la tristesse de faire part du décès de

Sophie PIEKARSKI-NAJMAN,

survenu le 20 février 2000.

L'inhumation aura lieu le 24 février 2000, à 14 h 30, au cimetière de Pantin.

– Mme Ruth Revzon,
Mme Myriam Margolis-Wegner,
M. Kurt Meyerowitz,
sa famille,
Mme Andrée Curdel,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès, à Paris, de

M. Fritz SALOMON,
psychanalyste,
membre de la Société psychanalytique
de Paris,

survenu le 29 janvier 2000, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Selon la volonté du défunt, la crémation a eu lieu, dans l'intimité, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Haïfa.
Jérusalem.
18, boulevard de Grenelle,
75015 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 25 février 1999,

Henry APPIA

nous quittait.

Nos pensées vont vers lui.

– Pour le vingt-sixième anniversaire de la disparition de

Michèle CYPKIN,
agrégée de l'Université,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

– Courbevoie.

Un mari, un père si vite emporté,

Guy DAMAIS,

25 février 1996.

« Qui peut dire où la mémoire commence,
Qui peut dire où le temps présent finit,
Où le passé rejoindra la romance... »
Aragon.

Paule Damais-Garlaud,
Pascale Damais.

– Je salue avec gratitude la mémoire de ma mère,

Jenny LÉVY-ROOS,

décédée, il y a dix ans, à Strasbourg, le 25 février 1990, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Lise Dunoyer.

Souvenir

« On s'approche, on sourit, la main touche la main, et nous nous souvenons que nous marchions ensemble... »

Philippe CATILLON,
24 février 1997.

Ta femme, Annie.

CARNET DU MONDE - TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS
120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS :
85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr.
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Stages

STAGES EN ISRAËL
dans le cadre des études supérieures

● **Stage ouvrier en kibboutz :** 1-6 mois
Objectif kibboutz
Tél. : 01-44-15-23-14.

● **Stage en entreprise :** 2-6 mois
Agence juive pour Israël.
Tél. : 01-44-15-23-09.

Conférences-débats

– **Cercle amical - Centre V.-Medem**
La Shoah et sa mémoire,
2e conférence,
samedi 26 février, à 16 heures :
Voyages, mémoire, yiddish.
E. Finkiel, cinéaste,
J.-J. Moscovitz, psychanalyste
et écrivain.
52, rue René-Boulanger, Paris-10e.

Colloques

COLLOQUE INTERNATIONAL

Dimanche 5 mars 2000, à partir de 10 heures,

« QUEL JUDAÏSME POUR LE XXIe SIÈCLE ? »

Avec la participation de **MM. Josy Eisenberg ; Israël Levine,** professeur à l'université hébraïque de Jérusalem ; **David Golinkin,** recteur du séminaire rabbinique massorti de Jérusalem ; **Rivon Krygier.**

Inscriptions : Communauté Adath Shalom. Tél. : 01-45-67-97-96.

Forums

– Les Editions Retz organisent,
avec la collaboration de l'IUFM de Paris
et des Ceméa,

un forum ouvert à tous les enseignants
et professionnels de l'éducation

Apprendre à l'école : suffit-il d'innover ?

Conférences (9 h 30-12 h 30) :
R. Brissiaud, G. Chauveau,
J. Janitza, J.-Y. Rochex,
suivies d'un débat.

Carrefours thématiques (14 h 30-16 h 30) :
arts plastiques, langues vivantes, maternelle, médiation à l'école, multimédia, sciences,
avec la participation de
B.M. Barth, C. Gautellier, D. Janitza,
J.-P. Papineau, B. Peterfalvi, B. Salviat,
C. Vitalis, M.T. Zerbato-Poudou...

Table ronde (17 heures-18 heures)
et conférence de clôture
avec V. Troger et les intervenants,

le 8 mars 2000 - Paris-15e.

Entrée libre sur inscription : 01-45-87-43-66.

Signature

Le grand écrivain albanais

Ismaïl KADARÉ

dédicacera ses livres
samedi 26 février 2000,
à partir de 16 heures,
à l'occasion de la parution de son
Journal de la guerre du Kosovo,
aux éditions Fayard.

Librairie L'Odyssée,
64, rue de Vouillé,
75015 Paris.
Tél. : 01-45-33-51-83.

Communications diverses

La Maison des écrivains,
53, rue de Verneuil, 75007 Paris.
***A travers champs* :**
mercredi 1er mars, 19 h 30.
Rencontre avec **Gao Xingjian.**
Modérateur : **G. Meudal.**
Renseignements : 01-49-54-68-87.
Programme détaillé : 01-42-84-00-08.

En vue de publication,
nés en 1946,
si vous êtes prêts à témoigner
des effets de la guerre sur votre vie,

écrivez à MORELL / CARNELLE,
56, rue Ordener,
75018 Paris.

« Le 5e Salon des études en Israël »
Journée d'information organisée par
l'Agence Juive pour Israël,

Dimanche 27 février, de 10 h à 20 h
à l'école Georges-Leven,
30, boulevard Carnot, Paris-12e
Métro : Porte-de-Vincennes.
Entrée libre.
Renseignements : 01-44-15-23-10
e-mail : uriels@ajpi.org

ANCIENS DE BUFFON

Le banquet annuel de l'Amicale, sous la présidence du général d'armée aérienne Jean-Philippe Douin, grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur, aura lieu le mercredi 15 mars, au lycée, dès 19 heures pour l'apéritif.
Contact téléphonique après 19 heures :
01-46-55-24-71 01-48-28-01-24
01-45-67-11-46 01-45-32-41-33

paringer
De 4 900 F à 8 500 F
Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flattez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.
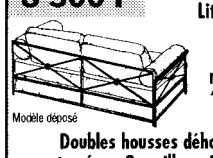
Modèle déposé
Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.
Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.
121, rue du Cherche-midi, 6e - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7e - Tél. 01 45 44 10 44

Toma, jusqu'au bout à Grozny

T. DWORZAK/WOSTOK

Femmes et enfants tchétchènes réfugiés dans un abri pendant une attaque d'hélicoptères russes sur le village de Samashki, le 1er février.

Comme des milliers de civils, Toma, enseignante tchétchène, a vécu quatre mois sous les bombardements russes qui ont fait tomber Grozny. Elle raconte la vie cachée, les lectures à la lueur du kérosène, la peur, et le besoin de rire, malgré tout

QUAND un Tchétchène parle de Grozny, il utilise rarement ce nom donné par les conquérants russes (« la Terrible »), et encore moins son récent nom officiel, « Djokhar », prénom du président indépendantiste Doudaev, assassiné en 1996. Il dit tout simplement *« la ville »*. Car dans cette République grande comme deux départements français, toutes les autres localités sont des villages. Maintenant, il n'y a plus de ville en Tchétchénie. Quatre mois de bombardements ont achevé la destruction d'une capitale régionale typique de l'ex-URSS, qui comptait 450 000 habitants avant la première guerre, celle de 1994-1996, qui avait commencé le « travail ». Ils sont maintenant morts, invalides ou réfugiés, tous ces citadins qui, bon gré mal gré, étaient les seuls, en Tchétchénie, à avoir vécu plus ou moins, avant 1991, selon les règles imposées par Moscou. Ailleurs, les lois traditionnelles locales avaient cours en dernier ressort, malgré les répressions tsaristes, puis soviétiques. Toma, enseignante et fille d'une *« ancienne communiste convaincue »*, fait partie des derniers 10 000 à 15 000 civils – peut-être – à être restés à Grozny jusqu'au bout. Son témoignage montre comment la Russie transforme systématiquement, guerre après guerre, ses alliés potentiels en ennemis.

Moussa, lui, a suivi les combattants dans leur repli dramatique d'une ville assiégée par une armée russe de 100 000 soldats, dont les chefs juraient qu'aucun *« bandit »* ne sortirait vivant. *« La Russie déverse sur nous toutes les armes qu'elle avait préparées pour l'Occident depuis soixante-dix ans mais, aujourd'hui non plus, elle ne nous fera pas céder »*, affirme le vieil homme qui, de même que toute sa génération, a déjà survécu à la déportation stalinienne du 23 février 1944.

Sous la lumière blafarde d'une unique ampoule, Toma, arrivée quelques heures plus tôt dans ce hangar d'usine ingouche où s'entassent une quinzaine de réfugiés, reprend le récit qu'elle vient de faire de ses quatre mois passés dans une cave, sous les bombes, à Grozny. Son fils de dix ans, qu'elle n'avait pas vu depuis septembre, est à ses côtés. D'emblée, elle précise : *« Je ne fais pas de politique, je veux pouvoir nourrir mes enfants et avoir un salaire. »* Comme la plupart des enseignants, elle a travaillé ces trois dernières années sans être payée, si ce n'est grâce à des collectes privées. *« Je ne suis ni pour ni contre les* boieviki [combattants tchétchènes], dit-elle. *J'ai toujours condamné les prises d'otages, j'ai même pensé un moment que les Russes pourraient revenir mettre un peu d'ordre ici. Mais ce qu'ils font, je n'en veux pas. Ils ne seront jamais pardonnés. »*

Toma admet elle-même, en riant, qu'elle fait partie de cette catégorie de Tchétchènes que les autres appellent des *opozitsionery* (opposants), réputés prorusses. Elle a toujours vécu à Grozny, et compte y retourner car sa mère, malade, est restée dans la cave. Mais elle est partie, à pied, pour l'Ingouchie le 11 février, une semaine après la chute de Grozny, pour prévenir ses proches, réfugiés dans cette République voisine, qu'ils ne doivent surtout pas venir la rejoindre.

Dans son quartier, à Tchernoretchie, elle n'a vu de ses yeux *« que »* trois corps dans une cave voisine : *« Ceux des frères Kharikhanovy et celui du jeune aveugle Guilani, qu'ils avaient adoptés. Les Russes les ont fusillés puis brûlés. »* Mais elle n'ignore rien du massacre commis tout près, le 5 février, à Aldy. *« Ils ont fusillé tout le monde : les familles Moussaev, Ganaev, 106 personnes en tout. Beaucoup de femmes sont devenues folles parce qu'ils en ont emmené 17, choisies parmi les plus belles. Ils jetaient des grenades dans les caves, tout au long de la rue Matach-Mazaev, et achevaient les blessés pendant qu'ils pillaient tout. Le mollah, Magomed Osmanov, a gardé les corps dans la mosquée. Pendant trois jours, la zone a été bouclée, il n'y avait personne pour les enterrer. On espérait que des journalistes viendraient. Personne n'est venu, bien sûr, mais on dit qu'un Tchétchène a amené une vidéo et que le film a été caché en lieu sûr. Avant-hier, les soldats ont enfin ouvert un corridor et des parents auraient pu aller enterrer leurs morts. »* Aucun média russe n'a encore signalé ce massacre commis par des troupes lâchées dans Grozny, comme au Moyen Age, pour se payer sur les vaincus.

TOMA jette un regard sur son fils. *« Durant la première guerre,* dit-elle, *son cartable avait brûlé avec notre appartement, qui avait déjà été touché en mars 1996. Il était content d'échapper aux devoirs. Maintenant, je lui ai dit que toute son école a brûlé : c'est pour ça qu'il est si joyeux ! »* La capacité à plaisanter dans le malheur, trait éminemment tchétchène, soulage et libère l'enfant, qui sourit et se blottit contre sa mère.

> « Ma sœur était si contente de voir pousser ses cheveux gris qu'elle ne pouvait plus teindre... Elle espérait passer ainsi pour une vieille quand les Russes viendraient »

L'appartement de Toma a lui aussi brûlé, une seconde fois. Il se trouvait dans un immeuble de trois étages qui a servi de quartier général à Ahmed Zakaev, un des commandants tchétchènes. Toma, sa sœur et leur vieille mère, avec cinq autres parents et deux femmes russes, se cachaient, eux, dans la cave d'un bâtiment adjacent. Quand les *boieviki* ont opéré leur repli, dans la nuit du 30 au 31 janvier, et que les Russes sont arrivés trois jours plus tard, ces derniers ont fait exploser les mines laissées dans le QG et mis le feu à l'immeuble. *« Nos protestations n'ont servi à rien. Mais ils sont vite partis et, de midi jusqu'à la tombée de la nuit, on a cherché à éteindre l'incendie. Mon appartement est à moitié sauvé »*, dit l'obstinée optimiste.

Elle ajoute aussitôt avoir eu beaucoup de chance : *« Pas comme ceux d'Aldy. Ou comme les cinq jeunes que les Russes ont sortis de l'abri antiaérien qui se trouvait près de chez nous. »* Ils ont été emmenés, mains sur la nuque, vers une place où plus d'une douzaine d'autres « suspects » étaient gardés, couchés dans la boue. Ils ont été ensuite répartis dans deux camions. Un officier a donné l'ordre, par radio, d'envoyer l'un d'eux à Khankala, la base militaire à l'est de Grozny. *« Et les autres ?,* a demandé un soldat. *– Je m'en f... _ Fusille-les si tu veux ! »* Les soldats n'ont pas voulu. C'étaient des appelés et non des *kontraktniki,* soldats sous contrat, volontaires pour venir tuer et s'enrichir en Tchétchénie. Ils ont emmené le camion place Minutka et ont ordonné aux prisonniers de déguerpir. Parmi eux se trouvait Idriss, qui a raconté l'histoire. Sur le camion parti vers Khankala, il y avait Slavik, un invalide, et sans doute celui que tout le monde dans le quartier appelait « Bucha », le boute-en-train local, que ses parents ne trouvent plus nulle part. *« Il y a un mois, il m'avait amené du miel, en me disant que c'était pour ma voix, afin que je puisse crier très fort quand les Russes viendraient l'arrêter... »*

Comment ont-ils survécu, quatre mois sous les bombes ? *« Oh, nous les Tchétchènes, on a l'habitude maintenant : on avait des conserves, trois sacs de farine et on ne sortait que le matin à l'aube, quand il y avait une heure d'accalmie. Au début, on avait des problèmes avec le bois, puis il y a eu tellement d'arbres cassés et de toits brûlés qu'il suffisait de ramasser. Pour l'eau, au contraire, c'était de plus en plus dur ; la neige devenait noire : on avait une radio, on mettait les batteries dans du sel, sur le poêle, pour les prolonger. Mais on ne captait que des stations russes. Quand un obus est tombé juste sur le mur devant notre cave, le 29 janvier à 10 heures, faisant voler en éclats nos trois réduits à provisions, près de l'escalier, on s'est dit : "La radio va encore annoncer que trois QG de bandits ont été détruits." On a été projetés contre les murs, mais c'est tout. Notre seul désir, c'était, comme dit la chanson :* "Si c'est la mort, qu'elle soit rapide ; si c'est une blessure, qu'elle soit légère..." *Ma mère a de l'insuline et j'ai dû apprendre à lui faire des piqûres. Elle avait surtout peur des tirs d'artillerie. Moi, c'était plutôt les avions. Elle, la communiste, avait appris à dire une prière, mais au moment d'un tir particulièrement violent, elle s'est trompée : au lieu de dire* "Ya Sin"*, elle a crié :* "Sullim, Sullim !" *On s'est beaucoup moqué d'elle. On se moquait de ma sœur aussi, qui était si contente de voir pousser ses cheveux gris, qu'elle ne pouvait plus teindre... Elle espérait passer ainsi pour une vieille quand les Russes viendraient. On avait aussi amené des livres, on lisait beaucoup à la lueur du kérosène – je crois que je connais le roman* Cléopâtre *par cœur maintenant – et on plaisantait pour tromper la peur. C'était moi qui devais faire le comique. »*

La situation était plus tendue dans l'abri antiaérien voisin, surpeuplé. En décembre, quand les Russes ont annoncé qu'ils ouvraient des corridors pour les civils, ses soixante occupants ont pensé que le « MTchS » (le ministère des situations d'urgence) allait leur amener des bus jusqu'au refuge. *« On riait de cette naïveté. Quarante d'entre eux sont cependant partis, aidés par les* boieviki. *On ne sait pas combien ont échappé aux tirs en chemin,* dit Toma. *Ceux qui restaient n'avaient plus rien. Ce sont les combattants qui leur apportaient à manger. »*

Les rapports entre ceux de la cave de Toma et les *boieviki* n'étaient pas mauvais non plus. *« Même s'ils m'appelaient "la criarde" parce que je dis toujours ce que je pense. Mais on n'est pas plus des* opozitsionery *qu'autre chose. Finalement, on est tous des Tchétchènes, des* Tchitchikis, *comme disent les Russes maintenant. »* De sa cave, Toma entendait ce que disaient les combattants qui s'affairaient dans les cours. *« Il y avait ceux qui prenaient le bois n'importe où, quitte à briser les portes et les meubles des gens partis, et d'autres qui ne le faisaient pas. Il y avait ceux qui se battaient clairement pour une idée, comme ceux qui venaient des tranchées, les pauvres, chercher leurs 100 grammes de nourriture. Mais les* Wahhabis [islamistes néophytes], *qu'on reconnaissait à leurs cheveux longs et pantalons retroussés, je n'aime pas leur refus de reconnaître nos lois tchétchènes. Ni leurs idées : je n'ai aucune hâte de me retrouver au paradis, ni de les rencontrer là-bas. Au début, on n'en voyait pas. Les combattants d'ici disaient qu'ils étaient sur le périphérique, avec plein d'armes, mais qu'ils ne voulaient pas se battre. Puis il y a eu l'offensive des Russes, leurs trois tentatives de prendre notre quartier d'assaut, du 18 au 22 décembre. Ils ont échoué, on a entendu une fois des soldats russes appeler à l'aide. Ils étaient sans doute blessés et ont dû être pris. Ensuite, les bombardements sont devenus incessants et de plus en plus intenses. Des* Wahhabis *sont alors apparus au QG, avec leurs 4 × 4. »*

ELLE raconte aussi comment les boieviki achetaient des armes aux soldats russes, pendant les bombardements, en plein Grozny : *« Ils se rencontraient la nuit près du terrain de foot, là où tournait avant le bus n° 3, et se mettaient d'accord sur les quantités, le prix, le temps et le lieu de l'échange. »* Ce témoignage ne fait que corroborer une multitude d'autres, recueillis lors de la première guerre, celle de 1994-1996, et à nouveau maintenant. Ils sont de deux sortes. Il y a d'une part ceux sur les accords passés sur le terrain, entre commandants tchétchènes d'une zone ou d'un village et officiers russes subalternes. Ces derniers se faisaient payer, ou s'engageaient dans des pactes de non-agression, assortis éventuellement de mises en scène de tirs et de combats, pour faire illusion aux yeux de la hiérarchie russe. Il y avait aussi les accords passés avant les « ratissages » de villages tchétchènes, permettant à ces derniers d'être prévenus à l'avance, et aux Russes d'éviter de s'aventurer dans des coins dangereux.

D'autres accords, dont les Tchétchènes parlent aussi volontiers, mais pour s'en indigner, seraient ceux passés avec les Russes au plus haut niveau, et portant sur des livraisons importantes d'argent (sous forme éventuellement de rançons d'otages), ou d'armes, comme celles qu'auraient reçues les *Wahhabis* d'Ourous-Martan. Peut-être même aussi leur célèbre allié Chamil Bassaev, sur la base, dit-on, d'accords avec l'oligarchie russe. Chamil Bassaev, héros de la première guerre qui n'a pas su garder sa réputation, était en quête de nouvelles aventures. Quant aux « oligarques », ils voyaient dans une guerre de revanche au Caucase le meilleur moyen de se maintenir au pouvoir. C'est donc tout naturellement que Toma affirme : *« Les combattants étaient d'accord avec les Russes pour leur repli. On les entendait parler. C'était pour de l'argent, mais ils se sont entendus entre eux, les hauts gradés ne savaient pas. Ils devaient tous partir en trois nuits : Zakev, Mounaev, Bassaev... »*

Sophie Shihab

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'argent et la politique

L'UN après l'autre, les partis politiques français paient le prix de leurs fautes. La plupart d'entre eux ont recouru à des moyens illégaux pour financer leurs activités. La justice a fini par leur demander des comptes. Le PS a été sévèrement condamné : son ancien trésorier, Henri Emmanuelli, a été privé pendant deux ans de son mandat de député. Le CDS est traité avec un peu plus d'indulgence, ses dirigeants bénéficiant à la fois du sursis et de l'amnistie. Il n'empêche : le financement occulte des partis est sanctionné par les juges et, symboliquement au moins, ces sanctions sont importantes.

Elles montrent que le souci de moraliser la vie publique n'est pas resté un vain mot, que la volonté d'en contrôler et d'en limiter le financement – exprimée par les parlementaires eux-mêmes lorsqu'ils ont voté les textes de 1988, 1990 et 1995 – est prise au sérieux par la justice, que le respect de la loi est un impératif que nulle raison d'Etat, nulle justification politique n'autorisent à transgresser. Si les élus ont manifesté une certaine mauvaise volonté à appliquer la nouvelle législation, la justice est là pour leur rappeler qu'ils ne sauraient s'y soustraire, et il est heureux qu'elle le fasse sans faiblir.

En annulant certaines élections pour dépassement des plafonds autorisés – une décision dont Jack Lang fut en 1993 l'une des victimes les plus célèbres –, le Conseil constitutionnel avait déjà lancé un avertissement solennel. Les tribunaux administratifs ont fait de même à plusieurs reprises. Que la justice pénale à son tour punisse les coupables les plus haut placés confirme qu'une logique vertueuse a été enfin enclenchée.

En 1991, Jean Le Garrec, rapporteur d'une commission d'enquête de l'Assemblée nationale, constatait que les *« pratiques occultes »* n'avaient pas cessé malgré le vote des lois. Il est possible que ce constat soit encore valable aujourd'hui. Aux tribunaux de faire en sorte que ces pratiques soient poursuivies et leurs auteurs condamnés. Il en va de la relation de confiance entre les politiques et les citoyens.

De ce point de vue, il importe que la justice ne s'arrête pas en chemin. Plusieurs procédures ont été engagées contre d'autres partis, dont certaines semblent traîner en longueur. Si l'actuel secrétaire national du PC, Robert Hue, et son ancien trésorier, Pierre Sotura, sont appelés à comparaître prochainement devant le tribunal correctionnel, les affaires concernant l'ex-Parti républicain et surtout le RPR ne paraissent guère avancer. Il est vrai que les dossiers relatifs à ces deux partis sont techniquement plus complexes. Dans le cas du RPR, l'affaire est, en outre, politiquement sensible, puisqu'elle touche l'ancien parti du président de la République. Ce n'est évidemment pas une raison pour que les juges n'aillent pas jusqu'au bout.

La question des rapports entre l'argent et la politique est au cœur des interrogations de nos démocraties. Elle est au centre de la crise politique allemande. Elle est également au premier plan de la campagne présidentielle américaine. La France ne peut pas rester à l'écart de ce mouvement.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La renaissance de Varsovie

À LA LIBÉRATION, Varsovie était détruite à 85 %, et quelques milliers de personnes seulement hantaient encore ses décombres. L'occasion était unique de substituer à l'empirisme qui avait au cours des siècles présidé au développement de la cité un plan méthodique conforme à la fois aux enseignements de l'urbanisme moderne et aux conceptions politiques et sociales de la démocratie populaire. Cette dernière référence évoque à nos yeux une civilisation de termites abrités dans de gigantesques casernes de béton, et il est vrai que depuis cinq ans ont jailli plusieurs dizaines de blocs rectangulaires aux proportions monstrueuses conformes à cette image ; à cette différence près que la brique, récupérée parmi les décombres, reste le matériau essentiel. Mais lorsqu'on veut aller vite tout en faisant œuvre durable et avec des moyens techniques élémentaires, il n'est guère d'autre solution que de faire grand.

Une promenade même rapide dans la ville achève de convaincre le voyageur de l'intensité de l'effort de reconstruction : ce ne sont partout qu'échafaudages, chantiers, maisons neuves. Peu à peu les tas de briques se transforment en pans de mur, et la boue varsovienne, terrible parmi les ruines au moment du dégel, recule devant l'asphalte. Un désert cependant demeurera dans la nouvelle ville : le ghetto, dont un jour d'avril 1943 la barbarie allemande fit un charnier, ne sera pas relevé. Seule construction neuve dans ce chaos d'Apocalypse, un beau monument de ciment et de bronze, veillé par un soldat polonais, rappelle au passant le martyre de 80 000 juifs.

André Fontaine
(25 février 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Une nouvelle donne franco-israélienne ?

COMMENT convaincre les Israéliens, prompts à se souvenir de l'embargo militaire que la France leur a imposé après la guerre israélo-arabe de 1967, que Paris est désormais décidé à rééquilibrer ses relations avec leur pays et à abandonner le préjugé pro-arabe qu'ils lui prêtent si souvent ? C'est cette tâche délicate que Lionel Jospin s'est assignée en commençant, mercredi 23 février, un voyage officiel de deux jours en Israël. Difficulté supplémentaire, le premier ministre qui, du 25 au 26 février, après l'étape israélienne, visitera aussi les territoires placés sous autorité palestinienne, devra persuader Yasser Arafat que le tournant français ne se fait pas au détriment des intérêts et des bonnes relations que la France entend conserver avec la future Palestine.

Pour se faire entendre de ses interlocuteurs israéliens, Paris n'a pas lésiné sur les apparences ni sur les moyens. Hormis une courte cérémonie à Tel Aviv, sur les lieux mêmes où Yitzhak Rabin fut assassiné en 1995, la partie israélienne du voyage du premier ministre se jouera à Jérusalem, ville dont Israël a fait une *« capitale éternelle et indivisible »* non reconnue par la communauté internationale.

Autre bonne manière des nouvelles dispositions françaises à l'égard de l'Etat juif, M. Jospin arrive à Jérusalem accompagné d'une suite de quatre ministres parmi les plus importants du gouvernement – Hubert Védrine, Christian Sautter, Jean-Claude Gayssot, Pierre Moscovici – et d'une bonne centaine de journalistes. Si aucun chef d'entreprise ne fait partie de la délégation, ce n'est, dit-on à Paris, que la conséquence d'emplois du temps trop chargés.

Aucun accord, contrat ou document d'importance ne sera signé à l'occasion d'un voyage placé délibérément dans le domaine du symbole propre à souligner la nouvelle donne des relations franco-israéliennes. Depuis l'élection d'Ehoud Barak, en mai 1999, la France est convaincue de la volonté d'Israël de conclure la paix avec ses voisins palestiniens et syriens. Au cours des six derniers mois, et après des années de réserve parfois glacée entre les deux pays – entre novembre 1997 et octobre 1999, aucun ministre français n'était venu en Israël – Ehoud Barak a rencontré trois fois Jacques Chirac et deux fois M. Jospin ; il leur a téléphoné à plusieurs reprises, réussissant à les persuader de la fermeté de ses choix comme des difficultés de politique intérieure qui pourraient en retarder la réalisation.

SUBTILITÉS DIPLOMATIQUES

Séduite, la France, en retour, n'a pas ménagé ses bonnes paroles. En novembre 1999, au cours du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), M. Jospin affirmait que *« la relation franco-israélienne existe en tant que telle et est à développer »*. Autrement dit, que les aléas du processus de paix, désormais considéré à Paris comme inéluctable, ne doivent plus rejaillir sur les relations bilatérales entre Israël et la France, appelées à se développer. On devrait le constater dès la fin du voyage de M. Jospin, avec les visites déjà programmées de plusieurs ministres et hauts fonctionnaires français – dont le ministre de la défense, Alain Richard – et la prochaine visite en France du ministre israélien de la sécurité, Shlomo Ben Ami, intéressé par le problème des collectivités locales et la gestion des cultes.

Comme à son habitude, Israël a examiné à la loupe tout indice qui pourrait exprimer un préjugé ou manifester un déséquilibre dans la façon dont la France traite l'Etat hébreu. L'examen paraît positif puisque les responsables israéliens ont mesuré avec satisfaction que M. Jospin resterait un peu plus longtemps chez eux qu'il ne serait avec M. Arafat et que, contrairement aux subtiles habitudes diplomatiques, il reviendrait même des territoires palestiniens pour passer une nuit de plus à Jérusalem ouest. Plus sérieusement, Israël a aussi noté que la France avait changé de vocabulaire lorsqu'elle traite du Moyen-Orient, prête *« à être utile »* plutôt que donneuse de leçons en assénant ses certitudes sur la façon de ramener la paix dans la région. En Israël, cette humilité nouvelle a séduit. Tranchant avec son prédécesseur, qui ne voyait qu'au travers de la lunette américaine, M. Barak s'est plusieurs fois dit prêt à jouer la carte européenne et française, notamment dans le règlement du conflit qui oppose son pays au Liban et à la Syrie.

L'embellie annoncée des relations franco-israéliennes ne devrait pas nuire à la qualité du dialogue franco-palestinien, pense-t-on à Paris, où l'on estime qu'une France crédible et écoutée chez les uns ne peut pas faire de tort aux intérêts des autres. La France devrait réaffirmer sa position traditionnelle en ce qui concerne le droit à l'autodétermination des Palestiniens et la nécessité d'un règlement négocié tenant compte des intérêts de toutes les parties. Cela suffira-t-il à apaiser les inquiétudes de certains cercles officiels palestiniens ?

Même si, selon eux, l'état de grâce dont bénéficie M. Barak est en train de s'éroder et que les revendications palestiniennes bénéficient toujours d'une bonne écoute – comme l'a encore montré la récente visite dans la région de la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, qui juge *« inévitable »* un futur État palestinien – plusieurs responsables s'inquiètent d'une évolution française qui, de façon accidentelle, coïncide avec l'enlisement du processus de paix et l'isolement des Palestiniens, pour le moment démunis face à la puissance israélienne.

Georges Marion

Candidatures *par Nicolas Vial*

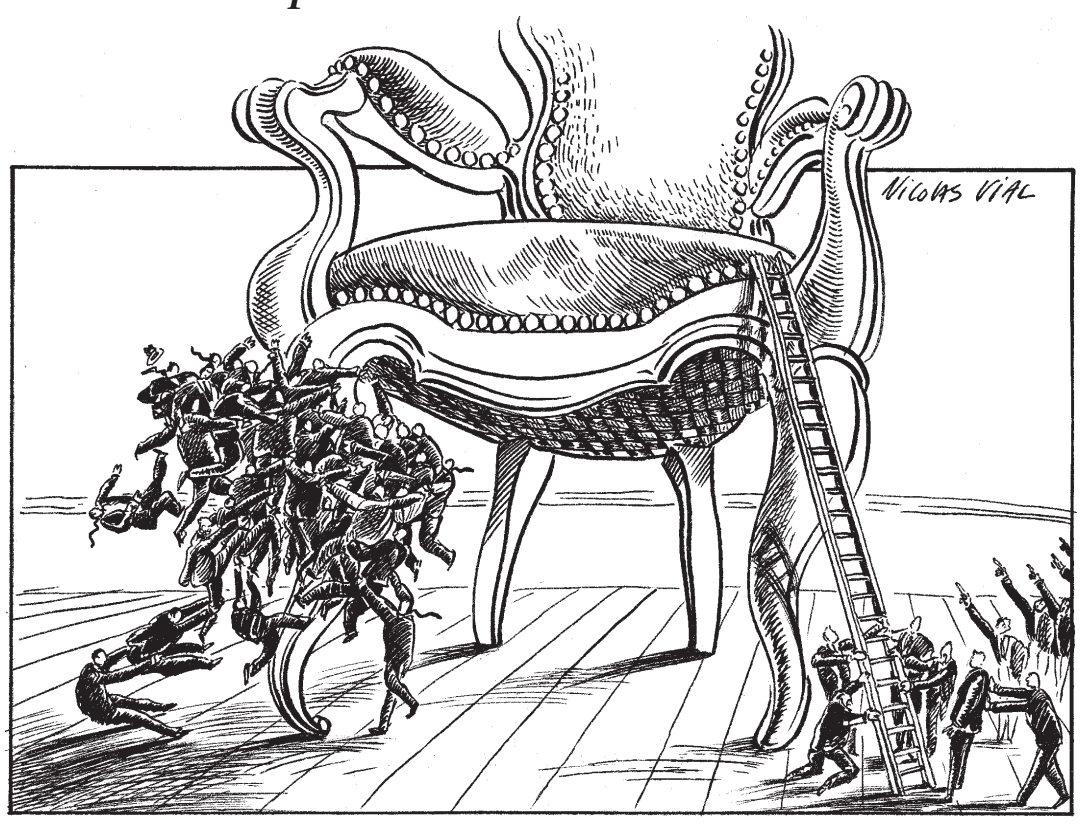

L'improbable scénario de la démission du pape

IL Y A PEU, l'*Osservatore Romano* suppliait les journalistes de *« faire silence »*, de mettre un terme aux incessantes spéculations sur la santé du pape, sur sa capacité à gouverner encore l'Eglise catholique, sur son éventuelle démission à l'issue du Jubilé de l'an 2000. Les deux voyages qu'il entreprend en Egypte, le 24 février, et en Israël, en mars, vont apparaître comme des tests ultimes de ce qui reste de résistance physique à ce pape – qui aura quatre-vingts ans le 18 mai – et de ses intentions pour l'avenir. Nombre d'observateurs s'étonnent de l'acharnement mis par son entourage à ruser avec la vérité médicale, à vouloir démontrer, par des voyages au-dessus de ses forces, que le pape tient encore le gouvernail. Dans le *Corriere della sera*, un médecin vient d'affirmer que faire peser de telles charges sur les épaules d'un homme aussi affaibli par la maladie de Parkinson relève d'une forme d'*« euthanasie »* !

Si, malgré les fastes du Jubilé, on ne peut ignorer l'actuel climat de fin de règne, on ne saurait réduire les débats au sommet de l'Eglise à la question du départ du pape et à la compétition ouverte avant l'heure pour sa succession. Trois arguments au moins ne plaident pas en faveur de la vraisemblance d'un scénario de démission : le risque pour Jean Paul II de contredire ses déclarations antérieures ; celui de créer une limite d'âge, même théorique, pour la fonction pontificale ; celui de peser sur la liberté du choix de son successeur.

Le pape a exprimé plusieurs fois sa volonté d'aller au terme de sa mission, *« qui n'appartient qu'à Dieu »*. Le jour même de ses soixante-quinze ans (18 mai 1995), face à des campagnes d'opinion qui laissaient entendre qu'à cet âge l'évêque de Rome – comme tout évêque – devrait démissionner, il avait publié une exceptionnelle mise au point, soulignant que la mission du pape n'était pas réductible à la fonction d'un évêque, qu'elle lui avait été confiée par Dieu et que Dieu seul en connaissait le terme. Interrogé depuis longtemps sur une éventuelle renonciation, il avait un jour affirmé avec humour, sur un lit d'hôpital : *« Un évêque peut donner sa démission au pape ; mais moi, à qui la remettrais-je ? »*

Aucun pape n'a démissionné depuis sept siècles : le dernier cas de « renonciation volontaire » est celui de Célestin V, en 1294 ! Une telle répugnance doit bien avoir une explication autre que l'appétit de pouvoir, les intrigues de l'entourage, une santé et une absence d'usure telles qu'elles n'auraient permis à aucun pape depuis le XIIIe siècle d'anticiper son départ. Cette explication ne peut être trouvée que dans la crainte, réelle chez Jean Paul II, de créer un précédent et de ligoter ses successeurs par une sorte de limite d'âge non écrite à cette fonction exceptionnelle.

Serait-il tenté de démissionner qu'il ne s'y résignerait pas. La liste est longue des initiatives qu'il a prises en vue de modifier l'exercice de la fonction pontificale. Dans son encyclique *Ut unum sint* (« Qu'ils soient un ! ») de 1995, il avait même proposé à ses partenaires protestants, orthodoxes, anglicans d'ouvrir une discussion théologique sur cet *« exercice »* de la papauté qui reste un obstacle à la réconciliation des Eglises. Mais il s'est montré si intraitable dans le respect de l'intégrité de sa fonction qu'il paraît peu probable qu'il accepte un jour d'en fixer une limite, même théorique, touchant à l'âge et à la durée.

Reste un troisième élément qui ne milite pas non plus en faveur de l'hypothèse d'une démission : ce serait le côté inédit d'une élection au « trône de Pierre » du vivant d'un pape. Car on ne pourrait interpréter autrement le conclave qui se tiendrait au lendemain d'une démission de Jean Paul II. Certes, personne ne croit sérieusement que le pape démissionnaire interviendrait dans l'élection de son successeur. Imaginer des caméras de télévision dans son lieu de retraite, en Pologne ou ailleurs, pour guetter ses réactions, relèverait de la plus amusante des fictions. Mais les cardinaux qui participent au conclave sont des « créatures » du pape défunt ou démissionnaire. On peut donc s'interroger sur le degré de liberté des électeurs par rapport à celui qui les a nommés et est encore en vie. Comment imaginer que, du vivant de Jean Paul II, ils choisissent un successeur et des orientations de rupture ou de simple réforme ?

LA « LOI DU SILENCE » ÉBRÉCHÉE

Cette improbabilité d'une « renonciation » de Jean Paul II – qui laisse entière la question de la dégradation de la santé du pape, pour laquelle rien n'est prévu dans le droit canon – n'autorise pourtant pas à croire que la machine soit verrouillée et tout changement inimaginable. Au contraire, un des phénomèmes les plus surprenants de la dernière période, guère relevé par les observateurs, est une liberté de parole inhabituelle. La « loi du silence » qui règne traditionnellement au sommet de l'Eglise vient d'être écornée à quelques reprises.

Il y eut d'abord l'extraordinaire « sortie » du cardinal Carlo-Maria Martini, archevêque de Milan, lors du dernier synode des évêques européens, en octobre 1999, proposant la réunion d'une sorte de concile pour débattre de quelques points contestés de la vie de l'Eglise (discipline des divorcés-remariés, accès aux ministères ordonnés, œcuménisme, etc.). Face au mécontentement des organisateurs de ce synode et aux contre-feux immédiatement ouverts dans l'entourage du pape, celui-ci aurait affirmé, selon un de ses plus proches témoins : *« Il a raison, Martini. Un synode doit servir à exprimer ce type de demande. »*

Un an plus tôt, lors du synode des évêques d'Océanie, quelques délégués avaient aussi lancé des propositions aussi taboues que la décentralisation du gouvernement de l'Eglise et la fin du monopole romain des nominations d'évêque. On vient également d'entendre un cardinal fort sérieux, Godfried Danneels, archevêque de Bruxelles, souvent cité dans la liste des *papabili*, affirmant que la perspective de l'élection à la papauté ne lui faisait pas peur. Cet acte de candidature sans précédent a suscité un étonnement bien au-delà des frontières de la Belgique ! Connu pour sa liberté de parole, le cardinal Danneels émet depuis longtemps des réserves sur le fonctionnement de la curie romaine et va jusqu'à proposer la création d'un « conseil de sages » autour du pape.

Enfin, il y a l'initiative, prise en décembre par le cardinal Pierre Eyt, archevêque de Bordeaux, de répondre et de contester – courtoisement –, dans les colonnes du quotidien *La Croix*, la version que le cardinal romain Jozef Ratzinger était venu donner à Paris de la crise de la foi et de la sécularisation moderne (publiée dans *le Monde* du 17 novembre 1999). Un cardinal osant répondre, par journal interposé, à un autre cardinal, cela ne s'était jamais vu. Les choses bougeraient-elles ?

Henri Tincq

Candidats à la direction du TNP, on vous blouse *par Roger Planchon*

VIEUX vieux militant de la décentralisation théâtrale et cinématographique, fondateur, en 1951, du premier théâtre fixe de création en province, fondateur du Centre dramatique national de Villeurbanne, directeur du Théâtre national populaire depuis 1972, fondateur, actionnaire principal et PDG bénévole de Rhône-Alpes Cinéma – 77 films coproduits et diffusés à ce jour –, etc., je dirige un ensemble professionnel et commercial à deux versants. L'un est donc cinématographique et l'autre théâtral, ce TNP qui fut fondé par Firmin Gémier et rendu illustre par Jean Vilar.

Cet ensemble a deux activités différentes mais **organiquement liées.** Cet ensemble assure deux missions d'intérêt public. J'accepte très volontiers d'être déchargé des deux. Mais je demande que mes deux successions soient réglées ensemble, après un examen précis des conséquences de la séparation des deux activités. Or ces conséquences sont loin d'être négligeables pour Rhône-Alpes Cinéma, pour le Théâtre national populaire et pour la décentralisation artistique française. Les deux activités étant liées, j'affirme que vouloir régler une succession sans se soucier de l'autre est irresponsable ou, si l'on préfère une litote, d'une légèreté extrême. Le ministère de la culture s'est refusé à cet examen précis.

A cette heure, le ministère de la culture sait qu'aucun candidat ne se présentera pour assurer ma succession à Rhône-Alpes Cinéma. Ce serait un peu long à expliquer ici, mais je peux prouver ce que j'affirme. Le ministère ne tient aucun compte de ce fait. Le ministère se bouche les yeux. Il veut ignorer que la nouvelle convention de cinq ans ne sera pas signée avec la région Rhône-Alpes, et que l'arrêt de Rhône-Alpes Cinéma est par lui programmé.

Face à l'absence de candidat, face au silence complet du ministère de la culture, pour régler ce point, j'ai proposé deux plans qui laissent la responsabilité et la charge du Centre dramatique national à la nouvelle direction mais qui tiennent compte du réel, de ce qui est engagé pour le cinéma en Rhône-Alpes par les élus régionaux, par les élus municipaux de Villeurbanne et par divers pouvoirs locaux. Ces deux plans permettent, d'un côté, la poursuite du travail théâtral de mon équipe artistique. Aux autorités de tutelle de décider si ce travail est fait à l'intérieur ou à l'extérieur du Centre dramatique.

De l'autre côté, ces deux plans permettent la signature de la troisième convention avec la région. Seule cette signature rend possible, pour le PDG bénévole que je suis et auquel le ministère ne propose pas de successeur, de poursuivre la coproduction des films, la prise en charge des tournages, des ateliers de menuiserie, de peinture, de serrurerie pour la construction des décors et la mise en route du studio. Le tout pendant une période transitoire qui devra être mise à profit pour trouver, avec le Centre national de la cinématographie, une solution concrète à ma succession à la présidence de Rhône-Alpes Cinéma. Depuis treize ans, c'est mon souhait. En fait, citoyen privé, j'ai pris en charge un service public. Il est temps que le temps des pionniers s'arrête.

Le premier plan a recueilli l'approbation de la municipalité de Villeurbanne et de toutes les autres autorités de tutelle locales. C'est le plan le plus économique. Il a été rejeté par Dominique Wallon, directeur – aujourd'hui démissionnaire – de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMTS) au ministère de la culture, avec des arguments que j'affirme non fondés et qui peuvent être aisément réfutés.

> Comment ne pas être accablé de voir que ce qui a préoccupé les collaborateurs de Catherine Trautmann, c'est le ridicule jeu des chaises musicales, qui est – pesons le mot – un attrape-couillon ?

Le second plan fut retenu par le ministère de la culture le 4 octobre 1999. Dans ce plan, l'activité cinématographique est totalement séparée de l'activité théâtrale du Centre dramatique. Dans cette formule – et c'est logique –, de nombreux emplois techniques et administratifs sont doublés, sans parler des charges secondaires : double secrétariat, double équipe de surveillance, double expert-comptable, etc.

Maintenant, voici la merveille : depuis le 4 octobre 1999, nous sommes entrés dans un *no man's land* qui s'apparente aux univers de Lewis Carroll. La DMTS affirme que ce surcoût n'existe pas. De bonne foi ou non, elle maintient cette affirmation abstraite. Ce qui lui permet, de bonne foi ou non, de refuser d'assumer ce surcoût. Si la DMTS est de bonne foi, je qualifie cette affirmation d'abstraite, car la direction n'a pas pris un papier pour additionner les charges réelles que le deuxième plan, accepté par elle, implique logiquement. Si la DMTS est de mauvaise foi, sa ruse est parfaite.

Résumons. A ce jour, la direction du théâtre et les conseillers de la ministre de la culture rendent impossible la mise en route du deuxième plan, après avoir rejeté le premier. Nous voici revenus à la case départ. Ils ne savent pas régler ma double succession sans arrêter, dès demain, l'activité cinématographique en Rhône-Alpes, ce qui entraîne, entre autres, la mise au chômage de centaines d'acteurs et de techniciens du cinéma.

De deux choses l'une : ou le ministère met en place une politique qui tienne compte de la réalité concrète du terrain, des engagements locaux et des moyens qu'il a (car on ne peut faire que la politique de ses moyens), ou les collaborateurs de la ministre de la culture rassemblent les moyens de la politique qu'elle décide. Dans les deux cas, il faut modestement commencer par mettre des chiffres sur un papier, qui correspondent à la réalité, au juste coût des deux charges des deux missions d'intérêt public proposées.

Avant que Catherine Trautmann n'annonce à la presse la nouvelle direction du TNP et, pour lui, une belle ambition, il convient que quelques-uns de ses collaborateurs travaillent avec la direction et l'administration de Rhône-Alpes Cinéma, avec la direction et l'administration du Centre dramatique de Villeurbanne – disons, une semaine – afin de comprendre les conséquences de la séparation des deux activités et qu'ils écrivent, car c'est indispensable, ce que cette séparation implique. Ce travail n'a pas été fait. Mieux, aux dernières nouvelles, il n'est pas envisagé. Pourtant, il serait utile, par exemple, à la nouvelle direction. Il faut que celle-ci connaisse le cadre juridique, le cadre concret et financier dans lequel le ministère l'engage.

Candidats à la direction du TNP, mes frères, à ce jour, on vous blouse. Faites confiance au vieux militant du service public : ne vous précipitez pas avant l'annonce des résultats de cette semaine de travail des énarques. Madame la ministre, vos collaborateurs, qui se croient dispensés de ce travail, créent une situation conflictuelle dont, demain, on vous attribuera la responsabilité. Aujourd'hui, vos collaborateurs mettent en place, pour vous et pour la nouvelle direction, une bombe à retardement.

En ce qui concerne l'activité théâtrale, vos collaborateurs doivent proposer un grand projet artistique, une ambition pour le TNP. Madame la ministre, avec tous ceux qui ont fait de grands sacrifices pour cette maison, avec tous ceux qui ont souci d'un grand souffle nouveau en décentralisation, comment ne pas être désolé que, jusqu'à ce jour, vos collaborateurs n'aient pas conçu un grand projet, une ambition pour le Théâtre national populaire ? Comment ne pas être accablé de voir que ce qui les a préoccupés, c'est le ridicule jeu des chaises musicales, qui est – pesons le mot – un attrape-couillon ?

Madame Trautmann, ne croyez-vous pas qu'il serait bon de dire à vos collaborateurs qu'en ce qui concerne ma double succession, il est temps de reprendre le dossier un peu plus professionnellement, un peu moins abstraitement, un peu plus modestement ? Et, en ce qui concerne l'avenir du TNP – allez, choisissons un mot qui fâche –, de prendre un peu plus de hauteur.

Roger Planchon *est directeur du Théâtre national populaire à Villeurbane et président de Rhône-Alpes Cinéma.*

Pour un purgatoire bien compris *par Romano Prodi*

MA conception du purgatoire est classique : j'ai toujours espéré qu'il mène au paradis. Elle contraste avec celle de Laurent Zecchini (*Le Monde* du 23 février) qui est désespérante.

Il est devenu à la mode d'annoncer chaque jour la fin de la Commission, le *« retour à la maison »* de son président, la navigation erratique du Parlement européen, la faiblesse du Conseil, la panne de moteur de la construction européenne, l'avènement de gestionnaires d'une Europe sans vision. Après bien d'autres, l'analyse « Le purgatoire de Romano Prodi » renforce la spirale du dénigrement qu'en même temps elle feint de regretter.

Je ne m'attarde pas sur mon cas personnel, clairement sans espoir, même si, sur la plupart des *« courageuses propositions »* de la Commission (mais *« à rebrousse-poil de la frilosité diplomatique des capitales »*), les faits parlent d'eux-mêmes lorsqu'on veut bien les considérer. Ainsi, l'ordre du jour de la réforme institutionnelle est désormais officiellement, largement ouvert bien au-delà des *« reliquats »* d'Amsterdam. L'échéancier pour l'élargissement résulte du fait que l'on s'est mis d'accord pour être prêts à accueillir de nouveaux Etats à la fin de 2002. Enfin la *« bonne gouvernance »* ne propose malheureusement pas encore de *« s'envoler vers les cimes fugitives d'une Europe devenue harmonieuse »*, mais, plus simplement, une réflexion avec les Etats membres sur les mécanismes et les priorités de l'Europe.

En revanche, je ne peux me résoudre au défaitisme concernant la construction européenne : pas lorsque les citoyens vont se doter d'une monnaie unique ; pas lorsque l'Europe se donne l'incroyable mission d'un élargissement dont je comprends qu'il puisse inquiéter, mais qui est avant tout exaltant ; pas lorsque l'Europe ouvre le chantier de sa sécurité et de sa capacité de projection et commence à parler fermement et à l'unisson sur la scène mondiale.

> Votre analyse renforce la spirale du dénigrement qu'en même temps elle feint de regretter

Je puis donc confirmer que la Commission, forte de mes collègues dont je ne louerai jamais assez la qualité, continuera inlassablement à tirer la construction européenne de toute son énergie. Permettez-moi, par voie de conséquence, de vous demander de me localiser à Bruxelles pour le mandat que les chefs d'Etat et de gouvernement m'ont confié, et nulle part ailleurs.

Romano Prodi *est président de la Commission européenne.*

Haider, fanfaron d'une société endormie *par Franz Kaltenbeck*

L'ACCÈS au pouvoir de l'extrême droite en Autriche est une *« farce sordide »* au sens de la célèbre phrase liminaire de l'écrit de Karl Marx *Le Dix-Huit Brumaire de Louis Bonaparte.* Non, Haider n'est pas la réincarnation alpine de Hitler. Il n'aura pas les moyens de rétablir des camps (de travail, bien entendu, au lieu des camps de concentration), ni besoin dans son pays prospère de construire, à l'instar de son idéal, des autoroutes afin de faire baisser le taux de chômage. L'immigration y a déjà été jugulée grâce à l'œuvre d'un ex-ministre de l'intérieur – socialiste – qui s'était inspiré des invectives haidériennes contre les travailleurs immigrés. Certes, Haider doit son succès populiste à ce mécanisme dont l'extrême droite a toujours profité : dire tout haut ce que le peuple est supposé penser. Pourtant, cette recette ne suffit pas à expliquer sa venue au pouvoir.

Haider a gagné les élections en jouant le trouble-fête dans une société politique dont on a déjà décrit les torpeurs. Or, à y regarder de plus près, il devient clair que le leader du FPÖ relève de cette même société. Une enquête de la *Süddeutsche Zeitung* en Carinthie, dont il est le gouverneur, nous montre qu'il n'a pas changé grand-chose dans cette province, malgré ses annonces électoralistes tonitruantes *(« Aucune pierre ne restera au-dessus d'une autre ! »).* Son radicalisme purement verbal, la parole sans conséquence, la promesse vaine, les effets d'annonce de réformes qui n'auront jamais lieu se révèlent payants pour lui. Les protestations de Haider contre l'ancien système étaient purement gratuites. Il a d'ailleurs largement bénéficié de ce système. Ce qu'il veut, c'est une agitation dont il serait le seul maître à bord et – pour ce qui est du reste – la quiétude des cimetières.

Ses gesticulations ne doivent pourtant pas être sous-estimées. Dans un monde où le symbolique devient toujours plus réel, des actes de parole qui déchaînent les passions basses sont dangereux. En Autriche, on a toujours préféré râler que changer. Haider est ce fanfaron d'une société endormie et intellectuellement inhibée qui n'a jamais rien voulu savoir de son passé, et ses fanfaronnades risquent de plonger cette société dans un sommeil agrémenté de quelques cauchemars. Il a perverti la protestation et la provocation, qui, durant l'après-guerre, étaient les rares moyens d'expression de la jeunesse autrichienne. Il a usurpé la place de la culture protestataire (elle-même parfois douteuse et jamais assez solide) laissée vide à partir des années 70 (Thomas Bernhard mort, « actionnistes » viennois embourgeoisés, gauchistes rangés) pour l'occuper par son spectacle réactionnaire.

Il paraît que Haider attire les jeunes. Mais c'est alors sous son influence qu'ils renouent avec le destin de leurs ancêtres qui s'étaient soumis à Hitler. Haider est cette figure contingente mais suffisamment désinhibée qui a su exploiter les réflexes réactionnaires, antisémites et xénophobes de ses compatriotes. Il s'est fait virtuose à jouer sur ces affects réactifs, dont l'anachronisme donne à son mouvement une patine irréelle. Sa formule propagandiste est perfectionnée par son jeunisme au look sportif.

> Il a usurpé la place de la culture protestataire laissée vide à partir des années 70 (Thomas Bernhard mort, « actionnistes » viennois embourgeoisés, gauchistes rangés) pour l'occuper par son spectacle réactionnaire

Le premier ministre israélien n'a pas exagéré en déclarant qu'avec Haider, le mal était de retour. Sans doute le parti de Haider a-t-il été élu démocratiquement, mais pourquoi ? Entre autres parce que Haider avait fait l'éloge de la politique du IIIe Reich, banalisé les camps, visité un rassemblement d'anciens SS pour y célébrer la fidélité de cette bande à ses « principes ». Ces gestes et ces paroles sont des agressions extrêmement graves à l'égard des juifs dont la souffrance rend absolument insupportables les injures faites à la mémoire. Mais les agitations de Haider pour rafler des voix portent aussi préjudice à la politique et à la démocratie. Rappelons que ses « dérapages » sont survenus alors qu'il exerçait déjà des responsabilités politiques importantes. C'est dans son comportement plus calculé qu'intempestif que l'on peut reconnaître les ravages d'un héritage funeste.

Quant aux immigrés, Haider et son lieutenant Prinzhorn aiment plaisanter à leur sujet. Ce dernier a affirmé que les étrangers installés en Autriche prenaient des hormones pour augmenter leur fertilité. Il croyait sans doute avoir dit là quelque chose de drôle. Son chef semble étendre ce mépris à la population autochtone démunie. Ainsi un journaliste allemand a-t-il observé la façon dont Haider a ridiculisé un alcoolique lors d'un meeting précédant les dernières élections. Il est vrai que cet homme avait dérangé son discours.

Non, Haider et son parti ne réussiront pas à réaliser leurs fantasmes idéologiques. Sont-ils pour autant anodins ? Notons qu'ils ont déjà bafoué les lois de la parole, tout en prônant un ordre étriqué. Ils se sont moqués de la loi qui exige la reconnaissance de l'autre, de celle qui appelle à honorer la mémoire et, enfin, de la loi de l'hospitalité. L'efficacité redoutable de la démagogie haidérienne repose sur cet outrage fait aux lois de la parole. Ne dit-il pas en une journée une chose et son contraire, en fonction de son auditoire ? Maximaliste devant sa clientèle politique, il devient modéré face à la presse étrangère, soufflant le chaud et le froid, avançant des énormités pour immédiatement les retirer quand elles se retournent contre lui.

Preuve de son talent politique ? Peut-être. Mais détrompons-nous. C'est une chose de constater que tout le monde peut se contredire au bout de cinq minutes de conversation ; c'en est une autre de s'emparer de cette inconsistance à des fins politiques. Dans ce dernier cas, on surfe sur l'impuissance de la vérité.

Ce genre de nihilisme rhétorique n'est pas nouveau. Les nazis l'ont manié avec un cynisme inégalé. Il suffit de lire *La Destruction des juifs européens* de Raul Hilberg pour se faire une idée de la longue série de mensonges, de doubles langages, d'ambiguïtés en tout genre qui a mené aux chambres à gaz.

Les nazis ont su masquer leur crime gigantesque pendant douze ans, tout en le faisant transparaître derrière le voile du mensonge, pour fasciner la population. Hilberg démontre avec une patience infinie la dévaluation de toutes les valeurs humaines sous ce régime, où l'on appelait courage la lâcheté absolue, et où l'honnêteté était le signifiant au nom duquel l'on commettait des massacres.

Mentir, se contredire parce que l'on ne peut pas faire autrement, c'est le sort de tout être qui parle. Déconstruire l'autre en cherchant ses paradoxes et ses antinomies contribue au savoir. Mais se mettre à la place de l'autre pour pouvoir dire n'importe quoi, utiliser l'Etat comme amplificateur de l'ignominie, obstruer ainsi la faille dans la vérité par un mensonge, c'est ce que le psychanalyste Jacques Lacan a appelé *« la canaillerie »*. Elle constitue le vrai fond de commerce de M. Haider.

L'Europe et les Etats-Unis ont raison de vouloir enrayer ce phénomène, car la canaillerie haidérienne risque de faire tâche d'huile dans une région où la démocratie est encore fragile. Certains voisins de l'Autriche, comme la Hongrie, la Slovénie et même quelques groupes en Allemagne, surprennent par leur compréhension vis-à-vis du leader autrichien. On ne peut qu'encourager la poursuite des manifestations et espérer que se cristallise enfin un mouvement politique vigoureux. Seul un tel élan pourra mettre fin à un coma politique qui a assez duré.

Franz Kaltenbeck, *psychanalyste d'origine autrichienne, vit à Paris depuis 1976.*

Pauvre Pinochet amnésique...

Suite de la première page

Dommage, terriblement dommage. J'aurais voulu que quelqu'un pose au général une question qui me hante depuis cette époque. Dans les ténèbres de la villa Grimaldi, où j'étais incarcéré au secret, nous étions une quinzaine à coucher par terre, les yeux bandés, les pieds entravés, dans une pièce d'une dizaine de mètres carrés, serrés les uns contre les autres. Pendant une de ces nuits de désespoir, mon voisin – il s'appelait Guillermo Beausire Alonso, il était le beau-frère d'Andres Pascal Allende (un neveu de Salvador Allende), secrétaire général du MIR – m'a parlé à l'oreille, dans un murmure.

Il m'a confié qu'il avait été arrêté par la police argentine à l'aéroport de Buenos Aires où il faisait escale, en route pour la France. Attaché à la fenêtre des toilettes, il a attendu deux jours que des policiers chiliens viennent le chercher pour l'accompagner directement à la villa Grimaldi pour le torturer de la manière la plus cruelle qu'on puisse imaginer.

La dernière fois que nous avons communiqué, il était mourant et il m'a dit : *« Tu sais, je crois que parmi les gens qui m'interrogeaient, j'ai entendu la voix inimitable de Pinochet. »* Depuis, Beausire a disparu, il ne pourra jamais confirmer ce qu'il m'a dit alors. Alors aujourd'hui, demain, ne pourra-t-on pas poser la question au général Pinochet : *« Est-il vrai que vous n'avez pas seulement organisé la torture mais qu'il vous est aussi arrivé d'y participer activement ? »*

Je risque de rester pour toujours avec mes doutes. Que voulez-vous, le pauvre Augusto Pinochet a perdu la mémoire !

Teo Saavedra

AU COURRIER DU « MONDE »

POINT D'HISTOIRE

Dans *Le Monde* du 22 janvier, vous écrivez que l'Union chrétienne démocrate allemande (la CDU) *« s'est créée pendant l'été 1945 autour de Konrad Adenauer »*. Pour avoir rencontré de nombreux hommes politiques témoins ou acteurs de la fondation de la CDU et pour avoir consulté de nombreuses archives, il apparaît que la création du Parti chrétien démocrate allemand doit être attribuée à Léo Schwering, directeur de la bibliothèque de Cologne, et à quelques-uns de ses amis. Lui-même m'a relaté les circonstances de la fondation du parti, et ses archives, que j'ai consultées après sa mort, contiennent d'importants documents qui le prouvent.

Pendant l'été 1945, Adenauer était plus intéressé par son avenir à la mairie de Cologne que par un projet dont l'issue était incertaine. En effet, dans la zone d'occupation britannique, les partis politiques n'étaient pas encore autorisés. (...)

Il fallut attendre janvier et février 1946 pour que Konrad Adenauer, convaincu que l'ancien parti catholique, le Zentrum, n'avait aucune chance, prenne la direction d'une CDU déjà constituée.

Jean Julg
Saze (Gard)

FUSION **Philippe Camus, le coprésident exécutif de la future société European Aerospace Defense and Space (EADS), dévoile au *Monde* sa stratégie pour réussir la fusion du français Aerospatiale Matra, de l'allemand DaimlerChrysler Aerospace et de l'espagnol CASA. ● IL ASSURE que le rapprochement ne se traduira pas par des suppressions d'effectifs, contrairement aux fusions américaines entre des sociétés en concurrence frontale. ● LES DIFFICULTÉS principales sont d'ordre culturel, les méthodes de décision entre Français et Allemands étant différentes. ● LE CONSORTIUM AIRBUS devrait être transformé rapidement en société autonome, filiale d'EADS et du britannique BAE Systems. ● L'A-3XX, le super-jumbo d'Airbus concurrent du 747 de Boeing, sera lancé, selon M. Camus, même si ce programme compromet, à court terme, les objectifs de rentabilité promis par le nouveau groupe.**

EADS et ses 96 000 salariés en quête d'un modèle européen d'entreprise

Philippe Camus, coprésident exécutif du futur groupe aéronautique, explique dans un entretien au « Monde » les étapes de la création d'EADS. « Il est évident qu'il faut lancer le super-jumbo A-3XX », déclare-t-il, alors qu'Airbus doit voir son statut transformé avant juin

NORMALIEN, agrégé de sciences physiques et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Philippe Camus, cinquante et un ans, est l'un des principaux dirigeants du groupe Lagardère, dont il est cogérant aux côtés de Jean-Luc et Arnaud Lagardère. En 1999, il a piloté la fusion Aerospatiale Matra, et y occupe le poste de président du directoire. Dans le cadre du rapprochement en cours entre Aerospatiale Matra, DaimlerChrysler Aerospace (DASA) et Construcciones Aeronauticas (CASA), qui donnera naissance cet été au groupe européen European Aeronautic Defence and Space Company (EADS), il est aux commandes opérationnelles, en tandem avec l'Allemand Rainer Hertrich. Tous deux ont été nommés le 15 février présidents exécutifs d'EADS. Philippe Camus est également membre du conseil de surveillance de cette société en cours de constitution.

« Avant même que la fusion entre Aerospatiale et Matra soit achevée, la nouvelle société doit s'intégrer à d'autres partenaires au sein d'EADS. N'est-ce pas trop ambitieux ?

– En juin 1999, dix-huit chantiers d'intégration avaient été lancés, et nous nous étions fixé comme objectif de finir la fusion Aerospatiale Matra en juin 2000. Nous en sommes aux trois quarts, en avance sur le calendrier. Ne restent que quelques points à compléter : ils le seront dans le cadre d'EADS.

– Comment abordez-vous la création de cette société européenne ?

– Nous avons commencé par définir des métiers, qui correspondent aux cinq divisions que nous avons créées : Airbus, aéronautique, avions de transport militaire, espace, et systèmes civils et de défense. Nous avons ensuite choisi les hommes pour diriger ces divisions, et créé une équipe de premier plan issue de nos trois racines nationales. D'ici à fin mars, ces nouveaux responsables auront achevé une organisation plus détaillée qui permettra d'aller un cran plus loin dès avril ou mai. Pour l'instant, nous avons indiqué l'ambition, construit un toit et défini les règles du jeu. Il ne s'agit pas d'imposer un modèle allemand, un modèle français ou un modèle espagnol, mais de fixer des règles qui soient comprises par tout le monde.

PHILIPPE CAMUS

– Quelles seront les conséquences de ces changements pour les 96 000 salariés ?

– Certains salariés ne verront leur vie quotidienne que peu modifiée par la fusion ; d'autres, par exemple à Airbus, constateront un dimensionnement nouveau qui simplifiera leur travail et sera un facteur de motivation par une identité de l'entreprise plus facilement perceptible.

– L'expérience montre pourtant que les fusions sans suppressions d'emplois sont rares !

– Nous ne sommes pas dans cette approche et, sur ce point, nous sommes absolument d'accord avec nos partenaires. Nous avons des synergies différentes de celles de certains groupes américains quand ils fusionnent. Ils ont choisi de supprimer des compétences, des savoir-faire, à tous les niveaux, ce qui leur pose aujourd'hui des problèmes de qualité. Nous ne sommes pas frontalement concurrents de DASA, ce qui était par exemple le cas entre Boeing et McDonnell Douglas. Nous sommes face à d'autres types de questions, en matière d'intégration, d'ordre culturel entre autres, mais nous ne pensons pas qu'elles représentent des obstacles. Bien au contraire, nous en tirerons très vite avantage.

– Concrètement, comment travaillez-vous avec votre homologue, Rainer Hertrich, avec lequel vous partagez la fonction de président exécutif ?

– Nous passons au moins une journée par semaine ensemble, et, dans le futur, ce sera deux jours par semaine. Nous avons prévu que nous nous rencontrerons tous les quinze jours avec nos collaborateurs les plus proches. Pour les décisions, nous nous concertons systématiquement. Pour le reste, être patron, ce n'est pas rester dans un bureau. Nous passons beaucoup de temps à visiter les usines. Enfin, pour l'anecdote, sachez que nous avons choisi de travailler pour l'instant en anglais, langue qui devrait être largement utilisée au sein d'EADS, même si je me suis remis à l'allemand et Rainer au français.

– Quelle est la principale difficulté ?

– Le challenge, c'est d'abord de bien se comprendre, de connaître l'échelle de valeurs de l'autre, de savoir ce qui veut dire oui et ce qui veut dire non. Les méthodes de décision sont un peu différentes. Les Allemands se réunissent plusieurs fois et aboutissent pratiquement à une décision écrite, en France nous privilégions l'échange oral. J'essaie de faire un peu plus de formalisme, lui s'adapte au mode de réactivité verbale des Français. Nous explicitons tout pour que rien ne puisse être mal compris, ensuite nous diffusons les explications autour de nous. Pour l'instant, c'est nous que cela concerne, mais demain nombre d'autres personnes s'adapteront à leur tour. Et de nombreuses questions se poseront, par exemple aux représentants des salariés : est-ce qu'ils traiteront entre eux ou est-ce qu'on restera dans des cadres nationaux ? Même chose pour la formation : est-ce que nous adopterons le système allemand, le système français, ou un autre ? Tout cela doit être décidé d'ici juin. Le fait que les Espagnols nous aient rejoints renforce notre dimension européenne et facilite le dialogue.

– Aurez-vous achevé la transformation du groupement d'intérêt économique (GIE) Airbus en société à part entière au moment de la création d'EADS, fin juin ?

– Nous avons engagé les négociations avec le britannique BAE Systems, futur actionnaire minoritaire d'Airbus à hauteur de 20 %. Nous souhaitons intégrer ses activités le plus rapidement possible dans la nouvelle société d'aéronautique civile, qui sera de toutes façons créée par EADS avant le mois de juin, quitte à garder provisoirement un GIE entre cette société et BAE Systems. Par cette transformation, nous gagnerons en efficacité sans que synergie signifie uniquement réduction d'emplois.

– Pourriez-vous aller plus loin dans un rapprochement avec BAE Systems ?

– Si vous faites allusion à la création d'une entreprise européenne aéronautique unique regroupant EADS et BAE Systems, projet qui était encore à l'ordre du jour il y a moins de deux ans, la réponse est non. Le choix de British Aerospace de fusionner avec le groupe d'électronique de défense GEC a mis fin à ce schéma. Ce qui ne nous empêche pas de considérer BAE Systems comme un partenaire fort, et d'avoir des coopérations par activités : ainsi, dans les missiles, nous achevons la constitution d'une filiale commune entre EADS (37,5 %), BAE Systems (37,5 %) et l'italien Finmeccanica (25 %).

– Les rapprochements transatlantiques sont-ils la prochaine étape ?

– Le projet d'EADS n'est pas de constituer une « forteresse Europe ». Au contraire, il constitue une formidable occasion pour engager des discussions d'égal à égal avec nos concurrents américains. Je suis très en faveur d'une coopération transatlantique. Mais je n'en maîtrise pas le calendrier. Il faudra au préalable des décisions politiques qui résolvent les questions de sécurité et d'indépendance nationale. Les Américains viennent de signer un accord de ce type avec les Britanniques sur les règles d'échange de technologies et d'acquisitions de sociétés. D'autres discussions sont en cours, notamment avec la France. En attendant, nous avons des coopérations ponctuelles, avec Boeing et Raytheon Hughes dans les missiles, avec Lockheed sur les avions de mission militaires.

– Aurez-vous d'ici à la mise en Bourse, en juin, une décision définitive sur le lancement du superjumbo de 600 places A-3XX, un programme de 11 milliards d'euros ?

– Nous lancerons l'A-3XX. C'est un programme qui a le soutien de tous les partenaires d'Airbus, dont Aerospatiale Matra, donc de moi-même bien entendu. Il est évident qu'il faut lancer l'A-3XX : il s'agit du segment de marché le plus rentable, et il ne faut pas laisser Boeing en profiter seul. Les avions gros porteurs favorisent le développement du transport aérien : moins chers à exploiter par passager transporté, ils permettent aux compagnies aériennes d'offrir des prix de place inférieurs. Il ne nous reste plus qu'à connaître les intentions d'achats exactes des compagnies aériennes. Nous aurons une idée plus précise du calendrier du programme avant la mise en Bourse d'EADS.

– Ce lancement vous conduira-t-il à réviser à la baisse les objectifs de résultat d'exploitation de 8 % promis à vos actionnaires ?

– Cet objectif de 8 % concernait la fusion Aerospatiale Matra. La fusion avec DASA et CASA devrait nous permettre d'aller encore au-delà. Mais il est évident, et je l'ai toujours dit, que ces engagements ne tenaient pas compte du lancement éventuel de l'A-3XX. Celui-ci entraînera, dans un premier temps, des coûts de développement supérieurs, mais ensuite, pendant une longue période, générera des bénéfices supérieurs. »

Propos recueillis par Christophe Jakubyszyn et Anne-Marie Rocco

Le futur numéro 3 mondial de l'aéronautique

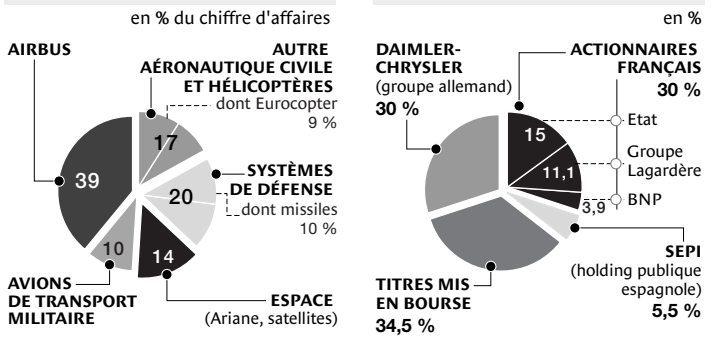

A sa constitution, en juin 2000, EADS affichera un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards d'euros et une valorisation du même ordre.

La CFDT dénonce 1 500 suppressions d'emplois

La CFDT du groupe Aerospatiale Matra veut *« alerter l'opinion publique »* sur les suppressions d'emplois dans le groupe, à la veille de la création d'EADS. Selon elle, la direction a annoncé ces dernières semaines devant le comité central d'entreprise environ 1 500 suppressions d'emplois sur trois ans : 550 dans la division Lanceurs en raison de la baisse de la charge de travail liée à Ariane 5 et à l'incertitude sur certains programmes, 200 suppressions dans la division Systèmes et informations et 600 dans la division Missiles. Mais ce dernier chiffre pourrait grimper à 1 000, car il n'inclut pas le gel du programme ANF, le remplaçant de l'Exocet.

Elle s'inquiète par ailleurs du sort des activités de communications. Qu'elles soient civiles ou militaires, celles-ci sont actuellement regroupées dans une filiale Matra Nortel Communication. Or les activités civiles seraient, selon la CFDT, totalement confiées au canadien Nortel.

Airbus en vedette au Salon aéronautique de Singapour

LE CONSTRUCTEUR européen Airbus a pris l'avantage sur son rival américain Boeing au Salon aéronautique qui se tient à Singapour du mardi 22 au dimanche 27 février. Airbus a déjà annoncé, mercredi 23 février, la vente de cinq avions moyen courrier A-320 et d'un long-courrier A-330-300 à la compagnie aérienne de Hongkong Dragonair, une commande d'environ 400 millions d'euros. La troisième compagnie aérienne britannique British Midland a commandé, le même jour, quatre Airbus A-330-200, et pris une option sur huit autres, soit un montant total de 1,9 milliard d'euros. British Midland précise que cette commande lui permettra de démarrer des liaisons transatlantiques.

Airbus s'affirme de plus en plus face à Boeing en Asie. Déjà, en 1999, Airbus avait remporté 78 % des commandes sur le continent (50 commandes fermes pour Airbus contre 14 pour Boeing, selon les chiffres de l'avionneur européen). Mais, en 2000, avec l'accélération de la reprise économique en Asie, la bataille entre les deux constructeurs va redoubler d'intensité. A l'exception des compagnies japonaises, la plupart des compagnies aériennes asiatiques ont vu leur situation financière s'améliorer. Cathay Pacific (Hongkong) est sortie du rouge, Malaysian Airlines et Korean Air prévoient également un retour aux bénéfices. Malaysian Airlines serait actuellement en discussion avec Airbus sur une commande qui pourrait aller jusqu'à 80 appareils (18 A-340-500/600 et 62 A-320). Singapore Airlines et China Airlines (Taïwan) ont repris leurs commandes dès 1999.

Au Japon, Airbus espère conquérir, d'ici à 2005, 50 % du marché japonais, contre seulement 17,4 % aujourd'hui. S'il a déjà vendu un total de 65 avions de taille moyenne à All Nippon Airways (ANA) et au numéro trois nippon, Japan Air System (JAS), Airbus n'a jamais décroché de contrat avec le numéro un japonais, Japan Airlines (JAL). Il souhaite notamment convaincre JAL d'être l'un des clients de lancement de son futur appareil jumbo, l'A-3XX, doté de 550 places.

C'est parmi les compagnies asiatiques qu'on trouve plusieurs des potentiels clients de lancement de cet appareil, dont les actionnaires d'Airbus devraient décider du sort dans les prochains mois. L'Asie-Pacifique, avec ses aéroports encombrés et son trafic aérien dense, représente plus de la moitié du marché mondial pour des avions de la taille de l'A-3XX, soit 660 appareils sur un total de 1 200 au cours des vingt prochaines années. Airbus envisage également de lancer un nouvel avion de 200 à 250 places, qui entrerait en service en 2003, pour remplacer les gammes A-300 et A-310, en fin de vie.

Les industriels du secteur de l'armement réunis sur l'île-Etat comptent, eux aussi, tirer parti de la reprise économique en Asie. Selon la société américaine d'études de marché Teal Group, spécialisée dans l'aéronautique, Taïwan a continué à acheter des appareils occidentaux, tandis que la Corée du Sud se remet rapidement et représente un marché à fort potentiel. L'avionneur français Dassault Aviation s'est lancé dans une campagne de prospection internationale active pour le dernier-né de ses avions de combat, le Rafale, présenté au Salon de Singapour pour la troisième fois.

C. Ja.

Matra BAE Dynamics remporte un contrat au Royaume-Uni

Le ministère britannique de la défense a annoncé, mercredi 23 février, l'octroi d'un contrat de 378 millions de livres (606 millions d'euros) au missilier franco-britannique Matra BAE Dynamics pour la fourniture de missiles Seawolf à la Royal Navy. Il s'agit d'un système de courte portée qui équipera les frégates britanniques. Les livraisons, qui s'étaleront sur huit ans, devraient débuter en 2004.

Matra BAE Dynamics est contrôlée à parts égales par Aerospatiale Matra et BAE Systems, et fera partie d'EADS. Mardi, cette société a annoncé, dans le cadre du Salon aéronautique de Singapour, le lancement d'un nouveau programme, le Mica à lancement vertical, un missile surface-air à courte portée sans équivalent dans le monde. Matra BAE Dynamics attend également le résultat de l'appel d'offres britannique pour l'équipement de l'Eurofighter, un programme majeur pour lequel il est en concurrence avec l'américain Raytheon.

Le juge antitrust durcit son discours contre Microsoft

WASHINGTON
de notre correspondant

Le procès-fleuve de Microsoft a franchi une nouvelle étape, mardi 22 février, à Washington, avec les conclusions des avocats du gouvernement et du géant des logiciels devant le juge Jackson. Celui-ci pourrait rendre son jugement d'ici à plusieurs semaines, au terme d'une procédure qui dure depuis plus de deux ans.

Comme l'on pouvait s'y attendre, les deux parties ont répété l'argumentation qu'elles avaient utilisé en novembre 1999. D'autant que la médiation que poursuit un magistrat et spécialiste de la législation antitrust, le juge Posner, à Chicago, marque le pas. Selon le *Wall Street Journal* du 23 février, le fondateur de Microsoft, Bill Gates, aurait rencontré M. Posner mi-janvier lors d'une entrevue secrète, sans résultat.

COMPARÉ À LA STANDARD OIL

Le juge Jackson, qui avait eu des mots très durs pour Microsoft, a repris ses critiques, comparant Microsoft à la Standard Oil de John D. Rockefeller, démantelée en 1911 en vertu de la loi Sherman (antitrust). *« M. Rockefeller avait un contrôle absolu sur son pétrole, et je ne vois pas vraiment de distinction »* avec la manière dont le système Windows contrôle le marché des logiciels, a-t-il dit au défenseur de Microsoft. Comme la Standard Oil il y a près d'un siècle, la firme de Bill Gates est accusée d'user de sa position dominante pour contraindre ses distributeurs à accepter des accords exclusifs à ses conditions, les empêchant d'utiliser les logiciels de navigation concurrents. L'avocat ayant répliqué que le droit de propriété industrielle autorise Microsoft à restreindre l'usage de son produit, il lui a répondu : *« Je ne comprends pas votre défense. »*

Le juge a aussi questionné les représentants du département de la justice (DOJ), qui est soutenu par l'Association de l'industrie des logiciels et de l'information. Microsoft, a affirmé l'avocat de l'administration, *« a utilisé son pouvoir monopolistique pour persuader, menacer, acheter et contraindre »* ses partenaires, comme Netscape, à cesser de faire des affaires avec ses rivaux.

Faux, a répliqué le défenseur de Microsoft : *« Le gouvernement a misérablement échoué dans sa tentative de prouver le moindre impact sur le marché des faits qu'il conteste. » « Nous pensons que la loi soutient notre position et notre capacité à innover, et nous pensons que sa tentative de réécrire la loi nuit à l'innovation et au consommateur, qui pense que l'intégration d'un navigateur est une bonne chose »*, a déclaré pour sa part au *Monde* la porte-parole de la société de Redmond.

A l'issue de l'audience, le juge a appelé les parties, sans doute pour leur demander d'avancer dans le processus de médiation. Dans ce qu'un observateur a appelé *« l'ultime poker antitrust »*, chaque partie compte les avantages qu'elle aurait à conclure un compromis ou à attendre un jugement qui serait suivi d'une cascade d'appels. Une victoire républicaine à la présidentielle de novembre aurait sans doute pour conséquence l'interruption des poursuites du DOJ. Entre-temps, Microsoft a chargé des lobbyistes de défendre sa cause au Congrès et lancé une campagne d'e-mails en direction de ses membres, affirmant qu'un démantèlement de la société serait *« l'équivalent d'une condamnation à mort »*.

Patrice de Beer

Malgré son isolement, la Société générale se veut confiante

Le président de la banque, Daniel Bouton, a annoncé, mercredi 23 février, un bénéfice record de 13 milliards de francs en 1999. Il espère que la Bourse prendra en compte cette performance

« NOUS DEVONS changer la vision de la banque française, a exhorté, mercredi 23 février, Daniel Bouton, PDG de la Société générale (SG), à l'occasion de la publication des résultats. *Nous sommes dans le peloton de tête des banques les plus rentables d'Europe. Le marché n'a pas encore vu que des années et des années de bonne gestion ont permis à l'activité de détail d'être rentable, malgré la concurrence des mutualistes. »* A l'appui de ce discours, il a annoncé un bénéfice pour 1999 proche de 1,980 milliard d'euros (13 milliards de francs) en hausse de 85 %. En y réintégrant la provision qui avait été passée en 1998 pour prévoir les effets de la fusion avortée entre la Générale et Paribas, il atteint même 2,3 milliards d'euros, conforme à ce qu'attendaient les analystes financiers.

Malgré cette bonne santé, en Bourse, la Société générale vaut dix fois ses bénéfices alors que les banques espagnoles, et notamment le BSCH, premier actionnaire de la banque française, valent plus de vingt fois les leurs. Une différence dont M. Bouton ne nie pas le caractère gênant. Heureusement, explique-t-il, la banque n'en est pas *« au stade d'une fusion qui nécessiterait de payer en papier »*. Il réaffirme qu'elle peut poursuivre sa stratégie seule, en se contentant pour l'instant de partenariats. Mais la première conséquence de cet état de fait n'est pas pour autant négligeable : la Société générale, qui doit prendre 3 % de BSCH à l'occasion de son augmentation de capital, paiera cette participation aussi chère que ce que la banque espagnole a payé ou paiera pour prendre 7 % de sa consœur française...

CONVAINCRE LES MARCHÉS

Pourtant, pour le patron de la banque de la Défense, cette différence de valeur n'a plus de fondement : *« La rentabilité de la Société générale en 1999 atteint 19 % de ses fonds propres, c'est plus que la moyenne des banques européennes qui est de 17 %. »* Il martèle encore : *« Ces résultats tirent parti d'une bonne conjoncture mais la rentabilité ainsi dégagée n'a rien d'exceptionnel. Dans les marchés, nous n'avons pas fait des résultats excellents partout. L'année a été moyenne, par exemple, sur les taux. Mais nous sommes dans une dynamique de croissance alimentée par tous les métiers. »*

Il faut toutefois du temps pour convaincre les marchés que la rentabilité de la banque d'investissement ou que les résultats issus de la gestion du portefeuille de participations de SG, gros pourvoyeur de plus-values en 1999, ne sont pas volatils. M. Bouton sera-t-il entendu ? Jeudi, peu après l'ouverture de la Bourse, l'action gagnait 1,2 % à 213,1 euros. Les marchés, qui anticipaient ces bons résultats, ont laissé l'action SG perdre du terrain (plus de 4 %) depuis le début de l'année. Quant aux grands quotidiens financiers étrangers, le *Financial Times* et le *Wall Street Journal* n'ont que très discrètement relevé la bonne performance de la banque française.

Pourtant, M. Bouton a sacrifié à la mode Internet et a longuement détaillé, mercredi, ses projets dans ce domaine. A la différence des banques allemandes ou espagnoles, il s'est refusé à donner dans le spectaculaire, en annonçant un gigantesque plan d'investissement ou un accord avec un opérateur téléphonique. *« Internet est une révolution pour nous comme pour tout le monde,* explique M. Bouton, *mais nous sommes plongés dedans depuis 1997. »* La Société générale a déjà 58 sites dont 13 sont déjà transactionnels, comme Logitelnet, sa banque en ligne. Dès le mois de mai, elle veut devenir fournisseur d'accès à Internet et va proposer à l'ensemble de ses clients particuliers l'accès gratuit à la Toile. Plus discrètement, elle multiplie les sites destinés aux entreprises, notamment aux PME, à la gestion de l'épargne salariale ou aux investisseurs institutionnels. Quant à la banque d'affaires SG Cowen, acquise aux Etats-Unis, elle fait tout pour s'imposer comme la banque du secteur technologique et vient d'investir 10 millions d'euros dans un site spécialisé dans l'introduction en Bourse via Internet, IPO.COM.

Certes, reconnaît M. Bouton, le développement de nouveaux services et acteurs peut peser sur les marges et les commissions. Mais cela ne l'inquiète guère. Il pense pouvoir profiter d'Internet, comme du téléphone et du Minitel, pour améliorer la productivité de la banque mais aussi son efficacité commerciale. Mais la plus grande révolution pour SG est que son patron lance un appel aux initiatives internes pour favoriser la naissance de start up au sein de la banque, comme Fimatex, le courtier en ligne de la SG qui doit être introduit en Bourse pour *« plusieurs centaines de millions de francs »* à la mi-mars. La SG se dit prête à investir 250 millions d'euros dans *« des activités focalisées sur le commerce électronique »* en créant un fonds d'investissement dédié à ce type de projets, qu'ils soient internes ou externes à la banque.

Sophie Fay

Près de 5 milliards de francs de bonus en 1999

A la Société générale, le président est loin d'avoir la plus grosse rémunération. Il est devancé par certains de ses opérateurs de marché, à qui il reconnaît avoir payé en début d'année, au titre de leurs résultats 1999, *« des camionnettes de bonus »*. Au total, ceux-ci approchent les 5 milliards de francs sur un total de frais de personnel de 31,2 milliards de francs. Cette pratique, qui concerne une division de plus de 10 000 salariés, n'est pas exceptionnelle dans les activités de marché. Elle est souvent nécessaire pour conserver les meilleurs éléments, qui ne touchent ces sommes faramineuses que parce qu'ils rapportent encore plus à la banque. La rumeur, dans les salles de marché de SG, dit toutefois que le montant total aurait *« étonné »* les dirigeants de son partenaire espagnol, BSCH.

Sans surprise, il choque aussi les syndicats de la banque, car les frais généraux de la banque de détail, c'est-à-dire des agences, n'ont progressé quant à eux que de 0,7 % en 1999.

Les pays du Golfe satisfaits de la hausse du pétrole

RÉUNIS mercredi 23 février à Riyad (Arabie saoudite), les ministres du pétrole du Conseil de coopération du Golfe (CCG), rassemblant l'Arabie saoudite, le Koweït, les Emirats arabes unis, le Qatar, Oman et Bahreïn, ont exprimé *« leur satisfaction à l'égard de l'amélioration notable des cours »*. Ces Etats, qui contrôlent 45 % des réserves de pétrole et assurent près de 20 % de l'approvisionnement mondial en brut, ne se sont pas prononcés sur une augmentation éventuelle de leur production, réclamée par le secrétaire américain à l'énergie, Bill Richardson, qui juge les cours trop élevés. En un an, les prix ont presque triplé. Le light sweet crude qui a dépassé les 30 dollars la semaine dernière se négociait le 23 février à 29,39 dollars à New York, et le brent à 27,06 dollars à Londres.

« Il est nécessaire d'augmenter la production et il est important d'avoir une stabilité », a déclaré mercredi au Caire M. Richardson, avant de se rendre au Koweït et, samedi, en Arabie saoudite. Les opérateurs attendent la réunion, le 2 mars à Londres, des concepteurs du programme de réduction de production, l'Arabie saoudite, le Venezuela et le Mexique. Cette rencontre pourrait influer sur le sommet de l'OPEP prévu le 27 mars, à Vienne.

PSA PEUGEOT CITROËN

Résultats annuels en nette progression

Les objectifs financiers fixés pour l'année 1999 et annoncés le 3 mars, à savoir atteindre une marge opérationnelle de l'activité automobile de 3 % des ventes et une marge opérationnelle consolidée de 1 372 millions d'euros (9 milliards de francs), ont été nettement dépassés, avec respectivement 3,5 % et 1 674 millions d'euros (10 978 millions de francs).
De nouveaux objectifs sont fixés pour l'année 2000 : 2 700 000 véhicules vendus, une marge opérationnelle de l'activité automobile de 4 % des ventes de la division et une marge opérationnelle consolidée de 1 900 millions d'euros (12,5 milliards de francs).

Ventes (en unités)	Marge opérationnelle automobile	Marge opérationnelle consolidée	Rentabilité des capitaux employés
1999 2 519 600	1999 1 131 M€ 3,5 % des ventes	1999 1 674 M€ 4,4 % du chiffre d'affaires	1999 14,2 %
Objectif 1999 2 400 000	Objectif 1999 3,0 % des ventes	Objectif 1999 1 372 M€	Objectif 2001 12,5 %
Réalisé 1998 2 282 000	Réalisé 1998 2,1 % des ventes	Réalisé 1998 1 092 M€	Réalisé 1998 9,2 %

RESULTATS 1999

Chiffre d'affaires
Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 1999 s'établit à 37 807 millions d'euros (247 999 millions de francs), en augmentation de 12 % par rapport à celui de 1998 (10,6 % à périmètre comparable). Les ventes totales de Peugeot et Citroën ont porté sur 2 519 600 véhicules et collections, en hausse de 10,4 % par rapport à leur niveau de 1998. Sur un marché européen en croissance de 5,2 %, les immatriculations de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers du groupe ont progressé de 11,2 %, confirmant sa position de deuxième constructeur européen avec une part de marché de 12,7 % (contre 12 % en 1998).

Résultats
La marge opérationnelle consolidée atteint 1 674 millions d'euros (10 978 millions de francs), en hausse de 53 % sur 1998 et représente ainsi 4,4 % du chiffre d'affaires, contre 3,2 % en 1998.
La marge opérationnelle de la division automobile s'élève à 1 131 millions d'euros (7 410 millions de francs), en hausse de 84 % sur 1998 et représente 3,5 % du chiffre d'affaires de la division, après 2,1 % en 1998. Cette augmentation résulte de la forte augmentation des volumes vendus et de la poursuite de la baisse des prix de revient.
La contribution à la marge opérationnelle consolidée de l'activité équipement automobile s'établit à 198 millions d'euros (1 302 millions de francs), celle de l'activité de transport à 92 millions d'euros (604 millions de francs) et celle de l'activité de financement à 242 millions d'euros (1 589 millions de francs).
En application de l'accord d'entreprise du 4 mars 1999 et de l'accord de branche du 26 juillet 1999, le groupe prévoit le départ de 13 200 personnes sur 5 ans et leur remplacement à hauteur d'un tiers par de nouvelles embauches. Le montant de la provision correspondante s'élève à 431 millions d'euros (2 825 millions de francs).
Le résultat avant impôts ressort en bénéfice de 1 149 millions d'euros (7 535 millions de francs). L'amortissement des goodwills, à 60 millions d'euros (397 millions de francs) reflète l'acquisition du contrôle à 100 % de Crédipar. Les frais financiers nets s'élèvent à 21 millions d'euros (135 millions de francs), liés aux frais financiers supportés par Sevel Argentina. L'évolution des autres revenus et charges correspond principalement au reclassement en frais opérationnels de la participation des salariés au bénéfice de l'entreprise et à la plus-value constatée sur la cession de la société SAMM.
Le résultat net s'établit en bénéfice de 774 millions d'euros (5 074 millions de francs) après un effet d'impôt sur les sociétés de 375 millions d'euros (2 461 millions de francs) et le résultat net part du groupe atteint 729 millions d'euros (4 780 millions de francs), déduction faite des minoritaires ; il représente 15,40 euros (101 francs) par action, contre 9,60 euros (63 francs) en 1998.

Structure financière
La marge brute d'autofinancement atteint 2 896 millions d'euros (18 995 millions de francs), en hausse de 36,3 % sur celle de 1998 et représente 7,7 % du chiffre d'affaires. Les investissements corporels bruts ressortent à 2 010 millions d'euros (13 186 millions de francs), en progression de 20,6 % sur 1998 où ils avaient atteint 1 667 millions d'euros (10 937 millions de francs).
En 1999, le groupe a racheté 6 039 692 actions Peugeot S.A. pour un montant global de 953 millions d'euros (6 250 millions de francs), soit un prix moyen de 159,92 euros et a annulé le 2 novembre 1999 4 650 000 actions correspondant à 9,3 % de son capital. A fin février 2000, Peugeot S.A. détient 1 751 991 de ses propres actions.
Début 2000, le groupe a procédé au rachat de 1 755 410 obligations convertibles 2 % 1994-2001 à un prix moyen de 234,59 euros, correspondant à 44 % de l'encours. Elles ont été annulées immédiatement.
Après les acquisitions de KN Elan par Gefco et d'AP Automotive Holding Inc. par Faurecia, l'excédent de la marge brute d'autofinancement sur les investissements et une nouvelle contraction des besoins de fonds de roulement conduisent les sociétés industrielles et commerciales du groupe à afficher un excédent financier net de 1 711 millions d'euros (11 222 millions de francs), contre 817 millions d'euros (5 359 millions de francs) au 31 décembre 1998.
La situation nette consolidée s'établit à 8 332 millions d'euros (54 655 millions de francs) au 31 décembre 1999, soit 183 euros (1 201 francs) par action, en progression de 8 % sur 1998 (170 euros, 1 113 francs).
Au 31 décembre 1999, les capitaux employés du groupe s'établissent à 12 milliards d'euros (78,4 milliards de francs), en retrait par rapport à leur niveau de décembre 1998, en raison de la baisse des besoins en fonds de roulement, exceptionnellement forte du fait de la demande, et malgré la croissance des investissements. La rentabilité des capitaux employés s'inscrit à 14,2 % pour 1999, après 9,2 % en 1998 et 2,6 % en 1997, et excède l'objectif d'une rentabilité minimum de 12,5 % fixé pour 2001.
Le versement d'un dividende de 2,70 euros (17,71 francs) par action, soit 4,05 euros (26,57 francs) y compris l'avoir fiscal, sera proposé à l'Assemblée Générale du 24 mai 2000, après un dividende de 1,50 euro (2,25 euros, avoir fiscal compris) en 1999. Le paiement de ce dividende interviendrait le 2 juin 2000.
D'autre part, un nouveau programme de rachat d'actions sera soumis à l'Assemblée Générale.

PERSPECTIVES

Alors que le marché automobile européen devrait rester à haut niveau, le groupe PSA Peugeot Citroën a fixé ses objectifs pour l'année 2000.
L'objectif de ventes, établi à 2 700 000 véhicules vendus, soit une augmentation de 7 % sur 1999, devrait bénéficier de la pleine puissance des capacités installées en Peugeot 206 et en motorisation diesel HDI ainsi que du lancement des nouveaux modèles, la Citroën Xsara Picasso en janvier et la Peugeot 607 au printemps.
Par ailleurs, les investissements industriels bruts ainsi que les budgets de recherche et développement de l'activité automobile devraient être à nouveau augmentés pour accélérer le rythme de lancement des nouveaux modèles, renouveler les gammes de moteurs diesel et essence et poursuivre la stratégie internationale.
Pour l'activité automobile, l'objectif d'une marge opérationnelle de 4 % des ventes de la division repose, outre la croissance des volumes vendus, sur la poursuite des baisses de prix de revient.
Pour le groupe dans son ensemble, l'objectif de rentabilité porte sur une marge opérationnelle consolidée de 1 900 millions d'euros (12 500 millions de francs).

RESULTATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES

	1998		1999	
(en millions)	FRF	€	FRF	€
Chiffre d'affaires	221.439	33.758	247.999	37.807
Marge opérationnelle	7.166	1.092	10.978	1.674
Résultat brut	5.494	838	7.535	1.149
Résultat net du groupe	3.239	494	5.074	774
Résultat net, part du groupe	3.178	484	4.780	729

FINANCEMENT ET SITUATION FINANCIERE

	1998		1999	
(en millions)	FRF	€	FRF	€
Marge brute d'autofinancement	13.937	2.125	18.995	2.896
Investissements bruts	10.937	1.667	13.186	2.010
Situation nette	55.768	8.502	54.655	8.332
Excédent financier net	12.816	1.956	19.607	2.989

PSA PEUGEOT CITROËN

(en nombre de véhicules)	1998	1999
Ventes mondiales	2.282.000	2.519.600
Production mondiale	2.269.800	2.496.000
Effectifs	156.500	165.800

MINITEL : 3615 CLIFF - Rubrique PSA
INTERNET : http://www.psa-peugeot-citroen.com

Carrefour, géant assiégé, tente une sortie par l'Internet

En pleine fusion avec Promodès, le nouveau numéro deux mondial de la distribution essuie les tirs croisés des politiques, des concurrents, des fournisseurs et de la Bourse. Il reprend l'offensive en entrant en force sur la Toile

Après la Fnac et Darty, Carrefour s'apprête à entrer en force dans le commerce électronique. Daniel Bernard, son PDG, a révélé son projet, jeudi 24 février, à l'occasion de la publication de ses résultats : en 1999, à périmètre constant, le résultat net courant du groupe n'a progressé que de 1,7 %, à 626 millions d'euros, alors que le chiffre d'affaires a fait un bond de 23,9 %, à 33,9 milliards d'euros. Boudé par la Bourse après avoir bénéficié d'un engouement lié à l'acquisition de Promodès, le titre Carrefour est en baisse. Attaqué par la concurrence, et montré du doigt par le gouvernement, le premier distributeur français espère redresser son image en adhérant à la « nouvelle économie ». Le groupe a calculé qu'il touche 2,1 milliards de clients par an, dont une vingtaine de millions sont identifiables grâce à leurs cartes de fidélité ou de paiement. C'est presque autant qu'AOL. D'ici l'été, a annoncé M. Bernard, une filiale sera créée pour mettre en place un site Internet, qui sera à la fois fournisseur d'accès, portail, et site marchand sur la Toile.

LES GRANDS de la distribution française arrivent enfin sur Internet. Après la Fnac et Darty, pionniers en la matière – la première vient tout juste de se rebaptiser « fnac.com » –, c'est au tour de Carrefour d'annoncer son entrée en force sur la Toile. Daniel Bernard, son PDG, a profité de la présentation des résultats annuels du groupe, jeudi 24 février, pour lever un coin de voile sur ses projets. *« On ne se lance pas sur Internet, on entre dans Internet »*, résume un collaborateur de M. Bernard. Avec ses 9 000 magasins dans le monde, le nouveau groupe Carrefour, qui inclue désormais Promodès et Comptoirs Modernes, ses dernières acquisitions, draine 2,1 milliards de clients par an. Sur ce nombre, une vingtaine de millions de clients sont *« identifiables »* grâce à leurs cartes de fidélité ou de paiement : *« C'est presque autant qu'AOL ! »*, constate M. Bernard. Du coup, Carrefour a décidé de voir grand.

Le groupe va se doter d'un fonds d'investissement dans la « nouvelle économie » et lancer prochainement un site global, à la fois fournisseur d'accès et portail, en même temps que site-marchand. Des discussions sont en cours avec *« de grands opérateurs »* de la nouvelle économie et *« une équipe de spécialistes »* a été recrutée. *« Nous jouerons la complémentarité et la fertilisation croisée entre le Net et les magasins »*, explique le PDG. Carrefour s'appuiera, dans un premier temps, sur l'expérience acquise par Promodès avec son supermarché virtuel Ooshop.fr, testé dans les Yvelines et dont le territoire de livraison sera étendu à Paris et au département des Hauts-de-Seine fin avril. Mais le futur « carrefour.com » (le nom n'est pas encore arrêté) entend aller bien au-delà du simple commerce électronique.

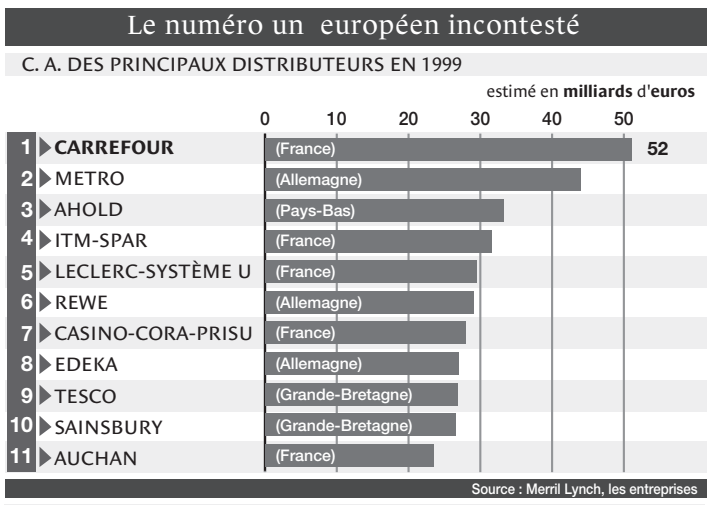

Cinq groupes français figurent parmi les dix réseaux de grandes surfaces les plus importants d'Europe.

Voilà au moins deux ans que l'inventeur des hypermarchés tourne autour du pot. En 1998, il avait fait travailler, pendant plusieurs mois, une société spécialisée dans la création de sites Internet, avant de tout arrêter. *« Un hypermarché en ligne n'est qu'une partie du problème »*, dit-on chez Carrefour. Le groupe se pense en *« prestataire de services Internet »*, dans la logique de son développement récent, qui l'a vu élargir considérablement sa gamme des produits et services. *« Si nous étions restés sur l'assortiment existant il y a dix ans, nous ne ferions que la moitié de notre chiffre d'affaires actuel »*, souligne un collaborateur du groupe.

« NOUVELLE ÉCONOMIE »

Reste que cette décision d'investir massivement dans Internet a aussi des allures défensives. L'action Carrefour, ex-vedette de l'indice CAC 40, a dégringolé de 22,4 % depuis le début de l'année. Une correction certes attendue, qui fait rentrer le groupe français dans les rangs de l'ensemble du secteur, après une année 1999 atypique. Les titres Carrefour et Promodès ont été les seuls à croître l'an dernier, de plus de 30 % par rapport à l'indice de valeurs européennes DJ Euro Stoxx (qui regroupe les 600 plus grosses capitalisations européennes). Les titres de leurs principaux rivaux européens, l'allemand Metro, le néerlandais Ahold, l'anglais Tesco, ont été littéralement « massacrés » en Bourse l'an dernier, avec des baisses respectives de 61 %, 46 % et 29,6 % par rapport au même indice européen ! Depuis le début de 2000, les valeurs européennes de distribution ont encore reculé de 19,2 %. Il s'agit aussi pour le distributeur français, désormais numéro un européen et numéro deux mondial, de la sanction qui frappe toutes les entreprises de l'économie traditionnelle qui n'ont pas encore pris le virage de la « nouvelle économie ». L'effet d'annonce de M. Bernard a porté ses fruits : le titre gagnait 6 % jeudi dans la matinée. Carrefour est en retard sur certains de ses concurrents. Casino teste depuis un an, dans la région lyonnaise, un supermarché virtuel « C-mescourses.fr » qui doit être étendu prochainement à la région parisienne, et Cora vient de lancer, à grands renforts de publicité, son site national « Houra.fr ». La filiale des Galeries Lafayette, Télémarket, l'ancêtre issu du Minitel, présentera la semaine prochaine un site Internet entièrement rénové, avec des prix en forte baisse. L'américain Wal-Mart, numéro un mondial, a pour sa part relancé en janvier son site walmart.com en association avec le leader mondial des fournisseurs d'accès AOL. L'anglais Tesco affirme avoir d'ores et déjà atteint l'équilibre financier sur son activité de commerce en ligne, lancée voici quatre ans et qui compte 100 000 clients réguliers.

Mais M. Bernard estime avoir pris tous les *« virages stratégiques »* au *« bon moment »* : celui de l'internationalisation, celui des supermarchés (par le rachat de Comptoirs modernes en août 1998), celui de la grande fusion, avec Promodès, enfin celui de l'Internet. Le groupe fait pourtant aujourd'hui figure de citadelle assiégée, essuyant les tirs croisés des politiques, des concurrents, des fournisseurs, de la Bourse. Sans parler des consommateurs, de plus en plus inquiets des affaires de sécurité alimentaire, où les grandes surfaces font facilement figure d'accusées. Ou des salariés, qui supportent de moins en moins la précarité et la flexibilité imposées par la grande distribution (*lire ci-dessous*). Il n'est pas sûr que l'augmentation de capital de 4 à 6 milliards de francs réservée à ses salariés, proposée par M. Bernard, suffise à calmer leurs revendications.

La machine de guerre mise sur pied par le PDG a donné l'impression de s'enrayer au moment-même où elle atteignait sa pleine puissance. Ainsi, à périmètre constant (hors Promodès), le résultat net courant de l'ancien Carrefour, à 626 millions d'euros (après amortissement des survaleurs), n'a progressé que de 1,7 %, alors que le chiffre d'affaires a fait un bond de 23,9 %, à 33,9 milliards d'euros. Preuve que les marges se sont sérieusement érodées, rançon des campagnes de promotion massives menées par l'enseigne en 1998 et 1999 pour tenter de recoller au peloton de tête des grands discounters. Selon l'indice Opus, un panel contesté par certaines enseignes, les hypermarchés Carrefour auraient vu leurs prix moyens se renchérir de 2,6 % en deux ans, constatait récemment le magazine *Linéaires*. Même si « l'image-prix » de Carrefour auprès du consommateur reste bonne, ce dérapage est inquiétant, à l'heure où Wal-Mart, fraîchement débarqué en Europe, a lancé une violente offensive sur les prix dans les deux pays où il est implanté, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Le géant américain ne cache pas son envie d'en découdre avec son seul vrai rival mondial, sur le terrain de celui-ci, la France. Casino et Auchan sont dans la *« shopping list »* de l'Américain. Carrefour, lui, est clairement dans sa ligne de mire.

Jean-Claude Marre

Pascal Galinier

Le Continent de Perpignan fermé pour cause de grève

PERPIGNAN
de notre correspondant

L'hypermarché Continent de Perpignan (Pyrénées-Orientales) devait rester fermé jeudi 24 février pour la cinquième journée consécutive. Les revendications du personnel de cette ex-enseigne Auchan, reprise il y a huit mois par Continent (groupe Carrefour-Promodès), portent sur *« une revalorisation des salaires »*, *« des embauches supplémentaires »*, notamment après la mise en place des 35 heures, *« l'arrêt d'un licenciement abusif en cours »* et *« le manque de respect de l'encadrement et un harcèlement moral »*. Selon l'intersyndicale FO-CFDT-CGT-CFTC, 98 % des 314 salariés sont en grève, les négociations entre représentants syndicaux et la direction *« n'avaient toujours pas abouti »* mercredi dans la soirée.

REPORTAGE

En trois ans, les employés de cet hypermarché ont connu quatre enseignes successives

Les portes de l'hypermarché sont fermées au public depuis samedi après-midi sur décision de la direction. Le directeur du magasin, Jean-Michel Lacroix, a expliqué que des *« négociations avaient été ouvertes dès samedi matin à 5 heures.* (...) *Un protocole avait été signé samedi soir avec une suspension de la grève et une réouverture, lundi matin, du magasin prévue. » « La direction avait proposé une rencontre lundi après-midi pour présenter aux syndicats de nouvelles grilles salariales comme base de discussion »*, a ajouté le directeur.

M. Lacroix a précisé que *« les 35 heures ont été mises en place le 12 décembre dernier ». « Cela n'a pas donné lieu à des embauches en raison des difficultés économiques du magasin mais, en revanche, cela a permis de conserver des contrats de travail. »*

Pour leur part, les employés disent avoir alerté à plusieurs reprises la direction depuis le mois de septembre. Ils réclament *« une augmentation de 800 francs pour tous les salariés ainsi que l'embauche d'une vingtaine de personnes et la revalorisation de certains contrats de travail »*.

« MALAISE GÉNÉRAL »

employé explique : *« On nous avait promis que les avantages que nous avions avec Auchan ne seraient pas changés. Aujourd'hui, nous avons entre 400 et 750 francs de moins sur les fiches de paie. Nous sommes payés de 3 à 4 francs de moins de l'heure que les grilles de salaires nationales. »* Il existe aussi, selon les employés, *« un malaise général entre la direction et le personnel »* semblable à celui évoqué à l'occasion du conflit qui avait éclaté à l'hypermarché Continent de Roubaix. La nature du harcèlement moral dont sont victimes les salariés de Perpignan se trouve dans un texte *« aux propos discriminatoires »*, selon les syndicats, envoyé par un chef de rayon à travers le réseau intranet. Georges Garcia, de l'intersyndicale, raconte : *« Nous avons intercepté une circulaire dans laquelle sont écrits des propos très virulents à l'égard des Catalans. »* La note intranet, dont le contenu n'a pas été divulgué, a été remise à un avocat. Selon les syndicats, elle serait *« explosive »*.

Mercredi, le directeur départemental du travail a tenté, en vain, une médiation pour mettre un terme à ce conflit opposant la direction actuelle à des salariés qui, en trois ans, ont vu leurs conditions se dégrader au gré des passages sous quatre enseignes différentes : Mammouth, Auchan, Continent et aujourd'hui Carrefour.

Jean-Claude Marre

Quand la distribution française fait son marché en Asie

HONGKONG
correspondance

Carrefour Marchandise International (CMI) est l'une des sociétés les plus discrètes du groupe Carrefour. Elle est pourtant directement rattachée à la direction générale de Carrefour. Sa mission : coordonner tous les achats à l'étranger des hypermarchés du monde entier, en développant notamment les achats directs auprès des usines en Chine, dans le Sud-Est asiatique et sur les bords de la Méditerranée à partir de Milan, en Italie. Lorsque, en 1994, le PDG de Carrefour, Daniel Bernard, crée cette société dans le cadre de la réorganisation des achats de l'enseigne, il a un modèle en tête : Gemex, l'énorme bureau d'achat du groupe allemand Metro (d'où vient M. Bernard) qui, à Hongkong, emploie plus de 400 personnes.

Carrefour n'invente rien : Auchan a sa *« trading company »* à Bangkok, Leclerc a créé Siplec International à Hongkong et à Madras (Inde), Intermarché a installé Comi Asia à Hongkong. La société d'achats de Casino, elle, a quitté récemment Bangkok pour Hongkong, avant d'être fusionnée avec celle de Cora, au sein d'Opéra Asie, filiale de la nouvelle centrale d'achats commune aux deux enseignes. Mais, quand la plupart des *trading* françaises emploient entre vingt et trente personnes, le numéro un français voit grand : son seul bureau de Hongkong emploie plus de 100 personnes.

Au départ, il s'agissait surtout de se passer du service des importateurs français et des agents asiatiques pour s'approvisionner en textile, chaussures, bazar, outillage, jouets, ou même en électronique et appareils électroménagers. L'objectif étant de reprendre pour soi la marge de ces intermédiaires. Selon les produits, les achats en direct permettent aux distributeurs français d'économiser entre 15 % et 50 % du prix d'achat. Sachant que le budget de fonctionnement d'une *trading* varie, selon les groupes, entre 1 % et 3 % du montant des achats, l'opération est immédiatement très profitable, portant très vite sur plusieurs centaines de millions de francs d'économies. C'est la structure d'achat internationale de Carrefour, notamment sa société de Hongkong, qui a permis au groupe de lancer avec succès ses *« mois historiques »* de promotion à l'automne 1998 puis 1999.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Mais acheter en direct, c'est aussi faire des achats de meilleure qualité. Les sociétés de négoce des grands distributeurs repèrent les fournisseurs locaux les plus compétitifs sur la base d'un cahier des charges défini par les services marketing en France. Une fois la commande passée, soit par la *trading*, soit par les magasins eux-mêmes, voire, dans le cas de Carrefour, par les directions des achats de la vingtaine de pays où le groupe a des magasins, les spécialistes de l'enseigne aident les usines des fournisseurs à optimiser leur chaîne de production. Ils suivent ensuite la qualité de la fabrication jusqu'à l'expédition en conteneurs. Une phase lourde jusqu'ici souvent confiée, au prix fort, à des sociétés spécialisées, de type Bureau Veritas ou Inchcape.

Ce partenariat entre la grande distribution française et ses fournisseurs étrangers s'apparente à un véritable transfert de compétences au profit de l'industrie asiatique. Toute commande passée par la grande distribution s'accompagne d'une formation de plus en plus pointue de la main-d'œuvre locale. *« Les produits que nous importons d'Asie sont soumis à un tel contrôle de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) en France, sur le respect des normes françaises et européennes, que la qualité de ce que nous achetons ici s'élève chaque année un peu plus,* reconnaît le représentant d'un distributeur français. *Il existe désormais des produits que ni la France ni l'Europe ne savent plus produire. »*

Exemple : les articles de puériculture comme les poussettes pour bébé ; seule la Chine sait les fabriquer au niveau de qualité exigé par l'Europe. *« S'ils n'ont pas encore la maîtrise du design, on peut imaginer que, d'ici peu, les Chinois auront une parfaite maîtrise technologique de filières entières »,* estime le patron d'une *trading* française à Hongkong.

Paradoxalement, la grande distribution traite souvent mieux ses fournisseurs asiatiques que ses partenaires industriels français. Lorsqu'en France les grandes enseignes imposent des délais de paiement de 90 jours fin de mois, et facturent à tout propos leurs *« prestations commerciales »,* en Asie, les fournisseurs sont payés à la présentation d'une lettre de crédit dès que la marchandise a été contrôlée. Tout se passe comme si, à travers ce décalage de délai de paiement imposé par la distribution, les industriels français subventionnaient leurs concurrents asiatiques... *« La raison est que nous sommes si impliqués dans la production en Asie que nous connaissons parfaitement leurs coûts d'approvisionnement, de main-d'œuvre et donc leurs marges, ce qui n'est pas le cas pour nos fournisseurs français »,* plaide le même responsable d'enseigne.

BOUCHÉES DOUBLES

En matière d'approvisionnement mondial, les groupes de distribution français avaient pris du retard sur leurs grands rivaux anglo-saxons, comme Wal Mart ou Marks & Spencer. Ils mettent aujourd'hui les bouchées doubles. L'entrée de la Chine dans l'OMC, qui sonnera le glas des quotas textiles en 2003, sera une opportunité certaine. Toutes les *tradings* de Hongkong sont en phase d'expansion, et embauchent à tour de bras des « merchandisers », ces collaborateurs locaux qui disposent de carnets d'adresses fournis en usines chinoises.

En 1999, selon nos informations, le *« sourcing »* mondial de Carrefour aurait généré quelque 9 milliards de francs en équivalent chiffre d'affaires au détail, soit environ 4 % du chiffre d'affaires mondial du groupe (avant sa fusion avec Promodès) et près de 10 % du chiffre d'affaires non alimentaire, le seul vraiment concerné par ce type d'achats. L'objectif du nouveau numéro deux mondial de la distribution est de presque tripler ces pourcentages dans les trois ans. Pour ce faire, le groupe envisage de se doter d'une *trading* en Allemagne pour prospecter l'Europe de l'Est, et d'une autre en Amérique latine, où Carrefour est le distributeur étranger le mieux implanté.

Valérie Brunschwig

Après Axa, la CNP mise sur la sellette par les handicapés

LA DÉCISION prise par Axa et ajournée ensuite (*Le Monde* du 18 février) de doubler brutalement les primes d'un contrat d'assurance destiné à verser une rente aux handicapés après le décès de leurs parents n'est pas un cas isolé. Bon nombre d'assureurs se sont comportés de la même façon. C'est notamment le cas de la Caisse nationale de Prévoyance (CNP) qui couvre 4 000 parents membres de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh) qui compte 18 000 adhérents. L'Unapei (Union nationale des associations de parents et amis d'enfants handicapés), qui a pour assureur Axa, compte 62 000 familles adhérentes, dont environ 7 000 avaient souscrit à l'offre d'Axa. Il y a en tout en France 1,8 million de personnes handicapées souffrant d'un handicap sévère.

UN NOUVEAU CONTRAT

Comme Axa, la CNP avait annoncé, fin 1990, *« une augmentation globale de 30 % »* des primes de son contrat, invoquant le même motif qu'Axa, le contrat était *« financièrement gravement déséquilibré »*. La CNP avait proposé à l'Apajh un nouveau contrat. Environ 1 200 des 4 000 adhérents avaient résilié leur contrat cette année-là. *« Cette décision économique pour l'assureur avait suscité à l'époque de vives réactions »*, a indiqué mercredi 23 février au *Monde* Marie-France Pasquini, directrice générale adjointe à l'Apajh, qui reconnaît toutefois une certaine *« politique sociale »* de la CNP. L'Unapei estime de son côté que les pertes annoncées par Axa sont un *« déficit comptable, et veut établir le coût économique au regard de la réelle espérance de vie des handicapés »*.

Parmi les victimes de ces décisions brutales prises par la CNP, M. et Mme Brunel, parents de deux filles handicapées, avaient vu leurs primes doubler. Ils avaient dû changer de contrat. Aujourd'hui, Suzanne Brunel continue de verser 510 francs par trimestre pour une garantie annuelle de 4 080 francs. L'Association des usagers de l'administration (ADUA) a demandé, mercredi, au gouvernement de *« reprendre le dossier »* de ce contrat entre la CNP et l'Apajh. Interrogée mercredi et jeudi matin, la compagnie d'assurances n'a pas tenu à répondre aux questions sur ce sujet.

Parallèlement, Axa fait l'objet de nouvelles mises en cause. La Compagnie a doublé les cotisations de ses clients diabétiques en 1997, a révélé le journal *Ouest-France* mercredi 23 février, ce qu'Axa a confirmé. Ce doublement, sur un contrat qui était lourdement déficitaire selon Axa, n'est intervenu qu'après que l'assureur a proposé à une large majorité des assurés de souscrire sans pénalité à un autre contrat, mieux adapté et plus avantageux, selon un porte-parole de l'assureur. Axa précise qu'*« à ce jour, ce contrat est toujours le seul contrat prévoyance en France acceptant des personnes diabétiques »*.

Pascale Santi

Constat de divorce entre la presse quotidienne et les femmes

Un livre et une thèse de doctorat tentent d'expliquer les raisons de la désaffection des femmes à l'égard des quotidiens nationaux et régionaux, qui pourraient reconquérir ce public en lui donnant plus souvent la parole

LES ÉTUDES le démontrent : les femmes lisent plus que les hommes, en moyenne 22 livres par an contre 19, selon une enquête sur les pratiques culturelles des Français réalisée en 1997 pour le ministère de la culture. Et près d'une sur deux (45 %) lit régulièrement un magazine. En revanche, elles boudent la presse d'information générale, nationale ou régionale. En l'espace de vingt ans, la proportion de Français lisant un quotidien s'est effondrée, passant de 59,7 % en 1967 à 36 % en 1997. Les jeunes, mais aussi les femmes, ont largement contribué à cette désaffection. Seules 9 % d'entre elles (17 % des hommes) lisent un quotidien national et 35 % un quotidien régional (41 % des hommes).

Un livre – *Dites-le avec des femmes : le sexisme ordinaire dans les médias* – et une thèse de doctorat – *Lectrices au quotidien* – soutenue récemment par une journaliste, Sylvie Debras, à l'Institut français de presse (IFP), tentent d'expliciter les raisons de ce désintérêt. Le constat et les conclusions de ces deux ouvrages devraient inspirer les éditeurs qui s'interrogent sur la reconquête de nouveaux publics pour enrayer la chute de diffusion de leurs titres.

Evidemment, les auteures invoquent le manque de temps des femmes, pressées de concilier les charges de leur vie professionnelle, personnelle et familiale. Selon Sylvie Debras qui, au cours d'entretiens approfondis avec un échantillon représentatif, a analysé le comportement de lecture de *L'Est républicain*, 62,2 % des femmes lisent le journal en moins de 30 minutes, contre 53,1 % des hommes, et seulement 21,9 % d'entre elles (32,6 % des hommes) y passent plus de 40 minutes.

Plus fondamentalement, c'est dans le contenu même des journaux qu'il faut chercher les motifs essentiels de cette désaffection. *« Il semble,* écrit-elle, *que la presse, si elle s'attelle (quelquefois) au combat contre la discrimination contre les femmes, est, en même temps, une des causes de cette discrimination. En présentant moins de femmes, donc en leur donnant moins la parole, en donnant moins d'importance aux sujets qui les touchent, les médias limitent l'expression des femmes, et l'accès des hommes à l'expression des femmes. »*

Premier exemple permettant d'étayer cette affirmation, une enquête internationale réalisée en 1995 dans 71 pays, et relayée en France par l'Association des femmes journalistes (AFJ), démontre que les femmes sont cinq fois moins citées (17 %) que les hommes à la « une » et dans les articles d'accompagnement de sept journaux quotidiens et dans les bulletins d'information radios ou télévisés. Réactualisée cinq ans plus tard, cette étude étendue à dix-huit titres – ses conclusions devraient être publiées prochainement – semble confirmer que l'amélioration n'est guère sensible. Le jour du 1er février, pris au hasard, les femmes ne représentaient toujours que 18,3 % des 721 personnes citées dans 400 informations.

A la manière des Chiennes de garde, l'association de vigilance créée par une journaliste membre de l'AFJ pour dénoncer les atteintes sexistes, le livre *Dites-le avec des femmes* relève les dérapages, les excès de langage, les hésitations orthographiques de certains articles consacrés aux femmes, notamment à celles qui accèdent à des fonctions de pouvoir. L'ouvrage souligne également que la parité, adoptée en politique, est loin d'avoir gagné les salles de rédaction et encore moins leurs niveaux hiérarchiques. Malgré quelques exceptions notables, les journalistes femmes restent le plus souvent cantonnées dans le traitement des sujets familiaux et ménagers. Le rééquilibrage, sans doute nécessaire, n'est toutefois pas une condition suffisante.

DISPROPORTION

En réalité, *« les journaux s'adressent à un lecteur universel masculin traditionnel »*, souligne Sylvie Debras. A l'issue de ses entretiens, elle a dégagé une typologie des centres d'intérêt respectifs qui ne saurait surprendre. Les hommes privilégient *« l'information noble »* de la politique, du pouvoir, de l'économie et des sports, qui occupent l'essentiel des colonnes, où les femmes sont, par ailleurs, peu représentées. Pour leur part, elles manifestent leur curiosité pour les questions de vie quotidienne, la santé, l'éducation, les conditions de vie, la culture et les loisirs. A la lecture, il ne lui a pas été difficile de démontrer la disproportion de traitement entre ces différents sujets.

Les lectrices espèrent d'un quotidien idéal qu'il *« parle d'elles »*, pas seulement en coupables ou victimes de la rubrique des faits divers. Elles souhaitent qu'il reflète le vécu quotidien, relate des expériences *« qui nous touchent »*, exprime *« de l'affectif et de l'émotion »* et soit plus proche des préoccupations sociales et familiales. Alors que les femmes seules sont de plus en plus nombreuses, elles aimeraient enfin que le journal les aide à mieux comprendre leur environnement et les enjeux de l'actualité. Autant d'attentes formulées en majorité par les femmes mais qui, selon Sylvie Debras, sont désormais partagées par de plus en plus d'hommes et de jeunes rangés dans la catégorie des lecteurs *« non traditionnels »*.

M. De.

★ *Dites-les avec des femmes : le sexisme ordinaire dans les médias.* Virginie Barré, Sylvie Debras, Natacha Henry et Monique Trancart. Editions CFD-AFJ. Juin 1999. 69 francs.

« Lectrices au quotidien », par Sylvie Debras : thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication soutenue le 28 janvier à l'Institut français de presse, université Panthéon-Assas (Paris-II).

TROIS QUESTIONS A...

SYLVIE DEBRAS

1 Dans une thèse de doctorat soutenue devant l'Institut français de presse, vous tentez d'expliquer la désaffection des femmes à l'égard de la presse régionale. Quelles en sont les principales raisons ?

L'information qui intéresse les femmes dans leur vie quotidienne, personnelle et professionnelle est reléguée au rang des sujets mineurs, marginalisée dans des pages spéciales, hebdomadaires ou magazines. Le décalage est flagrant entre le traitement des questions de santé, d'éducation, de culture ou de temps libre et la part réservée chaque jour à l'information « noble », qui fait la « une », ou aux sports. Les journaux ont aussi tendance à privilégier le discours d'expertise, du pouvoir et du savoir, au détriment de l'expérience de proximité et du témoignage, auxquels les femmes sont plus réceptives.

2 Les femmes sont, en revanche, de grandes lectrices de la presse magazine. Qu'y trouvent-elles de différent ?

Quasiment absentes de la presse d'information générale, les femmes se retrouvent dans des magazines qui s'adressent à elles en personnalisant l'information et en privilégiant les expériences vécues. Cela dit, cette presse-là est avant tout conçue par et pour les annonceurs. C'est particulièrement vrai des suppléments féminins de la presse quotidienne régionale. Non seulement ils entretiennent la confusion entre la femme et la ménagère-prescriptrice, mais ils contribuent à marginaliser un peu plus encore l'information censée les intéresser.

3 Comment les quotidiens, nationaux et régionaux, peuvent-ils prendre en compte leurs attentes ?

Il faut que ces attentes soient satisfaites sur tous les sujets, pas seulement dans une page, même quotidienne, qui leur serait réservée. A long terme, les journaux qui ont choisi la « ghettoïsation » de l'information font une erreur économique.

Propos recueillis par Michel Delberghe

Polémique sur la publicité des sites Internet

PAR LA VOIX de son président, Alain Boulonne, la Fédération nationale de la presse française (FNPF) s'est insurgée, mercredi 23 février, contre la décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) d'autoriser tous les sites Internet à avoir accès à la publicité télévisée (*Le Monde* du 24 février). Cette décision concerne les sites de presse, mais aussi ceux de la grande distribution, du cinéma, de l'édition, secteurs jusqu'alors interdits de publicité à la télévision. La FNPF redoute la perte d'importantes parts de marché de la presse au profit du petit écran et dénonce une *« décision précipitée »* prise *« sans qu'aient été analysées les conséquences qu'elle aura sur l'équilibre fragile des ressources des différents médias concernés »*. Elle déplore cette décision *« brutale, du tout ou rien, alors que des dispositifs plus modestes auraient pu être envisagés, restreignant, par exemple, l'accès des enseignes de la grande distribution à la publicité télévisée »*.

M. Boulonne regrette le manque de concertation et lance un appel au gouvernement pour qu'il réexamine le problème *« avec le souci de ménager les intérêts de la presse et d'ouvrir avec la profession les débats nécessaires »*. La position de la FNPF est partagée par le Syndicat de la presse magazine et d'opinion (SPPMO) qui demande le réexamen de la position du CSA et l'ouverture d'une nouvelle discussion sur le sujet. De son côté, le Syndicat de la presse magazine et d'information (SPMI) se félicite avant tout de l'accès des sites Internet de la presse à la publicité télévisée.

DÉPÊCHES

■ **PHOTOGRAPHIE : François Hébel quittera son poste de directeur de l'agence photographique Magnum,** le 9 mars, après *« douze ans de collaboration fructueuse »*, annonce, le 23 février, la photographe Martine Franck, vice-présidente du bureau parisien de l'agence. L'intérim sera assuré par Diane Auberger, directrice adjointe.

■ **PRESSE : la majorité des salariés du groupe Play Bac presse** (*Le Petit Quotidien, Mon quotidien* et *L'Actu*) était toujours en grève, jeudi 24 février, une semaine après le début du mouvement de protestation contre les propositions de la direction sur les 35 heures et le climat social de l'entreprise.

Jean-Marie Cavada défend son « Plan bleu » pour Radio France

***« JE N'ACCEPTE PAS** qu'on fige le service public dans ses vieilles structures ou qu'on lui interdise des territoires nouveaux. Nous avons besoin de moderniser notre offre »* : c'est ainsi que Jean-Marie Cavada, PDG de Radio France, répond aux critiques et défend son projet de réaménagement des réseaux, connu sous le nom de code de « Plan bleu », et qui est en débat dans l'entreprise depuis l'automne (*Le Monde* du 5 novembre 1999).

L'objectif est de rationaliser l'utilisation des fréquences actuellement dispersées entre les radios locales, les FIP, Radio Bleue, Urgences et Le Mouv', autant de réseaux commencés et jamais terminés. Deux grands ensembles devraient en résulter : celui des radios locales qui couvrirait la presque-totalité du territoire et celui du Mouv', station destinée au jeunes adultes, dotée de fréquences mieux adaptées au public visé.

Si elle préserve les FIP de Paris, Strasbourg et Bordeaux, cette réforme suppose la suppression de ceux de Lille, Lyon, Marseille et Nantes, qui enregistrent les moins bonnes audiences. Leurs fréquences seraient attribuées au Mouv'. Rassérénée par le score de 4 % d'audience enregistrée à Toulouse pour l'année 1999, cette station émettrait alors sur un bassin de population de cinq millions d'habitants, au lieu de deux aujourd'hui. Surtout, cela lui donnerait accès à des auditeurs dont les oreilles sont plus perméables à ses programmes que ceux des petites villes, comme Chartres, Poitiers, Angoulême, où elle est actuellement diffusée.

En échange, ces fréquences seront reversées au pot des 38 radios locales actuelles, permettant d'étendre à 53 stations ce réseau, qui gagnera ainsi 14 millions d'auditeurs potentiels, en plus des 28,5 millions actuels. A cela, s'ajoutera *« l'emboîtement »* avec Radio Bleue, par ailleurs pourvoyeuse d'un programme de complément pour les radios associées. Une fois modernisé et combiné avec un habillage commun, celui-ci devrait donner à l'ensemble une cohérence, qui sera renforcée par une marque commune, dont le nom n'est pas encore choisi. Le Mouv' devrait, lui aussi, être rebaptisé.

MANQUE DE LISIBILITÉ

« Ce redéploiement est rendu nécessaire par la pénurie de fréquences qui nous oblige à travailler à moyens constants et donc à faire des choix », expliquent les dirigeants de Radio France. Manifestement agacés par les mouvements de soutien aux FIP, ils insistent sur le fait que ce fil musical, désormais accessible sur le câble dans 76 villes, sur deux satellites et sur Internet est plus largement diffusé qu'auparavant.

L'ensemble de ces réformes devrait voir le jour au cours de l'été. Auparavant, elles devront avoir été soumises « pour avis » au comité central d'entreprise et au conseil d'administration, qui devraient se réunir à la mi-mars et à la mi-avril. Plutôt favorable, la CFDT regrette cependant de *« n'avoir aucune lisibilité sur le contenu des programmes »*. Quant à la CGT, elle est davantage prête à défendre les FIP et s'inquiète du *« risque d'appauvrissement des radios locales »*. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) devra aussi se prononcer sur ce grand ménage des fréquences à Radio France.

A la mise en place de ces deux réseaux, qui constitue une étape décisive de la réforme engagée à Radio France, Jean-Marie Cavada ajoute l'annonce de la publication prochaine d'un « livre blanc d'étape » sur la modernisation technologique, dont la numérisation totale de France Info depuis le début de cette semaine est un des éléments. Il reste le chantier de la rénovation sociale et celui de l'univers de la musique, c'est-à-dire des deux orchestres, *« qui devrait connaître une transformation profonde »*.

Françoise Chirot

Claude FLEOUTER

et L'Association Les Victoires de la Musique

"Un accord amiable vient de mettre un terme aux procédures engagées par Claude Fléouter contre l'Association Les Victoires de la Musique. A cette occasion, l'Association se plaît à souligner que dans le conflit l'ayant opposée à Claude Fléouter, ni la rectitude morale, ni la rigueur professionnelle de ce dernier n'ont été mises en causes".

La pige de la presse écrite

l'Argus de la Presse

www.argus-presse.fr

Spécial impôts

Comment déclarer vos revenus et calculer vos impôts

vendredi 25 février

Le Monde daté 26

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RWE : les conseils de surveillance des groupes** allemands d'énergie RWE et VEW ont approuvé, mercredi 23 février, le projet de fusion des deux entreprises. La nouvelle société, RWE AG, pèsera 43 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploiera 170 000 personnes.

● **MICHELIN : Edouard Michelin, cogérant du groupe** de pneumatiques, déclare vouloir « participer de façon active à la *consolidation* » du marché du pneu et être *« à la recherche de partenariat »*, dans un entretien publié jeudi par *La Tribune*.

● **BP AMOCO : la compagnie pétrolière britannique** a annoncé, mercredi, investir avec la société algérienne Sonatrach 2,5 milliards de dollars pour développer des champs gaziers en Algérie destinés à l'Europe du Sud.

● **ERAMET : Maaldrift, filiale de la société néerlandaise Carlo Tassara,** a annoncé, mercredi, auprès du Conseil des marchés financiers, avoir franchi le seuil de 10 % du capital d'Eramet et demande un siège au conseil d'administration. Le capital d'Eramet est contrôlé à plus de 50 % par la famille Duval et par la Cogema.

● **LAFARGE : le groupe français** a annoncé, jeudi, la fusion de ses activités asiatiques dans le plâtre avec celles de l'australien Boral. La nouvelle « joint-venture », dont Lafarge détiendra 70 %, aura un chiffre d'affaires d'environ 130 millions de dollars américains.

● **FORD : le groupe automobile américain** a annoncé, mercredi, la création d'une société commune avec l'américain Trilogy Software pour développer les sites Internet du constructeur.

● **ANDRÉ : le groupe français,** dont la gestion est contestée par certains actionnaires, a décidé de reporter l'assemblée générale. NR Atticus, qui possède près de 33 % des droits de vote de l'entreprise *« a l'intention de contester ce report, atteinte flagrante aux droits des actionnaires »*.

SERVICES

● **VIVENDI : la commision britannique de la concurrence** a annoncé, mercredi, le report au 24 mars de son rapport sur l'entrée de Vivendi dans le capital de BSkyB, chaîne de Rupert Murdoch. La commission explique avoir reçu *« des éléments importants »* qui justifient ce report d'un mois.

FINANCE

● **NIPPON CREDIT BANK : les autorités financières de Tokyo** ont confirmé avoir retenu le consortium japonais dirigé par Softbank Corp. pour la reprise de la Nippon Credit Bank Ltd (NCB), nationalisée après sa faillite en 1998.

● **GEMA : Jacques Roché, du Groupement des entreprises mutuelles d'assurances** (GEMA), a indiqué, jeudi, qu'il *« tendait la main aux instances dirigeantes de la Mutualité française (FNMF) pour leur proposer de créer la maison commune de la mutualité »*.

● **MUNICH RE : un magistrat américain** a jugé, mercredi, que les autorités californiennes étaient en droit de sanctionner le réassureur allemand si la compagnie ne livre pas des informations sur son activité à l'époque nazie.

● **UNIBAIL : à l'issue de son offre publique d'achat**, la foncière détient 61,20 % du capital de Paris Expo, société gestionnaire du Parc des expositions de la porte de Versailles.

● **FINMECCANICA : les banques Mediobanca, Merrill Lynch et Schroders** ont été choisies pour organiser la privatisation du conglomérat industriel italien Finmeccanica.

● **BOURSE : à partir du 3 avril**, la Bourse de Paris fermera à 17 h 35, au lieu de 17 h 05.

RÉSULTATS

■ **ABN AMRO : le géant bancaire néerlandais** a enregisté en 1999 un bénéfice net de 2,570 milliards d'euros, en hausse de 40,6 %.

■ **L'ORÉAL : le groupe cosmétique** a enregistré en 1999 un résultat net part du groupe de 827 millions d'euros, en hausse de 15,1 %. Le résultat d'exploitation a progressé de 18,1 %, à 1,3 milliard d'euros. Le chiffre d'affaires atteint 10,7 milliards d'euros.

■ **GENSET : le laboratoire français,** leader européen de la génomique, a enregistré en 1999 une perte de 22,1 millions d'euros. Son chiffre d'affaires a atteint 27,7 millions d'euros (+ 3 %).

EUROPE

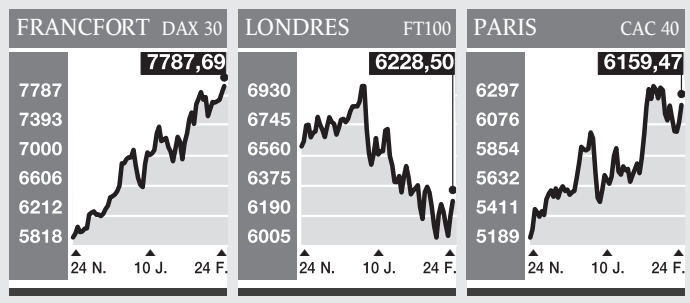

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 24/02	Var. % 23/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5161,66	1,49	5,24
EUROPE	STOXX 50	4824,93	1,49	1,74
EUROPE	EURO STOXX 324	442,55	1,47	6,32
EUROPE	STOXX 653	382,19	1,38	0,71
PARIS	CAC 40	6159,47	2,13	3,38
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4191,96	2,14	3,44
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	661,36	1,35	– 1,50
BRUXELLES	BEL 20	2801,05	2,60	– 16,15
FRANCFORT	DAX 30	7787,69	1,15	11,92
LONDRES	FTSE 100	6228,50	1,37	– 10,13
MADRID	STOCK EXCHANGE	12500,90	1,53	7,38
MILAN	MIBTEL 30	48764,00	1,34	13,43
ZURICH	SPI	7130,90	0,55	– 5,80

AMÉRIQUES

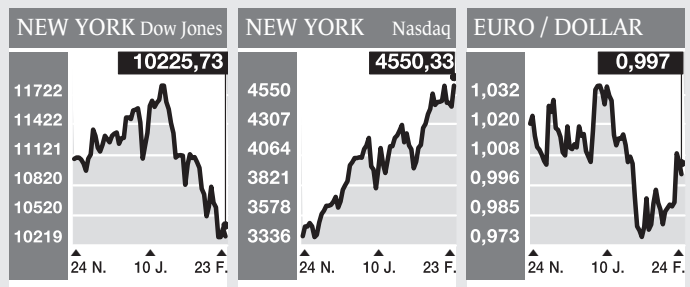

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 23/02	Var. % 22/02	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10225,73	– 0,77	– 11,06
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1360,69	0,63	– 7,39
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4550,33	3,84	11,82
TORONTO	TSE INDEX	9314,96	1,31	10,71
SAO PAULO	BOVESPA	17833,39	....	4,34
MEXICO	BOLSA	402,35	3,51	0,19
BUENOS AIRES	MERVAL	626,69	0,83	....
SANTIAGO	IPSA GENERAL	98,64	0,36	– 31,02
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5830,96	1,32	7,62

ASIE - PACIFIQUE

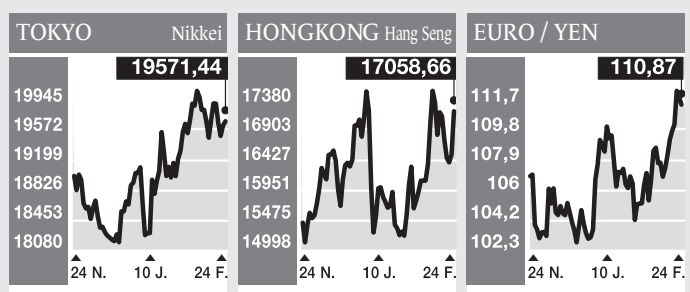

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 24/02	Var. % 23/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	19571,44	0,27	3,36
HONGKONG	HANG SENG	17058,66	4,16	0,57
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2123,67	– 0,66	– 14,35
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	109,03	– 1,46	– 16,14
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3106,90	– 0,18	– 1,45
BANGKOK	SET	28,30	0,93	– 18,54
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	5689,88	0,84	13,67
WELLINGTON	NZSE-40	2028,80	– 0,63	– 8,06

ÉCONOMIE

Gerhard Schröder recommande la modération salariale

LE CHANCELIER allemand Gerhard Schröder a lancé, mercredi 23 février, un appel à la modération salariale en direction des syndicats, lors de son discours d'ouverture de l'une des plus grandes foires informatiques mondiales, le CeBIT, à Hanovre (Basse-Saxe). Comme le gouvernement, *« les partenaires sociaux ont pour responsabilité de contribuer à la création d'emplois »*, a prévenu le chancelier social-démocrate. Il a cité en exemple un accord survenu début février dans l'industrie du caoutchouc, où patronat et syndicat *« se sont entendus sur des hausses de salaires laissant une marge à la création d'emplois »*.

Selon cet accord, les salariés, qui ont obtenu une hausse de 2,9 % dans l'ouest de l'Allemagne et de 3,2 % à l'est sur une durée d'un an, renonceront chaque mois à 0,4 % de leur traitement. En échange, les patrons se sont engagés à verser, en 2000, 6,5 millions de marks (3,32 millions d'euros) et autant en 2001 dans un fonds destiné à financer les départs anticipés de la vie active dès soixante ans et ainsi favoriser l'emploi des jeunes.

Pour sa part, le plus grand syndicat allemand, IG Metall, revendique pour les 3,4 millions de métallos allemands des augmentations de salaires de 5,5 % pour le round de 2000, alors que le patronat a fixé le seuil de tolérance à 2,6 %.

■ **ZONE EURO : le vice-président de la Banque centrale européenne (BCE), Christian Noyer,** a affirmé, jeudi 24 février, dans un entretien au *Wall Street Journal*, que les marchés financiers avaient interprété de façon inappropriée les dernières déclarations des responsables de la BCE en estimant que celle-ci était en train de préparer les esprits à une hausse des taux dans le futur proche.

■ **ITALIE : la hausse des prix à la consommation en Italie a atteint 0,2 % en janvier** par rapport à décembre et 2,2 % par rapport à janvier 1999, selon les estimations définitives de l'Institut national des statistiques, publiées mercredi.

■ **ESPAGNE : le produit intérieur brut (PIB) de l'Espagne** a augmenté de 3,7 % en 1999, contre 4 % l'année précédente, a annoncé mercredi l'Institut national de la statistique (INE).

■ **ROYAUME-UNI : le déficit commercial de la Grande-Bretagne a augmenté en décembre** à 2,706 milliards de livres (4,4 milliards d'euros), ce qui porte à 26,3 milliards de livres le déficit pour toute l'année 1999, un record, a annoncé mercredi l'Office des statistiques nationales (ONS).

■ **Les prix de l'immobilier en Grande-Bretagne** ont enregistré en 1999 leur plus forte hausse depuis 1996. Selon des chiffres publiés mercredi par les services du cadastre (Land Registry), le prix moyen d'une maison en Angleterre et au Pays de Galles a augmenté de 15,2 % au dernier trimestre 1999 par rapport à la même période de 1998.

■ **FINLANDE : le taux de chômage de la Finlande s'est établi en janvier à 10,6 % de la population active,** en baisse de 0,4 point par rapport à janvier 1999 où il était ressorti à 11 %, a indiqué mercredi l'Office national des statistiques.

■ **PAYS-BAS : l'excédent de la balance commerciale des Pays-Bas s'est inscrit en baisse de 2,95 %** en 1999, à 11,93 milliards d'euros, selon des chiffres publiés mercredi à La Haye par l'Office central néerlandais des statistiques (CBS).

■ **FMI : Eisuke Sakakibara, ancien ministre adjoint japonais des finances, et l'Américain Stanley Fischer, actuel directeur général adjoint du FMI,** sont à ce jour les deux candidats officiels pour remplacer le Français Michel Camdessus au poste de directeur général du Fonds monétaire international, a indiqué mercredi l'institution. L'autre candidat potentiel, le secrétaire d'Etat allemand aux finances, Caio Koch-Weser, n'a pas pour le moment déposé sa candidature officiellement.

■ **JAPON : les ventes au détail des principaux grands magasins japonais** ont continué de chuter en janvier, reculant de 4,3 % par rapport au même mois de 1999, a annoncé le ministère du commerce international et de l'industrie jeudi.

■ **CANADA : la croissance économique devrait atteindre 3,5 % en 2000 et 3 % l'année suivante,** a estimé mercredi le Conference Board, principal organisme canadien de prévisions économiques.

■ **ÉTATS-UNIS : le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan,** a estimé, mercredi, au Sénat, que la croissance ne pouvait pas se poursuivre à ce rythme même si aucun signe de tensions inflationnistes n'est encore perceptible à l'heure actuelle.

VALEUR DU JOUR

Jefferson Smurfit saisi à son tour par la fièvre d'achat

LE GROUPE irlandais Jefferson Smurfit ne pouvait rester à l'écart de la vague d'acquisitions qui a saisi le monde papetier. Smurfit-Stone, sa filiale américaine, a annoncé, mercredi 23 février, l'achat du fabricant de carton canadien St. Laurent Paperboard pour 1,4 milliard de dollars américains (autant d'euros). L'acquisition se fait pour partie en numéraire, pour partie en titres. Cette offre amicale pourra être augmentée si une proposition concurrente est faite, précise le communiqué.

Ce rachat devrait permettre à Smurfit-Stone d'étendre son emprise dans le secteur du carton. Né en 1998 de la fusion entre les activités américaines du groupe Smurfit et l'américain Stone-Container, il se classe comme le premier fabricant mondial d'emballage en carton. L'acquisition annoncée lui apportera une nouvelle ouverture sur le marché canadien et quatre usines de pâte à papier. Smurfit-Stone espère réaliser des économies annuelles de l'ordre de 50 millions de dollars.

Cette acquisition s'inscrit dans la droite ligne des opérations qui agitent le secteur papetier actuellement. Après plusieurs années de déprime, les fabricants connaissent une nette embellie : la demande de papier est en hausse partout et les prix augmentent fortement. Plutôt que de créer de nouvelles capacités, si néfastes par le passé, les groupes papetiers préfèrent racheter leurs concurrents. En moins de deux semaines, les groupes Abiti et Donohue, deux grands producteurs canadiens de papier-journal, le finlandais UPM Kymmene et l'américain Champion, et enfin l'autre groupe finlandais StoraEnso et l'américain Consolidated Papers ont annoncé leur fusion.

La constitution de ces géants mondiaux papetiers devrait plaire aux investisseurs. Pourtant, en dépit d'une excellente conjoncture, d'une préoccupation nouvelle de rentabilité dans les groupes, le monde papetier reste mal-aimé par la Bourse. Le groupe irlandais Smurfit a perdu près de 14 % depuis janvier pour atteindre, mercredi à Londres, 158,5 pence par action.

Martine Orange

Action Jefferson Smurfit

en **pence** à Londres

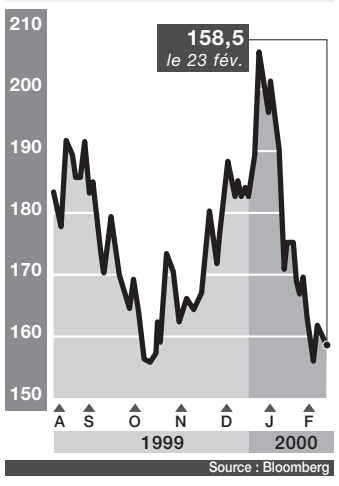

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en hausse de 1,48 %, à 6 120,26 points, jeudi 24 février, dans les premiers échanges. La Bourse de Paris était repassée au-dessus des 6 000 points, mercredi. Le CAC 40 avait terminé sur un gain de 1,14 %, pour clôturer à 6 031,25 points, au premier jour du nouveau mois boursier. Le volume d'activité avait porté sur 4,5 milliards d'euros, dont 3,64 milliards sur l'indice.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX gagnait 1,08 %, à 7 782,44 points, jeudi matin. La Bourse allemande avait terminé mercredi sur des gains substantiels. Après avoir gagné en cours de séance plus de 2 %, le DAX avait conservé une avance de 1,20 %, à 7 698,97 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres affichait un gain modeste de 0,67 %, à 6 185,10 points, jeudi matin. La Bourse de Londres avait terminé en forte hausse mercredi, soutenue par les valeurs de médias, de technologie et de télécommunications. A la fermeture du marché, l'indice avait gagné 2,15 %, à 6 144,1 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a fini, jeudi, sur un gain de 0,27 %. L'indice Nikkei a gagné 51,89 points, pour clôturer à 19 571,44 points.

NEW YORK

LES DÉCLARATIONS d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, selon lesquelles *« la politique monétaire n'est pas centrée sur la Bourse »*, ont contribué à ce que l'indice Nasdaq, qui retrace l'évolution de bon nombre de valeurs de la *« nouvelle économie »*, franchisse un nouveau record, à 4 550,33points, mercredi 23 février. Il a progressé de 3,84 % (168,21 points), son plus gros gain en points jamais réalisé en une séance. En revanche, l'indice Dow Jones des 30 valeurs industrielles a fini sur un repli de 0,77 %, à 10 225,7 points.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,59 %, jeudi matin, et celui du Bund allemand émis à même échéance s'établissait à 5,45 %. Mercredi, outre-Atlantique, le rendement de l'obligation à 30 ans était descendu au-dessous de la barre des 6,10 %, pour la première fois depuis la mi-novembre.

CHANGES

L'EURO se maintenait au-dessus de la parité avec le dollar jeudi, lors des premières transactions, tandis que le billet vert reculait face au yen. La devise européenne cotait 1,0027dollar, contre 1,0035 dollar mercredi soir. Le dollar s'échangeait à 110,88 yens, contre 111,18 yens mercredi.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	23/02
COURONNE DANOISE	7,4472
COUR. NORVÉGIENNE	8,1955
COUR. SUÉDOISE	8,5935
COURONNE TCHÈQUE	35,6600
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6225
DOLLAR CANADIEN	1,4754
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0767
DRACHME GRECQUE	333,9300
FLORINT HONGROIS	257,3000
ZLOTY POLONAIS	4,1133

Cours de change croisés

24/02 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,89997	0,99785	0,15212	1,60165	0,61923
YEN	111,11500	.....	110,87000	16,90500	177,92000	68,79500
EURO	1,00215	0,90196	.....	0,15245	1,60525	0,62050
FRANC	6,57375	5,91635	6,55957	.....	10,52885	4,07070
LIVRE	0,62436	0,56195	0,62295	0,09495	.....	0,38665
FRANC SUISSE	1,61490	1,45300	1,61175	0,24560	2,58650	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 23/02	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,22	3,38	5,58	5,88
ALLEMAGNE	3,42	3,63	5,46	5,79
GDE-BRETAG.	5,75	6,08	5,46	4,52
ITALIE	3,42	3,56	5,71	6,05
JAPON	0,10	0,04	1,83	2,41
ÉTATS-UNIS	5,72	5,82	6,41	6,13
SUISSE	1,50	2,30	3,80	4,29
PAYS-BAS	3,38	3,56	5,64	5,90

Matif

Cours 9 h 57	Volume 24/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2000	39307,00	84,94	85,16
Euribor 3 mois			
MARS 2000	NC	NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 23/02	Var. % 22/02
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1857,50	– 0,30
ALUMINIUM 3 MOIS	1651,50	– 0,21
PLOMB 3 MOIS	469	– 0,21
ETAIN 3 MOIS	5590	– 0,53
ZINC 3 MOIS	1120	+ 0,27
NICKEL 3 MOIS	10145	– 0,25
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,30	+ 0,28
PLATINE A TERME	116970,08	– 0,06
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	254	– 0,29
MAüS (CHICAGO)	215,50	+ 0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	161,20	– 0,43
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	769	+ 1,18
CAFÉ (LONDRES)	1650	– 4,35
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....

Pétrole

En dollars	Cours 23/02	Var. % 22/02
BRENT (LONDRES)	27,06	....
WTI (NEW YORK)	29,62	....
LIGHT SWEET CRUDE	30,19	+ 0,85

Or

En euros	Cours 23/02	Var % 22/02
OR FIN KILO BARRE	9620	– 0,31
OR FIN LINGOT	9820	– 0,20
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	55,80	+ 0,18
PIÈCE SUISSE 20 F	55,70	....
PIÈCE UNION LAT. 20	55,80	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	186	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	371	– 4,87
PIÈCE 50 PESOS MEX	360	+ 0,28

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Deutsche Telekom** a progressé de 2,23 %, à 87,50 euros, à l'issue de la séance du mercredi 23 février. L'opérateur a annoncé que sa filiale de téléphonie mobile avait conclu une alliance pour la transmission de données par mobiles avec les américains Microsoft et Compaq.

● Le titre **Volkswagen,** qui a annoncé une baisse de 26,4 % de son bénéfice net 1999, a abandonné, mercredi, 6 %, à 42,30 euros.

● L'action **Standard Chartered** a gagné, mercredi, 39 pence, à 749,5 pence, après l'annonce de résultats annuels en baisse, conformément aux prévisions. La banque, qui a subi une chute de 28 % de son bénéfice imposable, à 507 millions de livres, s'attend à une année 2000 meilleure avec la reprise en Asie.

● Le cours de **Prudential** a reculé, mercredi, de 10 pence, à 929 pence, malgré l'annonce de l'introduction en Bourse cette année d'une minorité du capital de sa banque par Internet Egg. L'assureur a subi une baisse de 10 % de son bénéfice d'exploitation l'an dernier, à 776 millions de livres.

● Le conglomérat industriel italien **Finmeccanica** a fortement progressé en Bourse, terminant la séance de mercredi en hausse de 7,91 %, à 1,665 euro, alors que le britannique BAe Systems a déposé une offre d'alliance avec la division aérospatiale de Finmeccanica, Alenia Aerospazio.

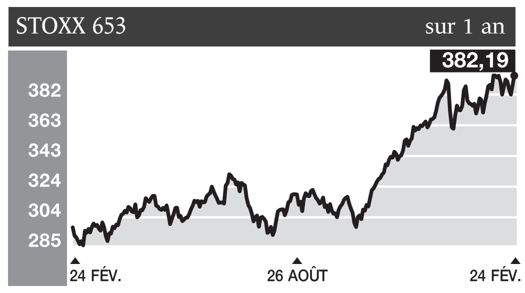

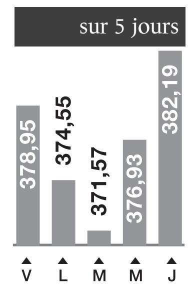

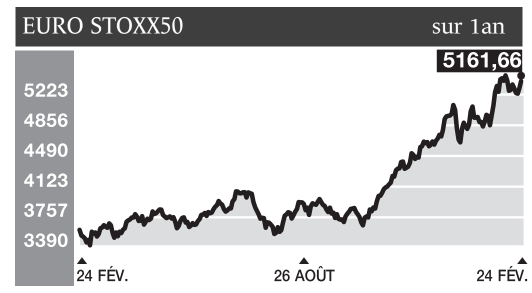

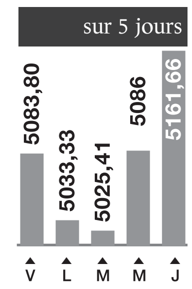

24/02 10 h 03 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
AUTOLIV SDR	SE	24,90	+ 0,94
BASF AG	BE ★	47,20	+ 0,21
BMW	DE ★	26,70	− 0,93
CONTINENTAL AG	DE ★	17	+ 0,29
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	62,50	− 0,95
FIAT	IT ★	30,65	+ 1,66
FIAT PRIV.	IT ★	15,84	+ 2,19
MICHELIN /RM	FR ★	34,53	+ 3,38
PEUGEOT	FR ★	224,30	+ 2,33
PIRELLI	IT ★	2,61	− 0,76
RENAULT	FR ★	43,39	− 2,05
VALEO /RM	FR ★	55,85	+ 0,18
VOLKSWAGEN	DE ★	41,40	− 1,78
▶ DJ E STOXX AUTO P		223,80	− 0,56

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
ABBEY NATIONAL	GB	10,68	+ 0,60
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	22,64	+ 2,07
ALL & LEICS	GB	8,32	+ 3,59
ALLIED IRISH BA	GB	12,80	....
ALPHA CREDIT BA	GR	75,17	+ 0,40
ARGENTARIA R	ES ★	21,97	....
B PINTO MAYOR R	PT ★	23,30	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	43,50	+ 1,16
BANK OF IRELAND	GB	9,85	....
BANK OF PIRAEUS	GR	22,43	+ 2,46
BK OF SCOTLAND	GB	8,61	+ 2,48
BANKINTER R	ES ★	70,90	+ 0,14
BARCLAYS PLC	GB	24,31	+ 3,05
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	60,20	+ 0,17
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	8,10	− 0,12
BCA FIDEURAM	IT ★	15,20	+ 1,67
BCA INTESA	IT ★	3,40	− 0,87
BCA LOMBARDA	IT ★	9,40	+ 0,43
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,34	− 1,47
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	19,14	+ 2,08
BCA P.MILANO	IT ★	7,85	− 1,13
B.P.VERONA E S.	IT ★	11,27	− 0,27
BCA ROMA	IT ★	1,14	....
BBVA R	ES ★	15,52	+ 0,52
ESPIRITO SANTO	PT ★	27,58	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	....	....
BCO PORT ATLANT	PT ★	4,30	....
BCP R	PT ★	5,45	....
BIPOP CARIRE	IT ★	114,50	+ 2,14
BNL	IT ★	3,09	+ 2,66
BNP /RM	FR ★	83,35	+ 1,58
BSCH R	ES ★	10,99	− 0,99
CCF /RM	FR ★	119,60	+ 0,08
CHRISTIANIA BK	NO	5,32	....
COMIT	IT ★	4,21	+ 0,72
COMM.BANK OF GR	GR	69,83	+ 0,91
COMMERZBANK	DE ★	38,40	− 1,03
CREDIT LYONNAIS	FR ★	39,07	+ 0,18
DEN DANSKE BK	DK	102,05	+ 1,06
DEN NORSKE BANK	NO	....	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	89,45	− 0,59
DEXIA	BE ★	142,80	− 0,14
DRESDNER BANK N	DE ★	51,50	....
EFG EUROBANK	GR	37,43	− 0,79
ERGO BANK	GR	85,47	+ 1,35
ERSTE BANK	AT ★	43,11	+ 0,26
FOERENINGSSB A	SE	13,61	+ 0,86
HALIFAX GROUP	GB	8,43	+ 0,38
HSBC HLDG	GB	11,58	+ 3,72
IONIAN BK REG.S	GR	47,91	+ 0,63
KBC BANCASSURAN	BE ★	41,50	+ 1,72
LLOYDS TSB	GB	8,85	+ 2,22
MERITA	FI ★	5,72	....
NAT BANK GREECE	GR	72,08	+ 0,59
NATEXIS BQ POP.	FR ★	66,95	+ 0,22
NATL WESTM BK	GB	17,32	+ 1,50
NORDIC BALTIC H	SE	5,69	+ 0,41
ROLO BANCA 1473	IT ★	16,99	− 0,23
ROYAL BK SCOTL	GB	11,71	+ 2,95
SAN PAOLO IMI	IT ★	14,20	− 1,05
S-E-BANKEN -A-	SE	9,89	+ 1,19
STANDARD CHARTE	GB	12,09	+ 0,93
STE GENERAL-A-/	FR ★	210	− 0,24
SV HANDBK -A-	SE	11,87	+ 0,49
SWEDISH MATCH	SE	3,42	− 1,34
UBS REG	CH	265,45	+ 0,71
UNICREDITO ITAL	IT ★	3,81	+ 0,26
UNIDANMARK -A-	DK	64,19	+ 0,63
XIOSBANK	GR	21,56	+ 0,14
▶ DJ E STOXX BANK P		306,45	+ 0,23

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
ACERINOX R	ES ★	39,09	+ 1,14
ALUMINIUM GREEC	GR	41,92	+ 1,60
ANGLO AMERICAN	GB	52,77	....
ARJO WIGGINS AP	GB	2,56	....
ASSIDOMAEN AB	SE	15,30	+ 1,94
BEKAERT	BE ★	46,07	+ 3,53
BILLITON	GB	4,62	+ 1,05
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	42,65	+ 3,82
BUNZL PLC	GB	4,64	− 1,02
CORUS GROUP	GB	1,82	+ 3,64
ELVAL	GR	10,09	+ 2,28
ISPAT INTERNATI	NL ★	13,95	....
JOHNSON MATTHEY	GB	12,17	+ 0,93
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	55,50	+ 0,91
METSAE-SERLA -B	FI ★	9,02	+ 0,22
HOLMEN -B-	SE	29,44	− 0,20
OUTOKUMPU OY -A	FI ★	13,25	+ 3,52
PECHINEY-A-	FR ★	66,05	+ 0,23
RAUTARUUKKI K	FI ★	5,50	....
RIO TINTO	GB	16,57	− 1,43
SIDENOR	GR	12,79	− 0,47
SILVER & BARYTE	GR	39,42	+ 0,04
SMURFIT JEFFERS	GB	2,54	+ 2,58
STORA ENSO -A-	FI ★	11,90	+ 5,31
STORA ENSO -R-	FI ★	11,25	+ 0,54
SVENSKA CELLULO	SE	23,74	− 0,49
THYSSEN KRUPP	DE ★	25,85	− 1,71
UNION MINIERE	BE ★	34,69	+ 0,70
UPM-KYMMENE COR	FI ★	29,50	+ 2,04
USINOR	FR ★	15,74	+ 0,90
VIOHALCO	GR	28,33	+ 1,45
VOEST-ALPINE ST	AT ★	35,65	− 0,22
▶ DJ E STOXX BASI P		209,58	+ 0,21

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
AIR LIQUIDE /RM	FR ★	149,70	+ 1,15
AKZO NOBEL NV	NL ★	42,49	+ 1,17
BASF AG	DE ★	47,20	+ 0,21
BAYER AG	DE ★	43,35	+ 0,12
BOC GROUP PLC	GB	20,63	+ 0,78
CELANESE N	DE ★	22,15	− 0,23
CIBA SPEC CHEM	CH	70,79	+ 0,66
CLARIANT N	CH	399,25	+ 0,47
DEGUSSA-HUELS	DE ★	31,81	− 0,90
DSM	NL ★	36,10	+ 1,69
EMS-CHEM HOLD A	CH	4501,71	− 0,55
ICI	GB	7,87	− 1,20
KEMIRA	FI ★	6,35	....
LAPORTE	GB	7,74	+ 0,21
LONZA GRP N	CH	586,77	+ 0,53
RHODIA	FR ★	19	+ 0,53
SOLVAY	BE ★	75,10	+ 1,62
TESSENDERLO CHE	BE ★	44,55	+ 1,60
▶ DJ E STOXX CHEM P		361,53	+ 0,28

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
CGIP /RM	FR ★	63,50	+ 4,10
CHRISTIAN DIOR	FR ★	212	+ 1,19
D'IETEREN SA	BE ★	297	+ 4,21
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	52,75	+ 1,44
GBL	BE ★	219,90	+ 2,23
GEVAERT	BE ★	38	+ 1,33
HAGEMEYER NV	NL ★	17,96	− 0,39
INCHCAPE	GB	3,84	− 3,61
INVESTOR -A-	SE	15,07	+ 1,97
INVESTOR -B-	SE	14,72	− 1,17
MYTILINEOS HOLD	GR	15,23	....
NORSK HYDRO	NO	38,01	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	258,93	+ 1,46
ORKLA -A-	NO	16,90	....
SONAE SGPS	PT ★	65,15	....
TOMKINS	GB	2,78	+ 1,16
VEBA AG	DE ★	51,80	− 4,43
▶ DJ E STOXX CONG P		325,73	− 0,54

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
EIRCOM	IR ★	4,61	....
BRITISH TELECOM	GB	19,03	+ 3,66
CABLE & WIRELES	GB	20,92	+ 1,95
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	90,40	+ 1,69
ENERGIS	GB	50,32	+ 1,19
EQUANT NV	DE ★	118	+ 0,85
EUROPOLITAN HLD	SE	21,18	....
FRANCE TELECOM	FR ★	167,60	+ 0,48
HELLENIC TELE (	GR	29,06	+ 2,16
KONINKLIJKE KPN	NL ★	119,80	+ 2,39
MANNESMANN N	DE ★	335	+ 1,06
PANAFON HELLENI	GR	16,02	+ 3,48
PORTUGAL TELECO	PT ★	15,10	....
SONERA	FI ★	82,69	+ 5,47
SWISSCOM N	CH	343,99	+ 0,91
TELE DANMARK -B	DK	91,98	+ 3,01
TELECEL	PT ★	21,70	....
TELECOM ITALIA	IT ★	18,99	+ 4,57
TELECOM ITALIA	IT ★	7,60	+ 3,12
TELEFONICA	ES ★	29,13	+ 2,64
TIM	IT ★	14,43	+ 0,21
VODAFONE AIRTOU	GB	5,69	+ 0,28
▶ DJ E STOXX TCOM P		1474,43	+ 2,44

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
ACCIONA	ES ★	46,97	+ 0,51
AKTOR SA	GR	17,52	− 5,34
UPONOR -A-	FI ★	18,70	− 1,58
AUMAR R	ES ★	16,71	− 1,07
ACESA R	ES ★	8,34	− 0,60
BLUE CIRCLE IND	GB	6,89	+ 0,47
BOUYGUES /RM	FR ★	933	+ 0,65
BPB	GB	4,54	....
BUZZI UNICEM	IT ★	8,97	+ 0,67
CIMPOR R	PT ★	15,70	....
COLAS /RM	FR ★	183	+ 0,83
GRUPO DRAGADOS	ES ★	8,85	− 0,56
FCC	ES ★	17,66	+ 0,34
GROUPE GTM	FR ★	84,45	+ 0,54
HANSON PLC	GB	6,77	....
HEIDELBERGER ZE	DE ★	60	....
HELL.TECHNODO.R	GR	29,05	+ 2,11
HERACLES GENL R	GR	30,26	+ 1,25
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	24,20	....
HOLDERBANK FINA	CH	1162,37	+ 0,86
IMERYS /RM	FR ★	130,30	− 0,53
ITALCEMENTI	IT ★	9,20	+ 1,10
LAFARGE /RM	FR ★	82	− 1,09
MICHANIKI REG.	GR	12,32	+ 3,39
TARMAC	GB	9,25	....
PILKINGTON PLC	GB	1,10	+ 2,99
RMC GROUP PLC	GB	11,15	....
SAINT GOBAIN /R	FR ★	139,80	+ 3,56
SKANSKA -B-	SE	36,89	+ 2,59
SUPERFOS	DK	21,48	....
TAYLOR WOODROW	GB	2	− 2,34
TECHNIP /RM	FR ★	116,80	+ 1,48
TITAN CEMENT RE	GR	50,01	+ 2,77
WIENERB BAUSTOF	AT ★	20,65	+ 0,73
WILLIAMS	GB	3,71	+ 0,87
▶ DJ E STOXX CNST P		236,44	+ 0,51

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
ACCOR /RM	FR ★	38,80	+ 1,84
ADIDAS-SALOMON	DE ★	49,60	− 1,78
AIR FCE	FR ★	16,50	− 0,18
AIRTOURS PLC	GB	4,41	....
ALITALIA	IT ★	1,96	+ 1,55
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	17,23	− 0,98
AUTOGRILL	IT ★	11,49	+ 2,86
BANG & OLUFSEN	DK	34,91	− 3,70
BENETTON GROUP	IT ★	2,10	+ 1,45
BRITISH AIRWAYS	GB	4,65	+ 5,05
BULGARI	IT ★	10,05	+ 2,55
CLUB MED. /RM	FR ★	123,40	+ 3,26
COMPASS GRP	GB	11,60	+ 0,14
DT.LUFTHANSA N	DE ★	23,10	+ 0,43
ELECTROLUX -B-	SE	20,13	+ 1,76
EM.TV & MERCHAN	DE ★	109	+ 1,21
EMI GROUP	GB	11,04	+ 5,18
EURO DISNEY /RM	FR ★	0,81	+ 1,25
GRANADA GROUP	GB	9,87	....
HERMES INTL	FR ★	133	+ 4,31
HPI	IT ★	1,64	+ 1,86
KLM	NL ★	19,40	− 1,27
HILTON GROUP	GB	3,42	....
LVMH / RM	FR ★	371,20	+ 1,98
MOULINEX /RM	FR ★	6,40	+ 1,27
PERSIMMON PLC	GB	2,99	− 0,53
PREUSSAG AG	DE ★	46,50	− 0,21
RANK GROUP	GB	2,26	+ 0,71
SAIRGROUP N	CH	198,08	+ 0,95
SAS DANMARK A/S	DK	11,15	+ 0,61
SEB /RM	FR ★	69,50	− 1,42
SODEXHO ALLIANC	FR ★	144,20	+ 0,84
THE SWATCH GRP	CH	1058,06	+ 3,09
THE SWATCH GRP	CH	219,50	+ 2,17
VOLVO -A-	SE	23,68	− 0,25
VOLVO -B-	SE	24,44	+ 0,24
WW/WW UK UNITS	IR ★	0,98	....
WILSON BOWDEN	GB	8	+ 1,63
WOLFORD AG	AT ★	33,20	+ 0,03
▶ DJ E STOXX CYC GO P		170,41	+ 1,34

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
ASTRAZENECA	GB	33,86	− 1,12
AVENTIS /RM	FR ★	53,25	+ 0,47
GLAXO WELLCOME	GB	23,37	+ 0,76
NOVARTIS N	CH	1344,30	+ 0,19
NOVO NORDISK B	DK	140,99	− 1,41
ORION B	FI ★	26,90	+ 3,46
ROCHE HOLDING	CH	13654,14	+ 0,41
ROCHE HOLDING G	CH	11487,12	+ 0,16
SANOFI SYNTHELA	FR ★	39,58	− 3,44
SCHERING AG	DE ★	130,25	− 0,95
SMITHKLINE BEEC	GB	11,15	+ 0,87
UCB	BE ★	35,80	+ 3,17
▶ DJ E STOXX HEAL		369,21	− 0,84

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
BG	GB	5,36	....
BP AMOCO	GB	7,44	+ 3,56
BURMAH CASTROL	GB	15,42	− 1,53
CEPSA	ES ★	10,23	+ 1,29
DORDTSCHE PETRO	NL ★	49,85	+ 0,40
ENI	IT ★	5,04	− 1,18
ENTERPRISE OIL	GB	5,09	....
LASMO	GB	1,50	+ 2,17
OMV AG	AT ★	86,30	− 0,17
PETROLEUM GEO-S	NO	15,74	....
REPSOL	ES ★	18,96	+ 1,66
ROYAL DUTCH CO	NL ★	52,76	− 0,36
SAIPEM	IT ★	3,89	− 0,26
SHELL TRANSP	GB	6,77	....
TOTAL FINA /RM	FR ★	136,40	+ 1,41
▶ DJ E STOXX ENGY P		291,34	+ 0,40

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
3I	GB	18,67	+ 2,01
ALMANIJ	BE ★	40,70	+ 1,24
ALPHA FINANCE	GR	63,55	− 0,09
AMVESCAP	GB	11,60	+ 0,28
BPI R	PT ★	3,90	....
BRITISH LAND CO	GB	5,53	+ 0,29
CANARY WHARF GR	GB	5,26	+ 0,61
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,44	+ 1,19
CLOSE BROS GRP	GB	17	− 2,66
COBEPA	BE ★	59,65	+ 0,25
COMPART	IT ★	1,39	+ 5,30
CONSORS DISC-BR	DE ★	99,50	− 1,38
CORP FIN ALBA	ES ★	30,51	− 1,58
CS GROUP N	CH	179,45	+ 0,52
EURAFRANCE /RM	FR ★	484,90	+ 0,48
FORTIS (B)	BE ★	27,39	+ 2,58
FORTIS (NL)	NL ★	27,39	+ 1,59
GECINA /RM	FR ★	104,50	− 3,24
HAMMERSON	GB	4,83	− 0,66
ING GROEP	NL ★	54,08	+ 0,56
KAPITAL HOLDING	DK	40,95	+ 3,39
LAND SECURITIES	GB	10,67	+ 1,37
LIBERTY INTL	GB	6,65	+ 4
MEDIOBANCA	IT ★	9,10	+ 1,68
MEPC PLC	GB	5,60	+ 2,04
METROVACESA	ES ★	15	+ 3,02
PROVIDENT FIN	GB	9,20	− 4,01
RODAMCO CONT. E	NL ★	40,50	+ 1,63
RODAMCO NORTH A	NL ★	37	+ 0,68
SCHRODERS PLC	GB	19,99	+ 0,24
SIMCO N /RM	FR ★	75,50	+ 0,40
SLOUGH ESTATES	GB	4,67	+ 0,69
UNIBAIL /RM	FR ★	133	− 0,23
VALLEHERMOSO	ES ★	6,11	+ 1,83
WCM BETEILIGUNG	DE ★	33,65	− 0,44
WOOLWICH PLC	GB	4,64	− 1,02
▶ DJ E STOXX FINS P		238,31	+ 0,73

(Publicité)
www.lemonde.fr
FINANCE
Toute l'actualité financière

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
ALLIED DOMECQ	GB	4,37	− 1,80
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,57	....
BASS	GB	11,26	....
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	40,38	....
BRAU-UNION	AT ★	43	− 0,46
CADBURY SCHWEPP	GB	6,25	+ 2,36
CARLSBERG -B-	DK	32,23	− 1,64
CARLSBERG AS -A	DK	31,56	....
DANISCO	DK	32,50	....
DANONE /RM	FR ★	213,70	− 0,56
DELTA DAIRY	GR	28,54	+ 1,38
DIAGEO	GB	8,45	− 3,30
ELAIS OLEAGINOU	GR	33,54	+ 2,28
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	90,85	+ 0,61
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	33,60	+ 0,30
HELLENIC BOTTLI	GR	21,16	+ 0,86
HELLENIC SUGAR	GR	23,81	+ 3,25
KERRY GRP-A-	GB	19,03	....
MONTEDISON	IT ★	1,82	+ 2,82
NESTLE N	CH	1733,62	+ 0,40
KONINKLIJKE NUM	NL ★	33,45	+ 0,27
PARMALAT	IT ★	1,12	− 1,75
PERNOD RICARD /	FR ★	50,60	+ 1,10
RAISIO GRP -V-	FI ★	2,99	+ 4,55
SCOTT & NEWCAST	GB	6,78	+ 1,44
SOUTH AFRICAN B	GB	8,24	....
TATE & LYLE	GB	4,17	+ 3,98
UNIGATE PLC	GB	4,67	+ 11,45
UNILEVER	NL ★	49	....
UNILEVER	GB	6,27	− 2
WHITBREAD	GB	8,22	+ 2,80
COCA-COLA BEVER	GB	1,97	− 0,81
DAILY MAIL & GE	GB	75,21	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		197,86	+ 0,05

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
ABB N	CH	119,37	+ 0,92
ADECCO N	CH	853,77	+ 1,10
ALSTOM	FR ★	25,38	+ 0,71
ALUSUISSE LON G	CH	670,60	− 2,26
ASSA ABLOY-B-	SE	17,92	− 1,28
ASSOC BR PORTS	GB	3,47	− 1,36
ATLAS COPCO -A-	SE	25,14	+ 0,23
ATLAS COPCO -B-	SE	24,84	− 0,70
ATTICA ENTR SA	GR	16,35	+ 0,37
BAA	GB	6,32	− 1,25
BBA GROUP PLC	GB	6,32	+ 1,28
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	7,98	....
CAPITA GRP	GB	23,51	+ 1,10
CMG	GB	106,57	− 0,52
COOKSON GROUP P	GB	3,52	....
DAMPSKIBS -A-	DK	10406,60	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11119,75	+ 0,01
DAMSKIBS SVEND	DK	15710,60	....
ELECTROCOMPONEN	GB	11,52	+ 2,42
EUROTUNNEL /RM	FR ★	1,21	+ 1,68
FINNLINES	FI ★	30	....
FKI	GB	4,27	− 0,74
FLS IND.B	DK	18,13	+ 1,50
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	38,10	+ 0,40
GKN	GB	13,12	+ 0,49
HALKOR	GR	6,89	+ 2,22
HAYS	GB	6,72	+ 0,72
HEIDELBERGER DR	DE ★	54,10	− 0,28
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	33	− 1,49
IFIL	IT ★	11,60	+ 5,26
IMI PLC	GB	3,68	....
IND.VAERDEN -A-	SE	26,65	+ 0,88
ISS INTL SERV-B	DK	73,85	− 6,78
KOEBENHAVN LUFT	DK	82,58	+ 1,65
KONE B	FI ★	57	....
LEGRAND /RM	FR ★	186	+ 0,70
LINDE AG	DE ★	44,95	− 0,11
MAN AG	DE ★	32	....
METALLGESELLSCH	DE ★	20,15	+ 0,50
METRA A	FI ★	20,85	....
METSO	FI ★	13,90	+ 1,09
MORGAN CRUCIBLE	GB	4	+ 1,63
NETCOM -B-	SE	88,67	....
NFC	GB	5,20	+ 0,93
NKT HOLDING	DK	71,17	....
OCEAN GROUP	GB	19,15	+ 4,09
PARTEK	FI ★	13,60	− 3,89
PENINS.ORIENT.S	GB	12,08	....
PREMIER FARNELL	GB	7,09	− 0,23
RAILTRACK	GB	10,64	− 1,19
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	42,40	+ 4,43
RATIN -A-	DK	106,08	....
RATIN -B-	DK	110,78	....
RENTOKIL INITIA	GB	3,60	− 1,32
REXAM	GB	2,82	− 1,12
REXEL /RM	FR ★	70,90	+ 4,26
RHI AG	AT ★	29,20	− 0,85
RIETER HLDG N	CH	660,66	+ 1,82
SANDVIK -A-	SE	29,73	+ 0,39
SANDVIK -B-	SE	30,08	+ 1,37
SAURER ARBON N	CH	555,73	+ 0,22
SCHNEIDER ELECT	FR ★	69	+ 1,32
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	2,34	....
SECURICOR	GB	2,59	− 1,82
SECURITAS -B-	SE	22,69	+ 1,83
SHANKS GROUP	GB	3,20	....
SIDEL /RM	FR ★	82,20	+ 2,81
INVENSYS	GB	4,56	+ 1,42
SKF -B-	SE	22,23	+ 1,06
SOPHUS BEREND -	DK	26,59	+ 5,32
SULZER FRAT.SA1	CH	702,27	+ 0,18
T.I.GROUP PLC	GB	6,33	+ 22,60
TOMRA SYSTEMS	NO	18,55	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	64,40	− 0,31
VEDIOR NV	NL ★	9,35	+ 1,08
▶ DJ E STOXX IND GO P		623,65	+ 2,50

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
AEGON NV	NL ★	74,45	− 0,40
AEGIS GROUP	GB	3,52	+ 4,27
AGF /RM	FR ★	50,50	....
ALLEANZA ASS	IT ★	9,60	− 0,72
ALLIANZ N	DE ★	355,50	+ 0,42
ALLIED ZURICH	GB	8,85	+ 0,73
ASR VERZEKERING	NL ★	51,55	+ 0,10
AXA /RM	FR ★	128,60	+ 0,47
BALOISE HLDG N	CH	823,35	+ 0,23
BRITANNIC	GB	12,68	....
CGU	GB	11,68	− 0,95
CNP ASSURANCES	FR ★	29	+ 0,35
CORP MAPFRE R	ES ★	13,92	− 1,14
ERGO VERSICHERU	DE ★	102,50	− 0,49
ETHNIKI GEN INS	GR	38,12	+ 1,43
CODAN	DK	81,91	....
FORTIS (B)	BE ★	27,39	+ 2,58
GENERALI ASS	IT ★	28,57	− 0,90
GENERALI HLD VI	AT ★	161	− 0,56
INTERAM HELLEN	GR	30,25	+ 1
IRISH LIFE & PE	GB	7,92	....
FONDIARIA ASS	IT ★	4,71	+ 0,21
LEGAL & GENERAL	GB	2,38	+ 0,68
MEDIOLANUM	IT ★	17,51	+ 0,52
MUENCH RUECKVER	DE ★	299,50	+ 0,17
NORWICH UNION	GB	6,21	+ 0,78
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	60	....
PRUDENTIAL	GB	14,80	− 4,34
RAS	IT ★	9,05	− 0,33
ROYAL SUN ALLIA	GB	5,31	+ 0,30
SAMPO -A-	FI ★	32,45	+ 0,15
SWISS RE N	CH	1673,39	+ 0,94
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	53,07	....
SKANDIA INSURAN	SE	37,70	+ 2,86
STOREBRAND	NO	6,47	....
SUN LF & PROV H	GB	4,97	....
SWISS LIFE REG	CH	518,47	+ 0,12
TOPDANMARK	DK	16,78	....
ZURICH ALLIED N	CH	441,48	+ 0,14
▶ DJ E STOXX INSU P		371,03	− 0,21

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
B SKY B GROUP	GB	26,30	+ 5,86
CANAL PLUS /RM	FR ★	258,90	+ 4,40
CARLTON COMMUNI	GB	11,90	− 0,80
ELSEVIER	NL ★	15,25	+ 3,39
EMAP PLC	GB	21,96	+ 2,77
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	25,45	+ 0,63
HAVAS ADVERTISI	FR ★	536	+ 1,13
INDP NEWS AND M	IR ★	11,08	+ 0,73
LAGARDERE SCA N	FR ★	95	+ 1,60
MEDIASET	IT ★	23,22	+ 1,57
PEARSON	GB	34,76	+ 2,07
REED INTERNATIO	GB	10,44	+ 9,20
REUTERS GROUP	GB	21,24	+ 6,16
TELEWEST COMM.	GB	7,17	− 0,88
TF1	FR ★	630	+ 2,44
UNITED NEWS & M	GB	13,93	+ 7
UNITED PAN-EURO	NL ★	173,90	+ 1,40
VNU	NL ★	73,90	+ 2,07
WOLTERS KLUWER	NL ★	42	+ 5,66
WPP GROUP	GB	18,07	+ 0,36
▶ DJ E STOXX MEDIA P		734,40	+ 2,06

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
AHOLD	NL ★	22,05	+ 2,56
ALTADIS -A-	ES ★	11,49	....
ATHENS MEDICAL	GR	20,42	− 0,37
AVIS EUROPE	GB	2,82	+ 9,32
AUSTRIA TABAK A	AT ★	45,50	− 0,94
BEIERSDORF AG	DE ★	66,75	− 0,52
BIC /RM	FR ★	44,21	− 1,76
BRIT AMER TOBAC	GB	4,24	+ 2,71
CASINO GP /RM	FR ★	90,90	+ 2,48
CFR UNITS -A-	CH	2364,48	+ 0,47
DELHAIZE	BE ★	56,65	+ 1,16
ESSILOR INTL /R	FR ★	263	+ 1,27
COLRUYT	BE ★	43,30	+ 6,60
FREESERVE	GB	12,80	+ 1,65
FRESENIUS MED C	DE ★	83	− 0,60
GALLAHER GRP	GB	4,48	....
GIB	BE ★	32,35	+ 4,32
IMPERIAL TOBACC	GB	6,94	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	21,15	....
KESKO -B-	FI ★	13,80	+ 1,32
L'OREAL /RM	FR ★	677	+ 1,50
MORRISON SUPERM	GB	1,90	....
HENKEL KGAA VZ	DE ★	57	− 0,35
RECKITT BENCKIS	GB	8,94	+ 4,29
SAFEWAY	GB	2,67	+ 1,83
SAINSBURY J. PL	GB	4,38	− 0,36
SMITH & NEPHEW	GB	3,06	....
STAGECOACH HLDG	GB	1,58	+ 5,32
TERRA NETWORKS	ES ★	136	+ 4,29
TESCO PLC	GB	2,75	....
TNT POST GROEP	NL ★	27,30	− 0,73
▶ DJ E STOXX N CY G P		495,27	+ 1,15

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
BOOTS CO PLC	GB	7,61	+ 2,15
BUHRMANN NV	NL ★	28	− 0,71
CARREFOUR /RM	FR ★	140,50	+ 5,01
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	205,50	+ 2,24
CENTROS COMER P	ES ★	13,12	+ 1,94
CONTINENTE	ES ★	16,80	+ 0,36
DIXONS GROUP PL	GB	22,23	+ 3,42
GEHE AG	DE ★	31,80	− 0,47
GREAT UNIV STOR	GB	5,45	....
GUCCI GROUP	NL ★	92,90	+ 2,88
HENNES & MAURIT	SE	31,13	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	30,50	+ 0,16
KINGFISHER	GB	7,82	− 0,41
MARKS & SPENCER	GB	3,68	+ 1,32
METRO	DE ★	39,30	+ 0,26
NEXT PLC	GB	7,20	+ 0,90
PINAULT PRINT./	FR ★	206,70	+ 1,82
VALORA HLDG N	CH	293,08	+ 0,11
VENDEX KBB NV	NL ★	19,55	+ 0,26
W.H SMITH	GB	4,89	+ 0,66
WOLSELEY PLC	GB	4,67	+ 1,39
▶ DJ E STOXX RETL P		352,91	+ 3,18

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
AEROSPATIALE MA	FR ★	19,80	....
ALCATEL /RM	FR ★	223,80	+ 3,13
ALTEC SA REG.	GR	23,66	+ 3,95
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	135,80	+ 2,88
BAAN COMPANY	NL ★	6,26	+ 7,38
BARCO	BE ★	129,40	+ 1,49
BOWTHORPE	GB	18,75	+ 2,81
BRITISH AEROSPA	GB	5,07	− 0,94
CAB & WIRE COMM	GB	16,68	+ 2,76
CAP GEMINI /RM	FR ★	247,80	+ 3,34
COLT TELECOM NE	GB	53,52	− 1,36
DASSAULT SYST./	FR ★	105	+ 4,06
ERICSSON -B-	SE	91,58	+ 1,55
FINMECCANICA	IT ★	1,14	....
GAMBRO -A-	SE	7,68	− 0,75
GETRONICS	NL ★	86,85	+ 3,15
GN GREAT NORDIC	DK	71,44	+ 0,57
INTRACOM R	GR	46,72	+ 2,56
LOGICA	GB	42	+ 1,23
MISYS	GB	16,49	+ 2,28
NOKIA	FI ★	202,95	+ 3,02
NYCOMED AMERSHA	GB	7,02	....
OCE	NL ★	13	+ 1,96
OLIVETTI	IT ★	4,04	+ 4,94
PHILIPS	NL ★	183,55	+ 2
ROLLS ROYCE	GB	3,39	+ 0,95
SAGE GRP	GB	14,08	+ 8,64
SAGEM	FR ★	2520	....
SAP AG	DE ★	680	+ 3,34
SAP VZ	DE ★	875	+ 1,74
SEMA GROUP	GB	21,67	+ 0,82
SIEMENS AG N	DE ★	189	+ 5,59
SMITHS IND PLC	GB	12,72	+ 0,38
STMICROELEC SIC	FR ★	207,30	+ 3,39
TECNOST	IT ★	4,20	+ 10,82
THOMSON CSF /RM	FR ★	43,59	+ 1,47
TIETOENATOR	FI ★	63,60	+ 0,63
WILLIAM DEMANT	DK	140,99	− 3,67
▶ DJ E STOXX TECH P		1028,48	+ 3,46

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
AEM	IT ★	5,94	+ 1,89
ANGLIAN WATER	GB	7,68	+ 5,96
BRITISH ENERGY	GB	4,05	− 1,94
CENTRICA	GB	3,01	+ 6,21
EDISON	IT ★	9,05	+ 3,31
ELECTRABEL	BE ★	272,20	+ 3,50
ELECTRIC PORTUG	PT ★	19,07	....
ENDESA	ES ★	21,70	+ 0,70
ENEL	IT ★	4,16	− 0,48
EVN	AT ★	113,99	+ 0,92
FORTUM	FI ★	4,41	....
GAS NATURAL SDG	ES ★	19,60	− 0,51
IBERDROLA	ES ★	13,33	+ 1,06
ITALGAS	IT ★	5,34	+ 2,89
NATIONAL GRID G	GB	7,74	+ 2,11
NATIONAL POWER	GB	6,13	+ 1,86
OESTERR ELEKTR	AT ★	120,02	− 0,40
POWERGEN	GB	7,09	− 2,42
SCOTTISH POWER	GB	8	− 1,38
SEVERN TRENT	GB	8,17	+ 0,99
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	171,30	+ 0,76
SYDKRAFT -A-	SE	23,04	....
SYDKRAFT -C-	SE	19,78	....
THAMES WATER	GB	11,28	+ 0,28
FENOSA	ES ★	21,36	− 1,02
UNITED UTILITIE	GB	9,77	....
VIAG	DE ★	20,50	− 3,76
VIVENDI/RM	FR ★	120,70	+ 2,29
▶ DJ E STOXX PO SUP P		359,79	+ 1,10

EURO NOUVEAU MARCHÉ

24/02 10 h 03 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. 23/02
AIRSPRAY NV	22	+ 2,09
ANTONOV	1,27	+ 4,10
C/TAC	15	+ 3,45
CARDIO CONTROL	5,15	+ 1,98
CSS	23,90	....
HITT NV	8,55	+ 1,79
INNOCONCEPTS NV	22	....
NEDGRAPHICS HOLD	35,35	+ 0,71
SOPHEON	15,90	+ 2,25
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	4,91	− 1,41
RING ROSA WT	0,25	....
UCC GROEP NV	36,30	+ 1,54

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. 23/02
ENVIPCO HLD CT	1,07	....
FARDEM BELGIUM B	24	+ 4,35
INTERNOC HLD	2,65	....
INTL BRACHYTHER B	16,50	+ 1,54
LINK SOFTWARE B	10,06	....
PAYTON PLANAR	1,48	....
ACCENTIS	6,50	....

FRANCFORT

Valeur	Cours en euros	% Var. 23/02
1 & 1 AG & CO.KGAA	452,50	+ 1,69
AIXTRON	236	− 0,42
AUGUSTA TECHNOLOGIE	128	+ 8,02
BB BIOTECH ZT-D	108	− 0,46
BB MEDTECH ZT-D	15,90	− 0,31
BERTRANDT AG	77	+ 0,13
BETA SYSTEMS SOFTWA	11,69	+ 3,45
CE COMPUTER EQUIPME	133	− 1,48
CE CONSUMER ELECTRO	295,99	+ 7,63
CENIT SYSTEMHAUS	46	+ 1,10
DRILLISCH	11,51	− 0,35
EDEL MUSIC	40	+ 2,59
ELSA	93	+ 6,90
EM.TV & MERCHANDI	109	+ 1,21
EUROMICRON	29,50	....
GRAPHISOFT NV	18,65	− 0,59
HOEFT & WESSEL	32,50	+ 20,37
HUNZINGER INFORMAT	11,38	+ 2,52
INFOMATEC	51,50	+ 5,10
INTERSHOP COMMUNICA	541	+ 2,08
KINOWELT MEDIEN	53,50	+ 0,94
LHS GROUP	44,70	+ 0,34
LINTEC COMPUTER	164	+ 3,80
LOESCH UMWELTSCHUTZ	6,60	....
MENSCH UND MASCHINE	23,59	+ 3,46
MOBILCOM	133,40	+ 3,13
MUEHL PRODUCT & SERV	12,80	− 1,16
MUEHLBAUER HOLDING	52,74	− 0,49
PFEIFFER VACU TECH	47,80	− 0,38
PLENUM	26	+ 0,78
PSI	37,84	+ 3,67
QIAGEN NV	171,30	+ 1,96
REFUGIUM HOLDING AG	7,40	− 0,67
SACHSENRING AUTO	11,50	+ 0,88
SALTUS TECHNOLOGY	13,80	+ 2,22
SCM MICROSYSTEMS	117	− 0,81
SER SYSTEME	48	− 0,02
SERO ENTSORGUNG	5,80	....
SINGULUS TECHNOLOGI	95	....
SOFTM SOFTWARE BERA	47,10	− 1,26
TDS	29,50	− 1,67
TECHNOTRANS	82	+ 2,50
TELDAFAX	12,55	− 1,10
TELES AG	32,80	+ 11,56
TIPTEL	5,97	− 0,50
TRANSTEC	53,23	+ 6,14
W.E.T. AUTOMOTIVE S	44,80	+ 3,73
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE :** Allemagne - **ES :** Espagne **IT :** Italie - **PT :** Portugal - **IR :** Irlande **LU :** Luxembourg - **NL :** Pays-Bas - **AT :** Autriche **FI :** Finlande - **BE :** Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO :** Norvège - **DK :** Danemark **GB :** Grande-Bretagne - **GR :** Grèce - **SE :** Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Le groupe **Lafarge**, qui va fusionner ses activités asiatiques dans le plâtre avec celles de l'australien Boral, progressait en Bourse de 0,48 %, à 83,3 euros, jeudi 24 février, dans les premiers échanges.

● L'action **Michelin** gagnait 2,66 %, à 34,29 euros, après qu'Edouard Michelin, le président du groupe, eut indiqué, dans un entretien publié jeudi par *La Tribune*, qu'il comptait participer à la consolidation du secteur. La société *« est à la recherche de partenariats »*, a précisé M. Michelin.

● L'action **Société générale** avançait de 1,24 %, à 213,1 euros, mercredi matin, à la suite de l'annonce, la veille, de résultats records pour 1999 *(lire également page 19).*

● Le titre **Carrefour** bondissait de 3,14 %, à 138 euros, après l'annonce des résultats du groupe. Le spécialiste de la distribution va attribuer une action gratuite pour une ancienne, et procédera à une augmentation de capital réservée aux salariés du nouveau groupe Carrefour-Promodès *(lire également page 20).*

● Le cours de Bourse d'**Air France** montait de 1,39 %, à 16,76 euros, dans les premières transactions jeudi. La compagnie aérienne a annoncé une augmentation de 5 % de son trafic passagers en janvier ainsi qu'une poursuite du redressement de son activité de fret.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 24 FÉVRIER — **Cours relevés à 9 h 57**

Liquidation : 24 mars

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	144,83	144,80	949,83	− 0,02	149
CR.LYONNAIS(TP) L	147	145	951,14	− 1,36	145,90
RENAULT (T.P.)	326,50	330	2164,66	+ 1,07	324
SAINT GOBAIN(T.P.	166	....	....	....	166,20
THOMSON S.A (T.P)	146,15	....	....	....	149
ACCOR	38,10	38,78	254,38	+ 1,78	39,50
AEROSPATIALE MATR	19,80	19,86	130,27	+ 0,30	20,18
AGF	50,50	50,50	331,26	....	51,10
AIR FRANCE GPE NO	16,53	16,43	107,77	− 0,60	15,27
AIR LIQUIDE	148	149,60	981,31	+ 1,08	144,50
ALCATEL	217	227,70	1493,61	+ 4,93	238,90
ALSTOM	25,20	25,38	166,48	+ 0,71	25,61
ALTRAN TECHNO. #	267	281,70	1847,83	+ 5,51	252
ATOS CA	151	159	1042,97	+ 5,30	152,70
AVENTIS	53	53,40	350,28	+ 0,75	50,70
AXA	128	128,60	843,56	+ 0,47	128,50
BAIL INVESTIS	124	126	826,51	+ 1,61	125
BAZAR HOT. VILLE	104,30	104,30	684,16	....	102
BIC	45	44,50	291,90	− 1,11	42,60
BIS	104,90	....	....	....	105,30
B.N.P.	82,05	83,35	546,74	+ 1,58	81,50
BOLLORE	193	193	1266	....	190
BONGRAIN	271	271	1777,64	....	270,30
BOUYGUES	927	933,50	6123,36	+ 0,70	861
BOUYGUES OFFS.	45,51	45,52	298,59	+ 0,02	43
BULL#	12	12,83	84,16	+ 6,92	10,85
BUSINESS OBJECTS	113,10	122,20	801,58	+ 8,05	115,80
CANAL +	248	259,90	1704,83	+ 4,80	254,90
CAP GEMINI	239,80	247,60	1624,15	+ 3,25	234,30
CARBONE LORRAINE	39,50	39	255,82	− 1,27	38
CARREFOUR	133,80	141,40	927,52	+ 5,68	133
CASINO GUICHARD	88,70	91	596,92	+ 2,59	98
CASINO GUICH.ADP	59,90	59,70	391,61	− 0,33	62,90
CASTORAMA DUB.(LI	201	205,50	1347,99	+ 2,24	210
C.C.F.	119,50	120,70	791,74	+ 1	117
CEGID (LY)	244	267,50	1754,68	+ 9,63	232,90
CGIP	61	64	419,81	+ 4,92	63,50
CHARGEURS	56,40	56,90	373,24	+ 0,89	55,05
CHRISTIAN DALLOZ	57	57,40	376,52	+ 0,70	54
CHRISTIAN DIOR	209,50	211,20	1385,38	+ 0,81	206,90
CIC -ACTIONS A	97	96,90	635,62	− 0,10	95,35
CIMENTS FRANCAIS	55	57	373,90	+ 3,64	54,15
CLARINS	101	100,90	661,86	− 0,10	102,50
CLUB MEDITERRANEE	119,50	123	806,83	+ 2,93	120,50
CNP ASSURANCES	28,90	29	190,23	+ 0,35	30
COFACE	83	84,90	556,91	+ 2,29	81,05
COFLEXIP	90	92	603,48	+ 2,22	87,60
COLAS	181,50	183,10	1201,06	+ 0,88	181,50
CDE PROV. REGPT	33,10	33,35	218,76	+ 0,76	30,92
CPR	48,88	48,80	320,11	− 0,16	43,07
CRED.FON.FRANCE	14,27	14,27	93,61	....	14,25
CFF.RECYCLING	38,78	39,79	261,01	+ 2,60	36,10
CREDIT LYONNAIS	39	39,02	255,95	+ 0,05	38,30
CS SIGNAUX(CSEE)	55,50	55,95	367,01	+ 0,81	53
DAMART	72,05	....	....	....	73
DANONE	214,90	213,40	1399,81	− 0,70	210,80
DASSAULT-AVIATION	199,90	199,90	1311,26	....	200
DASSAULT SYSTEMES	100,90	105,50	692,03	+ 4,56	89,90
DE DIETRICH	50	49,33	323,58	− 1,34	49,84
DEVEAUX(LY)#	64,50	64	419,81	− 0,78	62,90
DEV.R.N-P.CAL LI	15	....	....	....	14,10
DMC (DOLLFUS MI)	5,16	5,15	33,78	− 0,19	4,70
DYNACTION	25,06	25,80	169,24	+ 2,95	26,50
EIFFAGE	53,10	53	347,66	− 0,19	53,50
ERAMET	58,70	58,70	385,05	....	56
ERIDANIA BEGHIN	90,30	90,75	595,28	+ 0,50	90
ESSILOR INTL	259,70	263	1725,17	+ 1,27	252
ESSILOR INTL.ADP	301	331	2171,22	+ 9,97	310,10
ESSO	65,50	67	439,49	+ 2,29	63,50
EURAFRANCE	482,60	481,10	3155,81	− 0,31	477,50
EURO DISNEY	0,80	0,80	5,25	....	0,80
EUROTUNNEL	1,19	1,20	7,87	+ 0,84	1,19
FACOM SA	70	69,10	453,27	− 1,29	70
FAURECIA	43	43,50	285,34	+ 1,16	44,20
FIMALAC SA	147,90	145	951,14	− 1,96	142
FIVES-LILLE	85	....	....	....	84
FONC.LYON.#	121	119,10	781,24	− 1,57	118
FRANCE TELECOM	166,80	167,70	1100,04	+ 0,54	159
FROMAGERIES BEL	671	....	....	....	670
GALERIES LAFAYETT	178	183,50	1203,68	+ 3,09	168,10
GAUMONT #	79,65	79,80	523,45	+ 0,19	75
GAZ ET EAUX	52	52,20	342,41	+ 0,38	51,50
GECINA	108	104,20	683,51	− 3,52	105
GEOPHYSIQUE	60,65	61,70	404,73	+ 1,73	60,30
GFI INFORMATIQUE	200	215,40	1412,93	+ 7,70	167
GRANDVISION	24,79	24,90	163,33	+ 0,44	24
GROUPE ANDRE S.A.	208,70	199	1305,35	− 4,65	190,50
GROUPE GASCOGNE	76,80	76,90	504,43	+ 0,13	77
GR.ZANNIER (LY) #	38,78	38,26	250,97	− 1,34	40
GROUPE GTM	84	84,50	554,28	+ 0,60	82
GROUPE PARTOUCHE	71	72	472,29	+ 1,41	70,30
GUILBERT	128,10	128,10	840,28	....	125
GUYENNE GASCOGNE	382	382	2505,76	....	401
HACHETTE FILI.MED	86,90	85,60	561,50	− 1,50	80,70
HAVAS ADVERTISING	530	536	3515,93	+ 1,13	506
IMERYS(EX.IMETAL)	131	130,30	854,71	− 0,53	134,20
IMMEUBLES DE FCE	18	18	118,07	....	17,60
INFOGRAMES ENTER.	49,85	52,20	342,41	+ 4,71	45
INGENICO	139,20	151,50	993,77	+ 8,84	124
ISIS	65,80	65,50	429,65	− 0,46	63,80
KAUFMAN ET BROAD	21,07	21,35	140,05	+ 1,33	21,50
KLEPIERRE COMP.FI	95,70	95,70	627,75	....	94,50
LABINAL	85	86	564,12	+ 1,18	83,25
LAFARGE	82,90	81,50	534,60	− 1,69	81,90
LAGARDERE	93,50	94,95	622,83	+ 1,55	91
LAPEYRE	51,30	53,90	353,56	+ 5,07	50,35
LEBON (CIE)	47,55	47,10	308,96	− 0,95	52
LEGRAND	184,70	185,90	1219,42	+ 0,65	183
LEGRAND ADP	107,80	109,40	717,62	+ 1,48	105
LEGRIS INDUST.	38,88	39	255,82	+ 0,31	40,40
LOCINDUS	115	115	754,35	....	113,50
L'OREAL	667	674,50	4424,43	+ 1,12	664,50
LVMH MOET HEN.	364	370,80	2432,29	+ 1,87	370
MARINE WENDEL	91,80	92	603,48	+ 0,22	95
METALEUROP	9,29	9,44	61,92	+ 1,61	8,50
MICHELIN	33,40	34,20	224,34	+ 2,40	34,10
MONTUPET SA	29,40	29,50	193,51	+ 0,34	27
MOULINEX	6,32	6,45	42,31	+ 2,06	6,05
NATEXIS BQ POP.	66,80	66,50	436,21	− 0,45	66
NEOPOST	34,50	35,20	230,90	+ 2,03	31
NORBERT DENTRES.#	19,28	19,20	125,94	− 0,41	18,40
NORD-EST	26,80	26,30	172,52	− 1,87	27
NORDON (NY)	61,80	....	....	....	63,60
NRJ #	678	682	4473,63	+ 0,59	659
OLIPAR	8,40	8,49	55,69	+ 1,07	7,67
PECHINEY ACT ORD	65,90	66	432,93	+ 0,15	68,50
PENAUILLE POLY.CB	595	595	3902,94	....	589,50
PERNOD-RICARD	50,05	50,60	331,91	+ 1,10	49
PEUGEOT	219,20	224,40	1471,97	+ 2,37	215
PINAULT-PRINT.RED	203	207,10	1358,49	+ 2,02	194,90
PLASTIC OMN.(LY)	111,50	111,90	734,02	+ 0,36	105
PROMODES	807	846	5549,40	+ 4,83	791
PUBLICIS #	529,50	519	3404,42	− 1,98	515
REMY COINTREAU	21	21,10	138,41	+ 0,48	19,11
RENAULT	44,30	43,49	285,28	− 1,83	45,79
REXEL	68	71	465,73	+ 4,41	71
RHODIA	18,90	18,91	124,04	+ 0,05	18,98
ROCHETTE (LA)	6,29	7,25	47,56	+ 15,26	5,30
ROYAL CANIN	81,90	82	537,88	+ 0,12	79
RUE IMPERIALE (LY	2110	2101	13781,66	− 0,43	2105
SADE (NY)	38	35,71	234,24	− 6,03	34,75
SAGEM S.A.	1046	1079	7077,78	+ 3,15	1035
SAINT-GOBAIN	135	140	918,34	+ 3,70	134,30
SALVEPAR (NY)	70,70	....	....	....	75
SANOFI SYNTHELABO	40,99	39,50	259,10	− 3,64	41,75
SAUPIQUET (NS)	99,80	102	669,08	+ 2,20	96
SCHNEIDER ELECTRI	68,10	69,25	454,25	+ 1,69	66,50
SCOR	44,20	44,07	289,08	− 0,29	46
S.E.B.	70,50	69,50	455,89	− 1,42	66,10
SEITA	37,50	37,79	247,89	+ 0,77	38
SELECTIBANQUE	13,30	13,32	87,37	+ 0,15	13,30
SGE	43	43	282,06	....	42,15
SIDEL	79,95	81,50	534,60	+ 1,94	80
SILIC CA	152	150,10	984,59	− 1,25	150
SIMCO	75,20	76	498,53	+ 1,06	75
SKIS ROSSIGNOL	15,40	15,02	98,52	− 2,47	15,40
SOCIETE GENERALE	210,50	211	1384,07	+ 0,24	203
SODEXHO ALLIANCE	143	144,10	945,23	+ 0,77	140,10
SOGEPARC (FIN)	77,50	75,20	493,28	− 2,97	77
SOMMER-ALLIBERT	24,65	25,20	165,30	+ 2,23	27,05
SOPHIA (EX.SFI)	24,90	25,69	168,52	+ 3,17	25,60
SOPRA #	128	137,50	901,94	+ 7,42	118
SPIR COMMUNIC. #	138,60	145	951,14	+ 4,62	128
SR TELEPERFORMANC	333	357	2341,77	+ 7,21	311
SUEZ LYON.DES EAU	170	171,40	1124,31	+ 0,82	173
TF1	615	623	4086,61	+ 1,30	606
TECHNIP	115,10	116,80	766,16	+ 1,48	114,20
THOMSON-CSF	42,96	43,59	285,93	+ 1,47	39,50
THOMSON MULTIMEDI	109	117	767,47	+ 7,34	103
TOTAL FINA SA	134,50	136	892,10	+ 1,12	137
TRANSICIEL #	160,70	176,10	1155,14	+ 9,58	147,50
UBI SOFT ENTERTAI	77,10	84,90	556,91	+ 10,12	71
UNIBAIL	133,30	133,40	875,05	+ 0,08	129,10
UNILOG	153,10	163,90	1075,11	+ 7,05	149,90
UNION ASSUR.FDAL	110	110,50	724,83	+ 0,45	111
USINOR	15,60	15,70	102,99	+ 0,64	15,11
VALEO	55,75	55,75	365,70	....	63,10
VALLOUREC	41	41	268,94	....	41,16
VIA BANQUE	23,70	23,50	154,15	− 0,84	24,29
VIVENDI	118	122	800,27	+ 3,39	116,80
WORMS (EX.SOMEAL)	16,35	16,40	107,58	+ 0,31	15,80
ZODIAC	183,10	184,50	1210,24	+ 0,76	182

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	137,40	138,30	907,19	+ 0,66	139,80
A.T.T. #	46,51	47,33	310,46	+ 1,76	48
BARRICK GOLD #	17,54	17,25	113,15	− 1,65	17,82
CROWN CORK ORD. #	15,13	....	....	....	16,30
DE BEERS #	26,80	26	170,55	− 2,99	26
DU PONT NEMOURS #	54	....	....	....	51,90
ERICSSON #	90,30	92,30	605,45	+ 2,21	90
FORD MOTOR #	46,90	43,39	284,62	− 7,48	43,61
GENERAL ELECTR. #	130,30	131,30	861,27	+ 0,77	126,20
GENERAL MOTORS #	73	....	....	....	74
HITACHI #	13,50	13,69	89,80	+ 1,41	13,50
I.B.M.	109,80	109	714,99	− 0,73	112,20
ITO YOKADO #	72,50	71,45	468,68	− 1,45	68,70
MATSUSHITA	26,78	27	177,11	+ 0,82	25,90
MC DONALD'S	33,15	33	216,47	− 0,45	33,05
MERK AND CO	64,30	64,15	420,80	− 0,23	62,20
MITSUBISHI CORP.#	7,86	7,79	51,10	− 0,89	8
MORGAN J.P.#	108,50	112,30	736,64	+ 3,50	110
NIPP. MEATPACKER#	9	....	....	....	9,60
PHILIP MORRIS#	21,27	20,82	136,57	− 2,12	19,61
PROCTER GAMBLE	92	92,10	604,14	+ 0,11	92,55
SEGA ENTERPRISES	31,90	34,98	229,45	+ 9,66	33,50
SCHLUMBERGER#	64	64,10	420,47	+ 0,16	66
SONY CORP.#RGA	275,40	277,60	1820,94	+ 0,80	275
SUMITOMO BANK #	12,69	12,05	79,04	− 5,04	11,80

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 23 FÉVRIER

Cours relevés à 17 h 35

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	33	216,47	+ 0,06
AB SOFT	15,90	104,30	+ 4,33
ACCESS COMME	84	551	+ 2,07
ALGORIEL#	42,90	281,41	+ 10
ALPHAMEDIA	19	124,63	− 5
ALPHA MOS #	10,50	68,88	+ 5
ALTAMIR & CI	364	2387,68	+ 1,11
ALTAMIR BS 9 ◆	11,05	72,48	....
ALDETA	5,99	39,29	− 0,17
ALTI #	140	918,34	+ 0,07
A NOVO	193,20	1267,31	+ 0,21
ARTPRICE COM	47,51	311,65	+ 2,28
ASTRA	2,96	19,42	− 1,33
ATN	7,30	47,88	− 6,41
AUTOMA TECH	35	229,58	....
AVENIR TELEC	314,60	2063,64	+ 4,80
BARBARA BUI	9,69	63,56	+ 14,40
BELVEDERE	60	393,57	+ 0,67
BIODOME #	24,60	161,37	+ 2,07
BOURSE DIREC	24,60	161,37	− 1,60
BRIME TECHNO	75,50	495,25	− 1,31
BVRP EX DT S	87	570,68	− 1,14
CAC SYSTEMES	8,80	57,72	+ 1,27
CAST	37	242,70	− 5,13
CEREP	83	544,44	− 1,78
CEREP NV JCE ◆	84,50	554,28	....
CEREP ACT.NO ◆	15	98,39	....
CHEMUNEX #	3,55	23,29	+ 18,33
COHERIS ATIX	358,20	2349,64	+ 0,06
CMT MEDICAL	10,60	69,53	− 1,85
COIL	43	282,06	− 4,44
CONSODATA #	62	406,69	+ 10,52
CROSS SYSTEM	452	2964,93	+ 5,12
CRYO INTERAC ◆	80,80	530,01	....
CYBER PRES.P	51	334,54	− 3,77
CYRANO #	8,50	55,76	+ 8,01
CYRANO DS 20 ◆	0,50	3,28	....
DESK #	11,55	75,76	− 4,23
DESK BS 98	0,55	3,61	− 1,79
DEVOTEAM #	156,70	1027,88	+ 9,96
DIOSOS	41,80	274,19	+ 2,08
DMS #	9,68	63,50	+ 7,44
DURAND ALLIZ	5,95	39,03	+ 1,19
DURAN DUBOI	248	1626,77	+ 4,20
DURAN DUBOIS	260	1705,49	+ 4
EFFIK #	24	157,43	+ 13,74
EGIDE #	100	655,96	+ 10,86
ESKER	49,65	325,68	+ 4,72
EUROFINS SCI	155	1016,73	+ 3,33
EURO.CARGO S.	10,21	66,97	+ 0,10
EUROPSTAT #	1100	7215,53	− 1,26
FABMASTER # ◆	17	111,51	....
FI SYSTEM #	153,50	1006,89	+ 6,97
FLOREANE MED	10	65,60	+ 3,95
GENERIX #	99,95	655,63	+ 5,16
GENESYS #	50	327,98	+ 7,53
GENSET	175	1147,92	− 2,72
GL TRADE #	31,30	205,31	− 0,32
GROUPE D #	185	1213,52	+ 22,92
GUILLEMOT #	127,50	836,35	+ 2,16
GUYANOR ACTI	0,45	2,95	+ 4,65
HF COMPANY	109,90	720,90	− 0,99
HIGH CO.	106,50	698,59	− 0,93
HOLOGRAM IND.	102,50	672,36	− 0,49
IDP	8,30	54,44	+ 18,40
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	....
IGE + XAO	16,77	110	+ 11,80
ILOG #	56,45	370,29	+ 2,64
IMECOM GROUP	9,50	62,32	+ 4,40
INFOSOURCES	185,90	1219,42	+ 3,28
INFOSOURCE B ◆	32,80	215,15	....
INFOSOURCE N ◆	180	1180,72	....
INFOTEL #	123	806,83	+ 2,50
INTEGRA NET	232	1521,82	+ 7,96
INTEGRA ACT. ◆	207	1357,83	....
INTERCALL #	99	649,40	− 1
IPSOS #	130,80	857,99	+ 7,65
IT LINK	46	301,74	− 6,12
JOLIEZ-REGOL	4,81	31,55	− 3,80
JOLIEZ-REGOL	0,16	1,05	− 5,88
KALISTO ENTE	230	1508,70	+ 21,05
KALISTO ACT ◆	280	1836,68	....
LACIE GROUP	7,18	47,10	− 1,64
LEXIBOOK #	24,90	163,33	− 0,20
MEDIDEP #	30,71	201,44	− 4,03
MEDIDEP DS 2 ◆	2,79	18,30	....
METROLOGIC G	190,50	1249,60	− 4,70
MILLE AMIS #	7,26	47,62	+ 9,83
MILLE AMIS B ◆	0,68	4,46	....
MONDIAL PECH	6,86	45	+ 0,59
NATUREX	10,55	69,20	− 2,31
NETVALUE	71	465,73	+ 1,43
NICOX	73	478,85	− 2,67
OLITEC	98	642,84	+ 9,99
OXIS INTL RG	5,20	34,11	....
PERFECT TECH	175	1147,92	+ 2,34
PHONE SYS.NE	18,60	122,01	+ 3,33
PICOGIGA	53,95	353,89	+ 4,96
PROSODIE #	333,10	2184,99	+ 7,45
PROLOGUE SOF	158,30	1038,38	+ 0,25
PROXIDIS	4,20	27,55	+ 12,30
PROXIDIS ACT ◆	4	26,24	....
QUANTEL	7,01	45,98	− 3,31
APPLIGENE ON	6	39,36	− 4,76
R2I SANTE	52	341,10	+ 4,84
RECIF #	34,80	228,27	+ 0,87
REPONSE #	44	288,62	....
REGINA RUBEN	9,25	60,68	− 7,41
RIGIFLEX INT	36,90	242,05	+ 2,50
SAVEURS DE F	13,50	88,55	+ 4,17
GUILLEMOT BS	29	190,23	+ 6,62
SILICOMP #	110	721,55	+ 3,87
SERP RECYCLA	15,52	101,80	+ 0,78
SOI TEC SILI	245	1607,09	+ 13,37
STACI #	140	918,34	....
STELAX	1,53	10,04	+ 5,52
SYNELEC #	32	209,91	− 5,88
SYSTAR NOM.	314	2059,70	+ 2,95
TEL.RES.SERV.	47,30	310,27	+ 11,29
TETE DS LES	2,75	18,04	....
THERMATECH I	35	229,58	− 2,78
TITUS INTERA	64,30	421,78	+ 3,71
TITUS INTER ◆	32,40	212,53	....
TITUS INTER ◆	43,50	285,34	....
TITUS INTER	22,50	147,59	+ 2,27
TRANSGENE #	80,90	530,67	− 2,47
UNION TECHNO.	0,64	4,20	+ 6,67
VALTECH	261,30	1714,02	+ 0,50
V CON TELEC	26,60	174,48	+ 6,40
VISIODENT #	75	491,97	+ 13,64
WAVECOM #	150	983,94	+ 5,63
WESTERN TELE	10,40	68,22	+ 1,66

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

JEUDI 24 FÉVRIER

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ARKOPHARMA #	66,05	433,26	− 2
ASSYSTEM #	57,15	374,88	− 3,14
FININFO ◆	365	2394,24	....
CNIM CA#	50	327,98	....
GEODIS	69,80	457,86	+ 1,16
M6-METROPOLE	759	4978,71	+ 6,90
HERMES INTL	132,50	869,14	+ 3,92
RALLYE(CATHI	55	360,78	− 1,08
ALTEN #	263	1725,17	+ 1,19
FINATIS(EX.L ◆	101,10	663,17	....
CEGEDIM #	126	826,51	− 3,08
FRAIKIN 2# ◆	81	531,33	....
STERIA GROUP	200	1311,91	+ 5,88
MANITOU #	99,95	655,63	+ 0,55
BENETEAU CA#	500	3279,79	+ 0,12
ASSUR.BQ.POP	102	669,08	....
MANUTAN INTE	93	610,04	− 0,05
APRIL S.A.#(◆	190,10	1246,97	....
UNION FIN.FR	154,70	1014,77	− 0,19
BRICORAMA #	88,95	583,47	+ 0,17
JET MULTIMED	122	800,27	+ 6,09
ALGECO #	65	426,37	+ 1,80
HYPARLO #(LY	24,55	161,04	− 1,01
GROUPE BOURB ◆	61	400,13	....
C.A. PARIS I	145	951,14	− 1,16
L.D.C. ◆	80	524,77	....
BRIOCHE PASQ ◆	93	610,04	....
ETAM DEVELOP	21,55	141,36	− 2,05
BOIRON (LY)#	54,90	360,12	....

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 23 février**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	28,99	190,16	23/02
AGIPI ACTIONS (AXA)	30,68	201,25	23/02
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	168,35	1104,30	23/02
BNP ACTIONS FRANCE	196,61	1289,68	23/02
BNP ACT. MIDCAP EURO	232,01	1521,89	23/02
BNP ACT. MIDCAP FR.	70,82	464,55	23/02
BNP ACTIONS MONDE	213,37	1399,62	23/02
BNP ACTIONS PEA EURO	259,64	1703,13	23/02
BNP ÉP. PATRIMOINE	33,38	218,96	23/02
BNP ÉPARGNE RETRAITE	40	262,38	23/02
BNP MONÉ COURT TERME	2329,12	15278,03	23/02
BNP MONÉTAIRE C	880,05	5772,75	23/02
BNP MONÉTAIRE D	798,15	5235,52	23/02
BNP MONÉ PLACEMENT C	12828,24	84147,74	23/02
BNP MONÉ PLACEMENT D	11497,90	75421,28	23/02
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1764,94	11577,25	23/02
BNP MONÉ TRÉSORIE	145359,88	953498,31	23/02
BNP OBLIG. CT	165,57	1086,07	23/02
BNP OBLIG. LT	34,16	224,07	23/02
BNP OBLIG. MONDE	181,94	1193,45	23/02
BNP OBLIG. MT C	140,62	922,41	23/02
BNP OBLIG. MT D	131,53	862,78	23/02
BNP OBLIG. REVENUS	159,74	1047,83	23/02
BNP OBLIG. SPREADS	167,94	1101,61	23/02
BNP OBLIG. TRÉSOR	1820,34	11940,65	23/02
BNP SECT. IMMOBILIER	133,22	873,87	23/02
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	445,97	2925,37	21/02
BP OBLIG. EUROPE	47,13	309,15	23/02
BP SÉCURITÉ	95733,16	627968,36	23/02
FRUCTI EURO 50	146,77	962,75	23/02
FRUCTIFRANCE C	103,72	680,36	22/02
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	232,19	1523,07	22/02
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	455,04	2984,87	22/02
NORD SUD DÉVELOP. D	387,17	2539,67	22/02
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	61,33	402,30	23/02
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	86,78	569,24	23/02
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	22,87	150,02	23/02
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,29	264,29	23/02
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	57,02	374,03	23/02
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	52,80	346,35	23/02
ÉCUR. EXPANSION C	13725,22	90031,54	23/02
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,44	258,71	23/02
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	65,22	427,82	23/02
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	210,88	1383,28	23/02
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	185,41	1216,21	23/02
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	161,93	1062,19	23/02
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	269,41	1767,21	23/02
ÉPARCOURT-SICAV D	28,32	185,77	23/02
GÉOPTIM C	2087,96	13696,12	23/02
HORIZON C	578,22	3792,87	23/02
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,91	97,80	23/02
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,88	248,48	23/02
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,46	212,92	23/02
ÉCUREUIL VITALITÉ C	47,13	309,15	23/02
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	52,22	342,54	23/02
ATOUT ASIE	28,77	188,72	23/02
ATOUT CROISSANCE	702,76	4609,80	23/02
ATOUT FONCIER	325,85	2137,44	23/02
ATOUT FRANCE EUROPE	256,31	1681,28	23/02
ATOUT FRANCE MONDE	59,83	392,46	23/02
ATOUT FUTUR C	258,44	1695,26	23/02
ATOUT FUTUR D	239,33	1569,90	23/02
ATOUT SÉLECTION	130,30	854,71	23/02
COEXIS	317,84	2084,89	23/02
DIÈZE	516,24	3386,31	23/02
EURODYN	712,31	4672,45	23/02
INDICIA EUROLAND	154,43	1012,99	22/02
INDICIA FRANCE	531,46	3486,15	22/02
INDOCAM CONVERT. C	288,81	1894,47	23/02
INDOCAM CONVERT. D	255,32	1674,79	23/02
INDOCAM EUR. NOUV.	2941,18	19292,88	22/02
INDOCAM HOR. EUR. C	187,98	1233,07	23/02
INDOCAM HOR. EUR. D	165,91	1088,30	23/02
INDOCAM MULTI OBLIG	152,21	998,43	23/02
INDOCAM ORIENT C	50,60	331,91	17/02
INDOCAM ORIENT D	42,41	278,19	22/02
INDOCAM UNIJAPON	229,50	1505,42	23/02
INDOCAM STR. 5-7 C	313,56	2056,82	23/02
INDOCAM STR. 5-7 D	206,23	1352,78	23/02
MONÉDYN	1557,83	10218,69	22/02
MONÉ.J C	1934,33	12688,37	24/02
MONÉ.J D	1753,04	11499,19	24/02
OBLIFUTUR C	90,89	596,20	23/02
OBLIFUTUR D	80,83	530,21	23/02
ORACTION	213,17	1398,30	23/02
REVENU-VERT	169,96	1114,86	23/02
INDICIA MEDIAN	19,91	130,60	22/02
SYNTHÉSIS	3074,22	20165,56	23/02
UNIVERS ACTIONS	71,71	470,39	23/02
MONÉ ASSOCIATIONS	182,51	1197,19	24/02
UNIVAR C	201,24	1320,05	24/02
UNIVAR D	184,22	1208,40	24/02
UNIVERS-OBLIGATIONS	37,51	246,05	23/02
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	411,24	2697,56	22/02
MASTER ACTIONS	59,27	388,79	21/02
MASTER OBLIGATIONS	28,88	189,44	21/02
OPTALIS DYNAMIQ. C	22,87	150,02	22/02
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,27	146,08	22/02
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,57	134,93	22/02
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,62	128,70	22/02
OPTALIS EXPANSION C	20,69	135,72	22/02
OPTALIS EXPANSION D	20,60	135,13	22/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,72	116,24	22/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,55	108,56	22/02
PACTE SOL. LOGEM.	74,64	489,61	22/02
PACTE VERT T. MONDE	79,37	520,63	22/02
CIC Crédit Industriel et Commercial			
FRANCIC	43,53	285,54	23/02
FRANCIC PIERRE	31,21	204,72	23/02
EUROPE RÉGIONS	88,61	581,24	23/02
ASSOCIC	161,59	1059,96	23/02
AURECIC	91,40	599,54	23/02
CAPITAL AVENIR	320,63	2103,19	23/02
CICAMONDE	39,24	257,40	23/02
CONVERTICIC	98,65	647,10	23/02
EPARCIC	803,27	5269,11	23/02
EUROCIC LEADERS	571,26	3747,22	23/02
MENSUELCIC	1437,95	9432,33	23/02
OBLICIC MONDIAL	668,59	4385,66	23/02
OBLICIC RÉGIONS	175,27	1149,70	23/02
RENTACIC	23,80	156,12	22/02
SECURICIC	368,03	2414,12	23/02
SECURICIC D	326,90	2144,32	23/02
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	212,62	1394,70	23/02
LION 20000 C/3 11/06/99	925,23	6069,11	23/02
LION 20000 D/3 11/06/99	825,48	5414,79	23/02
SICAV 5000	218,35	1432,28	23/02
SLIVAFRANCE	386,44	2534,88	23/02
SLIVARENTE	39,78	260,94	23/02
SLIVINTER	204,45	1341,10	23/02
TRILION	742,84	4872,71	23/02
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	227,01	1489,09	23/02
ACTILION DYNAMIQUE D *.	223,39	1465,34	23/02
ACTILION ÉQUILIBRE C *	197,04	1292,50	23/02
FFACTILION ÉQUILIBRE D	193,26	1267,70	23/02
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	201,92	1324,51	23/02
ACTILION PRUDENCE C *	174,74	1146,22	23/02
ACTILION PRUDENCE D *	171,29	1123,59	23/02
INTERLION	211,71	1388,73	23/02
LION ACTION EURO	126,66	830,84	23/02
LION PEA EURO	123,77	811,88	23/02
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	29,05	190,56	23/02
CM FRANCE ACTIONS	45,87	300,89	23/02
CM MID. ACT. FRANCE	44,86	294,26	23/02
CM MONDE ACTIONS	400,70	2628,42	23/02
CM OBLIG. LONG TERME	99,19	650,64	23/02
CM OPTION DYNAM.	37,06	243,10	23/02
CM OPTION ÉQUIL.	54,30	356,18	23/02
CM OBLIG. COURT TERME	152,23	998,56	23/02
CM OBLIG. MOYEN TERME	308,57	2024,09	23/02
CM OBLIG. QUATRE	161,22	1057,53	23/02
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,52	121,48	23/02
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	152,72	1001,78	23/02
ASIE 2000	116,24	762,48	23/02
NOUVELLE EUROPE	292,88	1921,17	23/02
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3242,29	21268,03	21/02
SAINT-HONORÉ CAPITAL D.	3158,72	20719,84	21/02
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	329,87	2163,81	21/02
ST-HONORÉ FRANCE	63,42	416,01	23/02
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	86,74	568,98	23/02
ST-HONORÉ PACIFIQUE	154,24	1011,75	23/02
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	271,55	1781,25	23/02
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	329,67	2162,49	23/02
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	114,97	754,15	23/02
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	101,97	668,88	23/02
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	296,34	1943,86	23/02
STRATÉGIE IND. EUROPE	270,81	1776,40	22/02
STRATÉGIE RENDEMENT	327,64	2149,18	22/02
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	28,87	189,37	23/02
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	28,61	187,67	23/02
AMPLITUDE EUROPE C	48,51	318,20	23/02
AMPLITUDE EUROPE D	47,39	310,86	23/02
AMPLITUDE MONDE C	325,14	2132,78	23/02
AMPLITUDE MONDE D	297,83	1953,64	23/02
AMPLITUDE PACIFIQUE C	27,58	180,91	23/02
AMPLITUDE PACIFIQUE D	27,18	178,29	23/02
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	57,15	374,88	23/02
ÉLANCIEL EURO D PEA	144,77	949,63	23/02
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	47,23	309,81	23/02
GÉOBILYS C	106,51	698,66	23/02
GÉOBILYS D	99,09	649,99	23/02
INTENSYS C	19,30	126,60	23/02
INTENSYS D	17,22	112,96	23/02
KALEÏS DYNAMISME C	264,16	1732,78	23/02
KALEIS DYNAMISME D	258,85	1697,94	23/02
KALEÏS ÉQUILIBRE C	211,98	1390,50	23/02
KALEIS ÉQUILIBRE D	206,78	1356,39	23/02
KALEÏS SÉRÉNITÉ C	189,02	1239,89	23/02
KALEIS SÉRÉNITÉ D	183,96	1206,70	23/02
LATITUDE C	24,12	158,22	23/02
LATITUDE D	21,01	137,82	23/02
OBLITYS D	103,03	675,83	23/02
PLÉNITUDE D PEA	52,10	341,75	23/02
POSTE GESTION C	2441,21	16013,29	23/02
POSTE GESTION D	2283,17	14976,61	23/02
POSTE PREMIÈRE SI	6645,62	43592,41	23/02
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39271,17	257601,99	23/02
POSTE PREMIÈRE 2-3	8335,41	54676,71	23/02
REVENUS TRIMESTR. D	771,14	5058,35	23/02
THÉSORA C	170,12	1115,91	23/02
THÉSORA D	146,60	961,63	23/02
TRÉSORYS C	44073,83	289105,37	23/02
SOLSTICE D	357,59	2345,64	23/02
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,13	545,30	23/02
POSTE EUROPE D	80,45	527,72	23/02
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	176,34	1156,71	23/02
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	165,34	1084,56	23/02
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	155,46	1019,75	23/02
CADENCE 2 D	153,89	1009,45	23/02
CADENCE 3 D	153,80	1008,86	23/02
INTEROBLIG C	52,04	341,36	23/02
INTERSÉLECTION FR. D	89,13	584,65	23/02
SÉLECT DÉFENSIF C	189,87	1245,47	23/02
SÉLECT DYNAMIQUE C	288,88	1894,93	23/02
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	183,62	1204,47	23/02
SÉLECT PEA 3	187,51	1229,98	23/02
SG FRANCE OPPORT. C	569,06	3732,79	23/02
SG FRANCE OPPORT. D	532,83	3495,14	23/02
SOGENFRANCE C	583,13	3825,08	23/02
SOGENFRANCE D	525,50	3447,05	23/02
SOGEOBLIG C	101,94	668,68	23/02
SOGÉPARGNE D	44,40	291,24	23/02
SOGEPEA EUROPE	280,76	1841,66	23/02
SOGINTER C	104,22	683,64	23/02
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	24,17	158,54	22/02
DÉCLIC ACTIONS FRANC	65,71	431,03	22/02
DÉCLIC ACTIONS INTER.	52,04	341,36	22/02
DÉCLIC BOURSE PEA	61,02	400,26	22/02
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,42	120,83	22/02
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,66	109,28	22/02
DÉCLIC PEA EUROPE	24,14	158,35	22/02
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	77,10	505,74	22/02

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **L'évolution des espèces sous la pression du milieu, telle que l'a définie Charles Darwin en 1859, ne parvient pas à expliquer certains aspects de l'histoire du vivant. ● DES QUESTIONS aussi fondamentales que la raison pour laquelle les vertébrés terrestres ont quatre pattes ou les plantes portent des fleurs restent sans réponse. ● L'« EVODEVO », sobriquet désignant une nouvelle discipline aux frontières de la génétique et de l'évolution, s'appuie sur les progrès effectués dans le séquençage des génomes pour tenter de résoudre ces énigmes. ● ELLE S'INTÉRESSE à la manière dont le développement des organismes est gouverné par certains gènes ; un mécanisme qui pourrait aussi expliquer les « sauts » brusques observés dans l'évolution. ● CES RECHERCHES pleines de promesses portent sur des animaux parfois bizarres souvent difficiles à élever.**

La génétique et l'embryologie volent au secours de Darwin

La clé des mystères que la théorie darwinienne de l'évolution des espèces reste incapable d'expliquer se niche probablement dans les gènes qui gouvernent le développement des êtres vivants. Aux frontières de la biologie et de la phylogénie, une nouvelle discipline s'y intéresse

LES BIOLOGISTES tournent aujourd'hui le dos à Darwin. Ils ne sont, évidemment, pas devenus créationnistes, mais ils estiment que la théorie darwinienne classique ne peut décrire que la moitié de l'histoire du monde vivant. Une génération nouvelle de biologistes est en train d'appliquer des solutions ultra-modernes aux problèmes soulevés par leurs collègues des époques antérieures à Darwin. Dans le tohubohu de la biologie actuelle, parmi séquenceurs de gènes et fragments d'ADN, on parle à nouveau de héros oubliés depuis longtemps, comme Goethe ou Etienne Geoffroy Saint-Hilaire. L'un et l'autre ont réfléchi à l'existence possible de lois universelles des formes gouvernant le vivant alors que Charles Darwin était encore enfant.

nature
le Monde
EL PAIS

La sélection naturelle de Darwin explique bien des détails : pourquoi, par exemple, les paons ont une longue queue magnifique, les orchidées des fleurs énormes ou plus petites. Mais les darwiniens ont tendance à négliger les « grandes » questions de la biologie : pour quelles raisons les paons sont-ils pourvus d'une queue (quel qu'en soit l'aspect) ; pourquoi les plantes portent-elles des fleurs ; pourquoi les vertébrés terrestres marchent-ils sur quatre pattes, et non pas sur six ou huit ; pourquoi notre tête possède-t-elle en double exemplaire les organes des sens ? Plus fondamentalement encore : comment se fait-il que tous les organismes multicellulaires – de la fourmi à l'éléphant – se développent de façon aussi efficace et fiable à partir d'une seule cellule microscopique, l'œuf ?

C'est le type de questions que posent même les enfants, et que les biologistes n'ont cessé de soulever avant Darwin. Existe-t-il des lois de la forme, ou des lois du développement ? Comment le développement d'un individu est-il lié à l'évolution ? Comment se fabriquent les bébés ? Ces interrogations – auxquelles la sélection naturelle a bien du mal à répondre autrement que par des affirmations vagues fondées sur une plausibilité subjective – sont au cœur de la biologie du développement et de l'évolution ; l'« évodevo » pour les chercheurs...

L'un des pionniers de cette discipline naissante est sans doute le biologiste anglais William Bateson, qui, dès la fin du XIXe siècle, saisit la futilité des explications darwiniennes concernant les grands schémas de la vie. Bateson travaillait sur l'entéropneuste, un ver marin considéré – du point de vue de l'évolution – comme un proche parent des vertébrés dont fait partie le genre humain. Déçu que la biologie expérimentale de son époque soit incapable d'expliquer cette parenté autrement que par des affirmations invérifiables, il écrivait en 1894, dans son livre *Materials For The Study of Variation* : *« Si, dirons-nous avec bien des circonlocutions, le cours de la Nature suit le chemin que nous suggérons, alors, en bref, elle le fait effectivement. Là se résume notre propos. »*

BENJAMIN COWAN

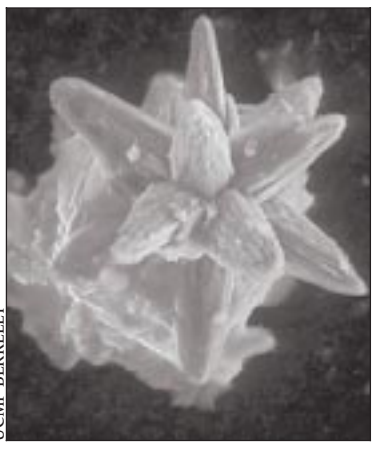

UCMP BERKELEY

Les tuniciers figurent parmi les cobayes favoris des biologistes qui tentent de trouver dans les gènes du développement les mystères de l'évolution que la théorie darwinienne ne peut expliquer. Bleu vif (ci-contre) ou vert (ci-dessous), ces étranges organismes marins très anciens sont extrêmement difficiles à élever en laboratoire. Leurs larves microscopiques (ci-dessous à droite) évoluent en pleine mer avant de prendre une forme de jolie corolle.

PROCESSUS MAGIQUES

Refusant la biologie traditionnelle de l'évolution dont ils considèrent qu'elle ne mène nulle part, Bateson et son collègue américain Thomas Hunt Morgan inventent la génétique moderne. Morgan découvre que la mouche du vinaigre *Drosophila melanogaster* est un animal de laboratoire beaucoup plus facile à manier que l'entéropneuste. C'est ainsi que tout l'édifice de la génétique moderne repose sur les frêles épaules de ce minuscule animal, encore que le fardeau soit aujourd'hui partagé avec quelques souris et autres grenouilles.

Un siècle plus tard, les biologistes ont compris les principes de base de la génétique, et le génome – soit l'ensemble du matériel génétique – de nombreuses espèces est aujourd'hui séquencé. Celui de la mouche du vinaigre sera publié très prochainement et la première ébauche du génome humain est attendue pour cet été. La technologie de la génétique moderne a à ce point progressé que les chercheurs commencent, enfin, à pouvoir aborder les grandes questions de l'évolution dont l'insolubilité désespérait Bateson et Morgan. En utilisant des machines automatiques pour étudier simultanément le comportement de tous les gènes d'un organisme, il est aujourd'hui possible de déterminer quels sont les gènes actifs d'une cellule de levure en train de se diviser.

En utilisant les mêmes stratégies, on pourra bientôt observer comment ces mêmes gènes développent, à partir de bourgeons informes, les membres d'un être vivant et élaborent les traits les plus personnels et les plus expressifs du visage. Quand nous serons capables de décrire ces processus magiques en termes de réseaux (certes, très complexes) de gènes interactifs, peut-être les appréhenderons-nous mieux et serons-nous en mesure d'en corriger les erreurs. Peut-être aussi pourrons-nous inciter les génomes à faire d'autres choses. A modifier, par exemple, la conformation ou le nombre des membres d'un animal. Ou à concevoir des formes de vie entièrement nouvelles à partir de rien.

INGÉNIERIE DU GÉNOME

Ce type d'ingénierie du génome donne une tout autre dimension au travail classique sur la génétique et représentera un défi technique et moral pour le XXIe siècle. Déjà, certains chercheurs estiment qu'ils seront bientôt prêts à créer en laboratoire des formes simples de vie, et soumettent cette perspective à la question éthique.

A présent que les premiers génomes sont tombés au pouvoir des séquenceurs d'ADN, les scientifiques cherchent de nouveaux territoires à conquérir. Ils les trouveront en nombre dans les organismes inconnus que Bateson et Morgan ont délaissés. Au-delà des quelques espèces bien-aimées des biologistes – mouche, souris, grenouille, etc. –, quelque trente millions d'êtres vivants attendent le décryptage de leurs gènes, représentant autant de continents obscurs au potentiel inexploité.

En comparant des millions de génomes, on devrait pouvoir reconstituer avec une précision sans précédent l'arbre de l'évolution. Ce travail devrait présenter un autre avantage, celui de nous permettre de comprendre la façon dont le processus de développement a lui-même évolué.

Nous serons, enfin, en mesure de répondre, par exemple, à la question de savoir comment une forme complexe de vie animale est apparue il y a cinq à six cent millions d'années. Ou comment il se fait que l'homme et le chimpanzé, qui partagent tant de gènes, ont un aspect et un comportement totalement différents. Le XXIe siècle sera celui d'une autre révolution dans la compréhension biologique, qui ira bien plus loin que la révolution darwinienne.

Henry Gee

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde*, d'*El Pais* et de la revue scientifique internationale *Nature*.
Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize

Le difficile et fascinant élevage de nos très lointains ancêtres

COMMENT FAIRE SURVIVRE un extraterrestre dans un zoo ? C'est un peu la question que se posent les pionniers de la biologie du développement appliquée à l'évolution. Leurs cobayes sont des organismes marins peu communs tels qu'échinides, tuniciers, amphioxus ou entéropneustes. Des êtres extrêmement bizarres, encore mal connus, mais qui, du point de vue de l'évolution, sont les plus proches parents des vertébrés auxquels nous appartenons et peuvent donc livrer des informations importantes par rapport à notre propre évolution.

La plupart des généticiens travaillent sur des animaux comme la mouche du vinaigre *Drosophila melanogaster,* ou une espèce de grenouille du nom de *Xenopus laevis.* Pourquoi ceux-là et pas d'autres ? Tout simplement parce qu'ils sont faciles à garder en captivité et qu'ils s'y reproduisent bien. C'est loin d'être le cas de l'entéropneuste. Ce ver fait un piètre animal de laboratoire : il ne se reproduit qu'en certains lieux et à certaines époques de l'année ; ses larves évoluent dans la mer en toute liberté, alors que l'animal adulte s'enfouit profondément dans le sable ou la vase et présente une fâcheuse tendance à partir en morceaux quand on le manipule.

Chris Lowe, de l'université de Californie à Berkeley, a néanmoins relevé le défi. Dans son laboratoire, quelques-uns de ses chers entéropneustes se tortillent sur leur couche de sable. Mais il n'est pas rare que les animaux qu'étudie son équipe – échinides et astéries autant qu'entéropneustes – meurent sans raison apparente, comme en témoigne la puanteur d'organismes en décomposition qui saisit le visiteur à l'entrée du laboratoire.

D'autres organismes sont plus compliqués à élever, explique Lowe. C'est le cas, par exemple, des tuniciers, de la famille des larvacées. Ils ressemblent à de minuscules têtards, de la taille d'un grain de riz, et vivent chacun dans la coque qu'ils sécrètent, composée d'un mucus poisseux à travers lequel passe le plancton dont ils se nourrissent. Ces organismes se trouvent parfois en grand nombre dans la mer, mais ils sont difficiles à garder en aquarium. Au moindre contact, le mucus colle au verre des parois et l'animal meurt. Seule solution : un dispositif complexe qui fait circuler l'eau pour empêcher l'organisme de se poser. Les éleveurs de ces bizarreries vivantes apprennent sur le tas. On pourrait, à cet égard, citer le cas du lancelet ou amphioxus (*Branchiostoma*), sorte de filet d'anchois translucide de quelques centimètres de long très prisé des laboratoires car il est l'invertébré le plus proche des vertébrés. Des générations de zoologistes se sont demandé pourquoi il ne survivait guère en aquarium, quelle que soit la propreté de l'eau. Jusqu'à ce qu'ils s'aperçoivent que, à la différence des poissons, le lancelet préfère une eau sale, épaissie et verdie par les algues !

Quand ces créatures survivent, le spectacle est parfois fascinant. Andrew Cameron, de l'Institut californien de technologie à Pasadena, étudie le développement de l'oursin depuis vingt ans. La larve de cet échinide nage librement dans la mer, où elle subit une série de transformations dont les zoologistes commencent seulement à percer le mystère, après plus d'un siècle de recherches. Puis le miracle se produit : l'adulte tout entier, qui se forme à partir d'un petit groupe de cellules sur le flanc de la larve, est projeté au loin, comme l'extraterrestre du film *Alien* qui jaillit du ventre de John Hurt. Dans son laboratoire en sous-sol – où Morgan travaillait autrefois sur la mouche du vinaigre –, Cameron élève des larves sur le point de devenir adultes. Il s'apprête à observer la succession complexe des événements qui se produisent alors, épopée pour origami en quatre dimensions sur un animal de la taille d'un grain de poussière et d'une beauté exquise. Ce processus – qui défie encore l'explication – continue de le fasciner.

H. G.

« Evodevo », une discipline « créative » en quête d'une « preuve inatteignable »

FAUTE de terme plus adéquat, les spécialistes ont pris l'habitude de l'appeler « évodevo ». *« Il y a encore quatre ou cinq ans, c'était plutôt péjoratif. On nous reprochait de ne faire sérieusement ni de la biologie du développement, ni de l'évolution »*, se souvient Denis Duboule (département de zoologie et de biologie animale, université de Genève), l'un des pionniers de cette nouvelle discipline. Il est vrai que la démarche avait de quoi choquer tout autant les généticiens « classiques » que les évolutionnistes traditionnels...

« En introduction de mes cours, j'ai l'habitude de comparer l'étude des organismes vivants à celle des voitures », explique le chercheur genevois. *« Les biologistes à l'ancienne décortiquent le moteur pour tenter d'en comprendre le fonctionnement. Les évolutionnistes classiques considèrent l'ensemble du parking, comptent le nombre de véhicules rouges ou verts, essaient de savoir comment et pourquoi ils sont venus là. Nous, nous ouvrons les capots et nous comparons les moteurs pour en tirer des enseignements. Mais nous ne savons pas vraiment comment fonctionne le carburateur. »* Et c'est là tout le problème.

Certes, hormis quelques « intégristes » de l'orthodoxie darwiniste, tout le monde admet désormais que la sélection naturelle ne suffit pas pour expliquer l'évolution et que la part manquante de la théorie sera probablement fournie par la génétique. Mais les outils nécessaires pour défricher ce champ vierge font encore largement défaut. Les quelques données un peu précises sur le fonctionnement intime des gènes restent, le plus souvent, limitées aux modèles animaux favoris des chercheurs comme la mouche drosophile ou la grenouille. Dès que l'on s'éloigne de ces modèles, on ne dispose – au mieux – que de la carte du génome. Un « moteur » dont la fonction des « pièces » est encore largement ignorée. C'est à partir de cela que travaillent les tenants de l'évodevo.

UN DÉFRICHAGE À GRANDS TRAITS

« Quand, chez la drosophile, vous avez compris comment fonctionnent les gènes qui commandent la formation des membres, vous pouvez aller voir ce qui se passe chez le poisson qui n'a pas de pattes, explique Denis Duboule. *Mais vous en êtes pour l'instant réduit à faire des comparaisons. Pour aller plus loin, il faudrait connaître le fonctionnement intime des gènes de développement du poisson »* et de ceux des autres animaux intéressants du point de vue de l'évolution.

Pour accroître encore la difficulté, plus l'animal est complexe, plus les fonctions de ses gènes sont nombreuses et diversifiées. Dans le processus d'évolution, *« la nature prend toujours la solution la plus parcimonieuse. Elle ne crée pas de gène, mais assigne de nouvelles fonctions à ceux dont elle dispose »*. Résultat : des gènes qui, chez des êtres relativement rudimentaires comme les bactéries, ne commandent que quelques « opérations », en arrivent, chez les vertébrés à intervenir dans une foultitude de situations, du développement de l'embryon à la communication cellulaire de l'adulte. *« Evidemment, quand vous tapez là-dedans, vous semez un désordre indescriptible*, souligne Denis Duboule. *C'est sans doute la raison pour laquelle les organismes complexes évoluent plus volontiers par sauts que les organismes simples. »*

« Un investissement d'une bonne dizaine d'années dans la recherche fondamentale en biologie » sera sans doute nécessaire pour débrouiller cet écheveau, estime-t-il. En attendant, l'évodevo défriche à grands traits. *« Un peu comme la biologie de l'évolution il y a une trentaine d'années. »* Loin d'être décourageante, cette situation lui paraît stimulante : *« Pour l'instant, l'évodevo produit énormément d'hypothèses, mais peu de faits. Mais c'est justement ce qui donne son côté poétique à notre discipline. La créativité personnelle du chercheur y garde une place importante. »*

Dans un premier temps, ces travaux peuvent fournir des pistes de recherche aux disciplines plus traditionnelles, abattre les frontières entre ces dernières, ouvrir les esprits. Dans un second temps, le but est, évidemment, d'arriver à l'évolution expérimentale. Pratiquer des manipulations génétiques pour faire évoluer des organismes. Hélas, même à ce stade, et pas plus que l'évolution ou la biologie « classiques », l'évodevo ne permettra pas aux scientifiques de reconstituer avec certitude l'histoire de la vie.

« Supposez que, dans deux siècles, on réussise, par un bricolage de laboratoire, à recréer un vertébré à partir de l'animal qui le précède dans l'évolution, explique Denis Duboule. *On pourra en déduire que le mécanisme génétique ayant abouti à ce résultat est probablement similaire à celui que la nature a mis en œuvre. Mais sans aucune certitude : il est impossible de remonter le temps ; de dérouler le film à l'envers. »* En supplantant leurs prédécesseurs, les organismes nouveaux les font évidemment disparaître. Et, *« faute de traces, la preuve restera donc à jamais inatteignable »*.

Jean-Paul Dufour

Sur un pré détérioré, les Bleus ont souffert pour mater la Pologne

Vainqueurs (1-0), grâce à un but de Zinedine Zidane en fin de partie (88e), les joueurs de l'équipe de France de football ont affirmé que le très mauvais état de la pelouse du Stade de France expliquait, en grande partie, la piètre qualité de la rencontre

Il aura fallu attendre la 88e minute de jeu, mercredi 23 février, pour voir l'équipe de France venir à bout de la sélection polonaise, au terme d'une rencontre amicale en vue du championnat d'Europe des nations (10 juin au 2 juillet). Le but a été inscrit par Zinedine Zidane, qui a repris victorieusement un coup-franc contré, qu'il avait lui-même tiré à l'entrée de la surface de réparation adverse. Après le match, une polémique a éclaté entre les joueurs, peu satisfaits de la qualité de la pelouse du Stade de France, et le responsable du consortium Bouygues-SGE-Dumez gérant le site, Gaëtan Desruelles. *« La pelouse était catastrophique »*, a affirmé Bixente Lizarazu, avant que le sélectionneur national, Roger Lemerre, reconnaisse qu'il était *« impossible de jouer à une touche de balle »*. Gaëtan Desruelles s'est inscrit en faux contre ces déclarations, reconnaissant toutefois que la succession de manifestations de sport-spectacle et le match France-Angleterre de rugby, samedi 19 février, avaient tout de même contribué à détériorer la surface de jeu.

REVERRA-T-ON un jour l'équipe de France de football disputer ses matches au Parc des Princes ? Pour saugrenue qu'elle soit, cette idée a été lancée, mercredi 23 février, par le patron de la sélection championne du monde, son capitaine Didier Deschamps. L'homme aux 90 sélections n'a pas mâché ses mots pour déplorer le mauvais état de la pelouse du Stade de France, théâtre du match amical contre l'équipe nationale de Pologne. *« Il est inadmissible de nous faire jouer sur un terrain qui vient d'accueillir un match de rugby. Même si je ne fais pas partie des joueurs les plus techniques, il n'est pas normal d'évoluer sur une pelouse de si mauvaise qualité. Il y a, chez nous, des joueurs qui ne peuvent pas s'exprimer sur un terrain comme celui-là »*, a fustigé Didier Deschamps, avant de lâcher : *« S'il le faut, nous sommes prêts à retourner au Parc. »*

PATRICK HERTZOG/REUTERS

La joie de Zinedine Zidane, buteur providentiel de l'équipe de France.

Le milieu de terrain du club londonien de Chelsea ne fut pas le seul, mercredi soir, à exprimer sa désolation sur l'état d'un terrain qui, quatre jours après le rugueux France-Angleterre du Tournoi des six nations, était loin d'avoir pansé ses plaies.

« La pelouse était catastrophique », a commenté Bixente Lizarazu. *« Il était vraiment difficile de donner un spectacle de qualité aux 70 000 personnes présentes ce soir »*, a regretté sobrement Zinedine Zidane. Frank Leboeuf s'est fait plus virulent : *« A chaque passe, on se demandait si le rebond allait être pour nous. Nous ne pouvions pas donner de la vitesse au jeu, ce qui est habituellement notre point fort. Quand vous voyez Zidane aligner trois contrôles de suite pour conserver le ballon dans ses pieds, c'est qu'il y a un problème. »* Même l'entraîneur des Bleus, Roger Lemerre, a apporté sa voix au tollé général en indiquant qu'*« il était impossible, ce soir, de jouer à une touche de balle »*.

Tout en réactivant une vieille polémique sur la santé de la pelouse du Stade de France (*Le Monde* du 10 novembre 1997), ce florilège de réprobations n'est pas sans soulever des questions. Doit-il être interprété comme une précieuse excuse afin d'expliquer la prestation mitigée des champions du monde, mercredi soir à Saint-Denis ? Sur une pelouse en parfait état, les Bleus auraient-ils battu plus largement que par 1-0 – but de Zinedine Zidane à la 88e minute – cette équipe de Pologne qui ne figure plus, depuis fort longtemps, parmi les ténors du football européen ? Sur un gazon parfaitement plat et sans rebond capricieux, les aurait-on vus effectuer une première mi-temps d'une autre tenue que celle réalisée mercredi soir, et qui leur valut de se faire copieusement siffler par le public ? Avec de meilleurs appuis au sol, auraient-ils enflammé les gradins d'un bout à l'autre de la rencontre, et non pendant une vingtaine de minutes en seconde mi-temps ?

Pour Gaëtan Desruelles, le directeur général du consortium Bouygues-SGE-Dumez qui exploite l'équipement, la sévérité des critiques formulées par les joueurs de l'équipe de France est disproportionnée. *« Les footballeurs polonais, qui ont pourtant l'habitude de jouer sur des champs de bataille, n'ont pas eu l'indécence de se plaindre, eux »*, a-t-il indiqué au *Monde* après la rencontre. Tout en admettant que *« la pelouse n'est actuellement pas belle »*, Gaëtan Desruelles ne la juge pas aussi désastreuse qu'ont bien voulu le dire les champions du monde : *« Elle est en meilleur état que de nombreuses pelouses du championnat de France, comme celle de Monaco, par exemple. Mais les joueurs n'expriment pas autant de reproches. Je rappelle également que nous sommes en plein hiver, et qu'il est impossible que les terrains soient en parfait état pendant cette période. »*

TÉLESCOPAGE

Gaëtan Desruelles n'est pas loin de penser que la dégradation du gazon du Stade de France était inévitable. *« Ce n'est pas ma faute si le télescopage des calendriers internationaux fait qu'un match de l'équipe de France de rugby est programmé juste avant un match de l'équipe de France de football »*, se justifie-t-il, oubliant que les rugbymen français s'étaient plaints, eux aussi, de glissades répétées sur le pré dionysien. *« Là encore, je voudrais que l'on soit impartial. Je n'ai entendu personne au sein du XV de France formuler le moindre commentaire sur la pelouse du stade du Millennium de Cardiff, alors que ce fut un véritable champ de labour pour le premier match du Tournoi des six nations, ainsi que pour la finale de la Coupe du monde »*, insiste Gaëtan Desruelles.

Le directeur du Stade de France reconnaît néanmoins que les deux événements de sport-spectacle qui ont été organisés en début d'année – un festival de surf des neiges, le 29 janvier, et une course de voitures sur un anneau de glace, le 12 février – ont également participé à la détérioration de la surface gazonnée. *« Le jour où on ne fera que du foot et du rugby au Stade de France, la pelouse sera impeccable. Aujourd'hui, j'ai pour obligation d'accueillir d'autres manifestations et de donner à ce stade un caractère polyvalent »*, continue-t-il, rappelant ainsi qu'il attend toujours d'accueillir un club résident dans ses murs.

Les Bleus, eux, seront de retour à Saint-Denis le 26 avril, pour recevoir la Slovénie, à l'occasion d'un nouveau match amical de préparation à l'Euro 2000. Les jardiniers du Stade de France ont deux mois pour redonner son aspect d'origine à la pelouse endolorie. Et prier pour que le printemps soit clément.

Frédéric Potet

Saint-Denis n'est pas Paris

La finale de la Ligue des champions se déroulera au Stade de France le 24 mai. Mais dans quelle ville aura lieu l'événement ? La question peut paraître étrange. Elle est pourtant au cœur d'un conflit opposant le député et maire de Saint-Denis, Patrick Braouezec (PCF), à l'Union européenne de football (UEFA), maître d'œuvre de la compétition. Dans ses différents logos, brochures et affiches édités dans la perspective de la finale, l'UEFA a en effet décrété que le match se déroulerait à Paris, jugeant sans doute que le nom de Saint-Denis n'était pas suffisamment évocateur. Mécontent, Patrick Braouezec est monté au créneau et a fait savoir, via la Fédération française de football (FFF), qu'une correction s'imposait. L'UEFA aurait finalement entendu le message. La mention « Paris - Saint-Denis » devrait figurer sur les documents à venir.

Les autres matches amicaux

L'Allemagne s'est inclinée face aux Pays-Bas (2-1), mercredi 23 février, lors d'une rencontre amicale, jouée à Amsterdam. Les buts néerlandais ont été inscrits par Patrick Kluivert (15e) et Boudewijn Zenden (28e), et le but allemand par Christian Ziege (22e). Avec 144 capes, le défenseur allemand Lothar Matthäus, 38 ans, a battu le record mondial de sélections que détenait le gardien de but suédois Thomas Ravelli.

● A Amsterdam (Pays-Bas), Pays-Bas - Allemagne 2-1.
● A Dublin (Eire), Eire-République tchèque 3-2.
● A Palerme (Italie), Italie-Suède 1-0.
● A Charleroi (Belgique), Belgique-Portugal 1-1.
● A Izmir (Turquie), Turquie-Norvège 0-2.
● A Split (Croatie), Croatie-Espagne 0-0.
● A Kalamata (Grèce), Grèce-Autriche 4-1.
● A Haïfa (Israël), Israël-Russie 4-1.
● A Skopje (Macédoine), Macédoine-Yougoslavie 1-2.
● A Luxembourg, Luxembourg-Irlande du Nord 1-3.
● A Budapest (Hongrie), Hongrie-Australie 0-3.
● A Londres (Angleterre), Angleterre-Argentine 0-0.

Pour sa 50e cape, Zinedine Zidane a signé de son talent pur le succès des Bleus

*« **ZIDANE** fait peur. »* C'est une sombre prémonition qui a encouragé Jerzy Engel à décerner au meneur de jeu de l'équipe de France un brevet d'envoûteur. Le nouveau sélectionneur polonais, déjà lesté de deux défaites (0-3 en Espagne avant le 0-1 devant la France), ne s'est pas égaré. Le pouvait-il au regard des dernières productions de Zinedine Zidane avec la Juventus Turin ? Non, bien sûr, puisque le talent pur marque davantage encore les esprits en ces temps où la plupart des entraîneurs se soucient avant tout de cadenasser le jeu.

A ses détracteurs, Engel pourra rétorquer que le commun des mortels est démuni face à une intelligence supérieure. Le Brésil l'apprit à ses dépens, le 12 juillet 1998, en cédant la Coupe du monde à l'équipe de France sublimée par son stratège-buteur. Depuis, l'artiste se fit plus économe dans la distribution des coups d'éclat. Pour trois raisons, au moins.

Il y eut d'abord l'inévitable décompression qui saisit l'âme et engourdit l'organisme. En contractant, on pourrait définir ce drôle d'état comme le blues du héros. Ensuite, il a fallu accompagner le déclin de la Juventus en crise sportive quasi permanente durant la saison 1998-1999, avec comme point d'orgue une élimination saumâtre face à Manchester United en demi-finales de la Ligue des champions. Ultime avatar, une succession d'ennuis musculaires l'a empêché de monter en puissance.

Sans son « pilote », occupé à traverser le désert, l'équipe de France faillit perdre son aura et Roger Lemerre son chapeau. Si le parcours des Bleus lors des éliminatoires du championnat d'Europe 2000 a tenu du chemin de croix, les absences pour blessures de Zinedine Zidane n'y sont évidemment pas étrangères. Pour preuve, ces piètres performances au Stade de France face à l'Ukraine (0-0) et à la Russie (2-3) ou encore la victoire accablante (1-0) contre Andorre à Barcelone. A l'inverse, et comme par hasard, le no 10 de l'équipe de France a siglé de son double Z les succès en Russie (2-3), en Angleterre (0-2), en Arménie (2-3) et le décisif 3-2 aux dépens de l'Islande.

ENTRAÎNEUR ESTOMAQUÉ

Requinqué par un mois de vacances à l'été 1999, Zinedine Zidane a tout naturellement retrouvé ses sensations techniques. Mieux, et ce n'était pas évident, il a estomaqué son entraîneur, Carlo Ancelotti, qui ne se serait pas cabré si son président lui avait imposé en août le transfert du *Francese* au Real Madrid. De départ, il n'en est plus question aujourd'hui, alors que quatre de ses buts viennent tout juste de conforter la première place des Turinois dans le championnat d'Italie. *« Je me sens revivre actuellement, j'ai conscience d'apporter un plus*, admet le joueur. *J'ai retrouvé la confiance qui m'habitait quand j'étais aux Girondins de Bordeaux. J'espère simplement que je vais pouvoir conserver cet état de forme jusqu'en juin, quand débutera l'Euro 2000. »*

En cette soirée mémorable (celle de sa 50e sélection), Zinedine Zidane ne pouvait rester sur un demi-échec. Amorphes et désinvoltes en première mi-temps, les Français ont, ensuite, retrouvé leurs vertus rédemptrices, comme s'ils avaient voulu condenser en quatre-vingt-dix minutes espoirs et désespoirs d'une année. Une frappe trop enlevée mais pleine de culot (51e minute) a sonné le début de la fin des illusions polonaises. Déporté sur l'aile droite ou embusqué sur le flanc gauche, Zinedine Zidane finit par trouver les espaces. Floués par ses contre-pieds, éreintés par ses accélérations, les défenseurs polonais ont quitté le pré, avachis.

Cruel épilogue que ce coup franc concédé à vingt mètres du sanctuaire. Cruel quand on connaît l'habileté de Zidane à transformer ces offrandes en but. En s'élevant du mur, Piotr Swierczewski repoussait la sphère, qui décrivit alors une lente courbe avant d'être reprise de volée du droit par le Français. Le ballon cinglait entre Jacek Bak et Tomasz Waldoch avant de secouer les filets (88e). Roger Lemerre dut alors se contenir pour ne pas accourir sur la pelouse souffreteuse. Le sélectionneur, qui a misé sa chemise et plus sur le maintien des champions du monde à l'Euro 2000, sait que le génie de son stratège maintient à lui seul le frêle édifice menacé par l'érosion. Cinq trentenaires (Laurent Blanc, Marcel Desailly, Didier Deschamps, Youri Djorkaeff et Bixente Lizarazu) figuraient dans l'équipe de départ, mercredi. Avec ses vingt-sept ans et toutes ses inspirations, « ZZ » n'a pas fini de faire peur.

Elie Barth

Le Néo-Zélandais Russell Coutts place la barre très haut dans la Coupe de l'America

AUCKLAND
de notre correspondante

Un long nez fin, un menton ambitieux et des yeux qui disparaissent dès qu'ils sourient, le visage de Russell Coutts est étonnant. Le skipper-barreur de *Team-New-Zealand* a la réputation d'être humain... et mystérieux. Il est sans doute l'arme la plus redoutable que les Néo-Zélandais ont à leur disposition pour garder la Coupe de l'America contre les Italiens de Prada Challenge.

Mardi, lors de la deuxième régate, il a fait une éloquente démonstration de ses talents. Arrivé sans la priorité dans la zone de prédépart, Russell Coutts a repris l'avantage sur l'adversaire en une série de passes fulgurantes et parfaitement effectuées ; un peu comme un échec et mat foudroyant. En quarante-cinq secondes, l'avantage était pris. *« Ne vous attendez pas à voir un plus beau départ que celui-là d'ici à la fin de la course »*, avait alors commenté, admiratif, Peter Blake, le patron du syndicat néo-zélandais.

Personne n'a jamais douté des capacités du « Petit Russell » (1,79 m), champion du monde juniors de match-race à dix-huit ans, médaille d'or olympique en 1984 (en solitaire, sur Finn) et détenteur du titre de champion du monde de match-racing à trois reprises (1992, 1994 et 1996). Harold Bennett, aujourd'hui directeur de course, fut son entraîneur et se souvient de son incroyable esprit de compétition.

A bord de *Team-New-Zealand*, le nouveau bateau noir, la description de son poste indique qu'il *« barre le bateau, dirige l'équipage et travaille en étroite coopération avec les régleurs pour s'assurer de la vitesse optimale »*. A terre, il est en fait le chef des marins. C'est lui qui décide chaque jour des hommes qu'il emmène avec lui. Il affirme avoir privilégié l'ancienne garde (treize de ses quinze acolytes sont des anciens des défis précédents) pour des raisons humaines. *« Vu l'âge de certains, c'est leur dernière chance de gagner une nouvelle Coupe. »*

Mais il ne doute pas pour autant de la richesse des ressources. *« J'ai de quoi déployer chaque jour deux équipages complets du meilleur niveau mondial. Et je pourrais confier à 90 % de mes équipiers la barre pour le départ, confiant d'obtenir un bonne performance »*, dit-il. Etait-ce une manière peu délicate de dire que n'importe lequel de ses winchers pourrait donner du fil à retordre à Francesco De Angelis ou simplement une déclaration sincère de confiance dans son équipage ?

DEUX SKIPPERS DE TALENT

Un peu des deux, sans doute, car l'homme est plus célèbre pour ses gaffes que pour sa délicatesse. Il a toutefois laissé entendre qu'il pourrait céder la barre à Dean Barker, son poulain, dont il parle en termes des plus élogieux. Les talents des deux skippers, que douze ans d'expérience séparent, se sont aiguisés l'un à l'autre pendant toute la période de préparation en interne.

De nature timide, Russell Coutts est, au premier abord, aimable, gentil même. Mais certains aspects du personnage restent énigmatiques, même pour son entourage proche. Assez convivial en temps normal, il est devenu, à l'approche de la Coupe de l'America, quasi inaccessible. Même chez lui, avant la course, il a passé des nuits entières à regarder des vidéos de régate, presque obsédé par l'épreuve prochaine. Au soir de la première victoire des Néo-Zélandais sur *Luna-Rossa*, il avait choisi de ne pas se rendre à la conférence de presse, car il avait *« des choses plus importantes à faire »*.

Pour le moment, son seul objectif – et ceux qui le connaissent confirment qu'il n'en a jamais deux à la fois – est de garder la Coupe de l'America. *« A l'approche d'une compétition, ce qui peut être trois mois à l'avance l'horizon de Russell se referme petit à petit et passe de 360 degrés à 5 degrés à peine quand la course arrive »*, affirme un de ses amis-admirateurs. Russell Coutts n'aime pas que l'on s'intéresse à sa vie privée ni même à lui en dehors de ses performances sportives. Sa femme comme ses amis ont consigne de ne pas parler.

Au vu de la supériorité pour l'heure affichée en tout point par Team New Zealand, Russell Coutts pourrait bien fêter son trente-huitième anniversaire, le 1er mars, avec sa deuxième victoire en Coupe de l'America, ce trophée suprême que d'autres marins ont passé leur vie entière à convoiter. Souvent en vain.

Florence de Changy

Report de la troisième régate

La troisième régate de la Coupe de l'America a été reportée faute de vent, jeudi 24 février, à Auckland. Harold Bennett, le président néo-zélandais du comité de course, a expliqué que si les 5 à 9 nœuds (9 à 15 km/h) enregistrés auraient pu permettre la navigation, il avait estimé que la direction et la force du vent n'étaient pas suffisamment stables sur l'ensemble de la zone pour lancer la course. Les deux défis, Team New Zealand et Prada Challenge, avaient donné leur accord pour patienter jusqu'à 16 heures (heure locale) – contre les 15 heures prévues par le règlement –, avant de renoncer.

L'équipe italienne a publiquement regretté l'annulation de la course alors que Hamish Willcox, son responsable météo néo-zélandais, a prévu des conditions similaires dans les *« sept prochains jours »*. En raison d'un programme quasi immuable, établi en fonction des exigences de la chaîne de télévision américaine ESPN, détentrice des droits, la prochaine régate n'est pas prévue avant samedi 26 février, à partir de 13 h 15 (heure locale). L'Américain Bob Rice, météorologiste de Team New Zealand, a estimé que les conditions seraient alors *« sûrement »* favorables à la course.

■ **LOTO : résultats des tirages no 16 effectués mercredi 23 février. Premier tirage :** 2, 12, 17, 18, 30, 39 ; numéro complémentaire : 42. Pas de gagnant pour 6 numéros ; 5 numéros et le complémentaire : 1 150 475 F (175 388 €) ; 5 numéros : 9 445 F (1 439 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 306 F (46,64 €) ; 4 numéros : 153 F (23,32 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €). **Second tirage :** 1, 5, 10, 37, 38, 44 ; numéro complémentaire : 2. Rapports pour 6 numéros : 6 337 465 F (966 140 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 68 220 F (104 00 €) ; 5 numéros : 7 255 F (1 106 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 302 F (46,03 €) ; 4 numéros : 151 F (23,01 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €).

Le cheval qui aime les toros

Lors d'une corrida à Mexico, Pablo Hermoso de Mendoza et sa monture Cagancho ont offert aux quarante mille spectateurs un jeu parfait

MEXICO
de notre envoyé spécial

Cagancho est un des plus brillants toreros actuels. Cagancho est un cheval. Cagancho est le cheval vedette de Pablo Hermoso de Mendoza. Cagancho est le nom historique d'un torero gitan, fils de Cantaor, mort au Mexique. Noir de poil, d'une tête et d'un regard saisissants, vif, sarcastique, suprêmement élégant, Cagancho-le-cheval aime les toros, aime les toréer. Les chevaux, le plus souvent, en ont peur. Cagancho n'a pas cette peur. On vient voir courir Cagancho, on vient pour Cagancho, depuis cinq ou six ans, avec la ferveur que l'on met à voir monter Pablo Hermoso de Mendoza.

Pablo Hermoso de Mendoza n'est ni portugais ni andalou. Ce sont les cavaliers portugais, à la suite du marquis de Castello Melhor et Fernando Oliveira – tué en plaza de Lisbonne, le 12 mai 1904 –, qui ont illustré l'art de toréer à cheval. A partir de 1921, Antonio Cañero, un Cordouan professeur de cavalerie, adapte l'art du *rejoneo* pour l'Espagne. Les cavaliers portugais portent l'habit de Louis XV : les Espagnols, le costume du *campo,* celui de la campagne où l'on conduit les toros à cheval – cache-poussière, gilet court et chapeau plat de Cordoue.

Pablo Hermoso de Mendoza est navarrais, natif de la commune d'Estella, d'où viennent les chanteuses, non loin de Pamplona. Après la Péruvienne Conchita Cintron, les père et fils Domecq, les frères Peralta et autres Bohorquez, contemporain de Mari Sara, Pablo Hermoso de Mendoza est considéré comme le cavalier le plus brillant de tous les temps des toros. On vient voir le toro, Mendoza et Cagancho.

Les Portugais courent en un cercle réduit qui limite les distractions. Leurs toros sont emboulés. Ils ne les tuent pas en piste. Une équipe de valets de ferme en costume de « meunier-tu-dors » (les *forcados*) les évacuent héroïquement à mains nues en se jetant dans les cornes, après une danse rituelle qui est une des plus poignantes naïvetés que l'on connaisse.

Les Espagnols ont repris, avec des toros dont il est admis qu'ils puissent être épointés, les trois temps rituels du combat et les tuent soit d'un *rejon* de mort, ce qui est presque impossible, le plus souvent à pied, comme des toreros. Cet ensemble de considérations plus quelques autres font que le public sensible préfère souvent la tauromachie à cheval, alors que les *taurinos* (taurins) s'en déprennent en raison du manque d'intégrité du toro. Et parce qu'ils ne connaissent rien au cheval.

> Noir de poil, d'une tête et d'un regard saisissants, vif, sarcastique, suprêmement élégant

Pablo Hermoso de Mendoza met tout un chacun d'accord. Le fait qu'il soit navarrais n'est pas indifférent. On prête aux Navarrais cette priorité d'avoir, avec les Arabes d'Andalousie sans doute, affronté les toros à pied. La question, pour qui a connu la campagne ancienne, le poulet du dimanche et la mort du *Cochon* (premier film de Jean Eustache en Ardèche), l'amitié des hommes et des bêtes du temps qu'on leur donnait un nom, la frayeur intime de cette amitié (de Lascaux à La Fontaine en passant par le Minotaure) : la question, pour qui connaît les règles de l'abattoir moderne et de la pêche industrielle, c'est de se mettre nu devant un toro de 600 kilos, nu et à pied, et de pouvoir le tuer.

Le second toro de Pablo Hermoso de Mendoza, samedi 5 février, dans la Monumental de Mexico qu'on appelle au féminin *« la Mejico »*, devant quarante mille témoins éberlués, courait comme court un toro brave de Garfias. Son nom, Preferido, Cagancho l'a senti. Le premier cheval de Pablo Hermoso de Mendoza, Chicuelo, a presque cédé un instant sous la charge. En une geste de vitesse, de précision, de drame suprême entre Cagancho et Preferido, passant dans tous les terrains, les plus compromis (il est, dans le rond d'une arène, des « terrains » où même le diable ne pourrait se faufiler), Pablo Hermoso de Mendoza a donné le jeu le plus complet, le plus alerte, le plus géométrique qu'on ait jamais vu (deux oreilles et la queue) : personne ne peut savoir à quel point, s'il n'est allé dans le *campo* – mais ne vont dans le *campo* que les hommes à cheval et les toreros.

Le *campo,* dernier élevage de luxe, immensité de silence et de nature, est le lieu où naissent et grandissent pendant cinq ans les toros de combat. Pepe Garfias, l'éleveur de Preferido, devant qui se sont illustrés Cagancho et Pablo Hermoso de Mendoza, élève sur des milliers d'hectares huit cents vaches de ventre, sort, en une dizaine de corridas par an, les seuls toros à être tués en plaza, et tout un bétail qui finit comme finissent les bêtes d'abattoir.

Lors de cette même corrida du 5 février à la Mejico, Enrique Ponce, pour ses dix ans de carrière, le plus régulier des toreros espagnols aujourd'hui, a montré, sans conclure, la plénitude d'un art qui s'approfondit d'année en année. Le jeune Mexicain Garibay, une étendue de savoir et de sérénité qui fait de lui la promesse de la saison.

Le lendemain, dimanche 6 février, Manuel Caballero devant les toros de Xajay, dont l'éleveur est l'architecte Javier Sordo, a, triomphe en main, prouvé qu'il est le joker le plus solide, le plus déluré, de ce qui s'annonce (trois oreilles, sorties en triomphe). Telle est la science.

Mexico, les 5 et 6 février, reste la préfiguration de la *temporada* européenne. L'image qui subsiste n'a rien à voir avec la science, c'est celle de Cagancho, monté, comme sur les étranges figures de Fragonard (l'autre, le cousin du peintre, l'anatomiste de Maisons-Alfort), par un Pablo Hermoso de Mendoza supérieur et capable d'offrir à un toro de combat ce que l'on appelait pour l'honnête homme du XVIIe siècle une « belle mort » – mais terriblement vivant.

Francis Marmande

GUILLERMO GRANADOS/EL UNIVERSAL

On vient voir Cagancho avec la ferveur que l'on met à voir monter Pablo Hermoso de Mendoza.

Les contrats d'El Juli trop élevés pour la feria de Valence

MEXICO
de notre envoyé spécial

Polémique, dans la Mejico, un groupe crie : *« Où il est, El Juli ? »* L'autre répond en face : *« Avec son papa ! »* Les arènes les plus grandes du monde, imaginées par Neguib Simon, l'architecte visionnaire du Yutacan, n'ont pas pour leur quarante-sixième anniversaire (samedi 5 février) accueilli le jeune prodige, dont les prix montent vertigineusement à mesure que sa gloire descend, bien qu'il reste vraiment doué. Il est surtout doté d'un père qui exige des contrats impossibles. El Juli est aujourd'hui le seul torero capable de remplir n'importe quelle arène. La corrida raconte la loi du marché avec une intrépidité de calculette glacée. Elle la raconte en faisant croire à sa vérité à elle, qui est bien réelle, à ce que les « aficionadeaux » prennent pour du spectacle, les aficionados pour de la beauté, qui est là, et à ce que les *taurinos* constatent.

SINISTRE ET CYNIQUE

Pour les Fallas de Valence (du 13 au 20 mars), première feria décisive de la saison européenne, El Juli sera encore absent. Son père exige le double du cachet de l'an passé, au nom de sa capacité à remplir, en présence de la télévision. La télévision a rendu fou un monde qui se serait passé de ça. Depuis dix ans, les chaînes se multiplient pour diffuser les corridas. Les droits deviennent, comme partout, l'élément prohibitif de l'aventure. Or la télévision ne peut se permettre ni désastre, ni médiocrité, ni ennui. Elle n'en a pas le temps. Ce sont pourtant les constantes mathématiques de la corrida. La plus grande violence de la télévision est aussi qu'elle oblige à voir, elle cadre, découpe, ralentit, ce qu'un regard malade à plusieurs (l'arène) voit sans le voir, voit sans être sûr de l'avoir vu, voit parfois ce qu'il n'aurait pas dû voir, manque souvent ce qu'il fallait voir. Ne disons rien du commentaire, qui ressemble toujours peu ou prou à celui d'une nuit d'amour, par un spécialiste de patinage artistique.

L'exigence financière du Juli a quelque chose de sinistre, de cynique et de vrai. Au même moment, un manager particulièrement intelligent, mais troublant par ses méthodes, Martin Arranz, annonce que ses trois vedettes, Joselito, dont c'est le retour, José Tomas, qui a triomphé à Madrid en 1999 et vient de se laisser pousser la barbe *(que barbaridad !),* et Pablo Hermoso de Mendoza ne toréeront plus devant la télévision. D'où leur absence des Fallas de Valence dont les contrats sont déjà signés. Version basse : un calcul qui tient du potlatch et de la bravade. Version haute : un service rendu à un exercice spirituel qui n'a rien du cirque romain, du sport ou de l'exploit. Le 18 mai 1999, José Tomas a joué sa vie devant un toro de respect, sous l'œil de la caméra. Pour la saison 2000, les télévisions se battent pour acheter les droits avant programme et reproduire l'effarant triomphe. Tout vient de là.

Les *taurinos* (les taurins) dans leur cercle restreint, leur ensemble plus large et toujours éclairé à des degrés variables (les aficionados), le public qui vient là, plus ou moins conquis, et les anti-taurins qui sont aux *taurinos* ce que ses ennemis étaient à la pensée de Pascal, ne se racontent jamais d'histoires de télévision. De José Gomez Ortega (mort à Talavera de la Reina en 1920), il reste peu d'images et de peu de qualité. Allez pourtant à la Alameda de Hercules, à Séville, ou dans le bas du Puerto de Santa Maria, vous trouverez encore quelques vieux peu dentés et pas mal de garçons capables d'évoquer, dans la rue, avec un parapluie et un chapeau troué, une véronique aussi lente qu'il les donnait, lui, Gomez Ortega dit « Joselito », capote en main, lorsqu'il était enfant. C'est que la tauromachie est question de discours, de rhétorique et de ce temps de la parole d'avant les caméras où même les bêtes parlaient.

F. M.

Retour du soleil au nord

VENDREDI. Un anticyclone est situé de la France à la Méditerranée. Un front froid ondulant est axé des Charentes aux Alpes du Nord, et les pluies sont plus marquées sur l'Est. Sur la moitié nord, de belles éclaircies reviennent l'après-midi. Elles annoncent du beau temps ce week-end, avec beaucoup de soleil et des températures douces pour la saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.– Les nuages seront encore nombreux le matin, mais de belles éclaircies reviendront l'après-midi. Le vent de nord-ouest sera faible. Il fera 9 à 13 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– Les nuages du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Le thermomètre marquera 9 à 12 degrés au meilleur moment de la journée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– Il pleuvra faiblement le matin, puis des éclaircies de plus en plus belles au fil des heures se dessineront l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 8 à 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Sur Poitou-Charentes, les pluies faibles du matin laisseront place à un ciel très nuageux, avec de courtes éclaircies. Ailleurs, le ciel sera très nuageux le matin, mais le soleil fera de belles apparitions l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 11 à 16 degrés, jusqu'à 18 degrés au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Sur le Limousin, il pleuvra faiblement le matin, puis le ciel restera nuageux, avec quelques éclaircies. Ailleurs, le temps restera couvert, avec des pluies faibles et un peu de neige au-dessus de 1600 mètres sur les Alpes. Il fera 10 à 14 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Le soleil sera prédominant, avec du vent de sud-ouest à ouest assez fort près des côtes. Il fera 16 à 20 degrés l'après-midi.

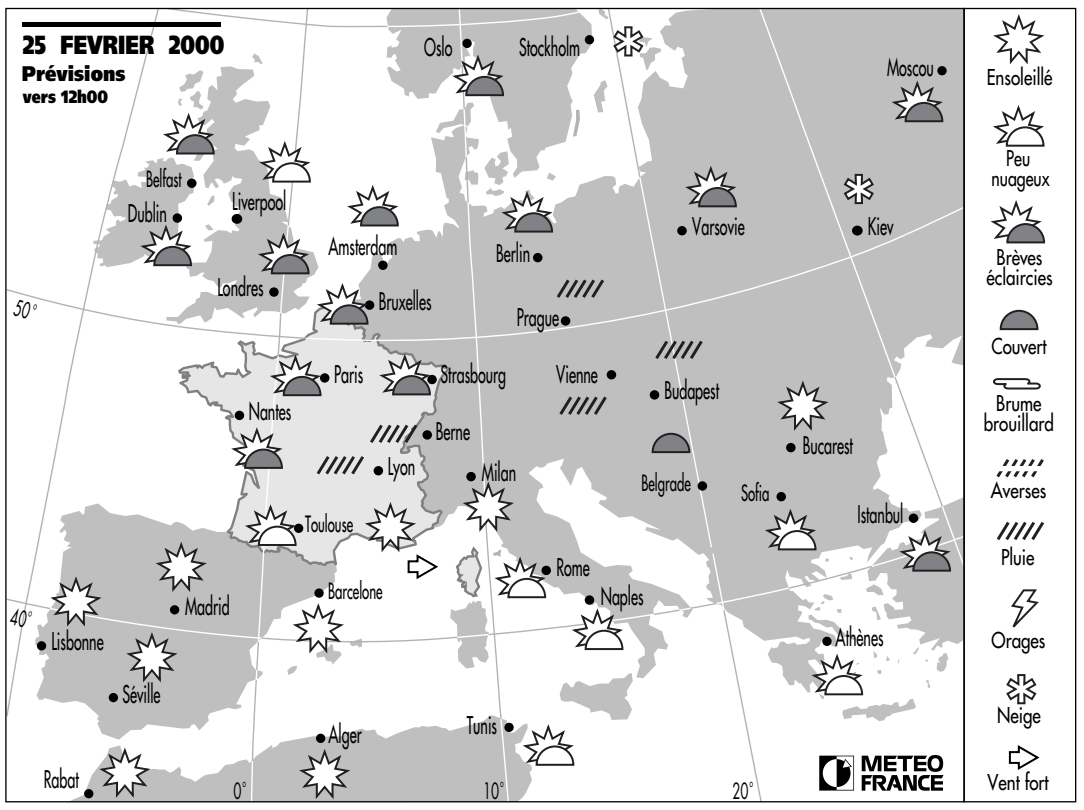

(Publicité)

PRÉVISIONS POUR LE 25 FEVRIER 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	6/10 N	PAPEETE	24/30 S	KIEV	-5/-2 *	VENISE	3/9 S	LE CAIRE	10/18 N
AJACCIO	2/14 S	NANTES	8/12 N	POINTE-A-PIT.	22/27 P	LISBONNE	11/20 S	VIENNE	3/8 P	NAIROBI	17/30 S
BIARRITZ	7/16 S	NICE	5/15 S	ST-DENIS-RÉ.	23/28 S	LIVERPOOL	2/8 S	**AMÉRIQUES**		PRETORIA	17/29 S
BORDEAUX	7/16 N	PARIS	8/11 N	**EUROPE**		LONDRES	2/10 N	BRASILIA	19/30 S	RABAT	9/21 S
BOURGES	9/10 N	PAU	5/17 S	AMSTERDAM	3/6 N	LUXEMBOURG	1/7 C	BUENOS AIR.	21/36 S	TUNIS	8/16 S
BREST	6/11 N	PERPIGNAN	7/18 S	ATHENES	5/11 S	MADRID	2/20 S	CARACAS	22/27 S	**ASIE-OCÉANIE**	
CAEN	5/8 N	RENNES	7/12 N	BARCELONE	8/17 S	MILAN	3/12 S	CHICAGO	6/18 C	BANGKOK	26/30 P
CHERBOURG	5/10 N	ST-ETIENNE	5/12 P	BELFAST	2/8 N	MOSCOU	-11/-7 N	LIMA	20/24 P	BEYROUTH	10/16 P
CLERMONT-F.	9/13 P	STRASBOURG	7/11 N	BELGRADE	0/9 C	MUNICH	-1/8 P	LOS ANGELES	10/17 C	BOMBAY	21/28 S
DIJON	7/11 P	TOULOUSE	4/15 S	BERLIN	2/5 N	NAPLES	1/13 S	MEXICO	7/23 S	DJAKARTA	26/28 C
GRENOBLE	3/12 P	TOURS	8/11 N	BERNE	2/6 P	OSLO	-6/2 N	MONTREAL	-3/2 S	DUBAI	19/28 S
LILLE	5/8 N	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	4/7 N	PALMA DE M.	4/18 S	NEW YORK	6/11 C	HANOI	8/13 P
LIMOGES	7/11 N	CAYENNE	23/27 P	BUCAREST	-4/3 S	PRAGUE	1/5 P	SAN FRANCIS.	10/14 C	HONGKONG	10/15 C
LYON	5/12 P	FORT-DE-FR.	23/27 P	BUDAPEST	0/7 P	ROME	4/13 S	SANTIAGO/CHI	12/26 S	JERUSALEM	8/17 P
MARSEILLE	4/17 S	NOUMEA	23/27 P	COPENHAGUE	1/4 P	SEVILLE	9/23 S	TORONTO	3/8 C	NEW DEHLI	9/24 S
				DUBLIN	2/8 N	SOFIA	-6/1 S	WASHINGTON	9/22 S	PEKIN	-4/6 S
				FRANCFORT	2/7 P	ST-PETERSB.	-12/-7 N	**AFRIQUE**		SEOUL	-7/1 S
				GENEVE	3/9 P	STOCKHOLM	-3/2 *	ALGER	5/18 S	SINGAPOUR	24/30 C
				HELSINKI	-10/-6 *	TENERIFE	13/16 P	DAKAR	19/24 S	SYDNEY	20/26 S
				ISTANBUL	2/5 N	VARSOVIE	1/3 N	KINSHASA	20/32 S	TOKYO	0/6 S

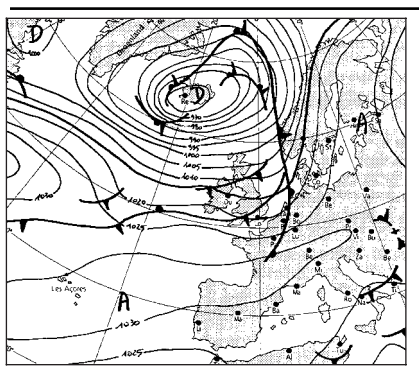

Situation le 24 février à 0 heure TU

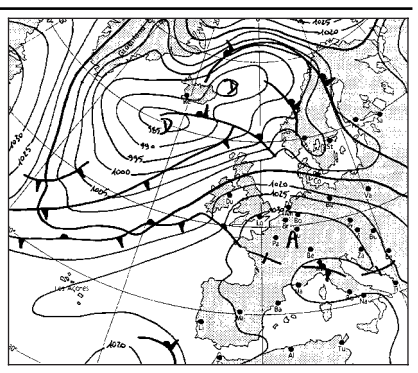

Prévisions pour le 26 février à 0 heure TU

VENTES

Meubles et objets du décorateur Jean Royère dispersés à Drouot

PLUS DE quatre-vingts meubles et objets d'ameublement de Jean Royère seront vendus vendredi 10 mars à Drouot-Montaigne. Un mois après la fin de l'exposition qui lui a été consacrée au Musée des arts décoratifs, le moment semble bien choisi pour établir de nouvelles cotes.

Encore rares en salles de vente, ses créations ont vu leurs prix presque tripler en deux ans, preuve de l'intérêt international qu'elles soulèvent. Dans les années 80, de grands marchands américains ont été parmi les premiers à se tourner vers ce décorateur français, formant une génération de collectionneurs qui a fait école. Aujourd'hui, l'aspect inventif de ces meubles et objets d'art, modernes, simples et fantaisistes, attire un public plus large que les nostalgiques des années 50.

Jean Royère (1902-1981) se lance dans la décoration au début des années 30. En 1933, l'aménagement du restaurant Le Carlton, sur les Champs-Elysées, lui assure une renommée qui lui permet d'exposer ensuite dans de nombreux Salons. En 1946, alors qu'il a ouvert son agence à Paris, il en installe une au Caire, puis une autre au Liban. Cette structure commerciale, qu'il est le premier à pratiquer, lui ouvre les portes du Moyen-Orient, où il décore les palais des rois Farouk et Hussein de Jordanie, celui du chah d'Iran et des demeures privées. Il récidive en prenant pied au Brésil puis au Pérou. Ses activités cessent en 1972.

Cet autodidacte du meuble fait preuve d'une grande liberté d'esprit dans ses créations. La nature, les animaux, les plantes lui inspirent des formes vivantes et chaleureuses, mais ses pièces les plus appréciées restent celles où apparaît son côté ludique. Dans cette veine, le lampadaire « liane » appartient à la série des « lianes éclairantes » qui date de 1953 (250 000 F, 38 200 €). Sur la base de croisillons en acier noir réunis par des sphères dorées, la suite des « tour Eiffel » se décline en deux paires de tabourets (60 000 à 80 000 F chacune, 9 200 à 12 200 €) et une console (120 000 à 150 000 F, 18 300 à 23 000 €). Un de ses sièges les plus célèbres est « l'ours polaire », aux formes d'une rondeur accueillante, représenté ici par un canapé garni de soie beige (200 000 à 220 000 F, 30 500 à 33 600 €).

Dans le même esprit, trois fauteuils « boule » sont recouverts de soie rouge (100 000 à 120 000 F chacun, 15 300 à 18 300 €). La table « flaque d'eau », un modèle peu édité, fait aussi partie des pièces caractéristiques de Royère, pour ne pas dire mythiques ; réalisée d'après une flaque d'eau, elle offre un plateau mouvementé en chêne foncé de presque deux mètres de long (200 000 F, 30 500 €).

La vente comprend aussi des modèles plus courants, dont les prix sont moindres : table basse à plateau circulaire orné d'un miroir (30 000 à 50 000 F, 4 600 à 7 600 €), petit coffre de rangement en chêne (8 000 à 10 000 F, 1 200 à 1 500 €). Jusqu'au dimanche 5 mars, le public pourra admirer cet ensemble à la galerie Enrico Navarra (16, avenue Matignon, 75008 Paris).

Catherine Bedel

★ Drouot-Montaigne, vendredi 10 mars. Exposition sur place du 7 au 10 mars (le 7, de 15 à 21 heures ; les 8 et 9, de 11 à 21 heures ; le 10, de 11 à 17 heures). Etude Millon-Robert, 19, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris, tél. : 01-48-00-99-44. Experts : Cabinet Camard, 18, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris, tél. : 01-42-46-35-74.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

● **Brest (Finistère)**, du vendredi 25 au lundi 28 février, tél. : 02-98-47-88-00.
● **Paris, Espace Branly**, du vendredi 25 février au dimanche 5 mars, tél. : 01-44-18-41-21.
● **Espace Marcel-Dassault**, du vendredi 25 février au lundi 6 mars, tél. : 01-40-71-90-22.
● **Saint-Genis-Pouilly (Ain)**, samedi 26 et dimanche 27 février, tél. : 04-74-69-79-04.
● **Vichy (Allier)**, samedi 26 et dimanche 27 février, tél. : 02-37-43-58-26.
● **Rethel (Ardennes)**, samedi 26 et dimanche 27 février, tél. : 03-23-24-43-96.
● **Chartres (Eure-et-Loir)**, samedi 26 et dimanche 27 février, tél. : 02-37-25-70-70.
● **Coutances (Manche)**, samedi 26 et dimanche 27 février, tél. : 02-33-36-83-98.
● **Hagondange (Moselle)**, samedi 26 et dimanche 27 février, tél. : 03-87-71-56-85.
● **Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques)**, samedi 26 et dimanche 27 février, tél. : 05-58-89-18-29.
● **Strasbourg (Bas-Rhin)**, samedi 26 et dimanche 27 février, tél. : 03-88-37-21-21.
● **Cruseilles (Haute-Savoie)**, samedi 26 et dimanche 27 février, tél. : 03-84-44-91-66.
● **La Roche-sur-Yon (Vendée)**, samedi 26 et dimanche 27 février, tél. : 05-57-43-97-93.

COLLECTIONS

● **Poitiers (Vienne)**, Salon de l'arme ancienne, samedi 26 et dimanche 27 février, tél. : 05-49-47-60-64.
● **Paris, Espace des Blancs-Manteaux**, Salon des coquillages, samedi 26 et dimanche 27 février, tél. : 01-34-17-00-39.
● **Rémelfing (Sarreguemines, Moselle)**, Salon des faïences anciennes, samedi 26 et dimanche 27 février, tél. : 03-87-02-53-82.
● **Bouliac (Gironde)**, Salon des livres anciens et cartes postales, samedi 26 et dimanche 27 février, tél. : 05-57-97-18-18.

DÉPÊCHES

■ **NOUVELLE ÉDITION DU GUIDE EMER.** La bible des chineurs vient de faire l'objet d'une nouvelle édition, où, en un seul volume, les lecteurs ont accès à tous les renseignements qui ont fait le succès de ce guide : adresses de tous les antiquaires de France et d'Europe, celles des experts et commissaires-priseurs, restaurateurs d'ancien, calendrier des foires et salons (Frovielle Edition, 1060 p., 185 F., 28,2 €).

■ **RECORD POUR DES TABLEAUX.** Sotheby's a enregistré les premiers prix records de l'année 2000 dans une vente de tableaux anciens qui a lieu à New York, vendredi 28 janvier. Le *Portrait d'un homme en dieu Mars*, adjugé 8 millions de dollars, marque la plus haute enchère pour une œuvre de Rubens ; *idem* pour un *Portrait anthropomorphique* d'Arcimboldo, vendu 1,4 million de dollars.

■ **BILAN DU MARCHÉ DE L'ART FRANÇAIS.** La Compagnie nationale des commissaires-priseurs, qui vient de publier les chiffres de 1999, annonce une augmentation de 9,80 % par rapport à 1998. De son côté, Drouot-Richelieu a vu son produit de vente augmenter de 12 %, et Drouot-Montaigne de 13 %. Il n'y a plus qu'à attendre la réforme, qui ne sera sûrement pas votée avant juin.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 048

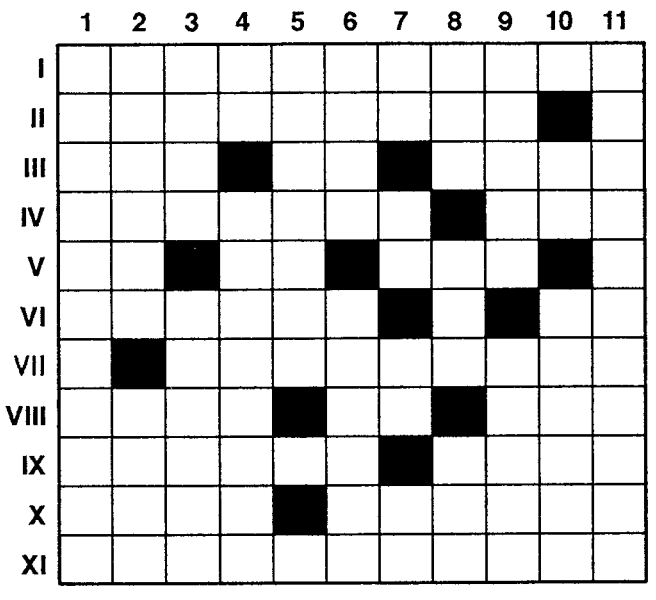

HORIZONTALEMENT

I. Les devoirs du métier. – II. Regard sérieux dans les affaires. – III. Ne doit pas être pris au sérieux. Voyelles. Roi du pétrole. – IV. Volatil et inflammable. Bonne et vieille amie. – V. Cale. Personnel. Point vite gagné sur le court. – VI. Crochus dans les bons contacts. Pour faire le tour. – VII. Tournent chaque jour pour vous. – VIII. Sa femelle aime le sang. Dans la gamme. Point. – IX. Fait du bien après les coups. Ne supporte pas l'autorité. – X. Le lot du perdant. Creuse au passage. – XI. Tonique.

VERTICALEMENT

1. Mal parti pour la suite des événements. – 2. A l'aise dans l'eau et dans les airs. En Irlande et dans les Pyrénées. – 3. Choisit. Laissez-la où elle est si elle est fausse. – 4. Négation. Tient bon la barre. – 5. Venue de Moscou, elle inspira à Louis ses plus beaux vers. – 6. Traité international. Expédition africaine. – 7. Mesure. Voyelles. Possessif. Le plus fort. – 8. Se lance. Fait l'appel. Pour les intimes de mademoiselle Gardner. – 9. Pierre ou résine. Se répand méchamment. – 10. Romains. Difficile à supporter et à porter. – 11. Que l'on pourra entendre à loisir.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 047

HORIZONTALEMENT

I. Délectation. – II. Epilogue. Co. – III. Ma. Ouvrière. – IV. Agace. Ille. – V. RN. Polies. – VI. Centrales. – VII. Huai. Erg. – VIII. Eldorado. Ie. – IX. Inadaptés. – X. RPR. Tentons. – XI. SO. Ré. Sensé.

VERTICALEMENT

1. Démarcheurs. – 2. Epagneul. Pô. – 3. Li. Nadir. – 4. Elocution. – 5. Coué. Raté. – 6. TGV. Panade. – 7. Auriol. Dans. – 8. Teille. Opte. – 9. Elise. Ton. – 10. Ocrée. Riens. – 11. Noé. Sagesse.

L'ART EN QUESTION

N° 158

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Chef des armées du roi

LES PREMIÈRES œuvres de Léonard Limousin, émailleur à Limoges, datent de 1533 ; à la cour de François Ier, il crée un nouveau type d'objet en émail peint, le portrait. A l'utilisation traditionnelle de la spatule, l'artiste ajoute celle du pinceau, qui permet de donner au portrait une étonnante finesse et d'accentuer ainsi la ressemblance avec le modèle.

Le connétable Anne de Montmorency (1493-1567) porte l'ordre de Saint-Michel. Son portrait est réalisé en émail peint sur cuivre, d'après un portrait au crayon ; le cadre qui l'entoure a conservé son décor d'origine fait de huit émaux peints en grisaille, comprenant quatre représentations de l'épée du connétable accompagnée de sa devise : *Aplanos* (Sans errer ni varier), deux masques et deux étranges satyres, l'un masculin, l'autre féminin.

Personnage politique influent à la cour de François Ier , le connétable Anne de Montmorency fut aussi un des responsables de la paix signée entre Henri II, roi de France, et Philippe II, roi d'Espagne.

PHOTO RMN

« Portrait du connétable Anne de Montmorency », 1556, Léonard Limousin (vers 1505-vers 1576). Email peint sur cuivre, bois doré, 72 × 56 cm. Paris, Musée du Louvre.

De quel traité de paix s'agit-il ?
● La paix de Cambrai
● La paix de Cateau-Cambrésis
● La paix de Crépy-en-Valois

Réponse dans *Le Monde* du 3 mars.

Réponse du jeu n° 157 paru dans *Le Monde* du 18 février.

C'est l'église Saint-Etienne, à Dijon, qui a été transformée en Musée Rude pour recevoir les moulages réalisés d'après les sculptures de l'artiste.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

MUSIQUE **Né en 1926, le compositeur hongrois György Kurtag est apparu sur la scène internationale en 1981, lors de la création des *Messages de feu demoiselle R.V. Troussova* au Festival d'automne à Paris. ● PÉTRI de doutes, se méfiant de la parole, Kurtag ne rencontre qu'exceptionnellement journalistes et critiques musicaux. Il a néanmoins accepté de recevoir Pierre Gervasoni, collaborateur du *Monde,* qui a pu ainsi « composer » le portrait du compositeur en s'inspirant d'une longue rencontre. Kurtag n'a pas souhaité voir retranscrire ses propos, mais a demandé qu'ils soient « interprétés ». ● DEPUIS septembre 1999, Kurtag est en résidence en France à l'invitation de l'Ensemble InterContemporain. ● Le 26 février, le compositeur et sa femme joueront quelques-uns de ses *Jatékok,* à la Cité de la musique et l'Orchestre Philharmonia interprétera *Stèle,* au Châtelet, le 6 mars.**

Les vérités et les doutes du compositeur György Kurtag

Le musicien hongrois, invité pour deux ans à Paris par l'Ensemble InterContemporain et la Cité de la musique, nous a accordé un entretien, acceptant de livrer quelques confidences sur les origines, le cheminement et les variations de sa création

PHILIPPE GONTIER

György Kurtag à la Cité de la musique : le compositeur tient à assister aux répétitions de ses œuvres, et va jusqu'à changer des détails pour que les instrumentistes se sentent à l'aise avec la partition.

UN ENTRETIEN avec György Kurtag ne relève pas d'une simple question de rendez-vous. L'homme craint que les mots ne rendent mal la réalité du compositeur. Aussi notre première rencontre dans une petite pièce de la Cité de la musique revêt-elle le caractère d'une audience. Peu de paroles. De longs silences qui avalent les phrases et placent l'essentiel du dialogue dans le regard. Les yeux de Kurtag semblent minuscules derrière ses larges lunettes et, sous des paupières constamment plissées, donnent l'impression de filtrer tout ce qui se présente au compositeur : mimiques, gestes de l'interlocuteur scruté de la tête aux pieds.

Quoique distillé par une voix douce sur un débit très lent, le credo de Kurtag nous paraît d'une inflexible fermeté. Le compositeur a déjà consigné dans un texte d'entretien, disponible en français, l'essentiel de sa pensée. Cependant, on n'est pas enclin à considérer dans cette fin de non-recevoir la fierté de l'artiste méprisant les sollicitations d'un jour ou la coquetterie du créateur posant ses conditions à l'octroi d'un privilège : Kurtag ne se plie pas volontiers à l'exercice de l'entretien, car il affirme en connaître les limites. Il aspire à la vérité et celle que l'on pourrait saisir ainsi, à la va-vite, ne serait pas forcément la bonne. Pis encore, lui-même ne se croit pas en mesure de livrer une vérité à laquelle il pourrait encore souscrire le jour de sa publication...

On tentera néanmoins une dernière ouverture. Kurtag est également interprète et joue de temps à autre au piano avec sa femme des extraits de ses fameux *Jatékok* (« Jeux »). Est-il certain de restituer, dans son interprétation du 26 février à la Cité de la musique, la même vérité musicale que celle qu'il avait transmise lors de l'exécution des mêmes pages à l'Opéra-Comique à l'occasion du Festival d'automne à Paris en 1994 ? Après un silence pesant, Kurtag nous propose de le retrouver à son domicile parisien deux jours plus tard, afin d'échanger quelques propos, d'écouter de la musique et de lire des partitions. A nous d'interpréter la vérité du moment !

ENGAGEMENT INTÉGRAL

Cinq minutes ne se sont pas écoulées depuis notre arrivée que nous sommes déjà pris par une sorte d'ivresse de l'inédit à portée de main. Kurtag nous a tendu presque immédiatement un lot de pages d'orchestre annotées et coloriées par le chef qui les a fait travailler, Peter Eötvös, Hongrois et compositeur comme lui. Un nom qui, réintroduit d'une conversation à l'autre, va peu à peu donner l'impression qu'une tierce personne nous a rejoints dans la soirée. Ironie du sort, c'est avant un concert d'Eötvös dirigeant l'une de ses œuvres que nous avons sollicité cette entrevue... Difficile de lire la partition d'un compositeur en sa présence. Surtout lorsqu'il s'agit de quelqu'un que l'on sent à l'affût de la moindre réaction et qui a le don – on le comprendra plus tard – de pousser à l'engagement intégral.

Une page, voire deux, parcourues en silence et l'on se fend d'un commentaire. La musique paraît simple et suggestive, délicat assemblage d'éléments très individualisés. L'heure n'est toutefois pas à l'analyse, et Kurtag présente avec fébrilité d'autres feuillets, conçus à partir d'un substrat de *Stele*, polyptyque destiné à la Philharmonie de Berlin qui connaît aujourd'hui un vif engouement. Confidence : le compositeur a éprouvé beaucoup de difficultés à conduire cette partition à son terme. Réflexion silencieuse : pas étonnant que l'on ait distingué des tiraillements de personnalités à la première audition de cette œuvre-charnière... D'autres pages affluent, et nous voilà bientôt submergé par des musiques que nous sommes bien près de confondre les unes avec les autres : *Messages, Lettres, Signes.* Une première étape dans la découverte de Kurtag semble tout de même franchie, car nous avons conscience, au carrefour de ces différentes pistes musicales, de nous trouver dans la situation qui est celle du compositeur quand il compose. Ce qu'il ne tarde pas à confirmer.

Le matin même de notre visite, le 29 janvier, Kurtag a achevé une pièce pour violon solo, *Hommage à Peter Eötvös* (tiens donc !), sous-titrée « Mal du pays ». Il en revit les différentes phases, les commente avec passion, confusion même, lorsqu'il se rend compte que les événements nous parviennent sans respect de la chronologie, mais tels qu'ils émergent de sa mémoire. Un régal d'invitation à l'écoute. Le compositeur multiplie les allers-retours de la table au piano, va chercher une partition, en joue un accord puis son renversement, exhibe un programme de concert, effectue une digression à propos d'une étude sur Dostoïevski et livre peu à peu l'essentiel de ses sources. Une pièce pour violoncelle de Peter Eötvös, deux citations du *Concerto pour orchestre* de Bela Bartok et une fin inspirée par un passage d'une œuvre de Guyia Kantcheli.

Mais ces références n'ont qu'une valeur anecdotique. Ce qui fait le prix de la musique de Kurtag, c'est la manière de tirer de points de repère de ce genre une ligne – parfois sinueuse, souvent virtuelle – qui les sublime dans une expression cathartique. En composant l'*Hommage à Peter Eötvös*, il découvre – et nous avec lui – qu'il a la nostalgie de la Hongrie. Kurtag n'a pas pour habitude de s'exposer aussi directement, mais il accepte cette vérité du moment. Ce double contact – lecture de la musique et récit de la genèse – avec l'œuvre nous apprend aussi à quel point l'art de Kurtag se situe dans la transition. Cheminement d'un élément de référence (le matériau fondateur de la pièce d'Eötvös) sur la voie de l'assimilation, passage d'un cap désigné (Eötvös) à l'autre (Bartok), tout est affaire de dérive, d'espace à combler entre deux reliefs. On pense, après coup, à l'évocation par Kurtag d'une scène de *Nostalgia*, le film d'AndreÏ Tarkovski, dans laquelle le héros rêve qu'il doit traverser avec une bougie allumée un bassin sans eau et multiplie donc des efforts injustifiés pour conserver sa flamme allumée.

QUE LES MUSICIENS S'INVESTISSENT

C'est ce type de tension qui se trouve à l'origine de l'intérêt du compositeur pour le texte de Beckett *What is the Word,* qu'il a mis en musique dans une pièce saisissante que l'on a pu entendre récemment à la Cité de la musique. *What is the Word* naît de l'articulation forcenée de fragments, tantôt soufflés comme une explosion libératrice, tantôt retenus comme une respiration gênante, qui traduisent le parcours accompli par l'actrice Ildiko Monyok pour recouvrir (avec l'aide d'un pianiste chargé d'extirper littéralement chaque son de la voix réanimée) un usage de la parole perdu après un grave accident.

Presque toutes les compositions de György Kurtag sont liées à une personne. La série des *Jeux,* par exemple, ne cesse de s'étoffer à l'occasion d'une naissance, d'un mariage ou d'un deuil. Le compositeur ne sait pas s'exprimer autrement, lui qui, pourtant, maîtrise plus d'une langue. Malgré sa dominante funèbre (on relève dans son catalogue de nombreux *In memoriam*), le mode d'expression de Kurtag exalte la vie. Notamment celle de l'œuvre, remodelée, adaptée, ajustée à chaque exécution. S'il ne peut assister aux répétitions, le compositeur n'est pas intéressé par l'audition de sa musique. Et même dans ces conditions il lui arrive d'être frustré, lui qui se plaît à changer des détails pour que les instrumentistes soient à l'aise. Déçu par un chef qui ne le sollicite pas ou par un autre qui tient compte de ses remarques sans s'investir personnellement.

Quel que soit le thème abordé dans notre conversation, il ressort que cet homme d'apparence réservée s'enflamme souvent dans ses relations avec autrui. Et, lorsqu'il se met au service de quelqu'un, il fait tout pour aboutir à un résultat conforme à son investissement personnel. Changer des passages de sa musique, formuler les choses différemment, trouver un angle qui permette à l'interprète de donner dans la création... On croit comprendre alors ses réticences vis-à-vis de l'entretien. Comme avec ses interprètes, Kurtag a besoin de savoir à qui il a affaire pour conditionner le geste créateur. Ne sommes-nous pas d'ailleurs tenus d'interpréter ? Il nous faut alors un nouveau contact, une vive conversation téléphonique pour aller de l'avant. Et traiter notre sujet dans l'esprit qui est le sien.

Comme Kurtag, il nous faut réécrire. Sans utiliser la moindre citation. Lui écrit directement au stylo et ne gomme donc pas. Si le résultat n'est pas satisfaisant, il recommence. Il a toujours aimé copier, que ce soit de la musique ou de la poésie. Le plaisir de la calligraphie n'est pas sans raison pour un compositeur qui a connu de longues périodes de paralysie. Il arrive donc que des œuvres – comme celle qu'aurait dû créer Pierre Boulez le 6 mars avec le London Symphony Orchestra – ne soient pas prêtes à temps. Elle viendra le moment venu. Comme on l'aura compris, avec Kurtag, il faut se placer dans de bonnes dispositions. Lui-même avoue ne pas se sentir digne parfois d'écouter Bartok. Si l'on éprouve un jour une telle sensation à l'égard de sa musique, il n'aura pas pris la parole en vain.

Pierre Gervasoni

En résidence à Paris

A la différence de son compatriote György Ligeti dont il est le cadet de trois ans, György Kurtag (né en 1926) demeure en Hongrie après avoir achevé l'essentiel de ses études musicales, notamment avec Sandor Veress et Ferenc Farkas pour la composition. Il poursuit toutefois sa formation à Paris (1957-1958) auprès de Darius Milhaud et d'Olivier Messiaen et fréquente dans les années 60 les cours d'été de Darmstadt. Il n'accède que tardivement (avec la création à Paris en 1981 des *Messages de feu demoiselle R. V. Troussova*) à une reconnaissance internationale qui lui vaut aujourd'hui d'être accueilli en résidence dans les grands centres européens. Après Amsterdam, Vienne et Berlin (par deux fois), le voici à Paris depuis septembre pour deux ans à l'invitation de l'Ensemble InterContemporain en partenariat avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse, la Cité de la musique et le Festival d'automne.

Concerts

● **La Cité de la musique** consacre du 25 au 27 février, une série de manifestations consacrées à l'enseignement en Hongrie. Deux concerts programmés en hommage au pianiste György Sebök donneront l'occasion d'entendre des œuvres de György Kurtag, le 26 février. Son *Officium breve,* op. 26, par le Quatuor Keller (à 16 h30), et des extraits de ses *Jatékok,* accompagnés de transcriptions de Jean-Sébastien Bach pour piano à quatre mains (à 20 heures) par György et Marta Kurtag.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e .
Tél. : 01-44-84-44-84. 90 F et 120 F. (13,5 € et 18 €).

● **Au Théâtre du Châtelet,** le cycle des concerts commentés par le pianiste Pierre-Laurent Aimard s'arrêtera, le 6 mars, sur *Stèle,* interprétée pour l'occasion par le Philharmonia de Londres, sous la direction de Christoph von Dohnanyi.
Théâtre du Châtelet, 2 rue Edouard-Colonne, Paris 1er .
Tél. : 01-40-28-28-40. De 40 F à 180 F (de 6 € à 27 €).

Les « Jatékok », hallucinants jeux de miroirs

COMPOSÉS entre 1973 et 1976 pour piano, deux pianos et piano à quatre mains, les premiers *Jatékok* (« Jeux ») sont réunis dans quatre volumes à vocation pédagogique. Les suivants prennent le caractère de *« messages personnels »* ou de *« pages de journal intime »* et se concentrent chacun sur une personne, sous forme de portrait ou d'*In memoriam.* Kurtag déclare avoir composé aujourd'hui plus de trois cents *Jatékok* et semble bien avoir fait de ce type de miniature son mode d'expression favori. Il en donnera d'ailleurs une en création mondiale à la Cité de la musique, en mémoire du pianiste György Sebök, mort il y a quelques mois (*Le Monde* du 17 novembre 1999). On y entendra aussi des extraits d'une sélection (comportant une trentaine d'unités) qu'il aime jouer en concert avec sa femme et qui a été enregistrée en juillet 1996 à Vienne. Très représentatif de son univers, ce programme glisse des transcriptions de Bach entre des pages tantôt abstraites (*Jeu avec les harmoniques, Hoquet*), tantôt figuratives (*Harmonica*) pour piano à deux ou à quatre mains. Bien sûr les hommages abondent : à Christian Wolff, à Stravinsky, à Domenico Scarlatti, à Farkas Ferenc, à Kurtag Marta...

Les *Jatékok* sont de ces échanges qui s'effectuent par un hochement de tête, un clin d'œil, une moue dubitative ou un long soupir. Quelques notes posées çà et là, aigus cristallins et graves d'outre-tombe, amorcent un parcours à caractère aventureux mais confiant. Comme le Bach (*Aus tiefer Not schrei Ich zu dir, BWV 687*) qui surgit du premier tournant, familier et pourtant inouï. En accentuant certaines notes, Kurtag dégage d'un déroulement polyphonique serein une voix parallèle qui sonne comme un glas (on l'aurait juré, il s'agit d'un *In memoriam,* pour Joannis Pilinszky). Cette ombre pointée du doigt par Kurtag dans le tableau rayonnant du Cantor de Leipzig contient la quintessence artistique du Hongrois, interprète et compositeur doué pour l'hommage funèbre.

Tous les *Jatékok* ne sont pas sombres. Certains se développent à partir de répliques quasi théâtrales (*Coups-Querelle*). L'un des deux pianistes répète avec obstination un motif autoritaire tandis que l'autre, penaud, essaye de l'attendrir par quelques mélodies. Il arrive aussi au duo de se fondre dans une expression entre chien et loup. Il en va ainsi du balayage ludique des touches blanches – puis des noires – du clavier avec pédale enfoncée (*Perpetuum mobile/objet trouvé*).

COMME TOM ET JERRY

Le patinage onirique, pour couple mutin sur glace en train de se rompre, continue. Bach s'avance de nouveau à pas mesurés (*« Sonatina »* extraite d'*Actus tragicus, BWV 106*), moins cependant comme un maître d'école soucieux de mettre un terme à la récréation des interprètes que comme un grand enfant désireux d'entrer dans leur danse.

Subitement électriques, les *Jatékok* montrent que Kurtag reste lui-même jusque dans les clusters, ces taches sonores qui sont à la musique contemporaine ce que les arpèges ronronnants sont à la musique de l'époque classique. Marta et György jouent alors comme Tom et Jerry. Comme Charlie Chaplin en ballerine aux petits pains. Comme Jackson Pollock en transe de *dripping.* Comme Schumann et Clara ? Les *Jatékok* passent pour d'hallucinants jeux de miroirs. Ils font apparaître d'invraisemblables croisements de cultures. Bach revient encore, toujours plus jeu, toujours plus jeune (*Sonate en trio, BWV 525*), avec ses rondeurs bombées à la basse et son soprano gracieusement fleuri. Les doublures équivoques – façon glockenspiel ou célesta – de la dernière transcription (*O Lamm Gottes unschuldig*) laissent percevoir le passage de l'interprète au compositeur. Bach remonte à la surface comme du fond de la mémoire créatrice de Kurtag. Ici à découvert dans le plus grand mystère de l'œuvre à naître.

P. Gi

★ **1 CD ECM New Series 1619 453 511-2**

Buñuel, l'art et la manière de crever les yeux et l'écran

Des manifestations vont marquer le centenaire de la naissance du cinéaste

LUIS BUÑUEL aurait eu cent ans le 22 février 2000. Mort il y a seulement dix-sept ans, en 1983 à Mexico, son œuvre, si singulière, paraît pourtant lointaine. C'est sans doute la seule vertu des commémorations de nous rappeler combien le temps, au rythme d'un monde qui s'accélère et d'une mémoire collective qui défaille, engloutit tout, y compris ceux dont on tenait, hier encore, la présence pour indispensable. Ce sort commun est plus dur aux cinéastes dont l'œuvre, remisée en lourdes bobines inflammables dans les réserves des cinémathèques, est rarement, et toujours fugitivement, exhumée. Ce centenaire serait donc tout à fait réussi s'il se contentait de rappeler que Buñuel nous manque, parce qu'il est précisément l'un des rares cinéastes à avoir mis, de son vivant, le feu à ses films, et méthodiquement œuvré à sa propagation dans le monde. Diverses manifestations s'y emploient avec un bonheur inégal, depuis la récente diffusion d'un hommage sur Arte qui a notamment présenté un documentaire particulièrement décevant sur Buñuel, jusqu'à l'actuelle programmation de neuf de ses films parmi les plus connus au cinéma Le Quartier Latin (9, rue Champollion, Paris 5e; tél. : 01-44-70-91-94).

La plus complète et ambitieuse d'entre elles – destinée à essaimer dans la région Midi-Pyrénées avant d'être accueillie à Paris par le Centre Pompidou et l'Institut Cervantès, à partir du 3 mai – se tient logiquement à Toulouse, ville où, selon son exégète Claude Nougaro, *« l'Espagne pousse un peu sa corne »*. La Cinémathèque et l'Institut Cervantès y organisent conjointement deux expositions consacrées au cinéastes (l'une sur sa vie, l'autre sur les grands thèmes de sa création) ainsi que la projection intégrale de son œuvre (trente-deux films réalisés entre 1929 et 1977). Il reste à espérer que les débats, les témoignages et les rencontres qui émailleront cette manifestation parviendront à lever une petite part du mystère qui reste, aujourd'hui encore, attaché à l'œuvre et à son auteur.

L'homme fut secret, provocateur, insaisissable. Elevé chez les jésuites, il entre en religion chez les surréalistes, se passionne pour la théologie, blasphème à tour de bobines et demeure, sa vie durant, tenaillé par la dialectique du sacré et de la profanation. *« Grâce à Dieu*, dira-t-il, *je suis né athée. »* Son itinéraire, modelé sur les vicissitudes politiques du siècle, n'est pas moins déroutant. Etudiant en entomologie à Madrid en 1917, le voici assistant de Jean Epstein à Paris en 1927, sous contrat avec la MGM à Hollywood en 1930, producteur engagé dans l'Espagne républicaine de 1937, exilé aux Etats-Unis en 1941 où il s'occupe de doublage, installé au Mexique en 1946, de retour en Europe à partir des années 60...

Son œuvre est ordinairement découpée en trois périodes. Le « Buñuel surréaliste » qui, en collaboration avec Salvador Dali, débute sa carrière sous les scandaleux auspices de l'onirisme sacrilège et de l'amour fou (*Un chien andalou*, 1929 ; *L'Age d'or*, 1930). Le « Buñuel mexicain » (1946-1964), qui demeure méconnu en dépit des vingt films réalisés durant cette période et de la célébrité acquise par certains d'entre eux (*Los Olvidados*, 1950 ; *El*, 1952 ; *La Vie criminelle d'Archibald de la Cruz*, 1955). Enfin, le Buñuel « dernière période », dit encore « Buñuel français », qui connaît enfin la consécration publique grâce à la rencontre d'un producteur d'exception, Serge Silberman, d'un scénariste de talent, Jean-Claude Carrière, et d'une série de films à la neutralité trompeuse, qui va du *Journal d'une femme de chambre* (1963) à *Cet obscur objet du désir* (1977), en passant par *Le Charme discret de la bourgeoisie* (1972) ou *Le Fantôme de la liberté* (1974).

> Entre rêve et réalité, désir et frustration, sensualité et frigidité, pureté et souillure, le cinéma de Buñuel s'épanouit dans l'entre-deux

L'ennui, avec les catégories, c'est qu'elles laissent toujours passer quelque trésor dans les mailles du filet, à commencer par les films proprement espagnols du sardonique Aragonais, qu'il s'agisse de *Terre sans pain* (1933), documentaire époustouflant sur la misère des paysans des Hurdes, ou du splendide *Viridiana* (1961, Palme d'or à Cannes), qui paie ses dettes au picaresque tout en réglant son compte à Franco. Plus encore, devant un créateur de la stature de Buñuel, il paraît inepte de confiner l'œuvre à une période, à une nationalité, ou à une école. Sous le signe de l'humour noir et de la révolte, du désir et de l'exil (ce qui revient peu ou prou au même), c'est à un univers autonome qu'on a affaire, dont la constante attraction (le sexe, la mort, le sacré) entretient peut-être davantage d'affinités avec les grands hérétiques de la littérature moderne (Sade, Lautréamont, Bataille) qu'avec le cinéma du même nom.

On note, en retour, des marques d'admiration non dénuées de circonspection. Godard, Truffaut ou Rohmer, alors même qu'ils défendent tel ou tel film (*La Vie criminelle d'Archibald de la Cruz*, *Belle de jour*...), avouent le peu de goût que leur inspirent ordinairement les gaillardes provocations et la noirceur métaphysique de Buñuel. Si la revue *Positif* (surréalisme oblige) ne faillit pas dans son soutien à l'auteur, il faut attendre, aux *Cahiers du cinéma*, l'arrivée de Jacques Rivette aux commandes et l'enthousiasme de Luc Moullet et d'André S. Labarthe pour que Buñuel y trouve enfin ses plus fervents défenseurs. Serge Daney, plus tard, verra dans le cinéaste *« moins un inventeur de formes qu'un documentariste sur les formes de l'inconscient, ou plutôt sur ses formations »*.

Trop séditieuse pour recueillir les suffrages des classiques, trop concertée pour être acceptée sans partage par les modernes, l'œuvre de Buñuel, tout comme celle de Fellini, reste en définitive un astre solitaire dans le ciel du cinéma. Au-delà des images cruellement insolites qui ornent ses récits, ses films sont plus fondamentalement marqués, comme ceux de Hitchcock, par d'implacables constructions qui laissent toujours place à l'ambiguïté et à la dualité. Entre rêve et réalité, désir et frustration, sensualité et frigidité, pureté et souillure, le cinéma de Buñuel, avec une logique de fleur vénéneuse, s'épanouit dans l'entre-deux. Son œuvre – qui aura fourni avec l'œil tranché au rasoir du *Chien andalou* un des plans les plus mémorables de l'histoire du cinéma – s'offre tout entière à notre regard comme un coton de nuage silencieusement passé sur l'éclat métallique de la Lune.

Jacques Mandelbaum

ANTONIO GALVEZ

Antonio Galvez a commencé à photographier le cinéaste en 1969. Ses photographies sont présentées dans le livre « Buñuel, une relation circulaire avec Antonio Galvez ».

★ ***Bunuel : 100 ans. Il est dangereux de se pencher au-dedans.*** **Intégrale Luis Buñuel et exposition. Du 24 février au 19 mars 2000. Cinémathèque de Toulouse, 69, rue du Taur, 31000 Toulouse. Tél : 05-61-30-30-10. Instituto Cervantes, 31 rue des Chalets, 31000 Toulouse. Tél : 05-61-62-80-72.**

DÉPÊCHES

■ **ÉQUIPEMENT : Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, vient d'écrire à Catherine Trautmann,** ministre de la culture et de la communication, pour lui réitérer son offre de transformer le Théâtre de la Gaîté-Lyrique en salle de concerts symphoniques de 2 100 places. M. Tiberi chiffre à *« 275 millions de francs ce beau chantier »* et précise que Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région Ile-de-France a *« accepté de l'inscrire dans le prochain contrat de plan Etat-région »*. Il estime, par ailleurs, que la construction d'une salle à La Villette coûterait dix fois plus.

■ **MUSIQUE : un accord amiable vient de mettre un terme aux procédures** engagées par Claude Fléouter, créateur des Victoires de la musique, contre l'association éponyme qui l'avait écarté de la manifestation à la suite de l'édition 1996. M. Fléouter avait alors engagé une double action devant les tribunaux, pour plagiat de l'émission de télévision consacrée aux Victoires et pour rupture de contrat. Dans un communiqué, l'association des Victoires de la musique souligne que *« ni la rectitude morale ni la rigueur professionnelle de Claude Fléouter n'ont été mises en cause »*.

■ **JAZZ : l'Union des musiciens de jazz (UMJ) envisage sa dissolution.** Dans un numéro spécial de *La Gazette de l'UMJ* consacré à un bilan des activités de l'association depuis sa fondation, en janvier 1992, le contrebassiste Pierre-Yves Sorin, président de l'UMJ, appelle les adhérents à se prononcer, dimanche 27 février, lors de l'assemblée générale, sur une dissolution ou sur une mutation en une structure de service et d'information. L'UMJ, qui a revendiqué plus de six cents membres à ses débuts, a vu leur érosion régulière ces dernières années.

Une affaire de fausses photos de Lewis Hine

LE MAGAZINE *American Photo* de mars-avril et *Le Journal des arts*, dans son numéro du 18 février, dévoilent des informations sur une affaire de faux Lewis Hine qui a été révélée aux Etats-Unis, il y a quelques mois, par le magazine spécialisé américain *Art and Auction*. Plus de deux cent cinquante épreuves suspectes ont été repérées, achetées par de nombreux musées et collectionneurs. Lewis Hine (1874-1940) est une figure centrale de la photographie sociale américaine, connu pour ses photos du début du siècle représentant des enfants travaillant dans des mines, le visage noirci par le charbon. Ces épreuves originales, tirées à l'époque de la prise de vue, sont aujourd'hui vendues par des galeries à des prix qui oscillent entre 5 000 dollars et 80 000 dollars.

L'affaire Hine, raconte Phillip Prodger dans *Le Journal des arts*, a éclaté il y a un an quand le collectionneur Michael Mattis a soumis ses épreuves portant un tampon original et la signature de l'artiste à un conservateur de Boston. *« L'expertise a montré que certains papiers dataient des années 55 à 70 »*, soit bien après le décès du photographe. Six galeries de New York, dont les réputées Howard Greenberg, Edwynn Houk et Robert Mann ont vendu des faux et ont saisi un avocat. Qui a mis ces faux sur le marché ?

L'EMBARRAS DES ACTEURS DU MARCHÉ

« Sans preuve formelle pour l'instant, les soupçons se portent sur l'ami et élève de Hine, le photographe Walter Rosenblum, né en 1919, car la provenance de presque tous les tirages suspects se rattache à lui », écrit Phillip Prodger. Walter Rosenblum a géré les archives (négatifs, tirages) que Hine avait léguées à l'association Photo League, qui a rassemblé d'importants photographes et cinéastes engagés à gauche.

L'avocat de Walter Rosenblum a affirmé avoir acheté les photos *« en toute bonne foi à l'artiste ou à son fils Corydon »*. Walter Rosenblum est le mari de Naomi Rosenblum, célèbre historienne américaine à qui on doit *Une histoire mondiale de la photographie* (Abbeville Presse, 1984, traduction en 1992) – Lewis Hine est très bien représenté dans ce manuel. Naomi Rosenblum était également commissaire d'une exposition Photo League, présentée à Madrid en juin 1999 (*Le Monde* du 29 juin 1999), dans laquelle on retrouvait Lewis Hine et Walter Rosenblum – ce dernier choisi pour la couverture du catalogue. La plupart des images venaient de la galerie Howard Greenberg.

Cette affaire, qui suit celle de faux Man Ray, survenue il y a deux ans, vient ternir un marché de la photographie actuellement en pleine expansion. D'où l'embarras des acteurs de ce marché – galeries, maisons de ventes aux enchères – qui restent discrets. Aussi, écrit Phillip Prodger, il est probable qu'un arrangement interviendra entre le faussaire et ses victimes.

Michel Guerrin

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE
LA VIE
du 24 février au 9 avril 2000 GRAND THÉÂTRE
Vous découvrirez peut-être avec le temps tout ce qu'on peut découvrir, et votre progrès cependant ne sera qu'une progression, qui vous éloignera de l'humanité. *(Tableau 14)*
Texte Français **Eloi Recoing** – Décor **Rudy Sabounghi** - Costumes **Renato Bianchi** - Lumières **Franck Thévenon** - Assistant mise en scène et conseiller scientifique **Christian Baggen** - avec **Françoise Bette, Thomas Blanchard, Bernard Bloch, Nicolas Bonnefoy, Audrey Bonnet, Loïc Corbery, Pascal Elso, Jérôme Huguet, Nicolas Moreau, Johanna Nizard, Jean Pennec, Michel Peyrelon, Rodolphe Poulain, Bernard Spiegel, Jacques Weber, Bernard Yannotta** en alternance avec **Stuart Patterson** Production : **Compagnie pour Mémoire / Théâtre National de la Colline en coproduction avec le Centre Dramatique de Nice-Côte d'Azur. Avec la participation d'Atelier Théâtre Actuel et du Jeune Théâtre National.**
Libération France inter Télérama PREMIÈRE
Bertolt Brecht / Jacques Lassalle
DE GALILEE
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE 15 rue Malte Brun 75020 Paris 01 44 62 52 52

Les voix solistes de Musicatreize relèvent le défi de la création contemporaine

Depuis treize ans, autour de Roland Hayrabedian, l'ensemble n'a de cesse d'enrichir son répertoire

ILS SONT huit assis en arc de cercle à répéter l'un des *Tre Canti Sacri* de Giacinto Scelsi. *« Requiem ae-ter-nam »*, les mots se forment consonne par consonne, voyelles contre voyelles, bientôt syllabes. Un sommeil éternel qui chavire en quart de ton, ondule en vibrations, sursaute parfois d'un effet percussif, pour tourner au cauchemar dans une stridence qui prend au ventre.

Rien de reposant dans ce travail de haute précision. Les huit s'arrêtent, se regardent, puis recommencent, appréhendent la note à venir d'un coup rapide de diapason sur la tête aussitôt porté à l'oreille. Face à eux, Roland Hayrabedian : une main bat la mesure, l'autre laisse parfois tomber un doigt sur le piano, histoire de vérifier la justesse d'un son, d'un intervalle ou d'un accord.

LE CHOIX DU RÉPERTOIRE

Le plus souvent, ils sont treize, comme leur nom l'indique. Treize qui, comme le Messie et ses apôtres, se sont faits les chantres de la bonne parole de la musique contemporaine. Treize ans aujourd'hui que Roland Hayrabedian les a réunis dans cet amour commun, dans cette ivresse raisonnée de l'aventure qu'est la création des musiques de compositeurs bien vivants en chair et en notes.

La Cité phocéenne peut à juste titre s'enorgueillir d'abriter l'un des ensembles les plus originaux (musique vocale et contemporaine) et les plus qualitativement convaincants. Aussi Ivane Eymieu, maire adjoint déléguée à la culture de la mairie de Marseille, se réjouit-elle de ce que Musicatreize bénéficie enfin d'un lieu en plein centre-ville, lui donnant la possibilité d'actions ciblées en direction des publics (accueil autour des œuvres, des artistes et des compositeurs, possibilité d'assister aux répétitions, etc.). Un développement qu'appelle également de tous ses vœux Jean-François Héron, chargé de mission au conseil général des Bouches-du-Rhône (lequel soutient Musicatreize depuis sa naissance en 1987).

Reste qu'au-delà d'une nécessaire amplification de la diffusion au sein du département, se joue aussi un authentique défi de création. Musicatreize se doit de constituer un nouveau répertoire. Et de se féliciter à la fois d'une responsabilisation forte des artistes en matière de « service public » mais aussi de leur perspicacité artistique dans le choix même de ce répertoire.

Il aura fallu à Roland Hayrabedian de la ténacité, de la persuasion et une humilité doublée d'un bel aplomb pour que le musicien *« trop tard venu au piano »*, *« interdit d'emblée d'une carrière à la Hélène Grimaud »* (comme lui élève au Conservatoire de Marseille) ait ainsi réussi à générer un tel pôle d'attraction autour de la musique contemporaine. Pour passer du statut précaire de chef d'un chœur contemporain aixois et amateur (toujours partenaire) au professionnalisme des voix solistes de Musicatreize. Pour se doter d'une soixantaine d'œuvres pour voix seules, de vingt-quatre autres avec participation instrumentale (sur un total de quelque deux cents pièces allant du répertoire pré-baroque au contemporain). Une production discographique de onze disques déjà, dont neuf consacrés à des œuvres principalement créées par et pour eux. Quant au nombre de concerts, il a progressé de 50 % entre 1996 et 1998, même s'il reste encore, de l'avis général, encore insuffisant (une trentaine par an).

UNE BELLE RÉUSSITE

Une belle réussite donc, saluée par le directeur régional des affaires culturelles PACA, Jérôme Bouët, et par son délégué à la musique et à la danse, Alain Bez. Raison de plus pour déplorer que le réseau des scènes nationales et la pléthore des festivals régionaux ne se soient pas encore constitués en partenaires fiables, nécessaires à la sacro-sainte coproduction. Parions pour l'avenir : Musicatreize a montré que travail et gageure font partie de son ordinaire.

Marie-Aude Roux

★ **Prochains concerts de l'Ensemble Musicatreize : Eglise Saint-Séverin, le 24 février, à 20 h 30. De 110 francs (16,77 euros) à 200 francs (30,49 euros). Tél. : 01-48-24-16-97. Création de *Miroirs trompeurs : la source des images, ou Narcisse exaucé,* de Patrick Burgan ; *Syllabaire pour Phèdre,* de Maurice Ohana. Mise en scène : Pierre Barrat. Tarbes, Le Parvis, le 7 mars (Tél. : 05-62-90-06-03). Nîmes, le Théâtre, les 8 et 10 mars (Tél. : 04-66-36-65-00). Marseille, Les Friches de Mai, le 19 mai (Tél. : 04-91-39-29-00).**

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

INTERNATIONAL
TOURSKY
CIE RICHARD MARTIN
POP CORN
7 nominations Molière 98
Une comédie féroce de Ben Elton
Mise en scène Stephan Meldegg
3 Mars à 21 h
RESERVATIONS 04 91 58 54 54

Renseig. publicité :
☎ 01.42.17.39.65

Coptos, centre religieux et pôle commercial de l'Egypte antique

Une exposition au Musée des beaux-arts de Lyon permet de découvrir cette cité méconnue

Le nom de Coptos reste souvent ignoré des amateurs pourtant nombreux de l'égyptologie. Le Musée des beaux-arts de Lyon, ville qui possède quelques milliers d'objets issus des fouilles menées sur le site de Coptos, organise jusqu'au 7 mai une importante exposition permettant de découvrir ce centre religieux et commercial méconnu qui périclita après s'être rebellé contre les occupants romains, puis arabes.

COPTOS, L'ÉGYPTE ANTIQUE AUX PORTES DU DÉSERT. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux, Lyon-1er. Tél. : 04-72-10-17-40. Du mercredi au lundi, de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 7 mai. De 13 F à 25 F (de 1,9 € à 3,8 €). Catalogue : RMN (diff. Le Seuil), 250 p., 245 F (37,35 €).

LYON
de notre envoyé spécial

C'est sans doute une des villes les moins connues de l'Egypte ancienne : pour des non-spécialistes, Coptos n'évoque pas grand-chose. Sans doute souffre-t-elle de la proximité de Karnak et de Louqsor, à quelque 40 kilomètres de là, et de ses vestiges peu spectaculaires. Pourtant le Musée des beaux-arts de Lyon prend la peine de lui consacrer une exposition complète – une première pour le département des antiquités. Sans doute parce que le musée abrite des milliers d'objets venant de ce site et que la municipalité lyonnaise a participé indirectement aux fouilles. La manifestation organisée par Geneviève Galliano et Marc Gabolde permet de rappeler cette brève aventure. Elle apprend surtout que Coptos fut un centre religieux considérable, de l'ancien Empire jusqu'à l'islamisation de l'Egypte, mais aussi, pour une période à peine moins longue, un pôle commercial de première importance.

C'est à l'égyptologue anglais William Matthew Flinders Petrie que l'on doit les premières fouilles, au cours de l'hiver 1893-1894. Elles ne durent que quelques mois, mais suffisamment pour que le Britannique dégage les vestiges du temple de Min et d'Isis et creuse jusqu'au sol vierge, établissant ainsi une chronologie complète des constructions coptites. Les plus anciennes sont datées de la VIe dynastie (vers 2700 av. J.-C.) ; les plus récentes concernent des couvents coptes du VIe et du VIIe siècle. En 1910, ce sont deux Français, Adolphe Reinach et Raymond Weill, qui prennent le relais. Ils sont en partie financés par l'industriel lyonnais Emile Guimet. Si leur présence sur le terrain est relativement brève – deux fois six semaines –, le résultat de leurs travaux permet de situer la place de Coptos dans l'ancienne Egypte.

Le centre religieux s'est bâti autour de Min, une des plus vieilles divinités égyptiennes, toujours représenté le sexe en érection puisqu'il symbolise la fertilité. Statues, bas-reliefs, amulettes, offrandes, rappellent ce culte ainsi que celui d'Isis, sa sœur-épouse, qui lui est associée. Un autre temple est dédié à Osiris, dieu auquel tout défunt est assimilé. Une autre présence divine est solidement représentée à Coptos, celle d'Horus l'enfant, le fils d'Isis et d'Osiris, l'Harpocrate des Grecs, toujours représenté un doigt sur la bouche comme pour imposer le silence. Si les styles évoluent au fil du temps, les cultes se perpétuent, à peine modifiés, par des apports extérieurs.

Coptos fut aussi un centre économique d'importance. Situé au centre d'une zone aurifère, c'était l'une des portes du commerce oriental. Une double route conduisait des bords du Nil, où était implantée la ville, jusqu'à deux ports de la mer Rouge : au nord, Myos Hormos (l'actuel Qoseir), au sud, Bérénice.

VOLONTIERS REBELLE

Eléphants, soie, aromates, ivoires, pierres précieuses arrivent de la corne de l'Afrique, de l'Arabie heureuse ou de l'Inde. L'Egypte exporte des produits manufacturés, du blé et du vin. Ces voies impliquaient la présence de fortins et de puits pour jalonner les pistes caravanières, particulièrement actives à l'époque des dynasties ptolémaïques (332-30 av. J.-C.) et sous l'Empire romain, notamment au IIe siècle de notre ère. Une stèle plantée à la sortie de Coptos, rédigée en grec et datée de 90 apr. J.-C., nous apprend que la route vers la mer était payante. Si les soldats étaient exemptés du droit de péage, les animaux de bât étaient taxés, les marins devaient payer entre 8 et 5 drachmes, et les femmes, de 20 à 108 drachmes, l'absence de vertu se faisant imposer un maximum.

Adolphe Reinach a rapporté en France des stèles funéraires romaines, certaines ornées de dromadaires, éléments essentiel de ce commerce. Avec la chute de l'empire, la route de la mer va être coupée. Auparavant, Coptos, ville volontiers rebelle, se révolte contre l'empereur Dioclétien (284-305) qui la rase. Elle va néanmoins renaître au début de l'ère chrétienne pour devenir le siège d'un important évêché. Les couvents et les églises se multiplient, réutilisant la pierre des temples antiques, avant de disparaître eux-mêmes. Après l'arrivée des conquérants arabes, la vieille cité se rebelle une dernière fois. En représailles, le centre administratif de Coptos – devenu Qouft – va être déplacé à Qûs, une ville voisine. La vieille métropole s'endort dans la poussière. Son souvenir renaît sur les bords du Rhône, le temps d'une exposition.

Emmanuel de Roux

Mais où est donc passé Shakespeare ?

LE MARCHAND DE VENISE, de Shakespeare. Mise en scène : Cécile Garcia-Fogel. Avec François Loriquet, Marie Desgranges, Michel Bonpoil, Simon Abkarian...
THÉÂTRE DE LA BASTILLE, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-43-57-42-14. Du mardi au samedi, à 21 heures ; dimanche, à 15 heures. 120 F (18,29 €). Durée : 2 heures 40.

Onze jeunes comédiens, dont le vif Gérard Loriquet, nous lancent, deux heures quarante montre en main, les répliques de l'une des pièces les plus touffues, les moins faciles, de Shakespeare, *Le Marchand de Venise*. La verdeur, l'allant, un joyeux accord d'ensemble, et pas mal d'absence d'intériorité, annoncent ici le bon plaisir d'une équipe de camarades, un « onze de Conservatoire » qui s'amuse à se faire les griffes sur une tapisserie de haute tenue. Songeons aussi que les comédiens cadets s'imposent – ils ont raison – de se mesurer aux rôles légendaires, et *Le Marchand de Venise* en détient deux : la généreuse Portia et le négociant Shylock.

Tout est bien tant que cela se joue, à l'aventure, sur les tréteaux d'une salle de classe. Mais ce soir il y a maldonne, parce que notre « onze » du *Marchand de Venise* a pour entraîneur une personne qui voit haut et loin. Ancienne élève de Mario Gonzalez au Conservatoire national d'art dramatique, Cécile Garcia-Fogel a réussi un premier fait d'armes : une adaptation chantée de la *Phèdre* de Racine (*Le Monde* du 9 décembre 1996). En notre nouvel humus théâtral aux promotions éclairs, cet essai a suffi à Cécile Garcia-Fogel pour gagner sa mise en orbite : la propulsion de son *Marchand de Venise* dans la fusée-branchée-fine-fleur à deux étages, la fusée *« Bobigny-Bastille »*.

Le Théâtre de la Bastille n'est que le second étage, après l'imbattable Bobigny, mais il est déjà l'annonce sûre d'une carrière mondaine, quand bien même cette mise en scène du *Marchand de Venise* éclaterait-elle de pénurie, d'absence entière de conception d'ensemble, d'impuissance : une fumisterie. Remarquons que les acteurs ne reçoivent que peu d'aide de la traduction française de Jean-Michel Déprats, rugueuse, pesante, pâteuse – comme si la parole, au lieu d'aller librement sur sol ferme, était empêtrée sur une glaise visqueuse, avec, aux pieds, de lourds croquenots. Cela fait pourtant des années que les meilleures traductions de Shakespeare, au dire des acteurs, sont celles de Jean-Michel Déprats, mais *« les meilleures traductions ne sont qu'approximations ; tout ce qui forme l'intonation et le rythme ne peut naturellement passer d'une langue à l'autre, et même la façon de penser, d'ordonner les pensées, diffère »*, écrivait Jacques Decour, remarquable traducteur (fusillé par les Allemands le 30 mai 1942).

Mais l'événement dont il faut ici rendre compte, ce n'est pas cette présentation du *Marchand de Venise*, qui n'est que du vent, c'est le lancement d'une nouvelle étoile qui, pas plus que nombre d'autres, ne brille fort de par elle-même. Ainsi en va-t-il de notre théâtre, à présent : la constellation des mystères. Pier Paolo Pasolini, qui observait, en Italie, dans la confusion de la politique comme dans celle des arts, le même phénomène d'accessions en sous-main, aimait se reposer sur la formule de Sade : *« Les causes sont peut-être inutiles aux effets. »*

Michel Cournot

La pop un peu sucrée de Mariah Carey

MARIAH CAREY, The Rainbow Tour, mercredi 23 février, Palais omnisports Paris-Bercy.

Les grands concerts dans des stades ou des complexes sportifs nécessitent de toute entrée en scène une dose de spectaculaire. La chanteuse Mariah Carey a choisi d'aborder plusieurs registres pour ce moment du saut sans le vide. L'autodérision, d'abord avec la projection d'un film d'animation où la gentille Mariah blonde est opposée à Bianca la peste, double aux cheveux noirs. Ensuite il y a le jeu de lumière et d'images d'une silhouette qui va disparaître pour céder la place à une apparition plus conventionnelle de la vedette américaine au milieu du plateau. Voilà pour annoncer les sketches, l'utilisation de films – notamment pour des duos virtuels – et les chansons chorégraphiées qui s'enchaîneront, sans effets démesurés durant les deux heures vingt du Rainbow Tour, qui s'arrêtait au Palais omnisports de Paris-Bercy, mercredi 23 février.

DES TENUES ATTENDUES

La jeune femme, encore un peu gauche lors de sa précédente venue en 1996, assume dorénavant ses différents personnages avec aplomb. En fond de scène de grands voiles fins se teintent de couleurs pastels, les musiciens – technicité virtuose et fonctionnelle – et les choristes sont installés sur des estrades et une autre scène en hauteur soutient une volée de marches façon music-hall. D'autres éléments occupent parfois l'espace : un lit défait, un fauteuil, une table, les cordes d'un ring de boxe... Les six danseurs et les quatre danseuses ont ainsi tout loisir pour évoluer en fonction des tableaux. Il y a beaucoup à voir sans pour autant écraser. Un grand écran central et deux plus petits de chaque côté permettent la projection, entre les morceaux, d'extraits de clips ou d'ombres chinoises, support visuel à certaines chansons qui rend gigantesque la star.

Tout cela sert d'écrin à un répertoire partagé entre les succès d'antan – *Emotions*, *Dreamlover*, *Fantasy*, *Without You*, *Honey*, *Hero*... – et des titres du dernier album *Rainbow* – *X-Girlfriend*, *Thank God I Found You*, *Against All Odds*, *Crybaby*, *Heartbreaker*... Pour amener à la scène la pop un peu sucrée mâtinée de soul, de rythmes latinos avec des écarts plus mouvementés vers le hip-hop, Mariah Carey endosse les tenues attendues par ses quinze mille fans : robes courtes et sexy, longues et moulantes, jean découpé à la ceinture, boléro taillé au plus juste ou peignoir confortable. Mariah Carey a un corps, de longues jambes et les montre avec la candeur et la crânerie d'une Betty Boop. Plus recherchée est la boxeuse en chaussures à talons très hauts lors d'*Heartbreaker* avec une présentation filmée du manager Don King et durant *Honey*, clin d'œil à Marilyn Monroe dans un numéro qui rappelle les constructions de Busby Berkeley.

Mariah Carey a en elle, par sa voix qui se projette sans efforts, juste, au souffle contrôlé, une vulnérabilité qui ne demande qu'à remonter à la surface surtout sur les tempos moyens et des chansons d'amour qui laissent les fêlures prendre le pas sur ce monde trop lisse. Et quand vient le besoin de relancer le mouvement des rythmes de la rue, du phrasé du rap, elle n'a plus qu'à adresser un sourire charmant vers l'écran pour qu'apparaisse Snoop Doggy Dog qui de mauvais garçon devient le consolateur. Un rôle que filles et garçons dans la salle voudraient tous alors avoir.

Sylvain Siclier

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél : 01 48 00 20 20 – Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com
DROUOT
Expositions :
la veille de la vente, 11h à18h
le matin de la vente, 11h à 12h
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc, 92984 LA DEFENSE CEDEX – 01 49 04 01 83
LUNDI 28 FEVRIER
S.5- 14H30 CÉRAMIQUES OTTOMANES IZNIK, KÜTAHYA ET DAGHESTAN.
Ancienne collection du Docteur Chompret et à divers.
PESCHETEAU-BADIN, GODEAU, LEROY
MARDI 29 FEVRIER
S.16 - Estampes anciennes et modernes. **PIASA**.
MERCREDI 1er MARS
S.14- Meubles et objets mobiliers. **Me de RICQLES**
VENDREDI 3 MARS
S.1- Objets d'art et d'ameublement. Cadres. **PIASA**
PESCHETEAU-BADIN, GODEAU, LEROY,
16, rue de la Grange Batelière (75009) 01.47.70.88.38
PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

SORTIR

PARIS

Paco El Lobo
Il y a dans la présence et l'expression de Paco El Lobo quelque chose de magique : une durable et peu explicable jeunesse ; le savoir-apaiser après l'émotion forte ; la grâce et une connaissance personnelle de tous les répertoires flamenco. Ses maîtres furent Pepe El de la Matrona, Rafael Romero et Juan Varea. Son double étoilé, Camaron de la Isla. Bien entouré (Vicente et Gonzalo Almaraz à la guitare), rejoint par ses partenaires et ses invités, prompt à créer la surprise, délicat guitariste et chanteur émouvant, Paco El Lobo est à La Maroquinerie. Soirée rare.
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20e. Mo Gambetta. Le 25, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. De 90 F à 110 F.

Serge Hureau
Avec ses musiciens habituels, Montferrat et Michel Risse, Serge Hureau reconstitue l'univers politique et musical de Rimbaud et Verlaine si souvent mis en musique et chanté. Après *Gueules de Piaf* et *Au bon petit Charles*, deux spectacles de théâtre-chanson consacrés à Edith Piaf et Charles Trenet, Serge Hureau exerce ses talents d'exégèse sur la poésie chantée.
Ivry-sur-Seine (94). Théâtre d'Ivry-Antoine-Vitez, 1, rue Simon-Dereure. Mo Mairie-d'Ivry. Jusqu'au 19 mars, du mercredi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 01-46-70-21-55. 110 F.

Xavier Richardeau, Michel Graillier et Nicolas Rageau
Annoncé le 29 janvier à la Toque blanche, club aux portes de Paris de plus en plus prisé par les musiciens de jazz, le saxophoniste Xavier Richardeau, souffrant, n'avait pu jouer. Retour, cette fois en forme, de ce musicien de grand talent qui a choisi d'approfondir la pratique du baryton depuis le début des années 90. Sans s'enfermer dans la référence au maître Gerry Mulligan, Richardeau a développé un discours personnel en partie ancré dans la tradition tout en témoignant d'une écoute attentive des évolutions du jazz. Avec lui, toute la poésie du pianiste Michel Graillier et le contrebassiste Nicolas Rageau, présent dans l'excellent nouvel enregistrement de Richardeau en quintette (*Live in Paris, Sunset,* Taxi Records/Mélodie).
La Toque blanche, 115, rue Paul-Vaillant-Couturier, 92 Levallois-Perret. Le 26, 21 heures. Tél. : 01-47-37-24-17. 20 F et 30 F ; repas : 135 F.

PAU

Festival de danse Plurielles
Bien bâtie, autour de chorégraphes connus (Georges Appaix, Catherine Diverrès, Bernard Glandier) et d'autres à repérer (Anne Lopez, Thomas Aragay de Barcelone, Osman Khelili du Brésil), la septième édition du Festival de danse Plurielles de Pau ne manque ni de corps, ni d'esprit. A côté d'une programmation courant sur tout le mois de mars, auront lieu un colloque sur « Les Ecritures de la danse », un atelier d'improvisation autour de l'imaginaire du corps, une exposition évolutive nourrie des documents (journal, photos, images-vidéo) collectés au cours de la manifestation par des étudiants à l'Ecole d'art et de communication de Pau.
Théâtre Saragosse, 17, avenue de Saragosse, 64 Pau. Jusqu'au 31 mars. Tél. : 05–59–84–11–93. De 40 F à 140 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Voyage au bout de l'enfer (*)
de Michael Cimino,
avec Robert De Niro, John Cazale, John Savage, Christopher Walken, Meryl Streep.
Américain, 1978, copie neuve (3 h 03).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Charlotte Beaurepaire, Katya Bonnenfant, Laurent Grasso
Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-40-49-41-66. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Du 25 février au 12 mars. Entrée libre.

Marie-Geneviève Havel, Françoise Micoud
ADAC galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul, Paris 4e. Mo Sully-Morland. Tél. : 01-42-77-96-26. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 25 février au 17 mars. Entrée libre.

Mirjana Markovic : lumière
Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mo Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-42-72-50-50. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé samedi et dimanche. Du 25 février au 31 mars. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Aberrations du documentaliste
d'Ezéchiel Garcia-Romeu et François Tomsu, avec Jacques Fornier.
Grand Théâtre de la Ferme-du-Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Le 25, 20 heures et 22 heures ; le 26, 17 heures et 21 heures ; le 27, 17 heures et 19 h 30. Tél. : 01-64-62-77-77.

L'Aquarium
de Louis Calaferte, mise en scène de Gilles Cohen, avec Valérie Benguigui et Philippe Hérisson.
Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mo Anvers. Du mercredi au samedi, le mardi, à 21 heures. Tél. : 01-46-06-11-90. 90 F. Jusqu'au 25 mars.

La Femme comme champ de bataille
de Matéi Visniec, mise en scène de Guy Rétoré.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mo Gambetta. Du 25 février au 12 mars. Tél. : 01–43–64–80–80.

Marie-Josèphe Jude (piano).
Mendelssohn : *Préludes et fugues op. 35.* Dutilleux : *Sonate pour piano.*
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 25, 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.

Carmen
de Bizet. Natalia Zagorinskaya, Larissa Kostiouk (Carmen), Vadim Zaplechny, Anatoli Ponomarev (don José), Elena Voznesenskaya, Tatiana Kouindi (Micaëla), Andrei Baturkin, Andrei Vyilegdzanin (Escamillo), Chœur et Orchestre du Théâtre Hélikon-Opéra de Moscou, Valerij Kritskov (direction), Dmitry Bertman (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Les 25, 26, 28 et 29 février et le 1er mars, 19 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 590 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Brahms : *Variations sur un thème de Haydn.* Schumann : *Concerto pour violoncelle et orchestre.* Beethoven : *Symphonie no 2.* Marc Coppey (violoncelle), Asher Fisch (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 25, 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

La Confession impudique
de Cavanna. Avec Rayanne Dupuis, Jacques Bona, Jean-Louis Meunier, Anne-Sophie Duprels. Olivier Desjours (direction), Gustavo Frigerio (mise en scène).
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. Les 25 et 26, 20 h 30. Tél. : 01-45-31-10-96. De 100 F à 140 F.

Chœur Accentus
Œuvres de Kuula. Rautavaara. Brahms. Schoenberg. Eric Ericson (direction).
Bouffes du Nord, 37bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Le 26, 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. 140 F.

Compagnie Roc in Lichen
Bruno Dizien : *El Gorrion tejedor.*
Bezons (95). Théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux. Les 25 et 26, 21 heures. Tél. : 01-34-10-20-20. 90 F.

Alle Hoist Quartet, Glenn Ferris, Orlando Poleo
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 25 et 26, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Bex-Jouvelet contre King Kong
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 25, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Spanky Wilson Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 25 et 26, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Pennywise
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 25, 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 110 F.

LE MONDE TELEVISION
avec Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

EN VUE

■ Les habitants des Tuvalus, victimes du réchauffement de la planète, demandent refuge à la Nouvelle-Zélande, au cas où la montée des océans engloutirait leur archipel.

■ *« Pourquoi, avec la chaleur qu'il fait à cette époque, les gens veulent-ils se déguiser en gorille ? »*, s'interroge **Armando Valles**, fabricant de masques, qui fournira pour le carnaval de Rio 3 000 costumes de **King Kong**

■ En prolongeant l'horaire d'été d'un mois pour faire baisser le nombre des accidents de la route, **Nathan Chtcharansky**, ministre israélien de l'intérieur, se heurte aux autorités religieuses hostiles à une mesure qui rend plus difficiles les prières du matin.

■ **Abdel Majid Zaghmout,** ancien membre du Fath, officiellement libéré en 1989, maintenu en détention, vient de mourir à Damas, après trente-quatre ans de prison pour un crime avoué en 1966 sous la torture, constamment nié depuis.

■ En procédant, mardi 22 février, pour la première fois, à une exécution par injection létale, la Floride ne risque plus de recours dilatoires pour *« châtiment cruel »* devant la Cour suprême des Etats-Unis en utilisant Old Sparky (la Vieille qui fait des étincelles), une chaise électrique massacrant les condamnés à mort.

■ *« Je sentais qu'il fallait que quelque chose de radical soit fait »*, a expliqué **Heather Perry**, jeune Britannique atteinte d'un *« syndrome de fatigue chronique »*, qui, après un échange de courriers électroniques avec **Peter Halvorson**, spécialiste américain de l'*« auto opération »*, s'est elle-même trépanée, aux Etats-Unis, où la pratique est permise.

■ Les citoyens internautes apprendront en tapant www.oezdemir.de., site du député allemand **Cem Oezdemir**, le nom de son voisin grec et l'adresse de son sauna. Sur www.deaubler.de., ils sauront comment **Herta Daübler-Gmelin**, ministre de la justice, prépare son punch à la rose et au champagne. Sur www.volkerbeck.de., **Volker Beck**, député Vert, leur confiera sa passion pour *« son homme »*.

■ Le tribunal correctionnel de Bobigny a débouté de sa plainte **Marcel Petit,** sculpteur, qui reprochait à **Philippe Vincent**, architecte, d'avoir défiguré deux de ses monolithes érigés dans la cour d'un lycée d'Epinay, dans la Seine-Saint-Denis, en les faisant peindre en rose et surmonter d'un petit toit en inox.

■ Jugé, mardi 22 février, par un tribunal de Broome, en Australie, **Charles Latham** avait pourtant restitué le produit de ses vols : à la police une empreinte de dinosaure, un fossile de pied humain aux Aborigènes de la région.

Christian Colombani

Le « Financial Times » vante le modèle économique français

Le quotidien de la City fait l'éloge du pragmatisme de Lionel Jospin. Les investisseurs internationaux sont invités à s'intéresser davantage au marché français qu'à son concurrent allemand

C'EST une analyse à faire rosir de plaisir toute la jospinie que publie le *Financial Times* dans son édition du 23 février sous la plume de Tony Barber. Le quotidien de la City, qui a demandé leur avis à une série d'experts et de banquiers, affirme qu'on assiste peut-être en ce moment à un renversement historique des rôles, en matière économique et financière, entre la France et l'Allemagne. *« Est-ce que la France, longtemps associée dans les esprits à l'intervention de l'Etat et à une forte inflation, est en train de remplacer l'Allemagne en tant que champion d'une monnaie forte et que moteur de l'expansion économique ? »*, s'interroge le *Financial Times*. La réponse n'est pas explicitement donnée. Mais l'article de Tony Barber, publié dans les pages éditoriales du *FT*, laisse à penser que cela pourrait bien être le cas. Le meilleur signe en est l'attitude contrastée des autorités monétaires françaises et allemandes face à la question des taux d'intérêt. La Bundesbank a apparemment fourni à la Banque centrale européenne des chiffres péchant délibérement par optimisme sur les perspectives d'inflation en Allemagne, de façon à éviter une hausse des taux d'intérêt dans la zone euro. La faiblesse de l'euro ne préoccupe pas outre mesure les

Allemands, surtout soucieux de ne rien faire qui puisse réduire leur faible croissance. Au même moment, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, déclare : *« Nous ne sommes pas satisfaits du niveau actuel de l'euro. »*

Les performances économiques des deux pays expliquent évidemment ces attitudes divergentes. *« Pour la cinquième année consécutive, la croissance a été plus forte en 1999 en France qu'en Allemagne »*, écrit le *Financial Times*. Pendant ces mêmes cinq années, la France a réussi à attirer des investissements étrangers équivalant à 1,5 % de son PNB, contre 0,4 % pour l'Allemagne. La France, jadis célèbre pour ses taux d'inflation à deux chiffres et ses dévaluations en catastrophe, fait désormais figure de bonne élève. *« L'économie française semble être entrée dans un cercle vertueux d'augmentation de la production, de confiance accrue et de création d'emplois »*, selon la formule d'un rapport de l'OCDE publié en décembre dernier.

Depuis *« l'expérience socialiste ratée de François Mitterrand »* de 1981-1983, les gouvernements français successifs, de gauche et de droite, ont accepté les règles capitalistes de la concurrence. *« M. Jospin a un don pour parler comme un homme de gauche lorsque cela est nécessaire pour des raisons politiques, tout en agissant tranquillement en faveur des intérêts des milieux d'affaires. »* La faiblesse de l'Allemagne est d'avoir dû procéder à une réunification onéreuse et d'être en particulier obligée de donner une nouvelle qualification professionnelle à une grande partie de la population active de l'ex-RDA.

Même le coût des 35 heures, qui fait hurler les entrepreneurs français, a été, à en croire l'analyse du *FT*, largement compensé par le gel ou la modération des salaires français.

« Si la France est réellement en train de remplacer l'Allemagne en tête du peloton des économies européennes, les conséquences pourraient être considérables pour les flux d'investissements internationaux et pour les marchés des actions et des obligations », affirme le *Financial Times*. Cela veut dire, en effet, que ces investisseurs devraient s'intéresser davantage dans les années qui viennent aux entreprises françaises qu'à leurs concurrentes allemandes. Emporté par son élan, le *FT* va jusqu'à suggérer que le modèle français pourrait faire figure, à l'avenir, d'exemple à suivre pour les autres économies européennes...

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE
Pascal Aubert
■ Il faut beaucoup d'audace à un premier ministre pour s'inscrire délibérément à contre-courant de son opinion publique. Et lorsqu'il s'agit des sentiments plus que mitigés que nourrissent la Grande-Bretagne et les Britanniques à l'égard du dessein européen, ce n'est plus d'audace ou de courage qu'il est question, mais de témérité. Tony Blair ne remontera certainement pas dans les sondages grâce à la profession de foi européenne qu'il a prononcée hier à Gand. Il le savait par avance. Mais à l'heure où l'Europe est en mal de chef de file et d'inspirateur, on sent le premier ministre britannique tenté d'occuper la place.

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc
■ Le communiqué n'a pas encore été transmis à l'AFP. Mais pour reprendre une expression gaullienne qu'il ne renierait pas, Jack Lang a entamé hier le processus de sa candidature à Paris. Il a même distillé sous le sceau du plus grand secret... et à l'ensemble de la presse, comme d'habitude, le nom de sa porte-parole : Lyne Cohen-Solal, qui incarne à Paris le combat frontal contre Jean Tiberi. Soigneusement pesée (car en quittant Blois et en s'exposant aux coups de la droite, il prend un risque très sérieux), méticuleusement préparée (car c'est un grand professionnel de la politique), son initiative constitue désormais une donnée majeure de la bataille parisienne.

LA LIBRE BELGIQUE
Roland Planchar
■ Il y a quelque chose de déplaisant dans la levée de boucliers, façon vierges effarouchées, à laquelle on assiste à propos du réseau d'espionnage *« high tech »* américain connu sous le code *« P415 Echelon »*. D'abord parce que l'essentiel de l'affaire est su depuis belle lurette. (...) La Belgique elle-même peut difficilement faire croire qu'elle découvre le scandale maintenant puisque, sans même évoquer les articles de presse, deux questions parlementaires (posées au ministre de la justice par le député écolo Olivier Deleuze les 26 octobre 1998 et 11 janvier 1999) avaient eu Echelon pour objet. Bref, même si l'on attend encore des confirmations officielles – rares en la matière – on savait tout et on n'avait rien fait, ou à peu près.

THE WASHINGTON POST
■ A propos de la revendication chinoise sur Taïwan, l'administration Clinton, comme celles qui l'ont précédée, a suivi une politique d'*« ambiguïté stratégique »*. Les Etats-Unis accordent à l'île, laquelle est de plus en plus démocratique, juste ce qu'il faut de soutien politique et militaire pour dissuader la Chine de la conquérir par la force, mais pas suffisamment pour que les dirigeants de Taïwan trouvent l'audace de déclarer l'indépendance, laquelle pourrait inciter la Chine à commencer une guerre qui impliquerait, presque certainement, les forces américaines. Cette politique est de plus en plus difficile à tenir dès lors que Taïwan devient plus démocratique et que la Chine reste une dictature.

www.virtual-worlds.net/lifedrop

Cloner des créatures numériques dotées d'une vie artificielle, puis jouer avec leur ADN

LES MICRO-ORGANISMES filiformes et multicolores frétillent dans la goutte d'eau virtuelle de Lifedrop, agrandie à la taille de l'écran. Lifedrop est un système interactif à vocation pédagogique mis en ligne par l'université Léonard-de-Vinci. Chaque créature vivant dans la goutte est dotée de son propre code génétique : dès que le visiteur en sélectionne une, son « ADN numérique » s'affiche sous la forme d'une suite de lettres et de chiffres. D'autres codes indiquent son niveau de vitalité et sa durée de vie probable. On peut alors cloner la créature, et s'amuser à changer un chiffre ou une lettre de son ADN, afin de comprendre le rôle d'un gène. Pendant ce temps, les autres créatures de la goutte d'eau se poursuivent, s'entre-dévorent, s'accouplent, meurent, et celles qui viennent d'être créées par clonage les rejoignent.

Ce que l'on voit à l'écran n'est pas le résultat d'un ensemble d'actions préprogrammées, mais l'interaction en temps réel de multiples éléments autonomes : en

d'autres termes, on est en présence de créatures virtuelles dotées d'une « vie artificielle ». Pour Jean-Claude Heudin, directeur du laboratoire de recherche de l'Institut international du multimédia du pôle universitaire Léonard-de-Vinci et initiateur du projet Lifedrop, *« il ne faut pas prendre le terme "vie artificielle" trop au pied de la lettre. Nous ne créons pas une forme de vie qui perdure, mais nous recréons, sous forme de programmes, des comportements que nous assimilons au vivant »*. Aujourd'hui, les logiciels de vie artificielle peuvent simuler des créatures d'une complexité comparable à celle d'un insecte dans son environnement naturel. Les promoteurs de cette discipline travaillent à présent sur le concept d'« évolution artificielle» : dans un écosystème obéissant à ses propres lois physiques et biologiques, des individus dotés d'un génotype complet se reproduisent par accouplement.

De ces reproductions naissent des créatures plus évoluées, grâce à la simulation du processus évolutif. Déjà, dans Lifedrop, la réussite de chaque individu détermine si ses gènes seront transmis à la génération suivante. Pour renforcer sa dimension pédagogique, le site propose des rubriques sur les théories de l'évolution et sur les ressemblances et les différences entre ce monde virtuel et la biologie du monde réel. Jean-Claude Heudin a aussi des objectifs plus ludiques : *« Un jour, nous aimerions peupler les espaces virtuels du Net, notamment les galeries marchandes et les jeux en réseau, de créatures autonomes qui pourraient guider l'internaute. »*

Claire Charpy

SUR LA TOILE

L'ANGLAIS EN TÊTE
■ Selon une étude réalisée par la société informatique Inktomi, 86,6 % des pages Web existant en janvier 2000 étaient rédigées en anglais. Le français représentait environ 2,4 %.

PACIFIQUE
■ L'Icann, nouvel organisme international attribuant les noms de domaine sur Internet, a décidé que le domaine « .pn » ne devait plus appartenir uniquement à l'un des habitants de l'île de Pitcairn (Pacifique), qui avait réussi à se l'approprier auprès de la société privée gérant les noms de domaine pour le compte du gouvernement américain. « .pn » sera désormais géré collectivement par le Conseil de l'île.

PRIX DES MOBILES
■ La société française Comparatel, déjà implantée en Allemagne, en Italie et en Autriche, a ouvert un site de comparaison tarifaire pour le marché français des téléphones mobiles. Un moteur de recherche permet de rechercher l'offre la plus avantageuse pour une somme donnée. Un autre système propose aux consommateurs plus avertis une recherche exhaustive multicritère.
www.comparatel.fr

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

De Nuremberg à la listeria *par Alain Rollat*

TOUS LES ÉDUCATEURS, et, a fortiori, tous les ministres de l'éducation, devraient s'imposer de garder en mémoire, dans leur approche des problèmes scolaires, l'exceptionnelle série documentaire qu'Arte consacre, depuis trois semaines, dans « Les mercredis de l'histoire », présentés par Alexandre Adler, à l'embrigadement de la jeunesse allemande sous Hitler.

C'est la première fois que la télévision raconte par le menu détail, en utilisant des archives inédites pour illustrer son propos, comment il est facile d'endoctriner les enfants quand les parents les abandonnent aux idéologues. Rien n'est plus simple que de transformer un gosse en soldat de plomb. Il suffit de lui prêcher l'héroïsme civil ou religieux d'une main de fer. L'endoctrinement exige simplement, après l'abdication des parents, un personnel d'encadrement à la hauteur des ambitions totalitaires de l'Etat-culte. On a perdu la liste des enseignants allemands qui payèrent de leur vie le courage d'avoir dit merde à Julius Streicher, alors Führer de Franconie, le jour de 1938 où il ordonna aux enseignants de Nuremberg : *« Dites-le aux enfants : le juif pourrit l'humanité ! Inculquez-leur une saine colère, une haine véritable ! »* C'était écrit dans leurs manuels : *« Les Juifs, c'est le crime.»* Les jeunes hitlériens le croyaient.

Soixante ans plus tard, devenus de respectables citoyens, les rescapés de cette génération sacrifiée sur l'autel du surhomme se regardent encore avec incrédulité dans le miroir que leur tend la caméra. Ils en sont pathétiques. *« Dis, papa, c'est quoi le national-socialisme ? »*, demandait Martin Bormann junior. *« Le national-socialisme,* lui répondait son père, *c'est la volonté du Führer. »* Il y a là matière à pédagogie pour montrer la différence entre l'éducation et l'élevage en batterie.

Tout ministre de l'éducation sensible à ce distinguo devrait donc, par principe, donner raison aux parents quand ils refusent de soumettre l'éducation de leurs enfants aux impératifs d'Etat. Dès que l'intérêt collectif de l'institution scolaire prime sur l'avenir de l'écolier individuel, il y a manquement au devoir conjoint du couple parent-enseignant. Cela n'a rien à voir avec Nuremberg, mais si la télévision française s'intéressait vraiment à l'avenir du système éducatif, ce n'est pas sur la peur de la listeria qu'elle insisterait aujourd'hui. Elle zoomerait sur ce qui se passe autour des écoles du Gard et de l'Hérault où, pour la première fois avec une telle ampleur, parents et enseignants continuent de manifester ensemble, chaque jour, pour refuser, justement, toute forme d'éducation en batterie.

JEUDI 24 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Ecosystème, un monde menacé. **Forum**
23.00 Taï Chi Chuan, l'art du mouvement. **Forum**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Rinocerose ; Denzel Washington ; Nikki Gemell ; Michel Delpech. **Canal +**
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.30 et 0.45 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.50 Envoyé spécial. Harcèlement moral : les salariés de la peur. Sécurité alimentaire : le doute. Un moulin au Mali. **France 2**
22.10 90 minutes. La guerre radioactive secrète. **Canal +**
22.35 Boléro. Invitée : Rosy Varte. **TMC**
23.05 Comme au cinéma. Peur sur l'écran. **France 2**
23.20 Prise directe. En direct de Paris. Le Paris homo. **France 3**
23.30 Le Club. Avec Philippe Torreton. **Ciné Classics**
0.30 Saga-Cités. Une longue histoire. **France 3**
0.40 Vol de nuit. Histoires secrètes. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Sportif oui, pigeon non. **Arte**
20.40 Thema. Charles Quint aux prises avec son empire. **Arte**
21.05 Les Grands Jours du siècle. [8/16]. Le jour J. **TV 5**
21.20 A la conquête de l'indéfiniment petit. **Planète**
22.30 Légendes. Bette Davis. **Téva**
23.05 Chroniques de l'Afrique sauvage. [15/24]. L'intrus. **Odyssée**
23.10 Perspectives américaines. [8/8]. L'art business. **Planète**
23.15 Légendes. Cindy Crawford. **Téva**
23.45 Le Déluge, ou à la recherche de l'Atlantide. **Histoire**
0.05 Kofi Annan, homme de paix, homme du monde. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football. Championnat de D 2 (28e journée) : Caen - Sochaux. **Eurosport**

DANSE

18.30 Coppélia. Ballet. Chorégraphie d'Oleg Vinograd of. Musique de Delibes. Par les ballets du Kirov. Avec Mikhaïl Zavialov et l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre Mariinski, dir. Alexandre Viliumanis. **Mezzo**

MUSIQUE

20.35 Festival « Beethoven passionnément ». Avec Giovanni Bellucci. **Muzzik**
22.00 « Répétition du Trio », n° 3 de Beethoven. Avec Wilhelm Kempff, piano ; Henryk Szeryng, violon ; Ludwig Hoelscher, violoncelle. **Mezzo**
22.40 Marciac Sweet 99. Buddy Guy. **Muzzik**
23.05 Concert de gala dirigé par Zubin Mehta. Avec Viviane Hagner, violon ; Sharon Kam, clarinette. Par les Orchestres philharmoniques de Berlin et d'Israël. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.45 L'Etrange Rançon. George Mihalka. **13ème RUE**
22.20 La Controverse de Valladolid. Jean-Daniel Verhaeghe. **Arte**
22.55 Crashs en série. M. Azzopardi. **TF 1**

COURTS MÉTRAGES

0.35 Scénarios pour la drogue. Avalanche. G. Canet et J.-C. Pagnac. ♻. **TF 1**
1.05 Scénarios pour la drogue. C'est presque terrible. Lionel Mougin. **France 2**

SÉRIES

20.50 Les Cordier, juge et flic. Crimes de cœur. **TF 1**
21.30 Zoe, Duncan, Jack & Jane. Under Mom's Thumb (v.o.). **Série Club**
22.45 Le Caméléon. Effets spéciaux (v.o.). La course contre la montre (v.o.). **Série Club**
0.00 Homicide. [1/2]. Incendie. **TSR**

FILMS

18.35 A Bell for Adano ■■ Henry King (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 105 min). **Ciné Classics**
20.30 Passion d'amour ■■ Ettore Scola (Italie, 1981, 120 min). **Ciné Cinémas 1**
21.00 Guerre et Paix ■■ Serge Bondartchouk [4/4] (Urss, 1962, 120 min). **Histoire**
21.00 Monsieur Smith au Sénat ■■■ Frank Capra (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 125 min) ✪. **Paris Première**
22.25 Cul-de-sac ■■■ Roman Polanski (GB, 1965, N., v.o., 110 min) ✪. **13ème Rue**
23.00 Les Années terribles ■■ Richard Heffron (Europe, 1988, 155 min). **Ciné Cinémas 3**
23.05 Lila, Lili ■■ Marie Vermillard (France, 1999, 105 min) ✪. **Canal + Vert**

PATRICK TERRAZ

23.55 Mima ■■ **Philomène Esposito. Avec Virginie Ledoyen, Nino Manfredi** (France, 1990, 80 min). **Cinéstar 1**
0.05 Police python 357 ■■ Alain Corneau (France, 1975, 125 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
0.40 Un été 42 ■■ Robert Mulligan (Etats-Unis, 1971, 100 min). **Cinétoile**
1.10 Tu ne convoiteras pas la femme d'autrui ■■ Krzysztof Kieslowski (Pologne, 1988, v.o., 60 min). **France 2**
1.15 Le Patient anglais ■■ Anthony Minghella (EU, 1996, v.o., 155 min) ✪. **Cinéstar 2**
1.20 Les Années-lumière ■■ Robert Enrico (Europe, 1989, 165 min). **Ciné Cinémas 2**
2.10 Tu ne convoiteras pas le bien d'autrui ■■ Krzysztof Kieslowski (Pologne, 1988, v.o., 55 min). **France 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Voile, Tiercé, Météo.
20.50 Les Cordier, juge et flic. Crimes de cœur.
22.55 Made in America. Crashs en série. Téléfilm. Mario Azzopardi.
0.35 Scénarios sur la drogue.

FRANCE 2

17.25 Cap des Pins.
17.55 Nash Bridges.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Envoyé spécial.
23.05 Comme au cinéma.
0.40 Journal, Météo.
1.05 Scénarios sur la drogue.
1.10 Le Décalogue 9 et 10 ■■ Film. Krzysztof Kieslowski (v.o.).

FRANCE 3

17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport, Consomag.
20.55 L'Ombre et la Proie Film. Stephen Hopkins ✪.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Prise directe. A Paris.
0.30 Saga-Cités. Une longue histoire.

CANAL +

16.40 Le Mystère des fées Film. Charles Sturridge ✪.
► En clair jusqu'à 20.40
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Pourquoi pas moi ? Film. Stéphane Giusti ✪.
22.09 Le Monde selon Glup.
22.10 90 minutes. La guerre radioactive secrète.
23.20 Pluie d'enfer ■ Film. Mikael Salomon (v.o.) ✪.
0.50 Sodome et Gomorrhe Film. Robert Aldrich et Sergio Leone (v.o.) ✪.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Norvège.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Sportif oui, pigeon non.
20.40 Thema. Charles Quint aux prises avec son empire. **20.45** Charles Quint ou l'ingouvernabilité du monde. **21.35** Voici l'Empereur ! Charles Quint par monts et par vaux. **22.20** La Controverse de Valladolid ■ Film. Jean-Daniel Verhaeghe. **23.50** Amour, pouvoir et solitude.
0.40 Des gens comme les autres ■ Film. Robert Redford.

M 6

17.40 Les Bédés de M 6.
18.30 Sliders, les mondes parallèles.
19.15 Cosby Show.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.38 Météo des neiges.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.55 Raï. Film. Thomas Gilou ✪.
22.25 Piranhas ■ Film. Joe Dante ♻.
0.05 Highlander.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 En vivant, en écrivant. Invité : Jacques Roubaud.
20.30 Equinoxe. Invité : Thierry Robin.
21.30 Fiction 30. *D'un lit à l'autre*, d'Isabelle Rossignol.
22.10 Multipistes.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Tête d'affiche. Concert donné par le Chœur de Radio France et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Yutaka Sado : Œuvres de Berlioz, Wagner, Rimski-Korsakov.
22.30 Jazz, suivez le thème.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Sonate* n° 1, de Mendelssohn, R. Lester, violoncelle, S. Tomes, piano.
20.40 Concert. Donné à l'Auditorium de Dijon, par l'Orchestre philharmonique de Prague, dir. Jiri Belohlavek. Œuvres de Haydn, Dvorak, Mozart.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Brahms, R. Schumann, Schubert.

Le Monde TELEVISION

CANAL+

22.10 La Guerre radioactive secrète
Dans le cadre de « 90 Minutes », diffusion d'une terrible enquête de Martin Meissonnier sur ce qu'il est convenu d'appeler *« le syndrome de la guerre du Golfe »*. Soulignant les conséquences dévastatrices de l'usage de l'uranium appauvri sur les soldats et la population de la région, cette enquête témoigne aussi de l'opposition entre vétérans et chercheurs au Pentagone.

13ÈME RUE

22.25 Cul-de-sac ■■■
Une fable burlesque de Roman Polanski, tournée juste après *Répulsion,* avec Françoise Dorléac, recommandée au cinéaste par sa sœur, Catherine Deneuve. Mise en scène et jeu décalés pour cette histoire de deux gangsters en cavale qui se réfugient dans un manoir habité par un couple. Le film fut recompensé par un Ours d'or au Festival de Berlin 1966 et obtint le Prix de la critique à Venise.

ARTE

22.20 La Controverse de Valladolid ■
Le débat qui agita le dominicain Bartolomé de Las Casas, compagnon de Christophe Colomb, et le théologien Sepulveda, à propos de la nature des Indiens – *« ont-ils une âme ? »* –, inspira un texte magnifique au scénariste Jean-Claude Carrière. Un film rare, signé de Jean-Daniel Verhaeghe et servi par un trio talentueux : Marielle, Trintignant et Carmet.

VENDREDI 25 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Les 35 heures... et maintenant ? **Forum**
23.00 L'Interprète et la musique, un monde sensible. **Forum**

MAGAZINES

14.30 La Cinquième rencontre... Famille, école : La séparation parents-enfants à l'occasion des départs en classe de neige. **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music-hall. Dean Martin. Sacha Distel. **Paris Première**
17.30 et 20.15, 23.00 Le Journal de l'histoire. **Histoire**
17.40 Ciné-Cinécourts n° 100. Festival de Clermont-Ferrand. **Ciné Cinémas**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Primal Scream ; Agnès Jaoui ; Jean-Pierre Bacri ; Gérard Lanvin ; Isabelle Huppert ; Ting Shao. **Canal +**
19.00 Tracks. No respect : Aux codes. Tribal : The Beach. Dream : Marc Almond. Vibration : Canul'art. Backstage : Rumba New generation. Live : Cunnie Williams. **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.05 C'est la vie. La solitude des malentendants. **TSR**
20.30 Docs & débats. Vivre en prison (Introduction). **Odyssée**
20.50 Ophélie Winter Show. **TF 1**
20.50 Graines de star. Invités : Mimie Mathy ; Patrick Bruel ; Yves Lecoq ; Pascal Obispo ; Khaled ; Poetic Lover ; Sierra Maestra ; Charly et Lulu. **M 6**
20.55 Thalassa. Mailles à partir. **France 3**
21.00 Recto verso. Avec Jean-Pierre Bacri. **Paris Première**
21.05 T'as pas une idée ? Invité : Bernard Fixot. **Canal Jimmy**
21.10 Lignes de front. La Sierra Leone. **LCI**
21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
22.00 Faut pas rêver. Burkina Faso : Les enfants du Wamdé. France : Les gueules cassées de la boxe. USA : Le clochard et les étoiles. Invité : Fabrice Luchini. **France 3**
22.15 Nuit magique. Invités : Alain Souchon ; Tina Arena ; Pascal Obispo ; Liane Foly ; Marianne James ; Alain Chamfort ; Garou ; Daniel Lavoie ; Roch Voisine ; Axelle Red ; Lara Fabian ; Jean-Marie Bigard ; Zazie ; Marc Lavoine ; Maurane. **TV 5**
22.45 Bouillon de culture. Deux mille ans de christianisme. Invités : André Chouraqui, Georges Suffert, Guy Bechtel, Mgr Joseph Doré. **France 2**
22.50 Sans aucun doute. Révélations et contre-enquêtes. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Actors Studio. Martin Landau. **Paris Première**
18.05 Jazz Collection. Fats Waller. **Muzzik**
18.30 Le Monde des animaux. L'Eider. **La Cinquième**
20.05 La Jungle de verre. Amitiés virtuelles. **Odyssée**
20.15 Reportage. Les Yeux de son maître. **Arte**
20.30 Central Park. [1/2]. **Planète**
21.00 Les Pyramides du Pérou. **Histoire**
21.45 Docs & Débats. Paroles de détenus. **Odyssée**
21.55 Soudan. La question Nouba. **Planète**
22.00 Dynastie rouge. [3/3]. **Histoire**
22.05 Baby, that's Rock'n Roll. [1/2]. **Canal Jimmy**
22.25 Sur la terre des dinosaures. [1/6]. Une nouvelle dynastie. **RTBF 1**
22.30 Grand format. Désert. **Arte**
22.45 Queen Mary, légende de l'Atlantique. **Planète**
23.00 Rockpalast. Jacques Higelin. **Canal Jimmy**
23.35 Les Grandes Expositions. L'or des Scythes. **Planète**
23.45 Le Musée d'Orsay. [5/6]. Après l'impressionnisme. **Histoire**
23.55 Madagascar. [2/2]. **TMC**
0.45 L'Aventure photographique. [3/10]. La photo de guerre. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Biathlon. Championnats du monde. Relais dames (4x7,5 km). **Eurosport**
15.45 Athlétisme. Championnats d'Europe en salle. **Eurosport**
20.00 Handball. Championnat de D 1 : Ivry - Paris-SG. **Eurosport**
22.30 Boxe. Poids lourds-légers. Silvio Meinel - Lee Manuel Osio. **Eurosport**
1.00 Voile. Coupe de l'America. Finale. **Paris Première**

DANSE

19.30 Still Here. Ballet. Chorégraphie de Bill T. Jones. Musique de Frazrelle et Reid. **Muzzik**
22.15 Récital. Ballet. Musique de Louise. Par la Compagnie Käfig. **Mezzo**

MUSIQUE

18.30 Mozart et Beethoven. Lors des Proms en 1975. Avec Alfred Brendel, piano. Par l'Academy of Saint-Martin-in-the-Fields, dir. sir Neville Marriner. **Mezzo**
20.30 « Symphonie K 504 Prague », de Mozart. Par la Deutsche Kammerphilharmonie, dir. Gerd Albrecht. **Muzzik**
21.00 Jazz en Provence. Avec Sammy Price, piano ; Jo Jones, batterie ; Nick Buckner, clavier ; Illinois Jacquet, saxophone. **Muzzik**
23.00 « Missa solemnis », de Beethoven. Avec Lella Cuberli, soprano. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne et le Chœur des amis de la musique de Vienne, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
23.25 European Concert 1991, Prague. Avec Cheryl Studer, soprano ; Bruno Canino, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Prague, dir. Claudio Abbado. **Muzzik**

THÉÂTRE

20.30 George Dandin ou le mari confondu. Pièce de Molière. Mise en scène de Jean-Claude Brialy. **Festival**
22.50 Les Bidochon, histoire d'amour. Pièce de Christian Binet. Mise en scène de Marijo Kollmannsberger. **Festival**

TÉLÉFILMS

18.35 Les Derniers Pionniers. Tommy Lee Jones. **Ciné Cinémas**
20.45 Le Passager clandestin. Agustí Villaronga. **Arte**
21.00 Croisière d'enfer. Mark von Seidlitz. ♻. **Canal +**

COURTS MÉTRAGES

22.20 Scénarios sur la drogue. La Faute au vent. Emmanuelle Bercot. **Arte**
0.25 Scénarios sur la drogue. La Faute au vent. E. Bercot. **France 2**
0.35 Histoires courtes. La tentation de l'innocence. Fabienne Godet. **France 2**
0.40 Scénarios sur la drogue. Hier, tu m'as dit demain. Vincent Perez. **TF 1**
2.00 Scénarios sur la drogue. Quand j'étais petit. Arnaud Sélignac. **France 3**

SÉRIES

20.45 Twin Peaks. ✪. **Série Club**
20.50 Boulevard du Palais. La Guerre des nerfs. ✪. **France 2**
20.50 Jesse. Driving Miss Jesse (v.o.). **Téva**
22.20 Le Damné. Mourning After (v.o.). ✪. **Série Club**
23.00 X-Files. L'homme invisible. Aux frontières du jamais. **M 6**
0.30 The Practice, Donnell & associés. Doutes raisonnables. **M 6**

FILMS

14.30 Toute la ville en parle ■■ John Ford (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min). **Cinétoile**
16.05 Un été 42 ■■ Robert Mulligan (Etats-Unis, 1971, 105 min). **Cinétoile**
16.50 Pontcarral, colonel d'Empire ■■ Jean Delannoy (France, 1942, N., 125 min). **Ciné Classics**
18.15 Guerre et Paix ■■ Serge Bondartchouk [3/4] (Urss, 1962, 120 min). **Histoire**
21.00 Créatures célestes ■■ Peter Jackson (Nouvelle-Zélande, 1994, 100 min). **Ciné Cinémas 1**
21.00 La Haine ■■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 100 min) ✪. **Cinéstar 1**

21.00 Le Patient anglais ■■ **Anthony Minghella. Avec Ralph Fiennes, Juliette Binoche** (EU, 1996, v.o., 125 min) ✪. **Cinéstar 2**
21.00 Le Voyage fantastique ■■ Richard Fleischer (EU, 1966, v.o., 100 min). **Ciné Cinémas 3**
21.05 Madame de... ■■■ Max Ophuls (France, 1953, N., 100 min). **Cinétoile**
21.10 Toto le héros ■■■ Jaco Van Dormael (Belgique, 1990, 95 min). **Cinéfaz**
22.00 A Bell for Adano ■■ Henry King (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 105 min). **Ciné Classics**
22.40 Police python 357 ■■ Alain Corneau (France, 1975, 125 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
22.45 Salut l'artiste ■■ Yves Robert (France, 1973, 95 min). **Cinétoile**

23.30 La Cité des femmes ■■ **Federico Fellini. Avec Marcello Mastroianni, Anna Prucnal** (Italie, 1979, v.o., 150 min) ✪. **France 3**
23.45 Air Force ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 125 min). **Ciné Classics**
0.25 Les Démons de Jésus ■■ Bernie Bonvoisin (France, 1996, 115 min) ✪. **Cinéfaz**
2.15 New York-Miami ■■■ Frank Capra (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 105 min) ✪. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 Arabesque.
15.40 Magnum.
16.40 Sunset Beach.
17.35 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 Ophélie Winter Show.
22.50 Sans aucun doute. Révélations et contre-enquêtes.
0.40 Scénarios sur la drogue.
0.45 Les Coups d'humour.
1.20 TF 1 nuit, Météo.
1.35 Pascal Obispo. Live 98.

FRANCE 2

14.55 Le Renard.
16.00 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 Un livre, des livres.
17.25 Cap des Pins.
17.55 Nash Bridges.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Boulevard du Palais. La Guerre des nerfs ✪.
22.35 Un livre, des livres.
22.45 Bouillon de culture. Deux mille ans de christianisme.
0.05 Journal, Météo.
0.25 Scénarios sur la drogue.

FRANCE 3

14.50 Les Nouvelles Aventures de Skippy.
16.25 Les Minikeums.
17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la. Spéciale juniors.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. Mailles à partir.
22.00 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 La Cité des femmes ■■ Film. Federico Fellini (v.o.) ✪.
2.00 Scénarios sur la drogue.

CANAL +

13.45 Nelly et monsieur Arnaud ■■ Film. Claude Sautet ✪.
15.30 Total Recall 2070.
16.10 Pluie d'enfer ■ Film. Mikael Salomon ✪.
► En clair jusqu'à 21.00
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Croisière d'enfer. Téléfilm. Mark von Seidlitz ♻.
22.30 South Park.
22.50 Scream 2. Film. Wes Craven ♻.
0.45 Hellraiser, le pacte ■ Film. Clive Barker ♻.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 La Cinquième rencontre...
16.00 Les Nouveaux Agriculteurs.
16.35 Alfred Hitchcock présente. Hypnose.
17.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième : Côté week-end.
18.25 Météo.
18.30 L'Eider.
18.56 C'est quoi la France ?
19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Les Yeux de son maître.
20.45 Le Passager clandestin. Téléfilm. Agusti Villaronga.
22.20 Scénarios sur la drogue.
22.30 Grand format. Désert.
0.10 Ne meurs pas sans me dire où tu vas. Film. Eliseo Subiela (v.o.).

M 6

13.35 Une petite sœur trop séduisante. Téléfilm. Steven Hillard Stern.
15.10 Central Park West.
16.10 M comme musique.
17.40 Les Bédés de M 6.
18.30 Sliders, les mondes parallèles.
19.15 Cosby Show.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.38 Météo du week-end.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Graines de star.
23.00 X-Files. L'homme invisible ; Aux frontières du jamais ✪.
0.30 The Practice. Doutes raisonnables.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air. Bucovine : dans les forêts de l'Ancien Monde.
20.30 Black & Blue. Invité : Petr Kral.
21.30 Fiction 30. *Les Îles de sable*, de Christophe Ferré.
22.10 Multipistes.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman.
19.07 A côté de la plaque.
20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct, salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Ivan Fischer. Œuvres de Brahms, R. Schumann, Beethoven.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz Club. En direct du Duc des Lombard, à Paris.

RADIO CLASSIQUE

19.30 Classique affaires soir.
20.15 Les Soirées. Concerto pour alto op. 1, de Stamitz, par l'Orchestre de chambre philharmonique de Prague, dir. J. Belohlavek, J. Peruska, alto.
20.40 Charles Valentin Alkan, compositeur.
22.40 Endimione. Opéra de Bach. Par l'Ensemble vocal Cappella Coloniensis, Jörg Hering (Endimione).

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
✪ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TELEVISION

CINÉFAZ

21.10 Toto le héros ■■■
Thomas a toujours pensé qu'on l'avait échangé à sa naissance avec Alfred, le voisin. Aujourd'hui qu'il est vieux, il revoit sa vie, et reste persuadé qu'il l'a ratée tandis qu'Alfred aurait réussi la sienne. Premier long métrage de Jaco van Dormael sur un thème éternel, l'insatisfaction et le sentiment de ratage. Une merveille d'insolite, de tendresse et d'humour qui a fait école sans être égalée.

FRANCE 3

23.30 La Cité des femmes ■■
Quinquagénaire et obsédé sexuel, Snaporaz (Marcello Mastroianni) s'endort dans un train au moment où celui-ci s'engage sous un tunnel. Réveillé brusquement, il suit une femme *« au fessier galactique »*, et arrive dans un hôtel où se tient un congrès féministe. Superbe ouverture onirique pour une œuvre située sous le ciel de l'irrationnel. Une réflexion de Fellini sur sa démarche de cinéaste. En v.o.

FRANCE 3

3.05 Nocturnales : jazz à volonté
A Marciac, petit village du Gers, on aime le jazz, au point d'organiser un festival. Créé en 1977, d'abord dédié aux origines, Marciac est devenu un lieu de passage de vedettes représentant la quasi-totalité des styles. Sans prétention, Marciac a fait de Wynton Marsalis son héros. Le trompettiste américain y a sa statue, son panneau de basket, sa classe de jazz. Un document de Frank Cassenti.

Le Monde

VENDREDI 25 FÉVRIER 2000

L'affaire Bardet

par Pierre Georges

LE VEAU fermier n'était, disent-ils, pas fermier. Le bar de ligne n'était point de ligne. L'asperge de Bourgueil pas native de Bourgueil. Le vin d'appellation contrôlée était tout, sauf contrôlé d'appellation. Et ainsi de suite, puisque les inspecteurs de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes s'en donnèrent à cœur joie dans l'établissement réputé, et si réputé que deux fois étoilé au guide Michelin, des époux Bardet à Tours.

Voilà qui fait tache sur l'immaculée toque de la haute cuisine française. Et qu'en cour d'appel, à Orléans, ces restaurateurs tourangeaux se sont fait rudement tancer par le plus inattendu des chroniqueurs gastronomiques, l'avocat général Christian Dreux, qui émit cet avis définitif : *« Des chantres de la cuisine française (qui se sont) comportés en gargotiers de bas étage »*. Avant que de requérir 45 000 francs d'amende contre chacun des époux Bardet qui protestent de leur innocence et leur bonne foi et la publication de l'arrêt à venir dans deux magazines.

Résultat des courses, le 14 mars. Mais dès avant, l'addition risque fort d'être salée pour le prestigieux restaurant tourangeau. Car le guide Michelin 2000 est, comme qui dirait au sortir du four, prêt à consommer et sera servi chaud, dès le 28 février. Bien sûr, les délibérations de ces messieurs de l'académie gastronomique sont secrètes. Mais nul doute qu'ils ont dû se pencher sur ce cas douloureux avec la plus extrême affliction. Tromper le client, à supposer que cela ait été le cas, c'est une affaire qui regarde la justice. Mais tromper le guide qui, dans son fameux esprit de discernement, a, depuis 1986, toujours accordé deux étoiles à ce restaurant, c'est outrager le goût et ridiculiser le guide.

La répression risque donc d'être féroce. A la mesure de l'insulte faite aux inspecteurs des travaux culinaires. Il n'est pas impossible que le fameux guide fasse un exemple : dégradation du restaurant sur le front des troupes horrifiées. Arrachage, sans cérémonie ou avec cérémonie expiatoire, des deux étoiles. Et pour finir, car cela revient à cela, poteau d'exécution, onze fraudes présumées, douze balles dans la panse !

Oui, mais voyez où l'on veut en venir, la condamnation des époux Bardet n'est pas encore définitive, la preuve de leur *« gargoterie »* pas consommée. En première instance, le tribunal correctionnel de Tours les avait certes condamnés à 15 000 francs d'amende chacun. Imaginez que la cour d'appel les relaxe ! Et que, sans attendre, le guide les condamne, les exécute même. Innocents et ruinés ! Ce serait l'affaire Bardet, dans toute sa splendeur et son retentissement. Avec une France gastronomique coupée en deux, les bardetistes et les anti-bardetistes !

Que deviendrait alors le fameux principe de la présomption d'innocence, culinaire dans ce cas, généreusement accordé à tous et célébré par chacun ? Dumas oui, Bardet non ! Ah ! ce serait bien douloureux pour l'idée qu'on se fait de la cuisine et de la justice françaises ! Reste évidemment que Michelin imperator est maître chez lui. Qu'il peut défaire les réputations et les cieux étoilés aussi bien qu'il les fait. Avec le risque tout de même de se voir poursuivre à son tour par un lecteur irascible et procédurier estimant, lui, qu'il y eut de la part du guide tromperie sur la qualité des étoiles !

chez Bernard Pivot
vendredi 25 février

Georges Suffert

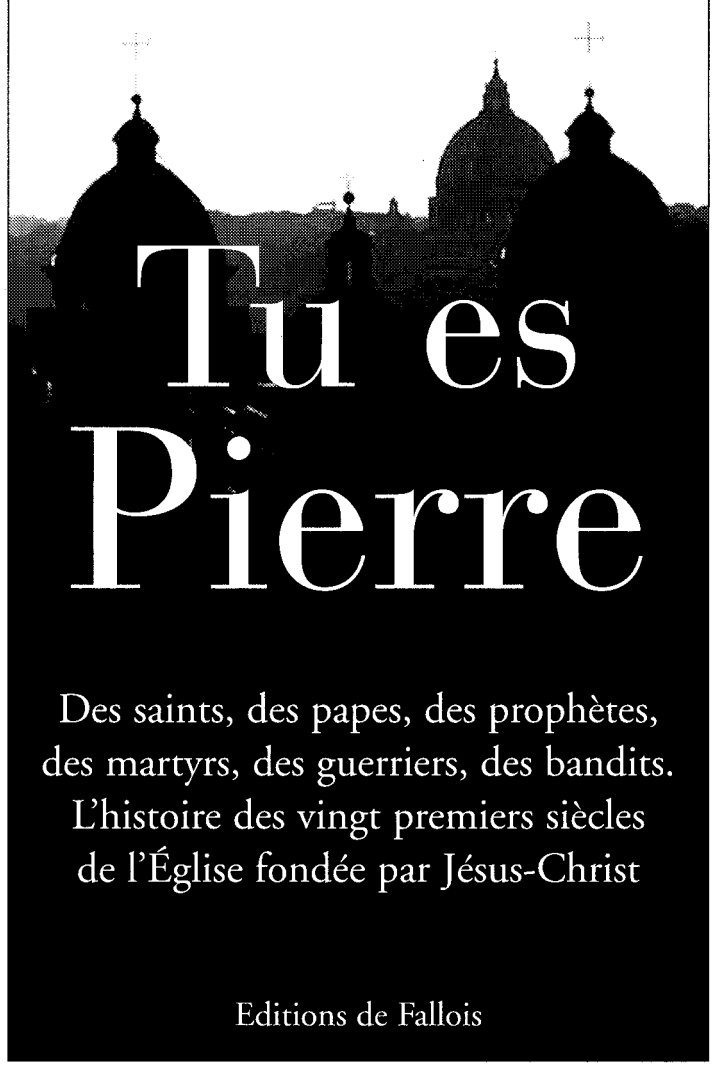

Mobilisation à Paris contre les exactions russes en Tchétchénie

Entre 2000 et 5000 manifestants dénoncent « un crime sans châtiment »

IL ÉTAIT LÀ, l'air de rien, dans la foule. Akhjad Idigov, président de la commission des affaires étrangères au Parlement de Tchétchénie, ne s'attendait pas à trouver tant de Parisiens mobilisés pour la cause de son pays. *« Je suis très surpris,* dit-il. *Je commence à croire que les choses avancent. »* Les membres du Comité Tchétchénie, organisateurs de la manifestation qui a eu lieu à Paris, mercredi 23 février, du parvis de Beaubourg à la place de la République, n'en revenaient pas non plus. Ils n'avaient été que 300 à se rassembler en novembre, place de la Sorbonne, contre les exactions russes en Tchétchénie. Cette fois, pour dénoncer le *« crime sans châtiment »*, on comptait 2 000 personnes selon la police, et *« au minimum 5 000 ou 6 000, à vue de nez et d'expérience »*, selon le cinéaste Romain Goupil, l'un des meneurs du mouvement.

Ils avaient choisi le parvis de Beaubourg, en souvenir de leurs mobilisations pour Srebrenica ou Sarajevo : intellectuels, artistes, écrivains, députés, médecins humanitaires, associations, les mêmes étaient au rendez-vous. Ils avaient aussi choisi la date : le 23 février, pour marquer l'anniversaire du 23 février 1944, jour de la déportation des Tchétchènes sur ordre de Staline. De la déportation au massacre, *« Vladimir Poutine poursuit l'œuvre de Staline »*. Le mot d'ordre inspirait les slogans : *« Ras-Poutine »*, *« Chirac-Jospin, votre silence tue »*, *« Poutine assassin, Occident complice »*.

« GOULAG À CIEL OUVERT »

Ils étaient là pour demander des comptes. Pour dénoncer le silence qui *« désavoue la mobilisation politique de l'Europe contre Haider »*. Pour s'indigner de la *« complicité »* des chancelleries occidentales qui *« financent le massacre des Tchétchènes »* en n'imposant aucune sanction à la Russie, toujours membre du Conseil de l'Europe et de l'OSCE, présente dans les réunions du G 7, à laquelle les banques du Club de Londres ont effacé un tiers des dettes, et à qui le FMI continue d'accorder des crédits. Ils demandent l'arrêt de l'aide financière internationale à la Russie, le gel des avoirs privés de ses dirigeants dans les banques étrangères et la suspension du droit de vote du pays au Conseil de l'Europe. *« Honte au goulag à ciel ouvert*, a dit au micro le philosophe André Glucksmann. *Honte à nous qui avons accepté que le siècle commence par Grozny. J'espère que nos enfants ne nous pardonneront pas. »*

Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, n'était pas épargné par les orateurs du Comité Tchétchénie. Ils lui reprochent la « petite phrase » par laquelle il qualifia Poutine de *« patriote »* s'exprimant avec *« détermination »*. Etait présente à la manifestation *« en tant que citoyenne »* sa consœur à l'environnement, Dominique Voynet *(lire ci-contre)*. La nuit est tombée. Le cortège est arrivé place de la République, vers 20 heures. Parmi d'autres voix, au micro, celle d'un opposant russe s'est fait entendre : *« Je me bats pour la liberté des Tchétchènes et pour la nôtre. Car un peuple qui en massacre un autre ne peut être libre. »* Quant au parlementaire tchétchène Akhjad Idigov, il s'attardait dans une foule plus parsemée. *« Chez nous*, dit-il, *on appelle les Tchétchènes "les Français du Caucase". Je n'ai jamais su pourquoi. Quand je vois tout ce monde, c'est une explication. »*

Marion Van Renterghem

La bataille du Country Club de Bogota

BOGOTA
de notre correspondante

Dans un océan de verdure, de charmants blondinets suivis de leurs nourrices vêtues de blanc gambadent tandis que leurs parents jouent au golf, au polo ou au tennis. Le temps béni des colonies ? Non, le Country Club de la capitale colombienne, Bogota, que M. le maire s'est mis en tête d'exproprier. Formé aux Etats-Unis aux vertus du libéralisme, Enrique Peñalosa veut transformer en jardin public ces 110 hectares de paradis (cinq fois le parc des Buttes-Chaumont) dont jouissent aujourd'hui 1 200 familles.

Construit à la campagne en 1953, le Country Club a été rejoint par la ville tentaculaire qui est passée en un demi-siècle de 450 000 à plus de 6 millions d'habitants. Les urbanistes s'échinent à trouver une solution aux embouteillages que l'immense masse verte contribue à créer dans le nord de la ville. Le projet du maire qui permettrait de construire une grande voie souterraine sous le parc serait une aubaine.

Ce n'est pas l'avis des propriétaires du club, qui ont payé 150 millions de pesos (quelque 500 000 francs) leur action. De plus, qui souhaite devenir membre doit être recommandé par deux de ses futurs pairs. Cinq autres devront attester des bonnes manières et de la généalogie irréprochable du candidat. En expliquant que, par le jeu des exonérations fiscales dont a bénéficié le Club, les habitants de Bogota en sont devenus un peu les propriétaires, le maire a achevé d'exaspérer les actionnaires du Country.

Une jeune femme s'indigne devant les caméras : *« Imaginez-vous ces pelouses envahies de vendeurs de saucisses ? »* Plus pondérés, ses homologues ne manquent pas d'arguments. D'une part, la ville de Bogota ne peut prendre le risque de toucher à l'une des rares réserves d'oxygène. D'autre part, le Country coûtera cher alors que parcs et hôpitaux font cruellement défaut dans certains quartiers. Il n'en fallait pas plus pour traiter de démagogue M. le maire, qui a beau jeu de rappeler que personne ne l'accusa de populisme lorsqu'il a envoyé les bulldozers municipaux déloger vendeurs ambulants et indigents du centre- ville.

La valse des chiffres a commencé. En multipliant le nombre d'actionnaires par le prix de l'action, M. Peñalosa a lancé le chiffre de 150 milliards de pesos (500 millions de francs). Les membres du Country invoquent la valeur commerciale du terrain, évaluée à 500 milliards de pesos (1,7 milliard de francs). Or la valeur cadastrale déclarée – base du paiement des impôts locaux – est de 24 milliards de pesos (80 millions de francs). Les actionnaires, s'étonne le maire, se seraient-ils rendus coupables de fraude pendant toutes ces années ? En attendant d'en fixer le prix, la municipalité étudie les mécanismes permettant d'acquérir le club sans dépenser le moindre sou.

La galerie bogotanaise se passionne pour le sujet. Les uns chuchotent que M. le maire, refusé au Country Club il y a quelques années, prendrait aujourd'hui sa revanche. D'autres affirment que certains actionnaires, malmenés par la crise économique, auraient du mal à joindre les deux bouts, et l'expropriation, dénoncée à hauts cris, serait en fait la bienvenue. Mais tous s'accordent à reconnaître que M. le maire a réussi là un joli coup médiatique en lavant *« à peu de frais son image d'oligarque néolibéral »*, exulte un de ses amis.

Marie Delcas

Un triumvirat à la tête de la rédaction de « Libération »

A LA SUITE du départ de Frédéric Filloux (*Le Monde* du 19 février), Serge July, PDG de *Libération,* devait annoncer, jeudi 24 février devant l'assemblée des journalistes, la nomination de Jacques Amalric au poste de directeur de la rédaction. Ce dernier, jusqu'à présent directeur adjoint de la rédaction, serait assisté d'Antoine de Gaudemar, rédacteur en chef, et de Patrick Sabatier, actuel correspondant à Washington. Cette nomination reste subordonnée au vote de la rédaction, qui dispose d'un droit de veto ; la candidature présentée ne devant pas être rejetée par plus de 66 % des votants. Si elle était retenue, ce serait la première fois que *Libération* adopte la formule d'un triumvirat pour diriger la rédaction.

Ancien du *Monde,* où il a été chef du service étranger, rédacteur en chef puis adjoint au directeur de la rédaction, Jacques Amalric, soixante et un ans, a rejoint *Libération* en novembre 1993. Editorialiste, rédacteur en chef adjoint puis rédacteur en chef, il avait été nommé directeur adjoint de la rédaction en mars 1999 auprès de Frédéric Filloux.

Parmi l'équipe de l'Agence de presse Libération, fondatrice du quotidien en 1973, Antoine de Gaudemar, quarante-huit ans, a été chef du service littéraire puis du service culture, responsable du cahier Livres et plus récemment chargé des suppléments. Il a été également gérant de la Société civile des rédacteurs et de la Société civile des personnels de *Libération.* Il a, par ailleurs, animé plusieurs émissions littéraires à la radio et à la télévision. Depuis quelques mois, il avait été chargé d'élaborer la nouvelle formule du quotidien, qu'il devrait continuer de superviser.

Patrick Sabatier, cinquante-deux ans, est lui aussi un « historique », de l'Agence de presse Libération au quotidien dès sa création, où cet agrégé d'anglais intègre le service étranger. Correspondant en Asie, il est nommé chef du service étranger-monde en 1992, avant de rejoindre le poste de correspondant permanent à Washington. Son rôle devrait être de superviser plus particulièrement le développement des activités multimédias et du site Internet.

Michel Delberghe

Mme Voynet manifeste malgré la consigne de Lionel Jospin

ANONYME dans la foule, entourée de ses amis, dont Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, et Denis Baupin, porte-parole, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, suit le flot de la manifestation organisée, mercredi 23 février au soir, à l'appel du Comité Tchétchénie. Alors que le cortège prend la direction de la place de la République, la ministre Verte se prête volontiers à une mise au point sur sa présence, en dépit de la « jurisprudence » orale établie par Lionel Jospin. Après la manifestation des femmes, en 1997, à laquelle Mme Voynet, notamment, avait participé, le premier ministre avait, en effet, indiqué qu'il ne souhaitait pas que ses ministres prennent part à des manifestations, ou signent des pétitions.

« Je suis là comme une citoyenne, révoltée par ce qui se passe en Tchétchénie, les massacres, les viols, les humiliations, tout cela me paraît intolérable. Et il me semble normal de marquer que les citoyens s'opposent à cela », lance-t-elle. Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, n'a-t-elle pas renoncé, en raison des injonctions du chef du gouvernement, à manifester contre l'Autriche de Jörg Haider, la semaine précédente ? *« Je suis déjà allée à des tas de manifestations, comme celle des femmes, j'ai des convictions, figurez-vous ! »*, s'agace Dominique Voynet, avant d'ajouter : *« Si jamais cela pose un problème à Lionel Jospin ou à moi, nous en parlerons tous les deux. »* Mme Voynet s'était montrée plus docile l'été dernier en s'abstenant de signer la pétition, paraphée par ses amis Verts, pour libérer José Bové, le cofondateur de la Confédération paysanne.

Encore à vif après les épisodes de la marée noire qui l'ont mise à rude épreuve, Dominique Voynet prend la défense d'Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères, critiqué par les organisateurs de la manifestation, pour ses appréciations sur Vladimir Poutine : *« Pour avoir vécu, de l'intérieur, l'effet que peuvent avoir des phrases sorties de leur contexte, je ne me hasarderai pas à commenter ces propos »*, dit-elle. Puis elle passe à un exercice de solidarité gouvernementale plus classique : *« la position d'Hubert Védrine, qui est celle d'une ferme réprobation, n'a pas varié depuis des mois. »* A Matignon, nul n'a souhaité commenter la présence de Dominique Voynet dans les rangs des manifestants.

Béatrice Gurrey

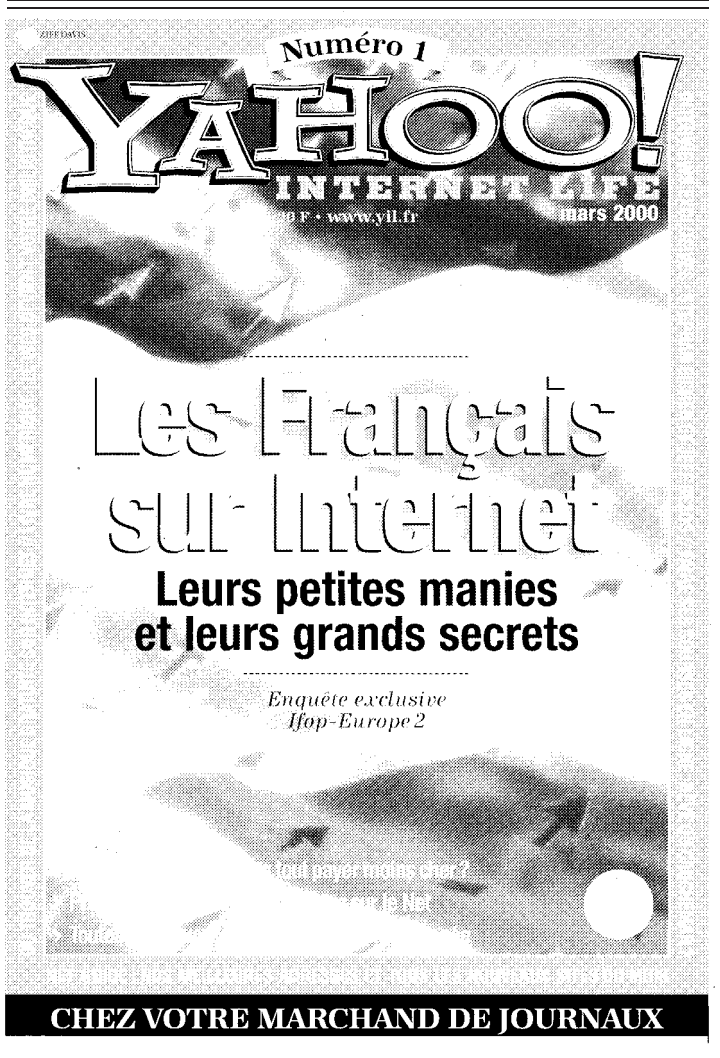

Tirage du *Monde* daté jeudi 24 février 2000 : 494 046 exemplaires. 1 – 3

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE • ESSAIS
VENDREDI 25 FÉVRIER 2000

RENÉ BELLETTO
Le Feuilleton de Pierre Lepape
page II

SERGIO FERRERO
page III

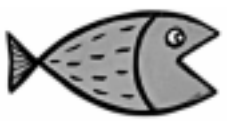
JEUNESSE
page VI

QUESTION DE TEMPS
La Chronique de Roger-Pol Droit page VII

JAN PHILIPP REEMTSMA
page IX

HISTOIRE
Il y a juste 500 ans naissait Charles Quint. Deux sommes collectives interrogent l'image du plus puissant souverain chrétien et pourfendent les anachronismes de sa légende

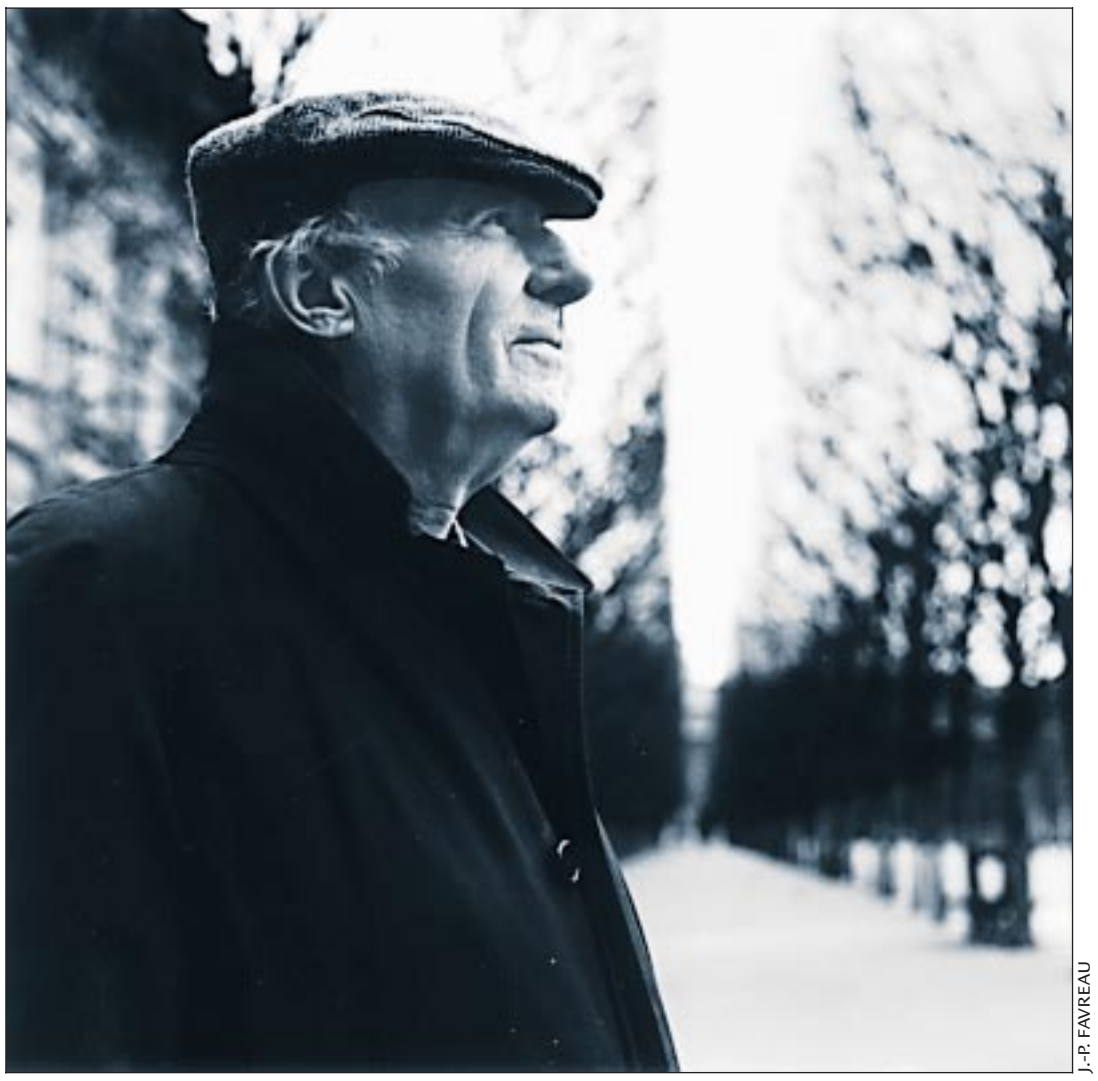
J.-P. FAVREAU

Roubaud sur la branche

Dans la quatrième séquence – ou « branche » – de sa grande entreprise autobiographique, le mathématicien-poète raconte, par le détail et avec beaucoup de détours, son entrée en poésie

Patrick Kéchichian

Il ne faut pas chercher à cerner Jacques Roubaud, à épingler son « Projet » sous un seul regard. La sanction serait une forte migraine, ou un strabisme divergent de l'esprit... Tout nageur en situation délicate sait, au moins théoriquement, qu'il est inutile, et même dangereux, de considérer le courant comme un interlocuteur possible, un partenaire. Non, il est urgent de se laisser porter par lui, de ne pas résister au flot, en somme de faire comme si on se noyait. Et dans cette histoire, même les noyés seront sauvés !

Roubaud, le « Projet-Roubaud », c'est un peu la même chose : immersion, disponibilité, non-résistance, refus de jouer au plus fin... sont les attitudes requises.

Après tout, cela est conforme, à la nature de la tentative littéraire roubaldienne. Adéquat aussi à la personne de l'écrivain – essentiellement non violente, fort peu ostentatoire, un peu lunaire dans sa capacité, son plaisir, à « mathématiser » tout ce qui peut l'être. Personne que ses livres, proses et poèmes, réflexion et divagation, laisse entrevoir. Pudique, ni échevelé ni alangui, Jacques Roubaud n'est pas un cachottier : ce qui peut être dit, il le dit.

Au commencement donc, *« un des tout premiers jours de décembre 1994 »*, un homme marche dans Paris avec un K-way bleu, *« et une casquette bleue également »*. Il a une silhouette assez haute, des Pataugas aux pieds, un sac en plastique à la main, un air de jeune homme à peine un peu vieilli. A la fois isolé, seul et disponible, il marche, observe avec attention les angles des maisons, les places, le croisement des rues, les caractéristiques des immeubles, parfois les gens... C'est le même homme, à un autre moment de la journée, en cette même année *« climatérique »* – l'adjectif est librement détaché et traduit d'un sonnet de Gongora –, qui, posté devant son ordinateur, écrit.

Son projet ? Raconter la venue, l'émergence, la naissance de la poésie en lui. C'est simple, en apparence. Ce n'est pas au nom de quelque perversité rare, ou par goût d'épater son lecteur que Roubaud va compliquer cette simplicité. C'est que, dans la vie, elle n'existe pas. Trop de mémoire, une foule d'*« images-souvenirs »* et puis aussi, plus étrange, ce que Roubaud nomme une *« mémoire extérieure »*, encombrent, chahutent ce qui se prétendait, se rêvait, simple. *« Une des particularités de mon entreprise, parmi d'autres,* (...), *est d'être une interrogation plus ou moins réfléchie sur la nature de la mémoire à partir d'un exemple principal, le mien (le matériel expérimental est à ma disposition, même si son maniement est souvent difficile). »*

« Mon récit se déroule au long du temps.

» La musique temporelle qui accompagne le récit est une oda continua, *c'est-à-dire une mélodie continue, sans repos, sans répétitions.*

» La continuité de la mélodie est celle du temps de la composition : j'écris dans les mêmes heures prématinales de chaque journée, dans le même lieu. »

Cette quatrième « branche », intitulée *Poésie*, d'un ensemble qui en comportera (peut-être, ce n'est pas sûr, l'auteur avoue se fatiguer...) six, expose à nouveau, longuement, presque exhaustivement, avec multiples « incises », « bifurcations », subtilités typographiques, les motifs et raisons de cette tentative commencée, pour ce qui est de l'écriture, en 1989 (1). Mais le mot « tentative » convient mal ; il exprime avec une trop plate maladresse le paradoxe de toute l'entreprise : à partir d'une impossibilité mélancoliquement éprouvée, d'un échec d'emblée reconnu, celui qui l'empêchera d'écrire un roman destiné à porter comme titre « Le Grand Incendie de Londres », Roubaud a tiré les fils d'une tapisserie – l'image est pauvre au regard de ce dont il s'agit – autobiographique hybride qui subvertit toutes les lois, écrites et non écrites, du genre. Une chose au moins est certaine : Roubaud, d'une manière superlative, innove. Au concours Lépine de la littérature contemporaine, il reçoit le premier prix.

Mais ne galéjons pas, ou pas seulement. Joueur – de go surtout, comme il l'explique vers la fin de ce volume –, ludique et oulipien de vocation, « disciple » de Raymond Queneau et ami de Georges Perec, amateur combinateur et compositeur, de poésie et de mathématique, Jacques Roubaud est un homme grave, soucieux derrière son sourire. Son chagrin, celui du deuil, et l'angoisse, celle de la mort, bien sûr, donnent à beaucoup de ses pages une tonalité attristée. Ainsi, les premiers chapitres de *Poésie :* décrivent-ils le retour, en cet *« an climatérique »* 1994 (Roubaud précise qu'il écrit dans le présent de l'écriture, en 1995), de l'image du frère suicidé en octobre 1961, et la visite à sa tombe, au cimetière de Pantin, *« allée des marronniers aux fleurs doubles »*.

Plus loin, à la toute fin du livre, il revient sur cette période noire. Nous sommes en 1996 – mais, à ce propos, il faut se reporter aux chapitres 26 et 27 de *Poésie :*, qui comportent quelques *« élucubrations géométriques de l'Auteur sur le temps »*. Roubaud décrit avec une sourde et belle éloquence un moment de cafard, une *« petite crise de délectation morose »*. *« C'est la nuit, sèche ou humide, froide ou chaude ; ou ce n'est déjà plus la nuit, mais le jour, un jour humide ou sec, chaud ou froid ou entre les deux. Peu importe. Je descends la rue d'Amsterdam, un* TLS *dans ma poche de K-way, par exemple... »* Il arrive au buffet de la gare Saint-Lazare, lieu *« recommandé »* comme décor de la délectation morose, comme *« représentation contemporaine désolée du fleuve héraclitéen »* ; il salue M. René, le garçon de café, qui reconnaît en lui cet habitué dominical du lieu... Plus tard, à la fin de 1996, une grève de la SNCF le prive du *« réconfort paradoxal »* du buffet de la gare Saint-Lazare. Alors, la marche parisienne reprend, pour ressentir *« la forme d'une ville »*, courir les rues sur les traces de Queneau *« (ajoutons Aragon, Réda...) »*.

Et la poésie ? Mais elle est là, triste et pourtant attirante comme ce buffet de gare, dans les rues, au creux du deuil et du chagrin, dans l'étreinte physique – que Roubaud décrit avec une chaleureuse et attentive surprise qui est sa marque... Oui certes, elle est dans tout cela. Mais encore faut-il lui donner, lui trouver, des formes... Et les formes ne tombent pas du ciel... Ce sera, électivement, le sonnet. Avec rigueur et constance, comme il le fit pour la mathématique – mais la séparation des deux univers, des deux *« Projets »*, est un peu artificielle dans son esprit – Roubaud s'emploie à cerner ce qui peut l'être. Il met à profit une érudition impeccable, légère pourtant, sachant que *« chaque nouvelle lecture d'un poème ancien fait un poème nouveau »*. Ce savoir de poésie a été principalement acquis à la Bibliothèque nationale, l'ancienne, la vraie, à la place 28 dans la salle Labrouste, à l'époque où il se livrait au copiage des poèmes. En passant, il taquine Dante, salue les troubadours, quelques médiévaux japonais, Pétrarque, *« le responsable majeur de la prolifération de la forme sonnet »*, discute Aragon, et son *« idée assez baroque, si on veut être indulgent, ou burlesque »*, du sonnet, comme forme *« la plus adéquate pour une poésie politique nationale »*.

Magnifique poète en prose, Jacques Roubaud n'a pas la prétention de fixer et de figer le monde. Ni de s'arrêter lui-même à un livre. Lorsque la sixième « branche » de celui-ci aura poussé, nous en serons toujours au même point, c'est-à-dire au commencement, tout juste enrichi d'une connaissance heureuse, utile – qui affronte toujours, en un combat perpétuel, la délectation morose. *« Nous sommes des objets du monde,* écrivait Roubaud dans *La Boucle, et tous les objets du monde ont ceci en commun d'être et de n'être que la permanence provisoire de certains changements. »*

Roubaud n'est pas un militant de la cause poétique, simplement un amateur très éclairé qui constate qu'*« il n'y a pas beaucoup de poésie dans les têtes »*, et que *« le monde souffre d'une extinction de la voix intérieure de la poésie »*. Alors, il pallie ce manque avec ce qu'il possède : des mots, des images, de la mémoire, une sensibilité qui épouse et complète sans heurts la capacité de réflexion et de raisonnement. Et c'est le cœur aussi qui se trouve un peu moins vide.

(1) *Le Grand Incendie de Londres* (« Le Monde des livres » du 13 janvier 1989) ; *La Boucle* (« Le Monde des livres » du 12 mars 1993) ; *Mathématique :* (« Le Monde des livres » du 24 janvier 1997). Tous au Seuil, dans la collection « Fiction & Cie ».

POÉSIE :
(récit)
de Jacques Roubaud.
Seuil, « Fiction & Cie »,
540 p., 160 F (24,39 €).

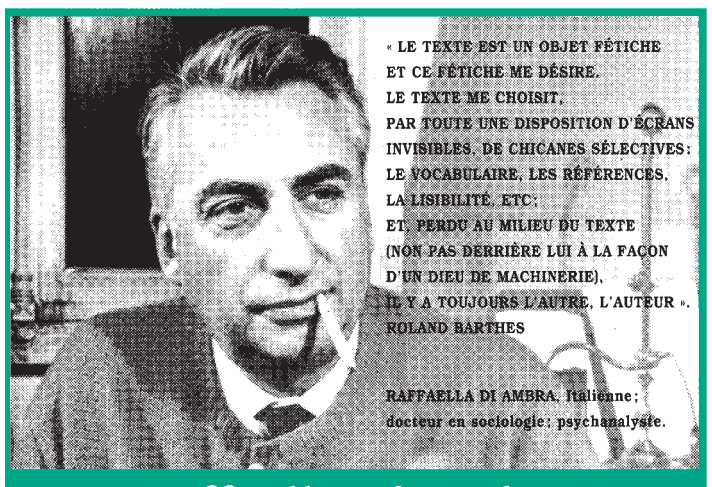

Raffaella Di Ambra
PLAISIRS D'ÉCRITURE
une lecture thématique
de l'œuvre de
Roland Barthes
2e Tirage
En librairie 160 F
Editeur : AEP - Arts Editions de Paris
SARL au Capital de 3.000.000 F
20, rue Servandoni 75006 PARIS
Tél. : 01 43 54 20 20 - Fax : 01 43 54 20 21

Le feuilleton

de Pierre Lepape

La part d'incertitude

CRÉATURE
de René Belletto.
POL, 350 p., 130 F (19,82 €).

Etrange. Belletto déplace les lignes, celles du roman sentimental, du polar, du récit d'horreur, de la science-fiction. Pour créer un espace, un lieu hors frontière où tout devient incertain, entre chien et loup, entre mensonge et vérité, entre vie et mort. Comme s'il ne devait rien rester de cette histoire, de l'imagination torturée et de la folie de perfection qui l'ont produite...

Voici un roman très étrange. Il est même possible que l'étrangeté soit son véritable sujet : ce léger décalage avec les normes qui vous rejette au-delà d'une invisible frontière, semblable aux autres et pourtant monstrueux. *Créature* est un roman monstrueux ; comme on dit que le docteur Frankenstein a fabriqué une créature : un monstre.

Cela commence comme un conte, avec symboles, rencontres, rivalités, moralité. Une jeune cantatrice à l'âme et à la voix magnifiques est affligée d'un angiome rouge foncé, hideux, grumeleux, qui lui mange tout le visage. Elle se nomme Estella Klehr ; elle a une amie fort laide de partout, chanteuse elle aussi, Thérèse. Estella rencontre un jeune homme, Eric Quiré – nom en miroir –, qu'une maladie a rendu aveugle. Estella, que son visage a toujours tenue éloignée du commerce des hommes, se laisse gagner par la séduction de celui qui ne peut pas la voir. Mais elle déclenche du même coup la jalousie folle de son amie Thérèse. Un thème de conte populaire.

Sur cette histoire s'en greffe une seconde, un roman policier cette fois. Nous y retrouvons Michel Rey, le héros des deux romans précédents de Belletto, *Régis Mille l'éventreur* et *Ville de la peur.* Michel a abandonné son métier de détective et s'est installé à Paris où il s'adonne à sa passion, la fabrication de guitares. La guitare est présente dans tous les romans de Belletto, elle est sa signature. Rien ne va entre Michel et sa femme Anna – prénom en miroir. Leur amour se défait ; ils se cherchent sans parvenir à se retrouver. Un soir, après une dispute, Anna décide d'aller faire un tour seule dans Paris. Elle tombe sur un nommé Jean Prêtre, qui nous a été présenté comme *« un drôle de zigoto »*. Prêtre est un passionné de musique et de haute-fidélité. C'est aussi un détraqué sexuel qui ne peut avoir de relations physiques qu'avec les femmes laides. Les autres le rendent fou d'angoisse ; il les tue. Il tue Anna.

On ne peut guère en dire plus sans dévoiler les péripéties violentes et macabres de ce thème, sinon que la première intrigue se noue à la seconde et qu'au milieu du roman tout paraît aboutir à un dénouement dramatique. Sans dire encore qu'un certain nombre de sous-thèmes sont venus entre-temps enrichir le duo central. Il y a l'amour de Michel pour sa jeune sœur Nadia, à la frontière de l'inceste ; il y a la musique, Jean-Sébastien Bach, et la manie presque mystique de la reproduction fidèle des sons ; il y a la méditation sur la beauté et sur la laideur, laquelle donne de nouvelles couleurs au platonisme : *« Quand on observait Nadia, l'esprit, allant de perfection en perfection, comprenait sans tarder que le principe qui rendait parfaits cheveux, nez, lèvres, regards, était un principe essentiel installé au cœur même de l'être de la jeune femme, et qu'il dispensait sa perfection à chaque point de son corps : si les mains, fines mais fortes, sans gracilité, étaient parfaites, ou parfaites les jambes, alors le menton et les épaules ne pouvaient que l'être aussi, et les seins et les sourcils. »*

A la fin du chapitre XXV, il semble à tout le monde, y compris au héros, que l'histoire va s'arrêter là. C'est alors qu'il se produit quelque chose dont les termes habituels – coup de théâtre, prodige, extravagance – rendent faiblement l'effet. Jusqu'à présent et pendant deux cents pages, la fiction romanesque se déroulait dans le cadre réaliste des rues de Paris, de notre époque et de la logique des choses ordinaires et criminelles. Brusquement, Belletto franchit ces frontières somme toute rassurantes et nous entraîne dans un autre univers, un autre paysage romanesque, celui de la science-fiction et du fantastique.

Ce n'est certes pas la première fois que Belletto flirte avec ce genre. Son premier roman, *Le Temps mort,* paru en 1979, avait d'ailleurs obtenu le prix Jean-Ray. Et depuis, dans *La Machine* par exemple, il a usé avec efficacité des ressources que le fantastique pouvait apporter à une poésie de la transgression, de l'obsession du temps et de la panique des corps. Mais il pénètre cette fois sans la moindre retenue dans les imaginaires les plus excentriques, les expéditions interplanétaires à quatre-vingts milliards d'années-lumière, la mort de notre chère planète Terre, l'existence providentielle d'une autre planète qui reproduit, à quelques détails près et à quelques jours de différence, le destin de la nôtre. Et voilà notre Michel Rey passé de l'état de luthier à celui de détective, et de détective plutôt malheureux à celui de sauveur désigné du monde et de ses créatures. Avec vaisseau spatial, personnages doubles dont la différence est simplement marquée par le statut typographique – il y a Michel et **Michel,** ce qui permet d'ailleurs au premier de coucher en tout bien tout honneur avec **Nadia** –, montres magiques et musique des sphères.

De quoi laisser perplexe. Le grand art de Belletto est de nous rendre ces grands délires non pas vraisemblables mais mieux : sensibles. Nous ne comprenons pas bien où il veut en venir, il nous déroute, il joue avec notre intelligence la plus primitive, mais il fait passer, à travers ces fantasmagories, ces hallucinations et ces rêveries à la logique incongrue, l'essentiel de sa sensibilité, de sa philosophie et de son esthétique. C'est bien le plus étrange de ce livre. L'auteur nous rend audible sa longueur d'ondes.

La planète lointaine qui a décidé d'essayer de sauver la Terre s'appelle Musica. La musique dans *Créature* est plus encore qu'un thème : le miroir dans lequel le livre essaie de se refléter, le modèle, l'idéal, la part divine de l'homme. Je ne sais pas comment travaille René Belletto mais tout se passe comme s'il recueillait d'abord toute la matière sensible dont il allait composer son livre. Les couleurs – celles des yeux, des cheveux, des joues, des vêtements ; le timbre des voix, la beauté ou la difformité des corps ; mais aussi, pourrait-on dire, la tonalité sentimentale et sexuelle, l'amplitude vitale, la part d'ombre et de lumière, la vibration à la beauté, à la vérité, à l'amour. Et encore la tempête des obsessions, les pulsations maniaques, le degré de hantise devant la fuite du temps, le souci de la perfection, la place attribuée par le destin dans l'échelle des grâces et des disgrâces, le goût du rire et celui des larmes, l'appétit de vivre et la curiosité de mourir.

Tout cela réuni, en vrac, comme autant de séquences mélodiques, il s'agit alors de trouver la source d'énergie, le souffle, le récit de fiction autour desquels les différents éléments vont s'entrelacer, jouer de leurs oppositions, se répondre en fugue, former des symétries vraies ou fausses et entrer enfin en harmonie dynamique.

Mais *Créature* n'est pas une partition. Les moyens dont use Belletto pour marier la beauté et le malaise, la plénitude et l'angoisse, la contemplation et l'action sont strictement littéraires. Il s'agit d'abord, dans l'infinie diversité de la langue, d'utiliser des codes aisément identifiables. Le roman sentimental, le polar, le récit d'horreur, la science-fiction. De le faire ensuite en évitant les deux écueils qui menacent les écrivains lorsqu'ils s'aventurent sur ces terrains balisés. Celui de l'intellectualisation – le polar au troisième ou au quatrième degré par exemple, ou le roman d'horreur métaphysique – et celui de la parodie, le pire de tous, et le moins drôle lorsqu'il entend faire rire. Belletto au contraire joue le jeu dans les règles ; avec une efficacité narrative que peuvent lui envier les meilleurs écrivains spécialisés.

Mais dès que ces codes sont placés, avec ce que cela suppose d'encadrement de l'imagination et de lisibilité immédiate du texte, le romancier s'emploie à les déplacer légèrement. Un tout petit pas de côté, une note que l'on n'attend pas, une ligne qui bouge de manière imperceptible, un trou. Cela suffit pour que se crée un espace étrange, un lieu hors frontière où, sans que cesse la cohérence de l'ensemble, tout devient incertain, entre chien et loup, entre mensonge et vérité, entre vie et mort. Belletto est le romancier minutieux de ces décalages et de cette incertitude du monde.

Dans *Créature,* il va beaucoup plus loin en ce sens qu'il n'avait jamais été. La dernière partie du livre reprend en effet à l'envers, en doublements et en dédoublements, tout ce qui a été raconté et construit dans les deux premières parties. L'étrangeté, le doute, se portent sur l'exercice même de la fiction et de la création littéraire, lesquelles sont à leur tour menacées de se dissoudre et de disparaître.

Comme s'il ne devait rien rester de cette histoire, de l'imagination torturée et de la folie de perfection qui l'ont produite. Rien non plus des émotions si vives et si intenses qu'elle a provoquées chez le lecteur.

Belletto, comme dans les romans-feuilletons d'autrefois, donne à chacun des chapitres de son livre un titre-commentaire, parfois descriptif, souvent humoristique. Celui du chapitre XXXI dit : *« Tant il est vrai que dans cette existence imparfaite soit on passe à côté des choses, soit on s'écrase contre »*. Tant il est vrai également qu'un romancier pourra travailler comme un fou à fabriquer le roman le plus exact et le plus juste qui soit, il ne fera jamais au mieux que diminuer, un peu, la part de l'incertain.

Le printemps des poètes

Du poème contemporain

« ENDQUOTE »
Digressions, 1989-1998
d'Yves di Manno.
Flammarion, 280 p., 130 F (19,82 €).
TEMPS MORT
Journal imprécis (1986-1998)
d'Olivier Barbarant.
Champ Vallon, « Recueil », 252 p., 130 F (19,82 €).
LIEUX ET DESTINS DE L'IMAGE
Un cours de poétique au Collège de France (1981-1993)
d'Yves Bonnefoy.
Seuil « La Librairie du XXe siècle », 280 p., 135 F (20,58 €).

A l'occasion du deuxième Printemps des poètes qui se tient du 20 au 26 mars, nous inaugurons une série de six rendez-vous poétiques

Trois livres de poètes qui ne sont pas des livres de poésie. Trois livres d'auteurs de générations différentes – di Manno est né en 1954, Barbarant en 1966, Bonnefoy en 1923 – qui ne parlent que de poésie et mentionnent nos deux dernières décennies comme période de référence. Pour interroger sa place, publique et privée, sa fonction, son pourquoi et son comment, et jusqu'à son existence. *A quoi bon la poésie aujourd'hui ?* demandait Jean-Claude Pinson, poète et philosophe, dans un petit texte récent (1) qui faisait suite à son important essai sur la poésie contemporaine, *Habiter en poète* (2). Cette question exprime le refus d'une attitude passéiste, nostalgique, ou encore de la vaine *« célébration de ses soi-disant pouvoirs »* (Pinson).

C'est bien de la modernité poétique, de l'« aujourd'hui » de la poésie que nous entretient Yves di Manno dans ce recueil de textes critiques qui, à l'intérieur de la belle collection qu'il dirige chez Flammarion, prend valeur, sinon de manifeste, du moins d'exposé de principes. Pour lui, *« réinventer la loi contemporaine du poème »*, c'est d'abord revisiter son histoire, qui n'est ni seulement nationale ni linéaire : citant Ezra Pound, Di Manno se réclame d'*« un humanisme littéraire qui juge Théocrite et Yeats selon les mêmes critères, condamne les imbéciles morts sans plus d'indulgence que les imbéciles vivants, et admire la beauté avant de consulter un agenda »*. La nécessité de mener une *« ample réflexion formelle »*, l'écart affirmé par rapport à la querelle du lyrisme – peut-on, a-t-on encore le droit d'être lyrique ? (3) –, la volonté enfin de dépasser la *« conception individualiste »* et le narcissisme, sont les principales lignes de sa réflexion. S'y ajoute une attention soutenue et informée prêtée à la diversité des expressions poétiques modernes, française aussi bien qu'étrangères – surtout américaine.

La démarche d'Olivier Barbarant est plus intérieure, singulière et risquée. Narcissique si l'on veut. Mais aussi intégralement poétique : comme si on entrait dans la « fabrique » du poème, dans cette matière vivante des jours qui passent et meurent, des amours, des rencontres, du travail, des lectures ; traduite, mise en forme, elle aboutira à cette butée provisoire du chant (4). *Temps mort* porte le sous-titre de « Journal imprécis ». *« Je n'ai jamais compris grand-chose aux affaires de datation »*, écrit Barbarant. De fait, seules les années (universitaires) indiquent la durée de cette *« autobiographie précipitée »*.

« Je l'écris sans pose : je suis certain d'avoir raison de repousser la fausse modestie, le chantage sentimental, l'entortillement théorique des aînés, leur chasse à l'être, leur désir d'origine (...) Je suis heureux que la poésie puisse sourire, et d'elle-même en premier lieu... » Barbarant désigne dans ces lignes l'espace poétique où il veut se tenir. Certes, comme toute certitude la sienne est fragile. Mais son propos n'est pas de défendre un conception particulière de la poésie. Toutes les pages de son livre, souvent âpres, parfois brûlantes d'une tendresse désolée, le démontrent. *« Mes anges sont réels, et moins "terribles" que trop vite absents »*, écrit-il dans le même souffle que celui qu'exhale son poème.

Lecteur de poésie, Olivier Barbarant récuse à sa manière le « droit d'aînesse » d'Yves Bonnefoy, auteur qui lui *« paraît corseté, piégé par sa propre rhétorique »*. Il est probable que le volume qui contient la substance de l'enseignement de poétique que Bonnefoy donna au Collège de France ne modifiera pas la vision du jeune poète. En appelant à Giacometti et à la peinture italienne, aussi bien qu'à Shakespeare, Baudelaire et Mallarmé, l'auteur de *L'Arrière-pays* choisit la Présence contre l'Image, le *« monde-image »*. Comme l'affirmait Bonnefoy dans sa leçon inaugurale (déjà publiée dans *Entretiens sur la poésie*, Mercure de France, 1990), la tâche de la poésie est de *« rétablir l'ouvert comme disait Rilke »*. Ce projet, qui engage le sens autant que le langage, porte *« bien sûr, non sur des mots dans un manuscrit, mais sur des notions, sur des expériences, dans une pratique de vie, ce qui l'oblige à un devenir qui peut être chez les plus grands de maturation spirituelle. »* Fort heureusement, la poésie n'a jamais eu vocation à fédérer les poètes !

P. K.

(1) Editions Pleins Feux (14, place du Commerce, 44000 Nantes), 68 p., 48 F (7,2 €).
(2) Champ Vallon, 1995.
(3) Voir à ce propos le numéro 59 (septembre-novembre 1999) de la revue *Le Nouveau Recueil* (Champ Vallon) qui comporte un dossier intitulé «D'un lyrisme critique... »
(4) Toujours chez Champ Vallon, Barbarant a publié, depuis 1991, deux recueils de poèmes, un de prose et un essai sur Aragon.

version originale

La mémoire contre la dictature

SABER QUIEN PUSO FUEGO AHI !
Masacre en la embajada de Espana
de Maximo Cajal.
Siddharth Mehta Ediciones, Madrid, 2000.

Maximo Cajal témoigne dans ce beau livre du massacre commis, en 1980, par les forces guatémaltèques à l'ambassade d'Espagne

Il y a des livres qui sont des cris de douleur, d'autres des baumes sur des cicatrices ouvertes, d'autres encore des échos de la souffrance face à l'oubli et l'ingratitude du temps. Maximo Cajal, ambassadeur, l'un des plus fins diplomates de la couronne d'Espagne, nous offre, avec *Saber quien puso fuego ahi ! (Savoir qui a mis le feu, là-bas. Massacre à l'ambassade d'Espagne)*, un témoignage qui tient de tous ces genres à la fois. L'affaire, en 1980, avait fait couler beaucoup d'encre – et de sang. Elle avait entraîné la rupture des relations diplomatiques entre la jeune démocratie espagnole postfranquiste et le régime dictatorial guatémaltèque du général Lucas Garcia. Le récit qu'en fait aujourd'hui, vingt ans après, le seul survivant est terrifiant : comment, face à ce qui n'était qu'une occupation pacifique de l'ambassade d'Espagne par des paysans du Quiché pour protester contre des assassinats répétés de civils, une bande de tueurs au pouvoir prend froidement la décision de brûler tous les occupants (trente-sept personnes). Seuls Maximo Cajal et un Indien de Quiché purent s'échapper. L'Indien a été retrouvé deux jours plus tard le corps criblé de balles. Cajal a survécu par miracle.

Et il témoigne dans ce beau livre, avec une rigueur et une précision qui font froid dans le dos. Le déroulement de l'opération est malheureusement classique : Cajal est averti qu'un groupe de paysans vient d'entrer dans l'ambassade, vingt-neuf personnes, sans armes, qui veulent dénoncer le génocide ethnique dont leur peuple est victime. L'ambassadeur écoute, propose de transmettre leurs doléances et leur demande de quitter l'ambassade. Mais les paysans veulent discuter encore, faire connaître leur action. Un quart d'heure plus tard, la police arrive, suivie de militaires qui encerclent le bâtiment. Cajal essaie de joindre les autorités guatémaltèques : en vain. Il parvient à avertir Marcelino Oreja, alors ministre des affaires étrangères espagnol, qui, lui non plus, ne peut entrer en contact avec son homologue guatémaltèque. Et puis, deux heures après que l'ambassade a été encerclée, l'assaut est donné, en violation du droit d'extraterritorialité. Les occupants sont « traités » au feu. Cajal traverse les flammes, se retrouve entre les mains des soldats et entend le colonel ordonner à l'un d'eux : *« Tue-le, tue-le ! »* Mais une infirmière le reconnaît et s'interpose en criant qu'il s'agit de l'ambassadeur d'Espagne. Cajal subit un profond traumatisme ; il perd la mémoire, se retrouve quelques jours plus tard à l'hôpital à Madrid.

Et puis commence l'autre bataille : il doit alors affronter, pendant des mois, l'assaut d'une partie de la droite espagnole, alliée au régime de Lucas Garcia. Se faisant l'écho de la dictature guatémaltèque, elle lui reproche d'être un *« rouge »* – n'a-t-il pas posé sa candidature au poste d'ambassadeur à Cuba ! –, de nuire aux intérêts de l'Espagne en s'intéressant à la situation des paysans du Quiché (ce qu'il n'a jamais fait !), d'être de mèche avec Moscou, etc. C'est l'époque de l'ostracisme pour Cajal. Il a fallu des années pour que réparation soit faite.

Grâce au remarquable travail des associations de défense des droits de l'homme, la vérité a été très clairement établie : il s'est bel et bien agi d'une décision « rationnelle » prise par les militaires de « punir » les paysans qui réclamaient le départ de l'armée du Quiché. Ainsi, entre 11 heures et 14 h 30, le 31 janvier 1980, s'est produit l'un des plus affreux massacres commis par la junte militaire guatémaltèque. La décision de faire mourir tous ceux qui se trouvaient dans l'ambassade, y compris l'ambassadeur, apparut aux militaires comme la seule solution pour éviter que leurs méfaits ne fussent révélés au monde.

Felipe Gonzalez, parvenu au pouvoir en Espagne quelques années après, nomma Maximo Cajal ambassadeur à Paris. Dans la préface à ce livre, il lui rend l'hommage qu'il mérite. Cette histoire écrite dans un style clair, froid, sourdement douloureux, apparaît aujourd'hui comme un tragique écho à l'affaire Pinochet. Voici un livre qui mérite d'être connu du lecteur français : il y est question de l'éternelle innocence de la communauté des humains face aux assassins.

Sami Naïr

sur cédérom
L'encyclopédie de
DIDEROT
et d'ALEMBERT
librairies et FNAC
690 F
www.dictionnaires-france.com
04 75 90 25 30

L'élégance de la tragédie

En pleine guerre, un scandale éclate au palais San Martino. Revenant sur le passé singulier du lieu et de ses habitants, Sergio Ferrero nous entraîne dans un récit où le suspense le dispute à la finesse psychologique

DANS L'OMBRE (Nell'ombra)
de Sergio Ferrero.
Traduit de l'italien
par Danièle Valin.
Rivages, 260 p., 129 F (19,67 €).

Il y a des erreurs de nationalité, comme des erreurs de la nature. Sergio Ferrero joue une musique beaucoup plus anglo-saxonne qu'italienne, encore que l'on puisse reconnaître dans ses romans des accents de Bassani ou de Mario Soldati, mais eux-mêmes si peu italiens. Voilà un nom que les lecteurs de littérature italienne prononcent pourtant régulièrement avec le plus grand respect et à juste titre. Mais sans parvenir à classer cette œuvre intimiste, d'une grande subtilité psychologique. Et s'il fallait trouver un père littéraire à Sergio Ferrero, on devrait remonter à Italo Svevo, à Umberto Saba. Des Triestins. Peu italiens, eux aussi.

Cet écrivain turinois, né en 1926, imprégné de culture européenne, tient depuis de nombreuses années un rôle important dans la vie éditoriale. A la fois invisible et efficace. Sa propre sensibilité, si manifeste dans ses livres dont jusqu'ici deux seuls ont franchi la frontière française, *Hors saison* (1) et *Le Jeu sur le pont* (2), cherche des échos chez des poètes qu'il fait connaître ici et là-bas.

Le Jeu sur le pont, dont la sortie italienne a précédé d'une vingtaine d'années celle de *Dans l'ombre*, racontait une histoire qui aurait pu naître dans l'imagination de Henry James : un jeune homme est engagé par une cousine aristocrate pour mettre de l'ordre dans la bibliothèque de son mari récemment décédé. Il arrive dans le village. Par discrétion, il cherche seul un logement. Guidé par un patron de bistro ambigu, il est introduit chez une jeune femme qui vit seule avec son fils dans une maison trop grande et trop cossue pour elle.

FRANCESCO GATTONI

Dans l'ombre aussi porte sur un secret, sur le passage émouvant de l'enfance à l'adolescence, sur l'éloignement ou l'insignifiance des pères, sur l'innocence sacrifiée. Nous sommes en pleine guerre. Un scandale a éclaté au palais San Martino, seule demeure aristocratique d'une petite ville. Une jeune fille, Chiara prétend avoir été le témoin d'un crime. Mais durant plus de la moitié du livre on ignorera la nature de ce crime, l'identité de la victime. On saura seulement que Chiara accuse son père, Francesco, administrateur des terres de San Martino.

Le romancier nous entraîne alors dans le lointain passé du palais et nous fait revivre un quart de siècle très singulier. Pietro Dossi, le maître de la maisonnée, vit avec sa mère Jane, une Anglaise excentrique. Il s'est pris de passion pour un jeune fermier, Francesco Monti. Est-on dans E. M. Forster ? On le croirait presque. Chez D. H. Lawrence ? Il s'en faut de peu. Mais, en réalité, l'amitié passionnée des deux jeunes gens prendra une autre forme qu'amoureuse. Il leur faut, pour sceller leur amitié, d'autres tensions, d'autres pulsions.

Francesco a épousé la fille du pharmacien. Elle disparaît quelques mois sur la Riviera et revient avec une petite fille, Chiara. Cette Chiara qui, dès lors, va devenir le centre de toutes les attentions et du livre lui-même est élevée par le couple et par Pietro. Dans le palais, les frontières de classe semblent être abattues. Le trio prolétaire est intégré à la vie aristocratique des Dossi. On jase au village. On imagine que Pietro épousera peut-être même celle qu'il élève comme sa fille. En effet, les liens se resserrent. Pietro part souvent en couple avec Chiara, parfois rejoint par Francesco. Des relations familiales inédites se tissent dans le palais, soupçonnées de perversion. Sans que rien soit dit, sans que rien soit fait. Jusqu'au mélodrame. Pietro un jour disparaît. Et la folie s'installe en Chiara.

C'est à l'évolution de cette folie et au mystère de la naissance de Chiara qu'est consacrée la seconde moitié du roman. Il est déconseillé de dévoiler aux lecteurs les coups de théâtre successifs qui vont constituer le suspense du roman. Ce n'est pas une qualité négligeable du livre que de maintenir ce suspense, même si son principal intérêt tient à la finesse psychologique et à l'élégance du style. Les autres personnages « subalternes », mais non secondaires, sont tout autant approfondis. Notamment, la servante Olga et son fils Ugo, qui vont vivre, en témoins et en acteurs, une sorte de doublon de l'intrigue principale, en y ajoutant leur propre héroïsme. Car on est en plein fascisme et ils choisissent le bon camp : celui des rebelles qui paieront de leur mort leur courage.

Sergio Ferrero est un grand conteur d'histoires. Dieu sait pourquoi il ne s'est pas imposé plus tôt en France, Dieu sait pourquoi, malgré de nombreux prix littéraires, sa renommée n'est pas plus grande dans son pays. Il est si rare de découvrir un romancier de ce raffinement, de cette générosité, de cette élégance.

René de Ceccatty

(1) Le Promeneur, 1989.
(2) Rivages, 1998.

Tristes sires

Romolo Burgalo décrit le dernier tour de manège de vieux adolescents désabusés

LES DÉSEMPARÉS (La buona e brava gente della nazione)
de Romolo Burgaro.
Traduit de l'italien
par Nathalie Bauer,
Seuil, 286 p., 130 F (19,82 €).

Ils sont jeunes, encore jeunes, pas si jeunes toutefois : la trentaine déjà fatiguée. Ils traînent leur mal de vivre désabusé de fêtes en discothèques, finissent de se désorganiser dans des orgies privées presque nostalgiques et forcément tristes, ils agitent *« les docteurs Benson & Hedges et le professeur Jack Daniels »* au gré de leurs soirées qui n'en finissent pas, ce sont des *« mongues »*, des *« putains »*, des *« monstres »*, des *« êtres immondes »*, des *« décaféinés »*, des *« horribles »*, des *« cadavres »* des *« êtres las en putréfaction »*, qui draguent de *« pauvres filles »*, des *« brebis »*, des *« suaves »*, des *« cinglées »*, parfois des *« canons »*, toujours des *« foufounes »* qui souhaitent *« se trouver parmi eux un fiancé en offrant à tout hasard leur virginité par-derrière »*. Secrétaires ou vendeuses, elles ne sont pas totalement dupes, simplement elles ont fait leurs comptes, elles fréquentent ces avocats, ces concessionnaires de voitures de luxe, ces fils de famille friqués, sans vraiment d'illusions, comme on jouerait à la loterie, *« comme les pauvres débiles qui se précipitent sur tous les concours »*.

Aussi cynique et décadent que les autres mais plus lucide et donc plus impitoyable, Giovanni, le narrateur, *« le maître »* de ces *« élèves en loques »*, fait la chronique d'un été presque comme les autres. Seul après un divorce qui le prive de sa fille – blessure vague –, il observe le comportement de ses amis, ses chers amis. L'un surtout, le compagnon d'adolescence, Luca, son *« grand ami »*. C'est loin de Padoue où ils résident habituellement, sur une île où ils ont tous l'habitude de se retrouver que va se nouer le drame qui mettra fin à ces années de mépris général. Luca va s'amouracher d'une jeune fille, moitié italienne, moitié anglaise, très jeune, très belle, presque candide, qui a rejoint le groupe, et qui va peu à peu l'éloigner de sa femme, Laura. Dans son désespoir alcoolisé, il ira trop loin, toujours trop loin, se laissant emporter par une violence sans mesures, il frappera Laura qui partira, se bagarrera avec ses amis. La petite Sabine, toujours superbe, qui *« a si bien contribué à gâcher le mariage »*, et qui n'a pour se sauver que sa beauté, sa tendresse et *« ses petites phrases agiles de serveuse de pub »*, fera les frais de cet écœurement.

Pas de pathos, pas de lyrisme mais de la nostalgie pleine page comme dans cette scène à la fois ridicule et pathétique où Luca découvrant un pot de masque de beauté *Scrinium Vital L'Antiâge* s'en tartine machinalement, mû par une curiosité vague et morbide, pour *« s'aimer un peu »*. Au cours d'une promenade, Giovanni se rend compte qu'il est demeuré seul de tous les amis de sa jeunesse à *« croire que nous devions nous épauler les uns les autres »*. Il ne sait pas encore – même s'il commence à s'en douter – qu'il est impossible *« d'inventer quelque chose pour stopper cette terrible idiotie rampante »*, ni que son sens de l'amitié va bouleverser sa vie, à jamais. L'été se termine. Les soirées d'adieux se multiplient. *« Un courant d'hommes qui grognent, de femmes désespérées et seules, de lumières qui ne s'éteignent jamais »*, *« objets tourbillons ou maelströms dans un exercice inépuisé de secousses et de visages et de mots d'amour robotisés, abstraits, colorés, lumineux et transparents »*. Dernier manège. La fin de cette vieille adolescence usée, rapiécée, mortelle.

Martine Silber

Sans hésitation ni murmure

A travers le destin de Piotr, Jozef Wittlin décrivit, au sortir de la Grande Guerre, le processus de transformation de l'homme en machine à tuer

LA SAGA DU PATIENT FANTASSIN (Powiesc o cierpliwym piechurze)
de Jozef Wittlin.
Traduit du polonais
par Alice-Catherine Carls.
Ed. Noir sur blanc, 316 p.,
139 F (21,19 €).

Comme certains grands livres, celui-ci a une histoire : elle est belle, et triste. Wittlin, traducteur et poète d'expression polonaise, a servi dans l'armée autrichienne pendant la première guerre mondiale. Il entama dans les années 1920 une trilogie romanesque consacrée à cette expérience. Le premier volume, intitulé *Le Sel de la terre,* parut en 1936. Très applaudi, il fut traduit et publié en France par Albin Michel en 1939, on évoqua un prix Nobel. Wittlin travaillait déjà aux volumes suivants : les manuscrits, les références, les notes, tout était dans une malle qu'il emporta quand il résolut de fuir la barbarie, en juin 1940. La malle glissa alors qu'il embarquait, elle gît toujours au fond du port de Saint-Jean-de-Luz. Définitivement installé aux Etats-Unis, l'écrivain tenta de reprendre le fil de sa narration après la guerre : en vain. Il n'y eut jamais qu'un seul volume dans la trilogie avortée. Les éditions Noir sur blanc en donnent aujourd'hui une nouvelle et très brillante traduction.

Le but de l'auteur est de montrer la méthode, affinée par des siècles de militarisme, par laquelle on parvient en quelques semaines à transformer un être en machine à tuer ou, plus précisément, en élément d'une immense machine à tuer. La diversité humaine, si riche et si féconde, sacrifiée au nom de l'efficacité. La « particule élémentaire » contrainte de s'incorporer à un ensemble, et toute la destruction que cela implique. Tout se passe donc pendant l'incorporation d'une classe de réservistes austro-hongrois au début du conflit. D'autres auraient choisi pour héros un intellectuel aux prises avec ses instructeurs ; Wittlin se garde de cette facilité. Son personnage, Piotr, appartient à la race arriérée des Hutsules, en Galicie orientale, patrie de l'auteur. Tout simple qu'il soit, il sait ce que c'est que le pouvoir : il l'exerce, parfois cruellement, sur son chien et sur la pauvresse qui balaie sa maison et rejoint son lit le soir. C'est lui, avec des millions d'autres, que les armées vont broyer en ce mois d'août 1914. Le livre, une mise en garde monumentale, raconte ce processus de démolition et de reconstruction ou, pour parler le langage d'un sous-off, comment *« on fait des hommes à partir d'êtres humains »*.

ENTREPRISE D'ANÉANTISSEMENT

Le conseil de révision est prétexte à des pages admirables sur l'impact de la nudité partagée *: « Les médecins regardaient le corps, le parcouraient des doigts comme s'ils voulaient choisir d'avance l'endroit par où la balle pénétrerait. C'est ainsi que les menuisiers marquent sur les planches l'emplacement d'un clou. »* Après les corps : les âmes, et c'est la simagrée du serment au vieil empereur ; puis vient le déracinement, le dernier coup d'œil sur la campagne familière, le long voyage dans des wagons à bestiaux, l'arrivée des paysans effarés dans un casernement hongrois. Tout est calculé pour anéantir la personne et la remplacer par un soldat. La remise de l'uniforme, assurément, parce qu'*« un soldat se compose d'une tunique, d'un pantalon, d'une capote manteau... »*, mais même la nourriture, bien meilleure qu'au pays, et bien entendu la marche en rang, le pas cadencé, le garde-à-vous, *« clé en or qui ouvre l'histoire des peuples »*.

C'est alors que les recrues font connaissance avec l'adjudant-chef, instructeur modèle, un des personnages les plus fascinants du livre. Il a donné sa pauvre vie à la formation militaire, l'ascétisme est sa morale, le règlement sa bible : *« Il faisait de l'armée pure comme d'autres font de la poésie pure. »* Le système de destruction des hommes repose en effet sur d'autres hommes eux-mêmes préalablement détruits, et l'adjudant, qui le sent, a besoin de sa cuite hebdomadaire pour supporter sa perfection. Car il est parfait : il crie peu, ne frappe jamais. Mais son regard pétrifie et il a cette manière de murmurer : *« Fils, je te ferai sortir l'âme du corps. »* C'est précisément de cela qu'il s'agit. Et Piotr s'interroge sur l'absurde : *« Pourquoi tant de peur, tant de punitions accumulées par l'empereur sur des hommes à lui ? Ne vaudrait-il pas mieux garder tout cela pour les* [ennemis] *Russes ? »*

L'environnement historique nourrit cette étude angoissante sur la subordination, ironiquement divinisée par l'auteur. Une collection de peuples disparates constitue l'empire. Piotr *« parlait le polonais et l'ukrainien, croyait en Dieu selon le rite grec catholique, et servait l'empereur austro-hongrois »*. C'est dire que le sentiment national est subordonné à l'allégeance personnelle. Certes le paysan éprouve pour le vieil empereur qu'il n'a jamais vu une fidélité canine, mais les officiers l'insultent en magyar, son voisin de chambrée ne parle que l'allemand, et l'amalgame des races au sein du bataillon est un autre moyen de briser les personnalités.

A la parution du livre, trois ans avant l'invasion de la Pologne, l'avertissement de Wittlin, comme ceux de Remarque ou de Barbusse, avait tout son sens. Est-il aujourd'hui dépassé ? On l'espère ardemment, mais comment oublier ceux qui voudraient aujourd'hui que nous soyons tous pareils ?

Jean Soublin

Identités écartelées

Dagoberto Gilb met en scène des fragments de vie des Chicanos aux Etats-Unis tandis que Julia Álvarez montre le puzzle désassemblé des réfugiés dominicains

LA MAGIE DANS LE SANG (The Magic of Blood)
de Dagoberto Gilb.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Valérie Malfoy,
Albin Michel, « Terres d'Amérique », 306 p.,
135 F (20,58 €).

YO
de Julia Álvarez
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Martine Laroche,
Métailié, « Americas »,
303 p., 125 F (19,06 €).

Il ne se passe pas grand-chose dans les nouvelles de Dagoberto Gilb. Quelques scènes de la vie quotidienne, pas vraiment des événements, plutôt des fragments, des extraits de vies choisis parmi les plus banals. Pourtant, comme avec les aliments lyophilisés dont la saveur ne se développe qu'avec l'ajout d'une autre substance, un effet magique se produit. Ce n'est pas qu'il faille lire entre les lignes ou repérer les non-dits ; c'est cette absence d'histoires qui dessine l'espace, comme les sculptures de Pablo Gargallo, dont seuls les creux et les vides forment volume.

Gilb est *chicano,* ses personnages aussi. S'il devait y avoir une histoire, ce serait celle-ci. Sur l'échelle de valeurs sociales, d'intégration ou d'assimilation, qui mène du Mexique aux États-Unis, les personnages des vingt-six nouvelles qui composent ce recueil se situent aux endroits où les barreaux ont été sciés ou retirés. Ces endroits où il est impossible de reculer et très difficile d'avancer. La plupart sont ouvriers du bâtiment, hommes à tout faire ou à ne rien faire, alternant malgré eux périodes de travail, de chômage, de vacance, Américains de trop fraîche date.

Tous se démènent entre leur désir d'intégration et d'ascension sociale et leur réclusion dans des quartiers reculés, entre soif de justice et pauvreté, entre couleur de peau et regard des Blancs, maîtres de ces lieux dont les noms devraient être sans ambiguïté : Texas, Californie, El Paso, Los Angeles. Pourtant, leurs commentaires sont rares, leurs plaintes inexistantes ; tenaillés entre perte et quête d'identité, ils sont aussi proches de la soumission que de la révolte.

ÉQUATION IMPOSSIBLE

Cet écartèlement permanent est magnifiquement rendu par une unité parfaite entre le sujet et la forme. On devine à travers la traduction que la langue anglaise est sans cesse remise en question par des mots ou des phrases en espagnol qui disent l'impossibilité de résoudre cette équation, au moins pour ces générations. Seul leur reste le fantasme, parfois secoué par la volonté de leurs femmes ou par l'innocence de leurs enfants qui parlent un *« anglais limpide »*. L'auteur n'en dira pas plus. Parle pour lui l'extraordinaire détachement dont son écriture fait preuve, sorte d'écriture-œil ; chacune des nouvelles, sans plus de début que de fin, reste littéralement en suspens. Comme l'histoire des émigrés de toute provenance et destination qui s'écrit entre parenthèses. Jusqu'à ce que la succession des générations parachève l'œuvre de l'oubli ; ou que certains exercent leur pouvoir de mémoire.

Yo, le personnage de Julia Álvarez, n'en manque pas. C'est même ce qui la fait vivre, pas forcément bien, surtout moralement. Il faut dire qu'elle provoque pas mal de remous et de retours de bâton. Sa mère et ses sœurs, excédées de participer malgré elles au jeu qui leur est imposé, lassées que des pans entiers de leur vie soient dévoilés, que leurs secrets soient révélés, refusent de lui adresser la parole ou de la voir : le jeu dangereux auquel *Yo* a livré sa vie est l'écriture, en tant que *« miroir de la vie »*.

Et c'est vraiment d'un jeu qu'il s'agit, un jeu à double fond qui débute dès le titre prononcé : ce *Yo,* qui est le diminutif de *Yolanda,* signifie « je » en espagnol. Mais, bizarrement, cette *Yo* ne sera jamais narratrice du roman, à moins que ce ne soit elle qui ait conçu cette construction de seize chapitres qui donnent la voix, à la première personne ou par un intermédiaire, à autant d'acteurs : *« Je ne pourrais pas me comprendre sans le reste du clan pour me dire qui je suis. »*

C'est donc par la bouche de ces autres que nous apprendrons que *Yo* est l'une des quatre filles du docteur García et de Laura de la Torre ; que sa vocation à transfigurer la réalité, à raconter des *« mensonges qui sont vérité pour le cœur mais bobard pour la tête »* fut précoce : c'est en partie à cause de cette manie que toute la famille dut fuir la dictature qui sévissait en République dominicaine pour s'exiler aux Etats-Unis.

Dans ce concert d'interprètes désaccordés d'une même partition, il est évidemment question d'intégration, en fonction de l'origine sociale ou du degré de conscience : aboutie pour *« la fille de la bonne »*, devenue directrice de clinique pour qui *« la langue est la seule patrie »* ; sans objet pour le père de *Yo* qui a pris l'habitude de *« remplacer ici et là certains faits réels par de la fiction »* ; refusée par sa mère qui pense qu'il *« n'y a qu'un imbécile pour choisir délibérément de parler anglais »* ; impossible pour la *« servante »* confinée au service de la famille García ; inconnue pour ces paysans dominicains qui n'auront jamais les moyens de se payer le voyage. En sursis pour *Yo* qui retourne trop souvent au pays, recherchant autant ses racines que son enfance, et dont les émouvantes histoires, émaillées elles aussi de mots espagnols, constituent les pièces d'un puzzle impossible à assembler.

Jean-Louis Aragon

Amoral et spirituel, un roman russe

LE PUTOIS
de Piotr Alechkovski.
Traduit du russe
par Christophe Glogowski,
Fayard, 288 p., 120 F (18,29 €).

Lorsque Michel Chaillou sous-titrait *La Rue du capitaine Olchanski* (Gallimard, 1991) « roman russe », il jouait sur la perception que les Occidentaux avaient du genre, depuis *La Fille du capitaine de* Pouchkine. Paradoxalement, à la lecture du *Putois* d'Alechkovski, la même formule revient, obsédante, malgré la sottise des réductions simplistes.

L'histoire de Danilka, sauvageon disgracié taciturne et violent, qui grandit entre la dévotion des vieilles, les amants de sa mère, les pitoyables caïds du bourg – imaginaire – de Stargorod, tient plus des satires d'Ilf et Petrov que des fresques romanesques du XIXe siècle. Mais la peinture aiguë des gens ordinaires, d'une amoralité patente, se double d'un élan spirituel aussi irrépressible que confus. Le mysticisme qu'inculque au jeune « Putois » un prêtre trop tendre, c'est la nature délestée des hommes qui le lui révèle. Ce *« terroir secret »* qu'il découvre en visionnaire, *« tout imprégné d'un silence tonnant qui donnait un frisson d'extase »*, Vitali le chasseur, puis le père Innokenti, un saint ermite, lui en donnent les clés, où l'homme n'a d'adversaire que lui-même. La suite des tribulations de Danilka ramène cependant au grotesque humain – et l'on pense à Gogol parfois – aggravé encore par l'horreur du XXe siècle (Auschwitz ?, Staline ? le Père Boris résume simplement : *« Satan a pris à Dieu la terre en location pour cent ans »*). Avec une étonnante tendresse métaphorique : *« La Russie est féminine jusqu'au bout des ongles, une vraie bonne femme, sans fierté, sans entendement, rien que des émotions larmoyantes, rien que de la pitié, il faut la prendre. »*

Ph.-J. C.

Dostoïevski ou l'insoumission du créateur

Dans un captivant essai qui relit les rapports de l'auteur des « Frères Karamazov » avec la censure tsariste, le critique bulgare Tzvetan Stoyanov célèbre l'inaliénable liberté du génie littéraire

LE GÉNIE ET SON MAÎTRE
de Tzvetan Stoyanov.
Traduit du bulgare
et postfacé par Marie Vrinat,
L'Esprit des péninsules, 224 p.,
140 F (21,34 €).

Comme un magicien qui craindrait de perdre la main, le sort repète parfois ses tours.

Critique littéraire et historien de la littérature, Tzvetan Stoyanov est mort prématurément sans avoir pu achever son magistral essai sur l'une des questions les plus controversées de l'histoire littéraire russe – les relations ambiguës entre Dostoïevski et Pobedonotsev, création littéraire et réaction politique –, paru en l'état un an après sa disparition en Bulgarie (1978) et aujourd'hui enfin accessible au lecteur français.

Inachèvement qui fait écho aux données mêmes de son enquête. Lorsqu'il meurt le 28 janvier 1881, Fiodor Dostoïevski n'a pas mené à terme le chantier des *Frères Karamazov,* dont la seconde partie, annoncée par l'auteur, ne verra jamais le jour. Un coup dur pour le tout nouveau procureur général du Saint-Synode, Konstantin Petrovitch Pobedonotsev, que sa fonction apparente à un censeur toutpuissant. L'homme, hostile à l'« ère des réformes » ouverte par le tsar Alexandre II, attend son heure pour s'afficher publiquement en réaction contre les innovations politiques qui conduisent à l'assassinat du tsar par le populiste Grinevitski, quatre semaines seulement après le décès de l'écrivain. Le masque transparent de ce professeur de droit devenu le précepteur des fils d'Alexandre II (après Alexandre III, il aura pour élève son fils Nicolas II) ne tarde donc guère à tomber, révélant l'un des principaux stratèges et idéologues du parti des « forces réactionnaires ».

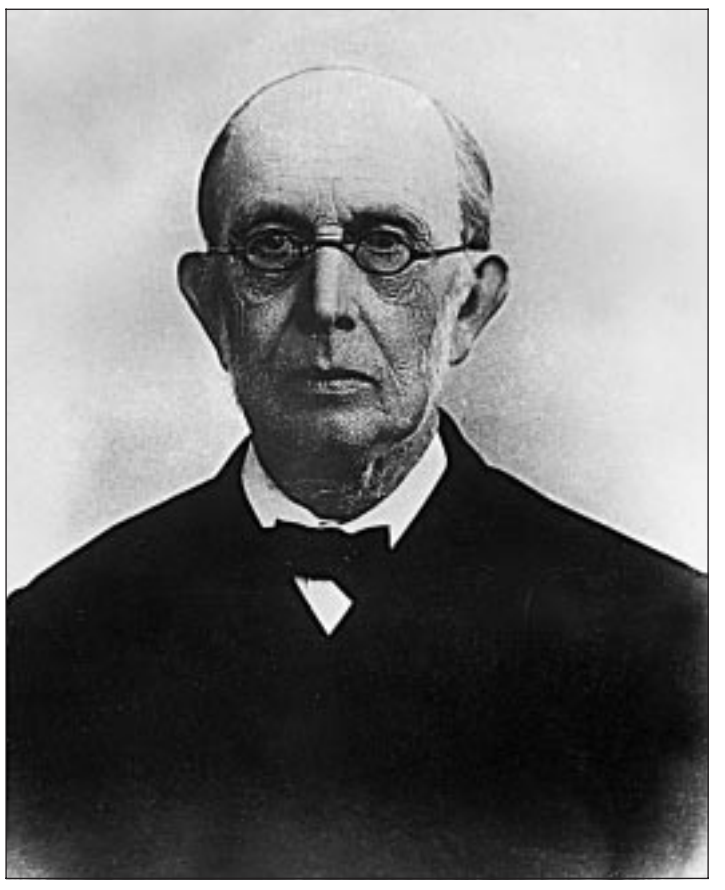
AKG
Konstantin Petrovitch Pobedonotsev

Champion d'une vision strictement oligarchique du monde, ce plébéien que Stoyanov présente joliment comme un *« Julien Sorel triomphant qui rêve de jouer le rôle de Richelieu »* a le zèle des néophytes. Aussi sa défense d'un paternalisme strictement nobiliaire – pour lui la « famille » de référence n'est pas l'Etat, mais le domaine – est-elle résolument radicale. Le salut de la Russie passe à ses yeux par une affirmation forte du souverain autocrate et une rupture nette avec l'héritage des Lumières européennes. Sénateur, puis conseiller d'Etat, il comprend le profit qu'il y aurait à enrôler sous sa bannière Dostoïevski dont le parcours et plus encore le message mystico-éthique des *Mémoires écrits dans un souterrain* (1864) font un interlocuteur tout désigné. L'écrivain, qui redoute d'être censuré, mal lu et mal compris, ne proclame-t-il pas, face aux libéraux qui regardent le vent démocratique venu de l'ouest : *« L'Europe est un cimetière où gisent de chers défunts »* ?

Le rapprochement est aisé, même si la bêtise des fonctionnaires tsaristes manque faire capoter les premières approches du manipulateur. S'établit alors peu à peu un curieux rapport paternaliste entre le romancier et son mentor (il avoue aller le visiter *« pour guérir* [s]*on âme »* (!) et signe ses lettres *« votre totalement dévoué et éternel serviteur »*).

Inspirateur invisible, mais véritable « responsable éditorial » du *Journal d'un écrivain,* Pobedonotsev veut plus cependant que cette tribune acquise à l'idéologie slavophile et antieuropéenne – Dostoïevski est un adversaire si déterminé de toute forme d'universalité politique qu'il associe dans le même rejet l'idéal catholique romain et la pensée socialiste. Il veut un roman, capable de diffuser la bonne leçon de celui qu'il voit comme le Dickens russe. Trop mesuré, *L'Adolescent* est un échec. Mais le chantier des *Frères Karamazov* prouve bientôt les limites du contrôle d'un génie créateur. Stoyanov résume : *« Le dessein de Pobedonotsev donnait effectivement des résultats : le génie était lancé dans la bataille, ce cerveau unique s'était tellement déchaîné qu'il lançait des éclairs autour de lui. Malgré tout, il semble que les forces réactionnaires soient restées quelque peu interdites devant le mécanisme qu'elles avaient mis en branle : la profondeur et la mobilité des idées étaient telles qu'il devenait difficile de les juger. »* Pobedonotsev comprend que la manipulation n'a pas réussi et que le second volet promis par Dostoïevski pour apaiser ses commanditaires inquiets ne paraîtra jamais. Aussi ne lui reste-t-il qu'à récupérer l'image de l'écrivain promu *« prophète du peuple russe »,* sitôt sa disparition.

Stoyanov n'eut pas le même destin posthume. Penseur libre sous un régime dictatorial, il a attendu son heure mais sa leçon d'engagement résiste intacte au temps et au filtre des traductions. La soumission de Dostoïevski ne le fut qu'à son génie propre. Inentamable privilège du créateur.

Philippe-Jean Catinchi

Dernières sensations de l'exil

DÉJEUNER AU BORD DE LA BALTIQUE
de Nicolas Bokov.
Traduit du russe
par Maya Minoustchine,
éd. Noir sur Blanc, 96 p.,
98 F (14,94 €).

Calme plat. *« Le silence d'un espace immense »*. En ville (*« Leningrad. La tempête de neige. Le vent étend le long des trottoirs des traînées blanches. Les espaces blancs du fleuve gelé »*) ou au bord de la mer (*« La plage, sur le sable humide et dur, où les vagues atteignent les souliers »*). Et une leçon ambiguë : *« Ah, comme tout est propre en hiver sous la tempête. »* La tourmente, ce sont les limiers du KGB qui l'animent ; ou, plus tard, la force taraudante du souvenir de la séparation. 1971 : des plages brumeuses de décembre sur les rives de la Baltique. En face, l'Occident, proche et hors d'atteinte. Un dissident, dont on pressent qu'il emprunte beaucoup à la biographie personnelle de Bokov, partage avant l'exil quelques derniers moments avec la femme qu'il aime. Assailli par des souvenirs qui reviennent pour une ultime revue. Vingt ans passent. Le même homme, au même lieu, avec le même vague à l'âme, puisque tout se joue sur la sensation, précieuse comme l'*« ambre figé du temps »*.

Bokov, découvert avec *Nikto* (Denoël, 1972), actif dans le samizdat, a dû choisir l'exil ; après bien des tribulations, il avait, sans logis, donné un douloureux récit autobiographique (*Dans la rue à Paris*, Noir sur blanc, 1998). Il revient donc avec une prose pointilliste à la poésie secrète. Faite de notations brèves comme autant d'éclats d'un carnet de bord – ou de voyage intérieur ; d'indications de lumière pour un jeu scénique ou d'éléments diffus d'une bande-son parfois obsédante.

Ecriture troublante d'un effacement.

Ph.-J. C.

Livraisons

● **LA DOUCEUR CHARDON DE L'ABSINTHE,** Boris Vakhtine
« Sur chacun de ceux qui habitent chez nous, on pourrait raconter des œuvres complètes », mais on se contente d'une galerie de portraits impressionnistes qui forment ensemble une chronique à la fois tendre et loufoque du Leningrad des années 50. Le pilote Tiouttchev qui survole toute la Russie et a tant de hauts faits à raconter, l'écrivain Karnaoukhov qui a toujours une opinion sur tout, le soldat Thimokine, le petit Gocha, sont les personnages d'un microcosme que Vakhtine campe en quelques mots, saisissant le côté à la fois pathétique et attachant de ces anti-héros coincés entre les aléas du quotidien et leurs grandes espérances. L'auteur, sinologue et linguiste de formation, est mort en 1981, à quarante ans (traduit du russe par Anne Coldefy-Faucard, Verdier, 128 p., 85 F [12,95 €]) **G. Ma.**

● **MOI ET MON DOUBLE,** d'Oleg Krishtal
Ce qu'il est pénible « lui », avec sa façon d'en savoir plus long que tout le monde sur la vie, la pensée et la structure de l'âme, « moi » qui n'est qu'un simple individu et non un éminent neurophysiologue, en est passablement agacé. Et « Je » dans tout cela, qui est-il ? Un autre, bien sûr. Un étrange roman qui tient à la fois du récit d'aventures, du journal de bord et des méditations métaphysiques pimentées de beaucoup d'humour, ancré sur une seule certitude : *« Aucune foi ne nous rendra jamais complètement fatalistes, de même qu'aucun nihilisme ne nous débarrassera des superstitions. »* Premier livre de fiction d'un biophysicien né en 1945 en Ukraine (traduit du russe par Anne Coldefy-Faucard, Noir sur Blanc. 288 p., 139 F [21,19 €]). **G. Ma.**

● **RHÉA SILVIA**, de Valeri Brioussov
Avec discrétion mais obstination, de courageux éditeurs s'attachent à redonner voix à l'œuvre du poète et essayiste Valeri Iakovlevitch Brioussov (1873-1924), dont le roman historique *L'Ange de feu* inspira un opéra à Prokofiev. Après le Mercure de France (*Dernières pages du journal d'une femme*, 1997), Circé (*L'Axe terrestre*, 1998), Autrement, qui avait naguère exhumé *Mozart, poste restante* (1996), propose *Rhéa Silvia.* Ce court récit, dont le monde crépusculaire de la Rome du VIe siècle fait un troublant écho à la Russie gangrenée de 1914, offre une simple histoire d'amour entre Maria, fille d'un calligraphe inemployé par temps de troubles et *« qui s'était habituée à vivre par ses rêves »* et un artisan goth, Agapetus, rencontré dans un palais enfoui sous terre et que la jeune femme prend pour le dieu Marsw. Une fable sobre et cruelle où les couches nuptiales sont de terre et de poussière (traduit du russe et annoté par Suzanne Héral, éd. Autrement, « Littératures », 56 p., 39 F [5,95 €]). **Ph.-J. C.**

● **PSYCHOPATHES D'AUTREFOIS, précédé de IDÉE-FIXE et de L'ARTISTE EN POSTICHES**, de Nicolaï Leskov
Les textes de Nicolaï Leskov (1831-1895) rassemblés ici convaincront ceux qui ignorent encore la formidable faculté de l'écrivain d'inventer comme de reprendre en main les curiosités du réel que l'auteur du *Gaucher* (1882, éd. L'Esprit des péninsules, 1997) est un des plus singuliers prosateurs russes. Vantant la capacité créatrice de la réalité, il la bouscule en fait et s'impose en sous-main, sous le masque d'un pittoresque épique, grandiose et naïf à la fois, exagéré à plaisir comme pour se dédouaner d'en être l'auteur. Un jeu subtil sur une Russie archaïque, sur la survie secrète de laquelle on peut s'interroger (traduit, présenté et annoté par Bernard Kreise, éd. Ombres, 160 p., 90 F [13,72 €]). **Ph.-J. C.**

Un héraut des « sans-voix »

Infatigable défenseur des sans-grade et des persécutés, Vladimir Korolenko a moins composé un roman d'émigration qu'une parabole sur l'incapacité de choisir son destin

LES MUETS
(Biez Iazika)
de Vladimir Korolenko.
Traduit du russe
par Chantal Le Brun Keris,
L'Esprit des péninsules,
« Domaine russe », 224 p.,
120 F (18,29 €).

Vladimir Galaktionovitch Korolenko (1853-1921) n'est sans doute pas Emile Zola. Et l'on s'en voudrait d'encourager les parallèles hâtifs et le syncrétisme approximatif. Pourtant l'œuvre de cet écrivain précieux tarde trop à atteindre le public français pour qu'on renonce à camper sommairement la figure de cet homme intègre. Il sut se mobiliser sans relâche pour le respect des droits de l'homme à une époque et en un lieu où la posture tenait du défi suicidaire.

Fils d'un juge cosaque d'une intégrité rare – un modèle qu'il suivra à la lettre –, Korolenko grandit dans ces bourgs ukrainiens aux populations bigarrées, Polonais et Hongrois, Ukrainiens et Tchèques, juifs ou non – on est là sur la « ligne de sédentarisation » qui délimite l'espace où les juifs de l'Empire peuvent s'établir – croisant leurs traditions et leur mémoire avec celles des Russes. Ce que le jeune Vladimir vit avec un idéalisme altruiste romantique dont il ne se déprendra pas. Passé de l'Institut de technologie de Saint-Pétersbourg à l'Ecole d'agriculture de Moscou, il en est expulsé pour avoir adhéré à une organisation clandestine. Devenu correcteur et dessinateur technique dans la capitale, il publie en 1879 sa première nouvelle, quand il est arrêté et déporté en Sibérie pour avoir aidé des révolutionnaires à échapper à la police du tsar, s'être constitué une bibliothèque d'ouvrages interdits et, pire, de les avoir diffusés. Son cas s'aggrave lorsqu'il refuse de prêter serment de fidélité au trône, comme l'exige en 1881 le nouveau tsar Alexandre III, après l'assassinat de son père. Pour Korolenko, la conscience est plus qu'un principe.

En Iakoutie, il se fait cordonnier et continue d'écrire. Au terme de sa peine, il se fixe à Nijni Novgorod et publie les contes et récits où sa générosité et son engagement social disent, par-delà sa signature, sa participation au monde (ses Mémoires, inachevés, s'intitulent significativement *Histoire de mon contemporain*). En 1891, il se consacre activement aux œuvres d'entraide lors de la grande famine de la Russie méridionale – il en donnera un témoignage littéraire, *En l'année de la faim,* impressionnant pour son art extraordinaire du « croquis sur le vif » –, mais c'est son intervention déterminante dans deux faits divers sordides qui révèle sa vraie dimension humaine.

Sept paysans ourdmouts de Multan, village du gouvernement de Viatka, au nord de la Russie, que Korolenko avait connu durant sa déportation, sont accusés au début des années 1890 d'avoir perpétré des sacrifices humains en l'honneur de leurs dieux. L'instruction, qui vise moins à établir les faits et confondre des personnes privées qu'à faire le procès d'un peuple et d'une culture, traduit clairement l'offensive d'un fanatisme orthodoxe et nationaliste et manque aboutir à la condamnation des ourdmouts, malgré l'indignation des quelques juristes éclairés, quand Korolenko dénonce le *« drame judiciaire »* qui va broyer des innocents. Au terme de quatre années houleuses, l'affaire se solde par la victoire des tenants du droit, représentés par la toute récente institution des cours d'assises. Mais c'est Korolenko, qui saluait modestement la *« vive intuition »* des jurés, qui devient le symbole de la résistance à l'arbitraire, Voltaire plus heureux d'une nouvelle *« affaire Calas »*. Vingt ans plus tard, c'est lui encore qui sauve un gérant de briqueterie, Beïlis, injustement accusé d'avoir assassiné un écolier de Kiev. La police, comme le ministère, connaissent les vrais coupables, mais ils les couvrent et choisissent pour bouc émissaire un parfait innocent dont le seul tort est d'être juif. Le jury est cette fois composé avec précaution, sur fond de virulente campagne antisémite. Korolenko prend alors la tête d'un Comité de lutte contre l'antisémitisme, qui assure la défense de Beïlis et obtient son acquittement (1913). Un nouveau tour de force dans l'empire autocratique des Romanov.

Héraut des *« sans-voix »*, l'écrivain leur a consacré son roman le plus fameux pour ses contemporains. *Les Muets* est né d'un voyage aux Etats-Unis entrepris en 1893 ; de retour à Saint-Pétersbourg, Korolenko qui va collaborer à la revue des *« populistes »*, compose ce récit d'émigration qui enchantera plus tard les autorités soviétiques, ravis d'y deviner une dénonciation sans appel du grand ennemi. En fait, l'histoire de Matveï Lozinski, hercule ukrainien naïf et débonnaire, pose une question plus universelle. Parti du port de Hambourg pour le « nouveau monde », le paisible géant ne parvient pas à s'adapter à une donne nouvelle, en rupture avec l'univers immuable – donc sécurisant – qu'il a quitté, malgré la dure condition qui lui y était faite. Mais ce n'est pas tant l'inhumanité des Américains qui fait problème que l'incapacité du héros (*« Tu n'as pas de cervelle »*, raillaient ses amis pour le dissuader de migrer) de choisir et de construire une vie sur ce choix. Il refuse significativement d'apprendre la langue du lieu.

Korolenko comprend, lui qui a toujours assumé les risques les plus éprouvants, compatit sans mièvrerie ni condescendance. Et aide ainsi son lecteur à transformer son émotion, toujours digne, en ressort moral. Pour qu'il n'y ait plus ni humiliés ni offensés.

Ph.-J. C.

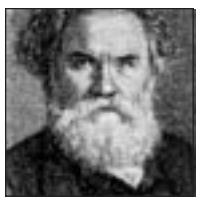

Repères bibliographiques
Un recueil de contes d'Ukraine et de Sibérie, *La Forêt murmure,* parut chez Colin (1895). Dans les années 20, quelques textes (*La Gelée, En mauvaise société, Le Rêve de Makar*) et des *Souvenirs d'enfance* furent fugitivement disponibles. Pierre Pascal traduisit à son tour *Le Songe de Makar* pour Klincksieck (1947), mais il n'y avait guère d'accessible jusqu'ici qu'un recueil de nouvelles, *Les Cochers de Sa Majesté,* curieusement suivies de *Six lettres à Lounatcharski*, où Hélène Carrère d'Encausse lit – nous sommes en 1920 – *« la première analyse claire du pouvoir soviétique »* (Albin Michel, 1990) ; et la réédition par Circé (1992) du *Musicien aveugle,* histoire d'enfance émouvante sans mièvrerie – une gageure – traduite dès 1894.

Pour vos recherches
de livres anciens et épuisés
PICARD
Livres anciens et modernes
http://www.galaxidion.fr/picard
E-mail : livres@librairie-picard.com
FAX : 01 43 26 42 64
82, rue Bonaparte, Paris VIe
du mardi au samedi :
10 h - 13 h / 14 h - 19 h

Un mystère près des écluses

Une femme blessée par un deuil, un homme paisible, une rencontre... Un récit implacablement tenu par Catherine Vigourt

LA MAISON DE L'AMÉRICAIN
de Catherine Vigourt.
Plon, 176 p., 98 F (14,94 €).

Catherine Vigourt est de ces écrivains rares qui savent se saisir d'une histoire ténue et susciter l'intérêt pour un regard qui va faire basculer un destin, pour un moment d'exception dans une existence banale ou pour la description minutieuse de la banalité même. C'est pourquoi elle est une excellente nouvelliste, dont l'acuité, la précision, la poésie rappellent celles d'une de ses prestigieuses aînées américaines, Eudora Welty. Sur le livre qu'elle publie aujourd'hui, *La Maison de l'Américain*, on a écrit « roman », mais il s'agit plutôt d'une longue nouvelle où Catherine Vigourt donne le meilleur de son talent. Elle sait tenir et retenir son lecteur, mystérieusement. Elle l'installe dans une sorte d'angoisse, le maintient dans un étrange inconfort. Et le livre ne se termine pas par un dénouement, par un soulagement, mais se referme sur son secret. Car Catherine Vigourt ne cherche pas à raconter une anecdote, un épisode, une aventure, mais à montrer en quoi chaque vie, minuscule, est unique, sauvée ou dévastée par des détails – des bonheurs, des drames, incompréhensibles de l'extérieur.

La vie de Louise, justement, est « fichue », on le comprend tout de suite. Louise a été détruite par un deuil affreux qui, dans *« les premiers temps »*, la faisait hurler. Elle ne pouvait alors être calmée que par Chantal, la fille qui tient le café : *« Elle ne tenait pas de discours sur le passé qui est le passé ni sur la vie qui continue, non, elle sortait de son tablier un gant humide, lui tamponnait le front en l'attirant à elle, et elle disait : demain. Demain ça ira mieux. »* Louise a voulu rester dans sa maison, près des écluses. C'est pourtant là que son petit garçon est mort, un dimanche. Une mauvaise chute. Tué sur le coup. Tout a explosé. Daniel, le mari, pharmacien, est parti vivre ailleurs. Louise reste seule dans la maison. Et tous les jours elle refait le chemin. Elle porte le même imperméable beige. Parfois elle le tient à la main, mais ne s'en sépare jamais.

Fabrice aussi vient là tous les jours. Il prépare le catalogue d'une exposition sur les canaux en Europe. Avec sa femme Camille, vétérinaire, il s'est installé pour quelques mois dans la région, dans ce *« pays où s'ouvre la Bourgogne – il n'est pas une tuile plate et moussue qui ne le dise aux toits bosselés des maisons – sans que l'Ile-de-France soit oubliée, ni le Gâtinais sévère ni la sœur endurante de Sologne. Pays superbe et secret, de bois et d'eau, sans le faste des vignobles qui commenceront à Chablis et Tonnerre. Pays où ne passaient pas volontiers les marchands du temps du grand duché : alors trop de marais et trop de fièvre. »* Ils ont loué « la maison de l'Américain ». Camille s'est dépensée sans compter pour la rendre accueillante, pour *« redresser »* le jardin *« comme on relève un bateau »*.

Que peut-il se passer entre Louise et Fabrice ? Cet homme tranquille et cette femme blessée ont-ils quelque chose à vivre ensemble ? Dans un roman sentimental, ils s'aimeraient et Louise ferait enfin le deuil de son enfant. Camille serait la victime, mais on aurait prouvé que « la vie continue ». Heureusement, Catherine Vigourt sait que la réalité est plus cruelle. Certes, Louise et Fabrice se parlent, elle le fait entrer chez elle, ils ont de plus en plus de plaisir à se retrouver, il est troublé, elle aussi, ils font l'amour. Peut-être même s'aiment-ils, ou croient-ils s'aimer. Mais pour Louise quelque chose s'est arrêté ce jour où Martin est mort, juste avant l'adolescence. Quelque chose d'indicible a été détruit qui, probablement, la pousse désormais à détruire. Il n'y aura pas de *happy end* entre Fabrice et Louise. Et Camille sera, quand même, victime de leur rencontre. C'est peut-être Louise qui sera la moins touchée – mais peut-elle être encore atteinte ? –, elle qui a décidé de continuer à vivre dans cette campagne où *« la vie humaine économise à ce point ses formes qu'il y a dans l'air une soif de tragédie qui rend tout implacable »*. Implacable : c'est exactement le qualificatif qu'on peut appliquer à cette histoire et à la manière dont Catherine Vigourt sait la raconter.

Josyane Savigneau

Catherine Vigourt
Après un premier roman en 1990 aux Presses de la Renaissance, *Ariana*, Catherine Vigourt, qui est enseignante dans la région parisienne, a publié en 1996 un très beau recueil de nouvelles, sous le titre *Pense à Tolstoï* (Flammarion). On y remarquait un texte particulièrement émouvant, dont l'héroïne, jamais nommée, *« espoir du piano français », « travailleuse et passionnelle, le visage volontaire »*, était la pianiste Catherine Collard, morte prématurément d'un cancer, à l'âge de quarante-six ans, le 10 octobre 1993. Catherine Vigourt a ensuite écrit deux romans, avant cette *Maison de l'Américain* qui paraît aujourd'hui, *La Vie de préférence* (Flammarion, 1997) et *Le Paradis pour tous* (Stock, 1998).

Les morts aux voix secrètes

Un avion s'écrase. Patrick Grainville démarre cette « kermesse de mort » dans un lyrisme explosif, avant de partir en quête d'une vérité plus intime

LE JOUR DE LA FIN DU MONDE, UNE FEMME ME CACHE
de Patrick Grainville.
Seuil, 264 p., 120 F (18,29 €).

Le paroxysme – des sentiments, des situations –, c'est l'état que Patrick Grainville recherche, cultive. Depuis toujours. Pas de demi-mesure dans les évocations, aucune tiédeur ni dans le style ni dans l'imaginaire. Son grand art est de rendre l'apocalypse – ici, un Boeing qui s'écrase avec ses 240 passagers sur une cité de la banlieue parisienne – non seulement envoûtante mais vraisemblable. Précision de la vision, brasier d'images exactes, crépitement ininterrompu de détails à la fois fantastiques et réels : le romancier devient un acteur halluciné et on ne peut qu'être saisi par la vue de l'avion en feu qui n'est plus qu'*« une cheminée de massacre, avec les yeux crevés, les paupières brûlées des hublots »*, celle des morts, *« une colonne de guignols noirs, garrottés à leurs sièges, cou cassé »*...

Nous sommes, grâce à l'imaginaire scrupuleux de Grainville, au centre de l'enfer, avec ce mélange d'effroi devant la dévastation et de pitié pour les victimes : il y a de très beaux passages, empreints d'un lyrisme ému, où Grainville imagine, à partir d'un beauty-case rouge vif, retrouvé dans les décombres, la vie, le destin coupé net de quelques-unes des riches passagères.

Mais le crash d'un avion, c'est aussi un spectacle qui satisfait, comble tous les voyeurismes ; et dans cette critique de la *« kermesse de la mort »*, c'est un festival Grainville. Verve dénonciatrice, jubilation indigne, humour démesuré, qui raille la précipitation des médias, des journalistes qui, grisés d'horreur, filment tous azimuts le mélange de *« cimetière, de capharnaüm en cendres, de mausolée des mille douleurs et de théâtre survolté »*, se concentrant bientôt sur les *« stars du séisme »* – les deux adolescents, Driss et Angela, qui, au moment de la catastrophe, étaient en train de s'aimer dans la chambre d'une tour lézardée par le cockpit – ; la ruée des avocats, des assureurs, *« la foule des spéculations autour de l'abîme mortel qu'il fallait colmater par des discours »* ; l'arrivée des familles des victimes (avec, à leur tête, un formidable personnage, Lenny Croft, qui s'époumone comme un bateleur du chagrin, un camelot du deuil) qui, avec une cupidité éplorée, guignent les millions à venir.

La verve cruelle du romancier redouble quand il évoque la ruée des psychothérapeutes qui ont ouvert une antenne d'urgence dans un appartement réquisitionné de la cité pour délivrer les habitants de leur traumatisme et de leurs cauchemars, certains s'inventant même, sous leur emprise, des *« hallucinations carabinées »*. La messe de Notre-Dame n'est, dans sa surcharge de bouquets et de pleurs, qu'une *« hypertrophie mystique »*.

BOÎTE NOIRE

De roman en roman, Patrick Grainville semble creuser l'écart entre le bruit et la fureur du monde et le silence intérieur : celui du narrateur qui (ancien voleur de voitures, peut-être traqué par la police) reste immédiatement calme au moment de la catastrophe, dont il est le témoin, parce qu'il a déjà vécu la fin du monde, quand il a rompu avec une femme aimée, Dolores, et s'est déjà, à cette occasion, secrètement initié à *« l'extinction des choses »*. S'il vole la boîte noire de l'avion, qu'il découvre parmi les gravats, c'est pour que tout, alors qu'il se sent hors circuit, se voile dans *« un deuil plus doux et plus noir, un émoi du tréfonds »*. Lorsqu'il est recueilli par Romane, une femme professeur habitant une cité voisine, il se comporte comme un grand blessé qui essaie d'échapper à son désir de mort, de terre brûlée. Il tâtonne autour du mystère de Romane, tente de déchiffrer le secret de cette boîte noire que lui semble être son existence trop lisse et refermée sur elle-même, car elle paraît avoir tant de mal à s'épancher et à donner.

Patrick Grainville témoigne d'une grande délicatesse, d'un sens inné de ce qui ne se dit pas, ou presque, de ce qui risque de s'échanger ou non, dans l'analyse des tentatives de rapprochement, des ébauches de secours mutuel de ces deux rescapés de la vie. Mais ce lien de la dernière heure, cette relation par défaut qu'ils parviendront à fonder, ne suffira pas au narrateur. Sachant qu'il ne peut s'ancrer désormais dans quelque histoire que ce soit, qu'il ne va pas tarder à retrouver *« ses tendances profondes, ses fuites et ses intermittences »*, il continue – et c'est la dimension la plus émouvante du roman – à se laisser traverser *« par l'avion intime »*, ce grand vaisseau de chair ; il se veut le gardien des âmes des morts qui voguent toujours en lui. Et s'il refuse, jusqu'au bout, de restituer la boîte noire, c'est pour protéger, empêcher qu'elles ne soient un jour trafiquées, abîmées, les voix secrètes de Régis Lunel et d'Elise Lancret, le pilote et la copilote qui s'aimaient et se sont peut-être dit adieu dans le tonnerre des premières flammes. C'est cela sa *« chimère de remplacement »*, sa manière de se purifier de sa malédiction, son moyen rêvé de compenser son vieil amour perdu, d'oublier sa chute. Ces paroles que personne ne saura jamais, cette énigme préservée donnent à la fin du roman sa quiétude, sa lumière apaisée ; et l'on dirait que Patrick Grainville, s'éloignant de son lyrisme explosif, part, lui aussi, en quête d'une vérité murmurée, la sienne.

Jean-Noël Pancrazi

Le choix du silence

Survivant de la Shoah, le héros de Vincent Engel trouve refuge dans l'effacement, l'enfermement

OUBLIEZ ADAM WAINBERGER
de Vincent Engel.
Fayard, 290 p, 125 F (19,06 €).

La construction du dernier roman de Vincent Engel, avec ses trois parties de dimension inégale, fait penser à un concerto pour violon triste et orchestre de fantômes qu'il ressuscite avec un bonheur d'écriture évident. Ainsi, le récitatif de la première partie (intitulée « Avant ») raconte, au milieu des années 30, le début de l'adolescence d'Adam Weinberger, cadet d'une famille comptant quatre enfants : Rachel l'aînée, mélancolique et mal mariée, Samuel, le sportif, qui milite côté sioniste, enfin Avner, entièrement consacré à sa vocation de rabbin. Les parents, Sarah et Abraham, semblent former un couple indissoluble.

Sur sa famille apparemment unie, mais partagée entre tradition et modernité, plane l'ombre d'Elisha Weinberger, l'oncle apostat et énigmatique surgi à la croisée de la religion et de l'agnosticisme, *« monstre infréquentable »*, depuis longtemps excommunié par la communauté, mais aussi sa fille adoptive Esther. Lorsque son neveu Adam le rencontre, malgré l'interdiction impérative des siens, il découvrira un militant de gauche, en délicatesse avec le Parti communiste, mais aussi une jeune fille superbe inspiratrice d'un amour qui durera tout au long de sa vie.

Le personnage central de l'histoire racontée par Vincent Engel serait plutôt le silence, celui d'entre les deux premières parties du concerto – « Avant » et « Après » – faille de la mort et de l'oubli ouverte sur le crime perpétré en Pologne et dans toute l'Europe qu'occupaient les nazis. « Après », l'existence d'Adam Weinberger installé à Paris, seul rescapé d'une famille décimée à Auschwitz, ne sera qu'une suite d'échecs malgré son ascension fulgurante dans la carrière médicale, malgré le mariage avec une jeune Américaine venue en Europe pour interviewer les survivants des camps. Licencié par le directeur d'un grand hôpital, qui interprétait le silence obstiné d'Adam comme le signe de l'*« arrogance de sa race »*, il se sépare également de sa femme, réplique obsédante d'une Esther depuis longtemps disparue.

Pour oublier ces fantômes, fuir et ainsi se mentir, Adam change de nom, efface son identité, devient médecin de village, enfin passe ses loisirs à enfermer les miniatures des voiliers qu'il ne cesse d'assembler dans des bouteilles, symboles d'un envol brisé. C'est alors qu'Adam le menteur commettra le crime majeur en renonçant à la vie. Hélas, cette fuite sanctionnée par le suicide signifie quand même une victoire posthume des nazis malgré la dénégation d'Adam Weinberger.

Les romans inspirés par la Shoah ne se ressemblent pas. Il est vrai que la mise en fiction du crime par les témoins indirects conduit souvent à des résultats navrants, mièvres et complaisants. Rares sont les André Schwarz-Bart, Romain Gary ou Patrick Modiano qui, comme récemment Myriam Anissimov, arrivent à transmettre d'une manière explicite ou voilée l'horreur absolue sans avoir connu eux-mêmes les camps d'extermination. Est-ce bien le cas de Vincent Engel ? Son personnage (porte-parole ou projection fantasmatique de l'auteur ?), cet Adam que l'on n'oubliera pas malgré l'injonction du titre, lui, y a été. Au-delà de la grande qualité de sa confession, le choix du silence, de l'enfermement et de l'oubli, édicté par la liberté intérieure du héros, invite au débat sinon à sa franche remise en question.

Edgar Reichmann

Livraisons

● **PITCH**, de Caroline Bongrand
En panne d'écriture, une jeune romancière française débarque à Los Angeles pour y apprendre l'art du scénario. Au fil de ses mésaventures dans le monde cynique de Hollywood défilent des producteurs bidons adeptes du harcèlement sexuel, des ratés, des mythomanes et des frimeurs experts dans l'art de manipuler le gogo. L'héroïne ne parviendra pas à caser son script sur Gustave Eiffel, mais apprendra la technique du *« pitch »*, ou comment vendre une histoire en six minutes maximum, si possible quatre, et idéalement deux. Une chronique de mœurs *« cruelles et cannibales »* (Nil, 204 p., 110 F [16,77 €]). **J.-L. D.**

● **NOUVELLES**, de Daniel Boulanger
Paradoxalement, Daniel Boulanger aura sans doute souffert d'être un nouvelliste hors pair, genre où on l'a souvent cantonné et qui nourrit moins la réputation littéraire que le triomphal roman. Ce gros volume rassemble quatre recueils parus de 1970 à 1973. Qui n'a jamais lu Daniel Boulanger y découvrira la puissance d'évocation d'un écrivain, témoin assidu et chroniqueur minutieux des « choses de la vie », des existences modestes, secrètes, provinciales, où désirs et frustrations, rêves fous et rancœurs, mettent en équation les données du comportement humain. Son sens des images, de l'ellipse, l'acuité du regard lui permettent d'imposer des évidences que l'attitude des personnages, les circonstances et l'imprévu s'emploient à démentir. Un art de capter le fugace, de surprendre l'inavoué, de souligner les enchaînements obscurs du destin, mais sans noirceur (Gallimard, 788 p., 145 F [22,11 €]). **P. Ky.**

● **L'ANGE SUR LE PONT**, de Patrice Lepage
C'est un récit optimiste en dépit de son sujet. Glenn est condamné par une maladie incurable. Il retourne dans son village pour attendre la mort, rejoignant par le rêve l'enfant si vivant de sa mémoire. Un vieil homme qui passe sa vie sur un pont (passeur du Styx, sans doute) et une jeune femme aimante l'aideront à insuffler beauté et sensualité à ce sursis désolant. L'écriture pudique et sobre de Patrice Lepage et son humour préservent de toute surcharge émotive un thème grave et souvent tabou (Le Cherche Midi, 180 p., 89 F [13,57 €]). **H. Mn**

● **LE ROI DES ORTIES**, de Bernard Blangenois
Pour posséder le monde, faut-il posséder *« les mots pour le nommer »* ? A cette question, Sambuc, chemineau illettré qui erre au pays des camisards, aura la réponse après que son chemin aura croisé celui de Quentin, ancien professeur qui connut la prison, lui aussi errant en portant sa culture comme une charge trop lourde. *« Les fils tordus de la destinée »* les réunissent à Thélisse, un domaine où vivent, farouches et insociables, d'autres personnages qui s'interrogent sur la finalité de leur existence. Quentin fera découvrir les livres à Sambuc qui, instruit par lui, écrira son journal, des pages parmi les meilleures de cette *road story*, où l'auteur fait montre d'un bien beau talent en développant, sans didactisme ni amphigouris, ce vaste sujet qu'est « pourquoi la vie ? » Une histoire originale où l'errance des corps et des esprits prend un sens par les réponses qu'on peut trouver en se référant aux œuvres écrites qui les recèlent. Mieux que de savants discours, un bel hommage au pouvoir de la culture bien comprise (Robert Laffont, 250 p., 119 F [18,14 €]). **P. R. L.**

● **PAROLES PERDUES,** de Jean-Claude Snyders
Sur le thème de la transmission, ou de la non-transmission, d'une génération à l'autre, de la douleur vécue dans les camps de la mort par le père de l'auteur, juif et résistant, Jean-Claude Snyders tisse un récit subtil fait de remémorations et de reconstructions. Il avait déjà publié en 1996, chez le même éditeur, *Drames enfouis. Paroles perdues* reprend et prolonge cette thématique, mais cette fois du point de vue de l'enfant, à qui une parole est rendue (Buchet-Chastel, 200 p., 96 F [14,64 €]). **P.K.**

● **TOUT UN OISEAU**, de Richarg Morgiève
Zacharie est l'unique personnage d'un long monologue (des femmes et un chœur interviennent deux ou trois fois) sur le délire d'un homme-oiseau qui abuse de sa liberté pour nous immerger dans le torrent de ses vaines imprécations. L'homonyme du prophète juif crie sa douleur et ses peurs. Son dithyrambe est à la fois vindicte et éloge, mépris de notre société décadente et exaltation du désir physique des femmes. *Tout un oiseau* est un exceptionnel exercice de style, la création d'une écriture jubilatoire qui dissimule la sagesse meurtrie d'un homme seul (Pauvert, 72 p., 59 F [8,99 €]). **H. Mn**

LIONEL RAY

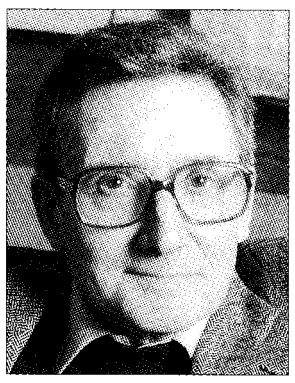

PAGES D'OMBRE
SUIVI DE
Un besoin d'azur
ET DE
Haïku
et autres poèmes
GALLIMARD

Le couple de l'année

Aborder les problèmes de tous les jours avec humour, telle est la recette du succès de « Max et Lili »

MAX ET LILI VEULENT TOUT SAVOIR SUR LES BÉBÉS
de Dominique de Saint Mars, illustré par Serge Bloch
Ed. Calligram, 46 p., 29 F, 4,42 €.
A partir de 7 ans.

Il y a beaucoup de couples célèbres en littérature de jeunesse, Camille et Madeleine, Delphine et Marinette, Tom-Tom et Nana... : des sœurs, des frères et sœurs illustrant cette idée simple qu'il vaut mieux être deux dans la félicité comme dans l'adversité. Mais le couple de l'année, si l'on ose dire, c'est Max et Lili. Avec plus d'un demi-million d'exemplaires vendus en 1999, la petite collection des éditions Calligram, qui fête aujourd'hui son cinquantième titre, a le vent en poupe dans les cours de récréation. On relit, on collectionne, on s'échange les « Maxélili » – devenus tellement inséparables qu'ils ne font plus qu'un dans la bouche des enfants, un peu comme *« Karlémami »* dans *Les Mots* de Sartre. Pour les 7-11 ans, ces cinquante volumes forment une sorte de mini-traité, en bande dessinée, du bien-vivre avec soi-même et avec les autres.

C'est en 1992 que naissent Max et Lili. *« J'avais travaillé pendant seize ans à Astrapi* [Bayard Presse], *comme journaliste spécialiste des sujets de société, des questions d'éducation et des relations parents-enfants »,* explique Dominique de Saint Mars. C'est d'elle que vient l'idée de la collection « Un livre par problème ». Les premiers donnent le ton : *Max n'aime pas lire, Max est timide, Lili se dispute avec son frère... « J'ai beaucoup lutté pour qu'on mette des titres négatifs »*, explique cette sociologue de formation. Finies les histoires édifiantes, les héros invincibles : *« L'idée est d'être vulnérable et fort à la fois, d'accepter les faiblesses de la personne humaine, et en même temps, grâce à l'humour, la parole, l'estime de soi, de montrer que l'on peut rester fort, résister, communiquer. »*

L'autre secret du succès, c'est la patte de Serge Bloch, son humour tendre et drôle, son talent hors pair pour camper une expression ou faire sentir l'intensité d'un sentiment. *« Il sait trouver les yeux qu'il faut. Et même si ce ne sont que des points, ce sont des points intelligents »,* note Dominique de Saint Mars. On en jugera dans *Max et Lili veulent tout savoir sur les bébés*, qui traite de l'éducation sexuelle d'une façon originale et soulagera tous les parents qu'intimide l'idée d'aborder ces sujets intimes. *« Ce que je trouvais intéressant, c'était de relier la sexualité à l'origine de l'homme et à notre existence sur la Terre. Cela permettait d'en parler d'une façon naturelle »,* explique l'auteur.

Au fil du temps, les sujets se déplacent, reflétant les préoccupations de la société. Certes, il est toujours utile de savoir composer avec son image (*Lili se trouve moche*) ou ses sentiments (*Max est jaloux*), mais il est aussi nécessaire d'être armé contre le racket, la maltraitance ou la pédophilie (*Max est racketté, Jérémie est maltraité, Lili a été suivie*). Les prochains titres s'attaqueront à la pression scolaire (*Lili a peur du contrôle*) et à l'exclusion (*Lucien n'a pas de copains*) ; tandis que Max et Lili devraient acquérir une notoriété plus grande encore en devenant les héros de dessins animés, CD-ROM et site Internet.

Pour rester en contact avec les enfants – elle dit en avoir interviewé cent mille – Dominique de Saint Mars sillonne les bibliothèques et les écoles où ses livres sont utilisés comme de petits ouvrages d'éducation civique. Elle se veut particulièrement attentive aux *« enfants humiliés, seuls, qui n'arrivent pas à lire ou à trouver leur place dans la famille »*. C'est à ceux-là, dit-elle, qu'elle pense en écrivant. Mais ses livres parlent à tous.

Fl. N.

Georg Hallensleben ou les couleurs de la vie

De la palette chatoyante de ce peintre-illustrateur sont nés Gaspard et Lisa. Un duo de chenapans emmené par un trait léger et une plume non moins espiègle, celle d'Anne Gutman

GASPARD À VENISE ; LA MAISON DE LISA ; LISA PREND L'AVION ; GASPARD A L'HÔPITAL ; LE CADEAU DE NOËL ; GASPARD ET LISA AU MUSÉE
d'Anne Gutman et Georg Hallensleben.
Hachette Jeunesse, chaque album 32 p., 38 F (4,88 €).
A partir de 3 ans.

En quittant Gallimard pour Hachette, l'éditeur Pierre Marchand avait dans ses malles des trésors. L'un d'eux s'appelle Georg Hallensleben. Il a surgi, il y a six ans, avec *Baboon* (Gallimard Jeunesse, texte de Kate Banks), suivi, deux ans plus tard, d'*Araignée, Petite Araignée* (repris à l'automne 1999 en Folio Benjamin), deux albums remarqués par tous ceux qui s'intéressent aux premières images – celles que les petits demandent à voir et à revoir, fascinés sans doute par ces premières stylisations du réel. Qu'y avait-il là de vraiment neuf ? Difficile à dire. Lumières, contrastes, art de travailler la pâte en un feu d'artifice de couleurs adoucies ? D'autres, comme Solotareff, Lecaye, Nadja ou Krings, avaient depuis longtemps montré la voie. Disons que s'ouvrait là un univers singulier, qui est au départ celui d'un peintre.

« Oui, je suis d'abord peintre, confirme Georg Hallensleben. *Je ne veux pas abandonner la peinture, mais je n'ai pas non plus l'impression de sacrifier quoi que ce soit en faisant de l'illustration. Le texte est un défi qui m'amuse. Et mon obsession est d'éviter tout ce qui peut être trop attendu. »* Né à Wuppertal, en Allemagne, en 1958, Hallensleben se dit *« spécialiste des écoles buissonnières »*. Il a été inscrit dans une académie d'art en Allemagne, où il n'a jamais mis les pieds. Même chose à Rome, où il a vécu vingt ans, et commencé à exposer dans des galeries. Mais c'est en France qu'a démarré sa carrière d'illustrateur. Après ces deux premiers titres, il signe – toujours chez Gallimard Jeunesse, son éditeur d'origine, qu'il n'a d'ailleurs pas l'intention de quitter – les excellentes « Premières Découvertes de la musique », sur des textes de Leigh Sauerwein, une demi-douzaine d'autres albums, dont *Pauline* et *Un don de la mer*, sortis tous deux en 1999, et autant d'« Octavius », ces mini-livres dont les pages se déplient comme des surprises.

« Au début, Gaspard et Lisa devaient être des "Octavius", explique Georg Hallensleben. *Pierre Marchand nous avait depuis longtemps demandé de réfléchir à une série. Dans le nouveau format, nous avons tenu à garder le système du rebondissement lorsqu'on tourne les pages. »* Nous, c'est Georg Hallensleben et Anne Gutman, sa femme, qui signe les textes de ces six premiers titres. A cette maquettiste de formation, on doit un découpage visuel dynamique, alternant les doubles pages et les vignettes rapides accolées les une aux autres comme dans un story-board. Ainsi saute-t-on de plain pied dans le monde espiègle et mouvementé de Gaspard et de Lisa. Sont-ils lapins ? Sont-ils chiens ? Ces deux chenapans, qui semblent d'emblée familiers, sont en tout cas inséparables : l'un blanc, l'autre noir, ils découvrent les bons et mauvais côtés de la vie. Et comme ils sont un brin têtus, leurs aventures débouchent souvent sur des catastrophes... Un jour à Venise, un autre à Beaubourg, ces petits étourdis hantent des décors chers aux auteurs, de *« vrais lieux »*, inhabituels dans le livre d'enfant, et prétextes à la virtuosité de l'image. Voyez Venise : des lustres de Murano à la vedette des carabiniers, tout y est, jusqu'au pigeon blotti en quatrième de couverture. D'où, pour partie, le charme de ces petits albums : ce sont aussi des œuvres d'atmosphère.

Dans son appartement de la place des Vosges, Georg Hallensleben nous ouvre les portes de son atelier. Il montre ses mille travaux préparatoires : fusains, crayonnés, maquettes en carton... Travaillées et retravaillées, les huiles sur calque du prochain *Gaspard et Lisa* (en escapade à New York) sèchent au mur. Par terre, des monographies en quantité, Velazquez, Tiepolo, Degas. Comme Bonnard, Hallensleben goûte les couleurs de la vie, la prouesse technique sous l'apparente facilité : *« J'aime réussir à rendre les choses légères et fluides alors qu'il y a cinquante couches en dessous. »*

Même délié dans les textes d'Anne Gutman. Morale, sentiments, rien ne pèse, tout est effleuré. La jeune femme est à bonne école : son père n'est autre que le romancier Claude Gutman, auteur de très nombreux livres pour la jeunesse. *« Il m'a volé toutes mes histoires d'enfance. Maintenant, c'est la guerre »*, dit-elle en riant. Gutman-Hallensleben : le jeune duo crayon-pinceau semble déborder de projets. Avec lui, la première réalisation d'Hachette jeunesse, un an après l'arrivée de son nouveau patron, ne manque pas de grâce.

Florence Noiville

Au pays des Alices

Le festival Carroll continue avec deux nouvelles interprétations réussies du chef-d'œuvre de l'écrivain et une réédition de « La Chasse au Snark »

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES
de Lewis Carroll.
Illustré par Helen Oxenbury, texte français de Henri Parisot.
Flammarion, 208 p., 139 F (21,19 €). (En librairie le 8 mars.)

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES
Illustré par Lisbeth Zwerger.
Ed. Nord-Sud, 106 p., 119 F (18,14 €).

LA CHASSE AU SNARK
de Lewis Carroll.
Illustré par Julio Pomar, traduction et présentation de Gérard Gacon avec un texte de Gérard-Georges Lemaire.
Ed. La Double vue/La Différence, 198 F (30,18 €).

Choisir une édition illustrée d'*Alice* est un dilemme. Tant de signatures s'y sont essayées, parmi lesquelles des artistes aux visions aussi personnelles et intéressantes que Nicole Claveloux (Grasset, 1974), Alain Gauthier (Rageot, 1991) ou, avant eux, l'Anglais Mervyn Peake, sans compter bien sûr Sir John Tenniel, qui signa les fameux dessins d'origine à la sortie du livre, en 1865. Et voici que l'affaire se corse encore, tandis qu'arrivent, de Londres et de Vienne, deux nouvelles interprétations du chef-d'œuvre de Charles Lutwidge Dodgson, Lewis Carroll de son nom de plume.

La première est celle de Helen Oxenbury, lauréate de la médaille Kate Greenaway en 1979, et que l'on connaît surtout en France comme la « mère » de Popi dans le journal du même nom, chez Bayard Presse. Etonnant de retrouver les frimousses joufflues de l'illustratrice anglaise au milieu du quadrille des homards. Passé la première surprise, pourtant, on s'avoue conquis. Fraîcheur et modernité sont sans doute les maître-mots de ces planches qui furent pensées, au départ, pour la télévision. *« Finalement, le film n'est jamais sorti,* explique Helen Oxenbury. *Mais je m'y étais tellement impliquée que je n'ai pas pu abandonner le projet. Alice est une œuvre que je connais dans le détail et qui m'évoque, rien que d'en parler, des souvenirs de fous rires incroyables avec ma mère. La difficulté a été de me défaire des images de Tenniel, que je « voyais » trop bien. De faire comme si je redécouvrais le texte, comme si je venais de le recevoir par la poste. »* Pour Oxenbury, les dessins de Tenniel restent *« effrayants et statiques, caractéristiques de la période victorienne »*. Les siens, au contraire, veulent capter la vie et le mouvement : *« J'ai voulu une Alice moderne et libre, une petite fille bien d'aujourd'hui, spirituelle, désinvolte d'allure, et qui n'a pas peur de répondre aux adultes »*, dit Helen Oxenbury, qui s'est également attachée à représenter de nombreux personnages secondaires.

Autre pari réussi, mais dans un genre plus abstrait, celui de Lisbeth Zwerger. Bien que plus désincarnés et froids, les personnages étranges et étirés de l'illustratrice autrichienne stimuleront, c'est certain, l'imaginaire enfantin. Ici, les dessins sont plus rares, le lecteur moins pris par la main. A lui de faire la plus grande partie du chemin, ce qui peut être aussi une qualité. Dommage cependant que, à partir de la même traduction d'Henri Parisot, l'éditeur n'ait pas su éviter une mise en page compacte, beaucoup moins lisible et agréable que celle de Flammarion.

Enfin, tous les amoureux de plaisirs « non sensiques » se réjouiront de la nouvelle édition bilingue de *La Chasse au Snark* à La Différence. Ce poème si extravagant, jadis traduit par Aragon, a inspiré le peintre Julio Pomar, qui livre ici des images ambiguës et comme inachevées. Le plaisir de la mise en page anglais/français se passe de commentaire et permet de suivre au plus près le *« dur combat, mi-rêve, mi-délire »*, qui s'engage le soir contre la drôle de bête... Bref, deux ans après les célébrations liées au centenaire de sa mort, en 1898, le festival Carroll rebondit brillamment en ce début d'année.

Fl. N.

Les sens aigus d'Hervé Tullet

Des coloris éclatants, un trait tonique et un balancement humoristique : la signature du dessinateur a déjà conquis les tout-petits

Parmi les auteurs et illustrateurs distingués par la Foire internationale de Bologne 1999, Hervé Tullet faisait figure de lauréat inattendu. L'auteur de *Faut pas confondre* (Seuil, 1998) n'était alors connu que des lecteurs les plus avisés. Remarqué par un astucieux *Comment j'ai sauvé mon papa* (Hachette, 1995) – qui précisait, en trouvant là l'équilibre appelé à faire sa fortune, la charte graphique et sémantique de son coup d'essai *Comment papa a rencontré maman* (Hachette, 1994) -, Tullet, passé sous la bannière du Seuil pour terminer le triptyque avec *Comment j'ai sauvé ma maman* (1997), signait un ouvrage singulièrement réussi sur les contraires, étape pédagogique obligée de tout catalogue de jeunesse.

S'il restait fidèle à ce jeu de lecture en deux doubles pages, où la circulation se fait par la malice d'une perforation du papier, promesse d'un double rebond quand l'élément lu par la fenêtre évidée trouve une nouvelle signification sur la page suivante, il renonçait à la narration pour délivrer sobrement quelques enseignements de base (« faut pas confondre haut et bas », « vertical et horizontal », « plein et vide », « pareil et différent »), mais aussi quelques mises en garde nécessaires (« les médicaments et les bonbons ») avec un sens aigu de la connivence avec le tout-petit.

Avant même Bologne, le succès fut immédiat. Aujourd'hui l'album connaît déjà une dizaine de traductions et un second volume est annoncé pour l'automne, tout aussi ambitieux (« la vie et la mort »), voire proche du second degré (« ne pas confondre et confondre »).

Ce regard facétieux qui a d'emblée conquis les petits, Hervé Tullet l'a depuis prolongé par une série d'albums, « Au fur et à mesure » (Seuil, chaque volume 39 F, [5,95 €]), dont les images grandissent au fil des pages, elles-mêmes toujours plus longues, comme la double métaphore de la progression (croissance physique et maturation intellectuelle) de l'enfant. Après *Copain Kôpain* et *J'Arrive !* (1999), viennent de paraître *Fort, vraiment fort !* et *Petit ou grand ?*, où le suspense est mené sur huit doubles pages toujours éclatantes de couleurs.

PARCOURS

Car Tullet, c'est d'abord une palette et un trait. A l'entendre, c'est seulement pour Léo et Paul, ses deux premiers enfants – qui attendent impatiemment un troisième compère –, qu'Hervé s'est mis au dessin. Lycéen à Paris au début des années 70, il griffonne bien, comme tant d'élèves désœuvrés, des arabesques sur ses cahiers, mais l'un de ses profs de terminale lui emprunte ses dessins et les analyse. Reconnaissons qu'il y avait là de quoi couper net toute pulsion graphique. Après le bac, Tullet fréquente l'académie d'art Roederer à Paris, puis l'UCAD, une école privée où il rencontre un professeur d'illustration, Claude Millet, qui le marquera. Mais, pour l'heure, la communication l'intéresse davantage : en fin d'études, il se trouve un « binôme » pour travailler sur la publicité. Il devient directeur artistique pour dix ans.

Le tournant créateur s'opère en 1990. Tullet réalise ses premières illustrations pour la presse – dont *Lire* ou le *New Yorker* – et, sans abandonner la communication, change de casquette : il assure les campagnes culturelles de la Mairie de Paris, l'affichage de Radio-France, des Galeries Lafayette ou de Leclerc. De quoi s'autoriser l'aventure du livre de jeunesse, sous la houlette déterminante de Fani Marceau – le premier projet « raté/réussi » est à l'origine du tout neuf *Mais qu'est-ce qui cloche ?* (69 F, 10,52 €, en librairie le 29 mars).

Dans le calme de son atelier, derrière la place Clichy, cet amateur d'art brut, subjugué par Paul Klee, Louis Soutter et Richard Long, se ressource en écoutant György Ligeti, Morton Feldman ou Miles Davis. Là, jouant de l'acrylique et de l'encre de Chine, Tullet invente ce monde aux couleurs franches et toniques – la palette très « couleurs primaires » des premiers albums s'est élargie vers l'orange ou le violet –, au trait sûr et clair qui définit moins les contours du réel que le lien entre les êtres. L'univers est heureux, sans mièvrerie. *Le Baiser*, d'Edvard Munch, confondait les visages des amants ; tel un fil de fer le même trait peut ici unir la mère et l'enfant. Ni le collage ni l'insert ne sont prohibés s'ils servent l'idée. Car il y a une véritable rhétorique chez Tullet. Balancement léger et humoristique, la dichotomie au cœur de ses albums mise sur la conjugaison de la surprise et de la simplicité. L'idée implique l'image et le mot à choisir. C'est en fait le texte, presque invisible à force de discrétion, qui libère la surprise graphique.

Est-ce pour corriger la règle dangereuse des discriminations systématiques (ne pas confondre ne doit signifier ni exclure ni préférer, juste être apte à comprendre) qu'il a, en peintre, assuré le visuel du livre de cuisine très singulier de Marie-Odile Briet, à paraître au Seuil le 14 avril, et dont le titre sonne comme un nouvel opus de Tullet (*Vous avez déjà essayé ?* 96 p., 98 F, 14,94 €). Proposant d'associer la morue à la banane, les crevettes à l'andouille ou les moules à la Guinness, ce manuel pour les aventuriers du goût a toutes les saveurs de l'univers complice d'Hervé Tullet.

Ph.-J. C.

La chronique de Roger-Pol Droit

Suspends ton vol

Tout s'accélère ? Plus rien n'est stable ? Tentons de sauver ce qui peut l'être. Sachons ralentir. Suggestions d'une physicienne suédoise et d'une philosophe française

DIX CONSIDÉRATIONS SUR LE TEMPS
de Bodil Jönsson.
Traduit du suédois
par Alain Gnaedig,
Gallimard, 174 p., 85 F (12,95 €).

LE PASSEUR DE TEMPS
Modernité et nostalgie
de Sylviane Agacinski.
Seuil, « La Librairie du XXe siècle », 222 p., 125 F (19,05 €).

A cette époque, le temps existait encore. Les humains inscrivaient clairement leur existence dans l'ordre des générations. Ils étaient convaincus que l'humanité avait un avenir, l'histoire un horizon. Tous croyaient aux lendemains. Certains disaient qu'ils allaient chanter. C'était... quand donc ? On a perdu jusqu'au souvenir des périodes. Nous voilà avançant au hasard, confondant Anciens et Modernes, mélangeant les genres, exaltant les jeunes et arnaquant les vieux, et inversement. L'habitude est venue de voir surgir des nouveautés sans surprise, destinées à disparaître sans émoi. D'innombrables images sont à disposition, pratiquement aucun vrai regard ne s'en préoccupe. Sans même y prendre garde, ce siècle a fabriqué une définition du temps que personne, jadis ou naguère, n'aurait comprise ni même pu concevoir. Le temps est devenu « ce qui manque ». Non par hasard ou par période, mais de manière essentielle, constitutive, apparemment irréparable. Et ce manque va croissant. Car ce n'est pas le temps qui s'accélère mais, si l'on ose dire, son absence qui s'intensifie.

Eh bien, ne laissons pas faire ! Il incombe à chacun de se redonner le temps. C'est possible : il suffit de s'y mettre. Telle est la première leçon du petit livre, amusant et tonique, et plus profond qu'il ne semble, de la physicienne suédoise Bodil Jönsson. Elle est en effet convaincue que nous avons d'autant moins de temps que nous sommes persuadés d'en manquer. Il s'agit donc de commencer par renverser cette situation. En parvenant à nous convaincre que nous avons « tout le temps ». Le fil ténu des travaux et des jours ne s'est jamais cassé. C'est pourquoi on peut le reprendre. Commençons donc par penser que nous avons en moyenne, habitants des pays postindustriels, 30 000 journées de vie. Du coup, pas mal de choses se transforment. Voilà qui peut paraître magique ou naïf. Suffit-il de se persuader ? En grande partie, selon Bodil Jönsson. Le paradoxe du temps est là : plus on croit en avoir, plus on en a ! En modifiant notre attitude interne, nous pouvons donc modifier la réalité. Bon nombre de désordres écologiques trouveraient une solution si nous partions de l'idée que nous « avons » le temps, au lieu de vouloir à tout prix le « gagner ».

Pour sauvegarder efficacement les baleines, les pandas et les forêts, voire l'humanité, il serait donc judicieux de créer un Office de protection du temps. Cette institution populariserait quelques utiles évidences. Par exemple : bien que toute heure paraisse identiquement composée de soixante minutes, la qualité vécue du « temps morcelé » n'a rien de comparable avec celle du « temps continu ». On devrait donc inviter chacun à opérer un « remembrement » de son agenda. L'opération permettrait de réserver de longues plages à la liberté, la contemplation hasardeuse, les surprises des flâneries et de la méditation. Rien n'est plus nécessaire à la vie que le temps que l'on considère à présent comme perdu.

Chez la philosophe Sylviane Agacinski, on trouve d'entrée de jeu des propos qui convergent : *« Donner son temps, le dépenser ou le perdre, le laisser passer sont les seules façons de résister aujourd'hui à l'économie générale du temps. »* Au lieu de se vouloir toujours plus efficace, plus performant, et plus rapide – c'est tout un –, il faudrait se remettre à goûter la valeur du temps. Humanité rêveuse contre technique mondiale, patience contre accélération, ici aussi. Toutefois, la démarche est autrement subtile. Partant du constat que le passage est devenu notre mode d'être, que tout semble désormais sans permanence ni stabilité, Sylviane Agacinski tente d'éclairer sous plusieurs angles *« l'éthique de l'éphémère »* de cet âge insaisissable à force d'être fugace et flottant. Chemin faisant, elle invente un style de réflexion à la fois neuf et sobre, qui conduit sans pesanteur de la métaphysique à la politique en passant par une analyse originale de l'esthétique propre à la photographie.

Sans doute, au premier abord, la juxtaposition de ces registres divers peut-elle paraître déconcertante. Trouver Aristote plus moderne que Kant, sur la question du temps, parce qu'il est attentif au mouvement et au devenir, cela se défend. Mais quel rapport avec la modernité de la photographie, cette grande fabrique de fantômes, et avec la place des médias dans le débat démocratique ? Le fil qui ne casse pas, c'est toujours le temps. Encore faut-il accepter de le perdre d'abord un peu pour y voir clair ensuite. Avec la naissance de l'âge industriel s'est défait le vieux rêve de permanence que poursuivaient, chacun à leur manière, philosophes chercheurs d'idées éternelles et peintres inventeurs de formes parfaites. La photographie incarne cette mutation. Que saisit-elle, en effet ? Pas une forme idéale, rien d'intemporel. Elle capte de l'instant, fixe du fugace, mémorise ce qui ne l'était jamais : le détail, l'indigne – juste le passage. Cette nouveauté est telle que les premiers utilisateurs ne la comprennent pas. Sylviane Agacinski éclaire finement la curieuse ambiguïté des « tableaux vivants » qui fleurissent à l'époque victorienne, où l'on utilise la photographie pour restituer, en imitant des peintures classiques, telle scène de l'histoire ancienne. Ce que voudrait encore faire voir l'auteur du cliché, c'est « sainte Agnès » ou « la reine Esther », telles qu'en elles-mêmes l'éternité les garde. Ce que montre la photo, c'est déjà tout autre chose : l'œil cerné du modèle, la mèche rebelle de vrais cheveux, l'instant précis d'une vie, désormais indéfiniment rejoué.

Entre l'instant de la photo et celui du regard s'installe un jeu de plusieurs temporalités. En fait, les tensions entre plusieurs types de temps sont au cœur de pratiquement tous les problèmes actuels. Ainsi, dans le domaine politique, l'un des nœuds principaux de difficultés provient de l'ajustement impossible des différents « calendriers » : rythme des mandats démocratiques, mutations économiques, évolution des mentalités. Institutions et société ne partagent pas le même temps. Action politique et médias non plus. Il appartient aux journalistes de faire circuler l'information immédiatement, tandis que les politiques peuvent souhaiter – pour de bons motifs, éventuellement – un moment de secret. L'opinion publique a elle aussi son tempo, rarement accordé aux autres. Notre époque est faite, selon Sylviane Agacinski, du passage entre tous ces temps.

Au fil de ces lectures naît l'idée d'un éloge du ralenti. Pas de la lenteur en général, mais de cette technique propre au cinéma, qui fait voir les trajectoires comme on ne les perçoit jamais. Les scènes filmées au ralenti rendent en effet sensible le battement même du temps. Comme si sa présence devenait évidente dans le mouvement, dans le grain des gestes, condensés et étirés. L'image au ralenti ne cesse pas d'émouvoir. Elle donne accès à la continuité même du fugace, au temps toujours dépensé et cependant jamais achevé – ce qui ne passe pas dans ce qui passe. Le ralenti immerge le spectateur dans ce temps interminable, actif, travaillant en silence. Le bon temps !

Faux témoignage

Au-delà de l'enquête sur la douloureuse « affaire Wilkomirski », Elena Lappin s'interroge sur la signification de l'imposture

L'HOMME QUI AVAIT DEUX TÊTES
(The Man With Two Heads)
d'Elena Lappin.
Traduit de l'anglais
par Pierre-Emmanuel Dauzat,
Ed. de L'Olivier, 128 p.,
79 F (12,04 €).

Personne ne veut être trompé. Mais lorsque le sujet de la tromperie touche un événement comme celui de la Shoah, au mécontentement s'ajoutent l'amertume et le sentiment d'une sorte de sacrilège. Cet événement – la destruction programmée et en partie accomplie des juifs d'Europe – impose une exigence particulière et toujours pressante de vérité. Toute dissimulation, ou relativisation, de celle-ci constitue une atteinte à la mémoire. Autant qu'il est possible, cette vérité demande, aujourd'hui encore, à être dite. Obéissant à cet impératif, les témoins parlent, écrivent, cherchent à reconstituer une part de cette mémoire. Là, le mensonge est un scandale. Là, toute négation ou révision de la vérité devient intolérable.

Le principal dommage – le plus visible – de ce qu'il est convenu d'appeler l'« affaire Wilkomirski » est précisément d'apporter un secours inespéré aux négationnistes.

Rappelons brièvement les faits. En 1995, chez l'éditeur Jüdischer Verlag de Francfort paraît *Bruchstücke*, un livre de souvenirs sur la Shoah signé par Binjamin Wilkomirski, citoyen suisse. Très vite, l'ouvrage est traduit dans une douzaine de pays. En France, il est publié en janvier 1997, chez Calmann-Lévy, sous le titre : *Fragments. Une enfance 1939-1948*. L'accueil de la critique est unanimement favorable et ému (« Le Monde des livres » du 31 janvier 1997). L'auteur, qui se voit attribuer le prix Mémoire de la Shoah (en France) et le National Jewish Book Award (aux Etats-Unis), est invité à des colloques internationaux.

Fragments est le récit de la persécution d'un jeune enfant né en 1938 ou 1939 à Riga, fuyant par bateau le massacre des juifs en 1941, déporté au camp de Maïdanek, puis dans un autre, probablement Auschwitz, et se retrouvant après la guerre dans un orphelinat à Cracovie. Le livre, constitué de brèves séquences présentées comme des réminiscences, épouse la mémoire fragmentée de l'adulte liée à ses premières années. Le texte est composé d'éclats subjectifs de souvenirs. Tant que sa véracité n'était pas mise en cause, le livre pouvait apparaître bouleversant.

PROBLÈME D'IDENTITÉ

Durant l'été 1998, un hebdomadaire suisse publie une enquête de Daniel Ganzfried, jeune juif suisse (*Le Monde* du 23 octobre). Les conclusions du journaliste sont accablantes : Wilkomirski s'appelle en fait Bruno Grosjean, n'est pas juif, est né dans le canton de Berne en février 1941 ; abandonné par sa mère, il est confié à une riche famille de Zurich, les Dössekker. Toute l'histoire du livre est donc inventée et le périple de l'enfant ne l'a jamais conduit que d'un canton suisse à un autre. Ganzfried souligne cependant que l'auteur de *Fragments* a rassemblé une documentation considérable sur les camps, qu'il s'est rendu sur les lieux de déportation... Des historiens de la Shoah comme Raul Hilberg et Yehuda Bauer dénoncent à leur tour des incohérences. Wilkomirski se défend maladroitement. En octobre 1999, l'éditeur allemand retire le livre de la vente ; on fait de même dans les autres pays. Un rapport indépendant de l'historien suisse Stefan Machler doit être prochainement rendu public.

D'abord publié dans le magazine *Granta* au printemps 1999, l'essai d'Elena Lappin, qui a dirigé la *Jewish Quartely* à Londres, développe – sans céder à l'hostilité comme le faisait Ganzfried –, l'enquête en deux directions. D'une part, celle des faits eux-mêmes, en donnant plus amplement la parole à Wilkomirski. D'autre part, et c'est le plus intéressant, le plus troublant, Elena Lappin s'interroge, sobrement, avec retenue, sur la signification de ce mensonge. Pour ce qui est de l'enquête, le doute ne semble plus permis : Grosjean-Wilkomirski a bel et bien menti. Mais c'est justement en ce point de quasi-certitude que tout commence vraiment.

La première question soulevée est bien sûr celle de la psychologie du « faux témoin », une fois écartées les hypothèses du cynisme et de l'appât d'un gain honteux – la personnalité visible et les réactions de l'intéressé ne laissant pas supposer une telle malignité. Comme un amputé qui souffre de sa jambe absente, Wilkomirski a souffert au nom de l'enfant juif déporté qu'il ne fut pas. Il s'est identifié à lui, substituant – c'est l'explication d'Elena Lappin – à une identité suisse décevante, l'identité juive. Par ce subterfuge, il devenait l'héritier imaginaire, presque le témoin, d'une communauté à laquelle l'attache une mystérieuse affinité élective. Finalement, c'est un sentiment de commisération, plus que de colère, que l'on éprouve à son égard.

Mais une autre question, autrement grave, n'engageant pas seulement la personne troublée d'un homme, se trouve posée. Celle de la vérité elle-même, et du statut de tout témoignage. Entre ce qui a été vécu et la tentative de mise par écrit de ce vécu, il n'y a aucune naturalité, aucun passage ménagé d'avance. Entre les deux, la vérité circule, se modifie, échappant toujours à notre prise directe. Bien sûr, il serait vulgaire d'avoir ici recours à la vague notion d'« autofiction ». *« Je ne suis pas poète, pas écrivain. Je ne puis que tenter de restituer par des mots, aussi exactement que possible, ce que j'ai vu et vécu... »*, écrivait Wilkomirski, inaugurant un genre nouveau et désolant de « mentir-vrai ».

P. K.

Crime contre la moitié de l'humanité

Le livre de Guy Bechtel est le plus violent qu'on puisse imaginer sur l'histoire de l'antiféminisme de l'Eglise

LES QUATRE FEMMES DE DIEU
La putain, la sorcière, la sainte et Bécassine
de Guy Bechtel.
Plon, 328 p., 129 F (19,67 €).

Sur un filon ancien – la misogynie du christianisme –, faisons des diatribes nouvelles ! Ce livre est l'un des plus violents qui aient jamais été écrits contre l'Eglise à propos des femmes. Il ferait perdre la foi à quiconque pense encore qu'elle ruisselle d'amour pour les exclues de la société et qu'elle est, comme disait Paul VI, *« experte en humanité »*. L'accumulation des ignominies commises contre les femmes, l'exclusion systématique, programmée, dont elles ont été l'objet de la part des hommes d'Eglise lui mériteraient plutôt, si l'on en croit Guy Bechtel, une condamnation à perpétuité pour crime contre la moitié de l'humanité.

Ce procès est renouvelé par l'impressionnante érudition de l'historien, l'accumulation des charges et la rigueur de son réquisitoire. Depuis le péché d'Eve, depuis saint Paul, saint Augustin, la condamnation de la chair serait intrinsèque au christianisme. La chair féminine, pas celle des hommes. Guy Bechtel a visité tous les confessionnaux d'Europe, épluché tous les « pénitentiels », ces fameux tarifs de peines à appliquer aux pécheurs – des *« traités quasi pornographiques »* – et autres procès-verbaux de l'Inquisition. Son enquête est stupéfiante de verdeur.

Qui, sinon l'Eglise, a inventé la chemise conjugale, la ceinture de chasteté, le coït « réservé », l'interdiction de l'amour les dimanches et jours de fête ? Qui a combattu l'onanisme, l'« oginoïsme » (avant de parer la même méthode Ogino de toutes les vertus), les positions sexuelles menaçant la supériorité masculine ? Traqué les belles coiffures, les parures, les maquillages, les décolletés... ? Qui, sinon un évêque, a fait du coït interrompu le responsable de la dénatalité française et de la victoire prussienne ? Qui, sinon un jésuite, a écrit que les danses américaines étaient du *« bolchevisme moral »* ? Qui, sinon les couvents féminins, a inventé les cilices, les sévices corporels ?

« D'autant plus faible sa chair, moins rapide son esprit. » L'Eglise a toujours traité la femme comme *« Bécassine »*, c'est-à-dire qu'elle l'a toujours préférée nigaude, l'a éloignée de la culture, l'a maintenue dans un statut d'infériorité, justifié par un cerveau plus étroit... A-t-elle au moins aimé ses saintes ? Rien n'est moins sûr, affirme l'historien, qui rapporte les mésaventures survenues, d'Hildegarde de Bingen à Thérèse d'Avila, aux prophétesses, aux béguines, aux mystiques, aux stigmatisées, aux charismatiques. Comme si cela ne suffisait pas, il rappelle que l'Eglise a *« massacré »* des dizaines de milliers de possédées et de sorcières.

En refermant ce livre, on hurle « aux fous ». Mais, malgré la légitime indignation de l'historien, on ne peut passer sous silence un militantisme qui nuit parfois à la rigueur de sa démonstration. Que Rome et l'« Eglise » aient été les inspirateurs d'une abominable entreprise de répression sexuelle, c'est une affaire entendue. Mais à vouloir trop prouver, à mettre toutes les charges sur le même plan, l'auteur se montre incapable de faire la part des errements collectifs et de l'initiative individuelle, celle d'un théologien obscur, d'un évêque fanatique, d'un inquisiteur sinistre. Il a encore moins le droit de faire croire, comme s'il n'avait jamais entendu parler de Vatican II, que la situation des femmes dans l'Eglise n'a pas bougé, ou si peu !

Le systématisme confine ici à l'absurde. Un historien ne peut ignorer le pouvoir des abbesses du Moyen Age, le rayonnement intellectuel – à peine évoqué – d'une Catherine de Sienne ou d'une Thérèse d'Avila, l'existence du droit de vote des femmes dans les monastères, bien avant qu'il ne soit reconnu dans la société démocratique. Il ne peut taire le rôle des couvents qui servaient de refuges aux filles qu'on forçait au mariage. Ni ignorer que, grâce à l'Eglise, s'est imposée l'idée de la monogamie. Bechtel concède que le christianisme n'est pas la seule religion à brimer les femmes. Qu'il n'a pas inventé les mutilations sexuelles en Afrique ou les pieds bandés des femmes en Chine. Mais il faut arriver à la conclusion pour le savoir.

Henri Tincq

La peinture comme une pensée

Réédité, l'ouvrage de Jacques Henric fait l'effet d'un gant de crin, tout aussi douloureux et bénéfique que lors de sa première parution en 1983

LA PEINTURE ET LE MAL
de Jacques Henric.
Ed. Exils, 260 p., 90 F (13,72 €).

Fin des années 70. Un romancier écrit son amour de la peinture. Dans son livre, il est question de Titien, de Poussin, de Watteau, du Greco, de Cézanne. Le risque de passer pour un attardé est maximum. Depuis des années, il se dit que la peinture est morte, que le destin de l'art passe par d'autres voies, qu'il n'y a plus rien à attendre de ce trop vieux procédé. Que faut-il goûter en France, à la fin des années 70, si l'on veut être, ou paraître, de son époque ? Buren, Lavier, à la rigueur Supports/Surfaces. Pas Tintoret. Ce livre est déplacé.

Fin des années 70. Un écrivain affirme violemment que la peinture qu'il aime déclare et défend la liberté de l'individu, sa singularité infrangible et qu'elle ne peut être que contre les lois du nombre, de l'espèce, de la tribu ou de la classe, qui, toutes, au nom d'un pouvoir ou d'un autre, d'un idéal ou d'un autre, aliènent, arasent, éliminent, exécutent. Il considère ensemble œuvres d'art, religions et théologies, régimes et idéologies politiques, romanciers et poètes. Les peintures y apparaissent comme des figures imagées d'une métaphysique et d'une morale, et non comme des objets produits dans un champ autonome, comme on disait alors. Ce livre est à rebours.

Il l'est au point de traiter par la dérision quelques autorités : *« On pourrait s'amuser à distribuer les rôles : Duchamp en un de ces galles païens, prêtre de la Grande Déesse se châtrant devant elle en poussant des cris de victoire ; Breton fulminant contre l'idée de péché, en Pélage ; Malevitch en ventriloque d'Arius, ne comprenant rien en bon orthodoxe qu'il est au trois en un ».*

Autrement dit : une bonne partie des avant-gardes artistiques du XXe siècle relève d'une analyse de leurs sous-entendus religieux, de l'interdit de la représentation au rêve de la fusion dans un grand Tout qui serait, de préférence, le giron de la Déesse Mère. La question du Mal est décisive, selon que l'on s'efforce de l'oublier ou, à l'inverse, de s'y engouffrer, de se risquer dans *« l'entre-deux »*, *« entre refoulement originaire et levée du refoulement »*.

Ainsi, Jacques Henric a-t-il écrit *La Peinture et le Mal*, publié en 1983, salué par Guyotat et Sollers – ce qui, en un sens, suffisait. On veut dire par là que l'ouvrage n'a pas connu le succès trompeté à la télévision et la presse *people*, triomphes compromettants. Il est republié, non par Grasset, son premier éditeur, mais aux éditions Exils, ce qui lui convient à merveille.

SALUTAIRE

Le relire aujourd'hui, c'est vérifier qu'Henric accomplissait en solitaire une opération terriblement salutaire. Contre la doctrine des avant-gardes se succédant le long de la voie royale de la modernité et du progrès réunis – *« ces deux sœurs »*, dirait Homais –, il réfléchit autrement, rétablit des connexions, suggère des connivences, va des causes morales aux conséquences morales et ne s'empêtre pas dans les gloses des esthéticiens de profession. Loin des discours révérencieux des historiens et conservateurs, il traite Véronèse ou Poussin comme il faut : en contemporains, en artistes pour maintenant, donc discutables, donc intéressants, pas en fétiches. Rompant avec les doctrines autarciques des théoriciens, il ouvre d'un coup une brèche, il fait tomber un pan de mur, avec ce que cela suppose de casse et de dégâts quand la masse ne tombe pas pile où il faudrait qu'elle tombe, quand l'argument n'est pas aussi efficace qu'Henric le croit. Dans des genres opposés, son exécution de Duchamp et son apologie de Seurat laissent sceptique.

On ne s'y arrête pas, cependant, parce que le livre va grand train au fouet et aux éperons. Et parce qu'il rend à la peinture son mérite essentiel : il tient un tableau pour une pensée, et, dans l'écriture, grâce à *son* écriture, le démontre, de la toile à la page, avec des descriptions splendides et des définitions justes. Sur Mondrian : *« Il y a des tableaux qui ont été peints les dents serrées. »* Sur Newman : *« Il y a ces zips, véritables coups de scie dans le volume peint qui n'ont cessé à la fois de diviser et de faire insubmersible digue. »* Sur Schiele : *« Le sacré, le néoplatonisme, la fusion extatique, l'androgyne primordial, la réunion pour bientôt des moitiés... très peu pour lui. »* Et il y a les cris d'horreur et les grincements de mâchoires, ces moments de repli, ces mouvements pour se tenir à l'écart auxquels se reconnaissent ceux qui n'abdiquent pas pour le simple plaisir de se trouver d'accord avec la majorité. *« Refuser, donc, de venir faire œuf de plus dans le magma caviardeux des générations, se situer hors des solidarité physiques de la chair mammifère »* : on en est toujours là, à cette défense acharnée et isolée contre ce qui enrobe, ce qui englue, ce qui endort, ce qui tue.

On dira qu'Henric exagère et qu'il ne faut pas voir le Mal partout. On le dira comme on l'a dit quand le livre a paru, nonobstant les carnages du passé et du présent, nonobstant la réalité du monde, qu'il est tellement plus facile de masquer derrière une jolie tenture. Seulement voilà : Henric, lui, est de ceux qui arrachent les tentures et griffent les peaux trop bien fardées, comme Degas ou comme Picasso.

Philippe Dagen

Pasolini, l'ange enragé

Journal de voyage et articles de presse : le poète crie sa révolte face à une Italie transformée en « camp de concentration hédoniste »

LETTRES LUTHÉRIENNES
Petit traité pédagogique
(Lettere luterane)
de Pier Paolo Pasolini.
Traduit de l'italien par
Anna Rocchi Pullberg,
Seuil, « Solo », 250 p.,
110 F (16,77 €).

LA LONGUE ROUTE DE SABLE
(La lunga strada di sabbe)
de Pier Paolo Pasolini.
Traduit par Anne Bourguignon,
Arléa, 94 p., 75 F (11,43 €).

Les yeux : ce merveilleux regard, enfantin et pétillant de générosité intellectuelle. La bouche : celle avec laquelle il exprimait sa rage, justifiée par son impossibilité d'être autre chose qu'un va-nu-pieds à la Socrate dans un pays où régnaient l'injustice, la bêtise et l'intolérance. Avec un mélange de douceur et de ferveur révolutionnaire, Pasolini s'enorgueillissait de ce que son *« sens de l'exclusion »* ne l'ait pas amputé de l'*« amour de la vie »*. Deux livres reflètent ce visage de l'homme d'images et de l'homme de mots, habité par la grâce et l'insurrection.

La Longue Route de sable est le journal d'un périple effectué pendant l'été 1959 de Vintimille à Trieste. Texte lumineux, où sourdent des sensations de fêtes, des bouffées de sensualité, *« le fleuve bariolé de la vie congestionnée par le désir d'être »*, et qui témoigne d'une avidité à « voir » les autres, gens simples, artistes ou mondains. *« Je suis happé par un tel bonheur,* écrit-il au spectacle de ces paysages aux bleus d'eden, *que j'en deviens presque aveugle. »* Au cœur de ce havre de paix, en plein scintillement de ces nuits de paradis, une seule vision contrarie ce touriste guetté par l'instinct ténébreux : celle des névrosés, hommes au *« menton rond des faibles »*, petites bourgeoises qui *« rentrent vite à la maison »*. L'Italie regorge de victimes, des beaufs ou des bourgeois, au contact desquels Pasolini se sent *« seul comme peut l'être un spectre »*.

C'est contre ce qui a transformé ses concitoyens en pareils veaux que Pasolini, journaliste pamphlétaire, se déchaîne dans les années 70. Il rédige d'abord en procureur les *Ecrits corsaires*, violentes harangues contre la *« passivité apocalyptique »* de son peuple, procès de la société italienne et de la Démocratie chrétienne, tenue pour responsable de la dégradation politique et culturelle. Et poursuit ces invectives en 1975 dans les *Lettres luthériennes*, série d'articles publiés dans le *Corriere della sera* : un feuilleton présenté comme le traité d'éducation d'un gamin napolitain fictif, Gennariello. Ce *« journalisme à coups de marteau »* (pour reprendre l'expression d'Alain-Michel Boyer) dénonce la société de consommation, dépeinte comme un *« nouveau fascisme »* : cette peste qui a transformé l'Italie en *« camp de concentration hédoniste »*.

Dans ce bréviaire de la révolte où il passe en revue des sujets aussi divers que l'avortement, la drogue, le sexe, le cinéma, la religion, la censure, la télévision, l'école, la presse, le mensonge..., Pasolini le *« toléré »* fustige ce conformisme généralisé qui a permis la destruction des cultures populaires et des diversités ethniques, linguistiques, sociales ; il fait le réquisitoire d'une génération qui a autorisé un esclavage des âmes. Cette fièvre de la consommation s'apparente pour lui à une fièvre d'obéissance, un système dictatorial par lequel bonheur et jouissance deviennent les références majeures au détriment des valeurs humanistes. A cette unidimensionnalité du monde, il oppose une *« possibilité d'amour »*.

Ces philippiques contre le nivellement de l'individu et l'adaptation des comportements et désirs de l'homme à la logique du marché sont évidemment influencées par les théories émises dans les années 60 par Vance Packard, Jean Baudrillard, Herbert Marcuse, Guy Debord ou Raoul Vaneigem. L'originalité de Pasolini, insurgé contre le lynchage institué par les *« chiens enragés »*, réside ici dans son obstination à appliquer ces analyses à la réalité italienne, à pousser son disciple *« à toutes les désacralisations possibles, au manque total de respect pour tout sentiment institué »*. Et dans le lyrisme, parfois pathétique, de sa révolte.

Souligner l'actualité de ces imprécations relève de l'évidence. Comme est frappante la beauté de ce texte qui déplore que *« de nos jours, les Saintes Vierges ne pleurent plus »*.

Jean-Luc Douin

Souvenirs et poèmes

Deux autres titres paraissent chez Actes Sud. *Douce et autres textes* (traduit de l'italien par Marguerite Pozzoli, 232 p., 119 F [18,14 €]), est issu des *Cahiers rouges,* journal intime tenu en 1946 et 1947 : ces proses autobiographiques exhument souvenirs d'enfance, récit de jeux de séduction avec un jeune Frioulan rencontré un soir de bal, et un texte posthume, déjà édité chez Actes Sud en 1995 sous le titre *Les Anges distraits. Dans le cœur d'un enfant* (traduit du frioulan par Vigji Scandella, 110 p., 79 F [12,04 €]) est un recueil de poèmes *« de pure épaisseur sensitive »,* écrits dans les années 40, publiés en 1953 par Luigi Ciceri, alors que Pasolini venait d'être révoqué de son poste d'instituteur dans le Frioul et exclu du Parti communiste à la suite d'une dénonciation pour corruption de mineurs.

Glen W. Bowersock, passeur de la culture helléniste

Conciliant son attrait pour le Proche-Orient et sa curiosité pour l'Antiquité tardive, l'historien américain a construit une œuvre singulière et novatrice, qui malheureusement attend toujours sa traduction

Titulaire depuis 1980 de la plus prestigieuse chaire d'histoire ancienne des Etats-Unis, à l'Institute for Advanced Study à Princeton, Glen W. Bowersock a construit une œuvre originale qui, sans céder aux modes, a profondément innové et entraîné à sa suite de nombreux jeunes chercheurs en Amérique du Nord et en Europe. Œuvre singulière dans la mesure où elle paraît d'un grand classicisme dans la forme, voire dans ses sujets, mais novatrice par les approches et riche de perspectives.

Sensible aux grandes problématiques historiques, aux synthèses puissantes qui marquent une époque et en révèlent les préoccupations, celles de M. I. Rostovstzeff, Ronald Syme ou Edward Gibbon, Glen Bowersock attache, dans chacun de ses livres, une attention minutieuse à l'historiographie témoin d'un moment de la réflexion historique. Ce souci de se replacer dans la longue durée, cette sensibilité extrême aux influences intellectuelles, trouvent aussi leur expression dans le temps consacré à la publication d'ouvrages mettant en valeur des maîtres qu'il admire, soit qu'il rassemble les études consacrées par Arnaldo Momigliano à l'historiographie (1), soit qu'il prépare la publication d'un inédit de Louis Robert (2).

Son premier livre, *Augustus and the Greek World* (Clarendon Press, 1965), qui s'imposa d'emblée comme une œuvre maîtresse, affichait clairement un domaine privilégié et révélait un style. Son domaine de prédilection serait l'hellénisme, en particulier à l'époque impériale et dans l'Antiquité tardive. Combattant, à la suite de Louis Robert, l'idée d'une « décadence » du monde grec sous l'Empire qui avait conduit, notamment en France, à un profond désintérêt des historiens pour l'hellénisme impérial, il mettait tout en œuvre pour montrer comment Octave sut tisser les liens personnels indispensables à sa politique. Aux ressources de la prosopographie, il ajoutait une connaissance exceptionnelle des textes classiques, débusquant les fragments délaissés et imposant des rapprochements inattendus et toujours éclairants. Quant au style, Bowersock se distinguait d'emblée par sa concision et son souci de clarté, sans ces fleurs de rhétorique qui doublent le volume des livres. Il donnait à la démonstration une redoutable efficacité par la simple juxtaposition des faits sans jamais nuire à la clarté de l'exposé. Avec ses *Greek Sophists in the Roman Empire* (Clarendon Press, 1969), il prolongeait avec brio ce premier succès mais en portant désormais davantage son intérêt sur les relations entre politique et culture, culture et société, questions qui chantent dans chacun de ses livres, comme le montre encore récemment *Fiction as History. Nero to Julian* (University of California Press, 1994). Il y montre, entre autres, comment le mythe de Philoctète se réinvente constamment d'Homère au IIIe siècle ap. J.-C. pour être mis en accord avec le goût, la sensibilité et les besoins de l'époque.

Mais, dès 1970, il manifeste un intérêt particulier pour ce monde des marges de l'hellénisme que constitue le Proche-Orient sémitique hellénisé, Syrie, Arabie, Mésopotamie. Glen Bowersock donnait en 1983 la première synthèse consacrée à l'Arabie romaine (*Roman Arabia,* Harvard University Press, 1983), livre de référence mais peut-être moins important que les dizaines d'articles qui complètent et affinent sa vision du Proche-Orient gréco-romain, dont les principaux ont été réunis récemment en un volume (*Studies on the Eastern Roman Empire,* Keip Verlag, 1994) et où s'affirme son intérêt pour les contacts, échanges et réactions entre cultures et cultes divers, chez les Grecs, sémites hellénisés ou non, juifs, Arabes, etc., qui trouva une sorte de couronnement provisoire dans un de ses plus beaux livres, *Hellenism in Late Antiquity* (University of Michigan Press, 1990).

Glen Bowersock
Né en 1936 en Nouvelle-Angleterre, formé à Harvard et à Oxford, philologue de formation, Glen Bowersock s'est nourri tôt de l'œuvre des maîtres qui, de Theodor Mommsen à Louis Robert, n'ont cessé de renouveler l'histoire ancienne par l'apport d'une documentation nouvelle ou mieux comprise. Longtemps professeur à Harvard, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il a été reçu docteur honoris causa de l'Ecole pratique des hautes études, IVe section, le 2 décembre 1999.

Dans ce livre subtil et novateur, Glen W. Bowersock concilie son intérêt pour le Proche-Orient et sa curiosité pour l'Antiquité tardive en s'interrogeant sur la nature de l'hellénisme ; non pas l'*hellénisation,* dont Bowersock montre combien c'est un concept moderne, reflet des attitudes colonialistes ou néocolonialistes de notre temps, mais l'*hellénisme* comme culture partagée, qui n'a pas vocation à effacer les traditions locales mais s'offre à les conforter, à les conserver, à en transmettre le souvenir dans la langue du plus grand nombre. Dans l'Antiquité tardive, *hellénisme* tend à se confondre avec *paganisme,* au grand dam des Pères de l'Eglise dont la plupart sont les héritiers de la culture grecque.

Glen Bowersock n'a cessé de montrer combien, en dépit des difficultés, la culture antique reste vivante, y compris dans sa dimension religieuse païenne, comme en témoignent l'œuvre monumentale de Nonnos de Panopolis ou la réaction des païens à certaines innovations chrétiennes telles la naissance virginale de Jésus (Bowersock en trouve des parallèles tardifs à Pétra comme à Alexandrie) ou l'hagiographie à laquelle répondent les *Vies* des philosophes païens de la fin de l'Antiquité. A la veille de la conquête islamique, l'hellénisme reste dynamique en Syrie comme en Egypte. Pas plus que les chrétiens de langue grecque ne voulurent s'en libérer, les chrétiens de langue syriaque ne purent éviter d'en assimiler l'héritage.

Si l'attrait qu'exercent sur lui l'Arabie ou l'Egypte tardive s'explique sans doute par leur caractère de marge, non pas au sens de bout du monde mais comme lieu privilégié de rencontres et d'échanges, on pourrait sans doute en dire autant, sur le plan chronologique, pour ce qui concerne l'Antiquité tardive. Son *Julian the Apostate* (Duckworth, 1978) va bien au-delà de l'analyse d'un règne dominé par un effort sans espoir de briser l'élan du christianisme. Ce portrait d'un ascète païen, détestant le théâtre comme les jeux du cirque, indifférent au sexe et au confort, met parfaitement en relief l'habileté exceptionnelle de Julien, qui, en assimilant hellénisme et paganisme, tentait de fermer aux chrétiens tout accès à la culture et visait à rien de moins que leur éradication totale de l'Empire. Mais, pour Glen Bowersock, le zèle de Julien en faveur du paganisme révèle aussi sa formation chrétienne : car il fallait être chrétien pour poser le paganisme en rival du christianisme et imaginer en faire une puissance organisée sous forme d'une Eglise constituée. Il soulignait ainsi le caractère utopique d'une réaction païenne qui dut surprendre les païens eux-mêmes.

Analyste scrupuleux de l'interaction entre païens et chrétiens, Glen Bowersock renouvelle avec talent la question du martyre chrétien. Dans *Martyrdom and Rome* (Cambridge University Press), il montre combien cette notion ne pouvait naître qu'au sein même de la culture gréco-romaine, récusant du même coup tout antécédent païen ou juif. Romain en effet le souci du respect du droit, gréco-romaine encore l'insertion du martyre dans le calendrier festif de la cité. Placé au cœur de la vie civique, le martyr n'imagine pas sa mise à mort en cachette. Porteur d'un message, le martyr chrétien concurrence le rhéteur comme maître (*didascalos*) de ses concitoyens. Même le débat qui oppose les chrétiens entre eux au sujet de cette forme déguisée de suicide plonge ses racines dans la culture gréco-romaine. A Tertullien l'Africain, héritier de la tradition romaine qui considère le suicide comme noble et courageux, s'oppose Clément d'Alexandrie, le Grec nourri de philosophie néoplatonicienne, qui rappelle avec vigueur que le suicide n'est jamais que l'assassinat de soi-même, et, comme tel, condamnable.

De cette œuvre foisonnante et fascinante, on ne peut livrer que des bribes, mais combien stimulantes (3). Qu'aucun livre de Glen Bowersock ne soit disponible en français – alors que l'on traduit volontiers et avec raison ceux de Peter Brown ou de Ramsay Macmullen – étonne et choque. Reconnu depuis longtemps comme l'un des maîtres par ses pairs, Bowersock ne devrait pas tarder à séduire un public plus large si, du moins, on songeait à mettre à sa portée cette œuvre novatrice et lumineuse.

Maurice Sartre

(1) *Studies on Modern Scholarship,* G. W. Bowersock et T. J. Cornell ed, University of California Press, 1994.
(2) *Le Martyre de Pionios, prêtre de Smyrne,* mis au point et complété par G. W. Bowersock et C. P. Jones, Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 1994.
(3) Signalons encore *Late Antiquity. A Guide to Postclassical World,* édité avec Peter Brown et Oleg Grabar, Harvard University Press, 1999.

alapage.com
www.alapage.com
Pour trouver le livre dont vous avez envie.
*1 000 000 de titres anglais + 700 000 titres français + 300 000 titres espagnols

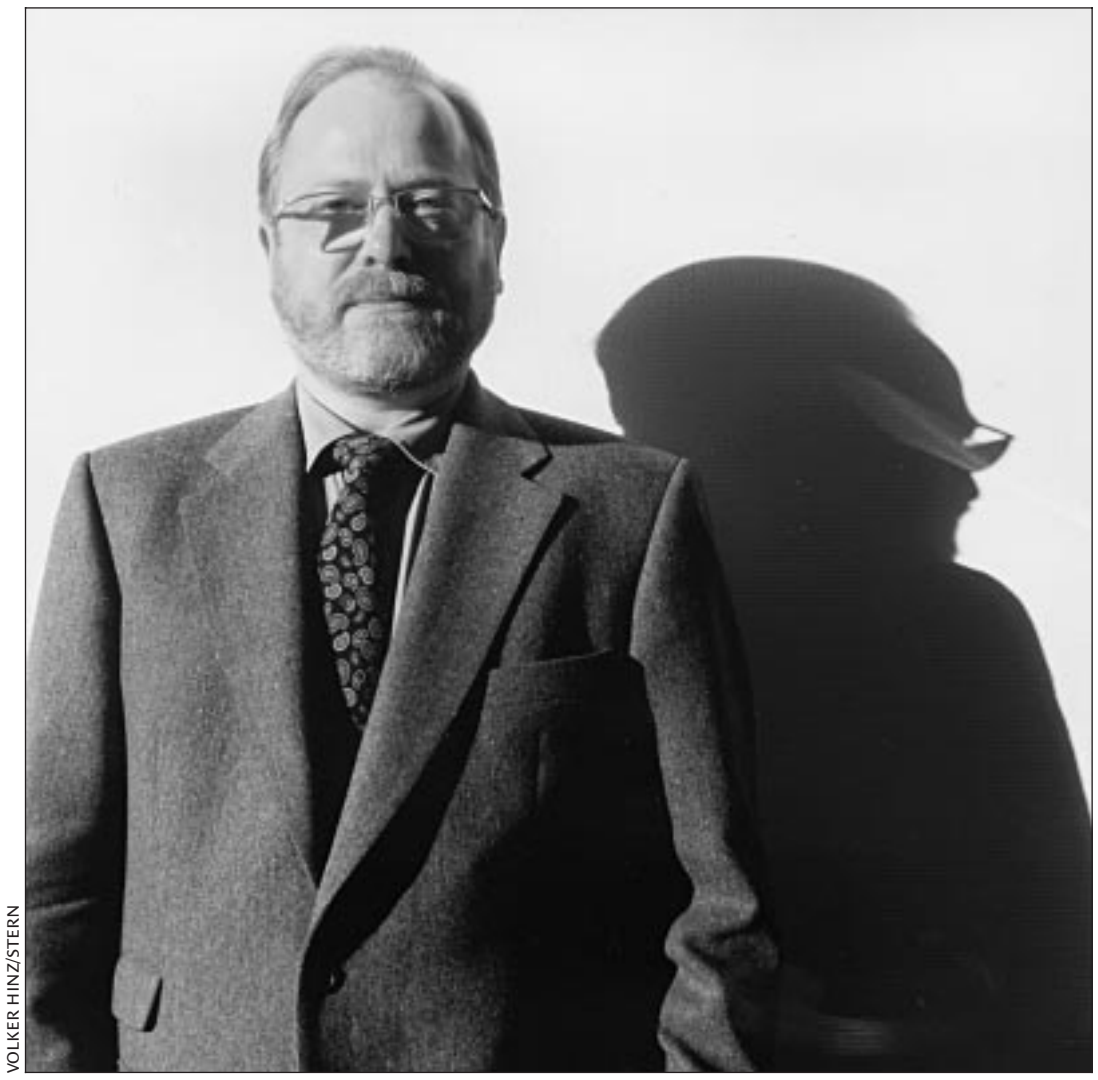

VOLKER HINZ/STERN

Hors du monde

Le 25 mars 1996, Jan Philipp Reemtsma, héritier de l'empire du même nom, est enlevé contre rançon. « Dans la cave », il raconte sa vie d'otage. Un livre juste et percutant sur les ambivalences de la raison et des affects

Pierre Deshusses

On ne se débarrasse pas de la cave. Elle restera dans ma vie ». Jan Philipp Reemtsma est libre, et pourtant plus rien n'est comme avant. Le lundi 25 mars 1996, vers 20 heures 30, cet homme est enlevé près de son domicile, dans un quartier résidentiel de Hambourg. Dans une lettre, les ravisseurs font connaître leurs exigences : 20 millions de marks en billets usagés, l'équivalent de 70 millions de francs. Pendant ce temps, Reemtsma est retenu prisonnier dans le sous-sol d'une maison, quelque part en Allemagne. Il y restera trente-trois jours. Qui est donc cet homme dont on peut ainsi espérer soutirer une somme aussi exorbitante en échange de sa liberté confisquée ?

Mécène au grand cœur pour les uns, illuminé pour les autres, homme d'un autre siècle, le personnage suscite des interrogations perplexes, attisées par la discrétion maniaque dont il s'entoure – à tel point que ses propres ravisseurs ignoraient qu'il était marié et avait un fils de treize ans. Une seule certitude : cet homme est riche, immensément riche. Unique héritier de l'empire Reemtsma, qui possédait les usines de cigarettes Peter Stuyvesant, Jan Philipp Reemtsma, né en 1952, n'a jamais manifesté le moindre intérêt pour les affaires. Une seule chose l'intéresse : la littérature. Etudiant, il découvre Arno Schmidt, écrivain déroutant de génie et d'excentricité : *« Je l'ai d'abord lu par obligation personnelle, et j'avoue que j'ai eu beaucoup de mal au début. »* Pourtant, il sent qu'il y a là un auteur hors du commun ; il relit toutes ses œuvres dans leur chronologie ; peu à peu une fascination s'exerce, inextinguible. Arno Schmidt est en effet de ceux qui, comme Salinger ou Pynchon aux Etats-Unis, rassemblent autour de leur œuvre un cercle d'initiés et d'inconditionnels. Reemtsma décide d'aller voir l'ermite de la lande : *« En dépit de ses manières courtoises et désuètes, il était impressionnant – son regard surtout était impressionnant. »* Entre l'étudiant et l'écrivain qui proclame que *« le monde de l'art et de la fantaisie est le seul vrai et que tout le reste est cauchemar »*, des liens se tissent qui dépassent parfois la littérature. C'est ainsi que sans attendre ses vingt-six ans, âge fixé par testament et qui lui donne droit à disposer de sa fortune, Reemtsma fait don à Arno Schmidt d'une somme de 350 000 marks. En 1981, deux ans après la mort de l'écrivain, il crée une Fondation Arno-Schmidt dont il est toujours président et qui s'occupe de gérer ses œuvres posthumes : *« Ma considération pour lui ne diminue pas avec le temps, bien au contraire. »*

Jan Philipp Reemtsma a créé une autre fondation en 1984 : l'Institut de recherches sociales de Hambourg. En 1995, cet institut organise une importante exposition sur les crimes de la Wehrmacht. Tollé d'une partie de la droite ! Mais Reemtsma s'en moque, cette exposition il la revendique haut et fort ; il sort même à cette occasion de l'anonymat, accepte de se faire interviewer, photographier même. Erreur fatale qui va attirer sur lui l'attention de ses futurs ravisseurs. Ce soir du 25 mars, sa femme, inquiète de ne pas le voir rentrer, découvre sur le seuil de sa *« maison de travail »* – sa bibliothèque personnelle située à cinquante mètres de chez lui – les lunettes brisées de son mari, des traces de sang et une lettre coincée sous une grenade faisant office de presse-papier. L'affaire Reemtsma commence.

En dépit des mises en garde des ravisseurs, la police est immédiatement informée. Une cellule de crise se met en place, des policiers montent jour et nuit la garde auprès de sa femme et son fils. Un système de communication est établi par l'intermédiaire d'un journal local dans la rubrique « petites annonces ». On sait que Reemtsma est vivant : une photo polaroïd l'atteste. L'otage, le visage tuméfié, les yeux clos, tient sur sa poitrine un journal portant en gros titre : *« Voyez comme ils sont heureux ! »* (il s'agit du chancelier Schröder et de sa nouvelle épouse). Reemtsma passe par tous les stades de l'angoisse et de l'abattement, de la dépression à l'euphorie. Il pense à Aldo Moro, à Schleyer. L'impuissance absolue, l'attente, sont insoutenables ; il tue le temps en marchant dans sa cave, malgré la chaîne qui l'entrave – jusqu'à dix-huit mille cinq cents pas par jour. Il se récite les poèmes qu'il connaît par cœur, regrettant de ne pas en savoir plus ; se remémore les histoires qu'il lisait quand il était enfant. Il a la possibilité d'écrire à sa famille, soit sous la dictée, soit de façon plus libre. Recourant alors aux allusions littéraires, de Goethe à Freud en passant par Dostoïevski, il essaye de donner des renseignements sur le nombre supposé de ses ravisseurs, l'endroit où il pense se trouver. La littérature lui sert aussi de point d'ancrage personnel. *« Aux Etats-Unis, ça m'a valu une mauvaise critique ; mon livre a été étiqueté comme intellectuel à cause de ces références, alors qu'elles faisaient pourtant partie de mon vécu. Il aurait été plus intéressant d'en faire une analyse anthropologique et de se dire : Tiens ! Voilà comment réagit un intellectuel dans une situation extrême ! »*

Une première remise de rançon échoue – les ravisseurs se méfient. Puis une deuxième – les ravisseurs deviennent nerveux ; ils menacent d'exécuter leur otage, font monter les enchères : 30 millions de marks, soit 1 milliard de francs ! La plus importante rançon jamais demandée dans ce genre d'affaire. *« It's just business »*, lui déclare l'un des ravisseurs, qu'il surnomme l'Anglais. Dans cette cave où il est enchaîné au mur, tous les dialogues avec les ravisseurs se font en effet en anglais. Reemtsma s'est efforcé de restituer toutes ces phrases entendues dans une autre langue que la sienne et qui accentuaient encore le décalage et la dépersonnalisation. Il est regrettable que ces parties aient presque entièrement disparu dans la version française, d'autant plus que la langue anglaise créait, par son système même, un espace d'ambiguïté et de sous-entendus parfois involontaires, mais qui prenaient des proportions démesurées pour ce prisonnier tombé hors du monde.

Mais pourquoi ce livre ? Pourquoi écrire, quand sa vie a été déjà tant de fois exhibée et détaillée dans un véritable tintamarre médiatique ? Pourquoi récidiver en quelque sorte ? *« J'ai voulu me réapproprier mon histoire. On n'a pas de copyright sur sa propre existence, mais il est plus facile de se désigner à toutes sortes de rapines qui la dénaturent, quand existe votre propre texte où tout est dit. »* Mais il y a une autre raison, plus profonde et dont lui-même n'a pas pris immédiatement conscience. Un enlèvement durant lequel on est privé de tout contact social hormis celui, asocial, avec les ravisseurs, implique une intimité forcée : que puis-je dire pour détendre l'atmosphère sans être trop familier ? Jusqu'à quel point mon interlocuteur est-il vraiment sérieux ? Des usages s'instaurent, des empathies se créent – et cela à l'intérieur d'une totale inégalité de pouvoir. *« Or, le seul moyen de détruire une intimité dont on ne veut pas, c'est de l'exposer sur la place publique. Quatre ans plus tard, j'en suis toujours aussi convaincu. Ma femme a dû restaurer une intimité, moi j'ai dû en détruire une ! »*

Le récit s'ordonne selon trois niveaux occupant chacun un chapitre : le premier est un compte rendu sec des événements ; dans le deuxième, ces mêmes événements sont vus par le prisonnier (Reemtsma parle ici de lui à la troisième personne) depuis l'intérieur de sa cave ; un troisième chapitre est consacré aux réflexions sur les conséquences de cet emprisonnement. *« J'ai commencé à écrire deux ou trois jours après ma libération, sans penser que ça deviendrait un livre ; pour ordonner les événements, restituer une chronologie. »* Au départ, ce livre devait être écrit à quatre mains, avec sa femme. *« Quand il a été clair qu'elle ne publierait pas sa partie, il a fallu mettre le lecteur au courant des événements objectifs. J'ai donc rédigé ce qui est devenu la première partie. »* Le résultat, c'est un livre qui mélange l'intime extrême à la rigueur analytique, un livre juste, bouleversant, sans pose et sans pathos, qui montre les ambivalences de la raison et des affects.

Certes, le temps a fait son œuvre. Si l'homme reste réservé, il lui arrive de se laisser aller à un aphorisme, à une anecdote, à rire même ; mais on le sent vite revenir à une position de repli. Il est impossible d'oublier. Le cauchemar resurgit à n'importe quel moment, au bruit d'une porte, pour un mot lâché dans une conversation, souvent aussi pour on ne sait quelle raison. *« Ce n'est même pas une expérience, car cet événement ne s'intègre dans aucun schéma, il est hors de tout, c'est une fracture. »* On n'en ressort pas plus fort ; cette passivité forcée, cette soumission à l'arbitraire délitent les contours du moi jusqu'à le faire disparaître ; le sentiment du moi n'est pas comparable à un noyau plus ou moins enfoui mais dur, il est bien plutôt une structure *« qui ne peut naître que dans l'action »*.

Après sa libération, il a reçu des lettres qui l'ont aidé à remonter la pente, des gens qui le félicitaient pour son attitude digne et exempte de haine. *« Dans la cave, j'ai toujours essayé de contrôler mes émotions. Je ne savais pas que c'était possible avant. J'ai appris à couper net, à ne pas poursuivre une idée, à ne pas me laisser aller à un sentiment. On peut le faire. Une bonne méthode d'adaptation psychique. C'est peut-être le seul avantage de l'intellectuel. La même chose pour la haine ; je l'ai bloquée, parce que je ne pouvais haïr de façon adéquate. Je ne sais pas si la haine peut avoir le dernier mot, mais il faut d'abord apprendre à haïr, pouvoir haïr avant de pardonner. Et il m'a fallu longtemps avant de pouvoir haïr à la mesure de ce qui m'a été fait. Primo Levi a dit qu'il fallait essayer de comprendre même les plus grands criminels. Mais on ne peut demander à n'importe qui de comprendre. Moi pas ! Pas dans ma situation, pas après ce que j'ai vécu. »* Le pire ce fut en fait la souffrance imposée à sa famille, le fardeau que les ravisseurs lui ont fait supporter, leur incapacité à voir la chose sous un angle autre que commercial, simplement comme un marché. Les ravisseurs ont été retrouvés : trois sont sous les verrous en Allemagne ; un autre – vraisemblablement le chef – est détenu en Argentine, *« mais il n'existe pas d'accords d'extradition entre l'Argentine et l'Allemagne. Ça peut durer encore très longtemps. Quant à l'argent (puisque la rançon a été versée), mis à part quelques billets, il n'a jamais été retrouvé ».*

La maison de Jan Philipp Reemtsma est désormais surveillée vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il continue de travailler dans son institut, qui emploie soixante-cinq personnes. C'est l'attachement à cette fondation qui l'a retenu de partir ou de s'expatrier. Outre son statut de directeur, il y dirige depuis le début un département de recherche spécialisé dans la théorie et l'histoire de la violence au XXe siècle. Quand on lui demande s'il croit au hasard, il répond : *« Je connais trop la littérature pour savoir qu'il n'est pas indigne de croire au hasard ; mais je sais aussi maintenant qu'on peut disparaître à tout moment. Tous les gens savent qu'ils vont mourir, mais c'est un savoir abstrait. Pas pour les gens qui ont vécu ce que j'ai vécu. J'ai le sentiment qu'il faut que je termine certaines choses et que mon temps est compté. »* Jan Philipp Reemtsma n'a pas encore fait le tour du monde qu'il se proposait de faire avec son fils ; il lui en avait décrit l'itinéraire avec tant de minutie dans une des lettres que les ravisseurs lui avaient permis d'écrire que les enquêteurs avaient cru qu'il s'agissait d'un rébus donnant des indications sur sa situation. *« C'était une proposition que je faisais à un enfant. En six mois, il est devenu un homme. Lui aussi a terriblement changé. Et puis, il faut d'abord qu'il ait son bac. »*

DANS LA CAVE
(Im Keller)
de Jan Philipp Reemtsma.
Traduit de l'allemand
par Léa Marcou.
Ed. Pauvert, 276 p.,
110 F (16,76 €).

Extrait

« Tomber au pouvoir de quelqu'un s'accompagne peut-être toujours d'un sentiment de honte. Ma femme m'a raconté qu'elle s'est sentie humiliée à la vue de la grenade à main posée sur la lettre de chantage, et quand elle a dû *« avouer »* à autrui mon enlèvement. L'assujetissement vous abaisse, vous diminue, vous livre, est une souillure et un avilissement, même lorsque, vue de l'extérieur, la situation n'a rien de déshonorant. Par-dessus le marché, on se croit toujours plus ou moins fautif. Par exemple, on aurait pu éviter le kidnapping par des mesures dissuasives appropriées, en démontrant à ses organisateurs que leur entreprise était vouée à l'échec. Mon imprévoyance, me disais-je, me rend responsable des ennuis que le crime a causés à mon entourage, et surtout de l'inquiétude et la souffrance de ma famille. Mais même s'il y a du vrai là-dedans, il ne faut pas pousser trop loin ce genre de pensée. Est coupable d'un crime celui qui le commet, non la victime. Si, comme la honte, ce sentiment de culpabilité se montre si têtu, c'est parce qu'il est très difficile de surmonter psychiquement la soudaine irruption de l'arbitraire. La plus angoissante image du mal n'est pas celle du méchant démon, mais de Dieu vu comme un enfant qui joue. » (*Dans la cave*, p. 236-237)

Le Monde
DES LIVRES DE POCHE
Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche
Prochaine parution dans *Le Monde* du jeudi 2 daté vendredi 3 mars 2000

© A. Sagnyr/Opale

Marcel
Detienne
COMPARER L'INCOMPARABLE

Detienne prononce un réquisitoire contre l'historiographie européenne, incapable de s'arracher à la gestion patrimoniale des souvenirs nationaux.
Gérard Lenclud, La Quinzaine littéraire

Comparer, c'est inventer. Ce serait une grave erreur de rester sourd à l'essentiel de ce livre.
Roger-Pol Droit, Le Monde

LA LIBRAIRIE DU XXe SIÈCLE
Collection dirigée par Maurice Olender

Editions du Seuil

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Exubérance de la réalité

ÉCONOMIE DES EXTRÊMES
de Daniel Zadjenweber.
Flammarion, 220 p., 135 F (20,58 €).

Stigmatiser l'irrationalité des comportements boursiers est devenu un lieu commun même chez certains économistes – trop nombreux, hélas ! – qui ont renoncé à appliquer au temple de l'argent la raison de leur discipline. Le mot d'Alan Greenspan, président de la banque centrale des Etats-Unis, fustigeant l'*« exubérance »* des marchés est resté dans toutes les oreilles. L'expression même de *« bulle financière »* dit assez l'étrangeté que l'on prête aux gens de la finance. A cause de leurs comportements mimétiques, les acheteurs contribueraient à faire monter les cours au-delà du raisonnable. Dans un premier temps, leurs prévisions seraient autoréalisatrices, puisque leurs propres achats poussent les cours de record en record jusqu'au jour fatidique où, tels les moutons de Panurge, ils se précipitent ensemble dans le gouffre d'un krach. Et c'est bien ce que l'envolée actuelle des cours fait redouter une fois encore.

Daniel Zadjenweber n'a pas renoncé à tenir le petit bout de la raison. Certes, il ne mésestime pas les phénomènes d'aveuglement collectif, encore accentués, d'une part, par des crédits confortant les opérations spéculatives – car ils sont gagés sur le cours des actions – et, d'autre part, par les déformations médiatiques de l'information boursière. Mais – et c'est là son grand mérite – il ne se satisfait pas de ces théories plus ou moins vaseuses de psychologie des foules et va chercher de la rationalité dans les bulles elles-mêmes. L'exubérance des marchés correspondrait en fait à l'exubérance du réel.

Le livre commence comme une devinette : qu'y a-t-il de commun entre la chute en un jour de 38,4 % de l'action Alcatel, les réserves de pétrole brut d'Arabie saoudite, évaluées à 35,5 milliards de tonnes, la fortune fabuleuse de Liliane Bettencourt, l'incendie qui a ravagé le Crédit lyonnais, les 78,3 millions de dollars (à peu près autant d'euros) de salaire annuel de l'athlète Michael Jordan, la capitalisation boursière de Microsoft, qui est la première du monde, le tremblement de terre de Kobé, les records battus par les tableaux de Van Gogh dans les ventes aux enchères, les recettes de *Titanic* la première année de sa sortie en salles, les recettes de tel ou tel best-seller ? Le livre a été trop tôt imprimé pour tenir compte des dernières catastrophes : tempête sur la France, naufrage de l'*Erika*, pollution du Danube. Mais il vient à point pour les expliquer. Tous ces phénomènes « extrêmes », nous dit l'auteur, ont deux points communs : leur grande taille et leur petite fréquence dans leur propre domaine. Leur existence même modifie radicalement le jugement que l'on porte sur le résultat moyen d'un investissement. Certes, il est toujours possible de le calculer après coup, mais cette moyenne est sans signification avant la décision d'investir. Autrement dit, quelle que soit l'habileté que l'on y met, on ne peut jamais être assuré de toucher le jackpot, mais on en peut rêver ! On peut aussi rêver d'échapper aux catastrophes dites naturelles, dont les incidences sont pourtant grandement aggravées par la concentration de l'habitat et de la richesse sur la surface de la planète.

« La volatilité des marchés boursiers ne peut pas être jugée excessive. Elle ne fait que refléter l'extrême dispersion des profits et des tailles des marchés »

Soit la recherche pétrolière. Etant donné la répartition extrêmement inégalitaire des gisements dans le sous-sol, se fonder sur une taille moyenne n'aurait aucun sens. La prospection est une activité éminemment aléatoire, quelques découvertes compensant de nombreuses et coûteuses déconvenues. D'où la concentration des capitaux dans l'industrie pétrolière. Le même raisonnement s'applique à l'industrie pharmaceutique, à celle du cinéma, à celle du disque, entre autres. L'aléa géologique explique aussi pourquoi les estimations des réserves mondiales sont tellement fluctuantes. Tant que de nouveaux gisements seront découverts, on ne pourra connaître avec précision la taille ultime des réserves mondiales. La mise au jour d'un seul gisement géant suffit pour réviser à la hausse l'estimation des réserves mondiales puisqu'elle-même est en partie fondée sur un calcul de probabilités. Inversement, une découverte décevante par rapport à ce qu'on avait d'abord espéré oblige à une révision en baisse de l'estimation mondiale. C'est ce qui s'est passé en 1968 en Arabie saoudite. Et l'ampleur de la déception qui en résulta contribua fortement à nourrir la crainte d'une pénurie mondiale de pétrole, crainte dont l'OPEP profita pour quadrupler ses prix en 1973-1974.

Il en va de même pour les ventes de disques ou de livres, ou la sortie d'un film. Les premières ventes, analogues au premier sondage d'un gisement pétrolier, laissent espérer un résultat final qui est un multiple des premières ventes. Et ainsi de suite. Tant que les résultats sont favorables, les cours de Bourse des sociétés concernées s'envolent puisqu'ils sont fondés sur une estimation du résultat final. Que les dernières ventes déçoivent, alors la correction peut être brutale. Comme le dit très bien Zajdenweber, *« l'ampleur de la correction n'est pas due à une quelconque folie, mais à l'arrivée d'une information certaine, qui ne confirme pas les attentes du marché... La volatilité des marchés boursiers ne peut pas être jugée excessive. Elle ne fait que refléter l'extrême dispersion des profits et des tailles des marchés »*.

Le même raisonnement s'applique aux actions liées à Internet ou au téléphone portable, qui défraient la chronique. Ici, le gisement recherché est celui des abonnés, présumés relativement fidèles à leur fournisseur d'accès. Pour ces entreprises, il est d'une importance cruciale d'avoir le plus rapidement le plus grand nombre d'abonnés possible, fût-ce au prix de pertes financières. Pour la Bourse, le critère pertinent est donc le nombre d'abonnés, et non des dividendes qui pour le moment n'existent pas ! Tant que le nombre d'abonnés augmente, on peut espérer que la firme concernée touchera un nombre encore plus grand sur un marché dont la taille est véritablement mondiale, et récoltera à terme des profits colossaux. Le jour où ce nombre n'augmentera plus pourrait bien être le jour même du prochain krach. Mais il est difficile de reprocher à des investisseurs de tenter l'aventure. En résumé, le réel serait à la fois exubérant et rationnel. Fascinant !

● ●

Passage en revue

● **« LES FEUX DE LA TOUR »**
Les Feux de la Tour – succédant aux *Mots sauvés,* revue de l'Association des amis de Pierre Boujut et de *La Tour de feu* – rend hommage au poète Edmond Humeau, disparu le 20 juillet 1998 : témoignages de ses compagnons Pierre-Aimé Touchard, Jean-Louis Depierris, Jean-Claude Roulet, de son propre fils qui salue l'homme « flambeur » et même « incendiaire », inédits, intéressantes lettres à Pierre Boujut, fac-similés de dédicaces, poèmes et dessins, biographie et bibliographie ; tout est là, soigneusement imprimé par l'éditeur Edmond Thomas, pour rendre vivant le poète dont le rêve de bonheur était la *« célébration universelle de l'amitié »* (éd. Les Feux de la Tour, 1999. 11, rue de la Porte-Bisquit, 16200 Jarnac. 90 p., 69 F [10,52 €]) **Cl. P.**

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Une diplomatie à éclipses

LES ACTIONS DE LA FRANCE À L'EST ou Les absences de Marianne
de Thomas Schreiber.
L'Harmattan, 256 p., 140 F (21,34 €).

La France a-t-elle eu une politique à l'Est comparable par exemple à l'Ostpolitik menée par la République fédérale d'Allemagne à partir de la fin des années 60 ? La question a un intérêt qui dépasse l'histoire de ces dernières décennies, car la réponse peut influer sur les relations avec les pays d'Europe centrale et orientale, à la veille de leur entrée dans l'Union européenne. Or l'inventaire dressé par Thomas Schreiber ne laisse pas de place au doute : Paris n'a pas conduit au centre de l'Europe une action conséquente, fondée sur une connaissance précise de la situation de pays qui pour beaucoup avaient été ses alliés, voire ses créatures. Les lendemains du traité de Versailles constituent l'exception, mais les résultats n'ont été guère plus brillants, sans doute parce que la politique menée par la France après la première guerre mondiale s'inspirait plus d'intérêts à court terme que d'une vision de l'avenir du continent.

Les débuts de la guerre froide ne sont pas non plus à l'honneur de la diplomatie française. Par méconnaissance ou par aveuglement, les hommes politiques n'ont pas compris que le rideau de fer allait s'abattre entre les deux parties de l'Europe. Pour conserver de bonnes relations avec les gouvernants des pays auprès desquels ils étaient accrédités ou pour ne pas se fâcher avec l'Union soviétique de Staline, les diplomates français envoyaient des télégrammes lénifiants, alors que les communistes s'apprêtaient à prendre le pouvoir à Varsovie, Prague ou Budapest. Non qu'il n'y ait eu au Quai d'Orsay des fonctionnaires avertis, bons connaisseurs de l'Europe centrale et fins analystes des intentions soviétiques. Mais ils n'étaient guère entendus ; on les prenait au mieux pour des illuminés.

C'est une constante dans l'histoire des relations entre la France et la Russie et il n'est pas sûr que cette fâcheuse tendance ait vraiment pris fin avec la chute du communisme. Les dirigeants politiques sont enclins à écouter les collaborateurs qui leur disent ce qu'ils aiment entendre. Que ce ne soit pas une spécificité française n'est pas plus rassurant.

Journaliste à Radio France internationale, collaborateur occasionnel du *Monde,* Thomas Schreiber a suivi pendant des années les relations avec les pays d'Europe centrale et orientale, et pas seulement avec la Hongrie dont il parle couramment la langue. Il a accompagné de nombreux dirigeants français dans leurs déplacements, officiels ou non, et interrogé les responsables est-européens qui ont fait le voyage de Paris. Son livre est à la fois une histoire de la politique de la France à l'égard de la moitié du continent placée sous la tutelle de l'URSS après 1947 et un témoignage personnel. Sa conclusion – et son regret –, c'est que la France n'ait jamais occupé la place à laquelle elle était en droit de prétendre. Elle n'était pas totalement absente, mais sa présence était à éclipses. Elle semblait incapable de définir une politique d'ensemble pour des pays liés par leur appartenance commune et involontaire au camp socialiste, mais profondément différents. Elle privilégiait tantôt l'un tantôt l'autre, au gré des circonstances ou des préférences personnelles des responsables. Elle hésitait à développer des relations qui auraient pu porter ombrage au « grand frère » soviétique, tout en exaltant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Par la magie de son verbe, de Gaulle pouvait soutenir cette contradiction plus facilement que ses successeurs.

Thomas Schreiber cite de nombreux exemples. Notamment sur le voyage de Valéry Giscard d'Estaing à Varsovie, au printemps 1980. Profitant d'un *« climat d'amitié personnelle et de grande confiance »*, le dirigeant polonais Edouard Gierek a convaincu le président français de rencontrer Leonid Brejnev dont les troupes viennent d'envahir l'Afghanistan. Quelques semaines plus tard, M. Giscard d'Estaing croit pouvoir annoncer à ses collègues européens un retrait de forces soviétiques, qui n'est qu'une manœuvre de Moscou. Ou encore François Mitterrand, qui pourtant, au début de son premier septennat, avait décidé de ne pas s'en laisser compter par les Soviétiques, donnant l'impression d'accepter comme un fait accompli le putsch du 19 août 1991 contre Mikhaïl Gorbatchev...

D'autres fois, les meilleures intuitions ont fait long feu, comme la proposition de la Confédération européenne lancée par Mitterrand moins de deux mois après la chute du mur de Berlin. Le président français voulait réunir tous les Etats européens dans une même organisation de coopération. Mais, une fois encore, précipitation ou mauvaise connaissance, il n'avait pas pris en compte les demandes des pays d'Europe centrale et orientale soucieux d'adhérer à la Communauté européenne et surtout inquiets de se retrouver avec les Russes sans les Américains. Les promesses faites ensuite, par Jacques Chirac, aux Polonais, Tchèques et Hongrois, d'une adhésion à l'Union européenne avant 2000 témoignent de la même légèreté et de l'absence d'une politique solide, dont nos partenaires et concurrents européens ont largement profité.

Le livre de Thomas Schreiber constitue une aide précieuse, et pratiquement unique, à la connaissance des relations de la France avec ses nouveaux partenaires. On regrettera d'autant plus que son édition n'ait pas été l'objet des soins que méritait son intérêt.

POLITIQUE

● par Thierry Bréhier

La Résistance des obscurs

LIBERTÉ, QUAND TU NOUS TIENS...
de Françoise Seligmann.
Fayard, 394 p., 130 F (19,82 €)

La Résistance a sauvé l'honneur de la France. Peu importe, finalement, l'efficacité de son action pour libérer le territoire national, il suffit, pour qu'elle soit à jamais glorifiée, qu'elle ait montré qu'il existait des Français pour combattre le nazisme et s'extraire de la lâcheté où trop d'entre eux se sont complus. Elle eut ses chefs et ses grands noms. Elle eut, aussi, ses obscurs, ses modestes, ses sans-grade, sans lesquels rien n'eût été possible. Le principal mérite du premier tome des Mémoires que Françoise Seligmann vient d'écrire – sous le titre, qui résume bien une vie entière d'engagement, *Liberté quand tu nous tiens...* – est là. Cette jeune Marseillaise qui se trouva, très vite, associée à l'état-major du mouvement Combat, à Lyon puis à Paris, n'a pas oublié tous ceux qui lui ont permis de remplir ses délicates missions et qui restèrent volontairement dans l'ombre, estimant n'avoir simplement fait que leur devoir.

Jamais Françoise Seligmann ne pourra oublier la discrète marchande de parapluies du Vieux Lyon qui servit de « boîte aux lettres » à des résistants qui ne pouvaient user du courrier et du téléphone pour transmettre consignes et messages. Comme tant d'autres, elle resta trop longtemps derrière son comptoir afin de prévenir ses amis que la police était à leurs trousses. Elle mourut en déportation. Mais s'il ne fallait retenir qu'un seul des nombreux visages croisés au fil des pages de ces Mémoires, ce serait celui de Claude Bellet. Ce modeste paysan de Saint-Marcel-d'Urfé, dans les monts du Forez, mériterait de reposer au Panthéon pour représenter, aux côtés de Jean Moulin, les anonymes de la Résistance. Simplement parce que notre Marseillaise avait passé quelques vacances près de sa ferme, il accepta de cacher sa mère et sa grand-mère, d'origine juive, d'organiser un trafic de produits alimentaires pour les familles sans ressources des résistants arrêtés, d'implanter une piste d'atterrissage clandestine dans la discrétion de ses montagnes.

Les rencontres de la jeune combattante auraient dû lui faire comprendre que la Résistance n'était pas, comme elle le dit pourtant, un simple combat de la droite contre la gauche. Car dans sa lutte elle fut aidée par la mère supérieure d'un couvent de Reims, par des chefs d'entreprise qui, en courant de grands risques, mirent à sa disposition locaux ou matériels. Mais Françoise Seligmann est d'abord et avant tout une militante. Une militante de la liberté qui ne pardonne pas à Malraux, croisé à la fin de la guerre, de s'engager dans l'aventure du RPF, qui ne comprend pas que Camus, avec qui elle participa à l'aventure de *Combat* devenu un journal, ait refusé de s'associer à la lutte contre la guerre d'Algérie, qui n'accepte pas qu'un de ses compagnons de 1943 soit devenu un officier français se battant contre l'indépendance de l'Indochine, qui ne tolère pas que trop d'officiers et de préfets qui aidèrent les Allemands aient pu poursuivre leur carrière après la Libération.

Cette avocate passionnée des droits de l'homme – elle est depuis 1949 une des dirigeantes de la Ligue, héritière du combat des dreyfusards –, sait pourtant, parfois, pardonner. Lorsqu'elle entre au PS, en 1981, elle ne peut avoir oublié sa première rencontre avec François Mitterrand. Elle remonte au temps où, secrétaire général du ministère des prisonniers, il reçoit une délégation venue préparer le retour des déportés. Son souvenir est terrifiant : *« L'entrevue est brève et terriblement éprouvante pour mes camarades et pour moi-même »*, tant ils ont le désagréable sentiment que leur interlocuteur *« ne s'intéresse qu'à ses anciens camarades, les prisonnniers de guerre »*. Il est vrai que sa mémoire n'est guère plus flatteuse pour Charles de Gaulle : alors qu'il devait recevoir les dirigeants de la résistance intérieure, à peine de retour des camps, il fit chasser leur compagnons de combat, d'abord conviés à cette rencontre !

Ces Mémoires sont ainsi fort révélateurs lorsqu'ils ne sont que témoignage. Oui, la Libération encore en cours, certains commencèrent à construire une carrière sur leur participation, ancienne ou récente, réelle ou superficielle, à la lutte contre le nazisme. Oui, les combattants de l'extérieur ne comprirent guère les réflexes acquis par les combattants de l'ombre. Oui, si une partie de la droite se compromit à Vichy, certains des siens donnèrent la priorité au combat contre l'occupant et ses alliés. Oui, une fois la victoire acquise, chacun retrouva ses réflexes d'origine et le rêve d'une France unie bâtissant une République régénérée ne put que s'effondrer. Mais jamais il ne faudra oublier que la marchande de parapluies de Lyon et le fermier du Forez portèrent sur leurs épaules l'honneur de tout un peuple.

SOCIETE

● par Alain Lebaube

Le prétoire des humbles

ENQUÊTE AUX PRUD'HOMMES
de Virginie Linhart.
Stock, 292 p., 110 F (16,77 €).

Quand le sujet vaut plus que le livre, c'est l'intérêt du document qui fait la différence. Documentariste pour la télévision, justement, Virginie Linhart sait, par profession, heureusement, mettre en scène ces petites ou grandes misères quotidiennes du monde du travail dans son *Enquête aux prud'hommes.* Avec une succession de témoignages et de comptes rendus d'audience, bruts de décoffrage, elle renvoie donc à une réalité affligeante, jamais spectaculaire, où le besoin de justice retrouve son sens élémentaire. Ni plus ni moins que celui du *« respect de la dignité humaine »*, ainsi que l'écrivait Proudhon.

Particularité judiciaire, les conseils de prud'hommes sont méconnus et souvent méprisés. Non seulement les juges n'y sont pas des professionnels, comme au tribunal de commerce, mais ils sont élus et se partagent à égalité, deux contre deux, entre représentants des salariés et des employeurs. Statutairement, le président appartient au collège employeur et ne dispose pas de voix prépondérante. Connaisseurs de la vie des entreprises, ils doivent, ensemble, moins dire le droit que se prononcer sur des faits. En cas de désaccord, ils sont amenés à faire appel à un juge départiteur, professionnel ; ce qu'ils ressentent comme *« l'aveu d'un échec »*. Mais la juridiction est également critiquée pour être trop lente. De la conciliation au bureau de jugement et jusqu'à la procédure d'appel, il peut s'écouler des années avant qu'une affaire soit définitivement close. Les chefs d'entreprise, qui sont les accusés le plus souvent, ont en effet tendance à épuiser toutes les voies de recours pour retarder le moment de payer les sommes réclamées.

Survenus après un licenciement, pour la plupart, les différends portés devant les prud'hommes ont une dimension pathétique dont l'argent n'est en fait qu'un élément accessoire. Il s'agit d'y traiter d'une *« blessure »*, d'une *« négation de la personne »*, observe Virginie Linhart. Chaque salarié plaignant veut en finir avec une histoire personnelle et professionnelle qui l'a meurtrie, estimant son honneur bafoué. Certains *« ne vivent plus que pour le procès »*, dit un avocat, et perdre *« son affaire »* serait psychologiquement catastrophique. *« Ça fait quatre ans que j'en bave, parce que je ne m'en suis pas relevé »*, reconnaît par exemple ce jeune homme en colère : *« Tant que cette page-là ne sera pas tournée, arrachée, je ne pourrai pas reprendre confiance et travailler avec des gens honnêtes. » « Je suis en train de me manger de l'intérieur, jour après jour »*, se lamente M. Federico, qui ajoute : *« On ne demande pas la charité, on demande nos droits, c'est tout. »*

Dans cet ultime prétoire voué aux humbles, l'histoire de Mme Alibut résume toutes les autres. Femme de ménage depuis dix-neuf ans auprès d'un médecin retraité, elle est un jour accusée, par la fille de ce dernier, d'avoir volé la Carte bleue. Renvoyée sur-le-champ mais jamais licenciée, elle se bat pour être lavée de l'humiliation et en fait *« une question de morale »*. Elle finira par obtenir gain de cause. *« Quand on fait un licenciement pour faute* (...), *on peut détruire »*, relève une nounou qui a subi des affronts semblables.

Conseillers prud'homaux et avocats voient dans ces drames ordinaires, presque anonymes, la manifestation de *« la fracture sociale qui apparaît dans toute son évidence »*. Les cadres supérieurs fréquentent rarement les prud'hommes et ont les moyens de négocier ailleurs ou autrement. Ne viennent, en majorité, que les travailleurs modestes, habituellement peu préparés aux joutes juridiques, dont une forte proportion de salariés d'origine étrangère. Obtenir justice n'a pas de prix, quand on est faible, et c'est bien ce rôle que remplit la juridiction des prud'hommes *« où la parole est encore déterminante »*, se félicite un avocat. *« La vie d'un homme, d'une femme ce n'est pas un dossier, c'est une parole brisée, méconnue et qu'il faut rapporter »*, poursuit-il. Tout aussi convaincu, un de ses collègues nuance toutefois, qui considère que *« même un jugement rendu en sa faveur ne réparera jamais la douleur ressentie »* par un salarié victime de son employeur.

De par leur spécificité, et en dépit de certains de leurs défauts, les prud'hommes contribuent à mettre au jour la face cachée de la vie au travail, avec ses conflits et ses bassesses. Leur utilité sociale ne fait aucun doute, que le livre de Virginie Linhart démontre amplement.

Mais pourquoi, sur un tel thème, fallait-il travailler aussi peu l'écriture et l'ordonnancement des chapitres ? Après *Souffrance en France*, de Christophe Dejours (Seuil), *Le Harcèlement moral*, de Marie-France Hirigoyen (La Découverte) et *L'Entreprise barbare*, de Stéphène Jourdain et Albert Durieux (Albin Michel), qui ont favorisé un mouvement de prise de conscience, les prud'hommes méritaient un meilleur traitement. Pour compléter le tableau.

Charles Quint ou les images du Prince

Né à Gand dans la nuit du 24 au 25 février 1500 – il y a juste 500 ans –, Charles de Habsbourg coiffa tant de couronnes, régna sur tant de sujets que son pouvoir étonne encore. Deux collectifs interrogent la représentation du plus puissant souverain chrétien. Pourfendant les anachronismes de sa légende

CHARLES QUINT (1500-1558)
L'Empereur et son temps
sous la direction d'Hugo Soly.
Actes Sud, 532 p., 790 F (120,43 €).
En librairie le 1er mars

CAROLUS
Charles Quint (1500-1558)
sous la direction d'Hugo Soly et Johan Van de Wiele.
Catalogue de l'exposition de Gand,
éd. Snoeck-Ducaju, 368 p., 843,50 F (128,59 €).

Magie des dates rondes (1500-2000) ? Fascination pour le destin magnifique et tragique d'un homme qui fut le plus puissant prince de la chrétienté et finit sa vie reclus dans un monastère espagnol ? Curiosité étonnée devant une aventure politique sans précédent qui contribua dans ses succès et peut-être plus encore dans ses échecs à forger l'Europe moderne et son identité dans la diversité ? Il y a sans doute un peu de tout cela dans la vague impressionnante d'ouvrages, de manifestations scientifiques, d'expositions qui voient le jour pour célébrer le cinquième centenaire de la naissance de Charles Quint, à Gand, le 24 février 1500. Sans parler de quelques pointes d'orgueil locales. Mais justement, le propre de certaines des publications majeures de cet anniversaire, c'est de tourner le dos au cliché hérité des traditions historico-chronologiques nationales et de tenter enfin d'écrire une histoire européenne du règne de ce prince flamand parlant français qui, par les hasards successoraux et dynastiques, par habileté politique aussi, finit par rassembler sur sa tête un nombre impressionnant de couronnes.

« *Roi des Romains, roi d'Espagne (ou des Espagnes), de Sicile, de Jérusalem, des îles Baléares, de Hongrie, de Dalmatie, de Croatie et des Indes* (...) , *archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, de Brabant, de Styrie, de Corinthe, de Carniole, de Luxembourg, de Limbourg, d'Athènes et de Patras* », Charles mit ainsi sous son autorité plus de vingt-huit millions de sujets, hors possessions coloniales, soit près de 40 % de la population européenne du XVIe siècle.

Tout en forgeant à partir de 1535 l'idée d'un empire sur lequel « *le soleil ne se couche jamais* », panégyristes, polygraphes et artistes rivalisent d'ingéniosité dans l'invention de formes d'adresse, de métaphores, de parallèles avec l'Antiquité, de représentations prudentes ou grandioses de l'empereur. Dans le collectif paru chez Actes Sud, Peter Burke et Fernando Checa Cremades relèvent ainsi l'importance considérable de la mise en images et en scène de la personne et des actes de Charles, diffusés partout dans ses différents territoires et parmi ses peuples. La propagande célèbre ainsi le « nouveau César », le *fundator quietis* ou le *Ré del Mondo*. Michelet avait-il donc raison de voir en Charles Quint « *la résultante de vingt peuples brisés* », un « *centralisateur* » sans scrupule et, pour tout dire, « *la mort des nations* » ? Les deux volumes dirigés par Hugo Soly permettent de revenir sur cette interprétation, avec de nouveaux arguments et des bonheurs divers.

Tous deux abordent, en effet, de front la question des fondements politique et idéologique de l'empire de Charles, en relevant l'extrême disparité des institutions et des situations locales, la profonde altérité des cultures, des langues, des attentes de ses sujets, la collision des intérêts antagonistes. Jeoffrey Parker et Wim Blockmans, notamment, soulignent la force des exigences nationales de l'Espagne, décidée à ne se soumettre au nouveau roi qu'au prix d'engagements précis de sa part : résidence, utilisation sur place ou du moins au seul bénéfice des Romains ibériques des ressources fiscales qui y seront prélevées, réservation des charges administratives et des bénéfices ecclésiastiques aux Espagnols... Heinz Schilling identifiait la même propension à la défense des intérêts spécifiques de la nation allemande que les princes territoriaux utilisaient comme mot d'ordre contre les menaces de « *servitude espagnole* ».

Le pouvoir de Charles Quint est donc loin d'être partout identique ; il épouse en fait les conditions locales. Quels que soient les projets de monarchie universelle que caresse pour lui son entourage et que propagent ses partisans comme ses adversaires acharnés, Charles ne peut agir à sa guise et imposer sans discuter sa volonté. Ici, il doit parlementer longuement avec les Cortès, là, respecter les libertés et les franchises de ses bonnes villes de Flandre ou de Brabant, là encore, arbitrer les conflits inextricables qui opposent les princes allemands en utilisant au mieux les faibles et complexes institutions impériales (tribunal de la Chambre impériale, Diète). Chaque avancée, chaque innovation, comme la réunion des dix-sept Provinces-Unies, ne peut être que le fruit d'une politique de longue haleine. Le plus puissant souverain d'Europe, qui entend imposer et exercer sa prééminence sur l'ensemble de ses voisins, paraît donc curieusement démuni au regard des autres Etats. Dans l'Empire ou aux Pays-Bas, pourtant en plein essor économique, Charles ne peut, par exemple, compter que sur des levées fiscales extrêmement modestes ou très difficiles à percevoir. Rien de comparable ici à ce dont bénéficie le roi de France avec l'impôt direct permanent que constitue la taille. En Allemagne, l'empereur doit négocier âprement avec les princes territoriaux les subsides pour conduire la guerre contre les Turcs qui menacent pourtant les frontières orientales. Aux Pays-Bas, les milieux marchands font échouer tout projet de taxation des échanges et des exportations. Sans cesse à cours de numéraires, en dépit de l'afflux des métaux précieux du Nouveau Monde, l'empereur doit donc recourir à l'emprunt, entraînant ainsi les taux d'intérêt dans une hausse spectaculaire (jusqu'à plus de 40 %) qui étouffe l'économie mais fait la fortune des intermédiaires financiers.

FLORENCE SCALA

« Charles Quint dominant la Fureur » de Leone et Pompeo Leoni (1563)

Empereur itinérant (on a calculé, avec beaucoup de sérieux, que sans son lit de camp, Charles aurait dormi dans plus de 3 200 lits différents), absent parfois de longues années, Charles est obligé de s'appuyer sur les institutions locales, sur quelques administrateurs et sur ses proches (son frère Ferdinand dans l'Empire, sa sœur Marie de Hongrie aux Pays-Bas) pour gouverner, au risque de multiples retards et de conflits d'intérêts. En 1523, par exemple, Marguerite d'Autriche préfère mener campagne en Frise plutôt qu'intervenir contre le roi de France, ce qui contrarie les plans de son neveu Charles Quint.

L'absence de véritables sentiments d'intérêts communs entre les sujets des diverses possessions de Charles, la dispersion des fronts militaires et la lenteur des communications écornent aussi le rêve impérial. Le courrier est si lent que le vice-roi de Naples s'exclame que, « *s'il debvoit attendre la mort, il vouldroit qu'elle vinst d'Espaigne car elle n'arriveroit jamais* ». Dans ces conditions, la monarchie universelle fut-elle autre chose qu'un programme et qu'un mot d'ordre, efficaces au demeurant ?

La complexité et la diversité des couronnes de Charles expliquent en partie l'importance décisive que revêt à ses yeux l'unité religieuse. Défendre partout et par tous les moyens l'Eglise romaine, c'était, bien entendu, agir conformément à la représentation idéale qu'il se faisait de sa charge et justifier ses prétentions hégémoniques, mais aussi conserver un lien fondamental entre ses différents territoires. Quelques semaines après l'élection impériale de 1519, le chancelier Gattinara dit d'ailleurs à son maître que Dieu l'a choisi « *pour réduire l'universel monde soubz ung pasteur* », allusion limpide à un passage de l'Evangile selon Jean (X,16) : « *Il y aura un seul troupeau, un seul berger.* » Poursuivre, grâce à l'Inquisition, l'éradication des minorités sépharade et mudéjar, puis les érasmisants, jusqu'à la confusion entre identité espagnole et confession catholique, lutter sur mer et sur terre contre la menace turque, évangéliser sans trop de ménagements les Améridiens et poursuivre les partisans des idées de Luther aux Pays-Bas, cela relève donc de la même logique politique et religieuse, enracinée à la fois dans la piété personnelle de Charles Quint et dans la nécessité du gouvernement de l'Empire. Heinz Schilling et Bernd Moeller soulignent ainsi à juste titre les hésitations de Charles, tiraillé entre ses convictions intimes et les réalités du pouvoir, à propos de la conversion forcée des Indiens, ou de l'échec des tentatives de réconciliation entre catholiques et protestants.

L'exposition de Gand et le volume dirigé par Hugo Soly éclairent enfin l'importance inédite de la propagande impériale servie par le recours systématique à l'imprimerie, aux jetons commémoratifs et aux médailles, aux cérémonies impeccablement réglées, mais aussi aux innombrables portraits du prince. On n'en regrette que davantage les erreurs irritantes des légendes du *Charles Quint* d'Actes Sud, qui confondent par exemple les 95 thèses de Luther et l'édit de Worms qui condamne celui-ci, ou qui parlent de Charles Quint comme d'un « *dictateur* », et l'absence de numérotation des illustrations qui rend leur repérage fastidieux, voire impossible.

Ces deux entreprises collectives et européennes, attentives aux enjeux économiques et culturels, permettent de prendre congé des images convenues d'un Charles Quint anachronique, souverain du Moyen Age, perdu au milieu des monarchies centralisées, chevalier bercé d'illusions et de nombreux projets, pour mieux penser sa propre contribution essentielle à la naissance de l'Europe moderne entre mythes unificateurs (la chrétienté, l'Empire, l'humanisme), Etats nationaux et nouvelle économie corporatiste mondiale. En ce sens, elles méritent vraiment de retenir l'attention.

Olivier Christin

L'impossible biographie d'un « homme-univers »

Fruits de fascinations multiples, plusieurs essais tentent de cerner la figure de l'empereur

CHARLES QUINT
de Pierre Chaunu et Michèle Escamilla.
Fayard, 874 p., 180 F (27,44 €).

CHARLES QUINT
de Jean-Pierre Soisson.
Grasset, 416 p., 137 F (20,89 €).

On ne peut guère évoquer la figure du roi Philippe II d'Espagne (1527-1598) sans élargir le regard à son temps, depuis que les champions de l'école historique française s'en sont emparés. Lucien Febvre d'abord, dont la thèse, *Philippe II et la Franche-Comté* (1911), devrait reparaître chez Perrin ; Fernand Braudel ensuite et sa somme mythique *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* (1949). Si le premier ne renonçait pas tout à fait à l'entrée biographique, même repensée dans son option déterministe (Luther, Rabelais ou Marguerite de Valois), le second, qui n'y sacrifia pas, portait un jugement tranché sur l'exercice lorsqu'il songeait à l'histoire de Charles Quint – elle « *ne peut être que la somme des explications possibles de sa vie, de son œuvre et de son temps* », selon lui, comme le rappelle Peter Burke en tête de son étude sur la construction de l'image du Habsbourg.

Est-ce pour cela que Pierre Chaunu, familier des deux historiens dès la Libération et spécialiste incontesté d'un XVIe espagnol qui déborde largement l'échelle occidentale – ne rappelons que les quelque 7 400 pages des douze volumes de *Séville et l'Atlantique 1504-1650* (1955-1960) –, cosigne aujourd'hui avec Michèle Escamilla cette monumentale biographie où le genre se dilue. On avait déjà lu sous sa plume une synthétique *Espagne de Charles Quint* (éd. Sedes, 1973), destinée aux agrégatifs, mais l'espace sur lequel règne ce monarque singulier déborde largement le cadre alors retenu. Aujourd'hui, Chaunu ne « renâcle » plus devant l'obstacle – le mot ouvre son avant-propos –, mais il ne se résout pas à se rendre aux usages conventionnels de l'exercice biographique.

D'entrée, il propose, en huit pages, une chronologie serrée qui dispense presque du propos classique, puis livre son regard sur le règne, laissant l'homme – au centre, d'ordinaire – à son élève Michèle Escamilla, qui a pour charge, de l'« *observatoire privilégié* » de Yuste, de retrouver son « *profil perdu* ». Ne voulant rien sacrifier des pistes qu'il entrevoit, Chaunu donne une vision qui octroie au lecteur, peut-être désemparé, de fulgurantes récompenses. A l'image de l'« *homme-univers* » qu'il entend évoquer, l'historien offre un livre-univers dont il décide seul du terme. Passé le dernier couronnement et le moment de la « *Confession* » d'Augsbourg, Chaunu se « désengage » sobrement. C'est la construction politique, la collecte des héritages qui le retiennent.

Au péril d'un déséquilibre placidement assumé. Pour l'anecdote, signalons l'étonnante bibliographie à deux voix, où Pierre Chaunu loue, mais corrige, la titanesque synthèse de Michèle Escamilla ; on préférera le souffle inimitable qui anime sa « Conclusion générale ».

BOURGUIGNON AVANT TOUT

Les plus déstabilisés se tourneront vers le travail sérieux, précis et enlevé de Jean-Pierre Soisson. Auteur d'un fort honnête *Charles le Téméraire* (Grasset, 1997), le président du conseil régional de Bourgogne rechausse ses bottes d'historien amateur – au meilleur sens du terme – pour évoquer ce Charles de Gand dont on sent d'entrée qu'il est pour lui fondamentalement un Bourguignon. Par le sang – la recension des aïeux est éclairante – mais plus encore par le projet politique, hérité de ce grand-duché d'Occident dont on perçoit la fascination tenace qu'il exerce sur l'homme politique d'aujourd'hui.

Classique, le récit strictement centré sur l'homme Charles Quint est d'autant plus accessible que l'index, la chronologie succincte, les annexes utiles ou imprévues, aident au repérage. Peut-être une fascination si étroitement personnelle frustre-t-elle au sortir du fleuve « chaunuesque » ? Les amateurs de « vies des hommes illustres » tiennent là cependant une adresse recommandable.

Lancée par l'ouvrage de Michel Géoris *Charles Quint, un César catholique* (éd. France-Empire, 278 p., 130 F [19,82 €]), cursif et vivant, la vague éditoriale autour de l'empereur nous vaut la réédition par la maison d'édition belge Racine (distribution Vilo) du *Charles Quint. Un empereur pour l'Europe*, de l'actuel chef de la maison de Habsbourg (« Les Racines de l'Histoire », 288 p., 160 F [24,39 €]). On peut s'étonner que le prince ait sacrifié à son tour au genre, lui qui affirmait dans une conférence sur « *El Emperador* », en mai 1958, à l'occasion d'un précédent accès de fièvre commémorative, commentant la tentation d'une « *grandiose histoire de Charles Quint* » : « *Le thème est trop profond, et trop faibles les forces d'un seul homme, pour enfermer dans le cadre d'une brève étude la figure monumentale du grand souverain.* »

Depuis, Otto de Habsbourg, lointain descendant de l'empereur Ferdinand Ier, dernier fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, a siégé vingt ans au Parlement européen de Strasbourg, en tant que citoyen allemand. Aussi sa vision de l'empereur est-elle avant tout politique et continentale, l'homme étant à ses yeux, faute de dimension tragique, réduit à une *imago imperatoris* exemplaire. Ce qui l'aide à en faire un « *ancêtre de l'Europe* », mais aussi, perspective plus engagée, « *un guide vers les siècles à venir* ».

Un autre biais pour faire rejouer une figure dont la fonction, l'autorité et la retraite ultime fascinent en fait plus que l'individu.

Ph.-J. C.

Le roi prend le cavalier

Faillite du féodal, triomphe du mercenaire

LE CONNÉTABLE DE BOURBON
de Jean-Joël Brégeon.
Perrin, 296 p., 135 F (20,58 €).

SAMPIERO CORSO 1498-1567
d'Antoine-Marie Graziani et Michel Vergé-Franceschi.
Ed. Alain Piazzola (1, rue Sainte-Lucie 20000 Ajaccio),
552 p., 165 F (25,15 €).

Tourmenté par son roi, le Valois François Ier, dupé par son nouveau suzerain, le tout-puissant Charles Quint, tombé aux premières heures du siège de Rome qui aboutit au sac de la Ville éternelle, tenue par les luthériens pour une moderne Babylone, Charles de Montpensier, huitième duc de Bourbon et dernier connétable de France, n'eut pas droit au repos. Sa fortune posthume prolongea les tribulations de sa vie : son corps embaumé, inhumé dans la chapelle du château de Gaeta, fut exhumé par décret du concile de Trente, qui voulait faire un exemple de l'impie, excommunié pour avoir profané Rome. Si l'on ne dispersa pas finalement ses os – la momie fut exposée, dressée dans une armoire vitrée, à l'édification des visiteurs durant près de trois siècles –, c'est paradoxalement un bombardement organisé par une phalange garibaldienne qui accomplit la volonté conciliaire en 1860.

Ne restait plus au héros de Marignan que la possibilité d'un cénotaphe, que les historiens ne se disputèrent pas. Rarement, sinon dans l'entourage du Valois, qui, par cupidité autant que par vision politique, avait poussé à la faute le dernier grand feudataire du royaume, ses contemporains le tinrent pour un traître.

Marot, Monluc, Brantôme comme Retz absolvent le prince rebelle. Voltaire le défend encore, et Napoléon en exil tempère sa condamnation. C'est l'historiographie du XIXe siècle qui assigna au meilleur capitaine de son temps la place noire du grand réprouvé, idéal repoussoir du légendaire Bayard. Le solide travail de Jean-Joël Brégeon a le mérite de s'en tenir aux faits, loin de tout projet hagiographique.

FORTUNE MILITAIRE

Même volonté de s'affranchir du légendaire avec la somme, remarquablement éditée, qu'Antoine-Marie Graziani et Michel Vergé-Franceschi consacrent à Sampiero Corso, figure emblématique surjouée de la Corse.

Chef de guerre plus représentatif que le connétable du temps de Charles Quint, l'homme a combattu les lansquenets impériaux de Bourbon pour le compte du Valois et suggéré plus tard à François Ier d'assassiner l'empereur, selon Brantôme. Mercenaire fixé au service du Français, Sampiero a fait souche : modèle possible de l'Othello de Shakespeare, il a plus sûrement enté sa lignée sur celles des grands commis de la monarchie. C'est le versant ascendant d'une fortune militaire dont Bourbon incarne l'opposé.

Ph.-J. C.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Cinq candidats pour « Les empêcheurs de penser en rond ».** La collection « Les empêcheurs de penser en rond », que le laboratoire Sanofi-Synthélabo a décidé d'arrêter, suscite l'intérêt de plusieurs éditeurs (*Le Monde* du 28 janvier et du 23 février). Cinq d'entre eux se sont manifestés : les Presses universitaires de France, Le Seuil, Odile Jacob, La Découverte et Albin Michel. Des discussions ont d'abord été engagées, avec les PUF, qui assurent la diffusion et la distribution de la collection de Philippe Pignarre. Le Seuil et Odile Jacob cherchent toujours à se développer dans le secteur des sciences humaines. La Découverte, qui a publié des livres de Philippe Pignarre, appartient à Havas, qui développe une stratégie importante dans le secteur médical. Enfin Albin Michel est attiré par l'originalité de la collection. Passablement irrité par la médiatisation du dossier, Sanofi-Synthélabo veut trouver une solution rapidement. Le laboratoire était même disposé à financer partiellement la reprise de la collection qui, si elle s'est imposée dans le domaine de la pensée scientifique et médicale, est déficitaire.

● **Zulma à Paris.** Laure Leroy, directrice de Zulma, Serge Safran, son directeur littéraire, et Dominique Rollet, qui s'occupe notamment du secteur promotion et librairie, ont annoncé leur installation à Paris. *« La croissance de Zulma nous amène aujourd'hui à nous installer à Paris. Nous pourrons ainsi, entretenir des relations plus étroites avec nos auteurs et notre diffuseur* (Flammarion). » Créées en 1991, les éditions Zulma – dont le siège social reste dans le Gers – comptent 162 titres au catalogue. Le chiffre d'affaires en 1999 s'élève à 3,5 millions de francs. (122, bld Haussmann, 75008 Paris ; tél. : 01-58-22-19-90).

● **Nouvelle collection occitane.** Jacques Salles-Loustau, spécialiste de langue et littérature occitanes – et par ailleurs inspecteur général chargé des langues régionales –, lance chez l'éditeur biarrot Atlantica une nouvelle collection bilingue, « *occitanas*/occitanes », en collaboration avec l'Institut occitan (65 F., [9,91 €] le volume). Destiné à *« favoriser la rencontre du public le plus divers avec la littérature d'Oc »*, ce nouveau rendez-vous propose une édition bilingue brièvement présentée dans une optique didactique. Premières livraisons : *Bestiari/Bestiaire*, de Max Rouquette ; la suite de sonnets de *L'Arada/L'Arée*, d'Antonin Perbosc (1861-1944) traduits par Xavier Ravier ; la seconde version du *Gaston Febus*, pièce en trois actes et en vers du poète Miquèu Camelat (1871-1962), traduit par Albert Peyroutet, et une brève anthologie de *Novèlas de l'estranh/Nouvelles de l'étrange*, composée par Claire Torreilles, qui a traduit Philippe Gardy, Jan Ganhaire, Jan dau Melhau, Florian Vernet et Robert Lafont (à l'instar de Max Rouquette, Roland Pécout traduit lui-même son texte, le seul inédit).

Rectificatif

● Le titre du livre de Christian Delacampagne dont nous avons rendu compte dans « Le Monde des livres » du 18 février n'est pas *La Philosophie politique contemporaine,* mais *La Philosophie politique aujourd'hui* (Seuil).

FRANÇOIS VALLEJO
PIROUETTES DANS LES TÉNÈBRES
« Un festival de galets jetés à la surface de l'eau qui ne cessent de ricocher. On boit beaucoup de chablis, ce qui délie les langues et ouvre les yeux. »
A. ROLLIN, *Le Canard enchaîné*
ÉDITIONS VivianeHamy

Le livre ancien face à Internet

La multiplication des offres en ligne et l'arrivée de la Fnac témoignent de l'intérêt que suscite le marché de l'occasion

Au moment où se développent, via Internet, des échanges à travers le monde, il est bon de préserver un lieu où se serrer les mains en salut amical. » C'est, très paradoxalement, sur le site Internet du Groupement d'information et de promotion presse et édition (Gippe), organisateur entre autres du Salon de la bibliophilie, que l'on trouve cette chaleureuse affirmation. Mais dans le domaine, nébuleux, du livre ancien on n'est pas à un paradoxe près. Le Salon de la bibliophilie, qui a fermé ses portes le 20 février à Paris, a accueilli quelque 2 500 visiteurs, et les 70 libraires présents étaient, dans l'ensemble, très satisfaits. Comme le déclare, amusé, René Froment, secrétaire général du Gippe : *« Le livre ancien se portera toujours bien car il y aura toujours des vieux cons comme moi qui aiment le côté charnel des livres. »*

Depuis trois ans, le monde du livre ancien est confronté à Internet. L'arrivée de la Fnac dans ce secteur avec le rachat de la librairie Le Tour du monde a suscité des inquiétudes (« Le Monde des livres » du 14 janvier). Pour M. Froment, c'est *« un phénomène inexorable. Nous sommes tous contre par principe, comme beaucoup étaient contre le livre de poche, contre France Loisirs. Mais on a assez bien digéré tout ça finalement. Et puis, le marché du livre est en pleine évolution, il faut faire avec »*. Sur le site du Gippe (gippe.free.fr), le visiteur peut trouver des renseignements sur l'association et autres rendez-vous du livre ancien, mais ne peut acheter : *« Le Gippe est une association à but non lucratif, il n'a pas de vocation commerciale »*, souligne René Froment. On est loin de ce que font notamment Chapitre.com, Amazon, Alapage et désormais la Fnac.

QUELQUES REMOUS

Celle-ci, après avoir racheté en mai 1999 la Société française du livre (SFL) et son site, Alibabook, a franchi, avec le rachat de la librairie d'anciens Le Tour du monde, une étape supplémentaire. La vente concerne le service de recherche, via un réseau de 200 libraires, et le stock de 100 000 titres, qui ne contient pas les ouvrages de haute bibliophilie. Avec son nouveau slogan : *« Ne vous fatiguez plus, la Fnac le trouve pour vous »*, la volonté du groupe est, comme le souligne Bertrand Picard, directeur du livre à la Fnac, de *« remettre dans le commerce la quantité de livres épuisés »*. Le client pourra soit commander le livre qui l'intéresse en passant par l'accueil bibliographique d'un des 50 points de vente de la Fnac en France, soit enregistrer sa demande via le site Fnac.com. Ce service est effectif depuis quelques jours sur le Net et dans les quatre enseignes parisiennes ainsi que dans celle de Strasbourg. La Fnac, qui s'engage à donner une réponse dans les deux mois, proposera enfin un service – coûteux – d'impression à la demande. Ce procédé revient à 4 francs la page, avec un tarif dégressif à partir de plusieurs exemplaires commandés : un test a été lancé en ce sens à la Fnac Saint-Lazare. Quoi qu'il en soit, il s'agit bien d'un nouveau service et non d'une offre visible en magasin. Le site de la Fnac ne propose pas non plus, pour l'instant, de vente en ligne de livres anciens.

La Fnac reste prudente. Bertrand Picard déclare : *« Nous n'allons pas nous transformer en libraires d'anciens ; nos clients ne sont pas des bibliophiles. »* Mais l'arrivée du mastodonte a provoqué quelques remous dans un marché qui utilise depuis longtemps la vente par correspondance.

Le Syndicat national de la librairie ancienne et moderne (le Slam qui est la seule organisation syndicale française de libraires d'« anciens ») a immédiatement réagi. Pour son président, Emmanuel Lhermitte, il n'est pas question pour les libraires de participer à un moteur de recherche anonyme et de devenir, *de facto*, de simples fournisseurs de livres. Il envisage en revanche de créer un serveur au niveau mondial avec la Lila (Ligue internationale de la librairie ancienne, qui regroupe les syndicats de libraires d'anciens du monde entier, soit quelque 2 000 libraires).

DU CÔTÉ DES LIBRAIRES

Interrogés individuellement, les libraires spécialisés sont plus mesurés. Pascale Celereau, qui dirige avec Liliane Ruetsch « Pages volantes », constate : *« On a de plus en plus de personnes qui sortent de la Fnac et nous demandent un titre qui a déjà disparu. Nous ne pouvons pas pour autant le leur fournir car cela fait trop peu de temps qu'il est épuisé pour être passé dans le circuit du livre d'occasion. La Fnac c'est un supermarché alors que nous avons un contact direct avec le lecteur, que l'on peut fidéliser facilement. »*

Pour Sylvain Goudemare, de la librairie éponyme : *« Je ne vois pas quelle incidence peut avoir l'arrivée de la Fnac si elle fait juste de la recherche et ne développe pas une librairie d'anciens au sens classique du terme. »* Léon Aichelbaum, qui possède deux librairies, ne se sent pas non plus inquiet. Ses catalogues sont sur le site Galaxidion.com : *« Même si je suis déçu par le peu de connexions, j'ai réalisé quelques ventes. »* Pour Laurent Delgal, webmaster de Galaxidion et du site du Slam (www.slam-livre.fr) *: « Le problème, à terme, avec des sites comme celui que lance la Fnac, c'est la perte d'identité des libraires. »* Galaxidion créé en 1997, est, depuis quinze jours, intégré à Classicforum, un réseau de libraires européens. Il sera bientôt possible de faire des recherches dans une base de données multilingues.

Nicolas Faroux, responsable du livre ancien de Chapitre.com, a certes été *« inquiété par l'arrivée de la Fnac »*, mais le site revendique aujourd'hui un catalogue de 210 000 livres anciens et épuisés. Henri Vignes, lui, reste serein : *« Gibert a réussi à faire de l'occasion mais non de l'ancien car c'est impossible dans une grosse structure. »* Pour Serge Plantureux, *« le fondateur du Tour du monde, Jean-Etienne Huret, a réussi pour la première fois en France, dans ce vieux métier de brocanteur, à vendre le savoir-faire de son entreprise, son personnel »*.

Le marché du livre ancien va connaître des bouleversements liés à l'arrivée d'Internet. Mais, en ville ou en ligne, le libraire d'anciens restera une valeur recherchée capable d'allier culture encyclopédique, connaissance des sources d'approvisionnement et sens du service personnalisé.

Emilie Grangeray

Pédagogie de la Shoah

Jean-Claude Gawsewitch, directeur général des éditions Ramsay, le déclare d'emblée : *« C'est une histoire romanesque. »* Lors d'un séjour à Cracovie (Pologne), il y a un peu plus d'un an, il entre dans une librairie et trouve un ouvrage intitulé *Tell Ye Your Children... A book about the Holocaust in Europe 1933-1945*. Intéressé pour des raisons *« personnelles et d'engagement »*, il passe à la caisse et se voit répondre : *« Monsieur, cet ouvrage est gratuit. »* Interloqué, il apprend alors la singulière histoire de ce livre.

En juin 1997, Göran Persson, le premier ministre suédois, lançait un vaste programme sous le nom de « Living History », visant notamment à combattre le négationnisme et à délivrer des informations sur l'Holocauste. Dans ce cadre, le gouvernement demandait à deux historiens, Stéphane Bruchfeld et Paul A. Levine, d'écrire un livre sur la Shoah pour les jeunes de la troisième et de la quatrième génération. L'ouvrage, très didactique, comprend documents, cartes, photographies, repères chronologiques, ainsi qu'une importante bibliographie. Ce sont quelque 800 000 exemplaires du livre qui, mis à la disposition des écoles, circulent en Suède. Il est, de la même façon, disponible en Allemagne, Finlande, Norvège, Pologne, et devrait l'être prochainement en Russie et aux Etats-Unis.

Jean-Claude Gawsewitch – qui en a acquis les droits pour 100 000 francs (15 244,90 €) – écrit alors au ministère de l'éducation nationale, au ministère de la culture ainsi qu'au cabinet de Lionel Jospin. Le premier ministre, lors de la conférence internationale sur la Shoah qui a eu lieu à Stockholm du 26 au 28 janvier, annonçait : *« Nous allons également mieux encore développer l'enseignement de la Shoah à l'école. Je sais qu'un éditeur français se propose de distribuer dans l'ensemble des écoles un ouvrage consacré à la Shoah. Il bénéficiera du soutien de l'Etat »* (*Le Monde* du 28 janvier).

Le livre, qui devrait sortir au plus tard en septembre, sera mis en librairie à moins de 100 francs et distribué gratuitement dans les écoles. Pour Jean-Claude Gawsewitch, *« ce n'est pas un travail d'éditeur mais un acte de mémoire et de vigilance en direction des générations d'aujourd'hui et de demain »*. Il précise que seront ajoutées au texte une préface ainsi qu'une dizaine de pages, rédigées par Me Serge Klarsfeld, sur la période 1940-1945 en France. Il n'est pas inutile, au vu de la situation autrichienne et des résultats d'un sondage publié dans *Le Nouvel Observateur* du 3 février (1), de rappeler que le titre de l'ouvrage *Tell Ye Your Children* est une citation de la Bible – Livre de Joël, I : 2-3 : *« Ecoutez ceci, les anciens,/ prêtez l'oreille, tous les habitants du pays !/ Est-il de votre temps survenu rien de tel, ou du temps de vos pères ?/ Racontez-le à vos fils,/ et vos fils à leur fils,/ et leurs fils à la génération qui suivra ! »*

E. G.

(1) L'enquête menée par la Sofres pour *Le Nouvel Observateur* montre que 76 % des adolescents français sont incapables de donner une réponse quand on leur demande ce qu'est l'Holocauste, et que seuls 13 % d'entre eux savent qu'il s'agit de l'extermination des juifs.

A L'ETRANGER

Jörg Haider et la littérature

Le prix Ingeborg-Bachmann n'est pas seulement l'une des plus prestigieuses distinctions littéraires des pays de langue allemande. Il est aussi, depuis quelques jours, au cœur d'une polémique politique puisqu'il est remis chaque année à Klagenfurt, ville natale de l'auteur de *Trois Sentiers vers le lac* et capitale du Land de Carinthie en Autriche, une région gouvernée depuis mars 1999 par le leader de l'extrême droite autrichienne, Jörg Haider. Même s'il n'en est pas l'organisateur, le gouverneur de Carinthie est associé à cette manifestation puisque le Land décerne chaque année, aux côtés des deux sponsors officiels (la télévision publique ORF et la ville de Klagenfurt), l'une des quatre récompenses inscrites au palmarès final du prix. Au début du mois de février, peu après l'arrivée du FPÖ au pouvoir à Vienne, les héritiers d'Ingeborg Bachmann (morte en 1973) ont fait savoir qu'ils refusaient que le prix continue à porter le nom de leur illustre parente *« tant que la politique dans ce pays sera synonyme de honte et indigne d'être associée au nom d'un auteur appartenant à la littérature mondiale »*. Peu après la publication de ce communiqué, Jörg Haider a fait savoir qu'il retirait son soutien financier à la manifestation, ajoutant qu'il considérait de toute façon ce concours comme un *« objet mort-né et stérile »*. Le jury du prix se réunira néanmoins à Klagenfurt du 28 juin au 2 juillet et les délibérations seront rebaptisées *« journées de la littérature allemande »*. De son côté, Jörg Haider a décidé de créer un nouveau prix, *« plus attractif pour les jeunes auteurs »*.

● **BELGIQUE : vers un prix unique du livre**

La Belgique réfléchit à l'instauration d'un prix unique du livre. Une porte-parole du ministre belge de l'économie, Rudy Demotte, a déclaré qu'*« avec les représentants des éditeurs et des régions, le ministre présentera un texte qui sera vraisemblablement très fortement inspiré de la loi Lang »*. *« Les Français ont expliqué que les prix des livres n'avaient pas augmenté en flèche après l'instauration de la loi Lang en France, alors qu'une éventuelle hausse inquiète les associations belges de consommateurs »*, a-t-elle ajouté, lors d'une table ronde avec des éditeurs et des représentants des gouvernements belges et français, à la Foire du livre de Bruxelles, mardi 22 février. Cette prise de position de la Belgique intervient alors que la position de la Commission européenne suscite de nombreuses inquiétudes (« Le Monde des livres » du 17 février) et qu'un libraire en ligne comme Proxis utilise son implantation en Belgique pour vendre des livres français à prix réduits. Dans le cadre de la présidence de l'Union européenne, le gouvernement français organisera un Forum pour une Europe du livre, les 29 et 30 septembre, à Strasbourg.

AGENDA

● **LE 25 FÉVRIER. ROMAN. A Paris,** le Collège international de philosophie propose un dialogue entre Michel Butor et Natacha Michel sur le thème « Utilité du roman ? » (à 18 h 30, amphithéâtre Poincaré, 1, rue Descartes, 75005 Paris).

● **LES 25 ET 26 FÉVRIER. MONTAIGNE. A Paris,** un colloque est organisé sur le thème « Montaigne et l'action », en présence notamment de Bernard Sève et Frank Lestringant (17, rue de la Sorbonne, salle Louis-Liard, 75005 Paris).

● **LES 25 ET 26 FÉVRIER. L'ORGANON DU XXIe SIÈCLE. A Paris,** les revues parlées organisent un colloque international de philosophie : « L'Organon du XXIe siècle », en présence notamment de Jules Vuillemin, Jacques Bouveresse, John R. Searle (Petite salle du Centre Georges-Pompidou, 75004 Paris, tél. : 01-44-78-12-33).

● **LE 29 FÉVRIER. KADARÉ. A Paris,** une rencontre avec Ismaïl Kadaré sera l'occasion de lectures par Redjep Mitrovitsa (Maison de la poésie, 157, rue Saint-Martin, 75003 Paris, réservation au 01-44-54-53-13).

● **DU 3 AU 5 MARS. CHANGEMENT DE DÉCOR. A Bron**, la 14e édition de la Fête du livre de Bron sera l'occasion de débats et rencontres en présence, notamment, de Vassilis Alexakis, Jean-Luc Payen, Hector Bianciotti, Leslie Kaplan (Hippodrome de Bron-Parilly, 69500 Bron, rens. : 04-72-36-13-84).

● **LES 3 ET 4 MARS. POLAR. A Bergerac,** la 5e édition du festival « Suite pour série noire » a pour thème « Les nouvelles technologies dans l'univers du polar et du roman noir » (rens. : 05–53-57-67-66).

● **LE 4 MARS. GEORGES BATAILLE. A Paris,** une rencontre philosophique est organisée par Catherine Pont-Humbert et Jacob Rogozinski sur le thème « Résistance et pensée à partir de l'œuvre de Georges Bataille », en présence notamment de Francis Marmande, Jean-Luc Nancy, Michel Surya (à 15 heures, Odéon-Théatre de l'Europe, rens. : 01-44-41-36-44).

● **LE 4 MARS. AUTOBIOGRAPHIE. A Paris,** le groupe « Genèse et autobiographie » de l'ITEM/CNRS organise une journée d'études sur le thème « Enjeux du nom propre, le nom propre dans les manuscrits, de Kafka à Violette Leduc ». Une table ronde réunira Christine Angot, Béatrice Fraenkel, Philippe Lejeune et Me Emmanuel Pierrat (de 10 heures à 17 h 30, Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris).

● **LE 8 MARS. LIRE. A Chambéry,** l'Association festival du premier roman propose, en partenariat avec « La Revue orale » de Patrick Chemin, une rencontre sur le thème « Lire en vers et en prose ; d'un genre l'autre, les poètes du festival », avec notamment Michel Besnier, Yves Bichet, Bernard Chambaz, Christian Ganachaud (Café aux images, Espace Malraux, 73000 Chambéry, rens. : 04-79-60-04-48).

● **LES 9 ET 10 MARS. LITTÉRATURE CHINOISE. A Paris,** un colloque international est organisé sur le thème « Littérature chinoise, les liens au passé et l'écriture contemporaine » (Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, 75013 Paris, rens. : 01-53-79-59-59).

● **LE 14 MARS. PÉGUY. A Paris,** l'Amitié Charles-Péguy et les Amis de Saint-Louis d'Antin organisent une conférence de Jean Bastaire sur le thème « Péguy et le sursaut français de Munich à la Libération » (auditorium Saint-François de l'Espace Georges-Bernanos, 4, rue du Havre, 75009 Paris, tél. : 01-45-26-65-26).

CHRISTIAN GAILLY
sera à la librairie
Compagnie
à l'occasion de la parution de
Nuage rouge
le mercredi 1er mars à 18 h.
58, rue des Écoles, Paris 5e
Tél. 01 43 26 45 36

chapitre.com
VOTRE LIBRAIRIE SUR INTERNET
Tous les livres français, même les introuvables !
380 000 livres neufs et 200 000 livres anciens
www.chapitre.com
3615 Alir (2,23F/m)
e-mail : librairie@chapitre.com
41, rue de Richelieu - 75001 Paris
Fax : 01 42 97 94 96
Recherche gratuite de livres anciens ou épuisés
Paiement sécurisé • Livraison rapide partout dans le monde